This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

35,167

1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

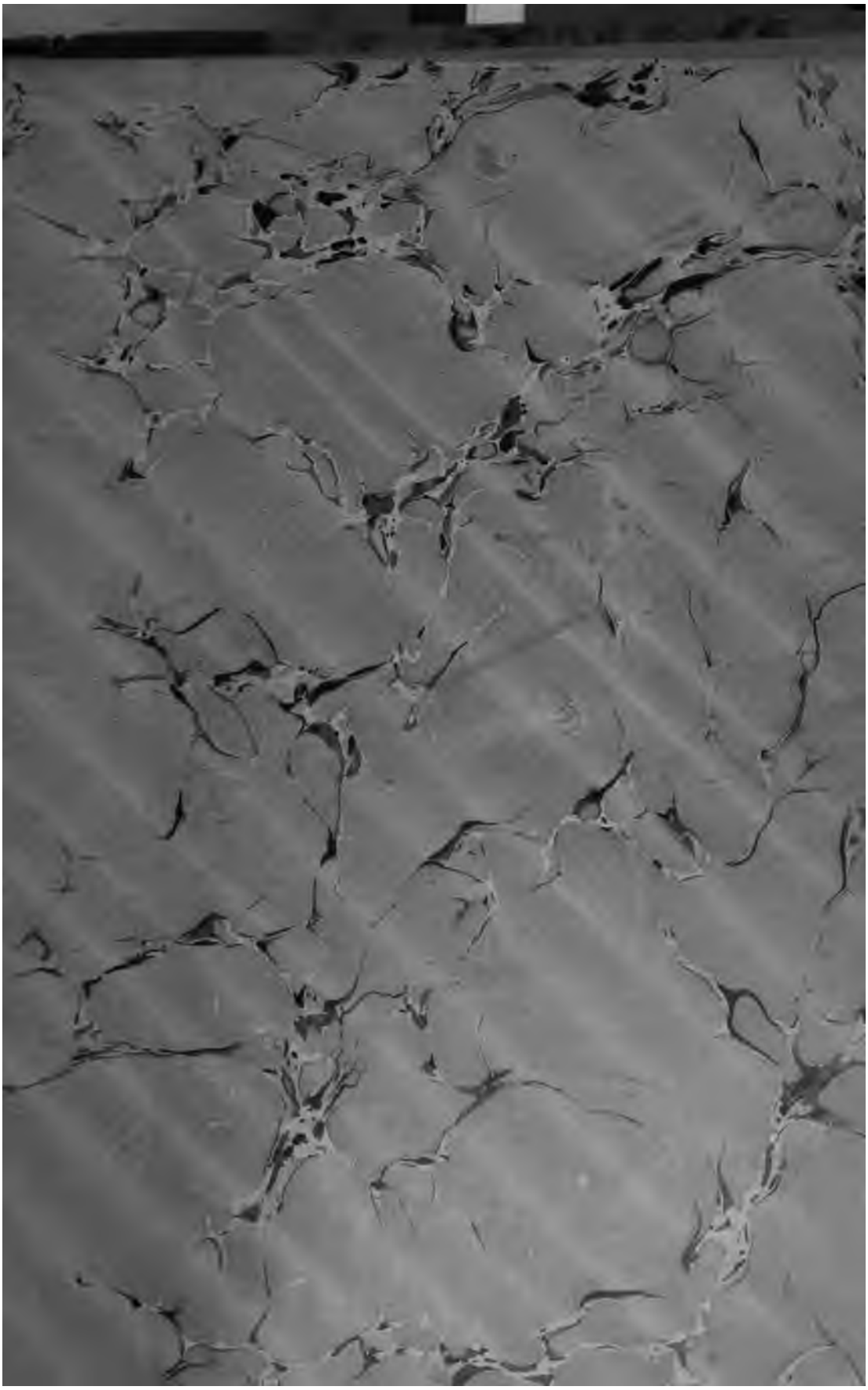

II
.RC

REVUE

HISTORIQUE

REVUE

HISTORIQUE

REVUE

HISTORIQUE

3-24175

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

VINGTIÈME ANNÉE.

TOME CINQUANTE-NEUVIÈME

Septembre-Décembre 1895.

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, Éditeur
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE
1895

UN MINISTRE PHILOSOPHE

CARVALHO, MARQUIS DE POMBAL

Avant-Propos.

Parmi les historiens qui, de nos jours, se sont occupés du célèbre ministre portugais, deux méritent une mention spéciale, Schoell et Crétineau-Joly. Bien qu'ils n'en parlent qu'incidemment, ils rompirent en effet, longtemps avant les découvertes de l'érudition moderne, avec la tradition universellement admise, qui voulait que « le grand marquis » fût une des gloires de son époque; ils tracèrent de lui le portrait le moins flatteur. Dans cette réaction anticipée contre un des plus farouches ennemis du catholicisme, Schoell, quoique protestant, se distingue par sa sévérité[1]. Des mérites de Pombal, il ne dit mot; à l'inverse, Crétineau reconnaît que le politique en question ne manquait ni d'énergie ni de talents administratifs et avait même de brillantes qualités[2].

Après Schoell et Crétineau-Joly, également fermes, perspicaces, bien que le second traite la question d'une manière plus ample et soit, on le devine, mieux informé que celui-là, vint le Père Theiner. Les jugements de Theiner sont équivoques à force d'être contradictoires. Il est effectivement difficile d'avoir confiance dans un historien qui d'abord s'élève contre « la brutalité sauvage et tyrannique de Pombal, » qui stigmatise « ses calomnies artificieuses et impies, » « l'odieux attentat que le ministre de Joseph Ier roule dans son esprit enflammé de colère, » et qui ailleurs déclare que « Pombal renversa le mur de séparation entre Rome et le Portugal, rétablit la paix entre l'Église et le trône, donna satisfaction à tous les désirs du Saint-siège[3]. » La question restait donc en

1. Schoell, *Cours d'histoire moderne des États européens*, t. XXXIX.
2. *Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 123-124.
3. *Histoire du pontificat de Clément XIV*, t. I, p. 26, 97, 102, 518.

suspens, lorsqu'un autre religieux, le Père Dühr, la trancha, toutes pièces à l'appui, confirmant d'une façon lumineuse[1] les assertions de Crétineau-Joly.

Cette étude n'est, à proprement parler, qu'une compilation de dépêches diplomatiques. Sans cesse elle fait appel au témoignage des représentants que Marie-Thérèse et Joseph II eurent à Lisbonne sous le ministère de Pombal. Il n'y a point à s'en étonner, car c'est certes le meilleur de tous. Remarquons en effet qu'ayant épousé en secondes noces une sujette des Habsbourg-Lorraine, le ministre portugais inspire déjà, par son mariage, beaucoup de sympathie aux diplomates de l'empereur, et, — second point à ne pas perdre de vue, — que ces derniers pensent absolument comme lui en matière religieuse. Si néanmoins ils le maltraitent, nul ne pourra soutenir qu'ils y mettent de l'acrimonie, de la rancune, ou que le P. Dühr et ses continuateurs se fondent sur des libelles. L'estime des envoyés de Vienne pour Pombal, nous en trouvons trace dans une dépêche de l'un d'eux, le comte Khevenhüller, où il appelle cet homme d'État « mon vieil et bon ami, » où il mande que le marquis sera parrain de la jeune Éléonore, une fille nouvellement née du plénipotentiaire d'Autriche[2]. Mais voici l'heure du rappel; Pombal comble Khevenhüller d'égards. Conformément à un ancien usage de la maison de Bragance, les envoyés diplomatiques recevaient un cadeau (*Abschieds-Præsent*), qui valait d'habitude deux mille florins. Celui de Khevenhüller sera exceptionnellement de huit mille, et on y ajoute des boutons de diamant ainsi que des lingots d'or[3]. Kail, un des successeurs de Khevenhüller, a chez Pombal ses grandes, ses petites entrées; la marquise joue-t-elle, il est son partenaire favori[4]. Écoutons enfin le chevalier de Lebzeltern, que Pombal « serre dans ses bras » et qui tient à Kaunitz le langage suivant, non suspect de bigoterie : « Votre Altesse peut aisément se faire une idée de la sensation... que fait la démarche du pape dans une cour abandonnée à une dévotion outrée et mal entendue (celle de Portugal) et parmi une nation superstitieuse, ignorante et toujours prête à recevoir le joug ultramontain (les Portugais)[5]. »

1. *Pombal, sein Charakter und seine Politik.* Publication de la Société historique *Die Stimmen aus Maria-Laach.*
2. Vienne, Arch., dépêche du 27 février 1759; Dühr, Avant-propos, p. 5.
3. Dépêches des 15 mai, 16 juin, 25 juillet 1760; Ibid., Dühr, p. 6.
4. Dépêche du 22 juillet 1760; Ibid., Dühr.
5. Dépêche du 26 mars 1782; Ibid., Dühr, p. 7.

Une autre fois, Lebzeltern vante l'habileté de Pombal; il excuse sa dureté, qui çà et là peut-être, mais uniquement par la faute des circonstances, dégénéra en tyrannie. Bref, comme nous le disions plus haut, quand leur droiture native, le désir de renseigner exactement Marie-Thérèse et Kaunitz entraînera d'aussi chauds amis de Pombal à des jugements acerbes ou à des révélations accablantes pour sa mémoire, on peut sans crainte y ajouter foi; car, s'ils parlent de la sorte, c'est qu'ils le doivent; c'est que la vérité leur échappe fort à regret, si à regret qu'ils soupirent presque en la disant. La remarque qui précède a une extrême importance. Dans la suite, on le verra mieux encore. Aussi avons-nous non seulement tenu à revenir sur elle, mais à l'appuyer de preuves décisives.

La véracité des diplomates que le P. Dühr interroge relativement à Pombal est hors de doute. Ajoutons que cet auteur cite avec exactitude. Nous le savons, car, à notre tour, nous avons consulté, aux Archives impériales de Vienne, la correspondance de Stahremberg, Khevenhüller, Kail, Welsperg, Stockeler et Lebzeltern, qui, de 1750 à 1782, date de la mort de Pombal, représentèrent l'empereur sur les bords du Tage. Nous nous sommes astreint à cette tâche ingrate, que rendaient encore plus difficile l'écriture hiéroglyphique, à première vue indéchiffrable, des plénipotentiaires en question, leur style prolixe et obscur, leur allemand archaïque et assurément moins correct, — la comparaison des dépêches l'atteste, — que leur français. Disons en outre que nos recherches à Vienne nous ont fait découvrir des particularités inédites, de nouveaux points de vue qui vont compléter d'une façon utile le portrait de Pombal; nous l'espérons, du moins[1].

I.

L'omnipotence du marquis.

Crétineau-Joly l'esquisse en quelques mots saisissants, dont le P. Dühr et les diplomates du XVIIIe siècle vont plus bas faire ressortir l'incontestable vérité : « Il importait à Pombal d'avilir la

1. A consulter également les *Mémoires de Pombal* et les *Anecdotes de son ministère* (1784). Quoique anonymes, ces ouvrages sont puisés aux meilleures sources, et en complet rapport avec Crétineau-Joly et les diplomates autrichiens.

famille royale et d'humilier les grands, qui ne se faisaient pas les esclaves de ses caprices. Pour mener à bonne fin cette double entreprise, sa politique ne recula devant aucun moyen. Les plus extrêmes étaient ceux qui entraient le mieux dans les ardeurs de son caractère : il n'épargna ni la corruption ni l'intimidation. Il tourmenta les gentilshommes qui étaient hostiles à sa personne ou à ses idées ; il ne pouvait pas s'élever à leur rang ; dans son orgueil de parvenu, il voulut les faire descendre plus bas que le point d'où il était parti. Afin de se faire accueillir par la haute noblesse, il la dégrada ou la proscrivit. A ce ministre ne sachant même pas être modéré dans le bien qu'il concevait, des hommes dont toute l'intelligence peut se résumer en une obéissance passive étaient de première nécessité. Il plaça ses créatures ou ses parents à la tête de la hiérarchie administrative, il réduisit le roi à n'être qu'une machine à contre-seing..., et, lorsqu'il eut établi son omnipotence, on le vit marcher à grands pas à la réalisation de ses projets[1]. »

Comment expliquerons-nous cet effacement de la royauté portugaise? Déjà le prédécesseur de Joseph Ier, Jean V, avait l'habitude de régner plus que de gouverner et de s'en remettre à une sorte de grand vizir, armé d'exorbitants pouvoirs. Rosemberg, ambassadeur d'Autriche auprès de ce souverain, le constate avec surprise (1747), ajoutant que c'est aussi la mode à Madrid[2]. En outre de cet usage, Joseph, fils de Jean V, manquait de caractère : soupçonneux, timide, faible et voluptueux, il abhorrait le travail (*der Kœnig scheut die Arbeit*) ; on avait mille peines à lui faire signer les dépêches les plus pressantes[3]. Jamais il ne décidait rien de son propre mouvement ; encore moins veillait-il à l'exécution de ses ordres[4]. D'où nécessité évidente d'avoir un premier ministre. L'entourage, sciemment ou non, y poussait de son côté. D'une part, la reine mère[5], femme de tête et de bon conseil, ne se mêlait jamais de politique. L'influence dont elle disposait n'était employée qu'aux bagatelles[6]. La femme de Joseph Ier, une Bourbon d'Es-

1. *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 144.
2. Vienne, Arch. — Dühr, *Pombal*, p. 11.
3. *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 123. — Stahremberg, 12 février 1751, 26 décembre 1752.
4. Dühr, *Pombal*, p. 11.
5. Marie-Antoinette d'Autriche, fille de l'empereur Léopold Ier, sœur de Joseph Ier et de Charles VI, veuve de Jean V, fils de Pierre II de Portugal.
6. Stahremberg à l'empereur, 12 février 1750, p. 8 et 9.

pagne, de beaucoup de finesse et de sagacité native, manquait elle-même d'autorité. Elle avait voulu réformer, rajeunir la cour, mais son impérieuse belle-mère, ennemie des nouveautés, y mit obstacle, et, par déférence filiale, le roi donna raison à celle-ci. Les rapports des deux époux se ressentirent de ce conflit; primitivement fort épris de sa compagne, Joseph parut la bouder, en tout la contrarier[1]. Anne-Victoire, dans la crainte de perdre le cœur du roi, non seulement évita désormais de commander en rien, elle multiplia les plus frivoles passe-temps pour ramener le volage. Elle n'y réussit que trop. Bientôt Stahremberg, qui a remplacé Rosemberg comme ambassadeur de la cour de Vienne, nous apprendra que le roi passe sa vie à monter à cheval, chasser, jouer aux cartes, faire de la musique[2]. Quant à la reine, les jours où elle n'est pas avec son époux, elle est à Salvaterra, chevauchant de son côté, courant les bêtes sauvages avec une ardeur masculine. Parfois la pluie tombe à flots, le vent souffle impétueux; mais, nouvelle Diane, Victoire de Portugal n'abandonne sa selle qu'à la nuit[3]. S'il faut absolument recevoir les ambassadeurs, les grands du royaume, en peu d'instants la solennité a pris fin. A onze heures du matin, entrée du monarque dans la salle des audiences. Les trois infants l'entourent; puis le défilé commence. Aux ministres étrangers Joseph répond invariablement : « Merci de votre attention; » à ses sujets il tend, sans mot dire, sa main à baiser, et c'est tout. Après il rentre dans ses appartements, sinon en route pour Telin[4]. Là, au manège succèdent les parties de pharaon. Quand le jour baisse, on revient à Lisbonne; vers onze heures du soir, les secrétaires d'État pénètrent dans le cabinet de Sa Majesté. Ils sont chargés de dossiers, car en Portugal les longues procédures furent toujours de rigueur. D'un rapide coup de plume, Joseph paraphe ce que ses ministres lui présentent, sans même y jeter un regard, puis vole à ses plaisirs[5]. Un souverain aussi frivole, peu appliqué, devait évidemment devenir le jouet, l'esclave d'un maire du palais : ce dernier s'offrit

1. Stahremberg à l'empereur, 12 février 1750, p. 8 et 9.
2. Madrid, 26 décembre 1752, p. 71, 72, 73.
3. Stahremberg à Kaunitz, 25 février 1751.
4. Ou Belem; Stahremberg à l'empereur, 12 février 1750. — Parfois (*Mémoires de Pombal*, t. III, p. 45) Joseph donnait audience, couvert d'une espèce de jalousie, qui le rendait presque invisible, et faisait dire aux courtisans : « Allons voir le roi dans sa cage! »
5. Ibid., p. 5 et 6. — *Mémoires de Pombal*, t. II, p. 5.

dans la personne de Sebastian-José de Carvalho-Mello. « Je serai le Richelieu de Louis XIII de Bragance! » fut, selon Crétineau-Joly, une de ses premières paroles[1].

Il avait alors cinquante et un ans. Plus tard (1759), nous le verrons comte d'Oeyras, enfin marquis de Pombal (1770), titre sous lequel l'histoire le connaît davantage. Sur-le-champ, il devint l'homme le plus important du royaume. Au portefeuille de l'Intérieur, il joignit bientôt celui de la Guerre. En outre, ses collègues dans le cabinet, Diego da Mendozza, Pedro da Motta, l'un ministre de la Marine et des conquêtes, l'autre de l'Intérieur, étaient trop vieux pour lui porter aucun ombrage[2]. L'extraordinaire fortune de Carvalho surprit l'Europe entière, non seulement les envoyés autrichiens, ses amis pourtant, mais encore les Français, qui emportent à Lisbonne des instructions très défavorables à cet homme d'État. « M. de Carvalho, » disait-on aux seconds en 1759, « a été employé successivement comme ministre de Sa Majesté très fidèle à Londres, à Vienne, mais il n'a acquis dans l'une et l'autre de ces cours qu'une médiocre considération. » — « Employé à Londres et à Vienne, » leur est-il répété en 1768, « il n'y a laissé que la réputation d'un homme ordinaire et sans aucune supériorité[3]. »

Mais quelle était au juste l'étendue de ses pouvoirs? Écoutons d'abord Stahremberg. Dès 1752, il déclare que Carvalho jouit d'une autorité sans bornes; que toutes les affaires dépendent de son caprice, et, particularité qui n'échappe pas non plus à Crétineau-Joly[4], que le propre frère du roi, l'infant don Pedro, est traité comme s'il avait dix ans. L'année précédente, il qualifiait déjà la confiance de Joseph dans son ministre d' « insolite » et d' « aveugle[5]. » Khevenhüller, un des successeurs de Stahremberg, tient le même langage : « D'après la rumeur publique comme d'après les apparences, c'est Carvalho qui gouverne avec pleins pouvoirs et à l'exclusion de tout autre. » — « C'est tou-

1. *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 124.

2. « Joseph Ier toujours prêt, » dit Crétineau-Joly, « à accorder sa confiance au moins digne et au plus courtisan » (*Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 123).

3. Instruction du comte de Merle de Beauchamp, baron d'Ambert; Instruction du chevalier de Clermont-Gallerande; voir l'une et l'autre dans le *Recueil des instructions aux ambassadeurs de France en Portugal*, p. 323 et 360.

4. *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 125.

5. Dühr, *Pombal*, p. 11.

jours, ajoute-t-il, le nommé Sebastian de Carvalho qui, à ce moment encore, possède à lui seul et sans partage la confiance du roi[1]. » A son tour, le chevalier de Lebzeltern constate que « ceux qui ont à traiter avec le gouvernement portugais ne peuvent rien conclure. Pombal entend trancher sans exception toutes les affaires, même les plus insignifiantes. De là des retards interminables, qu'augmentent encore l'âge et l'état maladif du marquis. Très vif est le mécontentement des étrangers qui se livrent au commerce[2]... » Il nous apprend aussi « que les Marocains viennent d'attaquer et de prendre Mazagan; que le gouverneur, après avoir livré la forteresse aux flammes, s'est embarqué avec ses soldats, les colons : 5,500 âmes, tant hommes, femmes qu'enfants...; que Pombal enfin s'arroge un tel pouvoir qu'on, le roi lui-même, faillit ignorer ces graves faits; il y avait déjà dix jours qu'une flotte, quittant Lisbonne, cinglait au secours des défenseurs de Mazagan, quand Sa Majesté sut, pour la première fois et par hasard, que le Maroc tirait l'épée. Le roi, pour la première fois également, donna quelques signes de déplaisir[3]. » Lorsque Joseph commença la longue maladie qui devait le mener au tombeau, Lebzeltern fit à sa cour une sombre peinture du joug dont Pombal affligeait la nation portugaise et qui était sur le point de prendre fin. Dans les pages suivantes, il résume le règne du moribond; en termes vibrants, il nous convainc à nouveau que, durant plus d'un quart de siècle, roi et peuple n'eurent qu'un maître toujours dur, souvent impitoyable : le ministre Carvalho. « D'ailleurs, il a (le marquis de Pombal), lui seul et par lui-même, administré, sans exception, toutes les affaires pendant vingt-six ans[4]... Monseigneur, pour être à même de juger du héros, que d'autres appelleront le tyran, il faudrait connaître toute l'étendue de son autorité. Sûr d'un ascendant sans bornes sur l'esprit du monarque, il s'était arrogé un pouvoir si despotique et si absolu qu'il ne craignait même pas de désobéir aux ordres de celui-ci, quand les ordres en question n'étaient pas conformes aux intentions, aux sentiments de lui, Pombal. Enfin il était l'âme et le ressort qui

1. Dépêches des 23 décembre 1756, p. 11 et 12, et 22 janvier 1757.

2. Dépêche chiffrée du 14 mai 1771.

3. Dépêche du 28 mars 1765, mi-claire, mi-chiffrée. — Mazagan, port sur l'océan Atlantique, à l'embouchure de la Morbea, et à 225 kilomètres nord-ouest de Maroc; en le perdant, les Portugais perdirent le dernier débris de leurs possessions marocaines.

4. Lebzeltern à Kaunitz, 24 novembre 1776.

faisait mouvoir l'État jusque dans ses plus petites parties[1]... » Ici le diplomate autrichien confirme ce que nous savions de l'indolence de Joseph, des trames de Carvalho pour s'asservir le monarque : « Joseph Ier, né avec une douceur de caractère sans égale, avait en même temps un fond de paresse qui lui faisait supporter avec impatience les soins et les fatigues de la royauté, et regretter les moments qu'il dérobe à ses plaisirs, tels que la chasse et la musique. Son ministre, profitant de la connaissance qu'il a de son caractère et s'attachant à lui procurer des amusements de son goût et le loisir de s'y livrer, sut lui persuader que, pour remplir ses devoirs, pour faire son propre bonheur et celui de ses sujets, il suffisait de remettre le soin des affaires à un ministre habile et vigilant... »

Pour ce qui est du « commerce étranger, » Pombal l'opprima « sous le voile du patriotisme. » Même, « les désastres arrivés pendant ce règne et qui paraissaient menacer la monarchie d'une ruine prochaine ne firent qu'augmenter son crédit, le rendre de plus en plus nécessaire et puissant. » Chose curieuse! « la conspiration contre la vie du roi lui attacha ce prince par les liens de la reconnaissance. » Conclusion de Lebzeltern : « Parvenu à ce degré d'autorité, il ne se fit plus rien dans l'État qui ne portât l'empreinte de la volonté de Pombal. Il abolit les tribunaux pour leur en substituer d'autres, composés de ses créatures. Il bouleversa les ordonnances, les lois et en fit de nouvelles, remarquables par ces paroles : *Nonobstant les lois antérieures à ce contraires*. Il créa, déposa des secrétaires d'État, qui jamais n'en eurent que le nom[2]. »

Quant à « la reine, qui n'aima jamais ce ministre et qui crut avoir à se plaindre beaucoup de lui, elle tenta plusieurs fois de détruire l'attachement de son époux à son favori. Mais, voyant que le roi lui-même découvrait à ce ministre tout ce qu'on tentait de lui inspirer contre lui, elle n'osa plus revenir à la charge[3]... »

Que dire maintenant du trait final qui suit? « Dès l'année 1754, Pombal, » écrit Crétineau-Joly, « faisait signer à son roi un décret

1. Ibid., 28 novembre 1776.

2. A rapprocher de l'instruction de Clermont d'Amboise : « Caractère impérieux et faux, il (Pombal) ne connaît pour règle de conduite que l'exercice d'un pouvoir absolu et despotique » (*Recueil des instructions aux ambassadeurs de France en Portugal*, p. 360).

3. Lebzeltern à Kaunitz, 28 novembre 1776.

par lequel tout attentat contre les jours du premier ministre serait assimilé au crime de lèse-majesté[1]. » Vit-on jamais dictature plus arrogante, plus injustifiable?

Pour affermir, pour étendre même au besoin son pouvoir, Pombal n'aura qu'un souci : écarter du trône et des grandes charges publiques tous ceux qui étaient indépendants par leur caractère et leur origine; n'appeler aux honneurs que des créatures serviles, qu'on brisait à la première résistance.

L'aristocratie est un des ordres de l'État que Pombal va combattre avec le plus d'acharnement. A cet égard, il dépassera même Richelieu, sans avoir les excuses du cardinal. Ici encore, Français et Autrichiens le constatent. « Ce ministre, » écrit Choiseul au comte de Merle, « est d'un caractère dur et impérieux et s'applique principalement à opprimer la haute noblesse, à laquelle il n'a pas l'avantage de tenir par sa naissance..., à rendre suspects tous les seigneurs portugais qui n'ont pas voulu subir le joug auquel il prétendait les assujétir[2]. »

D'après Lebzeltern, « sous prétexte de défendre les droits du prince, Carvalho humilia la noblesse...; pour gouverner sans obstacle, il affaiblit, épuisa les différents corps de la nation[3]... » Suivant le même, « en inspirant au roi de la défiance contre toute la noblesse, il sut lui faire croire que lui, Carvalho, était son seul, son unique appui, que sans Carvalho il ne pourrait se soutenir... Par ce moyen, il écarta de l'oreille du roi tous ceux qui, par leur naissance, leur mérite, pouvaient lui donner de l'ombrage[4]... »

Deux gentilshommes, amis d'enfance de Joseph Ier, eurent longtemps, malgré l'aversion que leur vouait Pombal, le droit de parler librement au monarque : l'un était le marquis de Marialva, l'autre le comte de Prado. Le ministre finit par les éloigner, après les avoir couverts d'outrages, et Joseph laissa faire! « Marialva, qui était encore, dans une certaine mesure, écouté du souverain, vient de tomber en pleine disgrâce; le marquis, pourtant, avait élevé le roi. Plus tard, il fut, et cela d'une façon permanente, attaché à la personne de Joseph (*ad latus regis*). Au titre de

1. *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 124. — *Anecdotes du ministère du marquis de Pombal*, p. 8 et 9.

2. *Recueil des instructions aux ambassadeurs de France en Portugal*, p. 323.

3. Lebzeltern à Kaunitz, 28 novembre 1776.

4. A rapprocher ce passage de la relation finale de Stahremberg, p. 73-74 : « La noblesse est opprimée. Au moindre écart, on réprime les seigneurs avec une dureté inouïe » (Madrid, 26 décembre 1752).

lieutenant général il joignait les fonctions de gouverneur de Lisbonne et de l'Estramadure portugaise[1]. » — Quant à Prado, nous apprend Lebzeltern[2], « on lui défend d'hériter de biens et commanderies, de relever les titres qu'il tient de la maison das Minas, à laquelle la sienne est pourtant substituée d'ancienne date, par ordonnance royale. Cependant le comte en question était un des premiers chambellans du roi Joseph, colonel d'infanterie; il avait, sept années auparavant, sauvé la vie de son souverain à Villaviciosa, et cela au péril de ses jours, lorsqu'un assassin bondit sur Joseph avec un bâton pointu. Joseph l'aimait tellement qu'il voulait l'avoir toujours auprès de lui. Mais ces considérations ne purent préserver Prado du déni de justice qui vient d'être rapporté. »

Après avoir fait le vide partout et sans trêve, Carvalho ne négligea rien pour appeler aux honneurs des gens qui lui étaient dévoués corps et âme. « Toutes les sommités du gouvernement (*alle die übrigen Capi*) ne sont que ses subalternes, » rapporte Khevenhüller[3], et des subalternes « de basse extraction, » ajouterons-nous avec Stahremberg; « même parmi les ambassadeurs et chargés d'affaires, on ne voit que les noms les plus obscurs[4]. » A l'étonnement de Lebzeltern, « le nombre des secrétaires d'État est augmenté outre mesure. Pourtant ils n'ont aucun pouvoir. C'est à peine si Pombal leur permet de trancher quelques affaires insignifiantes[5]. » Parmi ceux-ci figurent d'Acunha et d'Acosta : la diplomatie impériale comme la diplomatie de Louis XV les tient dans la plus médiocre estime. « Les deux autres ministres du roi de Portugal sont MM. d'Acunha et d'Acosta, » déclare l'instruction pour le comte de Merle; « mais ils ne sont réellement que les créatures et les commis du principal ministre, qui ne leur laisse qu'un vain titre et des fonctions subalternes[6]. » Dans l'instruction du chevalier de Saint-Priest, nous lisons : « Quoi qu'il en soit, il paraît qu'il (Carvalho) ne veut point de concurrent dans la faveur du roi très fidèle et que les autres ministres et secrétaires d'État ne sont, dans le fond, que de serviles exécuteurs des ordres du comte d'Oeyras[7]. » — « Commis serviles, » répète,

1. Khevenhüller à Kaunitz, 5 avril 1757, p. 5 et 6.
2. Dühr, *Pombal*, p. 20.
3. Relation à l'impératrice, 27 janvier 1757.
4. Relation finale à l'impératrice, 26 décembre 1752, p. 73-74.
5. Lisbonne, 21 juillet 1772.
6. *Recueil des instructions aux ambassadeurs de France en Portugal*, p. 324.
7. *Ibid.*, p. 345.

à propos de ces deux ministres, l'instruction de Clermont d'Amboise[1]. D'Acunha est spécialement pris à partie. Khevenhüller n'en donne pas une haute idée, lorsque, le 27 janvier 1757, il écrit à Vienne : « Le personnage auquel Carvalho vient d'attribuer l'Extérieur (à la suite d'un remaniement des portefeuilles) est un prête-nom de ce dernier. Comment d'ailleurs en serait-il autrement? De l'avis général, Louis d'Acunha manque de fermeté : timide à l'excès, il règle aveuglément ses paroles, ses actions sur les signes de Carvalho. Quand j'entretiens d'une affaire d'abord le premier ministre et d'Acunha ensuite, je suis certain d'avance que les paroles de Carvalho me seront redites mot à mot dans cette nouvelle conversation. Si, à l'inverse, je commence par d'Acunha, il est tellement craintif qu'il ose à peine répondre, même quand la question n'offre aucune difficulté. En conséquence, ses sympathies, ses froideurs à l'endroit d'un gouvernement ou d'un peuple ne doivent jamais être prises comme l'expression de ses sentiments propres, mais comme l'écho fidèle des pensées de Carvalho[2]... »

En dehors d'Acunha et d'Acosta, Pombal eut d'autres séides célèbres : Letti, Pagliarini, Pereira, l'abbé Platel, Mansilla. — Le marquis, mande Lebzeltern[3], « travaille avec son confident Joseph Letti, ancien laquais et porte-livrée, maintenant un des plus hauts dignitaires de la chancellerie, poste que lui valut sa discrétion irréprochable. » Une autre fois[4], Lebzeltern informe de nouveau en chiffre la cour de Vienne que Pombal a définitivement promis sa protection dans l'affaire de la créance Ben. « L'attitude du ministre est, » au dire de l'ambassadeur, « l'œuvre de son opulent commis, du sieur Letti, homme de la plus basse origine, dénué de tout mérite, qu'on ne gagne qu'à prix d'argent. Désireux d'obtenir prompte satisfaction, Ben ne manqua sans doute pas de dire secrètement à Letti : Comptez sur ma reconnaissance. » Quelques années auparavant, — 4 juillet 1769, — Lebzeltern écrivait, toujours en chiffre : « Les jours de courrier, nous avons, du chef de Pagliarini, avalanche de fausses nouvelles.

1. *Ibid.*, p. 360.

2. P. 3, 4 et 5. — L'effacement de d'Acunha et d'Acosta faisait dire aux Portugais : « Nous avons un beau privilège ; sans le secours de la foi, nous voyons ici-bas la Trinité, trois personnes distinctes dans le même secrétaire (Carvalho). » — *Mémoires de Pombal*, t. I, p. 92.

3. Dépêche chiffrée du 20 novembre 1770.

4. 4 janvier 1776.

Romain de naissance, condamné à mort et pendu, il y a quelques années, en effigie pour avoir écrit contre le pape, Pagliarini s'échappa, vint à Lisbonne, où le ministre l'accueillit parfaitement et lui accorda son entière confiance. Ce réfugié reçoit beaucoup de lettres d'Italie, mais ses correspondants, les gazettes qu'on lui adresse sont des plus méprisables. Néanmoins, dans tout le commerce d'esprit que je signale, il est fort question, et en termes hostiles, du Saint-siège, des Jésuites, d'affaires religieuses; aussi le comte d'Oeyras voit-il favorablement les communications de Pagliarini, communications très en rapport avec les desseins violents, hasardeux de la cour de Lisbonne. Ces communications sont toutes portées au souverain, qui sur-le-champ y ajoute foi entière[1]. » Ajoutons que les presses de Pagliarini (il était directeur de l'Imprimerie royale) inondèrent l'Europe et le Portugal de pamphlets hostiles à la papauté et aux bonnes mœurs; ce qui n'empêche, dit Crétineau, qu'à l'avènement de Clément XIV ce mortel ennemi de l'Église romaine fut solennellement gracié et relevé d'excommunication par bref pontifical. De plus, — autre particularité mise en lumière par Crétineau-Joly et confirmée par Lebzeltern, — Ganganelli lui conféra la noblesse et l'ordre de l'Éperon d'or[2].

Une autre créature de Pombal fut Pereira de Figueiredo, « oratorien insolent et sans conscience[3], » qui écrivit plusieurs ouvrages. Dans quel esprit ces derniers étaient-ils conçus? Les représentants de l'empereur, Kail et Stockeler, vont nous le dire. La *Tentativa theologica*, prétend Kail, se propose l'objet suivant : démontrer qu'aux évêques et non au pape appartient le droit d'accorder « les dispenses de mariage, en matière de cas réservés[4]. » Suivant le consul Stockeler, Pereira cherche à établir, dans une autre publication, « que le primat de Lisbonne peut valablement sacrer, en dehors du pape, tel évêque qui plaira au roi; que les évêques d'une province ecclésiastique ont la faculté d'élire leur métropolitain, d'accord avec le pouvoir civil et sans en référer à Rome[5]. » Complétant les appréciations de la diplomatie autrichienne, un historien estime que l'œuvre théologique

1. Vienne, Arch.; Dühr, *Pombal*, p. 24.
2. Crétineau-Joly, *Clément XIV et les Jésuites*, p. 67, 71, 270. — Lebzeltern, dépêches des 28 mai 1771 et 11 août 1778.
3. Dühr, *Pombal*, p. 28.
4. Dépêche du 22 octobre 1766.
5. Dépêche du 27 juin 1769.

de l'oratorien Pereira est inspirée par Pombal et qu'elle reprend à dessein, méchamment, la donnée des Jansénistes : l'autorité des évêques était à l'origine absolue ; la curie l'usurpa ; donc à ceux-là de profiter de toute occasion favorable pour la ressaisir[1].

Arrivons maintenant à l'abbé Platel, le plus étrange peut-être des protégés du marquis. Platel naquit à Bar-le-Duc, au diocèse de Verdun, en 1697. Son véritable nom était Pierre Parisot. Fils d'un tisserand, il entra chez les Capucins et devint le Père Norbert. Il accompagna son provincial à Rome (1734), fut ensuite procureur général des missions étrangères à Pondichéry (1736). Chassé des Indes, il attribue aux Jésuites sa disgrâce, leur voue désormais une indicible haine, va dans les Antilles, revient à Rome et fait clandestinement paraître à Avignon des *Mémoires historiques sur les missions des Indes orientales*, où la Société de Jésus est attaquée avec une extrême virulence (1744)[2]. L'ouvrage eut un succès de scandale, et son auteur fut condamné à Rome. Jetant le froc aux orties, Norbert passe en Hollande, où il est secouru des Juifs et devient aubergiste[3]. De là il s'embarque pour l'Angleterre. Étant affilié à toutes les sectes protestantes[4], il y trouve de puissants amis. Grâce au duc de Cumberland, il établit une fabrique de chandelles et une manufacture de tapisseries ; il est bien reçu à Berlin, à Brunswick et y fait le commerce de la soie. En 1759, le cardinal Passionei aidant, il obtient un bref de sécularisation et prend le nom d'abbé Platel, après avoir successivement porté ceux de Curel, de Piter, de Peters Parisis, changé cinq fois de nationalité et montré pour la débauche un goût constant[5]. Tel était le personnage dont Kail nous signale, en août 1760, l'arrivée à Lisbonne. « Le Père Norbert, maintenant abbé Platel, a débarqué, dit-il, d'un vaisseau qui a pris la mer au Havre de Grâce. Salem, agent de Portugal à Paris, auquel il avait offert sa plume et ses services, sachant la haine de l'abbé contre les Jésuites, l'envoie ici. Platel a plus de soixante ans ; cependant son activité est encore sans égale ; reste

1. Dühr, p. 28-29, d'après le cardinal Pacca.

2. Au sujet des démêlés que Norbert eut avec le pape Benoît XIV relativement à cet ouvrage, réimprimé en 1766 à Lisbonne sous le titre de *Mémoires historiques des affaires des Jésuites*, voir Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 137-138.

3. Chevrier, *Vie du fameux Père Norbert*, p. 94.

4. Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 137.

5. *Mémoires de Pombal*, t. IV, p. 46 ; *Anecdotes du ministère du marquis de Pombal*, p. 488 et suiv. ; Michaud, *Biographie universelle*, t. XXXI, p. 366.

à savoir si le climat du Portugal n'influera pas sur elle[1]. » Le voyageur est l'objet d'égards : « Je me suis rencontré avec Platel chez le comte d'Oeyras. L'abbé y a ses entrées, souvent son couvert. — Vendredi dernier, j'ai soutenu à l'endroit de Platel une discussion avec le comte d'Oeyras. Platel est favorablement vu. Il a espoir d'obtenir un emploi[2]. » Bref, comme dit Crétineau-Joly, le voilà aux gages du gouvernement portugais ou sur le point d'y être. Quant aux motifs de tant de prévenance : « L'abbé Platel travaille assidûment à une pièce qui ranimera des haines, à une pièce contre les Jésuites. Il devient de plus en plus intime avec le comte[3]. » Cette pièce contre les Jésuites était, lisons-nous ailleurs, un plan qui devait faciliter l'expulsion de l'ordre de saint Ignace et l'introduction du Jansénisme sur les bords du Tage. Pour cela, Platel touche une pension du roi[4]. Quoique résidant à Lisbonne, l'abbé conserve des amitiés en France; ainsi Kail écrit, le 24 mai 1763 : « Platel correspond chaque jour avec les Parlements de sa nation. Des membres de ces compagnies s'intéressent aux travaux de l'ancien Père[5]. » Esprit brouillon, mal équilibré, il commettra sottises sur inconvenances, et, loin de jouer un grand rôle à Lisbonne, il devra fuir d'une façon honteuse : ainsi, grisé par ses relations avec le cardinal Passionei, par les lettres gracieuses que cet illustre prince de l'Église, janséniste de cœur, lui écrivait parfois, il s'enhardit au point de solliciter l'approbation du Saint-siège pour ses nouveaux écrits et le retrait des censures frappant les anciens. Le cardinal-ministre refusa net, et, comme Passionei était l'ennemi-né des Jésuites[6], l'ami de Pombal, dont il ne voyait pas certaines manœuvres sans joie, Platel subit là un premier échec gros de conséquences. En effet, les autres se succédèrent vite. Un récit de l'exécution du jésuite Malagrida, fait sous forme de lettre à un évêque de France, et sur lequel nous reviendrons plus tard comme sur l'exécution elle-même, ne sera pas publié : la cour s'y oppose. Elle trouve que

1. Dépêche du 19 août 1760.
2. Dépêches des 2 et 9 septembre 1760; *Histoire de la Compagnie de Jésus*, p. 141.
3. Dépêche du 21 octobre 1760.
4. Theiner, *Histoire de Clément XIV*, p. 31.
5. Vienne, Arch.; Dühr, *Pombal*, p. 28.
6. Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 136. — Du même auteur, voir, p. 137 et suiv., ce qui concerne les relations de Platel et du cardinal Passionei, relations affirmées par Kail dans sa dépêche du 10 novembre 1761.

Platel a par trop dénaturé les faits, leur donne une physionomie de la plus scandaleuse inexactitude. Quel dépit ne dut pas être celui de Platel, qui s'apprêtait à faire traduire son opuscule en différentes langues! Secondement, le comte d'Oeyras, dont le langage à l'égard de l'ancien religieux est, d'après Kail, de moins en moins amical, défend aux imprimeurs de recevoir à l'avenir les manuscrits de ce dernier. Tout exemplaire prêt à être mis en vente devra être détruit sans délai et, s'il a déjà quitté l'imprimerie, saisi jusque sur l'auteur[1]. Ne croyons pas cependant que Platel tombe en disgrâce pour avoir calomnié les Jésuites ou parce qu'Oeyras défère aux conseils secrets de Rome. « Sa défaveur, » c'est Kail, toujours bien renseigné, qui parle, « sa défaveur provient de ce qu'il démasquait, compromettait le gouvernement, en affirmant une chose exacte parmi beaucoup de faussetés, en prétendant qu'il avait été uniquement appelé ici pour écrire à force contre la Société de saint Ignace[2]. » Quoique mal vu, Platel végéta obscurément à Lisbonne dix-huit mois encore (novembre 1761-mai 1763); à cette date, les dépêches font mention de son départ comme suit : « L'ancien capucin a jugé prudent de se réembarquer pour la France... D'après la conduite qu'il tint en Portugal, nous doutons qu'il meure un jour en odeur de sainteté. Son départ même est entouré d'un mystère assez équivoque[3]. » Ainsi disparut celui que de bons juges qualifiaient dès l'origine « de mis-« sionnaire indigne, de scélérat sans foi et sans probité, d'homme « capable de tout[4]. »

Mansilla, que Lebzeltern nous représente comme ayant été un autre partisan très chaud de Pombal, appartenait également aux ordres. Il fut visiteur général des Dominicains. Il fut encore le mandataire du ministre auprès de la Compagnie des vins d'Oporto, dont nous nous occuperons dans la suite. Mansilla touchait pour son protecteur et lui remettait les profits convenus. A peine Joseph mort et Carvalho tombé, le visiteur général perdra son titre, ses fonctions et ira en prison sur la demande du nonce[5].

De cruelles mésaventures survenues à des collègues de l'om-

1. Dépêches des 10 novembre et 1er décembre 1761.
2. Dépêche du 8 décembre 1761.
3. Dépêche du 24 mai 1763.
4. Expressions relevées dans une correspondance de l'évêque de San-Thomé au cardinal Fleury et de M. du Mas, gouverneur de Pondichéry, au nonce Crescenci (*Anecdotes du ministère de Pombal*, p. 488 et suiv.).
5. *Mémoires de Pombal*, t. IV, p. 4. — Dühr, *Pombal*, p. 29.

brageux marquis montrent qu'en déplaisant à Carvalho on commettait un véritable crime de lèse-majesté. Sans parler du secrétaire d'État Mello, qui perdit tout pouvoir pour avoir osé médire de lui en présence du roi[1], nous dirons le sort tragique de José Syabra da Sylva. Cet homme, d'extraction obscure, mais de beaucoup de finesse, fut longtemps le bras droit, l'âme damnée de Carvalho, qui en fit un secrétaire d'État. Poussé par Carvalho, il écrivit un grand ouvrage, la *Deduçao chronologica e analytica*, sur lequel le Père Theiner eut successivement des opinions assez contradictoires. Après l'avoir qualifié d' « œuvre diabolique, » de « monument d'irréligion et d'astuce janséniste, » l'auteur du *Pontificat de Clément XIV* finit par plaider, en faveur de la *Deduçao*, les circonstances atténuantes, tout en avouant qu'elle fourmillait de « falsifications » et « des plus odieux mensonges[2]. » Soudain, une nouvelle éclate dans Lisbonne : Syabra est destitué de ses charges et emplois; il est relégué *as Pedras negras*, désert du royaume d'Angola, où, pendant plusieurs années, il mène, parmi les scélérats dont ce lieu est le dépôt, une vie à la fois dure et ignominieuse[3]. Qu'avait-il donc fait pour être si terriblement châtié? Sur ce point, nous avons deux versions : celle de la diplomatie autrichienne et celle de Pombal lui-même. D'après Pombal, Syabra aurait fait entrer de force dans les ordres, en violation des ordonnances du roi, le bâtard légitimé d'un seigneur portugais, de manière à l'empêcher d'hériter et à permettre aux descendants issus du mariage de recueillir toute la succession. Le roi très fidèle ayant défendu à ses sujets d'embrasser l'état ecclésiastique sans le consentement formel de sa chancellerie, Syabra aurait, — affirme encore Pombal, — mis secrètement ce genre de permissions à prix, reçu 120 florins des uns, 3,000 des autres, bref, réalisé un gain illicite de 360,000 florins[4]. A supposer vraies les raisons du marquis, que penser d'un premier ministre appelant

1. Lebzeltern à Kaunitz, dépêche chiffrée du 2 juillet 1771.

2. *Histoire de Clément XIV*, t. I, p. 94. — Pagliarini envoie la *Deduçao* à Rome au cardinal Corsini (Crétineau, *Clément XIV et les Jésuites*, p. 74-75).

3. Lebzeltern à Kaunitz, 4 août 1778.

4. Vienne, Arch.; Dühr, *Pombal*, p. 19. — José Syabra fut chancelier du Parlement de Lisbonne, procureur de la couronne, premier garde de la cour de Tourbo (Archives d'État), secrétaire d'État adjoint au marquis de Pombal dans le département des affaires du royaume. Dans son ouvrage : *Deduçao chronologica e analytica*, il parcourait la suite de tous les rois de Portugal depuis Jean III et montrait les maux infinis qu'avait causés à la monarchie la Compagnie de Jésus.

au pouvoir et honorant de tels concussionnaires, pendant des années, de son estime? Mais, si nous en croyons la diplomatie impériale, le motif de l'éloignement de Syabra n'est pas celui qu'on vient de lire. Sans doute beaucoup de vilenies pécuniaires furent commises; sans doute le honteux trafic dont se plaint Pombal exista, mais ce n'est pas le prisonnier de *Pedras negras*, homme frugal et désintéressé, à défaut d'autres vertus, qui s'y livrait; ce sont ses auxiliaires, ses subordonnés. La vérité, la voici : Pombal commençait à être jaloux de la popularité croissante de Syabra; il trouvait étrange que son ancien caudataire prît des airs d'indépendance, eût maintenant des idées à lui; surtout il ajouta foi aux délations de « sa seconde âme, » du cardinal Saldanha. Syabra et Saldanha venaient de se brouiller. Aussi le second ne manqua-t-il pas de noircir rageusement l'auteur de la *Deduçao*, de le dépeindre comme un traître, un mortel ennemi du marquis, son protecteur, et sur-le-champ les solitudes d'Angola comptèrent un déporté de plus[1].

Si l'impure camarilla qui entoure Pombal regorge d'emplois lucratifs, sa famille, sa domesticité plient également sous le faix des honneurs. Rarement la complaisance, le népotisme atteignirent de telles proportions. Sans contredit, les Carvalho de tout genre et leur suite sont mieux traités que les Bragance. François de Mendoza-Furtado, frère puîné du ministre[2] et simple lieutenant de vaisseau, aura une véritable vice-royauté d'outre-mer, le gouvernement de Maragnon[3], en attendant le portefeuille de la marine. Les admirateurs de Pombal conviennent eux-mêmes que rien ne justifie une si éclatante fortune. « Aucun respect pour la chose d'autrui, » déclare l'un d'eux[4], « aucune sympathie pour les souffrances de ses semblables ne pouvait arrêter Mendoza, homme d'un cœur dur, doué d'une raison peu éclairée. » Pombal avait un second frère plus jeune que lui, Paul de Carvalho, qui était d'Église. Coup sur coup, ce prestolet sera surintendant du douaire de la reine douairière, commissaire apostolique de la bulle de la croisade, grand inquisiteur, couvert de bénéfices. Pombal juge que c'est encore trop peu, et « Pablo Carvalho, » comme l'appellent

1. Dühr, *Pombal*, p. 19.

2. Souvent, en Portugal, les fils cadets et les filles prennent le nom de leur mère. C'est le cas ici. La mère de Pombal était une Mendoza.

3. Ou Maragnan, ou encore Maranham, Maranhâo, province du Brésil, qui s'étend entre le cours du Parnahyba et celui du Garupy.

4. Citation du P. Dühr, *Pombal*, p. 21.

les dépêches autrichiennes, « Cavallo (cheval), » comme le surnommaient railleusement ses compatriotes, deviendra président du sénat, poste de haute importance jusqu'ici constamment attribué à de grands seigneurs. Le président du sénat était, d'après l'usage, chargé de l'administration souveraine des caisses de l'État, mais non de celles du Trésor particulier de la famille royale : grâce à Pombal, Pablo aura les deux. Un seul honneur manquait à l'abbé Carvalho : le chapeau de cardinal ; Clément XIV le lui accorde. La barrette était en route quand Pablo mourut soudainement (février 1770)[1]. Que fit alors Pombal ? Il nomma président du sénat portugais son propre fils, jeune homme à peine majeur et sans expérience. L'émoi de Lebzeltern est indicible lorsqu'il nous apprend cette décision du marquis, car aux énormes attributions financières que nous connaissons déjà, le président du sénat joint la gestion sans contrôle des revenus de Lisbonne et des paroisses situées dans un rayon de dix milles de la capitale[2]. Pombal est non seulement plein de tendresse pour ses fils, ses frères, il comble ses sœurs, et pourtant quelles femmes c'étaient ! « Le marquis vient de tomber, » rapporte Lebzeltern[3], « et, d'après l'ordre du nonce, tous les supérieurs de l'un ou l'autre sexe nommés sur injonction du ministre déchu, ou qui auront commis de graves infractions à la règle, sont déposés. Ensuite de quoi, Marie-Magdeleine, sœur de Pombal et abbesse de Saint-Jean[4], a été dégradée dimanche sous les yeux du chapitre. » Après les sœurs, les gendres : « Zampayo, écrit Kail, devient comte[5]. » Qu'a-t-il fait pour mériter cette distinction nobiliaire ? Des dettes uniquement et, d'après le même, en fâcheuse société. « Le gendre du ministre Oeyras, un prodigue, s'il en fut, doit 26,000 florins à Tremoul, le banqueroutier, et ce n'est pas tout[6]. » Au tour des cousins : « Don Francisco Mello va en Danemarck comme ambassadeur extraordinaire. Il n'a que vingt ans et, suivant les très rares personnes qui en approchent, sa médiocrité ne fait pas de doute. Le connaître n'est certes point facile, car, depuis trois jours que sa nomination est officielle, chacun se demande : de qui s'agit-il ? On l'aperçoit si rarement que

1. Vienne, Arch.; Dühr, *Mémoires de Pombal*, t. III, p. 8 et 9.
2. Dépêche du 6 février 1770, littera B.
3. Dépêche du 18 novembre 1777.
4. Couvent de Dominicaines, bâti par Pombal, aux frais de l'État, pour plaire à Marie-Magdeleine (*Mémoires de Pombal*, t. IV, p. 6).
5. Dépêche du 2 juin 1761.
6. Dépêche du 3 février 1761.

certains le croient déjà parti pour Londres et d'autres encore à Lisbonne[1]. » Même les bâtards ne sont pas oubliés dans la distribution des faveurs : « Un coup bien sensible pour le ministre déchu, » estime Lebzeltern, « est l'emprisonnement d'un de ses proches[2], du Père Manuel da Mendonca (Mendoza), général des Bernardins et Emolero Mor, c'est-à-dire dispensateur des aumônes de la cour. Mendonca était un des inséparables de Pombal, possédait son entière confiance. La reine se plaignit au nonce de la mauvaise administration, de la vie scandaleuse de ce général ; elle demanda également audit nonce de le déposer et de le faire emprisonner, ce qui eut lieu tout de suite. Elle sera peut-être d'une grande conséquence, la prison de l'Emolero Mor, qui avait jadis prêté son entremise au fils aîné de Pombal pour une fameuse affaire de galanterie survenue dans le couvent d'Otivelas[3]... » En outre, l'Emolero Mor avait dépouillé de leurs richesses, pour en faire présent à son protecteur, toutes les églises soumises à sa juridiction. Il alla jusqu'à donner à sa famille des immeubles appartenant aux Bernardins[4]. Les Juifs, parents de Pombal, sont, comme sa postérité illégitime, l'objet de grands honneurs[5]. Le jardinier du marquis aura également part aux grâces ; vienne l'incarcération des Jésuites, nous le verrons installé comme leur chirurgien ou plutôt comme un de leurs geôliers, et touchant en cette qualité des centaines de cruzades[6].

II.

L'armée.

Quand Pombal prit les rênes du gouvernement, il trouva l'armée dans une désorganisation complète. L'ambassadeur Stahremberg atteste en effet que « le précédent roi employait tout l'argent à construire des églises et qu'il ne comblait pas les vides survenus dans le corps des officiers. Certains régiments n'ont que trois ou quatre gradés ; avec beaucoup de peine, on réunirait en Portugal

1. Kail, dépêche du 3 mars 1757.
2. « Bernardinorum generalis in Portugallia abbas, Pombalii cognatus (naturalis juxta alios ejusdem filius) » (document cité par le P. Dühr, voir *Pombal*, p. 29, note 4).
3. Dépêche du 3 mars 1777.
4. *Mémoires de Pombal*, t. IV, p. 3.
5. *Anecdotes du ministère de Pombal*, p. 486-487.
6. *Ibid.*, p. 493.

5 ou 6,000 hommes de troupes régulières et encore fort mal équipés. Le nouveau souverain, d'après les bruits qui courent, va faire une grande promotion : elle est très urgente[1]. » Cette promotion n'eut lieu qu'en 1765, et encore comprit-elle un petit nombre de Portugais, mais, par contre, une foule d'étrangers. De là des conflits. « Les Anglais, » mande Welsperg, « prétendent tout conduire ; aussi les autres étrangers sont-ils médiocrement écoutés et murmurent-ils. A en croire ceux-ci, le ministre du roi très fidèle ne tient pas ses engagements, refuse de délivrer les brevets promis[2]. » Quant à la solde, Pombal n'en a cure ; en novembre 1760, la troupe n'est pas payée depuis quinze mois ; janvier 1762, elle mendie publiquement. Le samedi, jour où le cardinal-patriarche fait l'aumône, plus des deux tiers des pauvres qui assiègent sa demeure sont des soldats en uniforme[3]. Le recrutement présentait de grandes difficultés. Pombal use des procédés les plus vexatoires, les plus bouffons pour les vaincre. Fin septembre de l'année 1761, eut lieu l'autodafé du jésuite Malagrida ; la ville entière de Lisbonne y courut. Le ministre fit aussitôt cerner le théâtre de l'exécution et les rues voisines, puis, dans la foule, on choisit d'un coup d'œil les hommes qui paraissaient capables de porter le mousquet, et on les entraîna de force au camp[4]. A l'époque de Lebzeltern, c'est-à-dire vingt ans plus tard, de terribles émeutes éclatent dans le royaume, tant les levées de Pombal sont fréquentes, impitoyables. « Hier, » dit une dépêche en chiffres, « on occupa militairement rues et postes ; les gens, sans distinction d'âge, ont été arrachés de leurs demeures, puis conduits au corps. » La dépêche ajoute : « L'exaspération est immense ; de tels actes pourraient faire croire que le pays est à la veille d'une guerre redoutable[5]. » D'autre part, voici une dépêche en clair ; elle apprend à l'empereur « que des troubles ont eu lieu dans les pêcheries d'Acosta-du-Tage, à cause de la conscription, et qu'ils furent graves ; que les agents chargés de faire des soldats ont été malmenés, certains si rudement qu'il a fallu dépêcher jusqu'à mille hommes de secours afin de rétablir l'ordre. D'effroyables exemples s'en suivirent. On entassa les révoltés dans des cachots,

1. Dépêche du 12 février 1751, p. 21.
2. Dépêche du 20 août 1765.
3. Dépêches des 11 novembre 1760 et 26 janvier 1762.
4. Kail, dépêche du 21 septembre 1761 ; cette dépêche est intitulée : « Hinrichtung des Paters Malagrida mit einigen Umständen. »
5. Dépêche du 5 novembre 1776.

on mit le feu aux maisons, aux huttes; filets et barques sont détruits jusqu'au dernier. La perte dépasse 100,000 florins[1]. » De 1762 à 1763, Pombal, sous la menace des événements, fut contraint de résigner ses fonctions de chef de l'armée; il refusait d'accéder au pacte de famille (1761), jetant ainsi le gant à toutes les branches de la maison de Bourbon et embrassant le parti de la Grande-Bretagne. Chaque jour le royaume pouvait être attaqué par terre ou par mer. Il fallut donc appeler un homme de guerre du pays allié; ce fut le comte de Lippe-Schauenburg. A peine Lippe est-il arrivé de Londres, les choses changent aussitôt de face : l'énergie, la science, l'austérité du nouveau généralissime font des merveilles. En quelques mois, à la grande jalousie de Pombal, les Portugais ont une armée, de sérieux moyens de défense. C'était trop beau; cela ne pouvait durer. Bientôt (février 1763) arrive la paix de Paris; comme la France, l'Angleterre et l'Espagne désarmaient, le Portugal dut les imiter. A l'instant, Lippe est éloigné; sur l'heure, les anciens abus recommencent, considérablement aggravés, de manière à rattraper le temps perdu. En août 1763, le généralissime part pour Caldas-da-Rainha; d'après la *Gazette de la cour,* c'est afin d'y prendre des bains. Dans la réalité, c'est parce qu'il y a désaccord entre Pombal et lui[2]. « Depuis vingt-deux mois la troupe n'avait touché aucune solde. Les soldats étaient traités avec autant de sans-gêne que les fournisseurs et la valetaille du roi, qui ne peuvent obtenir une cruzade[3]. » Cependant, le Portugal ne manquait certes point de ressources, d'où, et à bon droit, colère de Lippe : « Les derniers paquebots, » affirme Kail[4], « débarquèrent tellement de richesses, que, rien que l'or, quarante matelots eurent peine à le transporter. » Bref, l'Anglais a quitté Lisbonne; sa chaise n'est pas encore à Caldas que, grâce à l'incurie de Pombal, le royaume tombe dans le brigandage : « Partout des coups de baïonnette, partout des morts, des blessés, » écrit-on à Vienne[5]. « Les auteurs de ces forfaits sont des militaires d'autant plus osés qu'ils sont plus aguerris. Lisbonne, ses alentours sont chaque nuit le théâtre de crimes atroces. Il n'y a pas de matin où on ne ramasse dans les rues, sur les places, deux, trois cadavres ou davantage, entière-

1. Dépêche du 19 novembre 1776.
2. *Mémoires de Pombal,* t. III, p. 36.
3. Kail à l'empereur, dépêche du 15 août 1763.
4. Ibid.
5. Ibid.

ment dépouillés. Avant-hier, un fantassin surpris dans un forfait de ce genre avoua qu'il avait déjà, pour sa part, égorgé neuf civils. » Deux mois plus tard[1], l'Autrichien renouvelle et accentue ses plaintes : « Il serait à souhaiter que cette maraude en pleine paix, à laquelle se livrent des troupes qui ont secoué le joug de la discipline, prît bientôt fin. » Mais il n'en fut rien : dans le courant de 1764, on n'attaque pas seulement de nuit, mais en plein jour ; les chaises de poste sont arrêtées, les voyageurs dévalisés des pieds à la tête, entre midi et six heures du soir[2]. Quelles mesures prend Pombal en présence de scandales aussi monstrueux ? Il fait éprouver 120 canons à la fois sur les collines au delà du Tage. Une effroyable décharge s'en suivit, semant l'alarme, la mort de toutes parts, ébranlant villes et bourgades[3]. Il délivre des commissions d'officiers à ses domestiques, de même qu'à ceux d'autres ministres, et constatons à ce propos la surprise des étrangers, qui voient, durant les soupers officiels, tant de capitaines, de lieutenants, la serviette à la main[4]. Il nomme brigadiers, afin de ne pas perdre l'habitude de faire du bien à sa famille, deux de ses gendres : Zampayo, l'insolvable, dont nous avons déjà parlé, et Christovan de Vilhena. Enfin, il se décide à éloigner de Lisbonne quelques-unes des compagnies les plus turbulentes[5] ; mais de cours martiales, de répression énergique, nous ne voyons pas trace.

Telle était l'armée portugaise sous le ministère du grand marquis. Et les ambassadeurs impériaux ne sont pas seuls, malgré leur amour de Pombal, à constater ce désolant état de choses. Un Anglais, le major Dalrymple, aussi fin observateur que brave guerrier, peu suspect d'antipathie à l'endroit du ministre, dont il admire la politique religieuse, les luttes contre Rome et le fanatisme, tient un langage encore plus sévère :

Je pense, en mon particulier, que le monde a été bien abusé par les récits qui se sont répandus des grandes réformes et améliorations dans le système militaire de cette nation depuis la paix ; on a un peu replâtré la besogne, pour tromper le regard superficiel des curieux ignorants ; mais voilà tout[6]...

1. Dépêche du 18 octobre 1763 (*bis*).
2. Dépêche du 21 février 1764.
3. *Mémoires de Pombal*, t. I, p. 57-58.
4. Schoell, *Cours d'histoire des États européens*, t. XXXIX, p. 72, note.
5. Welsperg, 24 sept. 1764 ; Kail, dép. déjà citée du 21 févr. 1764.
6. *Voyage en Espagne et en Portugal dans l'année* 1774, traduit de l'anglais par un officier français, p. 203 (lettre 14e, de Lisbonne le 25 septembre).

Dans le cours de la dernière guerre, il est entré à ce service beaucoup d'officiers étrangers ; on en voit ici de toutes les nations ; c'est à regret que tous ces expatriés ont quitté leur pays, et, s'ils trouvaient quelque moyen de se rétablir chez eux, ils ne tarderaient pas à prendre leur retraite ; ils ont la paye double et, malgré cela, c'est un pauvre traitement. Un colonel, avec cet avantage, peut avoir 5,175 livres ; il n'est pas étonnant que ces officiers soient dégoûtés, d'autant plus qu'il n'y a point d'avancement à espérer ; il se fait tous les sept ans une promotion, où un petit nombre de favoris seulement se trouvent compris. Il y a dans le régiment d'artillerie plusieurs compagnies vacantes, et il ne paraît pas qu'elles doivent trouver de capitaines. Le major de ce régiment est aux arrêts, depuis deux ans, dans sa chambre, et cependant son sort n'est pas encore décidé. Un officier accusé d'un crime peut encore, quoiqu'il se justifie pleinement, être renfermé pour des années, et même pour sa vie, sans qu'il lui soit possible d'obtenir de la cour un conseil de guerre. Presque toujours il est mis de côté et oublié, et cependant le misérable languit dans l'incertitude ; ajoutez à cette froide cruauté que, du moment qu'un soldat ou un officier sont aux arrêts, la paye est arrêtée aussi ; il n'en faudrait pas davantage pour détourner tout homme de cœur d'entrer à un pareil service[1].

Dans une autre lettre, le major Dalrymple déclare, non sans ironie, que :

Le régiment en quartier ici (Oporto) est encore plus mal tenu que celui de Valence. Comme nous sortions un soir de la comédie, le consul et moi, une sentinelle l'arrêta à la porte du théâtre pour lui demander l'aumône, et c'est plutôt par libertinage que par vrai besoin, car chaque soldat reçoit par jour deux livres de pain, avec environ cinq sols, et la permission de travailler. Ce régiment est commandé par un lieutenant-colonel allemand, par interim, car toutes les places de l'état-major sont vacantes[2]...

Ce n'est pas tout ! l'indiscipline de l'armée gagne le peuple. Chacun se hâte de courir les rues et les champs pour piller ou égorger. Princes et bourgeois, voyant l'impunité dont jouit la troupe, n'hésitent plus à faire comme elle. Ce devint une extravagante anarchie ; ce furent, à la fin du XVIIIe siècle, des scènes dignes de l'époque des Ribauds ou des Grandes Compagnies[3].

1. *Ibid.*, p. 164-165.
2. *Ibid.*, p. 176 (lettre 13e, d'Oporto le 13 décembre 1774).
3. Kail fait allusion à ces désordres lorsqu'il écrit (dépêche déjà citée du 18 octobre 1763) « qu'en dehors d'une soldatesque indisciplinée une tourbe sans nom désole les chemins. »

III.

Situation économique et financière.

Le commerce attirera d'abord notre attention. Écoutons d'abord Lebzeltern. Son langage est navrant, quand il montre « le trafic avec les colonies embrassé seulement par un petit nombre de personnes favorisées et défendu à tout le reste de la nation, bref ne présentant plus de ressource contre la misère ; » quand il ajoute que « celui de l'étranger (avec l'étranger), opprimé, plein d'entraves par la vexation, les impôts, les chicanes, s'éteint sensiblement ; » quand il déclare que « ce peuple laissé si riche, si paisible, si heureux par Jean V, malgré des dépenses excessives et d'immenses largesses, n'offre plus aujourd'hui que l'image de l'indigence, de la servitude[1]. »

Kail n'est pas plus optimiste, lorsqu'il déplore « la misère, la détresse dont le Portugal offre partout le spectacle et qu'on peut à peine exprimer... Rio-Janeiro et d'autres places importantes sont encombrées de marchandises qui restent sans acheteurs, et comment en serait-il autrement? L'Espagne, grâce à d'habiles modérations, détourne tout à son profit, si bien que noirs et contrebandiers n'ont plus de motif d'exister à ses frontières; ici, au contraire, les prix des compagnies sont tellement exorbitants, qu'à défaut même de la crise actuelle, personne n'est tenté de leur faire d'achats. Commerce, échanges, importations sont morts, qu'il s'agisse de grands ou de petits chiffres ; les pensions, les salaires, les payements en général sont abolis de fait, tant la circulation monétaire a baissé[2]. »

Une autre fois, Kail écrit : « Les nouvelles d'Amérique sont désolantes ; personne ne veut des marchandises d'outre-mer ; le dernier arrivage d'or et d'argent a été faible ; les prochains seront encore moindres. On empêche les Brésiliens de commercer avec leurs voisins des colonies espagnoles ; par ordre du roi très fidèle, tous les débouchés terrestres et maritimes sont impitoyablement fermés, soit vers la Nouvelle-Grenade, soit sur Buenos-Ayres. Quant aux transactions entre Brésiliens, voici ce qui a lieu : les caravanes de marchands, qui jadis affluaient sur le marché de

1. Lebzeltern à Kaunitz, décembre 1776.
2. Kail à Kaunitz, 18 octobre 1763 (*bis*).

Rio, venant des Sierras, ont toutes fui, tant elles redoutent les innombrables vexations que le pouvoir leur prodigue. Les unes sont parvenues à franchir la frontière espagnole, où elles grossissent maintenant le nombre des sujets de la cour de Madrid; les autres, sans s'expatrier, font venir en cachette des possessions du roi catholique ce qui leur est nécessaire. L'exploitation des mines d'or périclite; on extrait peu; la plupart des galeries sont désertes. Lors du départ de la dernière escadre, le cinquième royal était si faible que le vice-roi de Rio, fort inquiet, dut promettre des gratifications extraordinaires aux compagnons mineurs pour qu'ils reprissent l'ouvrage : quarante arrobas d'or[1], valant chacun 15,000 florins, ce qui fait au total 600,000 florins[2]. »

Même les diplomates étrangers souffrent de la ruine des Portugais : « Le crédit de notre consul (Stockeler) est très tombé; j'ai vu l'instant où la banqueroute allait survenir. Pour recouvrer une somme de 4,000 florins, que lui doit la cour, et d'autre argent encore, Stockeler marche jour et nuit[3]... » « Une des grandes causes de la décadence du commerce portugais, ajoute Lebzeltern, est cette multitude de compagnies fondées par le ministre[4]. » La plus célèbre peut-être des compagnies en question fut celle des vins de Porto. Sa création provoqua des murmures, des soulèvements suivis de répression sanglante. Là-dessus, écoutons Khevenhüller : « Le jour même (1er mars 1757) où j'eus, pour la dernière fois, l'honneur d'écrire à Votre Excellence, une estafette arrivait, vers le soir, de Porto, annonçant qu'une nombreuse fraction des habitants de cette ville et de la banlieue venait de s'insurger contre les mesures du ministre Carvalho et de chasser le régiment qui y tenait garnison.

« Voici en quoi consistent les mesures précitées : jadis chaque propriétaire de vignobles vendait sa récolte aux plus offrants et surtout aux Anglais. Le prix variait suivant la qualité. Aujourd'hui, rien de semblable : une compagnie existe, à laquelle les producteurs sont légalement tenus de vendre, avec défense absolue de s'adresser ailleurs. C'est la compagnie qui fixe chaque année les prix à sa guise, et, comme personne n'a le droit de les discuter, le propriétaire vend constamment à perte[5]. Le chef de

1. Ancienne mesure portugaise.
2. Dépêche du 24 décembre 1765.
3. Dépêche chiffrée du 23 février 1769.
4. Ibid.
5. « Ce monopole de vin, » dit le major Dalrymple, « afflige singulièrement la

cette compagnie voulut ramener les mécontents de force; à leurs violentes protestations il répondit même à coups de mousquet : de là révolte. Avec mille peines, on l'arracha au courroux populaire : si sa vie fut sauve, ses biens eurent nonobstant un affreux sort : maison et meubles devinrent la proie des flammes...

« De nombreuses plaintes, toutes stériles, s'élèvent contre l'institution de Carvalho; le consul anglais est même venu de Porto ici, afin de plaider la cause de ses nationaux et celle des régnicoles, on l'a éconduit. Maintenant, on va jusqu'à prétendre que l'émeute est son œuvre...

« Depuis cet événement, des estafettes ne cessent d'accourir à Lisbonne. Mais un mystère complet plane sur les nouvelles. Il faut de grands efforts pour savoir quelque chose. Personne même ne se risque à parler de Porto; le ministre est effectivement aussi craint qu'abhorré; ses espions sont partout, et, au moindre mot, les Portugais les plus considérables en prison. Quand ces derniers sortent de captivité, ils ouvrent aussi peu la bouche qu'auparavant, ce qui cause une vive surprise...

« Six régiments de cavalerie viennent de partir sous la conduite d'Almada, cousin de Carvalho. Les mécontents seraient 10,000 et les vignes brûlées pour la plupart. On raconte encore qu'un régiment aurait fait cause commune avec l'émeute, colonel en tête[1]... »

Le 29 mars, nouvelle dépêche de Khevenhüller; les troubles, loin de s'apaiser, grandissent :

« L'information relative à l'émeute cause de nouveaux désordres. Beaucoup soutiennent que l'abolition de la compagnie serait le seul moyen de rétablir le calme. » Le 5 avril, Khevenhüller écrit tristement : « Les conjonctures sont de plus en plus inquiétantes, et on affirme que la révolte s'étend bien au delà de Porto. On chuchote même que les mécontents et la troupe viennent de se rencontrer, que, de part et d'autre, il y a des morts, des blessés. Un courrier, porteur de plis fâcheux, aurait fait hier son entrée dans la capitale. Mais, au fond, je ne sais rien, car personne

nation; un homme qui possède une verge de terre dans les pays de vignobles est obligé, s'il en est requis, de remettre ses récoltes entre les mains de la compagnie, qui lui en paye le prix fixé » (*Voyage en Espagne et en Portugal dans l'année* 1774, p. 174, lettre 13e). Pombal alla jusqu'à faire arracher les vignes du territoire de Sima pour contraindre les gens de s'approvisionner à Porto (*Mémoires de Pombal*, t. IV, p. 57).

1. Dépêche du 7 mars 1757.

n'ose exprimer librement sa pensée, en présence des ordres terribles qui prescrivent le mutisme et des incessants efforts pour distraire de Porto l'attention publique, la fixer sur autre chose. » Que fit Pombal afin de calmer l'agitation ? Il maintint la compagnie exécrée et eut recours aux garnisaires : « Dans chaque maison de Porto sont un, deux, trois, quatre soldats ou davantage aux frais de l'habitant. Les magistrats, les notabilités administratives viennent d'être cassés en masse et les impôts décuplés[1]... » Ce n'est pas tout : « Les chefs de la magistrature d'Oporto sont déclarés infâmes, par ordonnance royale, la ville coupable de haute trahison. En outre, cent notables sont jetés aux fers[2]. » Parmi les révoltés pris la torche à la main, 60 sur 300 furent condamnés à mort et 16 exécutés, dont 4 femmes. On hacha ceux-ci en morceaux et on exposa leurs membres[3].

En instituant, au prix de sanglants efforts, la Compagnie des vins de Porto, Pombal n'obéissait pas uniquement à des considérations économiques; il songeait surtout à ses intérêts privés.

« Le ministre, toujours avide d'argent, » déclare Schoell[4], « se fit nommer protecteur de cette compagnie, et on lui alloua trois crusados par tonne, soit un revenu annuel de 120,000 cruzades. » Kail, Lebzeltern tiennent un langage analogue : « La Compagnie de Porto, » atteste le premier, « désireuse de montrer sa reconnaissance au comte d'Oeyras, vient d'adresser une supplique à Sa Majesté ; elle demande à rémunérer le comte. Le roi fixa la récompense à trois florins par pipe exportée, la pipe équivalant environ à huit de nos seaux, et le nombre d'icelles s'élevant chaque année à 20 ou 24,000 ; vous pouvez facilement juger de l'importance de l'exportation et des profits réalisés par le ministre[5]. » En 1772, le bruit courut que l'Angleterre allait passer une convention commerciale avec la France et importer dorénavant plus de vins français que de portugais. Vite Lebzeltern écrit en chiffres : « Ce serait très désagréable au marquis de Pombal, parce qu'il perdrait de la sorte un profit personnel de 90 à 100,000 florins[6]... » Pombal, dans son désir de faire gagner la compagnie de Porto, n'hésite pas à conspirer contre le crédit du royaume ; écoutons encore

1. Dépêche du 3 mai 1757.
2. Dépêche du 10 mai 1757.
3. Dépêche du 18 octobre 1757. — *Anecdotes du ministère de Pombal*, p. 127.
4. *Cours d'histoire des États européens*, t. XXXIX, p. 48.
5. Dépêche du 17 mars 1761.
6. Dépêche du 1er décembre.

Kail sur cette grave particularité : « On sait maintenant pourquoi les flottes d'État reviennent d'outre-mer avec si peu d'argent : la dernière mouilla de force plusieurs mois en rade de Lisbonne pour que la Société de Porto, dont le directeur est aujourd'hui un membre du tribunal de l'inquisition, le dominicain Mansilla[1], ait le temps de faire prendre le large à ses vaisseaux et d'inonder de ses propres marchandises les colonies portugaises, à tel point que personne là-bas ne voulut du chargement de l'escadre, quand, après avoir enfin désancré d'ici, elle atterrit à son tour sur la côte d'Amérique[2]. » Non seulement Pombal causait de la sorte un grand préjudice à son pays, il grevait le Trésor de dépenses onéreuses; d'où une double perte : « La flotte, en partance pour l'Amérique, n'a pas encore, et n'aura pas de sitôt, l'ordre d'appareiller. Une seule embarcation vient de prendre le large, convoyée par un navire de guerre. Il y a longtemps que ce navire, dont la mission consiste à escorter les escadres, croise, attend : au moins cinq mois. Cette station forcée du convoyeur revient par jour à 480 florins au pouvoir, c'est-à-dire, depuis vingt semaines, à 80,000 florins[3]. » Il n'y a pas que la Compagnie de Porto qui soit l'objet de faveurs illicites; la Compagnie de Maranhao a également l'appui du ministre : « Samedi dernier, la flotte, qui mouillait depuis sept mois en rade de Lisbonne avec son chargement complet, a enfin levé l'ancre, » rapporte Kail. Or, quel est le motif de ces étranges retards? « C'est pour sauver la Compagnie, aux trois quarts expirante, de Maranhao; permettre à cette société de prendre l'avance avec ses vaisseaux et de se défaire de ses marchandises, sans concurrence, au plus cher; bref, lui faciliter la pêche à Rio, en empêchant d'autres de venir, à leur tour, y jeter l'hameçon[4]. » Dans son zèle pour les compagnies, Pombal assimile, sans sourciller, leurs titres et actions, même quand ils ne valent rien, à la monnaie d'or ou d'argent : « Une ordonnance est sous presse, » écrit-on à Vienne; « aux termes de cette dernière, les Portugais seront tenus d'accepter comme du numéraire le papier de la Compagnie commerciale, laquelle est fort misérable et à la veille de disparaître[5]. » Stockeler confirme cette nouvelle et ajoute que tous ceux qui refuseront non seule-

1. Voir ci-dessus : *l'Omnipotence du marquis.*
2. Dépêche du 17 juillet 1772.
3. Kail, dépêche du 17 mars 1761.
4. Dépêche du 2 septembre 1760, p. 8-9.
5. Kail, 8 juillet 1766.

ment le papier en question, mais le papier des autres compagnies, encourront des peines sévères ; c'est l'établissement du cours forcé au profit des sociétés que le ministre protège[1].

Ces compagnies funestes et exécrées durèrent autant que Pombal. En 1777, les diplomates autrichiens nous annoncent leur disparition prochaine ; elle causera un vif enthousiasme. « Après de longues discussions, » ainsi s'exprime Lebzeltern[2], « l'extinction des compagnies a été enfin résolue, sur les vœux unanimes de la nation, sur les représentations de plusieurs habitants des colonies portugaises venus exprès à la cour pour se plaindre du joug d'icelles et du préjudice qui en résulte généralement au commerce. De sorte que celles de Para et du Maragnon cesseront dès à présent et celle de Pernambuco dans un an et demi, qui est le terme de son contrat. Celle des vins de Porto subsiste encore, mais avec la clause que les propriétaires et cultivateurs ne seront pas obligés de lui vendre leurs vendanges, à moins qu'elle n'en donne le prix demandé. Cette sage délibération répand dans tous les cœurs l'espérance et la joie. Le peuple appauvri y voit une ressource contre sa misère. En effet, cet établissement, si nuisible à l'État, puisqu'il est prouvé que le commerce avait diminué au delà d'un tiers, produisait un mal général et *ne laissait couler les richesses d'Amérique que dans les coffres de quelques particuliers déjà assez riches.* » Mais la chose souffrit des difficultés : il y eut, pour maintenir l'institution de Pombal, une foule de trames malhonnêtes. Au premier rang de ceux qui combattirent l'abolition des sociétés de négoce figuraient naturellement le ministre déchu et sa camarilla ; Lebzeltern le constate[3]. Il constate de plus que, malgré certaines résistances cupides, la suppression des compagnies s'impose, car le royaume entier la désire : « Le peuple, quoique appauvri et surchargé d'impôts, continuerait cependant à les supporter avec patience s'il voyait qu'on cherchât d'un autre côté à le dédommager et à lui permettre des ressources contre sa misère. Le seul moyen pour cela, et pour lequel tout le monde soupire, est d'abolir les compagnies et de rendre au commerce toute sa liberté[4]. » Enfin, le 20 janvier 1778, Lebzeltern, presque assourdi par les *Te Deum*, les cris d'allégresse qui retentissent d'un bout à l'autre du Portugal, pouvait écrire : les compagnies ont vécu !

1. Dühr, *Pombal*, p. 39.
2. Le 1er juillet.
3. Dépêche du 24 juillet 1777. — 4. Ibid.

En créant des sociétés de négoce investies de privilèges exclusifs, le ministre de Joseph Ier voulait, disait-il, contraindre ses compatriotes à faire le commerce eux-mêmes et pour eux seuls. C'est également en vue de restaurer l'industrie nationale qu'on le vit créer de nombreuses fabriques secourues, payées par l'État et placées sous la tutelle directe du marquis; mais ici encore de basses, d'avides préoccupations corrompirent les intentions du ministre. Écoutons notamment Lebzeltern; il jette une vive lumière sur les créations industrielles et sur les maux qu'elles ont engendrés : « Chaque jour on entrave davantage le commerce avec l'étranger, chaque jour les importations deviennent plus rares. D'où proviennent ces mesures? d'un leurre. Le pouvoir croit les fabriques prospères, il juge la nation maintenant à même de se passer de l'étranger. Un prochain avenir démontrera qu'il s'illusionne gravement. Les manufactures sont montées de telle sorte que leurs produits restent sans écoulement, parce que ces derniers sont et trop cher et de mauvaise qualité. Elles ne végètent que grâce aux extraordinaires largesses de la cour... Les verreries surtout menacent ruine. Chaque année elles coûtent au roi d'immenses sommes et ont peine à fournir le tiers de Lisbonne. Pour les aider, on frappera, en mai, les verres qui arrivent de l'extérieur d'une nouvelle imposition. Cependant, que les cours étrangères ne prennent pas l'alarme : la fabrication des glaces vertes, glaces dont on fait un grand usage pour vitrer, est inconnue ici. Il n'y a qu'en Bohême où l'on en trouve trace. Le besoin de nos verres sera donc plus éloquent que toutes les représentations. Pour avoir ceux-ci, le pouvoir devra s'incliner, abolir les droits qui frappent le commerce étranger[1]. » « Le ministre, » dit une autre fois Lebzeltern, « a des yeux de père pour ces fabriques. Sa tendresse est poussée si loin qu'il y a péril d'écrire qu'elles ne rapportent rien. Tous les efforts de Pombal tendent à se rendre célèbre dans le monde entier, en même temps qu'agréable et indispensable au roi : augmenter la puissance du Portugal, donner au commerce une plus grande impulsion, supprimer les échanges avec le reste du continent, de façon que ses compatriotes cessent d'être tributaires du voisin, voilà le triple but qu'il affecte de poursuivre. L'avenir et les résultats diront si un tel système est applicable à cette nation. En attendant, l'existence des fabriques me semble précaire, leur apparence seule est florissante. On sacrifie tout à

1. Dépêche du 18 mars 1773.

ces établissements : aussi le Trésor se vide-t-il, tandis que le commerce avec l'étranger languit, tandis que le peuple se voit privé des choses les plus nécessaires, les plus commodes[1]. » Malgré tout, Pombal maintient les fabriques. Pourquoi cette « tendresse? » Le même Lebzeltern va nous l'apprendre, et les raisons qu'il en donne sont, dans leur laconisme, écrasantes pour le ministre : « De l'avis général, le marquis cherche plus son propre intérêt, en cette circonstance, que le bien de l'État[2]. » Lebzeltern décrit en outre la triste situation du royaume, la misère causée par les errements commerciaux et industriels de Pombal : « La province des Algarves, jadis si riche, est tombée dans un tel état de ruine et de servitude qu'elle ressemble à un désert. Les champs sont incultes et la pêche désormais un mythe[3]. » Au lieu de renoncer à d'aussi pernicieuses conceptions, le ministre eut recours à des expédients inefficaces ou funestes : « On vient de fonder une société pour la pêche. Elle est en actions. Les actions sont au nombre de 400, d'une valeur de 250 florins chaque. Cette société jouira d'importants privilèges : 1° tous les bateaux, tous les ustensiles seront, une fois du moins, payés par la cassette royale; 2° le droit sur les captures, qui était jusqu'ici de 96 °/₀, vient d'être réduit à 20 °/₀; 3° la nouvelle société aura, pendant douze ans, le droit exclusif de prendre, de sécher et de saler les poissons[4]. » Avons-nous besoin d'ajouter que la société en question sombra promptement?

Si le commerce et l'industrie périclitent à vue d'œil, les finances du royaume sont délabrées au delà de toute expression. Pourtant, à aucune époque, plus de revenus extraordinaires ou illicites ne grossirent le Trésor. Tantôt on confisque des biens de particuliers, tantôt des biens d'Église, parfois ce sont de grands seigneurs qu'on dépossède, après les avoir livrés au bourreau, parfois les ordres religieux. Celui de saint Ignace fut dépouillé brutalement; en Portugal même, ses couvents, ses collèges sont saisis, avec les nombreux trésors qu'ils renferment; au delà des mers, rien ne subsista des maisons de Goa, du Japon, de Chine, de Malabar, du Brésil et de Maranhao; le marquis fait sur tout main basse. Quand les Jésuites seront anéantis, on s'attaquera aux Augustins, qui

1. Dépêche chiffrée du 18 octobre 1774.
2. Voir Dühr, *Pombal*, p. 43.
3. Dépêche du 17 mars 1773.
4. Ibid.

vont perdre neuf monastères[1], puis aux Franciscains. Déjà, Pombal leur a enlevé l'abbaye de Mafra, en attendant la suppression d'une rente annuelle de 80,000 florins que, de longue date, les rois de Portugal faisaient aux religieux en question[2]. Ajoutons que, malgré les protestations du nonce, un impôt d'un dixième fut mis sur tous les biens d'Église; ajoutons aussi que l'insatiable rapacité du marquis n'épargne même pas les saints, spécialement ceux du nom de François. Nous venons de rappeler la spoliation des Franciscains; Lebzeltern et d'autres affirment que l'apôtre des Indes subit, à son tour, de graves outrages. « Un vaisseau arrivé dernièrement de Goa, écrit l'ambassadeur impérial, a apporté les dépouilles d'une image de saint François Xavier, qui y est en grande vénération, et que le marquis de Pombal fit enlever, au grand scandale des habitants. Elles consistent en huit coffres, pleins de vases et effets d'or et d'argent, et un riche manteau tout couvert de pierres précieuses. Je laisse à penser à Votre Altesse l'effet que produira une pareille disposition[3]. » Et encore Lebzeltern ne dit-il pas la vérité entière : la châsse fut dépouillée de ses pierreries, et le sépulcre violé[4].

Il semble qu'un Trésor dans lequel affluent tant de richesses mal acquises doive être au moins prospère et ne pas causer de soucis à la nation; cependant le ministère de Pombal fut une époque de pénurie proverbiale : jamais on ne vit tant d'impôts, jamais pareille détresse! La diplomatie autrichienne, malgré ses complaisances pour le neveu de Daun, est contrainte de l'avouer. « Les finances, » dit Kail[5], « sont un perpétuel sujet de conversation. Les gens bien informés déclarent que les revenus d'État, comme les revenus particuliers du monarque, s'entassent dans deux caisses principales, archipleines chacune. Sachez que l'État n'entreprend ni travaux d'embellissement, ni travaux utiles ou indispensables, et vous ne vous étonnerez pas que bien des gens se demandent où passe l'argent. Le seul point certain c'est que, sitôt une somme encaissée par l'État, survient un décret qui la met à la disposition du tout-puissant ministre. » Le mécontentement

1. Dühr, *Ibid.*
2. Lebzeltern, 18 septembre 1770.
3. Lebzeltern, 27 janvier 1778.
4. Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 163 : « A Goa, où les cupidités de Pombal commençaient la spoliation du tombeau de saint François Xavier. » *Anecdotes du ministère de Pombal*, p. 427.
5. Dépêche du 23 décembre 1760, p. 4, 5 et 6.

populaire s'en prend, et à bon droit, à Pombal, d'une situation aussi lugubre : lui seul est maître, et les finances, plus encore que le reste, ne dépendent que de son caprice. Sur ce point encore laissons parler Kail : « Le seigneur comte d'Oeyras s'est fait nommer intendant général des finances... Désormais, le pouvoir est exclusivement concentré dans ses mains ; ses créatures même n'en ont plus qu'une infime part[1]. » Mais ne croyons pas que les affaires en iront mieux : « A la suite des pressantes réclamations de certains fournisseurs, il a fallu se décider à désintéresser quelque peu ces derniers. Ceux qui étaient chargés de la bouche du roi, et auxquels on devait au moins un demi-million de florins, toucheront le tiers de leurs créances. Le boucher de la cour qui avait, en outre, droit à 300,000 florins, recevra comme acompte un bien de la Compagnie de Jésus, récemment confisqué, et valant 60,000 florins[2]. » Après Kail, voici le comte Welsperg qui mande que « les plaintes relatives au manque d'argent ne font que grandir. Les manœuvres qui travaillent à la construction ou à l'entretien des édifices publics, voyant qu'on ne les paie jamais, se sauvent, se cachent[3]... » Lebzeltern s'exprime de même : « Les valets du roi n'ont pas touché, depuis dix ans, un sol de gages, et vivent, la plupart, d'aumônes[4]. » Néanmoins le roi, tout endetté qu'il est, « a un prodigieux état de cour, et entretient plusieurs milliers de chevaux et de mulets[5]. »

Cependant, où passait la fortune publique? Nul ne le sait au juste; mais Lebzeltern fait pressentir que ce mystère est de mauvais augure : « Les finances, ainsi que toutes les parties du gouvernement, sont administrées par le marquis de Pombal. Dans cette partie, il y a un agent, nommé Joachim Ignace da Cruz, négociant qu'il éleva à toutes les charges de la finance, qu'il réunit en lui. Ils font ensemble, tous les samedis, la balance des revenus et des dépenses de l'État, de manière que ce grand secret est caché à tout le monde. On sait que, généralement, tous les revenus entrent dans le Trésor, mais personne ne sait comment ils en sortent. Les richesses même qui viennent des possessions d'Amé-

1. Dühr, *Pombal*, p. 45.
2. Dépêche du 24 juillet 1764.
3. Dépêche du 29 janvier 1765.
4. Dépêche chiffrée du 7 décembre 1774.
5. Major Dalrymple, *Voyage en Espagne et en Portugal dans l'année* 1774, p. 197.

rique y sont portées dans des caisses scellées, de telle sorte qu'on en ignore la valeur. On ne peut donc que former des conjectures sur la richesse de ce Trésor[1]. » Mais ce n'est rien encore : attendons la mort de Joseph Ier et l'avènement de sa fille Marie-Françoise ; à cette date, le mal apparaît dans toute son étendue, et l'on constatera que Pombal, déplorable administrateur du Trésor public, avait augmenté sa fortune personnelle dans d'extraordinaires proportions et souvent par les moyens les plus malhonnêtes. D'après Kail, « la fabrication de l'eau-de-vie, longtemps libre, est aujourd'hui réglementée. Seuls, les *domini directi terrestrales*, c'est-à-dire les propriétaires de côtes de vignes, peuvent s'y livrer. Le comté d'Oeyras, un des plus riches en vignobles, bénéficiera, grâce à ce décret, de 7 à 8,000 florins tous les ans[2]. » Il bénéficia en outre de la construction d'un canal, effectuée aux frais de l'État, et donnant toutes facilités à Pombal pour l'exportation de ses vins et ceux de ses associés de Porto. On avait travaillé nuit et jour au percement de ce canal, qui reliait à la mer l'entrepôt du marquis, édifice gigantesque dont la nation fit tous les frais et où s'entassent d'innombrables tonneaux. Certains étaient si volumineux, qu'il entrait plus de vin dans chacun d'eux que dans trente tonneaux ordinaires. On eût dit des vaisseaux[3]. « Le marquis de Pombal, » nous apprend Lebzeltern, « s'est fait donner par le roi, à la Granja, une terre de plusieurs milles d'étendue[4], » et « quand il entreprit son voyage de Coïmbre, » voyage dont nous reparlerons dans la suite, « il recevait par jour une allocation de 1,000 florins[5]. »

Une enquête sur ces faits apporte chaque jour des révélations plus accablantes : « Entre autres, on prétend avoir trouvé dans l'Erario un vide de 3 millions de florins, payés sur de simples billets de cet ex-ministre et dont l'application ne donne aucun indice. On remarque dans les fermes une diminution considérable qu'on attribue aux arrangements secrets que le marquis avait pris avec les fermiers, ses favoris, pour en extorquer des sommes importantes. Il a été prouvé que le fermier du tabac lui payait, tous les ans, 100,000 florins, outre le prix de sa ferme, qui est de 2 mil-

1. Lebzeltern à Kaunitz, décembre 1776.
2. Dépêche du 3 février 1761.
3. *Mémoires de Pombal*, t. IV, p. 35, 36.
4. Dépêche du 20 juillet 1773.
5. Dépêche du 22 septembre 1772.

lions. La même fraude a été trouvée dans la ferme des bois de Brézil et dans la Compagnie des vins de Porto..., et l'on s'attend d'un moment à l'autre à la dissolution de cette Compagnie[1]. » Si nous en croyons la même dépêche, Pombal, peu rassuré par les découvertes précédentes, aurait songé à fuir; du moins, le passage que voici nous le montre rassemblant ses richesses avec une précipitation équivoque : « Le marquis, dans l'intervalle qu'il y eut entre son départ de la cour et la mort du roi, se fit avancer par ses locataires un an et demi des loyers de ses maisons, qui rendent annuellement plus de 110,000 florins, et emprunta des sommes très considérables sur ses biens et terres. On ne peut deviner quelles étaient ses vues, lui qui devait posséder beaucoup d'argent comptant, outre 9 millions de florins qu'on dit qu'il a placés sur les banques d'Angleterre et de Hollande[2]. » Ailleurs, Lebzeltern nous dit encore : « On pourra sans doute le taxer d'ambition et d'avidité. La première de ces passions l'avait porté à écarter du trône le mérite, à disgracier trop légèrement ceux qui lui causaient de l'ombrage, à environner le roi, la famille royale d'esprits faibles et peu à craindre, afin de conserver plus sûrement son ascendant sur l'esprit de son souverain et cimenter son despotisme. La seconde l'avait conduit à ne laisser couler que dans sa famille les grâces que le monarque dispense, ce qui est assez prouvé par les immenses richesses qui y sont répandues, car, outre les biens qu'il a entassés dans la maison de ses gendres, il possède à lui seul plus de 400,000 florins de rentes en biens fonds[3]... »

Les conclusions de Lebzeltern ne diffèrent pas du jugement de Schoell, qui estime que, « sous prétexte de travailler au bien public, Pombal assouvit son avidité et celle de sa famille; » elles donnent raison au major Dalrymple, quand il affirme que, « dans son ministère, le marquis de Pombal amassa d'énormes richesses; que, parti d'un bien petit commencement, lui seul sait à quoi se monte sa fortune actuelle. »

Comte Jean du Hamel de Breuïl.

(*Sera continué.*)

1. Lebzeltern, 29 avril 1777.
2. Ibid.
3. Dépêche du 24 novembre 1776.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

UN AVENTURIER DE SANG ROYAL INCONNU.

THOMAS DE LA MARCHE, BATARD DE FRANCE.

(1322 ENVIRON A 1361.)

Cette étude n'est que le premier chapitre d'une biographie complète de Thomas de la Marche, personnage très curieux et fort peu connu. L'histoire de cet aventurier de sang royal, appuyée sur plus de quarante pièces, inédites pour la plupart, sera incessamment publiée. Si la partie que nous donnons aux lecteurs de la *Revue* n'est pas la plus dramatique, elle est la plus intéressante au point de vue de l'érudition, en ce qu'elle résout le problème de l'état civil du héros. Thomas de la Marche est le premier grand bâtard que l'on connaisse chez les rois de France issus de saint Louis.

I.

Le 4 octobre 1350, un très grand seigneur français, revêtu de superbes armes, escorté d'une trentaine de chevaliers ou d'écuyers portant ses couleurs et précédé de son héraut et de ses pages, se dirigeait vers la cathédrale de Saint-Paul à travers les rues populeuses de Londres. Il sortait du palais de Westminster, où il venait de vaincre en combat singulier un parent du roi de Chypre, en présence du roi Édouard, du prince de Galles, de toute la cour et des plus hauts barons du royaume, dont un grand nombre lui faisaient cortège. Le duel avait fait du bruit dans toutes les cours de l'Europe latine; le vainqueur était le héros du moment. Arrivé sur le parvis, il mit pied à terre, pénétra dans la basilique, déposa les armes avec lesquelles il venait de vaincre, et, — suprême flatterie au peuple anglais, — il les voua à saint Georges, patron de l'Angleterre.

Le nom de ce seigneur aux allures héroïques, âgé alors de trente ans à peine, le roi Édouard dont il fut l'hôte les jours suivants nous l'a transmis lui-même, et les chroniqueurs contemporains l'ont répété. Il s'appelait Thomas de la Marche, bâtard de France.

Ne le cherchez pas cependant au milieu des généalogies de la maison de France, ce serait peine inutile. Il est absent de nos histoires générales. Nos nombreux dictionnaires biographiques n'ont pas octroyé une ligne, parmi tant de gens infiniment plus obscurs, à ce fils de France, qui fut chevalier du roi Jean et de Charles V, membre du grand conseil, ambassadeur en Allemagne, gouverna un instant les provinces centrales, les défendit avec courage, parfois avec succès contre l'invasion anglaise, se battit dans toute l'Europe, eut le don d'inspirer de grandes affections et de puissantes haines, et se rendit célèbre par sa rébellion presque autant que par ses actions d'éclat. Ce mystérieux personnage est, somme toute, un des acteurs épisodiques les plus intéressants de ce siècle en ébullition.

Même oubli de la part des historiens de province. Il n'est pas signalé par ceux du Poitou et de la Normandie, où il eut des domaines pendant quelque temps, de l'Artois, de la Picardie, de la Bretagne et des autres pays où il fit la guerre, de la Franche-Comté à laquelle il se rattachait par des liens d'origine, de l'Ile-de-France où il fut possessionné et où il naquit, suivant toute apparence. Chez les annalistes de l'Auvergne, où il était fixé à la fin de sa vie, on ne trouve guère plus de renseignements jusqu'à ces dernières années. Baluze et les auteurs de l'*Ancienne Auvergne* ne prononcent pas même son nom. Ceux de l'*Ancien Bourbonnais* et les divers historiens de cette province l'ont de même ignoré, malgré les services qu'il leur rendit. Mazure, publiant une pièce à l'appui de son *Auvergne au XIVe siècle*, dans laquelle il se trouve accessoirement cité, n'a pas su et ne s'est pas inquiété de savoir qui il était. Ni le *Dictionnaire statistique du Cantal*, de Ribier, ni le *Dictionnaire historique*, en cinq volumes, du même département, les seuls travaux de quelque importance qui aient paru sur ce pays, ne nous en apprennent rien, malgré les péripéties de sa lieutenance dans les Montagnes. Chabrol, au quatrième volume des *Coutumes d'Auvergne*, consacré à l'historique des fiefs, se borne à le mentionner dans la nomenclature des seigneurs de Nonette. Le *Nobiliaire d'Auvergne* et les auteurs locaux venus après Chabrol jusqu'à une époque très récente se contentent de reproduire la mention du coutumier. Le manuscrit de Dom Coll, à la bibliothèque de Clermont, ne le nomme que pour le faire vivre longtemps après sa mort.

Un savant belge, le baron Kervyn de Lettenhove, est le premier

qui lui ait accordé une courte note dans sa belle édition des *Œuvres de Froissart* (XXII, 157, et IX, 580). Il l'y suppose fils de Philippe de Valois, mais sans vider la question. Siméon Luce, de l'Institut, l'éditeur de la *Chronique des quatre premiers Valois*, où il figure, n'hésite pas à en faire un Lusignan dans son *Histoire de Du Guesclin* (I, 496). Mon regretté ami Augustin Chassaing, juge au Puy, qui fut aussi un érudit de grande valeur, a émis la même opinion dans la préface de son *Spicilegium Brivatense*, édité en 1886 (p. VIII), sans en fournir plus de preuves que Siméon Luce. Si bien que la dernière personne qui se soit occupée de lui, M. Maurice Chanson, en présence de ces affirmations contraires dépourvues de la sanction des textes, conclut que Thomas de la Marche est un personnage énigmatique[1].

Une des raisons qui ont le plus épaissi les voiles jetés à dessein au XIVe siècle sur l'origine de Thomas de la Marche par tout ce qui touchait en France à la maison royale est le grand nombre de familles homonymes existant de son vivant et du vivant de son père. Depuis « Monseigneur de la Marche, clerc du roi, » en 1269[2], Robert de la Marche, conseiller au Parlement, en 1288[3], « Monseigneur de la Marche, clerc et chancelier de France, » en 1316[4], Guillaume de la Marche, chevalier, bailli des foires de Mâcon vers la fin du premier tiers du XIVe siècle, ancêtre d'Olivier de la Marche, chancelier du duc de Bourgogne, l'auteur des Mémoires[5], un autre Guillaume de la Marche, « de la vicomté de Paris, » écuyer en 1339[6], chevalier en 1352[7], un troisième Guillaume, sénéchal du Limousin en 1355[8], et

1. *Deux châteaux royaux en Auvergne sous les premiers Valois* (*Revue d'Auvergne*, 1887).

2. *Histoire de Languedoc*, éd. Privat, VIII, col. 1879, 1666, 1669, 1670. Il était d'Agen.

3. Boutaric, *Inventaire des Actes du Parlement*, II, n° 1490B, etc...

4. Trésor des chartes, reg. XXXIV, fol. 33. Il était chanoine de Noyon.

5. Préface des *Mémoires d'Olivier de la Marche* (collection Michaud et Poujoulat).

6 et 7. Arch. nat., Sceaux de la collection Clairambault, rayon 70, p. 5421. — Inventaire de cette collection, p. 594, n° 594. — A cette même page, sceau de Bernard de la Marche, écuyer, capitaine du château de Jonzac en 1340.

8. Antoine Thomas, *États provinciaux de la France centrale sous Charles VII*. I, 262, 335, 337; II, 37. — Ce Guillaume de la Marche avait des biens à Giat, en Auvergne, arrondissement de Riom (Arch. municipales de Riom, inventaire Boyer). Sa famille était de la province de Marche, qui confinait à la Basse-Auvergne et à la Combrailles. M. Thomas cite Aimeric de la Marche, sénéchal de Beaucaire peu après 1402, commissaire du roi en Marche, d'où il était originaire, en novembre 1425, mort avant le 3 février 1433, père de Louis, vivant en 1433, et de Jean, « bâtard de la Marche, » chevalier le 28 avril 1436, homme d'armes au service des États de Marche (*États prov.*, *loc. cit.*).

j'en passe beaucoup d'autres, jusqu'aux comtes de la Marche, des maisons de Lusignan et de Bourbon, le champ était vaste où l'on pouvait s'égarer.

Il y eut au moyen âge des fiefs ou des familles chevaleresques de ce nom en Marche, en Auvergne[1], en Bourbonnais, en Combrailles, en Limousin, en Nivernais, en Bourgogne, dans tous les coins de la France, parce que Marche signifie frontière et qu'il y eut partout des frontières.

Pour toutes ces raisons, nous serons obligé de soumettre les documents contemporains à une sévère critique. Il y aurait quelque légèreté à introduire dans la famille des rois de France un membre qui ne lui appartiendrait pas.

II.

C'est de l'Angleterre que nous viennent les documents contemporains où la royale origine de Thomas de la Marche se trouve le plus nettement affirmée. Une lettre d'Édouard III, roi d'Angleterre, du 4 juin 1350, rédigée en latin, l'appelle *Thomas, le Bastard de France, miles*[2]. Une seconde lettre du même prince, datée du palais de Westminster comme la précédente, le nomme *Thoma de Marchia, bastardus Franciae, miles*[3]. On ne saurait sérieusement prétendre qu'il s'agit du pays et non de la famille de France. Édouard dit « le bâtard de France » comme on disait au même siècle « le bâtard d'Orléans » ou « le bâtard de Bourbon. » La qualification était trop grave dans la bouche du roi anglais, qui parlait de son cousin après tout, puisqu'il était le petit-fils de Philippe le Bel par sa mère Isabelle de

1. En Auvergne, un contemporain de Thomas de la Marche, Thomas de Montmorin, né à peu près à la même date, fut avec lui seigneur en partie d'Auzon (Haute-Loire), fut comme lui parent des vicomtes de Narbonne et de la maison royale par sa femme Algaye de Narbonne, épousée à Nonette par contrat du 4 mars 1349 (Baluze, *Maison d'Auvergne*, I, 114, et II, *Preuves de Robert II*), et reçut enfin, en 1382, du comte Jean Ier d'Auvergne et du duc Louis II de Bourbon, la cession « des arrérages de leur terre d'Argence et de la Marche » pour l'aider à payer sa rançon (*Généalogie de Montmorin*, par Mme la comtesse de Carneville, bibl. de Clermont). Son fils aîné Geoffroy eut des terres dans la châtellenie de Nonette, pour lesquelles il hommagea, en 1369, au duc de Berry (même généalogie). Son descendant, Jean II de Montmorin, était, en 1553, « seigneur du Theil, de la Marche et des Préaux » (*Nobiliaire d'Auvergne*, IV, 289). C'est juste assez pour avertir du danger des généalogies par à peu près. Les deux personnages sont parfaitement différents et leurs armes n'ont aucun rapport.

2. Rymer, *Foedera et conventiones*, III, 1re partie, p. 54.

3. *Ibid.*, p. 56.

France et le propre neveu de Philippe VI de Valois. La seconde lettre était destinée à être montrée au roi Jean, son cousin germain, et, de ce roi à l'autre, « bâtard de France » signifiait bien évidemment le bâtard de la maison de France et non le bâtard originaire de France. De plus, l'emploi de la langue française dans la lettre latine du 4 juin, pour la qualification de Thomas de la Marche, prouve que ce n'est pas seulement en Angleterre, mais en France aussi, que l'on appelait Thomas « le bâtard de France. » Et alors disparaît toute possibilité d'expliquer l'appellation par le lieu d'origine, parce que dire en France d'un Français qu'il est de France, c'est ne rien désigner du tout. Enfin, le titre de chevalier suivait toujours immédiatement le nom de famille et précédait le nom de fief, à plus forte raison le nom du lieu d'origine. Thomas était donc un bâtard de la maison de France.

Les chroniqueurs anglais contemporains d'Édouard et de Thomas de la Marche se sont chargés de préciser. La Petite Chronique de Geoffroy Le Baker de Swynebroke, terminée en 1356, dit de lui : « Thomas de la Marche, Français de nation et fils du roi Philippe, récemment décédé, mais fils illégitime[1]. » La Chronique de Saint-Alban, écrite de 1328 à 1388 par Thomas de Walsingham, moine de ce célèbre monastère, lui donne en 1350 la même filiation : « fils bâtard de Philippe, roi de France[2]. »

Quant aux historiens anglais modernes, ils n'ajoutent rien aux sources qu'on vient d'indiquer. L'auteur de la Chronique générale d'Angleterre, John Stow, désigne ainsi notre personnage : « Thomas de la Marche, né en France et fils bâtard de Philippe, dernier roi de France de ce nom[3]. » Josua Barnes, auteur de l'*Histoire de la vie du roi Édouard III*, imprimée en 1688 à Cambridge, le nomme tantôt « un chevalier de France, appelé Thomas de la Marche, frère bâtard de Jean de Valois, roi de France, » tantôt « le Bâtard de France » et tantôt « Thomas de la Marche » tout court[4]. Enfin, Sir

1. *Chronicon Galfridi le Baker de Swynebroke*, éd. E. M. Thompson (Oxford, 1889), p. 112.

2. *Chronicon Angliae ab anno Domini* 1328 *usque ad annum* 1388, éd. Thompson (London, 1874, Rolls series), p. 29. — Voir aussi : *Chronicon Monasterii S. Albani*, de Thomas de Walsingham, éd. H. J. Riley (London, 1863), vol. I, p. 275. — Walsingham prénomme, par erreur, le bâtard Jean : *Dominum Johannem, bastard, filium Philippi regis Francorum*, confusion provenant, sans doute, du prénom d'un autre La Marche que nous retrouverons ou de celui de Visconti.

3. *Annales or a General Chronicle of England*. London, 1631, p. 350.

4. « A Knight of France called Thomas de la Marche, bastard, brother to John de Valois, the frank king... Bastard of France. Thomas de la Marche » (*The history of life of King Edward III*, in-fol., ch. x, nos 6-8).

George James, historien du Prince Noir, le qualifie « Thomas de la Marche, fils naturel de Philippe de Valois[1]. »

Le fait qui a amené ces chroniqueurs et ces historiens anglais à s'occuper de Thomas était le duel retentissant de ce bâtard royal avec Visconti. Ce prince et le roi d'Arménie s'en étaient mêlés, ainsi que les généraux de l'armée des croisés. Il avait le roi Édouard pour juge, l'élite de l'Angleterre pour témoin, le palais du roi pour théâtre. L'attention publique se trouvait fixée sur la personne de Thomas de la Marche avec un tel éclat et donnait une telle publicité aux armes arborées par le champion français dans la lice, à la face de toute la cour, des grands officiers de la couronne et des plus illustres personnages du royaume, dont un bon nombre avait, comme le maitre, des parents en France, qu'il n'y a pas de place pour l'erreur chez les contemporains; surtout pour une erreur affectant les deux familles royales de France et d'Angleterre. Si donc le bâtard de France a été présenté par eux à l'histoire comme le fils de Philippe de Valois, c'est bien qu'il avait alors de cette qualité une possession d'état publique, notoire et non contredite.

Les documents contemporains français confirment ceux de l'Angleterre.

C'est ainsi que Jeanne de Penthièvre, dite la Boiteuse, duchesse de Bretagne et vicomtesse de Limoges, par donation du duc Jean III son oncle, mort sans postérité légitime, l'appelle son « amé *cousin* » dans les lettres du 25 août 1351[2]. Jeanne la Boiteuse est par son mari, Charles de Blois, petit-fils de Charles de Valois, la cousine germaine du roi Jean[3].

Le duc Louis II de Bourbon l'appelle « nostre cher et aimé *cousin* messire Thomas de la Marche, seigneur de Nonette, » au mois de janvier 1361[4], et Thomas de la Marche donne la réciproque à son « très cher *cousin* le duc de Bourbon » dans une décision officielle de 1360[5]. Louis de Bourbon est le cousin du roi Jean, puisqu'il descend comme lui et au même degré de saint Louis en ligne directe et qu'en outre il est le fils d'Isabelle de Valois.

1. « Thomas de la Marche a naturel son, it is said, of Philippe of Valois » (*The history of the life of Edward the Black Prince*, II, 75-78). Les mots *It is said* visent une lettre dans laquelle Thomas était dit, etc...

2. Bibl. nat., collection Clairambault, rayon 21, p. 1517.

3. Charles de Blois, tué en 1364 à la bataille d'Auray, était fils de Guy de Châtillon, comte de Blois, et de Marguerite de Valois, sœur du roi Philippe VI et fille comme lui de Charles de Valois.

4. Arch. municipales de Saint-Flour, ch. III, art. 2, n° 10. Orig. sur parchemin.

5. Ibid., ch. VI, art. n° 2. Orig.

Le régent Charles, depuis Charles V, l'aîné des petits-fils de Philippe de Valois, lui donne aussi du *cousin* dans une lettre du 28 avril 1359[1]. Ce n'est pas de son chef, il serait son neveu si la famille royale avait reconnu le bâtard, mais du chef de sa femme, Jeanne de Bourbon, fille du duc Pierre Ier et d'Isabelle de Valois, sœur du duc Louis II par conséquent. Jeanne de Bourbon était, avant d'être sa femme, sa cousine et celle du roi Jean.

Le 26 juin 1360, Thomas de la Marche qualifie encore de *cousin* le vicomte de Narbonne sans le désigner autrement[2]. Ou ce vicomte de 1360 est Aimery VII[3] de Narbonne, parent de la famille royale, puisque, le 13 janvier 1357 (1358), Jean de France, comte de Poitiers, plus tard duc de Berry et d'Auvergne, fils alors non marié du roi Jean, le qualifie de « cousin[4]; » ou il s'agit d'Amaury II de Narbonne, seigneur de Talairan, gouverneur du Rouergue pour le comte de Rodez, petit-fils du vicomte Amaury Ier; et celui-là aussi était, par sa femme, Aude de Clermont, arrière-petite-fille de saint Louis, l'allié de la maison de France[5].

Ainsi, tout dans la parenté certaine de Thomas de la Marche en France ramène à la famille royale. Ses parents sont bien ceux d'un fils de Philippe de Valois.

Au premier abord, en voyant les relations intimes de Thomas de la Marche avec les ducs Pierre Ier et Louis II de Bourbon, on serait tenté de le rattacher aux comtes de la Marche de cette maison; mais cette conjecture ne résiste pas à l'examen. Le comté de la Marche n'est entré chez les Bourbons qu'en 1327 par la cession qu'en fit Charles de Valois à Louis Ier de Bourbon en échange d'autres terres. Si Thomas eût été le fils de Louis Ier, le duc Louis II, petit-fils de ce prince[6], l'aurait d'ailleurs traité d'oncle et non de « cousin, » comme il le fait dans ses lettres. De même, il l'eût appelé son frère si Tho-

1. Arch. municipales de Riom, n° 1028 de l'Inventaire des titres de Riom, par Marquis (Arch. départementales du Puy-de-Dôme).

2. Arch. municipales de Saint-Flour, ch. II, art. 1, n° 18. Orig., Pièces justif.

3. Frère puîné et successeur du vicomte Amaury III, qui testa en sa faveur le 4 août 1337 et mourut sans postérité, à Montpellier, le 28 février 1341. Aimery VII, vicomte de Narbonne, vivait encore en 1366 (*Hist. de Languedoc*, éd. Privat, IX, 56, 423-426, 481, 783, 812, 1006, 1007-1126, 1174, etc., et p. 207, 208, 422). Il avait été, en 1358, gouverneur et capitaine général du Languedoc. Il exerça ces fonctions jusque vers la fin de 1359.

4. *Hist. de Languedoc*, éd. Privat, IX, p. 677.

5. Baluze, *Hist. de la maison d'Auvergne*, I, 377. Aude était fille de Jean de Clermont (en Beauvoisis), baron de Charolais et de Saint-Just, fils de Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis.

6. Louis II le Bon, troisième duc de Bourbon, né le 4 août 1337, mort le 19 août 1410.

mas fût issu du duc Pierre Ier, fils aîné de Louis Ier, né en 1311 et tué à Poitiers en 1356. Jacques, second fils du duc Louis Ier, comte de Ponthieu et de Charolais, reçut aussi, à la vérité, le comté de la Marche en apanage, et on l'appelle parfois Jacques de la Marche; mais, outre que son âge supposerait une paternité bien précoce, il doit être écarté par la raison péremptoire que, si Thomas lui avait dû le jour, il eût été un « bâtard de Bourbon » ou un « bâtard de la Marche » et non un « bâtard de France. »

La situation a cela de bizarre toutefois que, si les cousins de Thomas de la Marche par le sang de France le nomment leur parent, ni le roi Jean, son frère, ni les fils de ce prince, ses cousins germains, ne lui accordent la même qualité dans les actes officiels. En quoi ils imitent la réserve du roi Édouard, qui, tout en ayant pour lui les procédés d'un parent, se borne à le qualifier de « bâtard de France » dans les actes de sa chancellerie. L'anomalie n'est qu'apparente. Cette situation est celle des bâtards royaux acceptés et traités en fait comme tels, mais non légitimés ni reconnus. Nous verrons au récit de sa vie que telle fut la position faite à Thomas de la Marche par la famille royale.

Il est enfin, en cette matière, un contrôle indispensable aux écrits du temps, celui des armes, qui sont la généalogie portative. On peut imaginer, en effet, si invraisemblable que cela puisse être, un concours de coïncidences étranges, supposer une erreur géminée des chroniqueurs contemporains, une famille autre que celle de nos rois apparentée aux mêmes gens sur les points les plus divers du royaume, faire valoir que les documents anglais sont suspects d'erreur pour les choses de France, de malveillance pour nos rois, et rapprocher le vague des termes employés par le roi Édouard de l'absence d'actes généalogiques dans notre pays.

Si, au contraire, les armes parlent le même langage que les chroniqueurs du milieu du XIVe siècle, si Thomas de la Marche portait en France les armes de France en brisure sur d'autres armes, la démonstration sera complète. Nous serons fixés sur la famille de son père et nous serons bien près de celle de sa mère. Jusqu'à ce jour, on n'avait signalé nulle part le sceau de ce personnage. J'en citerai deux échantillons : l'un est une empreinte en cire rouge, en assez bon état et fort lisible, que j'ai eu la bonne fortune de découvrir dans les archives municipales de Saint-Flour au bas de lettres patentes données par lui en cette ville le 26 juin 1360[1]; l'autre, que j'ai fait examiner par un spécialiste, est apposé sur une quittance par lui

1. Arch. municipales de Saint-Flour, ch. II, art. 2, n° 22. Orig.,

délivrée à Paris le 29 août 1351[1]. De ce dernier sceau, très mutilé, il reste des fragments suffisants, parait-il, pour lire les mêmes armes que sur celui de Saint-Flour en les rapprochant. Mais il présente deux différences avec l'autre dont la seconde est essentielle. Il a deux cerfs pour supports, tandis que le petit sceau de Saint-Flour n'a pas de supports. De plus, à l'exergue on lit : « [THO]MAS LO... »

De ces deux mots, le second est incompatible avec le nom patronymique de Thomas de la Marche. Il suppose à la suite du prénom ceux de LO BASTART (et peut-être LO BASTART DE FRANCE), qui s'accorderait parfaitement avec la dénomination que les chroniques contemporaines lui donnent à la même époque ou, pour être rigoureusement exact, six mois avant. Il nous fournirait ainsi un nouvel indice de la transformation que le roi Jean introduisit dans la dénomination que prenait Thomas; mais les armes de France avec le signe de sa bâtardise lui furent laissées, puisqu'elles figurent dans son sceau de 1360.

Ce petit sceau, très finement gravé, présente un aspect de fantaisie artistique pareil à ceux des très grands seigneurs du XIVe siècle. Sur un fond niellé de branchages fleuris, contournés en arabesques, se détache un grand lévrier aux formes élégantes, tête à gauche et coiffé d'un casque ou haubert dont le cimier est encore un chien, celui-là de proportions minuscules, reposant de ses quatre pieds sur le sommet plat du casque. Au cou du grand lévrier est attaché l'écu de Thomas de la Marche. Il flotte dans les airs, incliné sur la gauche, comme s'il était entraîné par l'animal dans sa course.

Le pourtour du sceau ayant été en partie endommagé, on n'y distingue plus les caractères de la légende, sauf, à droite, les lettres DE MA, commencement de DE MARCHIA. Le champ de l'écu est divisé horizontalement en cinq plates-bandes, dont le relief est séparé par autant de lignes, horizontales aussi et profondément creusées. Ce sont les armes des comtes de la Marche du XIIIe siècle et du comté de la Marche du commencement du XIVe : *burelé d'argent et d'azur*[2].

1. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1839, dossier La Marche, pièce 2. Ce sceau, je n'ai pas besoin de le dire, ne peut être conforme avec celui de « Thomas Le Marchand, écuyer, » que l'Inventaire des sceaux de la collection Clairambault de la Bibliothèque nationale décrit ainsi : « Sceau rond de 23 mill. Écu portant trois billettes couchées. Légende détruite. Chevauchée de Flandre. Quittance de gages. 25 octobre 1383 » (Bibl. nat., collection Clairambault, rayon 70, p. 5409, inventaire 5640).

2. Le P. Anselme, *Hist. généalogique de la maison de France*, III, 76 et suiv. — Les bandes d'argent sont lisses, ainsi qu'elles doivent l'être pour exprimer cette couleur; mais, dans les bandes qui séparent celles-ci, on ne distingue pas

Hugues XIII de Lusignan, dit le Brun, comte de la Marche et d'Angoulême, mort en 1303, les portait encore en les brochant de six lions de gueules[1]. Son frère Guy, dit Guiart, et leur père, Hugues XII, burelaient d'argent et d'azur plein[2]. En haut et au côté gauche de l'écu de Thomas de la Marche, un semé de fleur de lys de neuf pièces, dont les émaux ne sont pas visibles, occupe exactement le quart de la surface du champ[3]. Ce sont les lys de France. Thomas les portait en semé comme les « yssus de la couronne[4]. » Seul le roi pouvait user alors de l'écu à trois fleurs de lys plein; les princes du sang étaient tenus de les rompre d'une brisure ou de prendre le semé. Les armes de Thomas de la Marche ne peuvent être confondues ni avec celles des Bourbons-Bourbon, qui ont brisé les trois fleurs de lys d'un bâton de gueules en bande, ni avec celles des Bourbons-La Marche, qui ont pris le semé, mais en le rompant du même bâton de gueules placé en écharpe de gauche à droite. Sa brisure à lui, comme fils de France, est le semé de neuf pièces; sa brisure de bâtard consiste dans le port de ce semé en franc-quartier et à gauche de l'écu. On trouve une partition semblable chez un autre bâtard de la famille royale, son parent et tout à fait son contemporain, Jean de Bourbon, seigneur de Rochefort en Bourbonnais, de Bellenave et d'Ébreuil en Auvergne, fils naturel du duc Louis Ier, petit-fils de saint Louis[5], avec lequel il

les lignes horizontales qui expriment l'azur, soit que la matière ait été absorbée par le trop grand rapprochement de ces parallèles dans un sceau si petit, soit que ce profond burinage ait été voulu pour rendre le *burelé*. Tel qu'il est, le champ de l'écu de Thomas de la Marche dans son sceau des archives de Saint-Flour est identique à celui de Lusignan-La Marche reproduit par le P. Anselme (*Ibid.*).

1. *Galeries historiques de Versailles*, VI, 1re partie.

2. P. Anselme, *loc. cit.*, III, 80.

3. Les fleurs de lys, quelque peu écrasées par une pression de 530 ans, se rejoignent par les extrémités. La comparaison de ce sceau avec d'autres des mêmes archives et de la même époque ayant subi la même pression, tels que celui de la chancellerie des Montagnes, qui était également semé de fleurs de lys, ne permet pas de douter que l'écu de Thomas de la Marche ne soit fleurdelysé de neuf pièces. L'examen à la loupe confirme cette lecture.

4. *Mémoires d'Olivier de la Marche*, ch. v, 1re partie (collection Michaud et Poujoulat, III, 344). Ils relatent un traité après « un grand débat » entre la branche de Valois et la branche de Bourbon, au sujet de leurs armes. Les Bourbons disaient que Robert, sire de Bourbon, « portoit l'escu à trois fleurs de lys, comme fils du roy de France; et ceux de Valois disoient qu'il devoit porter seulement *semé, comme les autres yssus de la couronne, ou rompre l'escu par telle manière que différence y fust, comme entre le Roy et ses parens.* » Les Bourbons préférèrent la brisure au semé et adoptèrent le bâton de gueules en bande sur les trois fleurs de lys.

5. Le P. Anselme et les autres généalogistes de la maison de Bourbon, y com-

a dû se rencontrer d'autant plus souvent qu'il était, nous le verrons, tout particulièrement lié avec le duc Pierre Ier frère de Jean, et avec son neveu le duc Louis II. Jean de Bourbon porte aussi le semé des fleurs de lys paternel en franc-quartier; mais, comme son cousin le bâtard de France les porte à gauche, il les arbore à droite[1].

Les armes de Thomas de la Marche se lisent donc ainsi sans conteste : *Burelé d'argent et d'azur, qui est La Marche; au semé de fleurs de lys de neuf pièces, porté en franc-quartier à senestre, qui est de France.*

Ici encore, les documents et les emblèmes se prêtent un concours parfait. Par lettres données à Paris au mois de novembre 1350, le roi Jean lui octroya l'autorisation de porter, lui et ses descendants, « les armes du comté de la Marche[2]. »

Si les lettres de 1350 ne parlent pas des armes de France, c'est que Thomas les portait déjà. Ayant la possession d'état très publique et le nom même de bâtard de France, il en avait nécessairement les emblèmes; on ne comprendrait pas, avec les mœurs du temps, un « bastard de France » recevant dans les cours souveraines cette dénomination et paraissant dans les cérémonies avec un écu non conforme à une telle origine. Seulement il devait les porter seules ou comme pièce principale; c'est ce que le roi de France ne voulut pas. Avec son ordonnance de 1350, il arriva à substituer, comme pièce principale de l'écu, les armes maternelles. Peut-être aussi Jacques de Bourbon, alors comte de la Marche, contestait-il au remuant bâtard le droit de peindre sur son pennon des armes qui pouvaient passer pour l'expression d'ambitieuses espérances.

pris les modernes, tels que M. Dussieux (*Généalogie de la maison de Bourbon*. Paris, Lecoffre, 1869, p. 4), attribuaient par erreur la paternité de Jean de Bourbon, seigneur de Rochefort, à Pierre Ier, second duc de Bourbon, fils de Louis Ier. Leur erreur est certaine. En effet, Jeanne de Bourbon, femme de Guy VII, comte de Forez, et fille de Louis Ier, premier duc de Bourbon, le nomme « notre chier et bien aimé frère... notre frère naturel » dans la donation qu'elle lui fit, en avril 1363, du château de Beçay-le-Guérant (Arch. nat., Bourbons, p. 1378, n° 3090). Marie de Hainaut, veuve du duc Louis Ier, l'appelle « notre bien aimé Jehan de Bourbon, chevalier, fils naturel de nostre cher seigneur, » dans une donation qu'elle lui fit également en 1351 (ibid.). Stevert ne s'y est pas trompé (*Hist. des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*. La Mure, nouvelle édition, II, 32, note). En revanche, Stevert conteste que le bâtard Guy de Bourbon, sire de Classy, ait été le fils de Pierre Ier, comme l'ont assuré sans preuves Anselme (*Grands officiers de la couronne*), Baluze (*Hist. de la maison d'Auvergne*, I) et d'autres, sans en fournir de preuves.

1. Il portait *d'argent au franc-quartier de Bourbon*, d'après le *Livre des hommages de la comté de Clermont* (La Mure, *loc. cit.*).

2. Arch. nat., JJ 80, n° 135. Pièces justif.

Toujours est-il qu'après cette ordonnance Thomas continua de porter les armes de France en franc-quartier sur l'écu de la Marche; que ses actes les plus officiels comme délégué du pouvoir royal dans les provinces sont scellés de la sorte dix ans après, sans qu'on connaisse une seule opposition de la cour; d'où la preuve matérielle qu'il conserva sa possession d'état de bâtard de France jusqu'à la fin de sa vie.

III.

Le bâtard de maison princière au XIVe siècle a une tout autre situation que dans la société moderne. Il est mieux accueilli par l'opinion et plus hautement patronné par la famille, à moins que la raison d'État ne s'en mêle. Et, même lorsque des considérations d'ordre politique empêchent de le légitimer ou de l'avouer d'une manière officielle, il est fort rare que le devoir d'assurer son existence soit complètement négligé par son père ou par le frère aîné. Ce serait donc une objection de quelque poids contre la royale origine de Thomas de la Marche, si l'on était certain que Philippe de Valois ne l'a pas doté et que Jean le Bon n'a rien fait pour lui. A l'inverse, la constitution d'un apanage par le roi Philippe VI serait, il en faut convenir, une confirmation éloquente des documents contemporains. Or, c'est précisément ce qui est arrivé.

Philippe VI lui constitua une donation, nous en avons la preuve par des lettres de Charles V, données au mois de juillet 1358, huit ans après la mort de son grand-père Philippe[1]. Le roi Philippe n'attendit pas d'être à l'heure de la mort pour accomplir ce devoir de conscience; le testament était d'ailleurs un acte par trop solennel pour y consigner l'existence de son fils illégitime. Ni dans celui qu'il fit à Arras le 24 mai 1347[2], ni dans celui rédigé à Vincennes le 2 juillet 1350[3], il ne légua rien à Thomas et ne mentionna aucun bâtard. Mais, de son vivant, il lui assura par donation le nécessaire, suivant l'usage qui voulait que les jeunes princes reçussent en sortant de l'adolescence des revenus « pour tenir leur état. » Jean II le Bon, fils du roi Philippe, améliora la situation du bâtard par des dons nouveaux[4], et Charles V renchérit sur son père[5].

Peut-être même Charles le Bel, par un mouvement qui serait, nous

1. Arch. nat., J 622, n° 74, et JJ 86, n° 182, fol. 58.
2. Arch. nat., J 404, n° 33.
3. Ibid., n° 34.
4 et 5. Arch. nat., J 622, n° 74, et JJ 86, n° 182, fol. 58.

le verrons, le comble de la bonté, le gratifia-t-il également[1]. En laissant Charles le Bel de côté, il est certain que trois générations successives de rois de France se sont intéressées au sort matériel du fils de Philippe de Valois. La maison royale a rempli son devoir.

Elle l'a rempli toutefois modérément, en le subordonnant à ses intérêts politiques. Il est possible que nous ne connaissions pas tous les dons que Thomas de la Marche a reçus d'elle avant l'époque tardive où elle se détermina à remplacer par des fiefs les rentes qu'elle lui avait constituées. Des trois donations de terres dont j'ai pu recueillir les preuves écrites, l'une était en Poitou, l'autre en Normandie, la troisième en Basse-Auvergne; une quatrième, moins prouvée et néanmoins fort supposable, était située dans la banlieue de Paris, où Thomas eut des droits qu'expliquerait la qualité de vidame d'Argenteuil[2]. Ces donations furent pour la plupart faites « à vie » seulement. La plus considérable et la plus ancienne fut une rente annuelle et viagère de 2,000 francs sur le trésor royal. On la trouve servie par le roi Jean dès avant 1356. Ce fut là, il n'est guère permis d'en douter, l'apanage constitué *ad decenter vivendum* par Philippe de Valois à son fils et auquel Charles V fait allusion dans ses lettres de 1358.

Ces 2,000 francs représentaient une centaine de mille francs de rente en valeur relative de nos jours[3]. C'était la gêne pour un bâtard de roi par ce temps de luxe fou chez les grands. C'est pourquoi La Marche passa sa vie, l'amour des aventures aidant, à louer son épée aux divers souverains de l'Europe.

De l'ensemble et de la nature de ces libéralités se déduit très net-

1. Charles V, alors simplement régent pendant la captivité de son père, dit, en juillet 1358, à propos de l'hommage de la seigneurie d'Auzon par Thomas de la Marche, que celui-ci lui a fait aussi l'hommage « des autres dons à ly faiz par nos prédécesseurs Roys de France, tant à l'héritage, à vie, comme aultrement » (Arch. nat., J 622, n° 74). Si Charles ne compte pas son père, vivant et toujours roi, parmi ses prédécesseurs, cette expression comprendrait nécessairement deux rois au moins, c'est-à-dire Charles le Bel, en outre de Philippe de Valois.

2. Dans un accord constaté par arrêt du Parlement du 16 février 1355, les moines du monastère d'Argenteuil donnent mainlevée d'une opposition par eux faite sur une créance due à Guillaume Vimont, fondé de procuration de Guillaume Le Cuvelier, à condition que les sommes dues soient payées « pour moitié à Thomas de la Marche, chevalier, » et pour moitié seulement audit Guillaume Vimont (Arch. nat., X[1a] 9).

3. Cette proportion de 1 à 50 environ est celle de l'Auvergne. Si l'on tient compte du prix de toutes les choses entrant dans la dépense courante de l'homme, une personne ayant 1,000 fr. de revenu en 1360 y était au moins aussi riche qu'on le serait avec 50,000 fr. de rentes de nos jours.

tement l'esprit de conduite de la maison royale envers son bâtard. Lui donner de quoi vivre, ne pas lui constituer de grand apanage territorial dans une même province pour ne pas l'y faire trop puissant, l'entraver dans la fondation d'une famille en ne lui donnant que des usufruits. Les exemples ne manquaient pas de troubles apportés dans l'État par les bâtards royaux, et ils étaient bien connus des conseillers de la couronne. Philippe VI n'était pas mort de quinze ans que Henri de Trastamare, fils naturel d'Alphonse XI, roi de Castille, et d'Éléonore de Guzman, détrônait son frère Dom Pedro; et, sans sortir de la famille des comtes de la Marche de la maison de Lusignan, Jacques II de Lusignan, dernier roi de Chypre, fils illégitime de Jean II et de Marie de Patras, ne devait-il pas, au siècle suivant, arracher la couronne de la tête de sa sœur Charlotte? Philippe de Valois laissait un fils père d'enfants mineurs. Que ce fils et son frère Philippe, duc d'Orléans, vinssent à mourir, un bâtard riche et puissant pouvait déchirer, démembrer le royaume ou même l'usurper. Le péril eût été d'autant plus sérieux que Thomas tenait aussi par sa mère à la maison de France et que ses prétentions à la légitimité auraient pu se colorer d'apparences sur lesquelles nous nous sommes expliqué déjà et sur lesquelles nous allons donner de plus grands détails dans le chapitre suivant.

On dut espérer que Thomas se ferait d'Église; on se trompa, il n'en avait guère la vocation. On fit ce qu'on put pour l'empêcher de se marier; on se trompa encore, puisqu'il prit femme. Au mois de juillet 1358, le régent Charles assure un douaire de 2,300 francs de rentes sur terres en Auvergne « à sa femme qu'il a à présent[1], » dit-il en parlant de lui.

Qui elle était, je ne l'ai pu découvrir, mais, à « la bonne et vraie amour » qu'il portait au duc Pierre Ier de Bourbon, aux relations très intimes, affectueuses même, qui existaient de 1358 à 1360 entre lui, le fils aîné et la fille de ce prince, le duc Louis II et la régente Jeanne, on serait tenté de croire qu'elle ne leur fut pas étrangère. Il ne serait même pas impossible qu'elle fût de leur maison, telle, par exemple, qu'une fille de Marie de Bourbon[2] et de Guy de Lusignan prince de

1. Arch. nat., JJ 86, n° 182, fol. 58.

2. Quatrième fille de Louis Ier. Sœur du duc Pierre Ier; de Jacques, comte de la Marche et de Ponthieu; de Jeanne, femme de Guigue ou Guy VII, comte de Forez; de Béatrix, femme de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, tué à Crécy en 1346, puis d'Eudes de Grancey, en Bourgogne; et enfin de Marguerite, mariée en 1320 à Jean II de Sully, puis à Hutin de Vermeilles, chambellan de Philippe de Valois, dont le fils Hutin fut le chevalier des comtes Jean Ier et Jean II d'Auvergne.

Galilée[1], femme en secondes noces de Robert de Sicile, prince de Tarente et d'Achaïe[2]. Lorsque Thomas se rendit à la cour de Chypre, il y fut traité avec non moins d'affection par le roi Hugues IV, père du prince de Galilée[3].

On ne connaît aucune dotation faite à Thomas de la Marche par les Bourbons[4]. Quant à sa femme, le roi Charles V, mari de Jeanne de Bourbon, lui donna une marque manifeste d'intérêt en reportant sur sa tête l'usufruit des fiefs donnés par lui à son mari, pour qu'elle en pût jouir après le décès de ce dernier[5].

IV.

Qui était la mère de Thomas?

Ici nous sommes privés de documents positifs. Ils sont d'une grande réserve au regard de la femme pendant le moyen âge. Dans ce XIVe siècle si corrompu, où les bâtards foisonnent, il semble qu'elle soit sacrée même en ses faiblesses lorsqu'elle est d'illustre race. En 1359, Charles V nommera bien dans un acte « Pétronille dite la Flicharde » comme mère naturelle d'un de ses jeunes officiers[6]; Charles VI ne fera aucune difficulté, à la fin du même siècle, de dire que Floridas Dauphin est né illégitimement de Robert Dauphin, sire de Mercœur, frère de Béraud le Grand, comte de Clermont, et d'Isabelle Rousset, bourgeoise mariée de Saint-Flour ou des environs[7]. Dans son testament, un Guillaume de Murol, grand seigneur d'Auvergne,

1. Fils aîné de Hugues IV, neuvième roi de Chypre et de Jérusalem, et d'Alix d'Ibelin. Le mariage, accordé par contrat du 29 novembre 1328, ne fut ratifié par le roi qu'en 1330 (*les Familles d'outre-mer*, Du Cange, 72; *Hist. de Chypre*, Mas-Latrie, II, 225; *Chron. d'Amadi*). Du Cange, qui ne partage pas l'opinion des autres historiens de Chypre sur la pluralité des enfants du prince de Galilée, fonde uniquement la sienne sur ce fait que Marie de Bourbon n'institua qu'un seul héritier en 1387, son neveu, le duc Louis II de Bourbon (*Ibid.*, p. 73-74); ce qui n'exclurait en rien la pluralité de ses enfants, ceux-ci ayant pu décéder sans postérité avant cette époque; et les filles, d'ailleurs, pouvant avoir été apanagées en argent, suivant l'usage.

2. De la maison d'Anjou. Le mariage eut lieu le 9 septembre 1347.

3. *The history of king Edward III*, ch. x, nos 6-8, p. 452-453 (Cambridge, 1688, in-fol.).

4. Je ne trouve aucune fille illégitime de Bourbon qui puisse avoir été la femme de Thomas. Il faut dire que l'histoire des bâtards et bâtardes de cette maison est insuffisamment faite.

5. Arch. nat., JJ 86, no 182, fol. 58.

6. Arch. nat., JJ 89, fol. 337.

7. Baluze, *Hist. généalogique de la maison d'Auvergne*, II, 359. Lettres de légitimation de 1416.

recommandera sans honte à son frère et à son fils aîné de doter le fruit de ses faiblesses domestiques[1]; au siècle suivant, Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, énumère avec une parfaite simplicité dans le sien (1524) les quatorze enfants illégitimes vivants, provenus de ses chambrières, et dote éventuellement celui qui pourra naître après sa mort de l'une d'elles, « la Gaillarde de Loches[2]. » On trouve le nom de quelques filles de bobereaux dans les lettres de légitimation ou d'autres actes; mais on connaît rarement d'une manière précise la mère coupable si on doit la chercher parmi les très grandes dames. Il faut aller jusqu'à la fin des derniers Valois pour voir les écrivains ou les scribes commencer le brutal déchirement des voiles. Ce n'est que par des inductions que nous arriverons à découvrir la mère de Thomas de la Marche. Elles reposent, à la vérité, sur des bases assez solides pour produire une conviction aussi ferme qu'elle peut l'être en absence d'un acte formel.

Le nom de la mère nous sera livré par le rapprochement du nom et du sceau de Thomas avec les lettres de 1350, l'exécution qui leur a été donnée, l'époque de la naissance de notre personnage et certaines circonstances de sa vie.

Le nom de La Marche, Thomas le portait avant la délivrance des lettres de 1350. Les chroniqueurs et les historiens anglais le lui donnent dès le début de sa carrière (1343-45); le roi Jean n'a fait que mettre les armes d'accord avec lui. Le nom de l'enfant naturel que son père n'avait pas reconnu étant celui de sa mère, d'après les usages et le droit du temps, la mère de Thomas était donc connue sous le nom de La Marche. Sur sa tête à lui, ce nom, féodal d'origine, avait certainement un caractère patronymique; jamais il n'est qualifié « seigneur de la Marche. » Il ne fut pas emprunté à un fief de la Marche quelconque, mais au comté de la Marche, puisque c'est les armes de ce comté qu'il fut autorisé à prendre. La combinaison de ces deux éléments, noms et armes, indique donc que sa mère fut une comtesse de la Marche. Quant à lui, non seulement il n'eut jamais le comté de la Marche, mais on ne trouve pas qu'il y ait jamais possédé un pouce de terre.

Et cependant c'est les armes du comté et non pas celles des comtes de la maison de la Marche, c'est-à-dire celles des Lusignan[3], chez

1. Arch. départementales du Puy-de-Dôme. — Analyse de ce testament dans l'*Hist. du château de Murol*. Mathieu, Clermont, 1870, p. 47 v°.

2. Baluze, *loc. cit.*, II, 745.

3. Hugues XII de Lusignan, comte de la Marche de 1256 à 1270, portait le burelé plein, avec un chien sur la croupe de son cheval (Anselme, *loc. cit.*). Le sceau de Hugues XIII offre le burelé chargé de six lions. Le burelé ne figure

qui ce nom était devenu patronymique depuis le milieu du XIIIe siècle au moins[1], que le roi Jean donne à Thomas! Et Thomas les porte depuis au plein de son écu comme armes principales, à la place où il est d'usage que les bâtards non reconnus ou légitimés mettent les armes maternelles! L'expression est trop peu usitée encore pour ne pas avoir été employée à dessein avec une signification particulière. Elle implique précisément l'exclusion de la maison de Lusignan; il n'y eut en effet « d'armes du *comté* de la Marche » qu'après la mort du dernier comte de la maison de Lusignan, dite de la Marche, en 1308, et l'annexion de ses comtés de la Marche et d'Angoulême à la couronne.

A cette époque, Philippe le Bel organisa ces deux provinces, créa dans chacune une chancellerie royale et leur donna un sceau où figuraient, avec les armes de France, celles des Lusignan[2], qui avaient possédé les deux fiefs pendant sept ou huit générations[3]. Le sceau du comté d'Angoulême, après l'annexion, a été décrit par Michon, qui en a reproduit le fac-similé relevé sur un acte de 1309. Il est mi-parti France ancien et Lusignan, le fleurdelysé de France à senestre, le burelé de Lusignan à dextre[4]. Pareillement, sur le sceau de la chancellerie, c'est-à-dire du comté de la Marche, furent gravées les armes

qu'au contre-sceau de celui de son frère Guyard, dernier comte de la Marche, mort en 1308. Au droit, Guyard porte un chien sur la croupe de son cheval lancé au galop, et sous le cheval, à l'olifant, est une branche de chêne. Au contre-sceau, l'écu est entouré de fougères rappelant la seigneurie de ce nom, dans l'encadrement d'une rosace sextilobée. — Sceau de Yolande de la Marche, femme d'Hélix de Pons, comtesse usufruitière de la Marche de 1308 à 1314 : la comtesse debout et de face, en manteau vairé, tient un faucon sur le poing. Contre-sceau : écu portant une fasce (Michon, *Statistique monumentale de la Charente*, planches). A remarquer qu'Yolande ne porte pas Lusignan.

1. *Guido de Marchia*, frère de Hugues VII de Lusignan, comte de la Marche, est témoin d'un hommage en 1251 (*Hist. de Languedoc*, VIII, col. 1290).

2. Boissonnade, *Quomodo comites Engolismenses erga reges Angliae et Franciae se gesserint, et comitatus Engolismae atque Marchiae regno Francorum adjuncti fuerint* (1152-1328). Angoulême, Chasseignac, 1893, p. 125. — Ce travail n'est que le prélude d'un ouvrage beaucoup plus considérable sur les comtes de la Marche et d'Angoulême pour lequel l'auteur a analysé les archives d'Angoulême relatives à son sujet, en outre des autres dépôts, et doit produire ou citer plus de deux cents chartes inédites.

3. Les droits des Lusignan au comté de la Marche, puisés dans le mariage de Hugues V avec Almodie de la Marche, au XIe siècle, triomphèrent avec Hugues IX, qui s'empara du comté en 1199, le perdit l'année suivante, le recouvra de 1205 à 1207, en consolida la possession par traité avec Jean Sans-Terre en 1214, et son fils Hugues X y ajouta le comté d'Angoulême, par son mariage en 1219 avec Isabelle, comtesse d'Angoulême, veuve du roi Jean Sans-Terre.

4. *Statistique monumentale de la Charente*, planches. Michon.

des anciens comtes de la Marche du sang de Lusignan avec rappel des armes de France, soit dans l'écu, soit dans le contre-sceau[1]. Les burels de Lusignan associés aux fleurs de lys de France devinrent dès lors les armes propres du comté de la Marche; de même que les armes des rois devinrent celles du royaume. Il suit de là que porter les armes du comté de la Marche, « arma comitatus Marchiae, » comme armes maternelles au milieu du XIVe siècle, c'est rappeler une naissance postérieure à l'annexion du comté de la Marche au domaine royal et une mère comtesse de la Marche après l'extinction de la dynastie de Lusignan.

L'observation a son intérêt. Quand on parle du comté de la Marche à propos de gens vivant au commencement du XIVe siècle, on pense si bien malgré soi aux Lusignan que les armes et le nom de Thomas de la Marche ont fait illusion à MM. Augustin Chassaing et Siméon Luce. Ils ont cru, sur la foi l'un de l'autre d'ailleurs[2], que Thomas était soit le fils d'une Lusignan, soit « un chevalier de la maison de Lusignan. » Je n'ai pas échappé plus que les autres à cet hypnotisme, avec cette différence toutefois que, connaissant le père par la découverte du sceau et de certains textes inconnus de ces savants, je cherchais tout d'abord le sang de Lusignan dans les veines de sa mère. Il n'y a jamais coulé.

A la réflexion, le premier doute naît de l'absence d'intérêt à dissimuler en 1350 l'origine de la mère, les comtes de la Marche de la dynastie de Lusignan étant éteints depuis quarante-deux ans, les dernières femmes de cette maison depuis plus de vingt-cinq ans, nous le verrons tout à l'heure, et les rois de Chypre étant aussi éloignés par la distance que par l'auteur commun et par les armes. Alors, pourquoi ne pas donner carrément les armes des comtes de la Marche ou plus nettement encore celles de Lusignan? Pourquoi cette exception au langage ordinaire? Pourquoi conférer à Thomas le droit de porter l'emblème d'un comté où il n'eut jamais aucun droit personnel? Pourquoi ces détours, si ce n'est pour voiler, dans la mesure du possible, le déshonneur d'une comtesse de la Marche tenant de plus près au trône, tout en respectant le droit du bâtard de porter des

1. Un acte de 1316 des archives départementales de la Creuse (fonds de la Chapelle-Taillefer), délivré sous le sceau de *Guill. de Hericium* (Hérisson), *domicellus, custos sigilli excellentissimi principis domini Karoli, nobilis comitis Marchiae in toto comitatu constituti*, m'est signalé par M. Antoine Thomas. Malheureusement, le sceau de ce titre a disparu. Il n'est pas douteux que le burelé des Lusignan figurait au sceau de la chancellerie du comté. L'exécution donnée aux lettres de 1350 le prouve.

2. Ils ont correspondu à ce sujet.

armes dont les emblèmes exprimeraient avec une suffisante clarté de quelle mère il était issu?

La date de la naissance de Thomas de la Marche transforme ce doute en conviction. Il n'était pas né en 1308, lors de l'extinction des comtes de la Marche de la famille de Lusignan, par le motif que son père Philippe de Valois, né en 1293, n'avait alors que onze ans. On ne peut reculer sa naissance au delà de 1323, par la raison qu'il était chevalier et pourvu d'un commandement militaire important vers 1344-1345, ce qui le suppose majeur de vingt-un ans à cette époque[1]. Sa naissance doit donc être tout d'abord placée entre 1313-1314 et 1323. Or, il est impossible de découvrir une mère à notre personnage dans la maison de Lusignan entre ces deux dates et même à partir de 1308, quelque envie qu'on en ait. Les généalogies prolongées sont insipides. Inévitable dans la circonstance, nous ne tirerons de celle des Lusignan que les éléments indispensables à cette démonstration.

Les trois fils de Hugues XII[2] de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême de 1251 à 1270, emporté par la peste devant Tunis en 1270, moururent tous sans postérité, savoir : Hugues XIII le Brun, décédé en 1303 avant le 1er novembre, Guy, dit Guiart de la Marche, son frère puîné et son successeur, mort en 1308 avant le 24 septembre, dernier comte de sa race, et Guy de la Marche, enfant naturel, moine franciscain, théologien assez connu, vivant encore en 1302. Hugues XII laissait, en outre, quatre filles : Yolande, Jeanne, Marie et Isabelle. Les discuter serait faire une bien inutile injure à leur vertu; elles avaient de vingt-trois à quarante ans de plus que Philippe de Valois. Il en faut dire autant de leur belle-sœur, Béatrix de Bourgogne, femme de Hugues XIII, comtesse douairière mais non pas usufruitière de la Marche, morte en 1328 dans un âge des plus respectables. Elle n'avait du reste rien à voir dans le comté de la Marche comme seigneurie.

Les filles de Hugues XII auraient-elles eu des filles naturelles? On n'en trouve pas la moindre trace. Yolande, l'aînée, « la principale héritière » de ses frères Hugues XIII et Guiart, avait épousé Hélie-Rudel, sire de Pons, seigneur de Bergerac, et mourut en 1314, ne laissant que deux enfants légitimes, Hélie II et Yolande, femme de Foulques, seigneur de Matha; Jeanne, la seconde, mariée vers 1285

1. Usage qui n'était pas sans exception pour les princes du sang légitimes, mais qui n'en comportait guère en dehors d'eux.

2. En prenant la chronologie dressée par le P. Anselme et rectifiée par M. L. Delisle (*Bibl. de l'École des chartes*, 4e série, II, p. 543). Il faudrait supprimer au moins deux générations de Hugues si on ne comptait que les degrés de filiation prouvés.

à Pierre de Joinville, sire de Vaucouleurs, et veuve de lui en 1292, convola, croit-on, avec Bernard Ier-Ézy, sire d'Albret et vicomte de Tartas, et mourut grand'mère en 1321, après avoir testé la même année. Il ne lui vint que des filles du frère du célèbre historien de saint Louis : Jeanne de Joinville, dame de Meath en Irlande et de beaucoup de terres en France, née le 2 février 1286, femme de l'Anglais Roger Mortimer, qui précéda sa mère dans la tombe; Béatrix, née en 1287, et Mahaut, née le 4 août 1291, ces deux dernières religieuses au couvent d'Acornbury en Irlande, dont leur tante paternelle Catherine était prieure le 1er janvier 1315[1]. — Marie de la Marche, troisième fille d'Hugues XII, unie en 1288 à Étienne de Sancerre, comte de Sancerre, était veuve de lui sans enfants en 1309. — Isabelle, mentionnée dans divers actes inédits comme religieuse à Fontevrault et vivante encore en 1304, avait peut-être auparavant épousé un grand seigneur anglais du nom de Jean de Vescy, mort vers 1290.

Je dois à l'obligeance de M. Antoine Thomas, dont on connaît la science, la précision et la compétence particulière en matière d'histoire de l'ancienne Marche, son pays natal, la communication du dernier acte connu des quatre filles de Hugues XII de Lusignan, le testament de Jeanne de la Marche, rédigé le 21 juin 1321[2]. On n'y aperçoit aucun indice, si lointain soit-il, d'enfants naturels.

Dans les branches collatérales, c'est la même chose : aucune femme pouvant avoir été la mère de Thomas de la Marche. Hugues XII, mort en 1270, n'avait qu'un frère, Guy de la Marche, seigneur de Peyrac, Couhé et Fontenay, mort en 1310 sans postérité, laissant pour héritier le roi de France, mais à qui succéda de fait sa nièce

1. Voir notamment à ce sujet : H. Delaborde, *Jean de Joinville et les seigneurs de Joinville*, p. 223-226.

2. « Jeanne de la Marche » y institue pour héritier Geoffroy de Mortimer, « son petit-fils, » mineur; institue Béatrix de Bourgogne, « comtesse de la Marche, » douairière, sa belle-sœur, et Jeanne de Joinville, sa fille, exécutrices testamentaires avec trois hommes d'Église; confie la tutelle de son petit-fils à son clerc Geoffroy Raymond. Elle lègue 50 livres sterling à Béatrix, autant à Mahaut, ses filles puînées, religieuses à Acornbury; ratifie la fondation de la chapelle de Saint-Denis de Peyrac, en l'honneur de saint Louis; donne 100 fr. à l'église de Valence, où elle voulut être inhumée, à côté d'Aimar de Valence, son parent du côté paternel; donne trente-quatre calices d'argent, de un marc et demi d'argent chacun, aux églises de ses terres qui n'en ont pas; 1,000 fr. pour le passage d'outre-mer; 60 fr. pour marier quatre filles pauvres de ses châtellenies de Couhé, Peyrac, Fontenay, de ses terres de Gaillac et de Saintonge (arr. de Cognac); des legs à ses serviteurs. L'acte est daté du mardi après saint Barnabé, apôtre, de l'année 1321. — On connaît ce testament par une expédition du 3 juin 1736 portant au dos : « Collationné à l'original au château de Couhé-Vérac. »

Jeanne, femme de Pierre de Joinville, ainsi qu'il ressort du testament précité. Il eut aussi trois filles, Isabelle, Yolande et Marie, toutes trois mariées[1] et dont on ne connaît aucune descendance irrégulière.

Si l'on remonte à la génération précédente, celle des neuf enfants de Hugues X, mort en 1249, et d'Isabelle d'Angoulême, veuve de Jean Sans-Terre, morte veuve à Fontevrault le 4 juin 1246, on aboutit à un résultat aussi négatif. Hugues X eut, en effet, cinq fils : Hugues XI, dont la descendance directe s'éteignit en 1308; Guy, seigneur de Cognac, Merpins et Couhé, mort sans postérité en 1288 et dont Hugues XIII, son petit-neveu, fut le principal héritier; Geoffroy, seigneur de Châteauneuf et de Jarnac, vicomte de Châtellerault du chef de sa femme Jeanne, dont il eut Geoffroy II de Châteauneuf et Jarnac, mort sans enfants en 1305, et une fille, Eustachie, mariée à Dreux III de Mello en Beauvoisis[2]; Guillaume, seigneur de Valence, Montignac et Rancon, à qui son frère utérin, le roi d'Angleterre Henri III, fit épouser en 1247 Jeanne, héritière du comté de Pembroke; enfin Adémar, évêque de Winchester. — Guillaume de Valence, comte de Pembroke, fut père de deux fils. L'un d'eux, Guillaume, seigneur de Montignac, mourut vers 1283 sans autre héritier que son frère Adémar ou Aimar de Valence, second comte de Pembroke du sang de Lusignan. Dans cette branche de Pembroke on ne portait plus le nom de la Marche. Adémar, époux de Marie de Saint-Paul, partit de ce monde vers 1324. Ce fut auprès de lui, à Valence, que Jeanne de Joinville-La Marche, sa petite-nièce bretonne, voulut être enterrée en 1321. — Des quatre filles d'Hugues X[3], nous n'avons pas à nous occuper; il faudrait deux générations de bâtardes pour atteindre Philippe de Valois, et on ne leur en voit aucune.

Parmi les La Marche non classés de la maison de Lusignan, les dernières recherches n'ont pu faire découvrir que Guy le jeune et Alix de la Marche; le premier tué en 1294 à Limoges dans une rixe avec les Anglais, sans enfants et même sans mariage connus; la seconde, religieuse, élue abbesse de Saint-Ausone d'Angoulême vers 1310.

1. Isabelle à Maurice, sieur de Belleville, Gamaches et Montaigu en Poitou, vivante encore en 1310; Yolande à Pierre de Préaux, seigneur normand, morte en 1306; Marie à Robert de Ferrières, comte de Derby, en Angleterre.

2. Mère de Dreux IV de Mello, seigneur de Châteauneuf, Jarnac, Châtellerault, par succession de son oncle maternel (1306).

3. 1° Alix, femme, en 1247, de Jean du Plessis, comte de Varenne, en Angleterre; 2° Marguerite, femme d'Amaury VIII, vicomte de Thouars, puis de Geoffroy de Châteaubriant; 3° Isabelle, mariée à Maurice de Craon, morte vers 1300; 4° Agathe, femme de Guillaume de Chauvigny, seigneur de Châteauroux.

Il y a une contre-épreuve à cette absence de femmes ou de filles des Lusignan-La Marche de toutes les branches pouvant avoir été en galanterie avec Philippe de Valois à l'époque indiquée, c'est la série des traités passés par Philippe le Bel avec les héritiers de Guiart de Lusignan, dernier comte de la Marche et d'Angoulême, lorsqu'il eut confisqué ces fiefs après un célèbre et retentissant procès qui avait pour cause la destruction par Guiart d'un des trois testaments de son frère Hugues XIII instituant le roi pour héritier. Philippe le Bel voulut mettre ces deux comtés à l'abri de toutes contestations futures et il transigea avec les diverses branches d'héritiers du sang.

M. Boissonnade, qui a soumis la question à un examen détaillé, a groupé ces diverses transactions, signées entre 1308 et 1310[1]. Sa complaisance m'a permis de compléter, ainsi que je viens de le faire, les renseignements fournis par le Père Anselme et autres généalogistes. Dans aucune n'apparait une seule La Marche pouvant avoir donné naissance à Thomas. Il est certain qu'à l'époque de la naissance de Thomas, le comté de la Marche n'était plus la propriété des Lusignan.

Par une de ces transactions (1309-1311), Philippe le Bel avait laissé à Yolande de la Marche, dame de Pons, sœur et principale héritière des deux derniers comtes de la maison de Lusignan, les revenus des comtés de la Marche et d'Angoulême pour sa vie seulement, en se réservant tous les droits souverains, justice, administration, service militaire, hommages, impôts royaux. Il est vrai qu'Yolande prenait le titre de comtesse de la Marche; mais elle était alors une aïeule hors concours; et d'ailleurs cette situation provisoire dura peu; elle cessa lors du décès de la vieille Yolande, survenu à la fin du mois d'août 1314[2]. Dès 1313, le roi disposait du comté d'Angoulême en faveur de son second fils, Philippe le Long, déjà comte de Poitiers[3]. A la mort d'Yolande, titre, souveraineté, produits, tout se trouva réuni dans les mains du roi. Hélie II de Pons, son fils, dit Renaud, et Amaury de Craon, sénéchal d'Anjou, petit-fils d'Isabelle de la Marche, assignèrent, à la vérité, le roi devant le Parlement pour se faire attribuer l'héritage des Lusignan. Nous n'avons qu'à les lais-

1. 24 septembre 1308. Traité entre le roi et Adémar II, comte de Pembroke (*op. cit.*, p. 115). — 1309-1310. Traité avec Yolande, dame de Pons, « principale héritière » de Guiart, et Béatrix de Bourgogne, veuve de Hugues XIII (p. 117-123). — Janvier 1310. Traité avec Marie de la Marche, comtesse de Sancerre (p. 119). — 1309-1310. Traité avec Jeanne de la Marche, veuve de Pierre de Joinville (p. 121-123). — Même date. Traité avec Dreux de Mello (p. 117-124).

2. Son testament est aux Arch. nat., J 407, n° 21.

3. Boissonnade, *op. cit.*, p. 126.

ser plaider. Pendant qu'ils plaidaient, la maison de France régnait exclusivement dans le comté de la Marche, et la confiscation de 1308 ne subit jamais aucune atteinte[1].

En résumé, aucune des branches des Lusignan-La Marche n'offre une seule femme dont l'âge puisse se prêter à de coupables relations avec Philippe de Valois : ce sont des grand'mères, des petits-enfants d'un autre nom, des veuves surannées. Dans l'état actuel de la science et de la critique, il ne peut être question des Lusignan.

Laissant donc de côté, à l'exemple de Philippe de Valois, les vieilles femmes qui s'appelaient Béatrix de Bourgogne, veuve de Hugues XIII de Lusignan, comtesse douairière de la Marche, et Yolande de Pons, comtesse usufruitière de 1310 au mois d'août 1314, il ne nous reste plus qu'à chercher quelle fut la comtesse de la Marche de 1314 à 1323. C'est celle-là qui sera la mère de Thomas.

La réponse est facile; il n'y en eut qu'une, Blanche de Bourgogne, première femme de Charles le Bel troisième fils de Philippe le Bel, à qui son père, « sentant approcher le jour de sa mort, » donna le comté de la Marche avec toutes ses dépendances en 1313 au plus tôt, en 1314 au plus tard[2]. Philippe, souffrant depuis quelque temps déjà, plus gravement atteint le 3 novembre, mourut le vendredi 22 novembre de cette même année[3].

Blanche, seconde fille d'Othon ou Othelin, comte et palatin de Bourgogne (Franche-Comté), descendante directe de saint Louis par sa mère Mahaut d'Artois[4], avait épousé en 1308 Charles de France, alors âgé de treize à quatorze ans. Elle était elle-même fort jeune et ne devait pas avoir plus d'une douzaine d'années.

Jamais les deux maisons de Bourgogne, unies déjà entre elles par tant de liens du sang[5], n'avaient régné ainsi à la cour. Les trois fils

1. En 1322, le différend fut éteint par une composition. Amaury de Craon et Renaud de Pons se désistèrent; Charles le Bel leur promit 1,000 fr. de rentes à chacun, plus 3,000 livres tournois de capital à Renaud, que celui-ci lui quittança en 1328, et diverses autres concessions à Amaury (*Ibid.*, p. 128 et 129).

2. *Continuateur de la chronique de Girard de Frachet. H. F.*, XXI, 42.

3. Il fit plusieurs testaments, dont le dernier est du 17 mai 1311 (Arch. nat., orig., J 403, n° 17). Son codicille est du 26 novembre 1314 (Ibid., J 403, n° 19).

4. Fille et héritière de Robert II, comte d'Artois; fils de Robert Ier, fils de saint Louis.

5. Blanche et Jeanne, filles d'Othon, comte de Bourgogne, étaient, en outre, les cousines de Marguerite et de Jeanne de Bourgogne, filles du duc Robert, par leur père et par leur mère. Jean, comte de Bourgogne et de Chalon, leur arrière-grand-père, avait épousé Mahaut de Bourgogne, sœur du duc Hugues IV, grand-père de Marguerite, femme de Louis le Hutin, et de Jeanne, femme de Philippe de Valois. Elles étaient, de plus, cousines au sixième degré du côté de saint

de Philippe le Bel et leur cousin germain Philippe de Valois, qui devaient tous se succéder sur le trône, y avaient pris leurs femmes : Louis le Hutin, roi de Navarre, en épousant Marguerite de Bourgogne, fille du duc Robert III et d'Agnès de France, sœur des ducs Hugues V et Eudes IV ; Philippe le Long, Jeanne de Bourgogne, sœur aînée de Blanche ; et Philippe de Valois, Jeanne de Bourgogne, sœur de Marguerite (juillet 1313). Philippe le Bel avait combiné ces alliances pour s'assurer l'annexion de la Franche-Comté, dont il avait déjà pris possession réelle en vertu du traité conclu à Vincennes en 1291, moyennant une rente viagère payable au comte Othon. C'est par ce traité que le Bourguignon avait promis sa fille Jeanne à l'un des fils du roi Philippe[1]. Othon avait eu Blanche après le traité ; en la mariant à son troisième fils Charles, Philippe le Bel avait voulu se garder de tous les côtés.

Charles le Bel portait seul, sous les règnes de ses frères Louis X et Philippe V, le nom de « comte de la Marche ; » les chroniques contemporaines et les historiens l'appellent même souvent « Charles de la Marche » tout court ; il ne quitta ce titre qu'en montant sur le trône (1322). Aucune autre femme que la sienne ne pouvait se dire entre 1314 et 1322 « comtesse de la Marche, » comtesse réelle, bien entendu. Il ne saurait être question, encore une fois, de la douairière Béatrix. Blanche de Bourgogne était *seule* dame du comté de la Marche du chef de son époux.

Cette fois, par exemple, ni l'âge, ni l'entourage, ni les occasions ne feront défaut. Philippe de Valois avait trois ans environ de plus que Blanche. Ils étaient l'un et l'autre jeunes, galants, amoureux de plaisir. Les deux cousins germains vivaient dans une cour dissolue et pouvaient se voir tous les jours. Et ce n'est certes pas la vertu de Blanche de Bourgogne qui nous gênera ! Elle est une des trois princesses de la tour de Nesle, de cette légende racontée par Robert Gaguin, bibliothécaire de la cour sous Charles VIII, commentée par Brantôme, exploitée en notre siècle par le drame et le roman. Légende, soit ; l'histoire est à peine moins dramatique.

C'est, en effet, un tragique roman que celui de Blanche de Bourgogne. Nous laisserons de côté les racontars des chroniqueurs des

Louis. Marguerite de Bourgogne était la tante bretonne de leur mère Mahaut d'Artois. Enfin, leur sœur cadette, Alix, épousa Jean de Bourgogne, fils du duc Robert III et frère de Marguerite et de Jeanne.

1. Arch. nat., J 419, n° 19. Les choses n'allèrent pas toutes seules. L'empereur, suzerain du comte de Bourgogne, souleva beaucoup de difficultés directement ou en dessous (Boutaric, *la France sous Philippe le Bel*, p. 413).

xve et xvie siècles, échos trop tardifs de propos de cour et de bruits populaires déjà grossis par la légende, pour nous en tenir au témoignage des contemporains. Sous la sécheresse ou la prudence de leurs récits transparaissent, d'ailleurs, assez de choses étranges pour qu'on les considère comme un minimum de vérité.

Le 25 janvier 1308, les trois fils de Philippe le Bel assistaient à Boulogne-sur-Mer, avec leurs jeunes femmes, aux splendides fêtes du mariage de leur sœur Isabelle et du roi Édouard II d'Angleterre[1]. La mariée avait douze ans, l'âge du minimum canonique. Blanche n'en avait pas davantage, à peu de chose près; son mariage avec Charles venait d'être célébré à Hesdin quelques jours avant[2]; sa sœur aînée Jeanne et sa cousine Marguerite n'étaient pas beaucoup plus âgées. Six ans plus tard, les quatre petites princesses étaient mêlées, à des titres divers, au plus éclatant scandale qui ait jamais éclaboussé la maison de France.

Trop abandonnées à elles-mêmes au sein d'une cour infectée déjà par la corruption italienne et d'autant plus impatiente de liberté que le roi était plus sombre encore que de coutume dans ses dernières années, les trois belles-filles de Philippe le Bel désolèrent la famille royale par l'excès de leur précoce inconduite ou de leurs faciles complaisances. Marguerite de Bourgogne, s'abaissant la première jusqu'à Philippe d'Aulnay, chevalier de l'hôtel de son mari, entraîna dans sa chute sa jeune cousine Blanche, qui lia des relations coupables avec Gautier d'Aulnay, frère de Philippe, officier de son époux.

Ces deux frères, gentilshommes assez obscurs, n'étaient pas les écuyers brillants de jeunesse et de plumage qu'on s'est plu à dépeindre, il s'en faut. L'un et l'autre étaient chevaliers; Gautier d'Aulnay, le plus jeune, portait déjà le ceinturon chevaleresque en 1301. On voit, du moins, un Gautier d'Aulnay, chevalier de Philippe le Bel, émarger à ce titre dans les tablettes du receveur royal Jean de Saint-Just[3]. On peut donc lui supposer à peu près la quarantaine en 1311. Le roi de Navarre et le comte de la Marche avaient fait de ces deux hommes leurs « familiers. » Ils étaient « de leurs robes, » ainsi qu'on parlait alors, leurs « domestiques, » comme on disait encore au xviiie siècle.

1. *Memorialis historiarum Johannis de Sancto Victore. H. F.*, XXI, 650 F. — *Chronique de Saint-Denis. H. F.*, XXIII, 683. — *Continuatio chronici Girardi de Fracheto. Ibid.*, XXI, 30 B.

2. *Anciennes chroniques de Flandre* (*Ibid.*, XXII, 307).

3. *Tabulae Joh. de Sancto Justo. H. F.*, XXII, 506. L'annotateur de ces tablettes a pensé que ce Gautier d'Aulnay, *miles*, de 1301, était le même que le coupable de 1311.

Admis dans l'intimité de la maison, les deux princes avaient en eux une confiance absolue[1]. Confiance, intimité des uns, jeune âge, inexpérience des autres, ils abusèrent indignement de tout. Aussi les contemporains, presque tous pitoyables aux jeunes femmes, se sont-ils montrés sévères pour leurs expérimentés complices. L'opinion du temps a vu dans les frères d'Aulnay deux roués profitant de ce que leurs fonctions leur permettaient d'approcher constamment les petites princesses pour les mener à mal en les saturant de flatteries et d'aveux à chaque heure.

Ils arrivèrent à leurs fins en 1311. La comtesse de la Marche avait alors quelque quinze ou seize ans. Elle n'était encore qu'une « jouvencelle..., une femmelette, » dit le Continuateur de Nangis; une « femmelette » elle-même, la reine de Navarre[2]. Un chroniqueur contemporain a surnommé Philippe V le Long, alors comte de Poitiers, « Philippe le Borgne[3]. » Il fallait que les trois frères fussent aveugles ou bien peu soucieux des enfants confiées à leur tutelle conjugale pour que le commerce adultère ait pu durer près de trois ans « en divers lieux et sans respect pour les temps saints[4], » à la connaissance de Jeanne de Bourgogne et d'une foule de personnes ou de serviteurs de la cour, sans qu'ils s'en aperçussent.

Les deux couples s'abandonnaient donc à une sécurité trompeuse; mais tant il advint qu'ils furent surpris un jour du mois de mai 1314. La jeune reine d'Angleterre, pour lors à la cour de son père, fut la première à connaître leur intimité[5]; elle était altière, jalouse, peu

1. « Duo praefati milites, cum non solum tanquam adulteri sed et dominorum suorum conjugii violatores nequissimi, qui de ipsis, tanquam familiaribus nimis domesticis praecipuam gerebant fiduciam ; cumque de vestibus et familia reputarentur vera scientia, et erant pessimi proditiores; necnon *mulierculis adhuc aetate juvenculis* quas pro sexu fragili suis lenoniciis et blandimentis illexerant, multo magis in facto culpabiles » (*Continuatio chron. Guill. de Nangiaco. H. F.*, XX, 609).

2. Voir la note précédente.

3. *Chronique anonyme de Flandre* (*Ibid.*, XXII, 414, note, n° 2).

4. « Apud Pontisarram die Veneris post Quasimodo (19 avril 1315, le jour de leur supplice) confessi sunt hoc scelus quasi per triennum frequentasse, idque pluribus locis et temporibus sacrosanctis » (*Continuatio chron. Guill. de Nangiaco, loc. cit.*). — Voir aussi la *Chronique de Jean de Saint-Victor* (*Ibid.*, XXI, 658).

5. « En celuy temps (1314), deux chevaliers, frères, qui avoient nom, l'un Gautier d'Aunoy, et l'autre Philippe d'Aunoy, ou mois de may, furent trouvés en avoultère, l'un avec Marguerite, royne de Navarre, femme de Loys, l'aisné filz de Philippe (le Bel), et l'autre avec Blanche, la femme à Charles, frère du dit roy de Navarre » (*H. F.*, XXI, 151). — « Charles de la Marche, » dit la

bienveillante; ce fut elle, suivant toute apparence, qui les dénonça et fit esclandre à la cour de la conduite de ses belles-sœurs. La chronique de Sainte-Catherine de Rouen avance que Jeanne, la sœur de Blanche, fut surprise aussi; mais elle est seule à le dire, trompée sans doute au loin par l'arrestation de Jeanne; elle ne mérite qu'une confiance restreinte. Le scandale fut épouvantable à Paris et dans la France entière. Il arrivait après le supplice des Templiers, avec les désastres de Flandre. On disait venus les temps de l'Apocalypse. Arnaud de Villeneuve prêchait en cette année 1314 l'approche de la fin du monde; un Parisien, un « reporter » du temps, le prend moins au tragique :

... Gautier et Phelippe d'Aunay
De père et mère frères estoient;
Ce fut par ce qu'il maintenoient
L'un la seur du duc de Borgoigne,
Dont il faisoit sa grant vergoingne;
L'autre frère la fille au conte
De Borgoingne, dont France a honte.

... Voir est que deux ans et demy
Furent amies et amy;
Et son autre frère connut
Que toute sa volonté eut
De la fille au quens de Borgoigne,
Ainsi couvrirent leur besoigne;
C'estoit des II seurs la mainsnée
Au mainsné l'a le roy donnée;
Estoit Charles par le nom
Comte de la Marche par surnon[1].

Ainsi parle Geoffroy de Paris, qui termina sa chronique vers 1328.

Chronique anonyme de Flandre (*Ibid.*, XXII, 402). — « Evenit, diabolica potestate, magna in familia regis tribulatio; quia regina uxor Ludovici regis Navarrae filii praedicti regis Franciae, et, cum ipsa, eodem modo, uxores fratrum Ludovici (quod regina Anglorum prima percepit), in adulterio deprehensae sunt cum duobus militibus fratribus, Philippo scilicet et Galtero de l'Auney » (*Chronique de Sainte-Catherine-du-Mont, de Rouen. H. F.*, XXIII, 409 E). — M CCC XIV. « Margareta Navarrae regina, juvencula, et Blanchia regis Navarrae Karoli fratris uxor... pro adulterio ab eis turpissime frequentato et perpetrato cum Philippo et Galtero de Alneio fratribus, militibus, a prima videlicet cum Philippo et altera cum Galtero, etc... » (*Continuateur de Guillaume de Nangis, loc. cit.*).

1. *Chronique de Geoffroy de Paris* (*H. F.*, XXII, 146 B et suiv.).

Jean de Saint-Victor dit, seul il est vrai, que Blanche était alors enceinte de Gautier d'Aulnay[1].

La publicité du déshonneur ne permit aucun ménagement aux époux outragés. La comtesse de la Marche fut arrêtée par ordre de son mari ou de son beau-père. On lui rasa les cheveux; puis, dépouillée de ses beaux atours, affublée de grossiers vêtements, on la conduisit, le long de la Seine, dans un chariot entièrement couvert de draperies noires et comme vivante en un cercueil, jusqu'aux Andelys, pour y être enfermée le restant de ses jours dans la forteresse de cette ville, appelée le Château-Gaillard. Sa cousine Marguerite subit en même temps un sort pareil[2].

Sa sœur Jeanne fut arrêtée également, bien « qu'elle ne fût pas de leur cœur » et ne fût coupable que d'avoir « vu, mainte journée, maint semblant qui lui desplaisoit..., mais de ce parler n'osoit, par la honte de son lignage[3]. » Dès que, du fond de la voiture strictement close qui l'emmenait à la forteresse de Dourdan, elle percevait le bruit d'un passant sur la route, on l'entendait crier d'une voix déchirante : « Pour l'amour de Dieu, dites à mon seigneur Philippe que je meurs sans avoir péché[4]. » Elle n'accepta point le pardon qui lui fut offert, réclama une enquête et ne voulut sortir de prison que jugée. L'enquête ne trouva rien de formel à sa charge. Avant la fin de novembre, son innocence fut proclamée publiquement par un arrêt rendu en audience solennelle du Parlement, que présida le roi en personne, à Paris, en présence de Philippe de Valois, des princes et des grands[5]. Ce fut un des derniers actes de la vie de Philippe le Bel; on serait vraiment tenté de croire qu'il mourut de ce dernier coup. Mortellement atteint, le 24 novembre 1314, d'une de ces maladies que le chagrin engendre et précipite, il se fit transporter à Fontainebleau, où il expira la même semaine[6]. Il avait assuré, du moins, par cet acte d'équité ou de politique, la Franche-Comté à la France. Philippe le Long reprit sa femme; vingt mois après, elle montait avec lui sur le trône.

Blanche et Marguerite furent enfermées dans des appartements

1. Il se sert du mot *impraegnavit* (*Ibid.*, XIX, 658 G).

2 et 3. *Chronique de Geoffroy de Paris* (*loc. cit.*).

4. *Chronique anonyme des rois de France*, écrite vers 1342 (*H. F.*, XXII, 17 H J).

5. Cependant, le Continuateur de Girard de Frachet, différant en cela des autres chroniqueurs, place l'acquittement de Jeanne de Bourgogne au printemps de 1315 (*Ibid.*, XXI, 40 K et suiv.).

6. Boutaric, *la France sous Philippe le Bel*, p. 424-425.

séparés du château des Andelys, la reine de Navarre, en haut du donjon, plus durement, comme étant la plus coupable; la comtesse de la Marche au rez-de-chaussée, avec un peu plus de confort. Si elle avait entraîné sa cousine dans sa chute, Marguerite lui donna l'exemple du plus noble et du plus touchant repentir. Après avoir fait immédiatement des aveux complets, elle ne cessa dans sa prison de s'humilier et de s'accuser. Elle pleurait nuit et jour, et il en fut ainsi jusqu'à sa mort, « non sur son sort, mais sur sa faute, » disant sans cesse « qu'elle avait mérité tous les tourments; » qu'ils n'étaient rien selon le mal et le méfait, se désolant à fendre l'âme de ceux qui la venaient visiter d'être la cause que tant de nobles et honnêtes femmes et tant de gentilshommes fussent livrés au mépris public à cause d'elle[1]. C'est qu'en effet Philippe le Bel et ses fils, profondément mortifiés, avaient voulu que l'éclat du châtiment égalât celui de la faute. Après une enquête de près d'une année, les frères d'Aulnay furent écorchés vifs le vendredi après Quasimodo (19 avril 1315), sous les yeux de la foule, les uns disent à Poissy, à Paris, d'autres à Pontoise, sur la place du Martray[2]. Une fois écorchés, leurs organes furent coupés, jetés aux chiens, leurs têtes tranchées, puis on traîna leurs corps à la queue des chevaux jusqu'au gibet où ils restèrent assez longtemps suspendus par les aisselles. Peu après, on pendit entre ces restes hideux et putréfiés le portier de l'hôtel des princesses. Beaucoup de gentilshommes et de femmes nobles, qui leur avaient prêté la main ou seulement connu leur inconduite sans la révéler, furent jetés dans les geôles et mis à la question. Plusieurs, enfin, furent noyés ou périrent secrètement de divers supplices[3]. Philippe et Gautier d'Aulnay avouèrent tout le jour de leur exécution. Marguerite ne leur survécut que de quelques jours. Il n'est pas prouvé que Louis le Hutin l'ait fait étouffer ou étrangler dans sa prison, comme on l'a dit. Les contemporains constatèrent seulement qu'au retour de son sacre (30 avril 1315) il la « trouva morte[4] » au Château-Gaillard. Trois mois après, le nouveau roi épousait Clémence de Hongrie. Marguerite fut inhumée à Vernon, dans l'église des frères prê-

1. Geoffroy de Paris.

2. Le jugement a été rendu à « Pontoise, » d'après Geoffroy de Paris. Voy. *Continuateur de Guill. de Nangis* (*H. F.*, XIX, 610). — *Continuateur de Girard de Frachet* (*Ibid.*, XXI, 40 K et suiv.).

3. *Continuateur de Guill. de Nangis* (*H. F.*, XIX, 609-610). — Geoffroy de Paris (*Ibid.*, XXII, 646 B), etc.

4. *Anciennes chroniques de Flandre* (*H. F.*, XXII, 401). — *Chronique anonyme des rois de France* (*Ibid.*).

cheurs, qui célébrèrent ses funérailles en grande pompe « noblement et moult dévotement[1]. »

Très différente de la tenue de sa sœur et de sa cousine fut celle de la petite comtesse de la Marche. Plus légère, plus faible ou moins franche, elle commença par nier[2], mais ne put persister longtemps dans ses dénégations. On eut quelque pitié pour les larmes de cette enfant qui, elle, pleurait moins sa faute que son malheur.

L'autre (Blanche) soufroit et enduroit,
Et jor et nuit aussi ploroit,
Mes non pas si paciamment
Comme la royne vraiement
Faisoit; et ne mie portant
Celz qui les dames *visitant*
Aloient, de pitié ploroient;
Ne point tenir ne s'en povoient,
A leur tres grant confusion
Et tres pure confession[3].

Ainsi Blanche était autorisée à recevoir et recevait des visites des personnes de la cour; le point est pour nous essentiel. Sa détention ne fut qu'un internement. Après les rigueurs des premiers jours, on dut se relâcher peu à peu de la sévérité des débuts. Le supplice de Gautier d'Aulnay, celui des complices, la mort de Marguerite, celle du roi Louis furent autant d'étapes toutes naturelles vers des adoucissements pour ainsi dire obligés. La fille de Marguerite n'avait-elle pas été reconnue par Louis le Hutin? La situation devint autrement favorable l'année suivante (1316), lorsque Jeanne, la sœur de la prisonnière, fut couronnée et sacrée. Refuser quelque liberté à une toute jeune femme, propre sœur, unique sœur de la reine, et si bien punie déjà, eût paru cruel. Les portes s'ouvrirent plus larges lorsque son mari fut venu la voir lui-même aux Andelys[4]. C'était laisser entrevoir la fin prochaine de la disgrâce; c'était autoriser, en tout

1. *Chronique de Geoffroy de Paris* (*H. F.*, XXII, 158 et 159). Elle laissait une fille unique, Jeanne, fort belle, que Louis le Hutin reconnut pour être la sienne et qui, mariée plus tard à Philippe de France, le fit roi de Navarre. Elle fut livrée à son oncle Eudes IV, duc de Bourgogne, pour être élevée à sa cour.

2. Jean de Saint-Victor dit même : *Blancha nunquam recognovit* (*Ibid.*, XIX, 658). Mais il est démenti par d'autres contemporains et par la conduite de la cour à l'égard de la comtesse de la Marche. Le Continuateur de Nangis (*Ibid.*, XIX, 650) et Geoffroy de Paris mentionnent les aveux de Blanche.

3. Geoffroy de Paris, *loc. cit.*, p. 146 et suiv.

4. Ceux des contemporains qui passent pour avoir été le mieux au courant considèrent le comte de la Marche comme le père possible de l'enfant que Blanche conçut aux Andelys.

cas, les princes de la famille à visiter la malheureuse; et de quel prince pouvait-elle attendre ce témoignage de pitié plutôt que du chevaleresque Philippe de Valois, son plus proche parent? Il serait par trop surprenant que Philippe n'ait pas eu de rapports à ce moment avec sa trop galante cousine.

Trop galante, car la comtesse de la Marche abusa de nouveau de cette liberté relative. Elle eut encore de coupables faiblesses, peut-être même pour plusieurs personnes, et elle devint enceinte dans sa prison. Parmi les contemporains, les uns disent que le père fut un des officiers préposés à sa garde, d'autres le comte de la Marche lui-même[1]. Le Continuateur de Nangis, l'un des mieux instruits, ajoute un mot significatif; après avoir rapporté que la grossesse de Blanche au Château-Gaillard fut le fait d'un sergent ou du comte de la Marche, son mari, il ajoute « ou d'autres encore, *vel ab aliis.* » Écrivant vraisemblablement cela sous le règne de Philippe de Valois, il n'en pouvait dire plus long, la paternité véritable étant alors connue, mais non reconnue officiellement par le souverain.

Si le Continuateur de Nangis ne fournit pas la date exacte de la grossesse commencée aux Andelys, nous ne sommes pas entièrement privés d'éléments pour la fixer. On ne peut pas la placer évidemment à une époque trop rapprochée du procès criminel de lèse-majesté qui ne se termina point par le supplice des frères d'Aulnay consommé le 19 avril 1315, puisque de nombreuses autres personnes furent poursuivies et plusieurs mises à mort en suite des aveux des principaux coupables. Blanche de la Marche était alors trop étroitement surveillée et trop terrifiée; il y allait pour elle de la vie. De plus, le point de départ de la grossesse doit être cherché vers le temps du rapprochement des deux époux, puisque, si réservé qu'il ait pu être, il donna prétexte, par ses apparences, à l'imputation de la paternité à Charles de la Marche; et ce rapprochement ne peut être que postérieur à la série des châtiments si cruellement infligés qu'ils frappèrent même les complices tacites. D'autre part, l'annulation du

1. « Blancha vero, in carcere remanens, dicebatur esse praegnans a quodam serviente suae custodiae deputato, quamvis a proprio comite Marchiae dicatur ab aliis impraegnata » (*Continuatio chronici Girardi de Fracheto. H. F.*, XXI, 43). Le Continuateur de Frachet mentionne ce bruit entre le mois de décembre et le commencement de mai, mais à la suite de la phrase où il parle de l'incarcération de 1314 et pour terminer le sujet. Il ne dit pas formellement que la grossesse fût de cette année-là, ce qui serait, au surplus, très invraisemblable. Sa chronique ne fut pas rédigée au jour le jour. Il a dû reproduire celle du Continuateur de Nangis, qui, lui, ne donne pas de date précise.

mariage prononcé le 19 mai 1322 est une date extrême, par la raison que, Blanche ayant alors cessé d'être comtesse de la Marche, le fils né d'elle après cette époque n'aurait pu porter le nom de la Marche à moins qu'il n'ait été conçu aux environs du 19 août 1321. Il faut même prendre comme jalon final l'avènement de Charles de la Marche au trône (3 janvier 1322), car le prince se mit aussitôt en mesure de faire rompre son mariage. La date du commencement de la grossesse paraît donc devoir être fixée en 1321 et la naissance de Thomas de la Marche au plus tard dans les sept premiers mois de 1322.

Dès 1314, sous l'impression du premier outrage fait à son honneur par Gautier d'Aulnay, Charles de la Marche avait couru à Avignon solliciter du pape Clément V l'autorisation de divorcer pour adultère; le pape avait refusé[1]. Il n'y paraissait plus penser et même il avait fini par incliner vers le pardon, lorsque la nouvelle faute de la princesse vint rendre une rupture définitive absolument nécessaire.

D'autant plus nécessaire que la mort de son frère Philippe, décédé sans postérité mâle le 3 janvier 1322, l'appelait soudain au trône. C'eût été à faire rougir les lys de France qu'il y fît asseoir auprès de lui une femme décriée, avec un bâtard au moins, né ou sur le point de naître. La prison des Andelys, où Blanche était encore[2], ne pouvait s'ouvrir sur la cathédrale du sacre; Jean XXII le comprit. Rarement plus délicate procédure de nullité de mariage marcha aussi vite. La hâte extrême du prince et du souverain pontife n'avait pas pour but de la terminer avant le sacre qui eut lieu le 21 février, moins d'un mois avant la bulle d'annulation; mais, si Blanche était grosse, il y avait intérêt à devancer l'accouchement. Sur une lettre pressante du nouveau roi, le pape chargea l'évêque de Paris, l'évêque de Beauvais, Geoffroy du Plessis, notaire de la cour pontificale, et le doyen de Paris d'enquérir sur les moyens de nullité. La mère de Blanche, Mathilde, comtesse d'Artois, princesse du sang, avait tenu le comte de la Marche sur les fonts baptismaux[3]; on prétexta de ce qu'aucune dispense n'avait été demandée à raison de cette maternité spirituelle. Dans un consistoire tenu à Avignon, où presque tous les juristes de la cour pontificale assistèrent avec les cardinaux, Jean XXII

1. *Chronicon Regum Franciæ* (*H. F.*, XXII, 20 H et suiv.).

2. *Continuateur de Guill. de Nangis* (*H. F.*, XIX, 650). Tous les chroniqueurs qui en ont parlé sont d'accord sur ce point que Blanche était encore détenue au moment de l'annulation de son mariage.

3. *Continuateur de Frachet* (*H. F.*, XXI, 57, 58). — *Chronique des rois de France* (*Ibid.*, XXII, 20), etc.

prononça la nullité (19 mai 1322). Les théologiens furent divisés en France sur la légalité de la décision. Des docteurs prétendirent que les privilèges des rois les affranchissaient de la nullité résultant du parrainage[1]. L'interprétation est faite pour la raison d'État. Nous ne sommes pas canoniste; politiquement la mesure fut habile et sage.

Habile, car, la nullité ayant un effet rétroactif, le mariage était nul dès l'origine, et non seulement la légitimité, en apparence contestable, de la naissance de Thomas de la Marche ne pouvait plus être soutenue, mais il n'y avait plus eu d'adultère, puisqu'il n'y avait plus eu d'époux légal. L'honneur de la maison de France était sauvé autant qu'il pouvait l'être, en même temps que ses intérêts. Thomas n'aurait plus été qu'un bâtard de Bourgogne s'il n'avait été par son père, Philippe de Valois, un bâtard de France; et comme, en fait, sa mère était la comtesse de la Marche au moment de sa naissance ou de sa conception, il fut Thomas de la Marche, bâtard de France.

Il restait à se garer du côté de l'Empire, avec lequel le duc de Bourgogne, Eudes IV, déjà nanti de la garde de la petite Jeanne, fille de Marguerite de Bourgogne, faisait cause commune. On pouvait profiter de l'annulation du mariage pour faire valoir des droits sur la succession du dernier comte de Bourgogne et d'Artois et se servir dans ce but de Blanche de Bourgogne. Charles le Bel fit face à ce danger, d'abord en retenant Blanche aux Andelys, et, mieux encore, en épousant six mois après Marie de Luxembourg, fille de l'empereur Henri VII et sœur du roi de Bohême (21 septembre 1322)[2].

Blanche fut ainsi reine sans couronne, épouse du roi, pendant trois mois et demi. Mais, à partir du 19 mai, elle ne fut plus rien qu'un pauvre rameau détaché du tronc royal et emporté par un vent de malheur. Depuis ce jour, les chroniqueurs se sont désintéressés d'elle. Plusieurs d'entre eux se bornent à dire qu'elle mourut en prison, sans préciser où ni quand[3]. Le P. Anselme, qui a dû en avoir les

1. *Continuateur de Frachet*, *loc. cit.* — La cour papale interpréta que l'exemption des dispenses en pareil cas n'était pas comprise dans les privilèges des rois de France.

2. Chronique anonyme finissant en 1328 (*H. F.*, XXI, 154). Cette seconde femme, pieuse princesse, mourut à Issoudun, en revenant de Toulouse avec son mari, à la fin de 1322; elle vivait encore le 27 novembre (Arch. nat., J 695, n° 1733. *Privilèges accordés par le saint-siège*, Impr. nat., p. 170). Charles le Bel convola en troisièmes noces, au mois de juillet suivant, avec la fille de Louis, comte d'Évreux (*Chronique de Bernard Guy*. *Ibid.*, XIX, 732). Il en eut trois filles : Jeanne, morte en bas âge, Marie, morte en 1341, sans mariage, et Blanche, femme de Philippe d'Orléans, fils de Philippe de Valois, morte en 1373.

3. *Chronicon anonymi Cadomensis*, Caen (*Ibid.*, XXII, 25). — *Annales monasterii Sancti Wandregisili* (*Ibid.*, XXIII, 427 E).

preuves entre les mains, rapporte qu'elle reçut l'autorisation de sortir du Château-Gaillard et d'aller terminer sa vie dans l'abbaye de Maubuisson près de Pontoise, non loin du pays de Gautier d'Aulnay et de la royale résidence où Philippe de Valois vint séjourner souvent. La cour l'avait là à sa portée. Peut-être l'intervention de Philippe de Valois fut-elle pour quelque chose dans le choix de cette retraite. Imitant enfin les derniers exemples de Marguerite, elle y mourut au plus tard en 1328[1], et, paraît-il, dans le repentir et la pénitence. C'est donc à peine si Thomas de la Marche connut sa mère. Il entrait dans la vie sous les plus fâcheux auspices.

Donner à son fils le nom de Bourgogne quand le garçonnet fut d'âge à recevoir une dénomination le rattachant à une famille, c'eût été de la part de Philippe de Valois un outrage doublement sensible pour la reine sa femme, l'honnête Jeanne de Bourgogne, qui, sous le dais royal où elle s'assit avec lui en 1328, offrit l'exemple des vertus dont ses parentes avaient été singulièrement privées. Le nom de La Marche était donc tout indiqué et même le seul qui convînt pour l'enfant, puisque sa mère était comtesse de la Marche lors de la naissance ou de la conception.

Avec Blanche de Bourgogne, comtesse de la Marche, on s'explique très bien aussi l'expédient de la chancellerie auquel le roi Jean recourut en novembre 1350 pour désigner suffisamment, mais sans éclat, la mère de Thomas dans ses armes. Il avait de sérieuses raisons d'agir ainsi. Fils d'une Jeanne de Bourgogne, il venait d'épouser depuis peu (19 févr. 1349) la nièce de la seconde femme de Charles le Bel[2], Jeanne de Boulogne[3], veuve de Philippe de Bourgogne[4], *comte de Bourgogne* et d'Artois. Ils n'étaient couronnés que depuis quelques semaines (26 septembre 1350). Il ne pouvait donc décemment conférer au bâtard le nom des comtes de Bourgogne ou, ce qui était la même chose, les armes de ces princes comme pièce principale de l'écu.

1. Chronique anonyme finissant en 1328 (*H. F.*, XXI, 151-154). Après une longue prison, dit cette chronique.

2. Marguerite d'Évreux (morte en 1350), fille de Louis de France, cinquième fils de Philippe III le Hardi, était la sœur de Jeanne d'Évreux, seconde femme de Charles le Bel, et de Philippe d'Évreux, roi de Navarre.

3. Fille unique de Guillaume, comte d'Auvergne et de Boulogne, le Guillaume XII de Baluze, et de Marguerite d'Évreux, princesse du sang (Baluze, *Maison d'Auvergne*, I, 132, 134).

4. Fils unique d'Eudes IV, duc de Bourgogne, et de Jeanne de France. Le duc et la duchesse de Bourgogne donnèrent le comté de Bourgogne à leur fils, en considération de son mariage célébré en 1338 (Baluze, *loc. cit.*, II, 189). Jeanne de France, fille aînée de Philippe le Long et de Jeanne, comtesse de Bourgogne, avait porté le comté de Bourgogne en mariage à Eudes IV.

Il concilia du mieux qu'il put les droits du fils de Blanche avec les égards dus à lui-même et à la reine qui avait des enfants du comte de Bourgogne.

Une autre circonstance enfin doit être rappelée au sujet de la date de la naissance de Thomas de la Marche : son prénom est totalement étranger à la maison de France et à la maison comtale de Bourgogne. Mais nous savons que la canonisation de saint Thomas d'Aquin eut un retentissement immense dans le royaume et qu'une grande quantité de familles, qui n'avaient jamais songé à saint Thomas l'apôtre et avaient perdu de vue Thomas de Cantorbéry, le choisirent aussitôt pour patron de leurs nouveau-nés[1]. La canonisation de Thomas Becket remontait à un siècle et demi. Ce patron anglais était aussi démodé en France au XIVe siècle que le « docteur angélique » inspirait d'engouement passionné.

La procédure de la canonisation de Thomas d'Aquin, commencée en 1318, se termina le 18 juillet 1323 par la déclaration de Jean XXII qui l'admit au nombre des saints de l'Église romaine. Mais on le prit pour patron dès qu'il fut déclaré vénérable. Cette époque, 1318-1323, concorde si parfaitement avec les infortunes conjugales de Charles le Bel, l'internement de Blanche, la continuation de son inconduite et sa dernière grossesse que l'origine du nom n'est guère douteuse et que la date de la naissance en reçoit un surcroît de confirmation.

Concluons donc : Thomas de la Marche, né entre 1314 et 1323, et plus précisément entre 1318 et 1322, est un fils adultérin de Philippe de Valois et de Blanche de Bourgogne, comtesse de la Marche, première femme de Charles le Bel. Il naquit vraisemblablement à peu de distance de Paris. Son père fut roi et sa mère femme de roi. Des deux côtés il descendait directement de saint Louis.

Marcellin Boudet.

1. Les Lusignan de Chypre notamment. Le roi Hugues IV donna à cette époque à son quatrième fils le nom de Thomas, qu'on n'avait jamais vu dans sa famille, « en mémoire et vénération de saint Thomas d'Aquin, » rapporte La Mure, d'après les historiens de Chypre (*Hist. des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, I, 16, édition Chantelauze). Ce Thomas de Chypre se noya jeune avec une de ses sœurs (*Chronique d'Amadi*. Mas-Latrie, *Hist. de Chypre*, etc.). En Auvergne, on voit paraître aussi à cette même époque le prénom de Thomas dans la famille de Montmorin, qui fut coseigneur d'Auzon avec Thomas de la Marche. Il y en a une multitude d'autres exemples dans cette province, en France et en Italie, d'où saint Thomas, des comtes d'Aquino, au royaume de Naples, était originaire.

DE LA PETITE PROPRIÉTÉ EN FRANCE

AVANT LA RÉVOLUTION

ET DE LA VENTE DES BIENS NATIONAUX.

Conformément aux décrets publiés par l'Assemblée nationale et par les assemblées qui lui succédèrent, une masse considérable de propriétés foncières, qui appartenaient à l'Église, à la noblesse et à l'État avant la Révolution, furent, comme on le sait, déclarées propriétés nationales ou furent tout simplement confisquées et mises presque toutes en vente aux enchères publiques. Il survint dans la propriété foncière une révolution sans précédent qui devait entraîner la transmission des propriétés et le changement complet des propriétaires. On procéda à la vente d'une partie considérable des terres; on vendit non seulement celles qui appartenaient à la noblesse et à l'Église, mais aussi celles des déportés, des condamnés à mort, etc. Depuis la fin de l'année 1790 jusqu'à la fin du siècle et sous le premier Empire, cette vente, cette opération de transmission sur une large échelle de la propriété foncière se continua dans tous les départements et sur toute l'étendue du territoire français. Comment s'opéra cette transmission et quelles en furent les tendances? Entre quelles mains tombèrent les terres mises aux enchères et exemptes alors des restrictions qu'on leur avait imposées au moyen âge ainsi qu'aux XVIe-XVIIIe siècles? A laquelle des deux classes, des paysans ou des bourgeois, revint le profit de cette révolution; ou bien le profit leur revint-il à toutes deux? Survint-il dans la contrée un changement dans la répartition de la propriété foncière? Et, si ce changement survint, pourquoi s'accomplit-il, vers quel but tendit-il?

Ces questions, de même que bien d'autres encore du même genre, viennent naturellement à l'esprit lorsqu'on envisage une révolution aussi grandiose que celle qui éclata à la fin du XVIIIe siècle et qui est considérée comme l'événement le plus saillant et le plus remarquable de l'histoire de France. Il était tout naturel de supposer que cette révolution avait donné lieu à des recherches, à une étude minutieuse et détaillée, d'autant plus que les matériaux nécessaires ne font et n'ont jamais fait défaut, que les archives de la plupart des départements regorgent d'actes de vente des biens nationaux, et que, par

conséquent, on possède les données les plus exactes à ce sujet. On n'a certainement pas été sans soulever ces questions, on les soulève encore; mais, chose étonnante, les réponses que nous donnent les productions historiques ne présentent par elles-mêmes qu'un véritable chaos. Et cela lorsqu'on possède, pour résoudre la question, les données les plus justes et des chiffres qui se recommandent ou qui peuvent se recommander d'eux-mêmes. En effet, on fut longtemps persuadé, et cette idée trouve encore des adeptes, que la France n'était redevable qu'à la Révolution d'avoir créé la petite propriété foncière des paysans et que la confiscation des terres et leur vente avaient, dans ce cas, joué le principal rôle. Les intentions, que manifestaient de temps en temps les membres de l'Assemblée nationale et de la Convention, de prêter un concours nécessaire aux paysans dans la transmission de la propriété foncière aux classes les plus pauvres à l'aide de la vente des biens nationaux et de la confiscation des terres, furent prises argent comptant par les historiens, qui regardèrent les intentions comme des faits, et cela fit paraître la chose si claire et si évidente qu'il parut inutile d'en donner des preuves. Et on n'en donna pas, on le sait. Tocqueville et ensuite M. de Lavergne réussirent à porter un grand coup à cette opinion. Ils parvinrent peu à peu, et avec beaucoup de succès, à prouver radicalement le contraire. « C'est donc suivre une erreur commune, écrit Tocqueville, que de croire que la division de la propriété foncière date en France de la Révolution; le fait est bien plus vieux qu'elle. La Révolution a, il est vrai, vendu toutes les terres du clergé et une grande partie de celle des nobles, mais, si l'on veut consulter les procès-verbaux mêmes de ces ventes, comme j'ai eu quelquefois la patience de le faire, on verra que la plupart de ces terres ont été achetées par des gens qui en possédaient déjà d'autres; de sorte que, si la propriété a changé de mains, le nombre des propriétaires s'est bien moins accru qu'on ne l'imagine[1]. » Dans son livre, Tocqueville n'a donné aucun fait à l'appui; mais l'autorité de son ouvrage a été tellement reconnue que, dans un autre livre intitulé *Économie rurale de la France depuis 1789*, M. de Lavergne déclara d'une manière catégorique et comme une chose incontestable que la Révolution n'avait nullement accru le nombre des petits propriétaires. Il alla même plus loin que Tocqueville : il affirma que la vente des biens nationaux avait été plus profitable aux propriétés moyennes qu'aux petites propriétés. L'opinion émise par M. de Lavergne fit peu à peu son chemin dans la science et fut même développée plus en grand. Par exemple, Avenel, dans un article spécial sur la vente des biens nationaux

1. *L'Ancien Régime et la Révolution*, 38.

reproduit dans ses *Lundis révolutionnaires*, prouva tout simplement que cette vente n'avait été profitable qu'à la bourgeoisie, aux gros banquiers, aux hommes de loi, etc., et que presque toutes les terres mises en vente n'avaient été achetées que par des compagnies de spéculateurs. Les nouvelles mesures prises par la Convention en vue de protéger l'agrandissement des propriétés des paysans, et cela par une ordonnance qui enjoignait de vendre les terres des émigrés par petites portions, en guise de lots, de même que les terres non vendues encore de l'Église, ces nouvelles mesures mêmes ne contribuèrent en aucune façon à cet agrandissement, d'après ce que disent Avenel et, plus tard, M. Karéiev dans son ouvrage distingué sur *les Paysans et la question des paysans en France*, p. 470-71. Au contraire, au dire d'Avenel, les terres des émigrés tombèrent aux mains des fournisseurs de l'armée, et elles leur furent adjugées « en bloc, » sans tenir compte de l'ordonnance de la Convention enjoignant leur vente par petits lots. Il y a plus : Avenel, ainsi que ceux qui partageaient son opinion, essayèrent de prouver que les terres des émigrés étaient mises en vente de la même manière que celles de l'Église et que leur vente se fit très lentement (Avenel, 34; Karéiev, 471). Un pas en avant fut fait par M. Kovalevsky dans son ouvrage *la Législation sociale de l'Assemblée constituante* (*Recueil de Jurisprudence*, t. I, 1893). « Cette révolution foncière, sans exemple jusqu'ici dans l'histoire, écrit-il entre autres, se termina presque exclusivement au profit de la classe moyenne, que ne représentaient que des capitalistes, des personnes exerçant une profession libérale, et *surtout des fermiers*. » Et il ajoute avec hardiesse : *Tous les témoignages sont d'accord pour reconnaître que la plupart des terres de l'Église vendues aux enchères publiques se centralisaient dans les mains des anciens fermiers.*

De cette manière, la question semble être définitivement résolue. Et cependant, chose étrange, de tous les ouvrages qui se rapportent à l'histoire des biens nationaux, il ne s'en trouve presque pas un qui montre qu'on ait fait une étude sérieuse ou même qu'on ait pris une connaissance précise de ces matériaux, qui dans certains cas peuvent et doivent être à eux seuls de la plus haute importance. Je veux parler des procès-verbaux des ventes des biens nationaux. Il est vrai que Tocqueville, tout en étant très prudent dans ses conclusions, assure qu'il a examiné ces procès-verbaux. A part lui, personne n'en fait mention. Et, en définitive, Tocqueville a-t-il vraiment eu tous ces matériaux sous la main ou n'en a-t-il eu qu'une partie? Il est plus que permis de douter à ce sujet. Les Archives nationales ne contiennent aucun acte de vente; ceux-ci se trouvent tous dans les archives des départements; là ils forment une masse considérable et

l'étude en exigerait passablement d'années, en supposant même qu'on les réunit dans un même lieu. Or, jusqu'à présent, non seulement on n'a pas fini de classer les actes de vente, mais la classification de la plupart d'entre eux n'a pas encore été commencée, et ce n'est que depuis une dizaine ou une quinzaine d'années que ce travail s'est effectué dans quelques archives, comme par exemple celles du Pas-de-Calais. Il est donc évident que Tocqueville n'a pu se procurer qu'une quantité insignifiante de procès-verbaux et que, par conséquent, ses conclusions ne sont pas fondées. En outre, Tocqueville n'a pu connaître qu'une chose des actes de vente, à savoir dans quelles mains tombaient les terres vendues; était-ce dans les mains des bourgeois ou des paysans? Les procès-verbaux qu'il a consultés ne lui ont pas indiqué, et même *n'ont pu en aucune façon lui indiquer* si les acheteurs avaient déjà de la terre et la quantité qu'ils en possédaient. Malheureusement, les actes de vente ne donnent aucun renseignement là-dessus, car, dans le cas contraire, il n'aurait pas été difficile d'établir l'étendue des propriétés des paysans et des bourgeois avant la Révolution, et Tocqueville ne l'a pas fait; il ne pouvait pas le faire et il n'en parle pas. Je répète pourtant que Tocqueville s'est montré prudent et circonspect dans ses conclusions et qu'il n'a avancé que ce qu'il avait jusqu'à un certain point le droit d'avancer, en s'appuyant sur des données peu nombreuses mais sûres. Les conclusions des historiens postérieurs, basées principalement sur celles de Tocqueville, furent seulement, comme nous l'avons vu, plus hardies et plus développées, sans être non plus que ces dernières basées sur des faits sérieux. Et quelle importance pourraient avoir des conclusions pareilles à celles d'Avenel, par exemple, lorsque les actes de vente des propriétés des émigrés prouvent juste le contraire de ce qu'il avance? La loi de la Convention avait été entièrement appliquée en province, et les ventes s'y faisaient par petits lots de terre dont une masse d'acheteurs faisaient l'acquisition. Nous devons pourtant faire exception pour M. Kovalevsky, qui s'appuie sur le seul ouvrage où l'on ait soumis à une étude directe les actes de vente des biens nationaux. Ces recherches sont celles de M. Minzes : *Die Nationalgüterveræusserung wæhrend der französischen Revolution mit besonderer Berücksichtigung des departements Seine und Oise* (Iéna, 1892). Cependant, je me permettrai de répéter ici ce que j'ai dit à propos du livre de M. Minzes dans la *Revue historique* de 1894, n° 1 : « Il va sans dire qu'il a été impossible à M. M. de résoudre ces questions dans toute leur étendue. Il lui eût fallu étudier les données statistiques sur la vente des biens nationaux, sinon dans toute la France, du moins dans plusieurs départements pouvant servir de types au point de vue économique. » D'autre part, « les tendances prépondérantes de

la Convention, que M. Minzes explique dans son ouvrage et que répète après lui M. Kovalevsky, ont-elles exercé leur influence sur toute la France? La politique des Assemblées nationales et de la Convention a-t-elle été la même dans les autres départements que dans celui de Seine-et-Oise? » Il ne faut pas oublier non plus que M. Minzes ne parle que d'un seul département et qu'il n'en tire pas de conclusions générales sur l'opération des ventes dans tout le pays. Cela se comprend : le département de Seine-et-Oise se trouvait à la porte de ce grand centre économique qui est Paris, la ville où se concentraient toutes les forces et toutes les richesses de la France et qui possédait dans ses murs les plus gros capitalistes, des bourgeois qui même y achetaient des terres avant la Révolution, ce dont M. Minzes a pu se convaincre d'après l'inventaire des archives de Seine-et-Oise (série E). Jusqu'à quel point les autres villes pouvaient-elles rivaliser avec Paris sous le rapport des achats? A-t-on les moindres motifs qui portent à avancer, et à avancer hardiment, que ce qui eut lieu dans les environs de Paris eut lieu de la même manière dans toute la France? Il est vrai que M. Kovalevsky, tout en généralisant les conclusions tirées par M. Minzes, renvoie aux procès-verbaux des ventes des biens nationaux dans le département de la Sarthe. A ce qu'il dit, les documents relatifs aux ventes dans ce département prouvent que la transmission de la propriété a été faite en faveur de la classe moyenne et de la haute bourgeoisie[1]. « Sur la

1. L'étude des procès-verbaux des ventes m'a montré clairement qu'un simple coup d'œil jeté sur ces documents ne pouvait nullement amener à des conclusions quelque peu sérieuses. L'impression qu'on en reçoit ne correspond pas au résultat obtenu après le calcul des données fournies par ces actes. En parcourant les procès-verbaux des ventes du département de la Sarthe édités par M. Legeay, on pourrait arriver à la même conclusion que M. Kovalevsky; mais voici ce que nous donne la table formée d'après les calculs des chiffres des ventes dans trois districts du département de la Sarthe. On voit d'après ce qui suit que la plus grande partie des achats ne dépassait pas 5000 livres, et que les achats dépassant 50000 livres étaient relativement très rares.

	Mamers. Vente des biens de la 1re orig.	2e orig.	Fresnay-sur-Sarthe. Vente des biens de la 1re orig.	2e orig.	Saint-Calais. Vente des biens de la 1re orig.	2e orig.
< 100 livres	2,89	0,00	1,57	0,46	2,64	0,41
De 100 à 500	26,09	8,00	16,80	9,22	13,86	9,24
De 500 à 1000	19,64	12,67	18,11	18,43	13,04	10,88
De 1000 à 5000	34,30	40,67	37,53	34,56	43,23	47,84
De 5000 à 10000	6,25	12,67	12,07	9,22	15,18	13,35
De 10000 à 25000	6,32	13,33	10,50	10,14	10,40	12,73
De 25000 à 50000	3,56	7,00	2,36	10,60	1,32	5,13
De 50000 à 100000	0,74	4,33	1,05	5,07	0,33	0,41
> 100000	0,20	1,33	0,00	2,30	0,00	0,00

masse des titres d'achats cités par M. Legeay figurent, dit M. Kovalevsky, des membres des tribunaux d'arrondissement, des juges de paix (si toutefois ces derniers appartiennent tous à la bourgeoisie?), des maires, des conseillers municipaux (dans les communes rurales n'étaient-ils pas paysans plutôt que bourgeois?), des anciens fermiers, etc. » Le seul fait que *la plupart* des aliénations amenaient le payement de dizaines et de centaines de mille francs, éloigne toute idée de croire que les acquéreurs aient pu être des paysans en nombre quelque peu considérable. De plus, les payements plus modiques, de 220 livres par exemple, étaient versés par des avoués et des avocats, quelquefois même par des artisans enrichis. « Malheureusement, ajoute encore M. Kovalevsky, la position sociale des acquéreurs n'est pas toujours indiquée, mais, dans les cas où on nous la fait connaître, c'est pour nous citer *chaque fois* celle d'un membre de la haute ou de la petite bourgeoisie. » Les fermiers, « dans les mains desquels se centralisaient la *plus grande partie des terres aliénées,* selon M. Kovalevsky, faisaient partie de cette dernière classe. » Mais il est étrange que M. Kovalevsky ne renvoie qu'au premier tome et qu'il passe sous silence le deuxième et le troisième. Pourtant, s'il avait jeté un coup d'œil sur ces deux derniers, il aurait pu faire un dénombrement exact des données des trois volumes et peut-être en aurait-il obtenu un tout autre tableau... Comment concilier, par exemple, ce qui a été affirmé plus haut par M. Kovalevsky, ne fût-ce qu'avec les données du district de Fresnay-sur-Sarthe? Les titres d'achats dans ce district (je me borne aux terres de la première origine) ont atteint le chiffre de 764. Parmi ceux qui y figurent se trouvent 179 laboureurs, 7 journaliers, 33 cultivateurs, c'est-à-dire de simples paysans-laboureurs, 38 bordagers, 2 vignerons, 62 artisans ayant de petits métiers, 36 laboureurs exerçant diverses professions, comme celles de meuniers, cabaretiers, etc., 3 domestiques, ce qui fait un total de 350 de ces titres d'achats. Sur les autres figurent des marchands de village, c'est-à-dire encore des laboureurs, avec des habitants des villes, des bourgeois, des juges, des administrateurs, des négociants, etc. Dans la majeure partie des cas, les achats ne touchaient que les petits lots, d'une étendue d'un demi-journal et même moins. Il n'y avait pas de lots particulièrement grands, mais les 104 moyens, relativement à leur étendue, étaient achetés indifféremment par des paysans ou des bourgeois. Un laboureur de René, par exemple, avait acheté une terre d'une étendue de 38 journaux pour 17,500 livres (III, p. 353-54); un laboureur de Meurcé pour 6,330 livres (p. 320); deux laboureurs pour 18,000 livres (p. 288); un laboureur d'Assé-le-Boine pour

48,000 livres (p. 278), etc. La plupart des achats faits par les paysans étaient de peu d'importance et ne dépassaient pas 200 à 1,000 livres. Quant aux fermiers, il ne s'en trouve que 10 parmi les acheteurs. Un d'eux avait acheté pour 1,400 livres (3 hommées); un autre pour 24,000 livres; un autre pour 21,500 livres (53 j.); un autre pour 8,500 livres (7 arpents 1/2); un autre pour 2,500 livres (2 j.); un autre pour 1,325 livres (1 j.); un autre pour 15,100 livres (métairie); un autre pour 15,000 livres (32 j.), etc. Il en fut presque de même pour le district de Mamers. On pourrait encore moins s'appuyer sur des témoignages comme celui d'une Anglaise demeurant à Arras et qui assurait que les fermiers accaparaient tout, excités et encouragés qu'ils étaient à le faire; et pas davantage sur une communication adressée à un ministre et déclarant que les fermiers de la Picardie se considéraient comme étant les propriétaires légitimes des terres qu'ils louaient par amodiation auparavant[1]. Des témoignages de cette sorte pour des questions dont l'éclaircissement exige les données les plus exactes, comme cela arrive précisément pour la question de la transmission des terres, devraient toujours être vérifiés d'après les actes de vente. Ces actes confirment-ils les témoignages déposés? C'est en quoi consiste la question. Si M. Kovalevsky avait examiné, comme je l'ai fait, les actes de vente du district d'Arras, il n'aurait pas pu se décider à ajouter foi au témoignage d'une Anglaise demeurant à Arras, pas plus qu'il ne se serait décidé à avancer que toutes les données confirment ses conclusions. Et, en effet, que constatons-nous dans les actes de vente du district d'Arras? C'est que, sur plus de 5,000 individus de toutes conditions (ce nombre renferme une quantité considérable de paysans, de manouvriers, etc.) qui avaient acheté 3,500 lots de terre appartenant à l'Église, il se trouva 179 fermiers parmi les acheteurs. Ensuite que, sur ces 179, 100 d'entre eux achetèrent des lots d'une étendue de 1 à 10 journaux, et même moins, 59 d'une étendue de 10 à 50, 15 de 50 à 100, 6 de 100 à 200 et 9 seulement de plus de 200 à 400!

Mes travaux sur l'histoire de la réforme agraire en Europe m'ayant amené vers la question touchant la Révolution et son influence sur l'état de la classe paysanne en France, et, de plus, m'étant heurté aux opinions contradictoires et peu fondées dont j'ai déjà parlé, j'ai cru indispensable de faire des recherches sur place dans les archives départementales, ou du moins dans quelques-unes de ces archives,

1. On peut facilement conclure que cette communication ne touche nullement la vente des biens nationaux, surtout si on se souvient qu'il ne s'agit ici que du « droit de marché, » dont la *Revue historique* parlait récemment.

dans le but de m'orienter sur une question jusqu'ici obscure et de réunir des données exactes concernant la marche qu'avaient suivie les ventes dans les endroits ayant le moins subi l'influence d'une grande ville, comme dans les endroits où cette influence s'était fait fortement sentir. Tel a été l'objet principal de mes études dans les archives qui ont été mises à ma disposition pendant une durée d'un peu plus de quatre mois.

Mais une étude bornée aux seuls procès-verbaux m'a paru loin d'être suffisante pour faire connaître le rôle de la Révolution dans le développement et les destinées de la propriété des paysans. Il m'a semblé que les données fournies par les actes de vente ne pouvaient avoir d'importance que dans le cas où nous posséderions les renseignements les plus précis sur l'étendue des propriétés des paysans avant la Révolution, car c'est alors seulement que la question pourrait être résolue et qu'elle pourrait démontrer si le nombre des propriétaires et des propriétés a augmenté ou non dans la classe des paysans.

A ce point de vue, on peut dire qu'il n'existe aucune recherche exactement fondée sur des données statistiques. Les opinions émises là-dessus sont divergentes, et, tandis que certains historiens, comme par exemple MM. de Tocqueville, de Lavergne, Montaugé (*l'Agriculture et la vie rurale dans le pays toulousain*), Calonne (*la Vie agricole en Picardie et en Artois*), Mathieu (*l'Ancien régime dans la Lorraine et le Barrois*), et bien d'autres encore avec eux, affirment que la petite propriété était très développée en France avant la Révolution et que les paysans possédaient une grande quantité de terre; d'autres, et surtout les historiens russes, tendent à le nier. M. Kovalevsky (dans son article sur *l'Économie rurale en France il y a cent ans,* qui a paru dans le journal *la Richesse russe,* 1893, n° 2-4) déclare que la petite propriété était, chez les paysans, d'une étendue insignifiante, et il partage les opinions de ceux qui pensent que « les conclusions de Tocqueville sur l'existence prédominante des petites propriétés en France bien avant la Révolution sont trop catégoriques et loin d'être fondées. » Dans ce cas, il ne fait que répéter l'opinion, émise en 1879 par M. Karéiev, que cette idée « était le résultat d'un malentendu » reposant sur une seule autorité, celle d'Arthur Young. Selon M. Karéiev, Tocqueville et ses imitateurs ont mal interprété le texte d'Arthur Young; mais, quant à lui, il n'invoque que des témoignages vagues et peu exacts et qui sont tirés d'arguments purement logiques. Il aboutit aux conclusions suivantes : les paysans ne possédaient qu'un tiers de toute la terre (juste ce que dit A. Young) et cela conjointement avec la bourgeoisie; vers le XVIIIe siècle, la

dépossession des paysans allait en augmentant; les lots de terre qui constituaient la propriété des paysans n'avaient aucune valeur et ne pouvaient servir qu'à la plantation de quelques pieds de vigne; il n'existait en général aucune donnée statistique permettant de déterminer le nombre des propriétaires, paysans ou prolétaires; enfin, il y avait beaucoup d'individus qui ne possédaient rien, car « l'opinion générale que les paysans affranchis du servage acquéraient des propriétés » est absolument fausse. Ces déductions, à ce qu'il me semble et à ce que je crois d'après les données que j'ai réunies, ne sont pas confirmées par des arguments sérieux et solides; en réalité, l'interprétation faite par M. Karéiev du texte d'Arthur Young, et qu'il oppose à celle des historiens français, ne peut résister à la critique. Le texte est trop précis par lui-même. Arthur Young sépare clairement la petite propriété des paysans, des fermes, des tenures féodales, des métairies, des terres amodiées de deuxième ou de troisième main par eux. Il n'y a donc ici rien de confus, comme veut bien le dire M. Karéiev, d'autant plus qu'une contradiction, signalée par lui comme venant de Young, n'existe pas en réalité. La fréquence des cas où l'on tenait la terre par métayage n'exclut nullement l'existence de la propriété foncière et n'en diminue pas l'étendue. Nous ne devons pas oublier que, vers la fin du XVIIIe siècle, la plus grande partie des terres tenues par amodiation ou par métayage se trouvait entre les mains des paysans, et que c'était chose excessivement rare au XVIIIe siècle de trouver, par exemple, des terres cultivées par les abbayes à leurs frais et dépens. Quelques données, dont je parlerai plus bas, confirmeront jusqu'à un certain point tout ce que j'ai dit jusqu'ici. Quant aux cahiers des paysans de l'année 1789, dont, à mon grand étonnement, s'est servi M. Kovalevsky, je me contenterai de dire qu'ils ne peuvent être d'aucun secours dans la discussion.

Vu la divergence des opinions sur une question aussi importante et aussi essentielle que la question des propriétés des paysans avant la Révolution, il m'a fallu tenter de rechercher des données plus précises dont je pouvais supposer l'existence dans les archives départementales et dont l'étude m'était indispensable pour l'objet que je m'étais proposé. J'avais compté principalement pousser mes recherches sur les propriétés des paysans jusque dans les registres terriers, dont le nombre dans les archives départementales et nationales est plus considérable qu'on ne croit. Comme nous le verrons plus loin, je n'ai presque pas eu besoin d'y recourir, vu la masse de descriptions d'un caractère plus précis, dont peu connaissaient l'existence et qu'on allait même jusqu'à nier, comme, du reste, nous l'avons vu.

I.

Il est évident qu'il ne fallait pas songer à réunir la masse de matériaux nécessaires pour répondre entièrement aux questions posées plus haut. Pour exécuter ce travail dans des conditions exclusivement scientifiques, il eût fallu des dizaines d'années, car les procès-verbaux de vente, qui se trouvent dans toutes les archives départementales, à part quelques exceptions, forment à eux seuls et pour chaque endroit séparément une collection de 100, 200, 300 liasses ou registres et plus. Je ne parlerai pas des documents concernant les possessions de terres en général, et celles des paysans en particulier, et qui comptent des centaines, des milliers de cartons, de liasses, de registres, etc. Tel est, par exemple, le fonds des déclarations des communes de l'année 1700 et des années suivantes, et qui se trouve aux archives du département de la Meurthe, les 138 portefeuilles de déclarations des communes aux archives du département de la Marne, des données statistiques sur la possession des terres pour l'année 1773 (dans le même département), une collection de 3,187 registres (vingtièmes et centièmes) dans les archives du département du Pas-de-Calais (Arras), etc.

Devant une telle abondance de matériaux, j'ai été contraint de me borner à un nombre d'archives plus restreint que celui que je m'étais proposé d'examiner en partant. Rien que dans les archives où j'ai commencé mes recherches, je veux parler de celles du département de la Côte-d'Or (Dijon), j'ai découvert, relativement aux communes, toute une série de descriptions ignorées jusqu'ici et qu'il m'a fallu copier presque en entier, tant le contenu a surpassé mon attente. Dans d'autres archives, dans celles du Pas-de-Calais, je me suis heurté à des descriptions concernant les terres des paysans, de l'Église et de la noblesse, ainsi qu'aux livres d'impositions (série C, états d'Artois, état numérique des rôles d'impositions), dont 749 registres se rapportaient à l'année 1569, 800 (rôles des vingtièmes) à l'année 1757 et enfin 723 (centièmes) aux années 1779. Il m'a été indispensable de copier les descriptions des années 1569 et 1779-86, ne fût-ce que pour un seul district.

Voilà pourquoi, pour résoudre les questions précitées, j'ai dû me borner malgré moi à trois dépôts d'archives : celles de la Côte-d'Or, de la Haute-Garonne (Toulouse) et du Pas-de-Calais (Arras)[1].

1. Malheureusement je me suis vu forcé d'interrompre mes travaux dans les archives du département du Rhône, à Lyon, malgré l'importance de la région

Mon choix arrêté sur les départements susnommés n'avait pas été fait au hasard. J'avais été guidé par les considérations suivantes : 1° les archives de ces trois départements sont celles des pays où, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle et presque jusqu'à la Révolution, s'étaient conservés les États provinciaux et avec eux le système des impositions, qui avaient dû amener la nécessité de faire des descriptions sur le droit de fouage, ainsi que des rapports appréciatifs concernant les livres d'impositions et les cadastres que je savais exister dans les archives de Toulouse, puisque j'avais eu deux fois occasion d'y faire des recherches (en 1872 et en 1882). C'est l'existence de ces documents dans les archives de Toulouse qui m'avait fait supposer que des descriptions semblables devaient se trouver de même dans les archives de Dijon, d'Arras, de Rennes, de Grenoble, de Marseille; 2° les données que j'avais compté extraire de ces archives devaient toucher les localités formées des provinces les plus importantes et les plus vastes, à savoir : la Bourgogne, le Languedoc et la Guyenne, l'Artois, c'est-à-dire des provinces où les conditions économiques de la vie, étudiées dans chacune d'elles en particulier, se trouvaient être plus ou moins analogues, et, par conséquent, où les données d'un endroit pouvaient caractériser tous les autres endroits de la province.

J'ai commencé mes recherches par les archives du département de la Côte-d'Or; grâce à l'amabilité et aux prévenances que prodiguent aux travailleurs les archivistes des départements français, grâce à l'aimable autorisation qu'ils m'ont donnée de travailler tous les jours, sans exception, durant douze ou treize heures, j'ai pu faire, dans l'espace de quatre mois, ce qui, dans toute autre circonstance, aurait demandé une année. C'est pour moi un agréable devoir d'adresser tout particulièrement l'expression de ma reconnaissance à M. Garnier, archiviste de la Côte-d'Or, à M. Baudouin, archiviste de la Haute-Garonne, et à M. Loriquet, archiviste du Pas-de-Calais.

Je me suis occupé en premier lieu du fonds des procès-verbaux des ventes des biens nationaux (série Q), qui comprend 170 liasses énormes. Ces procès-verbaux sont groupés par ordre alphabétique, séparément pour chaque commune, de sorte qu'ils contiennent séparément aussi les actes de vente des terres de l'Église (biens de la première origine) et les actes de vente des terres des émigrés (ou de la

pour l'histoire de la vente des biens nationaux, parce que les actes de vente n'avaient pas encore été mis en ordre; il m'a été impossible de trouver ceux qui concernaient les terres des émigrés. Les actes de vente qui sont classés, se rapportant aux terres de l'Église, ne contenaient aucun renseignement sur la profession des acheteurs; quant aux documents qui auraient pu me faire connaître la condition ou l'état des acheteurs, ils étaient en trop petit nombre, et la plus grande partie d'entre eux était encore inconnue.

deuxième origine). Le tout est classé dans l'ordre chronologique le plus sévère à partir de l'année 1790 jusqu'aux dernières années de l'Empire et même jusqu'à la Restauration. En présence de l'énorme masse de documents de ce fonds que j'ai examiné en entier, je ne me suis arrêté que sur les communes formées par les districts de Dijon, Châtillon, Semur et Saint-Jean-de-Lône (sous la Révolution *Belle-Défense*)[1]. Le premier d'entre eux, le district central, le plus riche et le plus important de la Bourgogne par sa ville de Dijon, avait dû naturellement avoir une certaine influence sur l'achat des terres, relativement aux acquisitions faites par les riches bourgeois; tandis que les trois autres avaient un caractère plus rural et agricole et ne renfermaient que des villes qui, au XVIIIe siècle, ne différaient pour ainsi dire pas des villages, et qui, comme Semur et Saint-Jean-de-Lône, n'étaient nullement des centres d'industrie importants. Les liasses que j'ai consultées, et qui sont au nombre de 130, m'ont fourni les matériaux nécessaires à l'éclaircissement de la question relative à l'influence des ventes sur la répartition de la propriété foncière dans la Bourgogne. Mon travail a consisté en un relevé des données, dont j'ai formé une série de tables, à savoir : 1° des anciens propriétaires des terres vendues; 2° de la quantité de terre que renfermait chaque lot vendu; 3° de la somme qu'avait coûté ce dernier; 4° des individus qui l'avaient acheté, avec les noms, prénoms et la profession de chaque acheteur, c'est-à-dire que j'ai indiqué s'il était paysan-laboureur, journalier, manouvrier, artisan de ville ou de village, marchand, etc., ou bien bourgeois, employé, etc.; et enfin 5° de la date de l'achat. Grâce à toutes ces tables, il m'a été possible de calculer au juste la quantité de terre qui se trouvait dans chaque commune et dans chaque district entre les mains du clergé, des couvents, des églises, de même qu'entre les mains de la noblesse et autres, lorsqu'éclata la Révolution, et la quantité qu'en avaient achetée des individus exerçant diverses professions; j'ai pu établir la proportion qui existait entre le nombre des individus de toute catégorie faisant partie de la classe paysanne et ayant acheté des terres, et le nombre des individus faisant partie de la bourgeoisie, ainsi qu'entre la quantité de terre achetée par chacune des deux classes[2].

1. En vertu de la loi du 26 février 1790, le département de la Côte-d'Or fut divisé en sept districts : Dijon, Saint-Jean-de-Lône, Is-sur-Tille, Beaune, Arnay-le-Duc, Semur-en-Auxois, Châtillon (N. Duvergier, *Collection des lois*, I, 124). Le choix des données pour les trois districts de Beaune, Is-sur-Tille et Arnay-le-Duc, m'a été gracieusement fait par un membre de la cour d'appel de Dijon, M. Chevalier, à qui j'adresse ici mes remercîments les plus sincères.

2. Voici un exposé des marchés dans les districts : 1° de Dijon, 133 communes et le même nombre de marchés, par conséquent 5151 lots vendus; 2° de

Jusqu'à présent, je n'ai pu que réunir les matériaux nécessaires et en commencer le travail. Aussi, n'aurai-je pas la prétention de donner ici dans toute leur étendue les conclusions que j'en ai tirées, je me réserve de le faire dans un ouvrage que je prépare. Cependant, d'après les tables que j'ai formées pour chaque commune séparément, on ne pourra s'empêcher de considérer comme complètement erronée l'application à la Bourgogne des conclusions auxquelles est arrivé M. Minzes, d'après les archives de Versailles. D'autre part, l'opinion d'Avenel, déclarant que la vente des biens des émigrés fut très lente, est sans fondement. Les données qu'on possède sur la Bourgogne, sans parler de celles qu'on a sur les autres localités (Artois, Pays Toulousain), prouvent que les achats de terre faits par les paysans de diverses catégories, tels que laboureurs, ménagers, manouvriers, journaliers, etc., n'étaient pas du tout aussi rares et insignifiants qu'on veut bien le dire, et que, surtout dans les localités ci-dessus nommées (quoique cela n'ait pas eu lieu d'une manière exclusive), les terres de la première origine (de l'Église) furent achetées par la bourgeoisie et par des spéculateurs, tandis que celles des émigrés, qui se vendirent par petits lots et tout aussi vite que les terres de l'Église, furent en partie achetées par les paysans. Je citerai un exemple pris au hasard parmi une quantité d'autres pareils. Dans la commune d'Échenon (district de Saint-Jean-de-Lône), 109 lots de terre furent vendus depuis le mois de janvier 1791 jusqu'en 1808. De toute la quantité des terres vendues, 44 journaux 1/2 de terre labourable et 20 séterées 1/2 de prairie (partagés en deux lots) appartenaient aux Ursulines de Saint-Jean-de-Lône; 7 journaux 1/2 de terre labourable et 28 séterées de prairie (partagés en cinq lots) étaient la propriété de l'abbaye de Saint-Vincent; 34 journaux de terre labourable et 70 séterées 1/4 de prairie (partagés en cinq lots) appartenaient aux chapitres de Saint-Jean-de-Lône et d'autres églises; de plus, 62 journaux de terre labourable et 9 séterées 1/4 de prairie environ (partagés en 85 lots) étaient à l'émigré Charpy, et 2 journaux de terre labourable et 10 séterées de prairie (partagés en douze lots) appartenaient au chapitre d'une église de Dijon. Les terres de la première origine, d'une étendue de 86 journaux de terre labourable et de 146 séterées 3/4 de prairie (partagés en douze lots), avaient été achetées ainsi qu'il suit : trois paysans avaient eu 5 journaux de terre labourable et 17 séterées 3/4 de prairie; quant au reste, il était tombé dans les mains de trois fermiers (14 séterées 3/4 de prairie);

Châtillon, 94 communes et 2256 marchés; 3° de Saint-Jean-de-Lône, 62 communes et 2574 marchés; 4° de Semur, 141 communes et 4892 marchés; en tout 430 communes et 15773 marchés.

de sept marchands et négociants de ville et de village qui avaient acheté 69 journaux 3/4 de terre labourable et 70 séterées 1/4 de prairie; et enfin de deux employés qui avaient eu 11 journaux 1/4 de terre labourable et 23 séterées 1/4 de prairie. Les terres de l'émigré Charpy avec celles de l'église de Dijon, ayant une étendue de 64 journaux de terre labourable et 19 séterées 1/4 de prairie, partagées en 97 lots et vendues au temps de la Convention et même plus tard, étaient devenues la propriété des individus suivants : de vingt-six paysans (sur une étendue de 44 journaux de terre labourable et 16 séterées de prairie environ), dont l'un d'eux avait acheté environ 9 journaux de terre labourable et 8 séterées de prairie; de cinq marchands (dont un de village, c'est-à-dire un paysan s'occupant de la vente de ses produits), sur une étendue de 8 journaux de terre labourable et 1/4 de séterée de prairie; et enfin de deux artisans demeurant en ville, de cinq bourgeois et de deux employés.

Cet exemple isolé ne saurait comporter des conclusions générales; il montre du moins, avec une masse d'autres que j'aurais pu citer, jusqu'à quel point on peut ajouter foi aux généralisations contenues dans les ouvrages publiés jusqu'ici sur ce sujet.

Si les documents sont très significatifs en ce qui concerne la question de la vente des biens nationaux, ils ne nous permettent pas de caractériser les opinions et les principes qui ont guidé, dans la question des ventes du district central (Dijon) et des autres districts, les agents de l'endroit, membres du Directoire, et du ressort desquels étaient les ventes des terres. Les archives de la Côte-d'Or sont très pauvres en matériaux de ce genre. Contrairement à celles de Toulouse, d'Arras, etc., elles ne renfermaient ni procès-verbaux complets ni correspondances administratives. Les liasses de la série L, qui ne dépassaient pas la trentaine, ne m'ont rien offert que des extraits. Bien que très intéressants et d'une grande importance pour l'histoire du département pendant la Révolution, ces documents ne m'ont fourni qu'un nombre très minime de faits ayant rapport à la question qui faisait l'objet de mes études. A l'exception de quelques comptes-rendus, incomplets cependant, sur la marche suivie par les ventes dans le district d'Is-sur-Tille et autres ; de quelques ordonnances concernant l'ordre des ventes et l'envoi immédiat des comptes-rendus et prescrivant l'activité la plus énergique dans l'affaire des ventes, je n'ai rien trouvé qui pût caractériser les opinions des agents de l'endroit. On peut en conclure que l'opération se poursuivit conformément aux décrets et sans la moindre infraction.

Le temps employé dans ces recherches a été d'une si grande importance pour mon travail, que je me suis vu forcé de renoncer à

prendre des extraits des actes de vente de trois districts, pour ne m'occuper que des données concernant ma deuxième question, sur l'étendue de la propriété des paysans avant la Révolution. En me rendant à Dijon, je comptais surtout sur les terriers, qui sont fort nombreux dans les archives départementales, mais, dans la majeure partie des cas, ils ne purent m'être d'aucune utilité pour le but immédiat de mon travail. La série B, qui est celle où ils se trouvaient, offrait bien toute une suite de descriptions des propriétés des paysans, mais peu d'entre elles se rapportaient à la fin du XVIIIe siècle. Si tentante que m'ait paru l'étude de ces données pour les XIVe et XVe siècles, j'ai dû ne m'occuper que d'une seule de ces sources, moins sûre c'est vrai, mais plus en rapport avec le but de mes recherches. Je veux parler des rôles particuliers des tailles, où, pendant plus d'un siècle et jusqu'aux années 1789-1790, furent inscrits les noms de tous les particuliers soumis à la taille avec la profession exactement indiquée de chacun d'eux : propriétaires-laboureurs, demi-laboureurs, laboureurs-rentiers, vignerons, manouvriers, artisans, etc. Ces rôles, appartenant aux villages du département de la Côte-d'Or, ont été conservés en entier et comptent plusieurs milliers de liasses ; elles occupent la grande salle des archives dans l'ancien palais des États. Elles forment une partie des documents de la série C, qui contient, pour la recette de Dijon, toute une rangée de liasses, des numéros C 5911 à C 6113 ; pour Semur, de C 7228 à C 7449 ; pour Châtillon, de C 6883 à C 7047 ; pour Nuits, de C 7048 à C 7110 ; pour Saint-Jean-de-Lône, de C 6375 à C 6435, etc. Les données que contiennent ces liasses offrent le plus vif intérêt et sont de la plus haute importance. Elles permettent de connaître au juste l'effectif de la population des villages, les chefs de famille comme les maîtres de maison demeurant seuls, les manouvriers et même les mendiants. Le total s'y trouve de tous les laboureurs et vignerons qui étaient propriétaires, qui travaillaient à leur compte ou au compte d'autrui, des veuves, sans qu'il soit cependant indiqué si ces dernières étaient propriétaires ou non ; de même que le total des artisans, des marchands de village, des manouvriers, des journaliers, des mendiants, etc., sans qu'il soit parlé davantage de leurs propriétés. On a devant soi toutes les données nécessaires pour calculer à combien se montait le chiffre des individus de diverses catégories faisant partie de la classe agricole ou faisant partie de la classe des propriétaires. Malheureusement, l'étendue des propriétés foncières des paysans n'est pas déterminée dans les rôles ; on aurait pu l'établir, d'après les données, sur les impositions, mais seulement d'une manière approximative. La difficulté qui s'est présentée dans ces rôles

m'a paru insurmontable, puisqu'il s'agissait d'y trouver des éléments de comparaison entre les propriétés des paysans et les propriétés des abbayes, du clergé, de la noblesse, etc. (on aurait pu déduire ces dernières, d'après les données fournies par les actes de vente). Cependant, après en avoir examiné les premières liasses, j'en ai, par le plus grand des hasards, rencontré une (C 5913) qui renfermait le rôle particulier des tailles de la commune d'Aiserey et qui formait à elle seule un énorme cahier daté de l'année 1780 et intitulé : « Nouveau pied des tailles. » Un coup d'œil rapide suffit pour me convaincre que ce cahier devait contenir des renseignements détaillés sur les terres et leurs dépendances possédées par chaque habitant de la commune, sur les terres appartenant à autrui et que chacun d'eux tenait soit à cens, soit à bail ou par amodiation, etc. Le montant des baux ou des amodiations y était indiqué, de même que le montant des dettes, le rapport net de la terre, le revenu d'un métier ou d'une profession quelconque, la quantité du bétail, la quantité de terre cultivée soit par son propriétaire, soit par celui qui l'avait louée par amodiation; le total des terres labourables, des prairies, des dépendances de la commune qui étaient tenues par chacun y était fait aussi. Ce fut une découverte sur laquelle je n'avais pas compté. Plus je poursuivais mon travail en ce qui concernait l'examen des rôles, plus le nombre des nouveaux « pieds » augmentait. Il se trouva en tout cinquante-sept de ces descriptions, et, ce qui est particulièrement important, c'est qu'elles ne se rapportaient pas à un seul district, mais à tous; c'est-à-dire qu'elles concernaient les communes dispersées sur toute l'étendue du département.

Je dirai quelques mots de ces documents. Les nouveaux « pieds des tailles, » comme leur nom l'indique, ne sont rien moins que des actes faisant connaître à combien étaient évalués les biens meubles et immeubles d'une commune, en vue d'une répartition plus juste et plus égale des impôts. Les États provinciaux élisaient des commissaires spéciaux qui, par leur ordre, se rendaient dans la commune qu'on leur désignait pour y asseoir l'imposition sur des bases nouvelles. D'un coup de cloche, les commissaires convoquaient l'assemblée du village, faisaient à ses membres la lecture des décisions prises par les États et proposaient d'élire quelques prud'hommes ou asséeurs (ils étaient ordinairement au nombre de quatre). Les individus élus par l'assemblée prêtaient serment en présence des commissaires et de leurs greffiers. Conformément aux ordonnances du 24 novembre 1666 et du 6 juin 1667, les asséeurs s'engageaient à déclarer « honnêtement et consciencieusement » l'état de faculté, commerce et industrie de chacun des contribuables. Puis on procédait : 1° à l'estimation des

immeubles, c'est-à-dire de tout ce que possédait, à titre de propriété, chaque individu membre de la commune; 2° à l'évaluation de la terre louée par chaque individu, de même qu'à l'évaluation des fermes, des baux et amodiations; 3° à l'évaluation de la terre tenue à cens par qui que ce soit; 4° à l'estimation du bétail, c'est-à-dire des vaches (celles-ci étaient particulièrement employées pour le labourage, en Bourgogne, au XVIIIe siècle), des brebis, etc.; 5° au calcul du revenu net d'un métier, d'un commerce, etc.; 6° au calcul du montant des dettes, dans le but de déduire de la somme des impôts les % de ces dettes, ainsi qu'au calcul des revenus de capitaux, si toutefois quelqu'un en possédait. Ordinairement les terres étaient partagées en bonnes terres, en terres moyennes et en mauvaises terres, et la somme des impôts était fixée par rapport à la somme qu'on devait payer pour la terre louée par amodiation. De cette manière, on créait des tarifs sur un nouveau « pied, » qui « devaient être dorénavant une règle invariable pour asseoir dans la suite les impositions. » Pour un journal de bonne terre, loué ordinairement à raison de deux mesures de froment et de deux mesures d'avoine, on prenait une taille de 10 sous, pour la terre moyenne, 8 sous, et pour la mauvaise terre, 4 sous, tandis qu'une mesure de froment valait 3 l. 10 sous et une mesure d'avoine 20 sous. L'impôt qu'il fallait payer pour une terre louée par amodiation était fixé et se percevait non d'après le montant de la somme qu'on payait en effet, mais d'après l'évaluation de la terre louée, dont on prenait 1/20 de la valeur. Il en était de même pour les biens, dans le cas où l'on en possédait, pour la terre louée à cens, pour le revenu net d'un métier, d'un commerce, d'une profession quelconque, etc., c'est-à-dire qu'on prenait aussi 1/20 de ce revenu net. La taille était de 4 sous pour une vache dont on était propriétaire et de 2 sous pour une brebis. Si l'on avait une vache ou une brebis louée à cheptel, comme cela se faisait en Bourgogne, on ne prenait que la moitié. Les manouvriers payaient 7, 5 ou 3 livres, selon le taux de leurs salaires.

Ce coup d'œil jeté en passant sur ces documents montre l'abondance des matériaux pouvant amener à définir la situation des paysans, au point de vue économique, à la veille de la Révolution, ainsi qu'à déterminer l'étendue de leurs propriétés foncières, avec la quantité des terres qu'ils louaient par amodiation. Je dis à la veille de la Révolution, puisque les descriptions que j'ai copiées datent de 1768 à 1789 et 1790[1].

1. Voilà le sommaire de ces nouveaux pieds des communes : Saulx-le-Duc, Luxerois et Poiseul, 1768 (C. 6075), Aignay-le-Duc, 1773 (C. 6882), Is-sur-Tille, 1774 (C. 6006), Blaisy-la-Ville, Blaisy-le-Châtel et Charmay, 1774 (C. 6912),

Deux ou trois exemples pris au hasard feront ressortir davantage encore l'importance et la valeur de ces documents. Je ferai seulement remarquer que, lorsqu'il s'agit, dans ces nouveaux « pieds, » des propriétés foncières des paysans et de leurs possessions des terres, celles-ci s'opposent toujours aux censives et viennent sur la même ligne que la propriété à rente, mais sont indiquées séparément.

Le tableau ci-dessous fait connaître la répartition des propriétés foncières entre les paysans; il a été établi, d'après les pièces d'archives, sur la commune de Boux (district de Semur).

1. Terres labourables[1].

Quantité des journaux	Laboureurs	Vignerons	Manouvriers	Artisans et autres	Total	Pour 100
De 100 et plus	3	—	—	2	5	5,9
» 80 à 100	1	—	—	—	1	1,2
» 60 » 80	4	—	—	—	4	4,8
» 40 » 60	3	1	1	3	8	9,7
» 20 » 40	5	3	—	6	14	16,6
» 10 » 20	—	8	1	5	14	16,6
» 5 » 10	1	2	4	2	9	10,7
» 2 » 5	—	2	3	2	7	8,3
» 1 » 2	—	1	—	2	3	3,6
Moins de 1	—	—	—	3	3	3,6
Possesseurs d'un manoir et d'un jardin	—	—	—	1	1	1,2
Manquants des terres	—	3	3	9	15	17,8
Total	17	20	12	35	84	100

Ruffey, Echerey et Bellefond, 1774 (C. 6063), Arceau et Arcelot, 1778 (C. 5916), Lux, 1779 (C. 6018), Mirebeau, 1779 (C. 6034), Aiserey, 1780 (C. 5913), Arc-sur-Tille, 1780 (C. 5915), Champagne-sur-Vingeanne, 1780 (C. 5950-1), Dampierre-sur-Vingeanne et Fontette, 1780 (C. 5934), Gresigny, 1780 (C. 6969), Grignon, Egranges et Orray, 1780 (C. 7032), Renève, 1780 (C. 6060), Sainte-Seine-l'Abbaye, 1780 (C. 7033), Thoires, 1780 (C. 7034), Bussière, 1781 (C. 6929), Magny-sur-Tille, 1781 (C. 6023), Moutier-Saint-Jean, 1781 (C. 7351), Chanceau 1782 (C. 6938), Fontaine-Française, 1782 (C. 5995), Hauteroche 1782 (C. 7305), Aubigny, 1783 (C. 5923), Brazey, 1783 (C. 5939), Courban, 1783 (C. 6947), Esbarres, 1783 (C. 5976), Recey et Menèbles, 1783 (C. 7012), Chorey, 1785 (C. 6553), Chaume, 1787 (C. 5905), Genlis, 1787 (C. 6000), Heuilley et Uchey, 1787 (C. 6004), Talmay, 1787 (C. 6086), Vanves, 1787 (C. 7037), Prênois, 1788 (C. 6057), Bonnencontre, 1789 (C. 6917), Boux, 1789 (6917), Clery, 1789 (C. 6382), Fauverney, 1789 (C. 5985), Fleurey, 1789 (C. 5991), Frolois, 1789 (C. 6966), Rouvres, 1789 (C. 6062), Echenon, 1790 (C. 5975), Saint-Usage, 1790 (C. 6072).

1. Un journal, qui équivaut à une soiture de Bourgogne, consistait en 8 ou-

2. Vignes.

Quantité des terres ouvrées	Laboureurs	Vignerons	Manouvriers	Artisans et autres	Total	Pour 100
Plus de 30	1	—	—	—	1	1,2
De 20 à 30	3	—	—	2	5	6,0
» 15 » 20	4	1	1	2	8	9,4
» 10 » 15	5	5	—	4	14	16,6
» 5 » 10	3	8	5	7	23	26,8
» 2 » 5	1	3	5	5	14	16,6
» 1 » 2	—	—	—	2	2	2,2
Moins de 1	—	1	—	—	1	1,2
Tenants à louage	—	2	1	13	16	20
Total	17	20	12	35	84	100

Si nous recourons aux données qui existent pour la commune de Prênois en 1788 (cette commune faisait partie du district de Dijon), nous obtiendrons presque le même tableau de répartition pour les propriétés des paysans.

Quantité des terres en journaux	Laboureurs	Manouvriers	Artisans et autres	Total	Pour 100
Plus de 100	3	—	—	3	3,2
De 80 à 100	4	—	2	6	6,5
» 60 » 80	1	—	2	3	3,2
» 40 » 60	6	—	1	7	7,6
» 20 » 40	5	4	3	12	13,0
» 10 » 20	5	8	7	20	21,7
» 5 » 10	2	2	8	12	13,0
» 2 » 5	—	5	6	11	11,9
» 1 » 2	—	2	5	7	7,6
Moins de 1	—	1	—	1	1,0
Possesseurs d'un manoir et d'un jardin	—	2	—	2	2,6
Manquants des terres	—	5	3	0	8,7
Total	26	29	37	92	100

vrées, ce qui égale 240 perches ou 22 ares 85 centiares des mesures de surface actuelles. C'est une mesure qui était en usage dans les montagnes, à Semur et à Châtillon. Dans la plaine, dans les arrondissements de Dijon, Beaune et Saint-Jean-de-Lône, on avait le grand journal, ou 8 ouvrées, ce qui égale 34 ares

Ce n'est pas ici le lieu d'analyser ces tables, puisque l'importance de leurs données ne peut être entièrement reconnue qu'en les comparant aux données de toutes les autres et aux données des rôles. Je ne les ai établies que comme spécimens, pour montrer combien avaient été promptes, dans bien des cas, les conclusions de ceux qui ont affirmé que le nombre des individus dépourvus de terres atteignait un chiffre très élevé dans les villages français au XVIIIe siècle, tandis que le chiffre des propriétaires était minime, et que ceux-ci ne possédaient bien souvent qu'un petit coin de terre pour planter tout au plus un peu vigne. Je ne puis pourtant passer sous silence une circonstance très grave, à mon avis. Un certain nombre d'historiens (et parmi eux M. Minzes) ont utilisé les rôles des tailles pour déterminer la situation de la classe paysanne, et conclu, des données que ces rôles renferment, qu'au XVIIIe siècle, en France, il se trouvait une masse d'individus dépourvus de terres. Ces documents méritent-ils une confiance absolue? Non, car on ne peut s'y fier que dans un seul cas : lorsqu'on veut connaître au juste l'effectif de la population d'un village. On peut, à l'aide de ces rôles, comme à l'aide des rôles des capitations, calculer combien se trouvaient de laboureurs, de fermiers, de manouvriers, d'artisans, de meuniers, etc., dans un certain rayon, ou dans chaque village séparément. Il suffit, pour s'en assurer et pour remarquer une entière coïncidence avec les données de l'une et l'autre source, de comparer ces rôles avec les cadastres de la France méridionale ou avec les nouveaux pieds de la Bourgogne. Mais le tableau change absolument aussitôt qu'on se met à comparer les données qui existent sur le nombre des propriétaires, soit de ceux qui sont véritablement indiqués dans les rôles (comme dans les rôles de la Bourgogne), soit de ceux qui sont supposés (comme dans les rôles dont s'est servi M. Minzes, ou encore dans les rôles des capitations que contiennent les archives de Toulouse). La dénomination de propriétaire, dans les rôles de la Bourgogne, n'accompagne que celle de laboureur. Lorsqu'il s'agit de rentiers, de ce qui équivaut à laboureurs pour autrui, de même que lorsqu'il s'agit des autres catégories d'individus constituant la population d'un village, par exemple, de veuves, d'artisans, etc., aucune indication n'est fournie à leur sujet, et l'on pourrait facilement en conclure que les propriétaires n'étaient autres que ceux qui sont mentionnés dans les rôles. Or, une compa-

28 centiares (360 perches). Voir Courtépée, *Description du duché de Bourgogne*, parue en 1847 et 1848, IV, 761, 3; Lucotte et Niort, *Nouveau système des poids et mesures du département de la Côte-d'Or*. Dijon, 1813. Comp. Garnier, *Chartes inédites*. Paris, 1845, 36-7.

raison avec les données des nouveaux pieds d'un village datés de la même année peut bientôt, non seulement dévoiler l'erreur commise, mais aussi en montrer toute l'étendue. On voit, par exemple, d'après la table qui précède concernant la commune de Prênois, quel était le nombre des propriétaires. Les individus qui ne possédaient rien n'étaient qu'au nombre de 8,7 %, les jardiniers, au nombre de 2,6 %, tandis que les propriétaires atteignaient le chiffre de 89,7 %. Examinons le rôle particulier des tailles de la commune de Prênois et nous y trouverons : 9 laboureurs-propriétaires, 12 propriétaires laboureurs pour soi et pour autrui, 15 laboureurs pour autrui, et 62 individus de diverses catégories au sujet desquels on ne fait pas connaître l'existence de propriétés. Le chiffre proportionnel des propriétaires, d'après le rôle cité, n'est de cette manière que de 11,9 % environ, c'est-à-dire qu'il égale presque, dans le village ci-dessus nommé, le chiffre des individus qui ne possédaient rien et réciproquement. On comprend donc, par cela même, quelles auraient pu être les conclusions tirées de ces rôles et quelle en aurait été la valeur.

Les données qu'offrent les nouveaux pieds, de même que les centièmes des archives du Pas-de-Calais ou les cadastres des archives de la Haute-Garonne, mettent en évidence une nouvelle erreur commise par certains historiens : ils ont opposé des laboureurs qui étaient propriétaires à d'autres qui rentraient dans la catégorie des manouvriers et des artisans. Ils ont nommé manouvriers ceux qui étaient complètement dépourvus de terres et ils les ont caractérisés comme étant de ceux qui, pour suffire à leurs besoins, « ne possédaient que leurs bras et quelquefois une petite maison entourée d'un enclos de l'étendue la plus insignifiante » (Karéiev, 104). Cependant nos documents, ne fût-ce que ceux qui se rapportent aux deux communes citées plus haut, sans parler d'une masse d'autres de l'Artois et du pays toulousain, prouvent clairement que les laboureurs étaient loin d'être tous propriétaires. Et, en effet, dans la commune de Blaisy-la-Ville, sur 18 laboureurs il y en avait deux qui ne l'étaient pas; dans celle de Magny-sur-Tille, sur 15 laboureurs se trouvaient 4 jardiniers; à Genlis se trouvaient aussi 4 jardiniers sur 24; à Rouvres, sur 18 propriétaires 5 individus ne possédaient rien; à Fleury, 3 sur 19, etc. Et réciproquement : les manouvriers, sans parler des artisans, des veuves, etc., étaient loin d'être toujours dépourvus de terres ou simplement possesseurs de manoir. Il n'était pas rare que, comme les laboureurs, ils possédassent en propre une terre labourable, une prairie. D'après les tableaux reproduits plus haut, celui de Prênois, par exemple, on voit que sur 29 manouvriers se trouvaient 22 propriétaires, dont 12 possédaient des lots de terre

d'une étendue de 10 à 40 journaux. Dans la commune de Bon, sur 12 « manœuvres, » 3 seulement étaient dépourvus de terre; il en était de même pour les autres. A Blaisy-la-Ville, sur 29, 8 seulement ne possédaient rien; à Magny-sur-Tille se trouvaient 9 jardiniers et 10 individus dépourvus de terre sur 23 manouvriers; à Genlis, sur 30, se trouvaient 5 propriétaires tenant aussi de la terre d'autrui et 25 individus, tant dépourvus de terre que jardiniers; à Rouvres, on comptait 12 propriétaires et 21 individus, tant jardiniers que dépourvus de terre, tandis qu'à Talmay, sur 28 se trouvaient 9 jardiniers et 2 individus ne possédant rien.

Donc, la signification qu'on donnait aux dénominations de laboureur, ménager, manouvrier, brassier et autres, ne correspond guère à la signification que leur ont donnée les historiens et les auteurs de dictionnaires, comme Littré par exemple. Les dénominations de laboureur, demi-laboureur, qui éveillent entièrement l'idée de charrue ou de demi-charrue; d'autre part, la propriété foncière entre les mains des manouvriers, les données sur les paysans et qui existent en si grand nombre dans le précieux ouvrage de Lepage : *les Communes de la Meurthe*, tout cela conduit nécessairement à rechercher d'autres principes pour expliquer ce genre de dénominations. Un document, qui date du commencement du XIVe siècle et qu'a trouvé récemment M. Pasquier, archiviste du département de l'Ariège, a jeté un peu de lumière sur les motifs qui ont amené la différence des termes usités pour les paysans et a permis de s'en faire une autre idée. Ce document a été d'abord conservé dans les archives épiscopales de Pamiers, aujourd'hui encore inaccessibles aux recherches des historiens, et il a été ensuite transmis aux archives de la Haute-Garonne.

J'arrive à parler de mes études dans les archives de la Haute-Garonne, à Toulouse et dans les archives de quelques communes rurales du département. J'ai pu me rendre dans ces communes, qui se trouvent dans les Pyrénées, grâce à l'amabilité de M. Baudouin, archiviste à Toulouse, qui m'a offert de l'accompagner dans la tournée qu'il fait chaque année pour l'inspection de ces archives. Je suis parvenu à copier quelques extraits précieux dans les archives de Saint-Bertrand, Valcabrère, Galié, Mont-Galié, etc.

II.

Les archives de la Haute-Garonne m'ont offert moins de facilité pour mon travail que celles de la Côte-d'Or, par suite de l'état dans lequel se trouvaient les procès-verbaux des ventes. Les archives de

Toulouse sont beaucoup plus riches qu'à Dijon en fait d'actes de vente. Ces actes ont été conservés, dans les premières, en un grand nombre de duplicata, qui m'ont bien des fois permis de compléter les données d'un acte par la réunion des données d'un autre acte. Malheureusement, contrairement à ce qui existe dans les autres archives, ces actes de vente n'ont pas encore été mis en ordre. Une grande quantité d'entre eux ont été reliés sous le premier Empire, mais leur classification n'a pas été rigoureusement observée. Tous les actes n'ont été classés que par districts[1], et encore a-t-on omis certains actes qu'on retrouve parfois dans les duplicata. Cependant, j'ai pu tirer un bon parti d'une description chronologique des actes de vente de chaque district, description très détaillée en même temps que très complète, qui constitue à elle seule deux énormes in-folio, dont l'un embrasse les ventes des terres de l'Église et l'autre les ventes des terres des émigrés. Mais l'étendue du lot de terre vendu n'y est pas toujours mentionnée, non plus que la profession des acheteurs. J'ai dû rechercher tous les détails concernant l'étendue de la terre et les professions dans les actes de vente eux-mêmes, ce qui n'était pas chose facile, surtout relativement aux professions. Premièrement, plusieurs actes de vente manquaient absolument dans les volumes reliés et il n'était pas possible de les retrouver dans la masse des autres non reliés. De plus, 115 actes du district de Muret manquaient aussi, de même que 50 ou 60 du district de Saint-Gaudens, etc. En outre, la profession des acheteurs n'était pas indiquée partout; et il m'a fallu beaucoup de temps pour la rechercher. En vertu des règlements institués par l'Assemblée nationale concernant l'ordre dans lequel devaient se faire les achats, tous les individus désirant acquérir de la terre devaient le déclarer d'avance et faire leur soumission. Ces soumissions étaient écrites dans les livres du directoire de chaque district destinés à cet effet. Chaque commissionnaire inscrivait son nom, et quelquefois son état ou sa profession. Ces livres ont été conservés dans les archives de la Haute-Garonne, presque pour tous les districts, et ce sont eux qui m'ont fourni les noms, la profession et le lieu de résidence des acheteurs; mais non pas de tous, car les soumissionnaires n'ont pas toujours acheté aux enchères publiques les terres dont ils sollicitaient l'achat. Celles-ci furent acquises en assez grande quantité par des individus qui

1. En vertu de la loi dont j'ai parlé plus haut, le département de la Haute-Garonne a été partagé en huit districts : Toulouse, Rieux, Villefranche-de-Lauraguais, Castel-Sarrasin, Grenade, Muret, Revel et Saint-Gaudens.

n'avaient pas fait de soumissions; par conséquent, leur profession n'est le plus souvent pas indiquée. Pour la connaître, j'ai consulté les rôles des capitations, série C 1086-1306; ces liasses contenaient l'inscription de chaque commune payant les impôts. La majeure partie des inscriptions étaient datées de l'année 1790, peu de l'année 1789. J'ai relevé les inscriptions que j'y ai trouvées sur 206 villages faisant partie des districts de Toulouse, Villefranche-de-Lauraguais, Revel, Rieux et Muret; à l'aide de ces documents j'ai réussi à connaître la profession de presque tous les acheteurs de ces districts et principalement des acheteurs appartenant à la classe des paysans. De plus, ce qui m'a été d'un grand secours, c'est l'effectif de la population des villages à l'époque de la Révolution, la quantité des paysans qui avaient acheté des terres de l'Église ou des émigrés, l'étendue des terres achetées par eux, le pourcentage des acheteurs paysans avec la quantité de terres achetées, ainsi que des acheteurs d'autres classes avec la quantité de terres acquises[1].

Je me bornerai à citer quelques données sur le district de Muret. Les terres qui appartenaient tout d'abord à l'Église, et qui étaient partagées en 683 lots (conformément à ce que j'ai déjà dit, 115 actes manquaient à ce sujet), avaient été achetées par les individus ci-après désignés : 69 paysans (ménagers et laboureurs), 41 brassiers, 22 travailleurs, 2 métayers, 1 fermier, 57 artisans, 63 individus, tant meuniers que marchands de villages, boulangers, etc., 15 maires de villages ou employés appartenant à la classe paysanne, 52 négociants des villes, 37 bourgeois, 40 employés, 3 entrepreneurs de travaux publics, 4 curés et 3 médecins. Sur 409 acheteurs, 140 faisaient partie de la bourgeoisie et 271 de la classe paysanne. Dans la majeure partie des cas, seuls, les petits lots étaient achetés; un très petit nombre d'entr'eux constituaient de grandes propriétés. Un négociant demeurant en ville avait acheté jusqu'à 500 journaux, un autre 400, deux 300, trois jusqu'à 200; 2 avaient fait l'acquisition de 90 journaux chacun, un de 75, un de 60 et un de 53. Parmi les bourgeois, un avait acheté 224 journaux, un 56, un 91. Sur 8 employés, un avait acheté 324 journaux, un 136, un 100, un 66, un 60. En d'autres termes, il n'y avait eu que 21 gros acheteurs, c'est-à-dire 5,01 %.

1. Les actes que j'ai consultés sont : du district de Toulouse, 1053 de la première origine et 1145 de la deuxième origine; du district de Muret, 798 et 754; du district de Rieux, 598 et 1012; du district de Revel, 182 et 530; du district de Villefranche, 433 et 433; du district de Saint-Gaudens, 1145 et 1223; en tout 9306.

Mes recherches sont, pour ainsi dire, restées infructueuses dans l'immense recueil des délibérations et correspondances du district central et des autres districts. Cette collection, intéressante au plus haut degré pour l'histoire de la Révolution et qui fait l'objet de la série L, comprend plus de 100 registres pour les districts de Toulouse, Revel, Rieux, Villefranche et Saint-Gaudens. Malgré l'examen minutieux auquel j'ai soumis ces registres jusqu'à l'année 1793 inclusivement, je n'ai pu trouver aucun fait saillant de nature à caractériser les principes qui ont guidé les agents de l'endroit dans l'affaire des ventes. A part quelques données se rapportant à l'abolition de la mendicité, à la dévastation des forêts, quelques comptes-rendus au sujet des sommes retirées des ventes de terres, etc., comptes-rendus se trouvant dans les délibérations du directoire central du département, de plus, quelques données sur les troubles survenus parmi les paysans du district de Saint-Gaudens, sur la dévastation des forêts dans le district de Toulouse, ainsi que des données statistiques, relativement au district de Villefranche (série L 32, 33, 34, 35, 65, 513, 613), je n'y ai rien trouvé d'autre.

Un travail parallèle sur les documents concernant la répartition des propriétés foncières dans le pays toulousain m'a amené à des conclusions plus dignes d'intérêt. Ces sources consistent en livres cadastraux, appelés aussi « livres terriers ». J'avais déjà eu l'occasion, en 1882, d'étudier ceux qui concernaient les communes d'Agassac, datés de 1678, de Gabriac, de 1562, et de Carayac, des années 1584 et 1646. Lors de mon dernier voyage, j'ai pris connaissance de presque tous ces livres à partir de l'année 1750, et de quelques-uns datés des dernières années du XVIIIe siècle[1]. Le carac-

1. J'avais fait des copies des cadastres et livres terriers des communes de Meis, Mirelasse, Rassaler, Caors et autres, 1750 (série E. 87), Garideche, 1756 (série H. 1572), Taillebourg, 1758 (E. 798), Sedilhan 1760 (E. 797), Martres-en-Commenge, 1764 (E. 772), Terrebasse, 1765 (E. 796), Pegilhan, 1765 (E. 771), Castelgaillard, 1776 (A. 753), Eoux, 1768 (E. 757), Boulogne, 1770 (E. 750), Fontenelles, 1770 (E. 765), Castanet, 1773 (C. 1559), Escanecrabe, 1774 (E. 758), Villeneuve-Tolosane, 1774 (E. 37), Salerm, 1774 (E. 785), Saint-Thomas, 1779 (727), Renneville, 1780 (H. 2237), Chaum, 1780 (E. 755), Fonsorbes, 1779-8 (H. 2236), Villeneveutte, 1780 (E. 795), Saint-Sulpice, 1781 (H. 2239), Ausseing, Plass et autres, 1782 (H. 2032), Figarol, 1782 (H. 2034); Mazères, 1782 (H. 2035), Sariac, 1784 (H. 2507), Moncasin et Cabas, 1771 (ib.), Saint-Martin-des-Pierres, 1784 (C. 1608-9), Montjoiré, Beauvaix, 1784-85-86 (H. 2058), Villenouvelle-de-Rivière, 1785 (E. 794), Rieumes, 1786 (773), Burgaud, 1778 (800), Pinsaguel, 1688 (C. 2512), Villenouvelle-de-Saint-Simon, 1783-89 (C. 1657), Toreilhes, 1783 (E. 717).

tère et la teneur des cadastres et des « livres terriers » du pays toulousain différaient considérablement des nouveaux « pieds » de la Bourgogne. Les individus qui possédaient, en effet, quelque propriété y étaient seuls inscrits, sans distinction de classe, peu importait qu'ils fussent paysans, bourgeois ou nobles. On inscrivait dans les cadastres aussi bien les terres exemptes d'impôts ou « prétendues nobles » que les terres rurales, sans distinction des propriétaires à qui elles appartenaient, qu'ils fussent nobles ou non. Par le fait, ce n'était pas la population entière de la commune qui figurait sur les cadastres, mais ceux qui possédaient des terres. C'est pourquoi il m'a été absolument impossible, d'après les données qu'ils m'ont fournies, de me représenter au juste la proportion qui existait entre les propriétaires et les individus dépourvus de propriétés ; d'autre part, l'absence de rôles des tailles dans les archives, ainsi que des rôles des capitations de la plupart des communes, ne m'a pas permis de compléter cette lacune. En revanche, il m'a été possible d'établir un rapport proportionnel réciproque entre les propriétés des paysans et les propriétés des classes noble et bourgeoise, et j'ai pu calculer en outre de quelle manière avait été opérée la répartition des propriétés entre la population paysanne et ses groupes.

Pour caractériser les données contenues dans les cadastres, je citerai comme exemple celui de la commune de Rieumes en 1786. Il sera facile de connaître les résultats concernant cette commune d'après les deux tableaux ci-dessous, et qui ne peuvent donner lieu à aucun commentaire[1].

1. Répartition de la propriété foncière entre les différents groupes de la population de Rieumes.

Quantité de la propriété foncière en arpents													
Des Nobles	De l'Église	Du Clergé	De la Bourgeoisie	Total	Laboureurs	Manouvriers	Artisans	Exerçant une profession	Marchands	Veuves	Total	Terres communales	Total
668	1 1/2	61 1/2	1159	1880	672	118	126	150	130	718	1904	514	4306

1. Dans le district de Muret, un arpent = 576 perches; une perche = 0,00099 hectares; un hectare = 1,75597 arpents. (Table de comparaison entre les mesures anciennes et celles qui les remplacent. Toulouse, an. X.)

2. Répartition de la propriété foncière entre les groupes des paysans de ladite commune.

Quantité des terres en arpents	Laboureurs	Manouvriers	Artisans	Exerçant une profession	Marchands	Total
Plus de 70	1	—	—	—	—	1
De 50 à 60	—	—	—	—	1	1
» 40 » 50	1	—	—	—	1	1
» 30 » 40	2	—	—	—	—	3
» 20 » 30	9	—	—	—	—	10
» 15 » 20	1	2	—	1	1	4
» 10 » 15	7	1	9	1	—	18
» 5 » 10	13	2	10	1	—	26
» 2 » 5	16	13	7	10	4	50
» 1 » 2	8	6	3	7	3	27
Moins de 1	12	9	3	4	2	30
Possesseurs d'un manoir et d'un jardin	—	10	—	7	—	17
Total	70	44	32	31	11	188

Afin de compléter autant que possible le nombre des descriptions concernant les villages du district du pays toulousain, et mon travail étant terminé dans les archives de la Haute-Garonne, j'ai passé en revue les papiers non encore explorés dans beaucoup d'archives de villages et principalement les papiers des villages situés dans l'ancien district de Saint-Gaudens, car les données que j'avais réunies à Toulouse me renseignaient fort mal sur la répartition des propriétés foncières dans ce district avant la Révolution. Je me bornerai ici à une simple énumération des documents que j'ai réussi à trouver et à copier. Dans les archives de Saint-Bertrand, j'ai concentré mon attention sur le livre des impositions de l'année 1791 et sur les données concernant la population de la commune au commencement du XIXe siècle. Dans les archives de Valcabrère, c'est le cadastre de l'année 1754, recensement de l'an XI, qui a attiré mon attention, car il contenait des renseignements détaillés sur la profession des habitants du village et sur les actes et procès-verbaux de la commune pendant la Révolution. Dans les archives de Mont-Galié, je me suis arrêté particulièrement sur le cadastre de l'année 1781; dans celles de Bagiry, sur le cadastre de 1761; à Galié, sur le cadastre de 1779;

et enfin dans les archives d'Ores, sur le livre des impositions de l'année 1791.

III.

Si les archives de Dijon et celles de Toulouse ne m'ont offert qu'une très petite quantité de matériaux sur la répartition des propriétés foncières des paysans et de leur étendue, il n'en fut pas de même pour les archives d'Arras. Ici, les archives regorgeaient de documents dont j'avais besoin; ils m'ont fait connaître, jusque dans leurs moindres détails, les propriétés des paysans et la différence qui existait entre celles-ci et les propriétés foncières des autres groupes de la population de l'Artois. A part quelques exceptions de peu d'importance, ces descriptions sont au complet et forment une collection des plus précieuses : j'ai eu, du reste, occasion d'en parler plus haut. Beaucoup d'entre elles se rapportent au XVIe siècle, la plupart au XVIIIe siècle et en partie à la période de temps qui a précédé presque immédiatement la Révolution française. Leur valeur est d'autant plus grande que, à part quelques-unes, elles proviennent toutes de l'année 1779.

Les premiers éléments de ces descriptions, qui formaient presque alors déjà de véritables cadastres, ont été fournis au XVIe siècle, en l'année 1569. Conformément au projet du duc d'Albe, Philippe II leva sur la population de l'Artois de nouveaux impôts appelés centièmes. A l'exception des biens des églises, des couvents, des châteaux, à l'exception aussi des terres communales, tous les biens meubles ou immeubles furent soumis au payement d'un centième pris sur tout le revenu. Naturellement, il fallut évaluer les biens meubles et immeubles de certains propriétaires et surtout des paysans. Cette évaluation fut faite en 1569 dans l'Artois; on y procéda de la même manière qu'en Bourgogne, c'est-à-dire par l'intermédiaire de répartiteurs choisis parmi les paysans de l'endroit, comme nous le savons déjà. Les originaux de ces descriptions n'ont pas été conservés; on a fait en 1721 et en 1722 des copies de la plupart d'entr'eux. Cette collection comprend 749 tomes, dans lesquels il ne manque, relativement, qu'un très petit nombre de communes. Elles ont été rédigées de la même manière pour tous les villages. D'abord, on y donnait le total de tous ceux qui occupaient les maisons, avec l'indication du loyer; puis une liste des individus qui louaient de la terre, avec les noms de ceux qui la leur louaient et la somme à payer en livres, sous, etc. Une autre liste suivait la première, c'était celle des propriétaires : 1° des jardiniers possédant seulement une maison ou possédant une maison avec

potager et jardin ; 2° des propriétaires de terres labourables, de prairies, etc., avec indication de l'étendue de la terre et de son revenu. Enfin, on y a calculé aussi la valeur des biens des répartiteurs assermentés. C'est toujours à la fin de chaque description qu'il est parlé des biens meubles, c'est-à-dire du bétail, etc., en n'indiquant toutefois que ce qui a une valeur dépassant 100 livres, puisque c'est sur cette somme qu'était fixée la charge des impôts. Nous ignorons si des descriptions semblables ont été faites au XVIIe siècle ; nous savons seulement que, presque 200 ans plus tard, lorsque les impositions furent assises selon la décision prise par les États de 1776, décision que provoquèrent les abus faits par les receveurs[1], il fut ordonné de dresser des listes d'impositions dans toutes les communes. Ces listes forment à elles seules une énorme collection de 723 in-folio (centièmes) datés des années 1779-1786. Elles ont été rédigées tout autrement que les descriptions de 1569. Les détails n'y sont pas donnés par groupe séparément, mais par rues, où les propriétaires sont cités les uns après les autres sans distinction aucune. L'étendue de toute la terre n'est pas donnée en général, mais en particulier pour chaque lot d'après sa situation dans tel ou tel champ. La terre labourable, les prairies, les forêts, etc., sont indiquées séparément. Il est dit si la terre avait été louée ou si elle appartenait à l'individu qui la cultivait ; dans le premier cas, le nom du propriétaire est cité. Dans chacun de ces volumes se trouvent des descriptions relatives aux terres des nobles, de même qu'aux immeubles faisant partie de la propriété des églises, des couvents, du clergé, des habitants des villes, en général des bourgeois ; en outre, on a mentionné non seulement l'étendue de la terre louée, mais aussi les individus qui avaient loué cette terre, qu'ils aient été fermiers ou paysans. Tout ce qui se rapporte aux biens meubles a malheureusement été omis.

Enfin, le troisième groupe de descriptions est formé par les rôles ou matrices du vingtième, qui furent dressés en 1757 et ensuite en 1759-1767. Elles ont pour but d'indiquer la répartition du vingtième sur toutes les terres sans exception, de désigner ceux à qui elles appartenaient comme ceux qui n'en avaient que le revenu, qu'ils fussent soumis à l'imposition ou privilégiés. Ces descriptions sont, au plus haut degré, originales en même temps que précieuses. Leur système diffère complètement du système des centièmes. Elles vous conduisent systématiquement dans les rues des villages. On y a cité les lots de terre labourable, de prairie, etc., dans l'ordre où ils

1. Filon, *Histoire des États d'Artois*, Arras, 1861, p. 103.

se trouvaient dans tel ou tel champ. Il n'y a aucune description concernant les ménages en particulier; l'annexe d'une table alphabétique des propriétaires est renfermée dans plusieurs volumes. Ces descriptions permettent de caractériser la distribution des lots et de tracer un plan du village avec toutes ses rues, ses maisons, ses lots de terre; en un mot, il y a moyen d'établir un plan cadastral de l'endroit.

Ce fonds contenant plus de 3,000 in-folio, je me suis borné à examiner les descriptions de l'année 1779, qui concernaient le district de Saint-Omer. J'ai prêté surtout une attention particulière à celle du district d'Arras. Sur 128 communes que renfermait ce district, 20 seulement manquaient de descriptions; j'ai pris copie de toutes les autres et je leur ai consacré la plus grande partie du temps dont je pouvais encore disposer[1]. J'ai dû renoncer à copier les rôles du vingtième.

Afin de caractériser les données que m'ont fournies les descriptions de l'année 1779, je les exposerai sous forme de tableaux qui, évidemment, ne donneront pas encore le droit de généraliser, non seulement pour toute la France, mais même pour l'Artois.

1. Le sommaire des descriptions des communes : Ablain (t. 1), Acheville (t. 3), Achicourt (t. 4), Acq (t. 7), Agnez-les-Duisans (t. 11), Arleux-en-Gohelle (t. 27), Saint-Aubin (601), Anzin (601), Avion (47), Bailloeul-sire-Bertoux (53), Bailleulmont (54), Baillenval (55), Beaumetz-les-Loges (73), Beaurains-les-Arras (75), Bellonne (80), Berles-au-Bois (85), Berneville (89), Biache-Saint-Vaast (94), Blaireville (101), Blangermont (102), Blangy-les-Arras (105), Billy-les-Henin (99), Bois-Bernard (116), Bourcheul (126), Carency (164), Corbehem (183), Courcelles-sous-Lens (190), Courrières (191), Gouin (185), Dainville (203), Demencourt-Sainte-Catherine (205), Dourges (203), Drocourt (216), Duisans-Louez (218), Écurie (225), Éleu (226), Étrun (246), Évin-Malmaison (247), Famechon (t. 248), Farbus (249), Feuchy (256), Ficheux (257), Fosseux (272), Fouquières (276), Frênes-les-Montauban (1782 r. t. 279), Frenoy (281), Gavrelles (292), Gaudiempré (291), Givenchy-en-Gohelle (204), Guoy-en-Artois (304), Gouy-sous-Bellonne (307), Grincourt-les-Pas (312), Habarcq (320), Harnes (329), Hautes-Avesnes (330), Hendecourt-les-Ransart (t. 342), Henin-Lietard (343), Henu (346), Hubercamp (373), Jzel-les-Équerchin (383), La Herlière (390), Leforest (400), Loison (422), Mareuil (445), Mauville (451), Mercatel (455), Montenescourt (470), Montigny (472), Mont-Saint-Éloy (473), Mouchy-les-Preux (467), Neuville-Saint-Vaast (485), N.-Vitasse (486), Noyelle-Godault (500), N.-sous-Bellonne (504), N.-sous-Lens (505), Oppy-sous-Lens (514), Orville (517), Pas-en-Artois (521), Pelves (522), Plouvain (528), Pommier (532), Quiery-Lamotte (540), Ransart (548), Rivière (569), Roclincourt (571), Roeux (575), Rouvroy (581), Saint-Amand (599), Saint-Laurent (610), Saint-Nicolas-les-Arras (617), Sallau (620), Sarton (624), Simencourt-Monchiet (638), Souchez (642), Thelus (667), Thièvres (649), Tilloy-les-Moflaines (652), Villier-au-Bois (685), Vimy (691), Vitry (695), Wagnonlieu (697), Warlincourt-les-Pas (704), Warlus (705), Wanquetin (701), Willerval (715). Toutes ces descriptions, à l'exception de deux, se rapportent à l'année 1779, Série C. États d'Artois.

Répartition des propriétés foncières entre les groupes des classes formant la population de la commune de Neuville-Saint-Vaast en 1779[1].

A. — Propriétés de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie.

Quantité de la propriété	Des Nobles	Du Clergé	De la Bourgeoisie	Total
Plus de 500	—	1	—	1
De 300 à 500	—	—	—	—
» 200 » 300	—	—	—	—
» 100 » 200	—	—	2	2
» 80 » 100	1	1	1	3
» 50 » 80	—	1	—	1
» 40 » 50	—	—	1	1
» 30 » 40	—	—	1	1
» 20 » 30	—	—	3	3
» 15 » 20	—	2	5	7
» 10 » 15	—	1	3	4
» 5 » 10	—	2	4	6
» 2 » 5	—	1	3	4
» 1 » 2	—	—	2	2
Moins de 1	—	—	2	2
Total	1	9	27	37
Quantité des terres en mencaudées	96m.	724m.	799m.	4619m.

1. La quantité de la terre est donnée en mencaudées. Une mencaudée a 100 verges et contient 4 coupes, une coupe a 4 quarreaux, un quarel a 6 verges 1/4 ou 2 ares 68 centiares. Une mencaudée a 42 ares 91 centiares (Clément, *Études sur le droit rural*. Arras, 1877, 135. Cf. Loriquet, *Cahiers de* 1789. Arras, 1891, I, CLXXIX).

B. — Propriétés de la classe paysanne.

Quantité de la propriété	Ménagers et labour.	Manouvriers	Valets de charrue	Artisans	Exerçant une profession	Veuves	Fermiers	Total
De 50 à 60	—	—	—	—	—	—	2	2
» 40 » 50	—	—	—	—	—	—	—	—
» 30 » 40	—	—	—	1	—	—	—	1
» 20 » 30	1	—	—	—	—	—	—	1
» 15 » 20	2	—	—	1	1	—	1	5
» 10 » 15	4	—	—	2	1	—	1	8
» 5 » 10	8	—	—	7	—	—	—	15
» 2 » 5	15	—	—	18	3	3	3	42
» 1 » 2	4	1	1	18	1	—	—	25
Moins de 1	11	2	—	25	3	1	—	42
Possesseurs des manoirs et des jardins	20	8	7	28	3	8	—	74
Total	65	11	8	100	12	12	7	215
Quantité de la terre en propre	248m.	4m.	1m.	215m.	42m.	10m.	156m.	676m.

Le tableau de répartition des propriétés foncières dans la commune de Roclincourt (1779) diffère quelque peu. Dans cette dernière, les possessions de terre de la noblesse et de l'Église avaient conservé leur importance prédominante dans toute sa force et avaient laissé bien loin derrière elles les propriétés de la bourgeoisie qui n'avaient pas eu le temps de s'implanter solidement, de même que les propriétés des paysans relativement faibles encore. En revanche, la répartition des propriétés entre la population exclusivement paysanne avait conservé le même caractère que dans la commune de Neuville-Saint-Vaast[1].

1. Dans les tables de chaque commune ne sont pas inscrites les terres qui appartenaient aux membres de la commune sur le territoire d'autres communes voisines, aussi bien que les terres qui appartenaient à titre de propriétés aux membres d'autres communes sur le territoire de la commune donnée.

Répartition des propriétés foncières entre la noblesse, le clergé et la bourgeoisie dans la commune de Roclincourt.

Quantité de la propriété	Des Nobles	Du Clergé	De la Bourgeoisie	Total
Plus de 500	1	—	—	1
De 200 à 300	—	1	—	1
» 100 » 200	—	1	—	1
» 50 » 100	—	—	1	1
» 40 » 50	—	—	—	—
» 30 » 40	—	—	—	—
» 20 » 30	—	—	1	1
» 15 » 20	—	—	—	—
» 10 » 15	—	1	3	4
» 5 » 10	—	—	5	5
» 2 » 5	—	1	3	4
» 1 » 2	—	1	1	2
Moins de 1	—	—	3	3
Total	1	5	17	23
Quantité de la terre	501m.	363m.	148m.	1012m.

Propriétés foncières de la population paysanne dans la commune de Roclincourt.

Quantité de la propriété	Ménagers	Valets de charrue	Artisans	Exerçant une profession	Fermiers	Veuves	Total
De 20 à 30	—	—	—	—	1	—	1
» 15 » 20	—	—	—	—	1	—	1
» 10 » 15	1	—	—	1	1	—	3
» 5 » 10	4	—	—	1	1	3	9
» 2 » 5	5	—	—	—	1	1	7
» 1 » 2	5	—	5	1	—	1	12
Moins de 1	4	—	1	—	—	4	9
Possesseurs des manoirs	10	1	1	—	1	4	17
Manquants des terres	—	—	—	—	2	—	2
Total	29	1	7	3	8	13	61
Quantité de la terre en mencaudées	63m.	—	17m.	19m.	19m.	27m.	185m.

Il semble que la commune de Thélus ait occupé le milieu entre les deux communes que je viens de citer, car c'est là que se trouvait l'abbaye de Saint-Vaast, la plus riche de tout l'Artois et qui possédait le plus de terres. Dans la commune de Thélus, l'abbaye de Saint-Vaast possédait 986 mencaudées de terre, qu'elle louait toutes aux cinq plus gros fermiers du village. Au XVIIIe siècle, cette abbaye s'occupait aussi peu de culture que toutes celles qui se trouvaient dans l'Artois et qui étaient très riches en propriétés. L'église du village possédait de même 19 mencaudées environ, qu'elle louait par amodiation à 22 paysans de l'endroit. Le reste des terres appartenait aux bourgeois et aux paysans.

La répartition de la propriété foncière entre ces deux derniers groupes avait été faite de la manière suivante :

Quantité de la propriété foncière	Bourgeois	Laboureurs	Artisans	Exerçant une profession	Veuves	Fermiers	Total
Plus de 100	1	—	—	—	—	—	1
De 40 à 50	1	—	—	—	—	—	1
» 30 » 40	1	—	—	—	—	3	4
» 20 » 30	2	—	—	—	—	—	2
» 15 » 20	2	—	—	1	—	1	4
» 10 » 15	2	1	1	1	—	1	6
» 5 » 10	5	2	2	2	3	—	14
» 2 » 5	5	6	2	2	—	—	15
» 1 » 2	1	8	1	—	—	2	12
Moins de 2	2	11	—	—	—	—	13
Possesseurs des manoirs	—	33	4	1	1	2	41
Total	22	61	10	7	4	9	113
Quantité de la terre	362^m.	64^m.	55^m.	33^m.	4^m.	138^m.	294^m.
	—	—	—	—	—	—	362^m.
	—	—	—	—	—	—	656^m.

Afin d'éclaircir autant que possible les données fournies par les descriptions de l'année 1779, j'ai cru indispensable de me livrer à l'étude de celles qui se rapportaient au XVIe siècle, c'est-à-dire à l'année 1569. Cette étude devait me procurer un certain nombre d'utiles points de comparaison. Je ne m'étais point trompé. Les descriptions que j'avais trouvées dans les archives de la Haute-Garonne, et qui se rapportaient aux XVIe et XVIIe siècles, ne m'avaient pas fourni les matériaux nécessaires à cette comparaison, puisque dans la majeure partie des cas (excepté pour les communes de Carayac et de

Thoreilles) elles concernaient les villages dont on n'avait conservé aucune description datée du XVIIIe siècle. Dans les archives du Pas-de-Calais, il s'en est trouvé quatre-vingt-cinq[1] pour le district d'Arras; autrement dit, les matériaux suffisent entièrement à cette comparaison. D'autre part, les ouvrages historiques traitant la question des propriétés foncières des paysans ne m'ont rien fourni.

Comme il sera facile d'en juger d'après les données que j'ai réunies, les propriétés des paysans s'étaient agrandies dans l'espace de deux siècles, bien que dans des proportions relativement peu importantes. On pourra voir en outre, d'une manière distincte, combien elles s'étaient subdivisées et combien avait augmenté le nombre des propriétaires, dont les possessions diminuaient de plus en plus. Il suffira de deux ou trois exemples pour appuyer ce que je viens de dire. Les tables que je forme ici pour quelques communes ne donneront lieu à aucun commentaire.

1. Table de comparaison concernant la répartition des propriétés entre les paysans de la commune de Neuville-Saint-Vaast aux XVIe et XVIIe siècles.

Quantité de la propriété	Propriétaires	
	En 1569	En 1779
De 70 à 100	1	—
» 60 » 70	1	—
» 50 » 60	—	2
» 40 » 50	2	—
» 30 » 40	2	1
» 20 » 30	1	1
» 15 » 20	6	5
» 10 » 15	—	8
» 5 » 10	20	15
» 2 » 5	20	42
» 1 » 2	9	25
Moins de 1	7	32
Possesseurs des manoirs	69	59
Total	138	190
Quantité de la terre	609 m.	676 m.

1. Voici le sommaire des centièmes de 1569 : Ablain, Acheville, Achicourt, Acq, Agnez-les-Duisans, Arleux-en-Gohelle, Saint-Aubin-Anzin, Avion, Berneville, Bailloeul, Balleulmont, Beaumetz-les-Loges, Beaurains-les-Arras, Berneville, Blache-Saint-Vaast, Billy, Blairville, Bois-Bernard, Bourcheul, Courcelles-

2. Idem, pour la commune de Roclincourt.

Quantité de la propriété	Propriétaires En 1569	Propriétaires En 1779
De 20 à 30	1	1
» 15 » 20	2	1
» 10 » 15	2	3
» 5 » 10	4	9
» 2 » 5	9	8
» 1 » 2	1	12
Moins de 1	3	9
Possesseurs des manoirs	17	16
Total	39	59
Quantité de la terre	130 m.	185 m.

3. Idem, pour la commune de Thélus.

Quantité de la terre	Propriétaires En 1569	Propriétaires En 1779
De 30 à 40	—	3
» 20 » 30	—	—
» 15 » 20	2	3
» 10 » 15	—	4
» 5 » 10	9	6
» 2 » 5	10	11
» 1 » 2	2	14
Moins de 1	3	11
Possesseurs des manoirs	50	41
Total	76	93
Quantité de la terre	130 m.	294 m.

les-Henin, Corbehem, Courrières, Dainville, Dourges, Drocourt, Duisans, Écoivres, Esleu, Estrun, Évin, Famechon, Farbus, Ficheux, Fosseux, Fouquières, Frênes-les-Montauban, Frenoy, Gaudiempré, Gaverelles, Gouves, Gouy-en-Artois, Gouy-sous-Bellonne, Givenchy, Habarcq, Hautes-Avesnes, Hedincourdel, Humbercamp, Jzel-les-Equerchin, La Herlière, Loison, Mauville, Mercatel, Mouchy-les-Preux, Montenescourt, Mont-Saint-Éloy, Neuville-Saint-Vaast, Neuville-Vitasse, Noyelles-Gaudault, Noyelles-sous-Lens, Oppy, Orville, Pas-en-Artois, Pelves, Plouvain, Pommier, Quiery, Roclincourt, Rouvroy, Saint-Amand, Sallau, Sarton, Simencourt, Souchetz, Thelus, Thièvres, Thilloy, Vimy, Vitry, Wagnonlieu, Warlus, Wanquetin, Warlincourt et Willerval.

Aux données qui caractérisent la répartition des propriétés foncières dans le district d'Arras, j'ai ajouté des renseignements relatifs à la situation économique de la classe des paysans à la veille de la Révolution. J'ai trouvé dans la série C (papiers d'intendance, n° 747) une liasse curieuse désignée sous le titre « Procès-verbaux de statistique. » Ils consistaient en une suite de réponses aux questions posées par l'intendance aux communes, à propos de la quantité de leurs terres labourables, de leurs prairies, au sujet de la manière de cultiver ces terres, de la proportion dans laquelle devaient s'effectuer les semailles, du produit des récoltes, de la quantité du bétail, du nombre des habitants, etc... Ces réponses dataient de l'année 1774 et se rattachaient à 75 communes faisant partie du district d'Arras.

Je me suis arrêté ensuite sur les actes de vente des terres pendant la Révolution. Le temps m'a manqué pour étudier les actes de vente des huit districts dont le département était formé d'après la loi de 1790. Je n'ai pu dresser que deux tables complètes concernant les ventes des deux districts d'Arras et de Saint-Omer (série Q). Si insignifiante que soit l'étendue de ces deux districts, relativement à l'étendue du département, les données que j'ai réunies à leur sujet n'en sont pas moins intéressantes et pleines d'importance. Nous avons vu jusqu'à quel point elles sont en contradiction avec les conclusions un peu trop promptes des historiens. Elles nous font connaître davantage. Les actes de vente de la Bourgogne, comme nous l'avons vu en partie, attestent que les ventes des terres de la première origine avaient surtout profité à la bourgeoisie, tandis que les ventes des terres des émigrés avaient profité à la classe paysanne. Dans le district de Saint-Omer, dans les actes où la profession des acheteurs est indiquée, ceux qui avaient acheté les terres de l'Église, ou terres de la première origine, avaient été divisés par groupes ainsi qu'il suit : dans la commune de Mazinghem, par exemple, sur 14 acheteurs 9 faisaient partie de la classe paysanne et 5 de la bourgeoisie ; dans la commune de Lumbres, sur 27 acheteurs 15 étaient paysans et 12 bourgeois ; dans la commune de Mametz, sur 50 acheteurs 5 seulement appartenaient à la bourgeoisie et 45 à la classe paysanne, dont 8 étaient manouvriers ; dans la commune d'Enquin, sur 29 acheteurs 23 étaient paysans et 6 seulement étaient bourgeois ; à Herbelle se trouvaient 7 paysans et 3 bourgeois, etc. Dans ces communes, les terres des émigrés furent acquises : à Enquin, par 15 bourgeois et 17 paysans ; à Mazinghem, par 17 bourgeois et 19 paysans ; à Mametz, par 2 paysans et 2 bourgeois ; à Lumbres, par 11 bourgeois et 21 paysans ; à Herbelle, par 1 bourgeois et 8 paysans, etc.

J. Loutchitsky.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

MOYEN AGE.

Le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* (Paris, Plon, in-8°) vient de s'augmenter de deux nouveaux volumes. Le premier, t. XXIV, renferme l'inventaire de vingt-deux collections, dont les seules vraiment importantes sont celles de Rennes et de Blois; la première compte bon nombre de manuscrits intéressants, et à Blois on conserve une collection importante de pièces originales provenant de la collection Joursanvault, si sottement dispersée sous le règne de Louis-Philippe et que l'État aurait mieux fait d'acheter en bloc. Les autres bibliothèques cataloguées dans ce volume renferment surtout des documents intéressant l'histoire locale. Plus important est le second tome (XXVII); on y trouve l'inventaire partiel de la très riche bibliothèque d'Avignon, et il fait grand honneur au nouveau bibliothécaire, M. Labande. Sans doute, à Avignon comme ailleurs, on trouve beaucoup de paperasses et de recueils sans grand intérêt, mais c'est, avec Carpentras et Grenoble, la meilleure collection de manuscrits du sud-est, la plus riche en volumes anciens et de belle exécution. Le nouveau catalogue comprendra trois volumes entiers; il n'a pas dépendu du rédacteur de le faire plus court, car il lui fallait donner un aperçu de recueils innombrables, et la seule collection des lettres autographes occupera un nombre de pages fort respectable. La préface, très étendue, donne tous les détails désirables sur les anciennes bibliothèques avignonnaises, sur la formation du fonds Calvet et sur les accroissements de ce dernier.

La *Revue historique* a déjà annoncé les premiers fascicules du *Repertorium hymnologicum* de M. l'abbé Ul. Chevalier (Louvain, Pollennis, in-8°). Le troisième, consacré aux chants ecclésiastiques commençant par les lettres L-Q, vient de paraître. L'auteur donne les premiers mots de chaque pièce, avec renvois aux sources imprimées et manuscrites. Une fois terminé, ce recueil sera d'une grande utilité

à tous ceux qui s'occupent de cette branche spéciale de la littérature latine au moyen âge.

La *Chronique de Saint-Riquier*, par Hariulf, abbé de Saint-Pierre d'Oudenbourg, est à juste titre une des plus célèbres du moyen âge. Malheureusement, le manuscrit unique, vu par d'Achery et par Mabillon, a péri dans un incendie en 1719, et il semblait difficile de publier un texte absolument satisfaisant de ce curieux ouvrage. M. F. Lot vient de tenter l'entreprise (Collection de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire; Paris, Picard, 1894, in-8°), et il nous paraît s'être tiré à son honneur de cette tâche difficile. Pour le texte, il a utilisé les copies existantes et les anciennes éditions, et il a pu modifier en maint endroit la leçon reçue, soit à l'aide des manuscrits mêmes, soit par d'heureuses conjectures. La chronique d'Hariulf sort donc des mains du nouvel éditeur fort améliorée, et, à moins de découvrir une autre copie ancienne, — la chose au surplus est plus qu'improbable, — l'édition de M. Lot peut passer pour définitive. A ce texte ainsi rectifié, M. Lot a joint des notes nombreuses mais sobres et une introduction qui est un excellent morceau d'histoire littéraire. Outre une bonne biographie de l'auteur, on y trouve une étude très complète sur les sources mises à contribution par Hariulf. Celui-ci n'est guère original; il n'a fait pour ainsi dire que découper en petits paragraphes des textes plus anciens; mais beaucoup de ces textes sont aujourd'hui perdus, et l'ouvrage du moine du XIIe siècle se trouve, fait assez rare, être peut-être plus utile pour l'histoire du IXe siècle que pour celle des temps plus rapprochés de l'auteur. Certaines questions restent d'ailleurs insolubles; ainsi, quelle part revient à ce mystérieux Saxowalus, dont Hariulf se dit le continuateur, on ne saurait rien affirmer à cet égard. D'autre part, le manuscrit perdu était-il l'autographe de l'auteur? La chose est probable, sans être absolument sûre. Ces *desiderata* ne diminuent guère la valeur de l'édition de M. Lot; voilà une chronique bien française, étudiée définitivement par un érudit français; il y a trop longtemps que nos érudits abandonnent à des savants étrangers le soin de donner des textes scientifiques de nos meilleurs historiens.

Les archives princières de Monaco renferment non seulement une quantité énorme de documents de toute espèce sur l'histoire de ce pays, mais encore beaucoup de titres intéressant les différentes seigneuries entrées par alliance dans la maison des Grimaldi. M. G. Saige s'attache à faire connaître peu à peu les principaux documents confiés à sa garde, et aux volumes déjà publiés sur l'histoire de Monaco, volumes dont la *Revue historique* a eu plus d'une fois à faire l'éloge, s'est joint tout récemment le *Cartulaire de la seigneurie de*

Fontenay-le-Marmion (Monaco, 1895, in-4°). Cette seigneurie normande appartint jadis aux Bertrand de Bricquebec, famille assez connue dans l'histoire militaire des XIIIe et XIVe siècles, et qui fit rédiger au commencement du XIVe siècle le recueil des actes féodaux intéressant le domaine. La famille de Marmion paraît au XIe siècle; une branche s'établit en Angleterre après la bataille de Hastings; le dernier représentant de la ligne directe vendit Fontenay à une dame de la maison de Bricquebec. Le cartulaire, du XIVe siècle, entra plus tard dans les archives du château de Thorigny, possédé par les Matignon, qui d'ailleurs ne furent jamais seigneurs de cette terre; de là il est venu à Monaco, où certainement, sans M. Saige, on n'eût jamais pensé à le chercher. Inutile d'insister sur l'intérêt du recueil; il existe assez peu de cartulaires féodaux, et on en a jusqu'ici publié encore moins; sur l'état des terres et des personnes en Normandie, sur les relations entre seigneurs et tenanciers, sur les droits féodaux, on trouvera dans les textes publiés par le savant archiviste de Monaco une foule de renseignements précieux. Ajoutons que beaucoup d'actes sont en langue vulgaire et par suite fort utiles pour la connaissance du patois normand. Espérons que l'éditeur pourra quelque jour mettre à la lumière les textes français conservés à Monaco, tels que le chartrier de Réthel et la volumineuse correspondance du maréchal de Matignon, contemporain et ami du grand Montaigne.

On sait quel intérêt présentent pour l'histoire politique du moyen âge les comptes municipaux. Les archives municipales en renferment encore aujourd'hui des milliers d'inédits, et la publication de ces recueils si précieux restera sans doute toujours inachevée. La Société d'agriculture d'Agen a entrepris l'édition des comptes des Jurades de cette ville, et le premier volume, préparé par feu A. Magen, vient de paraître par les soins de M. Tholin, archiviste de Lot-et-Garonne (Auch, Cocharaux, 1894, in-8°). Ce premier volume renferme les comptes des années 1345-1355 et présente un intérêt tout particulier pour l'histoire de la guerre de Cent ans. Le texte est tantôt en langue vulgaire, tantôt en latin, et les éditeurs ont fait précéder chaque article d'un résumé en français, résumé qui n'est quelquefois qu'une traduction littérale. Ces résumés étaient-ils vraiment utiles, on peut en douter; quelques notes expliquant les termes difficiles, corrigeant les fautes des scribes du XIVe siècle auraient peut-être suffi, et les éditeurs auraient ainsi gagné une place précieuse. Le recueil est, répétons-le, fort intéressant; on peut y relever maints détails utiles pour l'histoire de la défense de l'Agenais contre les invasions anglaises, défense dirigée d'abord avec une absolue impéritie par Jean de Normandie, plus tard Jean II, puis avec plus de bonheur et d'habileté

par divers lieutenants de la couronne, dont Robert d'Houdetot. On y voit la ville d'Agen dépenser largement pour assurer sa défense et se garder contre l'ennemi et contre les partisans qu'il comptait dans cette province frontière. Les comptes publiés s'arrêtent à juin 1355, un mois juste avant la grande course du Prince Noir, qui allait ravager impunément la moitié du Languedoc et piller les villes ouvertes d'Agen à Narbonne. Souhaitons pour terminer que cette utile publication soit continuée et que M. Tholin nous donne bientôt les autres comptes subsistants des XIVe et XVe siècles [1].

Depuis de longues années, M. l'abbé VACANDARD, aumônier du lycée de Rouen, préparait, on le savait, une histoire de saint Bernard, et les études publiées par lui de temps à autre sur le fondateur de Clairvaux faisaient bien présumer de l'œuvre future. La *Vie de saint Bernard* vient enfin de paraître [2] et répond à ce qu'on pouvait attendre de l'auteur, après une si longue et si patiente préparation. L'ouvrage est bien composé, intéressant à lire, écrit avec clarté et élégance. C'est certainement l'ouvrage le plus approfondi que nous ayons sur le grand saint du XIIe s. M. Vacandard a connu et utilisé avec sagacité toutes les sources possibles, manuscrites et imprimées, et son étude sur les vies latines de saint Bernard complète et rectifie sur plusieurs points les remarquables travaux de G. Waitz et de M. Hüffer. C'est une étude complète sur le fondateur de Clairvaux et sur son rôle dans l'État et dans l'Église. En cherchant bien, on pourrait peut-être noter quelques petites erreurs de détail, presque imperceptibles à vrai dire, mais ces erreurs ne portent point sur le fond même du livre et n'en diminuent à aucun degré la grande valeur. On doit même accorder à l'auteur une grande qualité; il est prêtre et il écrit l'histoire d'un saint; malgré ces difficultés, il a su, tout en louant constamment saint Bernard, et rarement la louange peut tomber à faux quand on parle d'un homme de pareille valeur, épargner aux ennemis du saint les invectives que beaucoup de panégyristes se seraient sans doute permises. Ces ennemis ont été plus nombreux qu'on ne le croit d'ordinaire. En effet, dans l'existence publique de saint Bernard, il y a deux périodes bien distinctes; dans la première, simple moine ou abbé d'un monastère naissant, il exerce son influence dans un milieu assez restreint, et toute son ambition se borne à conquérir des âmes à la vie

1. Les éditeurs ont annoté les textes publiés, mais leurs notes auraient pu parfois être plus abondantes et plus précises. Ainsi, p. 25, on parle de 80 canons appartenant à la ville; c'étaient sans doute des armes à feu, mais étaient-ce vraiment des canons? il semble difficile de le croire. Faut-il entendre par là des tubes à feu? Une note n'aurait pas été inutile.

2. Paris, Lecoffre, 1895, 2 vol. in-8°.

cénobitique, à recruter le troupeau conduit par lui. Mais le moine bourguignon ne ressemblait en aucune façon à son illustre émule du XIIIe siècle, saint François d'Assise. Peu à peu, il est amené de gré ou de force à s'occuper des affaires générales de l'Église; on vient le consulter de partout, il intervient dans les élections des diocèses voisins, il se mêle de jour en jour davantage de la politique de l'Église et de l'État. A dater de 1130, il est l'arbitre presque incontesté de la république chrétienne; c'est là la seconde période de sa vie publique. Mais, mêlé aux affaires mondaines, il est exposé par suite aux reproches des séculiers et doit subir leur jugement. On ne saurait le soupçonner d'ambition, il a refusé plus d'une fois les honneurs qui lui étaient offerts; on ne saurait également l'accuser d'avoir manqué de charité, mais son zèle l'a en plus d'une occasion entraîné un peu loin, et, sous des formes humbles et sincèrement humbles, il a parfois usé jusqu'aux dernières limites de l'autorité morale qu'il devait à ses vertus. En trois circonstances surtout, il paraît avoir dépassé la mesure, et M. Vacandard, qui est un homme sincère et un historien scrupuleux, tout en se prononçant en faveur de son héros, n'a point passé les objections sous silence. Tout d'abord l'élection d'Innocent II. Très certainement, au point de vue de la valeur personnelle, Pierre-Léon (Anaclet II) était inférieur à son compétiteur Innocent, mais il avait été élu le premier par la majorité du corps électoral, et en faisant triompher Innocent, saint Bernard a certainement contrevenu aux règles du droit canonique. Suger lui-même l'avoue, sans en être autrement choqué; il faut sans doute tenir compte des circonstances, mais il y eut là quelque chose d'extrêmement irrégulier et de profondément regrettable, et on ne doit pas s'étonner de voir quelques prélats de haute valeur, tels que Gérard d'Angoulême, refuser d'accepter un pape intronisé d'une manière aussi peu régulière. Vient ensuite l'affaire d'Abélard. Ce dernier et saint Bernard ne pouvaient évidemment s'entendre; ni l'un ni l'autre au surplus ne se doutaient de la gravité du débat. Abélard était, d'intention au moins, absolument orthodoxe, mais, en soumettant à la raison les vérités révélées, il préparait l'avènement de la philosophie. Saint Bernard vit dans une certaine mesure le danger, mais il paraît avoir été plus frappé des opinions même exprimées que des conséquences lointaines de la méthode du novateur. Qu'il ait fait condamner Abélard, on le comprend, mais son zèle l'entraîna à des excès regrettables de conduite et de langage. Transformer à l'insu du principal intéressé le colloque de Sens en un tribunal ecclésiastique, obtenir du pape une condamnation entière et précipitée, ce sont là procédés regrettables et irréguliers qui justifiaient en partie l'indignation des amis d'Abélard,

sans légitimer bien entendu la forme donnée à l'expression de leurs sentiments. Abélard, au surplus, sut garder le beau rôle, en renonçant à la lutte et en allant mourir obscurément dans un prieuré clunisien. Enfin, nous citerons l'affaire de Gilbert de la Porrée. Par sa science, par ses vertus, l'évêque de Poitiers était une des gloires de l'Église française; les opinions professées par lui portaient sur quelques-uns des dogmes les plus abstrus de la religion catholique, et la question n'intéressait nullement la morale. Était-il bien nécessaire d'aller soulever une querelle aussi ardente, d'étaler aux yeux des laïques ignorants les divisions du clergé français? Le dogme n'était point encore absolument fixé au XIIe siècle; saint Bernard a contribué à le rendre immuable, mais, pour être saint, il n'était pas infaillible, et sa résistance à la croyance toute nouvelle de l'Immaculée Conception prouve tout au moins qu'il n'a pas eu le don de la prescience.

En un mot, saint Bernard nous paraît avoir été fortement imbu de l'esprit de domination. Plein de confiance en ses propres lumières, et cette confiance à vrai dire était en partie légitime, il a tranché avec une raideur que les formules d'humilité ne voilent pas toujours suffisamment toutes les questions dogmatiques et politiques de son temps; on s'explique aisément l'influence exercée par lui; mais, en dépit du culte pieux dont ses disciples immédiats l'ont entouré même avant sa mort, il n'a pas été un esprit sympathique. Un laïque lui préférera toujours saint François d'Assise, non moins saint, non moins parfait que l'abbé de Clairvaux et dont l'influence sur son temps a été aussi grande et à bien des égards plus durable. Saint Bernard a trop souvent cherché à dominer; saint François, au contraire, mieux inspiré, plus exact disciple de Jésus, a surtout aimé et enseigné l'amour. Ces réserves, que nous avons cru nécessaires, n'enlèvent rien au mérite du livre de M. Vacandard; c'est, nous le répétons, la meilleure biographie de saint Bernard publiée jusqu'à nos jours; c'est en même temps un livre d'histoire excellent, plein de vues nouvelles, et dont la lecture ne saurait qu'être recommandée chaudement à tous les amis du moyen âge.

Dans son *Histoire des institutions monarchiques dans le royaume de Jérusalem*, M. Gaston Dodu[1] traite un sujet un peu négligé par les érudits français depuis une quarantaine d'années. La Société de l'Orient latin s'est occupée surtout de l'histoire du royaume, et depuis les travaux de Beugnot, on n'a guère étudié l'organisation même des principautés franques d'Orient. Bien plus, même pénurie en Alle-

1. Paris, Hachette, 1894, in-8°.

magne, où les ouvrages classiques de Heyd et de Prutz ne renferment sur ce sujet spécial que des développements assez brefs. Le livre de M. Dodu s'ouvre par une étude des sources; cette étude est intéressante, et, sur presque tous les points, l'auteur est au courant des derniers résultats. Deux remarques pourtant doivent être faites : le classement des historiens de la première croisade paraît erroné; il ne faut plus citer l'ouvrage de Tuebeuf ou Tudebode, mais les *Gesta,* dont M. Hagenmeyer vient de faire paraître une admirable édition; de plus, les ouvrages des clercs occidentaux, tels que Baudri de Bourgueil, Guibert de Nogent et Robert Le Moine, ne doivent figurer qu'en seconde ligne. Guillaume de Tyr, à peu près inutile jusque vers 1135, devient d'ailleurs pour la suite du XIIe siècle la source principale, source excellente en général et de première main. Mais ces historiens, s'attachant surtout au récit des événements, des guerres, des traités, ne fournissent qu'indirectement et par occasion des renseignements sur le sujet étudié par M. Dodu. C'est aux chartes, aux textes diplomatiques que ce dernier a dû recourir. Il cite donc constamment le cartulaire du Saint-Sépulcre, les chartes de Josaphat, celles de l'ordre de Saint-Jean, les documents chypriotes. Enfin viennent les textes législatifs, les fameuses assises de Jérusalem. M. Dodu examine à son tour la question tant controversée, à savoir si avant 1187, date de la prise de Jérusalem par Saladin, il existait un code écrit du royaume chrétien, code dont la première rédaction remonterait à Godefroy de Bouillon. Ses conclusions nous paraissent trop timides, et, quoi qu'il en dise, les savants allemands sont, à notre vue, dans le vrai en affirmant que la tradition rapportée par Jean d'Ibelin est de tous points inacceptable. On nous dira que c'est là une négation sans preuve, mais elle a pour elle toutes les vraisemblances. Tant qu'on n'aura pas trouvé à l'appui de l'opinion traditionnelle une mention expresse dans un texte du XIIe siècle, on sera en droit de rejeter cette tradition peu admissible. Les Assises ne nous représentent par suite que l'état de la législation au XIIIe siècle; c'est une collection de *records* de justice. Bien plus, nous n'avons pas le texte authentique de Jean d'Ibelin, mais une recension de 1531, basée elle-même sur une première revision de 1368. Même en supposant chez les jurisconsultes vénitiens une exactitude, des scrupules qui ne sont guère de leur temps, à quel point, de 1320 à 1368, puis de 1368 à 1531, la législation féodale avait-elle dû se transformer? Délicates à employer pour l'histoire intérieure du royaume latin au XIIIe siècle, les Assises ne sont pour le XIIe presque d'aucun secours, elles ne peuvent servir qu'à contrôler et à confirmer les actes diplomatiques.

M. Dodu s'est, au fond, rendu compte des difficultés de la question et, en général, il n'allègue les textes législatifs qu'en seconde ligne, après les chroniques et les chartes. La précaution est sage. Bien plus, quoiqu'il ait voulu faire l'histoire intérieure du royaume latin jusqu'en 1291, c'est à l'histoire de cette principauté avant 1187 qu'il s'attache avant tout. Une fois les croisés réduits à quelques villes du littoral, l'étude des institutions perd un peu en intérêt ; la plupart des grands fiefs du royaume sont aux mains des Sarrasins, et les textes importants s'appliquent à un territoire tout différent, au nouveau royaume de Chypre. On peut donc regretter que M. Dodu ait jugé utile d'étudier l'histoire intérieure de ces misérables débris jusqu'à la prise d'Acre. Il aurait dû s'arrêter à la prise de Jérusalem. Malgré cette réserve, l'ouvrage est intéressant, et c'est bien certainement le seul ouvrage étendu qui nous fasse connaître dans le détail l'organisation intime du royaume latin. On savait déjà quelques-unes des causes de la ruine de ce royaume : faiblesse de la royauté, manque d'argent, rivalité des pouvoirs civil et religieux ; M. Dodu a mis à nouveau en lumière toutes ces causes, et plusieurs des chapitres du livre peuvent passer pour définitifs.

Définitif est une épithète qu'on peut sans aucune réserve appliquer à l'*Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*, de M. Petit-Dutaillis[1]. Le sujet pouvait à première vue paraître bien rebattu ; on pouvait croire que tout avait été dit sur ce prince de caractère un peu effacé, sur ce règne de trois ans. M. Petit-Dutaillis, par une étude attentive des textes publiés, par une recherche exacte de ce qui peut rester encore d'inédit, est arrivé à tracer un tableau complet, exact et sur beaucoup de points absolument nouveau de la vie du fils de Philippe-Auguste. Une première question à résoudre se posait ; comment ce prince, de santé débile, d'intelligence médiocre, de caractère indécis, si différent à tous égards de son père et de son fils, a-t-il pu, en trois ans à peine de règne, accroître dans de pareilles proportions le domaine royal, conquérir le Poitou sur Henri III et régler au profit de la royauté capétienne la question albigeoise ? M. Petit-Dutaillis montre fort bien comment Louis VIII a été servi par les circonstances et a récolté en somme ce qu'avait semé Philippe-Auguste ; comment aussi il sut employer utilement à l'œuvre royale les conseillers éprouvés, les vassaux entreprenants et fidèles que son père lui avait laissés. Il fut en somme servi par les circonstances et jamais il ne fit preuve ni d'une intelligence politique supérieure ni d'une réelle capa-

1. Paris, Bouillon, 1894, in-8°. (Bibl. de l'École des Hautes études, fasc. 102.)

cité militaire. Ce fut un médiocre qui vint à son heure et que les circonstances portèrent plus qu'il ne les fit naître. L'auteur a donc su éviter le défaut si fréquent dans les monographies; il ne s'est point abusé sur la valeur morale et intellectuelle de son héros. Louis VIII fut un homme de son temps, et les gens du XIIIe siècle ne réalisent que rarement l'idéal chevaleresque, les meilleurs d'entre eux faisant bon marché des serments les plus solennels et s'attachant sans scrupule à la cause qui sert le mieux leurs intérêts. Rien de plus répugnant à coup sûr que l'histoire de la révolution aristocratique de 1216 en Angleterre, rien de plus odieux que les perpétuelles trahisons de la noblesse aquitanique. Même jugement impartial sur les adversaires du roi de France. M. Petit-Dutaillis n'a pas essayé de réhabiliter le roi Jean; la tâche était impossible et n'aurait pu tenter qu'un esprit amoureux des thèses paradoxales. Il a montré tout au moins que cet exécrable tyran n'était pas l'homme nonchalant et inactif qu'on se figure d'ordinaire; il a montré comment il sut lutter jusqu'à la mort énergiquement pour défendre sa couronne et son patrimoine. Enfin, l'auteur ose juger sévèrement la politique de la papauté et du roi de France dans les affaires méridionales, qualifier comme elle le mérite l'indigne comédie de 1225 et la conduite odieuse du légat, le cardinal de Saint-Ange. Il ne croit pas au droit primordial de la dynastie capétienne à la possession de l'ancien royaume de Charles le Chauve tout entier; il admet que les organismes violemment détruits par Philippe-Auguste avaient bien le droit d'exister, et il montre comment les populations ainsi brutalement annexées devaient acheter par de longues souffrances bien imméritées les réels avantages dont devaient jouir plus tard leurs descendants. La vie du roi Louis VIII est, on peut l'affirmer, l'œuvre d'un historien; c'est un des meilleurs travaux parus depuis longtemps sur le XIIIe siècle.

Dans l'ouvrage de M. Petit-Dutaillis, Blanche de Castille, femme de Louis VIII, est nommée de temps à autre, mais, si les historiens contemporains ont fait souvent allusion à l'influence exercée par cette princesse sur son époux, les traces de cette influence sont difficiles à marquer, et il semble malaisé, sinon impossible, de faire l'histoire de Blanche avant l'avènement de Louis IX. Cette difficulté n'a pas arrêté M. Élie Berger, qui vient de publier une *Histoire de Blanche de Castille, reine de France*[1]. L'ouvrage est exécuté avec un soin extrême; M. Berger connaît admirablement, il l'a prouvé plus d'une

1. Paris, Thorin, 1895, in-8°. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 70.)

fois, les sources de l'histoire du XIIIe siècle, et certaines parties, notamment ce qui touche les relations de la France et de l'Angleterre, sont entièrement nouvelles. Les critiques ne peuvent donc porter que sur les idées générales et sur le plan même du livre. Parlons d'abord de ce dernier. Blanche de Castille a joué, de 1226 à 1252, un rôle des plus importants; elle a exercé sur les affaires politiques une influence que nul ne saurait nier; malheureusement, la nature même des sources historiques est telle qu'il est souvent à peu près impossible de marquer exactement les faits pour lesquels cette influence a été décisive et peut être aisément constatée. Dans le doute, M. Berger a pris le seul parti raisonnable; il a raconté l'histoire de France tout entière durant ces vingt-sept années; les résultats acquis sont considérables, fort intéressants, mais que devient le titre et l'objet du livre? Cette critique, bien entendu, porte sur l'ouvrage tout entier, mais elle est fondée surtout pour le premier chapitre, qui raconte la vie de Blanche de Castille jusqu'à l'avènement de saint Louis; le nom de cette reine n'y apparaît que rarement, et c'est forcément un résumé, fort intéressant d'ailleurs, de la vie de Louis VIII de 1207 à 1226.

La critique, on le voit, est toute de forme; elle paraîtra même à quelques-uns un peu pédante; qu'importe en effet le titre du livre, si le livre est bon? et, disons-le tout de suite, l'ouvrage de M. Berger est le meilleur que nous possédions sur l'histoire de la première partie du règne de saint Louis. Si nous insistons ainsi sur ce détail en apparence insignifiant, c'est que le choix de ce même titre a donné au livre un caractère particulier qui prête davantage à la critique. M. Berger, voulant faire l'histoire de Blanche de Castille, a conçu pour cette femme remarquable une admiration rétrospective, et cette admiration, on peut dire ce culte, lui a dicté quelques jugements qui paraîtront contestables à plus d'un. On ne saurait reprocher à l'auteur d'avoir défendu son héroïne contre les imputations des écoliers et de quelques historiens du temps touchant de prétendues relations avec le légat romain de Saint-Ange et avec Thibaut de Champagne. L'auteur apporte, il est vrai, à cette défense une ardeur quelque peu exagérée, et tous les arguments fournis par lui n'ont pas une égale force. Sur le premier point, il n'existe aucun texte sérieux; sur le second, on n'a que des présomptions. Il semble bien, au surplus, que Thibaut de Champagne a aimé Blanche et que cet amour a transformé l'un des chefs de la coalition des grands vassaux en un ardent défenseur de la couronne. Cet amour est-il resté platonique? Blanche a-t-elle fait autre chose que « flirter » avec le comte ou les choses sont-elles allées plus loin? on ne le saura jamais. Mais, dût M. Berger en être scan-

dalisé, l'hypothèse la plus défavorable à la reine de France ne nous indigne pas absolument; elle était veuve, encore jeune, fort belle, et elle aurait eu ce qu'on appelait jadis d'aimables faiblesses, il n'y aurait pas lieu de s'en étonner outre mesure. Les mœurs des cours, sauf sous saint Louis et son successeur immédiat, n'ont jamais été très édifiantes, et un historien moderne ne saurait se montrer plus pudibond que ne l'étaient les gens du temps.

Mais ce n'est là qu'un détail; voici une remarque plus importante. M. Berger rend justice, et avec raison, à l'habileté et à l'activité de la régente. Elle sut mettre à la raison les vassaux révoltés, elle ne laissa perdre à la royauté aucun des avantages obtenus par Philippe-Auguste et Louis VIII et fit respecter partout en France, par les grands feudataires comme par les prélats, l'autorité dont elle était investie. Faut-il en conclure qu'au point de vue du droit strict elle ait toujours eu raison? Un exemple montrera à quel point M. Berger s'est laissé abuser. Si jamais il y eut iniquité politique, ce fut bien au XIIIe siècle, quand, en 1229, un traité célèbre consacra la dépossession de la maison de Toulouse. La royauté en profita largement, et la réunion du Midi au domaine devait en être la conséquence presque immédiate. Si, nous autres Français, nous avons le droit de protester encore aujourd'hui contre certaines transactions diplomatiques toutes récentes, pourquoi juger autrement les faits du XIIIe s.? Le traité de 1229 fut un acte odieux, disons-le hautement, et dont les conséquences ont été longtemps sensibles. Le Midi s'est résigné après cent ans de souffrances inouïes, car qu'étaient les palliatifs apportés par saint Louis à des maux aussi profonds? Au XIVe siècle, il était devenu royaliste, plus dévoué aux Valois que les anciens domaines de la couronne, mais il est puéril d'oublier de quelles longues souffrances ce résultat avait été acheté. Bien plus, M. Berger, qui ne montre qu'indulgence pour la reine Blanche, s'étonne de la voir s'intéresser à Raimond VII, s'efforcer de réconcilier ce prince avec l'Église. Dans un certain passage même, il compare la situation du comte de Toulouse, tourmenté par une nuée de prélats tracassiers et avides, à celle de l'empereur latin de Constantinople, Baudoin de Courtenay, et trouve que ce dernier souverain méritait plus de sollicitude que le prince méridional (p. 333). C'est singulièrement transformer les faits; Baudoin n'était qu'un usurpateur, il devait le trône à l'une des aventures les plus exécrables qu'on ait vues au moyen âge, et toutes nos sympathies sont contre lui pour les Grecs, les maîtres de Constantinople dépossédés par la brutale agression de 1204. En un mot, M. Berger admet toujours et partout que la royauté, repré-

sentée par Blanche de Castille, a des droits supérieurs, qu'elle a toujours raison contre ses adversaires, et cela à cause des résultats futurs de cette politique, résultats que nous voyons, mais que ne pouvaient réellement prévoir les populations normandes et tourangelles foulées par les agents royaux, les gens du Midi dépossédés et proscrits, les grands vassaux eux-mêmes dépouillés d'une partie de leurs prérogatives séculaires. C'est surtout dans la conclusion que ce point de vue se fait jour; l'auteur va jusqu'à faire un mérite à Blanche de Castille de n'avoir pas puni de mort les grands seigneurs révoltés. C'est se tromper d'époque. Voit-on un roi du XIIIe siècle agissant comme un Louis XI et envoyant à l'échafaud un comte de Bretagne ou un comte de Champagne? N'est-ce pas s'abuser sur la valeur du pouvoir royal à cette date? Il faudra plus de cent ans de politique patiente pour faire admettre à ce point par tous les Français la théorie de la prérogative royale.

Pour conclure, Blanche de Castille, d'après le livre même de M. Berger, nous apparaît toute différente du portrait idéal qu'en a tracé l'auteur. Ce fut une femme active, habile, mais autoritaire et violente à ses heures; elle a été épouse fidèle, mère dévouée, mais elle n'a eu ni l'esprit de charité ni la mansuétude qui devaient distinguer le meilleur de ses fils, saint Louis. Elle a eu certainement sur ce dernier une influence prépondérante, elle a gouverné sous son nom et avec lui jusqu'en 1248. Saint Louis tenait-il d'elle ses éminentes qualités, il serait difficile de l'affirmer; il nous rappelle plutôt son père, le pacifique et un peu indolent Louis VIII. C'est surtout par l'éducation que Blanche sut agir sur le futur roi, en l'habituant à une vie sérieuse et active. Un seul des enfants de cette reine et de Louis VIII paraît avoir ressemblé de plus près à la reine; c'est Charles d'Anjou, chez qui les défauts de la mère reparaissent aggravés. Mais cette éducation attentive donnée par sa mère à saint Louis n'a pas été absolument parfaite; Blanche a fait de son fils un honnête homme, un prince intègre et consciencieux, seulement elle l'a trop longtemps tenu en tutelle; de là une certaine faiblesse de caractère, une habitude d'être dominé qui persista chez ce prince durant toute sa vie. De là le traité impolitique de 1259, dû en partie à l'influence de Marguerite de Provence; de là aussi l'expédition de Tunis, imaginée dans un but tout égoïste par ce funeste Charles d'Anjou.

Sur beaucoup de points, on le voit, nous différons d'avis avec M. Berger, mais ces réserves portent plutôt sur les idées mêmes de l'auteur que sur la manière dont le livre a été exécuté; nous tenons à le répéter en terminant, l'*Histoire de Blanche de Castille* est le

meilleur ouvrage publié jusqu'ici sur la première moitié du règne de saint Louis.

Nous parlions tout à l'heure d'atavisme à propos de la maison de France. Cette théorie, chère à beaucoup d'historiens modernes, ne trouverait pas à s'appliquer à la maison de Joinville, dont M. Delaborde vient de retracer l'histoire dans un livre excellent[1]. On trouverait malaisément la moindre ressemblance de caractère et de conduite entre le premier auteur de cette puissante famille féodale et le biographe de saint Louis ; il a fallu de longues années pour civiliser cette race de pillards et transformer en barons pieux, honnêtes et loyaux les héritiers d'un brigand tel que l'Étienne du xe s. Jean de Joinville est respectueux du bien d'autrui, fidèle à la parole donnée ; c'est un modèle de candeur et de probité. Son premier ancêtre est tout autre ; il débute par se tailler une seigneurie dans les terres d'Église ; ce n'est pas un seigneur chevaleresque, c'est un bandit passant sa vie à torturer les populations sans défense qui l'entourent, abusant de sa force pour dépouiller de leurs terres les moines de Saint-Urbain. C'est par des procédés semblables qu'ont été fondées au xe siècle la plupart des petites dynasties féodales ; tous ces chevaliers d'aventure ne faisaient d'ailleurs que suivre les errements de la grande aristocratie franque de l'âge précédent. Si jamais la loi du plus fort a régné, c'est bien à cette malheureuse époque, et il a fallu de longues années pour que le nouveau régime rende quelques services à la civilisation. Mais l'usage même du pouvoir, les nécessités de la vie, les progrès économiques et enfin l'influence grandissante de l'Église transforment peu à peu ces soldats d'aventures, et leurs descendants, après quelques générations, deviennent les chevaliers courtois et loyaux que l'on se représente d'ordinaire et dont Jean de Joinville a peut-être été le type le plus complet, le plus rapproché de l'idéal. L'histoire de cette lignée de barons est donc fort intéressante, et, chose difficile après tant de travaux, M. Delaborde a su trouver des faits nouveaux à dire sur le biographe de saint Louis, des façons nouvelles de mettre en lumière les rares mérites de son héros. Il poursuit l'histoire de la famille jusqu'au passage de la seigneurie dans la maison de Guise. L'ouvrage se termine par un catalogue d'actes comptant près de 1,100 numéros, fruit de longues et patientes recherches. C'est en somme un excellent livre, écrit avec agrément, composé avec beaucoup d'habileté et dont les premiers chapitres dénotent

1. *Jean de Joinville et les seigneurs de Joinville*, suivi d'un catalogue de leurs actes. Paris (Imprimerie nationale), Picard, 1894, gr. in-8°.

d'excellentes habitudes de critique. L'auteur a su débrouiller la généalogie de ces anciennes familles champenoises et contrôler à l'aide des chartes et des diplômes les dires des anciens chroniqueurs; c'est un genre de recherches que les érudits de profession abandonnent trop souvent à des agents sans scrupules et qui présente plus d'utilité que ne le croit le vulgaire.

Le nom de *Tuchins* désigne généralement dans l'histoire les insurgés qui ravagèrent le bas Languedoc au début du règne de Charles VI. Le nom est certainement plus ancien, mais d'où venaient ces bandes? Nul jusqu'ici ne l'avait cherché. M. Marcellin Boudet, dans une étude extrêmement intéressante (*la Jacquerie des Tuchins;* Paris, Champion, 1895, in-8°), vient de prouver que le nom et la chose sont originaires d'Auvergne, du diocèse de Saint-Flour. On est mal renseigné sur l'étymologie de ce nom; on l'a quelquefois confondu avec l'expression *cochis*, *coquins*, qui au XVIIe siècle encore s'applique dans le centre de la France à des bandes de brigands. M. Boudet propose de traduire tue-chiens, individus tuant pour les manger les chiens errants; cette explication nous paraît peu admissible, et il est plus sûr de rattacher le mot à *tosca, tusca,* terme du bas-latin signifiant *forêt, bois.* Quoi qu'il en soit, l'auteur a prouvé à grand renfort de textes que ces sociétés secrètes, composées de désespérés, de misérables réduits à la dernière extrémité par les exactions du pouvoir royal, et surtout de Jean de Berry, et par les déprédations des bandes anglaises, paraissent en Auvergne vers 1363, et qu'après s'être cantonnées longtemps dans cette province elles descendent un instant en Languedoc en 1383-1384; chassés de ce pays par les officiers royaux, les insurgés remontent au nord et rentrent dans le massif central, où ils disparaissent vers 1384. Sur le caractère et les causes de ces insurrections, sur les relations entre ces bandes indisciplinées et les habitants paisibles, on trouvera dans le mémoire de M. Boudet quantité de renseignements absolument nouveaux. L'auteur montre comment, d'abord simple association de malfaiteurs, le tuchinat se transforme peu à peu en une sorte de société secrète de caractère politique et comment, après avoir commencé par piller pour vivre, les compagnons, les tuchins en arrivent, guidés par des déclassés et des aventuriers de tout ordre, à s'attaquer à l'ordre social tout entier. Le travail de M. Boudet est des plus intéressants et fait bien augurer des autres mémoires que l'auteur annonce sur l'histoire des montagnes d'Auvergne.

La *Vie de saint Pierre Thomas,* par M. l'abbé Parraud (Avignon, Séguin, in-18), n'est pas dénuée d'intérêt, mais c'est avant tout une

œuvre d'édification. L'auteur a voulu mettre en lumière les qualités de piété et de foi de ce patriarche de Jérusalem, dont le souvenir est inséparable de l'histoire de la prise d'Alexandrie par Pierre de Lusignan en 1365. Il a pris pour guide le célèbre Philippe de Mézières, fervent ami de Pierre Thomas, qui a consacré à ce dernier une œuvre étendue et de tous points excellente. A cette œuvre principale, M. l'abbé Parraud a joint une autre vie ancienne et divers ouvrages relatifs à l'histoire de l'ordre des Carmes. Pierre Thomas a joué en son temps un rôle important : il a été patriarche de Constantinople, légat des papes d'Avignon, et il a défendu avec une énergie incroyable l'idée de croisade; mais l'auteur, et il n'y a pas à s'en étonner, sans négliger cet aspect de son sujet, a voulu surtout mettre en lumière le saint zélé et impeccable, l'adorateur fervent de la Vierge, qui contribua à doter celle-ci d'une nouvelle fête; à cet égard, l'ouvrage n'est guère de notre ressort. Aussi, sans plus insister, nous ne ferons à l'auteur qu'un seul reproche; il ne paraît pas avoir connu la source principale de l'histoire de la campagne d'Alexandrie, le poème français de Guillaume de Machaut, publié par M. de Mas-Latrie. Il y aurait trouvé une foule de renseignements utiles sur cette aventure, au succès possible de laquelle il paraît difficile de croire.

Le tome IX des *Œuvres d'Eustache Deschamps,* édité par M. G. Raynaud (Société des anciens textes), renferme la dernière œuvre du poète, *le Miroir du mariage;* l'ouvrage est resté incomplet. Ce long poème (il compte plus de 12,000 vers) offre les défauts habituels des ouvrages analogues du xive siècle : du verbiage, des longueurs, des répétitions, de la banalité; mais Deschamps, si inégal qu'il soit, n'est pas sans qualités, et, dans ce long et ennuyeux ensemble, on peut noter beaucoup de tirades bien venues, de pensées fines et de jolis vers. La meilleure partie est un tableau vraiment amusant des malheurs du mariage, sujet inépuisable de railleries pour les vieux auteurs et que les modernes ont repris bien des fois en essayant de le rajeunir. Deschamps est sévère pour le beau sexe; il ne voit chez les femmes que vices et défauts, et la réplique à diatribe, qu'il met dans la bouche de la Folie, n'est pas faite pour changer l'opinion de Franc-vouloir. Fort heureusement pour les hommes, les femmes ont rarement répondu à ces injures, qui, en dépit de la forme très châtiée du poète, prouvent que la société dite polie du moyen âge était assez grossière. Il y a longtemps, au surplus, qu'on le sait, et seuls des esprits aveuglés parlent encore de la sainteté du mariage à cette époque; sans doute il n'y a pas eu au moyen âge que des femmes adultères ou vicieuses, mais, convenons-en, le mariage idéal pour

nos ancêtres n'est pas l'association de deux âmes aussi bien que de deux corps. La femme y est absolument soumise à l'homme; la théorie de Deschamps est celle de Chrysale. En dépit de leurs exagérations de langage, nous aimons mieux les théories des modernes telles que les a exposées, par exemple, Michelet. A traiter un être sensible en esclave, on lui donne les vices de l'esclavage; il y aura toujours des maris trompés, mais ceux du moyen âge, il faut l'avouer, méritaient largement leur sort. Le *Miroir du mariage* est en somme une œuvre importante pour la connaissance des mœurs et des idées de nos ancêtres; c'est en même temps un poème de valeur et dont la lecture est souvent agréable. Nous comptons bien que M. G. Raynaud nous donnera bientôt une biographie complète d'Eustache Deschamps et qu'il mettra en lumière tout ce que les œuvres de cet excellent poète, le meilleur à tout prendre du XVe siècle, renferment d'intéressant et de nouveau.

Le travail de M. M. Boudet sur *Villandrando et les écorcheurs à Saint-Flour* (Clermont-Ferrand, Mont-Louis, 1895, in-8°) est composé presque uniquement à l'aide des archives de cette petite ville, archives fort riches et fort complètes pour le XVe siècle. Grâce aux indications fournies par les comptes municipaux, l'auteur a pu tracer un tableau animé de la vie dans cette partie de l'Auvergne pendant la première moitié du règne de Charles VII. Parmi les capitaines de bandes qu'il a rencontrés au cours de ses lectures figure naturellement le trop célèbre Villandrando. Quicherat avait déjà donné un aperçu des hauts faits de cet aventurier; M. Boudet a pu grossir cette très longue liste et préciser maints détails, certaines dates marquées en passant par l'excellent écrivain. Il a en un mot apporté une utile contribution à l'histoire de cette triste période du XVe siècle.

Les Anglais une fois expulsés, Charles VII entreprit une réforme complète de l'administration royale; non seulement il créa une armée permanente, mais encore, par des ordonnances célèbres publiées en 1445, il régularisa le système financier. La gestion des deniers publics se trouve dès lors aux mains d'un petit nombre de familles bourgeoises, unies les unes aux autres, ayant les mêmes intérêts et qui jouent le rôle de banquiers à la fois de l'État et des grandes familles nobles; la plupart de ces financiers sont négociants en même temps que banquiers, et de là une oligarchie financière qui dominera sous Louis XI et les successeurs de ce prince jusqu'à François Ier. Il est difficile de juger l'institution; elle rendit à la royauté de grands services, mais elle avait bien quelques graves inconvénients. La fortune du pays se trouvait aux mains de quelques financiers dont il fallait acheter le dévouement, aux bons offices desquels on avait à

chaque instant recours et qui devaient forcément exploiter la situation. Tant que la royauté trouva dans ces banques l'argent nécessaire, tant que ces manieurs d'argent payèrent sans difficulté les frais des aventures les plus absurdes, de la conquête du Milanais ou de l'expédition de Naples, les Valois ne voient que les avantages du système; mais bientôt les ressources manquent, l'argent se fait rare, et François Ier s'en prend alors de ses embarras aux généraux des finances et crée une nouvelle administration financière tout aussi défectueuse, mais soumise plus étroitement au pouvoir central et qui autorisera les pires dilapidations. La situation financière n'en sera pas meilleure, mais la royauté pourra plus librement se livrer à toutes ses fantaisies politiques.

La principale victime de cette réaction fut Semblançay, dont M. A. Spont vient de raconter à nouveau la vie (Paris, Hachette, in-8°). L'ouvrage est des plus intéressants; l'auteur a, on peut le croire, épuisé les sources à consulter sur le sujet, et ses conclusions paraissent définitives. Semblançay n'a été ni une victime résignée ni un prévaricateur; il n'a point succombé à une intrigue obscure conduite par Louise de Savoie. En lui on a frappé le principal représentant d'un système condamné dans l'esprit de François Ier. Et pourtant il reste sympathique. Il avait des défauts; il était courtisan et versatile; il avait fait sa fortune en maniant les deniers publics et avait fait payer chèrement les services par lui rendus au pouvoir; mais il n'avait pas prévariqué, au sens étroit du mot, et ses comptes furent approuvés par une commission administrative composée de ses pires ennemis. François Ier et Louise de Savoie le punirent de n'avoir point trouvé de l'argent à point nommé, mais à qui vient la faute première? Au financier qui avait si longtemps mis son crédit au service de la couronne, ou aux princes dont la politique inepte épuisait le pays pour aller conquérir le royaume de Naples au moment où les troupes impériales menaçaient les frontières? Pour justifier ces singulières pratiques, il faudrait un véritable aveuglement. L'étude de M. Spont, écrite avec mesure et impartialité, est accablante pour le roi, la reine mère et leur âme damnée, le chancelier Duprat. Ajoutons qu'en intitulant son ouvrage *la Bourgeoisie financière au début du XVIe siècle*, le biographe de Jacques de Beaune n'a pas trompé le lecteur. Il a mis en scène tous ces bourgeois enrichis, dont beaucoup furent peu scrupuleux et avides, mais qui presque tous eurent le goût des arts et des belles choses. Ils pillèrent quelque peu les deniers de l'État, mais les dépensèrent royalement et firent un bel emploi de leur richesse plus ou moins légitimement acquise. On admire les choses créées par les artistes pour les banquiers florentins sans penser à la

manière dont ces derniers avaient fait fortune; ne soyons pas plus sévères pour les financiers de Touraine et, sans oublier leurs méfaits, pensons à tout ce qu'ils ont fait pour la culture française. C'est là, pour ainsi dire, le rachat d'abus dont, à parler vrai, la responsabilité première ne saurait leur être imputée. Beaucoup de dynasties féodales, comme celle des Joinville, devaient leur fortune à l'injustice et à la violence; il en est généralement de même à toutes les époques troublées; gagnée les armes à la main ou derrière un comptoir de banque, la fortune ne devient légitime que par l'usage.

Des théories très différentes ont été émises sur l'origine des États provinciaux; aujourd'hui, on s'accorde généralement à placer au XIVe siècle l'apparition de ces assemblées, et beaucoup de bons esprits y voient une création de la royauté elle-même. La question est certainement difficile et obscure, et, si partout les États provinciaux prennent leur origine dans l'obligation pour la royauté de demander à leurs sujets le consentement à l'impôt, l'application de ce principe général a varié suivant les régions. M. A. Coville, dans son livre sur les *États de Normandie au XIVe siècle* (Paris, Picard, 1894, in-8°), a cherché à retracer les origines des assemblées représentatives de cette province et étudié le développement et l'action de ces mêmes assemblées durant le XIVe siècle. Voici ses conclusions, qui paraissent bien fondées : les États de Normandie siègent en vertu des deux chartes de privilèges accordées à la province en 1315 et 1339. La royauté a commencé par s'opposer à leur établissement; puis elle a vu dans cette institution redoutée un moyen de s'assurer des ressources financières pour la lutte avec l'Angleterre. Jusqu'en 1364, les États s'acquittent à merveille de cette tâche difficile, et les taxes les plus lourdes votées par eux rentrent sans difficulté. A l'avènement de Charles V, la situation se modifie; ce prince lève les taxes de sa propre autorité et ne convoque les États qu'exceptionnellement. La minorité de Charles VI rend aux représentants de la province quelque pouvoir; ils essaient de reprendre le rôle joué par eux trente ans plus tôt; puis un peu plus tard les Anglais, maîtres de la Normandie, règlent à nouveau le fonctionnement de l'institution, qui devient bientôt un simple rouage de l'administration monarchique.

De province à province, l'évolution des États provinciaux a donc varié du tout au tout. En Normandie, leur pouvoir s'est étendu, mais s'est en même temps affaibli; leur compétence est bornée aux questions de finances. En Languedoc, au contraire, ils empiètent chaque jour sur l'autorité royale et, au XVIIIe siècle, ils administrent la province de concert avec les représentants du pouvoir central. Sans même tenir compte de ces dissemblances amenées par le cours des années,

mêmes différences pour les origines; les États de Toulouse représentent les anciens États généraux de la Languedoc du XIVe s.; ceux de Normandie ont été toujours composés des seuls représentants de cette province. En Normandie, ils siègent en vertu de chartes solennelles et précises; ailleurs, c'est par tolérance, pour éviter aux agents royaux chargés de la levée des taxes des déplacements longs et coûteux. Au fond, on ne peut trouver qu'un point commun, c'est l'obligation pour la royauté d'obtenir le consentement des intéressés pour la levée d'un impôt extraordinaire. Aussi les États disparaîtront-ils dans les petites provinces le jour où la royauté se sentira assez forte pour se passer de ce consentement. Cette révolution aura lieu sous Charles VII. Le livre de M. Coville, très étudié, nous paraît définitif et sa liste des sessions des États rendra les plus grands services aux historiens.

M. A. Franklin vient de faire paraître deux volumes nouveaux de la *Vie privée d'autrefois* (Paris, Plon, in-8°). Le premier est intitulé, comme le dernier annoncé ici même, *les Magasins de nouveautés*. Sous cette rubrique, à vrai dire, un peu bizarre, l'auteur passe en revue certains détails de l'ajustement féminin et masculin; les gants et les parfums, les objets de mercerie (aiguillettes, fermaux, aiguilles, ceintures, boutons, etc.), enfin la draperie. Sur chacun de ces sujets divers, il a réuni nombre de renseignements et d'anecdotes présentés avec humour et agrément. Pour quelques points particuliers, il a su déterminer plus exactement que ses devanciers la date à laquelle chaque objet apparaît; enfin aux personnes qui s'occupent de l'histoire de l'industrie, on peut recommander les chapitres relatifs aux boutonniers; on y verra à quoi s'occupaient les ministres au XVIIe siècle et de quels détails infimes ils devaient prendre cure. La lecture de ces pages ferait pâmer d'aise les protectionnistes d'aujourd'hui; c'était l'âge d'or du règlement inepte et compliqué; espérons qu'on y reviendra, pour la plus grande joie des amateurs de procédure. Le second volume est intitulé : *l'Enfant*. M. Franklin y parle de tout ce qui précède ou suit la naissance : accouchement, fêtes et réunions qui accompagnent cet événement. Les caquets de l'accouchée y tiennent naturellement une place d'honneur; puis vient une courte histoire de la famille royale en France, principalement depuis le XVIe siècle. Enfin le volume se termine par l'examen des cérémonies du baptême et quelques mots sur les registres de l'état religieux depuis le XVe siècle jusqu'à la Révolution.

Il est souvent question de chirurgie et de médecine dans les volumes de M. Franklin. Cette remarque nous servira de transition pour parler de la nouvelle publication de M. le docteur Nicaise. Cet

érudit chirurgien a déjà mis au jour une réédition des œuvres de Gui de Chauliac et d'Henri de Mondeville; il nous donne aujourd'hui la *Chirurgie de Pierre Franco*, parue en 1561 (Alcan, 1895, gr. in-8°). L'œuvre est importante et ne le cède qu'aux travaux du grand Ambroise Paré; c'est le résumé de ce qu'on savait au XVIe siècle en fait de médecine opératoire, et Franco, par une longue pratique, a pu ajouter beaucoup à ce qu'il avait appris de ses maîtres. Au texte de 1561, M. Nicaise a joint une longue et fort intéressante introduction, divisée en deux parties; dans la première, il trace un tableau des progrès de la chirurgie au XVe et au XVIe siècle; dans la seconde, il fait l'histoire du collège des chirurgiens de Paris, créé malgré la Faculté de médecine, qui ne cessa jamais de s'opposer aux progrès de l'association rivale. Cette lutte eut parfois quelque chose d'héroïcomique et ferait rire, si on ne pensait qu'en somme la bataille se livrait sur les corps des malades, ceux-ci n'ayant que le choix entre mourir des remèdes administrés par d'ignorants mais fanatiques disciples de Galien et d'Hippocrate, ou succomber à des opérations faites par des praticiens sans instruction professionnelle. Au fond, l'avenir était aux chirurgiens, qui connaissaient mieux que leurs rivaux la structure du corps humain, et, le jour où le progrès des sciences naturelles permit au praticien de joindre la connaissance des remèdes aux notions expérimentales acquises dans les amphithéâtres, ce jour-là, et alors seulement, est fondée la médecine moderne, dont on dit parfois beaucoup de mal, mais qu'il serait plus qu'injuste de comparer à celle du XVIIe siècle.

Histoire locale. — Un nouveau fascicule des rectifications et additions de M. F. Bournon à l'*Histoire de Paris*, de l'abbé Lebeuf, vient de paraître (Paris, Champion, in-8°). Il renferme la banlieue ouest et nord de l'ancien Paris, d'Auteuil à Montmartre. L'auteur se montre comme toujours bien informé et donne sur ces villages, aujourd'hui réunis à la grande ville, de nombreux détails fort intéressants. On peut y signaler les pages concernant Auteuil et Boulogne, l'abbaye de Longchamps et surtout Montmartre. Sur ce dernier point, M. Bournon combat l'opinion émise par le regretté J. Havet et fait venir le nom de cette vieille localité de *Mons martyrum*, et non de *Mons Mercurii*. La question ne nous paraît pas encore résolue; il semble pourtant que J. Havet n'ait pas tenu suffisamment compte de la découverte, à Montmartre même, en 1611, d'une hypogée chrétienne, tombeau de martyrs, au dire des meilleurs juges; resterait à expliquer pourquoi au VIIe siècle, dans un texte de premier ordre, la chronique dite de Frédégaire, la colline s'appelle *Mons-Mercore*. On ne saurait tirer aucune conclusion de la manière

dont le peuple aujourd'hui prononce le nom de *Montmartre*, car on ne trouve que cette dernière forme dans les textes français du moyen âge.

L'*Histoire du collège et du lycée d'Angoulême*, par MM. Boissonnade et Bernard (Angoulême, Coquemard, 1895, in-8°), écrite d'après les sources, est bien, comme le dit le sous-titre, une étude sur l'instruction secondaire en Angoumois depuis le XVIe siècle. On y voit le collège fondé en 1516, mais longtemps peu prospère, se développer rapidement après 1622, date de l'installation des Jésuites; puis, une fois la puissante compagnie chassée, l'établissement languit, un peu par la faute de la ville, beaucoup par celle du bureau du collège irrité du départ des Pères; on peut dire que longtemps avant 1789, le collège d'Angoulême n'existe plus que de nom. Puis vient l'école centrale établie par la Convention, que remplace sous l'Empire un collège, transformé de nos jours en lycée. L'ouvrage est tout à fait intéressant, et les auteurs ont su se garder de tout jugement exagéré. Ils savent rendre justice aux Jésuites, éducateurs si habiles, sans cacher les défauts de leur enseignement, dont le plus grave a été de faire perdre à la bourgeoisie française le goût des études supérieures. Mais ils ont eu aussi le mérite de rendre justice aux œuvres de la Convention en matière d'enseignement, et il y a là, on doit le reconnaître, un vrai courage. Sans doute ces écoles centrales n'étaient pas parfaites, le personnel enseignant faisait souvent défaut, les élèves étaient indisciplinés, mais les programmes étaient autrement larges que ceux des anciens collèges et que ceux des lycées impériaux, et les créateurs avaient cherché, sans sacrifier l'éducation classique, à l'accommoder aux besoins de la société issue de la Révolution. Il ne nous appartient guère de juger durement l'œuvre scolaire de la Révolution, alors qu'après cent ans écoulés, on en est encore à discuter sur la forme à donner à l'enseignement secondaire.

La *Baronnie de Miglos*, dont M. Barrière-Flavy vient de faire l'histoire (Toulouse, Chauvin, in-8°), faisait jadis partie du haut comté de Foix et comprenait une petite vallée ouvrant sur celle de Vicdessos. Les titres intéressant cette seigneurie furent réunis au XVIIe siècle et on en forma un cartulaire aujourd'hui conservé aux archives départementales de l'Ariège. Les faits relevés par l'auteur sont intéressants et jettent un jour tout nouveau sur la vie de ces populations pastorales, isolées du reste du monde durant plusieurs mois chaque année. Le pays fut très anciennement habité, et on y a retrouvé des armes franques prouvant que des soldats du IXe siècle ont pénétré dans ces vallées reculées. De là à croire à la tradition, rapportée d'après M. Garrigou par M. Barrière-Flavy, d'une grande

bataille entre les chrétiens et les Sarrasins au VIIIe siècle, il y a loin. M. Garrigou était homme d'imagination ; il l'a bien prouvé en faisant évoluer la cavalerie romaine dans la vallée de Vicdessos, et la plupart de ses hypothèses sur l'ancienne histoire du pays de Foix sont aujourd'hui justement condamnées. Fort heureusement, le travail de M. Barrière-Flavy est autrement sérieux, et tous ceux qui s'occupent de l'histoire des institutions dans le Midi de la France y trouveront de nombreux et précieux renseignements.

A. MOLINIER.

HISTOIRE MODERNE. — La famille de Montesquieu s'est enfin décidée à publier les papiers inédits de son illustre ancêtre, et les deux premiers volumes parus nous promettent une collection qui sera d'une inappréciable valeur pour la connaissance du génie de Montesquieu et l'histoire des idées au XVIIIe siècle. Le premier volume, intitulé : *Mélanges inédits de Montesquieu* (Bordeaux, Gounouilhou ; Paris, Rouam), contient quelques opuscules d'un réel intérêt historique : De la politique ; Réflexions sur le caractère de quelques princes ; une satire sur le régent intitulée : Lettres de Xénocrate à Phérès ; un mémoire de 1717 sur la constitution *Unigenitus ;* un mémoire de 1716 sur les dettes de l'État ; un mémoire de 1725 contre un arrêt du conseil interdisant la plantation de nouvelles vignes en Guyenne. Ces écrits, qui datent tous de la jeunesse de Montesquieu, nous montrent en lui un esprit libre et sans préjugés, d'une vigueur peu commune et cherchant en toute chose le fond réel et solide. Les *Notes de voyage de Montesquieu* ont une importance bien plus grande encore. MM. Barckhausen, Dezeimeris et Céleste ont préparé l'excellente édition qui nous en est donnée. Ces notes se composent de fragments d'un voyage en Autriche de 1728 et des notes d'un voyage en Italie en 1728 et 1729. Rien de plus curieux que ces notes. La partie descriptive y est presque nulle. Le voyageur est le futur auteur de l'*Esprit des lois*. Ce qu'il recueille avant tout, ce sont des observations sur les mœurs, les lois, la condition économique des peuples qu'il visite. C'est un observateur d'une pénétration, d'une netteté de vision admirables et qui sait qu'aucun élément n'est secondaire pour juger une société ou un état. Ses notes sur le Piémont, sur Venise, sur Florence, sur Rome surtout, sont une mine de renseignements de tout genre dont aucun n'est sans valeur. Il faut ajouter que cet historien, ce juriste, cet économiste, ce psychologue en voyage est en outre un artiste. Il étudie les œuvres d'art et les juge d'une manière très personnelle. Ici comme partout Montesquieu ne jure jamais sur la parole d'autrui. Il ne se fie qu'à ses propres impressions et à ce qu'il a constaté par lui-même. Il veut

d'ailleurs ne parler que de ce qu'il sait, et l'on est émerveillé de trouver en lui une connaissance parfaitement au courant de toute la technique des arts et s'intéressant en architecture aux procédés de construction autant qu'à l'effet artistique des monuments. Il y a chez Montesquieu une foule de traits qui rappellent les voyageurs anglais. Il a un esprit réaliste et pratique à la façon anglaise, et l'on ne s'étonne pas de sa sympathie pour un peuple avec lequel il a tant d'affinités.

M. G. Duruy aura rendu un service signalé à l'histoire en publiant les *Mémoires de Barras* (Hachette). Les deux premiers volumes qui viennent de paraître nous conduisent jusqu'aux préliminaires de Léoben et à la préparation du 18 fructidor. — M. Duruy a d'autant plus de mérite à s'être fait l'éditeur de ces Mémoires que Barras s'y montre très acerbe contre Robespierre, et contre Bonaparte d'une violence calomnieuse qui va jusqu'à le comparer à Marat et au marquis de Sade. M. Duruy, qui ne peut se défendre de sympathie pour Robespierre et qui a voué à Bonaparte un culte enthousiaste, nous dit qu'il eut un instant l'idée de détruire une œuvre aussi injurieuse pour la mémoire de ces deux grands hommes. Nous croyons qu'il s'est laissé entraîner ici à une exagération de langage pour exprimer l'horreur que lui causait le caractère de Barras, et que jamais il n'a eu sérieusement l'idée de violer la volonté des morts et de frustrer l'histoire du dépôt que les hasards des héritages avaient confié à sa garde. Il a du reste pensé avec raison qu'on ne peut plus calomnier ni Robespierre ni surtout Napoléon et que peut-être la répugnance qu'excite Barras inspirera chez les lecteurs un préjugé favorable à l'égard de ceux qu'il accuse.

Ces Mémoires se composent de trois éléments, assez différents et d'une valeur très inégale.

Il faut tout d'abord mettre hors de pair les notes sur les séances du Directoire écrites au jour le jour par Barras. Nous avons ici un document de premier ordre, d'une sincérité à peu près absolue, d'une authenticité et d'une exactitude indiscutables qui permet de voir dans sa réalité l'étrange situation de la France de 1795 à 1797 : un véritable état d'anarchie à l'intérieur, la division au sein du gouvernement, les conspirations royalistes incessantes, le vol et l'assassinat sur toutes les grandes routes et se confondant avec l'agitation politique, et, au milieu de tout cela, les directeurs et les généraux disposant des destinées des peuples, rançonnant les pays qu'ils disent délivrer, négociant avec les vieilles monarchies et mêlant aux souvenirs et aux traditions de l'ancienne diplomatie les appétits, les violences et les incohérences de barbares et de parvenus.

Une seconde catégorie de documents consiste dans les fragments autographes de Barras qui ont servi à Rousselin de Saint-Albin pour rédiger les Mémoires. Nous trouvons ces fragments en appendice au premier volume. Ils comprennent une relation du siège de Pondichéry en 1778, deux fragments sur l'affaire du Collier, une relation de la prise de la Bastille, un fragment sur la mission de Barras à l'armée d'Italie en 1793, deux récits sur les préliminaires du 9 thermidor et sur le 9 thermidor, un morceau sur les projets de mariage de Bonaparte avec Mlle Montansier. — Ces fragments, dont on retrouve la substance (sauf pour le dernier) dans la rédaction des Mémoires par Rousselin de Saint-Albin, ont pour nous un double intérêt. Ils nous permettent de constater la fidélité presque absolue avec laquelle Saint-Albin a respecté la pensée de Barras, et d'autre part ils nous donnent des mêmes événements un récit bien plus vif, plus pittoresque et par suite une impression bien plus vraie. Il serait à souhaiter que M. Duruy publiât toutes les notes autographes de Barras, même les plus informes. Elles constituent un document indispensable pour la critique des Mémoires. En tout cas, il devra les confier à un dépôt public où les historiens pourront les consulter. Il serait important de savoir au juste à quelle époque ces fragments ont été écrits. M. Duruy ne nous renseigne pas sur ce sujet. Beaucoup sans doute ne datent que de la Restauration; mais il en est qui paraissent contemporains des événements qu'ils racontent. Barras paraît avoir eu toute sa vie l'habitude d'écrire ce qu'il avait fait et vu, comme le prouvent ses notes sur les séances du Directoire.

Le corps de l'ouvrage est formé par la rédaction des Mémoires par Rousselin de Saint-Albin. Écrivain prolixe, emphatique et banal, Saint-Albin nuira certainement à la mémoire de Barras, qui nous apparaît sous sa plume plus médiocre et plus sottement vaniteux que dans ses fragments autographes. Mais, malgré ce qu'a de fâcheux pour nous cette interposition d'un tiers entre Barras et la postérité, Saint-Albin paraît avoir été un traducteur fidèle des intentions et des souvenirs de son ami, et, tels qu'ils sont, ces Mémoires offrent un très vif intérêt, non seulement parce qu'ils abondent en anecdotes amusantes, mais parce qu'ils nous apportent le témoignage d'un des principaux acteurs dans des événements d'une importance capitale, comme le siège de Toulon, le 9 thermidor, le 13 vendémiaire, les préparatifs du 18 fructidor. Barras sans doute passe soigneusement sous silence les côtés fâcheux de son rôle de terroriste; il tait volontairement les exécutions qui souillèrent la prise de Toulon; il exagère aussi l'importance de sa participation à certains événements; mais on peut difficilement le surprendre en flagrant délit de mensonge, et

cette exactitude relative nous oblige à admettre dans une certaine mesure la vérité de ses répugnants récits sur Joséphine, sur Mme de Staël et sur la Montansier. M. Duruy aurait pu peut-être ajouter quelques notes sur certains personnages peu connus, apporter plus d'exactitude à la vérification de certains noms propres, ne pas se croire obligé de mettre une X à la place de noms aussi connus que celui de Julie Clary, la femme de Joseph Bonaparte.

M. Duruy a du reste pris très au sérieux ses devoirs d'éditeur et les introductions qu'il a mises à ses deux volumes sont d'excellents morceaux d'histoire. Il nous a tout d'abord renseignés avec une parfaite clarté sur la manière dont les Mémoires de Barras ont été rédigés et sur les vicissitudes qui en ont d'abord empêché la publication, puis qui les ont fort heureusement fait tomber entre ses mains. Il examine ensuite certains points d'histoire particulièrement intéressants soulevés par les Mémoires. Nous signalerons surtout une excellente dissertation critique sur le rôle de Bonaparte au siège de Toulon. Contrairement au témoignage de Barras et à l'opinion de MM. Krebs, Moris et Iung, qui ont réduit à très peu de chose la participation de Bonaparte à un succès dont on est habitué à lui attribuer toute la gloire, M. Duruy me paraît avoir montré d'une manière décisive que Bonaparte fut l'auteur du plan qui fit menacer la flotte anglaise en portant tout l'effort de l'attaque sur la presqu'île de l'Éguillette, et que dès le siège même on fut unanime à reconnaître les talents et l'énergie extraordinaires qu'il avait déployés.

Nous ne suivrons pas M. Duruy dans les considérations générales qu'il nous présente sur Napoléon, sur les services qu'il a rendus à la France, sur le rôle de la gloire militaire. Ce sont là des sujets sur lesquels on discutera encore longtemps. Mais je ne puis m'empêcher de protester en passant contre une parole qui me paraît la négation de l'histoire. Emporté par l'enthousiasme aveugle dans lequel il enveloppe, comme les libéraux de 1820, la Révolution et Napoléon, il s'écrie : « Pardon et oubli aux échafauds de l'une, aux tueries de l'autre. » L'histoire n'a le droit de rien oublier, et elle n'a ni à pardonner ni à punir. Elle explique et elle juge, non au point de vue de la culpabilité, mais à celui des causes et des conséquences. C'est à cette condition qu'elle peut être utile et que, selon le mot de Schiller, « l'histoire du monde » peut devenir « le tribunal du monde. »

G. Monod.

---

manière dont ces derniers avaient fait fortune; ne soyons pas plus sévères pour les financiers de Touraine et, sans oublier leurs méfaits, pensons à tout ce qu'ils ont fait pour la culture française. C'est là, pour ainsi dire, le rachat d'abus dont, à parler vrai, la responsabilité première ne saurait leur être imputée. Beaucoup de dynasties féodales, comme celle des Joinville, devaient leur fortune à l'injustice et à la violence; il en est généralement de même à toutes les époques troublées; gagnée les armes à la main ou derrière un comptoir de banque, la fortune ne devient légitime que par l'usage.

Des théories très différentes ont été émises sur l'origine des États provinciaux; aujourd'hui, on s'accorde généralement à placer au XIVe siècle l'apparition de ces assemblées, et beaucoup de bons esprits y voient une création de la royauté elle-même. La question est certainement difficile et obscure, et, si partout les États provinciaux prennent leur origine dans l'obligation pour la royauté de demander à leurs sujets le consentement à l'impôt, l'application de ce principe général a varié suivant les régions. M. A. Coville, dans son livre sur les *États de Normandie au XIVe siècle* (Paris, Picard, 1894, in-8°), a cherché à retracer les origines des assemblées représentatives de cette province et étudié le développement et l'action de ces mêmes assemblées durant le XIVe siècle. Voici ses conclusions, qui paraissent bien fondées : les États de Normandie siègent en vertu des deux chartes de privilèges accordées à la province en 1315 et 1339. La royauté a commencé par s'opposer à leur établissement; puis elle a vu dans cette institution redoutée un moyen de s'assurer des ressources financières pour la lutte avec l'Angleterre. Jusqu'en 1364, les États s'acquittent à merveille de cette tâche difficile, et les taxes les plus lourdes votées par eux rentrent sans difficulté. A l'avènement de Charles V, la situation se modifie; ce prince lève les taxes de sa propre autorité et ne convoque les États qu'exceptionnellement. La minorité de Charles VI rend aux représentants de la province quelque pouvoir; ils essaient de reprendre le rôle joué par eux trente ans plus tôt; puis un peu plus tard les Anglais, maîtres de la Normandie, règlent à nouveau le fonctionnement de l'institution, qui devient bientôt un simple rouage de l'administration monarchique.

De province à province, l'évolution des États provinciaux a donc varié du tout au tout. En Normandie, leur pouvoir s'est étendu, mais s'est en même temps affaibli; leur compétence est bornée aux questions de finances. En Languedoc, au contraire, ils empiètent chaque jour sur l'autorité royale et, au XVIIIe siècle, ils administrent la province de concert avec les représentants du pouvoir central. Sans même tenir compte de ces dissemblances amenées par le cours des années,

l'on ne sera pas étonné que l'histoire occupe une place assez mince dans les études universitaires des Pays-Bas.

La condition de l'histoire dans l'enseignement moyen n'est pas meilleure : dans les gymnases (lycées), un programme de leçons déraisonnable coupe l'étude de l'histoire, dans les classes diverses, en plusieurs fragments incohérents. Dans les *hoogere burgerscholen* (écoles moyennes sans langues classiques), la situation de l'enseignement historique est un peu meilleure, si l'on veut. Dans les écoles primaires, l'histoire a longtemps subi la funeste influence des dissensions entre les partisans de l'enseignement neutre et ceux de l'enseignement organisé selon les vœux des partis religieux : on a même voulu bannir l'enseignement de l'histoire des écoles primaires neutres sous prétexte qu'il était impossible de l'administrer avec neutralité ! Dans ces derniers temps, ces dissensions ont commencé à s'apaiser, et l'histoire, dans les écoles primaires et moyennes, tend à se développer, surtout dans la direction de l'histoire locale et nationale.

Sociétés historiques. — Les sociétés historiques provinciales et locales présentent au contraire un état assez florissant. Plusieurs provinces ont leur société historique, avec quelques centaines de membres. La première de ces sociétés est, sans contredit, celle d'Utrecht, qui prend le titre de Société centrale d'histoire nationale; ses publications se rapportent à tout le pays, ses membres se trouvent dans toutes les provinces; dernièrement, elle a pris l'initiative de convoquer ses membres à un congrès historique. Dans les sociétés locales et provinciales, ce sont dans les derniers temps en première place les archivistes qui, avec les professeurs d'histoire, prennent de plus en plus la direction scientifique.

Archives. — Depuis une vingtaine d'années, l'organisation des archives néerlandaises a pris un essor remarquable : sous l'impulsion d'archivistes scientifiquement préparés à leur tâche, le dilettantisme d'autrefois a fait place à l'archivistique méthodique; les gouvernements comprennent l'importance des archives; de nouveaux édifices s'élèvent partout; bientôt le dépôt central des archives du royaume à la Haye aura aussi une installation nouvelle. C'est surtout à la section des archives, au département de l'intérieur, qu'on doit ce revirement. Je me permets de renvoyer sur ce point à mon article de 1887 dans la *Westdeutsche Zeitschrift*, VII, 1, intitulé : *Die heimatliche Geschichtsforschung in Holland*, et un autre inséré dans la revue hollandaise *de Gids*, 1891, 1, sous le titre : *Onze archieven*. C'est surtout pendant ces dix dernières années que ce mouvement s'est accentué : les archivistes ont formé une société propre et fondé un organe spécial, le *Nederlandsch archieven-*

blad, qui touche à sa troisième année. En somme, les archives néerlandaises ne sont pas en retard quand on les compare à celles de l'Allemagne et de la France. Chaque année, le gouvernement néerlandais publie des *Verslagen* sur l'état des archives du royaume.

Sources. — Les publications de sources historiques dans les Pays-Bas se bornent généralement à l'histoire nationale, prise dans le sens le plus étendu et touchant pour cela à l'histoire générale, surtout dans les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Tandis que les autres sociétés locales et provinciales publient en première place des articles de fond, soit dans leurs propres organes, soit par l'initiative des membres eux-mêmes dans les almanachs ou annuaires locaux, la Société d'Utrecht a pris le parti de publier des sources proprement dites; c'est ce qu'elle a positivement déclaré dans son dernier rapport. Des sources publiées de cette manière dans la dernière période décennale, il suffira de nommer ici les principales.

Pour le moyen âge, la Société pour l'édition des sources du droit néerlandais a enrichi sa collection déjà importante en publiant les sources du droit médiéval de la ville d'Utrecht (4 volumes); M. Muller y a joint une excellente introduction sur le droit et la juridiction d'Utrecht au moyen âge (voir *Rev. hist.*, XXXI, 426); puis viennent celles du droit municipal pour les villes de Harderwyk, Groningue, Nimègue, les petites villes de la province d'Utrecht, Bréda, Aardenburg; deux volumes contiennent le droit de la Frise occidentale, deux autres une édition du *Saksenspiegel* en néerlandais, un cinquième se rapporte au *Wysdommen* du Limbourg, un sixième et un septième aux *Ordelen* et autres sources du droit de la province de Drente, du XIVe jusqu'au XVIe siècle. Les *Verslagen en Mededeelingen* de la Société donnent une collection de textes de moindre étendue, mais de grande valeur aussi. Les éditions de la Société se distinguent par le soin avec lequel les textes sont publiés au point de vue diplomatique; on peut les considérer en général comme définitives.

Pour l'époque médiévale, la Société d'Utrecht a publié consécutivement dans ses Œuvres (*Werken*) : la Chronique de Benninghe, membre du conseil de Groningue vers 1520 (éd. Feith, *Werken*, n° 48), qui traite de l'histoire de la ville et de ses environs pendant le XVe et le commencement du XVIe siècle; la *Quedam Narracio de Groninghe, de Thrente, de Covordia*, etc., chronique utrechtoise du XIIIe siècle, dont les *Monumenta Germaniae* avaient donné une édition plus ou moins défectueuse (éd. Pinacker-Hordyk, *Werken*, n° 49); les *Registers en rekeningen* de l'évêché d'Utrecht (1325-1336) (éd. Muller), que le savant éditeur a fait précéder d'une belle introduction, importante pour l'histoire politique et sociale de l'époque

(*Werken*, nos 53 et 54); les anciens comptes de la ville de Dordrecht (1284-1424) (éd. Dozy, *Werken*, nouv. série, n° 2), remarquables aussi par leur ancienneté, les comptes des autres villes hollandaises remontant seulement à la fin du XIVe siècle ou plus tard encore; le plus ancien *Cartularium* de l'évêché d'Utrecht, où est donnée la première édition diplomatique des anciennes chartes de cet évêché antérieures à l'an 1300, d'après les cartulaires existants et avec une introduction très instructive (éd. Muller, *Werken*, nouv. série, n° 3). Dans les *Bydragen en Mededeelingen* figurent trois brèves annales d'origine utrechtoise, sources de la célèbre chronique de Beka (1888); quelques pièces sur les dissensions entre l'évêque d'Utrecht et la ville (1886 et 1893); les mémoires du chevalier utrechtois Van Mynden sur la première moitié du XVIe siècle (1888).

Les autres sociétés publient beaucoup moins que celle d'Utrecht, surtout sur l'époque médiévale. Nous signalerons pourtant les importantes publications de la Société d'Overysel, concernant les droits des villes, villages et digues de cette province, dont la population est d'origine saxonne (surtout celle sur la ville de Vollenhove, par M. Fockema-Andreae), et une foule de petits documents historiques, publiés par l'infatigable M. Habets pour la Société du Limbourg.

Quant aux livres parus séparément qui enrichissent la collection de sources de l'histoire médiévale des Pays-Bas, nous en avons à nommer bien peu. Le premier est celui de M. Brom, le *Bullarium Trajectense* (La Haye, Nyhoff, 1891 et suiv.), dont le second volume touche à sa fin. M. Brom y a réuni avec soin toutes les chartes pontificales relatives au diocèse d'Utrecht qu'il a pu trouver dans les archives de Rome et d'autres villes ou qui sont mentionnées ailleurs. Le résultat a été bon quant au nombre des chartes, qui monte jusqu'à environ 2,300, mais insuffisant quant à la valeur historique des documents, qui sont surtout intéressants pour la généalogie des familles néerlandaises et parfois pour l'histoire ecclésiastique du moyen âge. Une autre collection de chartes est celle de M. Habets, tirée des *Archieven* du chapitre de Thorn, dans la province de Limbourg (La Haye, 1889), collection peu critique et faite selon des principes diplomatiques peu fixés, mais, après tout, complète et très utile pour la connaissance de ces contrées. M. de Fremery a publié (La Haye, Nyhoff, 1890) le *Cartularium* de Marienweerd, abbaye gueldroise, dont les propriétés s'étendent sur la Betuwe, les provinces d'Utrecht et de Hollande; les chartes qui y sont imprimées se rapportent particulièrement aux familles de la Gueldre, de la Hollande et d'Utrecht et contribuent à faire connaître l'état social du centre du pays (voir *Rev. hist.*, XLVI, 408). D'ailleurs, deux grands

cartulaires sont en cours de publication. Le plus important, dont M. Muller, l'archiviste d'Utrecht, s'est chargé, est celui de l'évêché d'Utrecht. La publication de ce cartulaire sera précédée de catalogues des chartes concernant les évêchés, chapitres, abbayes, cloîtres, églises paroissiales de la capitale, béguinages, orphelinats, etc., villes, villages, seigneuries de l'évêché; d'autres catalogues donneront un aperçu des chartes utrechtoises en dehors de la province d'Utrecht. Ces inventaires terminés, le cartulaire lui-même sera publié. Cette œuvre de longue haleine, dont M. Muller a tracé le programme dans une publication intéressante (*Bydragen voor een oorkondenboek van het sticht Utrecht*, La Haye, Landsdrukkery, 1890), est déjà commencée : il a paru un volume, où sont dépouillées les chartes du chapitre de Saint-Pierre à Utrecht (*Regesten van het kapittel van St. Pieter*, Landsdrukkery, 1891). Vers la fin de notre période décennale, a paru la première livraison d'un cartulaire des provinces de Groningue et de Drente (*Oorkondenboek van Groningen en Drente*. Groningue, Wolters, 1894, suiv.), où seront réunies toutes les chartes se rapportant aux contrées connues maintenant sous les noms des provinces mentionnées plus haut; la publication est dirigée par la Société historique de Groningue.

L'intéressante publication des *Cameraarsrekeningen*, comptes municipaux de la ville de Deventer pendant la seconde moitié du XIVe siècle, contient une foule de détails concernant la vie dans une ville néerlandaise de cette période; la publication a été mise sur pied par feu l'archiviste de la province d'Overysel, M. van Doorninck, et payée par le gouvernement municipal (Deventer, 1883-89). Ajoutons une série de sources de moindre importance trouvée dans les almanachs et annuaires locaux. Parmi les inventaires publiés, mentionnons celui des confréries spirituelles (*Geestelyke broederschappen*) de Nimègue, par M. Joosting (Nimègue, 1891), et celui des archives judiciaires (*Rechterlyke archieven*) d'Utrecht, par M. Fruin (Utrecht, 1893), tandis qu'il suffira d'appeler l'attention sur les inventaires des archives de plusieurs provinces, publiés dans les *Verslagen* annuels du gouvernement, sur l'état des archives du royaume.

Comme on voit, c'est en première place l'histoire médiévale de l'évêché d'Utrecht qui a attiré l'attention dans notre période décennale, et c'est dans la ville d'Utrecht, sous l'intelligente direction de M. Muller, que le centre de cette activité remarquable doit être cherché.

Pour la période moderne, qui dans l'histoire des Pays-Bas s'ouvre avec la rébellion contre Philippe II d'Espagne, nous avons à men-

tionner plusieurs documents inédits, plus ou moins importants, publiés dans les *Werken* et les *Bydragen* de la Société d'Utrecht. La première a donné entre autres l'Apologie de Louis de Nassau (*Bydragen*, 1885), retrouvée dans les archives de la maison d'Orange-Nassau par M. Blok et précieuse pour les origines du soulèvement contre l'Espagne; la correspondance du même prince (par le même; *Werken*, n° 47), rassemblée dans plusieurs archives et complétant les pièces sur ce comte qu'on trouvera dans les Archives de Groen van Prinsterer, etc.; les mémoires de Sancho de Londoño, capitaine espagnol dans l'armée du duc d'Albe (par M. Fruin); la suite au Recueil d'Hoppérus (par le même, *Bydragen*, 1892); les lettres et documents d'Arend van Dorp, qui fut longtemps un des amis influents de Guillaume d'Orange (*Werken*, n°s 44 et 50, par M. de van der Schueren). En première place, il faut nommer ici la grande et importante publication des *Documents concernant les relations entre le duc d'Anjou et les Pays-Bas* (*Werken*, n°s 51, 55, 57, par MM. Muller et Diegerick), comprenant déjà trois forts volumes de documents enrichis et élucidés par une foule de notes explicatives et critiques et accompagnés d'introductions instructives de la main de M. Muller. Un fort volume des œuvres de la Société nous apporte de copieux extraits des *Annales* de François Dusseldorp (par M. Fruin), écrivain catholique du commencement du xviie siècle, avec des notes et une introduction magistrale; ils se rapportent surtout à la condition des catholiques dans les provinces rebelles vers 1600 (*Werken*, nouv. série, n° 1). Dans le périodique intitulé *Oud-Holland* (1892 et suiv.), M. van Someren a publié une intéressante série de documents, provenant du British Museum, sur les rapports de Guillaume d'Orange avec ses agents dans les Pays-Bas pendant les années 1570-1573; il a complété ainsi les publications de M. Kervyn de Lettenhove sur ces rapports dans ses *Documents inédits*.

Ainsi, pour la première partie de la guerre contre l'Espagne, la récolte est assez riche. Ce n'est pas le cas pour le xviie siècle, surtout quand on pense à la grande importance de cette période pour l'histoire politique et sociale des Provinces-Unies. Pourtant il y a des publications intéressantes comme celles du *Gedenkschrift* (mémoire) de Joris de Bye sur le gouvernement d'Oldenbarnevelt, publié par M. Fruin dans les *Bydragen* de la Société d'Utrecht (1888); celle des documents sur les *Geschillen* (différends) du prince Guillaume II avec Amsterdam, avec une introduction savante par M. Wynne (dans les Œuvres de la Société d'Utrecht, n° 41; voir *Rev. hist.*, XXXVII, 192); celle des Œuvres complètes de Christian Huygens (La Haye, Nyhoff, 1888 et suiv.), où l'on trouve plusieurs notes intéressantes

sur l'histoire politique et sociale des Pays-Bas au XVIIe siècle; celle des mémoires sur la guerre de 1672, par Abr. DE WICQUEFORT (dans les *Bydragen* de la Société, 1888), publiés d'après un manuscrit nouveau par M. WYNNE; la suite du Journal de Constantin Huygens le jeune sur les temps de Guillaume III (*Werken* de la Société d'Utrecht, n° 46).

Les sources de l'histoire néerlandaise au XVIIIe siècle sont représentées dans notre période par les *Memorien* (mémoires) du régent hollandais van Bleiswyk, publiés par M. JORISSEN (*Werken*, n° 45); la suite des *Brieven* (lettres) de R. van Goens, se rapportant aux origines de la révolution hollandaise, par M. DE BEAUFORT (*Werken*, n° 56); la correspondance de Guillaume V avec son ami Van Lynden van Blitterswyk, collection provenant des archives du prince Frédéric d'Orange, publiée par M. DE BAS (*Werken*, n. s., n° 4). Enfin, nous appelons l'attention sur le quatrième volume des *Brieven en Gedenkschriften* du célèbre homme d'État hollandais G.-K. van Hogendorp (La Haye, Nyhoff, 1887), et sur les mémoires de son frère Thierry van Hogendorp, général hollandais et français du temps de Napoléon (La Haye, Nyhoff, 1887; voir *Rev. hist.*, XXXVI, 138).

Pour la période qui suit 1813, la publication de sources est bien mince. Il y a des *Aanteekeningen* (notes) du ministre Van Maanen sur la rédaction des chartes de 1814 et 1815 (Dordrecht, Blussé, 1886 et 1887); il y a les *Notulen* de la commission chargée de reviser la charte en 1815, publiées par les soins du gouvernement (La Haye, Landsdrukkery, 1887); il y a des souvenirs personnels, des *Levensberichten* (biographies) des hommes qui ont été plus ou moins en vue dans la seconde moitié du XIXe siècle, dans la collection de ces biographies, que publie chaque année la Société des lettres néerlandaises à Leyde. C'est tout. En Hollande, on a toujours senti une sorte de terreur pour la publication de pièces authentiques sur une époque relativement rapprochée de nous, et il paraît que cette peur empêche de publier des mémoires se rapportant au XIXe siècle.

L'histoire des colonies est enrichie par la publication de trois volumes, formant le *Dagverhaal* (journal) du fondateur de la colonie du Cap, Van Riebeek (*Werken* de la Société d'Utrecht, n°s 39, 58, 59), et la suite de la grande collection de documents, commencée par DE JONGE, continuée par TIELE et après sa mort par VAN DEVENTER et par HEERES, sous le nom de *Bouwstoffen voor de geschiedenis der Nederlanders in den maleischen archipel* (La Haye, Nyhoff), dont trois volumes ont paru dans notre période se rapportant aux dernières années de la domination de la Compagnie orientale dans l'île de Java

et aux commencements de la domination néerlandaise dans les Moluques. Des introductions détaillées donnent un aperçu des faits mentionnés dans les documents. Dans les Indes orientales mêmes, la Société de Batavia est en train de publier, sous la direction de M. VAN DER CHYS, dans le *Nederland-Indisch Placaatboek* (Batavia, 1885 et suiv.), des documents officiels émanés du gouvernement des Indes orientales depuis le XVIIe siècle.

Parmi les sources publiées il faut encore nommer les listes, inventaires et documents publiés par le gouvernement néerlandais, qui traitent des archives dans les autres pays de l'Europe et de leur importance pour l'histoire des Pays-Bas. Depuis 1886, sous la direction générale de M. BLOK, à présent professeur d'histoire nationale à Leyde, les archives des autres pays ont été examinées méthodiquement. Les *Verslagen* publiés depuis cette année sont d'un grand intérêt, non seulement pour les relations extérieures des Pays-Bas, mais aussi pour l'histoire intérieure du pays. Jusqu'à présent, M. Blok lui-même a examiné les archives de l'Allemagne et de l'Autriche, M. UHLENBECK celles de la Russie, M. BRUGMANS celles de l'Angleterre. On a préparé déjà des explorations en Belgique, en France, en Italie, en Espagne et dans les pays scandinaves.

M. KNUTTEL, de la Haye, a commencé la publication d'un intéressant catalogue des pamphlets de la Bibliothèque royale de la Haye, collection immense dont la moitié environ jusqu'ici est décrite dans un *Catalogus van de pamflettenverzameling* (La Haye, Nyhoff, 1889 et suiv.).

Quant à l'histoire militaire des Pays-Bas, sous la direction de M. DE BAS, le ministère de la guerre néerlandais a chargé un certain nombre d'officiers d'examiner méthodiquement les archives du pays à l'effet de dresser des listes provisoires de documents relatifs à ce sujet. Un effort pour fonder une section spéciale pour l'étude de l'histoire militaire annexe au département de la guerre a échoué dernièrement.

ŒUVRES HISTORIQUES. — En fait de livres sur l'histoire générale des Pays-Bas, nous avons à nommer, outre les nouvelles éditions des ouvrages de M. WYNNE pour l'usage des écoles moyennes et primaires, celui de M. WENZELBURGER, *Geschichte der Niederlande* (Gotha, Perthes), dont le second volume a paru en 1886 ; c'est une compilation utile (voir *Rev. hist.*, XXXII, 190). M. BLOK s'est proposé un autre but, celui de donner une histoire complète du peuple néerlandais, en publiant sa *Geschiedenis van het nederlandsche volk* (Groningen, Wolters), dont depuis 1892 deux volumes ont paru, se rapportant à la période antérieure à la guerre contre l'Espagne (voir *Rev. hist.*,

LI, p. 380). M. Nyhoff a entrepris d'écrire l'histoire politique des Pays-Bas dans son livre *Staatkundige geschiedenis van Nederland* (Zutphen, Thieme, 1891-92); après un aperçu assez rapide sur l'époque médiévale, il fait commencer l'histoire politique du pays avec le XVIe siècle. Son livre, qui n'est pas sans valeur, donne dans un style très vif une idée suffisante des résultats auxquels on est parvenu dans ces derniers temps sur le domaine de l'histoire moderne et comble ainsi une lacune; mais il n'est pas toujours exempt de partialité, surtout vers la fin de l'ouvrage, où il donne un aperçu sommaire des événements de la dernière moitié du siècle actuel. M. de Roever et, après sa mort, M. Dozy ont voulu écrire l'histoire des Pays-Bas au point de vue social dans un livre populaire, orné de nombreuses figures, intitulé *Het leven onzer worouders* (Amsterdam, 1892 et suiv.). Le second volume est en cours de publication. Plusieurs chapitres de l'histoire néerlandaise ont été traités par M. Brill dans ses *Voorlezingen over de geschiedenis der Nederlanden*, dont le troisième volume a paru (Leyde, Brill, 1886), et dans ses *Betwiste byzonderheden* (Utrecht, Kemink, 1889).

La liste des livres de quelque importance publiés dans notre période n'est pas grande, comme d'ordinaire : le nombre de ceux qui lisent la langue hollandaise n'est pas assez grand pour favoriser la publication d'œuvres historiques sans le soutien financier de telle ou telle société savante. C'est pour cela que la plupart des études historiques se publient en Hollande dans les feuilles périodiques comme *de Gids*, *de Tydspiegel*, etc., ou dans des journaux historiques comme les *Bydragen voor vaderlandsche geschiedenis en oudheidkunde*, sous la direction de M. Fruin (La Haye, Nyhoff), dont, dans notre période, sept volumes ont paru, enrichis de sommaires bibliographiques sur l'histoire néerlandaise très complets et scientifiquement composés par M. Heeres, de la Haye. L'histoire ecclésiastique a son *Archief voor Kerkgeschiedenis* (La Haye, Nyhoff), sous la direction de MM. Acquoy et Rogge; le périodique *Oud-Holland* réunit les études sur l'histoire des arts aux Pays-Bas; le *Tydschrift voor Geschiedenis* s'adresse surtout aux professeurs de l'école moyenne et donne des aperçus sur les livres nouveaux, les découvertes intéressantes, etc.; le *Navorscher* s'occupe surtout de questions généalogiques et autrement spéciales. Les organes des sociétés historiques (*Publications de la Société du Limbourg*, les *Verslagen* des autres sociétés provinciales), les almanachs et annuaires locaux ou provinciaux, dont le nombre s'accroît toujours, donnent en outre une foule d'articles, parfois assez longs et de quelque importance, sur l'histoire de la province, de la ville ou même sur l'histoire générale du pays.

L'histoire des Bataves à l'époque romaine a été traitée dans la thèse de M. Jesse, *De Cn. Dom. Corbulonis Vita* (Leyde, 1893), où les détails de la vie du vainqueur des Frisons sont consciencieusement tirés des historiens romains et des inscriptions. Deux militaires, M. Booms et M. Van Vlymen, ont étudié l'histoire militaire des Bataves, le premier dans un volume intitulé *Het eerste boek van Neerlands krygsgeschiedenis* (La Haye, Van Cleeff, 1887), le second dans un petit livre sur *Het bataafsche voetvolk* (Nimègue, Thieme, 1887); dans ces deux livres, la critique historique fait un peu défaut, mais les détails militaires ont une réelle valeur scientifique.

Entre ces ouvrages sur la période romaine et ceux qui suivent selon l'ordre chronologique, il y a un grand intervalle où nous ne trouvons aucun livre sur l'histoire des Pays-Bas, si ce n'est la suite de l'ouvrage monumental de M. Pleyte sur les monuments anciens avant Charlemagne, les *Nederlandsche Oudheden*, dont les livraisons se suivent lentement, mais continuellement, et sont toujours ornées de belles cartes et de planches excellentes (Leyde, Brill). Le premier livre qui nous tombe sous la main pour l'époque médiévale proprement dite est celui de M. Muller sur la vie monastique au moyen âge, *Over Claustraliteit* (Amsterdam, Müller, 1890), publié par les soins de l'Académie royale, œuvre magistrale et qui épuise la matière; le livre est tiré en premier lieu des documents sur la condition des chapitres de la ville d'Utrecht. L'histoire politique de l'évêché d'Utrecht est traitée dans la thèse de M. de Hullu sur *Het Utrechtsche Schisma* (La Haye, Nyhoff, 1892), vers le milieu du xve siècle, étude intéressante et minutieuse, composée avec beaucoup de talent. A Groningue, trois thèses ont été soutenues sur l'époque médiévale : celle de M. Zuidema, sur l'homme d'état groninguois *Wilhelmus Frederici* (Groningue, Wolters, 1888), qui joua un rôle important en Groningue environ l'an 1500 et dont la vie politique nous est racontée tout au long; celle de M. Schepers sur *Groningen als Hanzestad* (id., 1791), où le développement commercial de la ville pendant le moyen âge est examiné scientifiquement; celle de M. Heeringa sur *Het oude Staveren* (Groningue, Huber, 1893), où l'histoire légendaire de cette ville frisonne est soumise à une critique basée sur des documents incontestables.

Des articles importants sur l'histoire médiévale parus dans les revues et autres périodiques néerlandais, nous nous bornerons à citer ceux de M. Fruin sur les possessions de l'abbaye d'Echternach dans l'île de Walcheren (*Bydragen*, t. VI), sur l'histoire du droit médiéval dans la Hollande et la Zélande, surtout sur la « waarheid » et le « jaargeding » (*Bydragen*, t. III et IV); ceux sur l'authenticité du diplôme

de Thierry V, comte de Hollande, de 1083, par MM. Pols, Kappeyne, Fruin et Bondam (*Bydragen*, t. IV, V et VIII); ceux de M. Blok sur les finances du comté de Hollande (*Bydragen*, t. III), sur l'histoire sociale des Frisons pendant le moyen âge (*Bydragen*, t. VI et VII) et sur les causes du mouvement dit du *Kaas-en Broodoolk* (*Verslagen en Mededeelingen der kon. Akademie*, 1894); celui de M. P.-L. Muller sur les Pays-Bas pendant le moyen âge (*Gids*, 1885); celui de M. S. Muller sur les chroniques de Jean de Naaldwyk (*Bydragen*, t. IV) et sur la chronique du *Heraut* (*ib.*, t. II); celui de M. Gratama sur le gouvernement de la ville de Groningue pendant le moyen âge (*Bydragen*, t. VII); etc. En somme, l'époque médiévale est étudiée avec beaucoup de soin et d'énergie dans diverses directions.

Quant à l'époque moderne, l'histoire de la guerre contre l'Espagne a donné lieu à la publication de très peu de livres nouveaux. Les *Tien jaren* de M. Fruin (La Haye, Nyhoff) ont touché à leur quatrième édition, fait assez remarquable pour un livre de science hollandais et attestant la popularité de cette étude magistrale; une quatrième édition des *Cartons* de Bakhuizen van den Brink et une seconde de son étude sur les poèmes politiques de Vondel (également chez Nyhoff, 1891) attestent la même popularité pour les œuvres de cet historien. M. Blok a publié la première biographie scientifique de *Lodewyk van Nassau* (La Haye, Nyhoff, 1889), basée sur l'édition de la correspondance et de l'apologie de ce prince. L'érection d'un monument pour Louis de Nassau et la brochure de M. Blok sur la bataille de *Mookerheide* (Groningue, Wolters, 1891) ont donné lieu à une vive polémique de la part d'un écrivain ou de plusieurs écrivains catholiques anonymes (Rœrmond, Van der Marck, 1891-93), à laquelle M. Blok répondit sommairement par une étude critique des objections soulevées (dans le *Tydspiegel*, 1891).

M. Hooc a donné une thèse habile sur les martyrs protestants intitulée *De Martelaren voor de Hervorming* (Schiedam, Rœlants, 1885). La thèse de M. Brugmans, de Groningue, sur *Engeland en de Nederlanden* (Groningue, Huber, 1892), décrit la nature des relations commerciales et politiques entre les Pays-Bas et l'Angleterre dans le commencement du règne d'Élisabeth. M. Trosee a étudié la trahison de Groningue en 1580 dans *Het verraad van Rennenburg* (Bois-le-Duc, Robyns, 1894), livre enrichi d'une série de documents intéressants pour la question de savoir si la trahison a été provoquée par une conjuration des partisans des États ou bien si elle est l'ouvrage du parti espagnol tout seul. Le *Gedenkboek der Reductie van Groningen* (Groningue, Wolters, 1894) a donné une remarquable série d'études scien-

tifiques sur le siège mémorable de Groningue et la condition sociale de la ville et du pays en 1594 par plusieurs historiens groninguois. Le siège d'Ostende a trouvé un nouvel historien dans M. Van Sypesteyn, qui, dans son livre *Het merkwaardig beleg van Ostende* (La Haye, Van Stockum, 1887), a donné du reste bien peu de nouveau. Dans une excellente thèse sur les clefs du Sund, *De Sleutels van de Sont* (La Haye, Nyhoff, 1890), M. Kernkamp, d'Utrecht, a étudié les rapports entre les Provinces-Unies et les pays scandinaves en 1644 et 1645 (voir *Rev. hist.*, XLVI, 410).

Parmi les articles intéressants sur cette période, il faut nommer au premier rang ceux de M. P.-L. Muller sur l'histoire de la scission entre les Pays-Bas du Nord et du Sud (*Bydragen*, t. VII et suiv.), où l'auteur a tiré les conclusions des documents sur le duc d'Anjou, publiés par MM. Diegerick et lui-même; il a aussi, dans les *Verslagen en Mededeelingen* de l'Académie royale (1891), étudié le rôle politique de Guillaume Ier envers la France, étude dirigée contre les attaques de l'écrivain catholique Kervyn de Lettenhove sur le caractère du prince; une polémique de la même nature s'est élevée entre l'écrivain catholique Meulleners et M. Fruin sur la part prise par le prince Guillaume aux dévastations commises en Limbourg par les troupes de son armée, en 1568, et sur son caractère; la situation désolée du Limbourg dans ce temps est décrite par M. Thomassen et M. Meulleners dans leurs études sur ce pays dans la première période de la guerre (*Publications de la Société du Limbourg*, t. XXV et XXVII); la condition et les tendances politiques des catholiques d'Utrecht vers 1579 ont été étudiées par M. P.-L. Muller (*Bydragen*, t. III); M. Rogge a donné des articles sur la vie de Hugo de Groot à Paris après sa fuite célèbre et sur sa *Défense* (*Bydragen*, t. VII et VIII); M. Fruin une étude intéressante sur la place des dix-sept provinces dans les États généraux, plusieurs autres sur différentes questions dans la vie du prince d'Orange (*Bydragen*, t. VII et *passim*). Sur l'histoire du commencement du XVIIe siècle, M. Nuyens, écrivain catholique, ce qui est assez piquant, donna un livre sur les dissensions ecclésiastiques et politiques pendant ce temps sous ce titre : *Geschiedenis der kerkelyke en politieke geschillen in de Republiek* (Amsterdam, Van Langenhuysen, 1886-87), etc., etc.

La seconde partie de la guerre contre l'Espagne a été un peu négligée dans notre période; la première, comme on l'a vu, a attiré beaucoup plus l'attention, surtout par la vive polémique entre quelques écrivains catholiques et les historiens « officiels » de la Hollande. La condition politique et sociale des catholiques est le sujet d'un livre

de M. Knuttel, intitulé *De toestand der Nederlandsche Katholieken ten tyde der Republiek* (La Haye, Nyhoff, 1892), où se trouve un aperçu historique concis et riche en particularités intéressantes tirées des documents et des pamphlets contemporains jusqu'à la fin du xviie siècle.

L'histoire de l'Église catholique dans les Pays-Bas est étudiée, avec beaucoup d'énergie, du reste, par une phalange d'historiens catholiques qui donnent les fruits de leurs études dans les recueils (*Archieven*) des évêchés de Harlem, d'Utrecht et de Roermond. L'histoire de l'Église réformée a ses organes historiques scientifiques dans l'*Archief voor Nederlandsche kerkgeschiedenis* et le *Bulletin de la Commission wallonne*. Les plus importantes de ses publications sont l'*Archief* protestant et celui de l'évêché d'Utrecht.

L'histoire de la république est représentée dans notre période par quelques livres de mérite. Outre les articles de M. Jorissen sur plusieurs personnages historiques de cette période, réunis dans la grande publication des écrits de cet historien savant et élégant, qui avait à un si haut degré le talent de la forme (Haarlem, Tjeenk Willink, 1890-92, 6 vol.; 2e éd., 1893-94, dans un format plus commode), nous avons à nommer les livres de M. Kræmer sur *Maria II Stuart* (Utrecht, Beyers, 1890), dont la vie est décrite dans un style attrayant, d'après ses journaux et les autres documents contemporains, et sur la diplomatie néerlandico-espagnole avant la paix de Nimègue (ib. 1891), étude très nourrie d'histoire diplomatique. M. Slothouwer, dans sa thèse sur *Sicco van Goslinga* (La Haye, Nyhoff, 1885), s'est plongé dans la guerre de la Succession d'Espagne, sur l'histoire militaire de laquelle il a depuis écrit plusieurs savants articles dans divers périodiques. M. Dœsburg a publié une thèse sur la paix d'Utrecht (Utrecht, 1886) et une étude sur les causes de la guerre de la Succession d'Espagne (Dordrecht, 1886); ces livres ajoutent peu de nouveau à ce que nous savions déjà sur cette matière. M. Nyhoff a étudié dans les archives de Wolfenbüttel la vie du duc Louis-Ernest de Brunswick-Wolfenbüttel, qu'il décrit avec plus de sympathie que de critique dans son *Hertog van Brunswyk* (La Haye, Nyhoff, 1889), ouvrage enrichi de quantité de documents inédits. L'histoire militaire des derniers temps de la république des Provinces-Unies est représentée par l'ouvrage de M. Sabron sur la campagne de 1792 (Bréda, 1893), étude consciencieuse fondée sur les documents officiels. Une intéressante brochure est celle de M. Loosjes sur le pamphlet antiorangiste anonyme et véhément *Aan hel volk van Nederland* (Haarlem, 1886), dont il a réussi à

découvrir l'auteur, Van der Capellen tot den Poll, qui a joué un rôle important dans l'histoire des « Patriotes » vers 1780. Un autre « Patriote » influent fut Van Beyma, dont M. Van der Meulen écrit la vie dans une thèse défendue à Amsterdam (Leeuwarden, 1894). Des pamphlets du dernier temps de la république, M. Franke tira une collection de notes, dans ses *Aanteekeningen* (Groningue, 1887), sur les dissensions dites des Patriotes. Les articles de M. Fruin sur *Prins Willem III en zyne verhouding tot Engeland* (*Gids*, 1889), importants et écrits de main de maître, donnent un récit attrayant des relations personnelles et politiques du prince dans les temps qui précèdent son avènement au trône de l'Angleterre. Ceux de M. Dorsburg (*Tydspiegel*, 1891 et 1892) s'occupent de l'état politique de l'Europe de 1678 à 1685. M. Kraemer, d'Utrecht, étudie surtout l'histoire diplomatique pendant les premières années de Guillaume III, dont il a élucidé plusieurs particularités et péripéties remarquables, tandis que M. de Beaufort réunit dans ses *Geschiedkundige Opstellen* (Amsterdam, Van Kampen, 1893) une série d'articles sur les XVIIe et XVIIIe siècles, parus dans la revue *de Gids* et se rapportant en première place à la seconde moitié du XVIIIe siècle.

La période qui en Hollande est connue sous le nom de « période française, » parce qu'à cette époque la France eut dans sa main le sort des Provinces-Unies (1795-1813), était le domaine presque exclusif de feu M. Jorissen, dont les plus belles études et les principaux ouvrages se rapportaient à ce temps; l'édition de ses œuvres dans la collection nommée plus haut en reproduit plusieurs. M. Sillem, qui s'est occupé aussi longtemps de la même période, vient de consacrer un livre au comte *Dirk van Hogendorp* (Amsterdam, Van Kampen, 1890), fondé surtout sur les mémoires de ce général napoléonien, qui fut aussi un réformateur actif dans les Indes orientales. Une vie semblable est celle de *Daendels*, écrite en partie (1762-1807) par M. Mendels (La Haye, Nyhoff, 1890), dans un livre enrichi de documents qui justifient le jugement sévère porté par l'auteur sur ce général, dont le caractère politique équivoque n'est pas en harmonie avec sa bravoure incontestable. Sur le règne de Louis-Napoléon, roi de Hollande, M. Wichers écrit un livre, *De regeering van koning Lodewyk* (Utrecht, Van der Post, 1892), dont le mérite consiste surtout dans l'emploi fait de documents provenant des archives des hommes d'état de cette période, Roëll et Van der Heim; ces documents jettent une vive lumière sur les rapports entre l'empereur et le roi-préfet de la Hollande. Dans son grand livre sur *Prins Frederik*, M. de Bas continue de donner une foule de particularités

L'ouvrage est divisé en trois parties, avec deux études supplémentaires. Dans la première, composée de sept chapitres, on étudie l'art roman de la Provence, du Languedoc, de la Bourgogne, dans son influence sur l'école française du Nord; Chartres et Saint-Denis d'une part, Arles et Toulouse de l'autre, avec ce *Gilabertus* dont on a retrouvé plusieurs fois la signature. — Les reproductions éparses dans le texte aident beaucoup aux comparaisons de style présentées par l'auteur : les statues du portail de Saint-Trophime sont opposées à celles de la grande façade de Chartres, les têtes rapprochées, les draperies placées côte à côte; quelques types sont encore empruntés à la cathédrale du Mans, à celle de Bourges, au musée de Cluny, à Saint-Pierre de Moissac, à l'abbaye de Vézelay, à Saint-Sernin de Toulouse et à son musée, sans compter les deux belles statues de Corbeil conservées en la basilique de Saint-Denis. Tout cela est fort curieux. — Inutile de faire remarquer que les moulages du musée du Trocadéro facilitent bien davantage encore, pour nous autres Parisiens, le travail de rapprochement indiqué ici.

La seconde partie, avec ses onze chapitres, est plus spécialement consacrée à la France proprement dite, à l'école fondée en quelque sorte par l'auteur du portail de Chartres et à son influence rayonnante aux alentours. On examine, avec les morceaux caractéristiques de cette cathédrale, la porte Sainte-Anne de Notre-Dame de Paris, la cathédrale du Mans, Saint-Denis, Provins, Saint-Loup de Naud, Étampes, Châteaudun, Corbeil, Bourges, Loches, Angers... On ne pourrait reprocher à toutes ces pages, comme à celles de la première partie, du reste, que d'être un peu trop nombreuses; c'est presque trop minutieux, bourré de notes et de rapprochements ingénieux. L'auteur possède une littérature abondante sur son sujet : peut-être nous en fait-il un peu trop part. Après cela, cette documentation sera précieuse à consulter à l'occasion, et puis il est juste de dire qu'elle s'adresse à des Allemands, auxquels, par suite, la plupart des ouvrages cités sont peu familiers. Et ce n'est pas ces lecteurs-là qui se plaindront.

Les dernières pages sont beaucoup plus courtes et traitent plus particulièrement des questions de technique. C'est le sujet de la troisième partie. Les deux suppléments nous parlent, l'un de quelques portraits et œuvres de sculpture aujourd'hui disparus, mais qui rappelaient la disposition des figures de Chartres (l'abbaye de Château-Chalon, Saint-Pierre de Nevers, Saint-Pourçain, etc.); l'autre des statues de femmes et de leurs costumes. Une bonne table alphabétique des œuvres citées termine le volume.

Nous avons parlé de l'illustration, si nécessaire pour l'intelligence de ces sortes d'analyses archéologiques et même artistiques; la justice

Problem der Entstehung des mittelalterlichen Stiles wird immer zunächst auf französischem Boden studiert werden müssen; erst hier enthüllt sich uns das Geheimniss des mittelalterlichen Genius. »

religieux, et celui de M. Vos sur *Groen van Prinsterer en zyn tyd* (Dordrecht, Broers, 1886), ouvrage de polémique qui intéresse plutôt l'histoire ecclésiastique; 2° un article dans un des nombreux périodiques de la Hollande, étude de M. Quack sur la secte religieuse de la *Zwyndrechtsche brœderschap* (*Gids*, 1892), qui pourtant, comme on voit, se rapporte également à l'histoire de l'Église protestante. Mentionnons toutefois l'article de M. Sautyn-Kluit sur les délits de presse en Belgique pendant la période 1815-1830, article nourri de faits et de détails (*Bydragen*, t. VI), et les *Herinneringen aan de belgische omwenteling van 1830,* par feu M. Knoop, mémoires écrits en style populaire (La Haye, Ewings, 1886). Comme nous l'avons dit plus haut, les études historiques sur la période moderne sont entravées essentiellement par la crainte excessive qu'on a de commettre des indiscrétions en livrant au public les documents relatifs aux événements récents. Du reste, il faut dire que l'organisation des archives pour cette période dans les ministères et les autres dépôts est encore peu avancée, tandis que l'usage des documents officiels n'est point du tout facile pour ce qui concerne le siècle dernier.

P.-J. Blok.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

The history of Sicily from the earliest times, by Edward A. Freeman. Vol. IV, from the tyranny of Dionysios to the death of Agathokles, edited from posthumous mss. by Arthur J. Evans, with maps and numismatic Plate. Oxford, Clarendon Press, 1894. Gr. in-8°, xxviii-552 pages.

Le titre de l'ouvrage en indique le principal caractère. Lorsque M. Freeman mourut à Alicante, le 16 mars 1892, une grande partie de l'œuvre considérable qu'il avait projetée et commencée n'était pas encore écrite; on peut même dire qu'il en manquait les deux tiers. L'ouvrage devait peut-être aller jusqu'à la mort de Frédéric II, le grand Hohenstaufen; certainement au moins jusqu'à l'époque où le conflit entre l'Orient et l'Occident, livré sur le terrain de la Sicile depuis l'arrivée des Phéniciens jusqu'à la conquête de l'île par les Normands, put être considéré comme terminé. A la mort de Freeman, il n'était arrivé qu'à l'établissement du régime tyrannique de Denys l'Ancien. Cependant, des parties importantes de la suite étaient rédigées et méritaient d'être imprimées, et le gendre du défunt, Arthur J. Evans, en a entrepris la publication de manière à ne pas rompre l'harmonie de l'ensemble et à donner les éclaircissements nécessaires dans le détail. Le présent volume contient le premier de ces fragments, pour lequel le travail de l'éditeur a été considérable. Le manuscrit laissé par Freeman ne contenait pas le récit complet des années 405 à 289, et il y manquait, de plus, bien des pièces justificatives indispensables à un travail scientifique. M. Evans a comblé les lacunes à l'aide du petit ouvrage de Freeman sur la Sicile (*Sicily,* London, 1892), — il va sans dire que ce ne sont que des aperçus rapides, — et a mis au-dessous du texte les citations manquantes. Mais il a fait plus : il y a ajouté des notes et des appendices détaillés qui jettent un jour nouveau sur plusieurs points du sujet.

Le volume comprend trois chapitres : chap. x. La tyrannie de Denys, 405-367; chap. xi. La délivrance, 367-317; chap. xii. La tyrannie d'Agathocle, 317-289. Les huit appendices comprennent : 1. Les sources pour la domination de Denys; 2. Les débats dans le conseil de Denys; 3. La situation de l'hexapylon; 4. La fondation de Tauromenion; 5. Le camp carthaginois de Syracuse; 6. Hiketas après la perte de Syracuse; 7. L'avènement d'Agathocle; 8. L'occupation de Corcyre par Cléonymos et Agathocle; — ils sont de M. Freeman. L'éditeur a ajouté cinq suppléments : 1° (p. 211-219). La monarchie de Denys, avec une carte;

2° (p. 220-229). Les colonies adriatiques de Denys; 3° (p. 230-238). Les finances et les monnaies de Denys l'Ancien; 4° (p. 349-355). Explications, fondées sur les monnaies, du rôle de Timoléon; 5° (p. 489-491). Les progrès du despotisme sur les monnaies d'Agathocle. Les quatre cartes comprennent : n° 1. Syracuse sous Denys, de M. Freeman. Les trois autres ajoutées par M. Evans : Motye et Lilybée; le royaume de Denys; Le domaine de Carthage en Afrique. De plus, Evans a ajouté un tableau des monnaies.

Les parties qu'il a fournies sont mises entre crochets et s'adaptent partout d'une manière irréprochable au texte de Freeman, soigneusement et consciencieusement reproduit; il est aisé de s'en apercevoir parce que, quand une expression de Freeman demande à être modifiée, — cas fort rare d'ailleurs, — la rectification est donnée sans que le texte de Freeman soit altéré. Il est permis de dire que jamais peut-être un manuscrit laissé aussi inachevé n'a trouvé un éditeur qui ait à ce point pénétré l'esprit du travail qu'il entreprenait de publier; qui l'ait, en outre, complété par des notes aussi remarquables et rentrant aussi exactement dans le cadre original. Cela est naturellement la conséquence de ce fait que M. Evans était uni à Freeman par les liens d'une amitié et d'une parenté étroites et que depuis longtemps il avait partagé ses études et ses voyages autant que le lui permettaient ses occupations multiples. On peut être persuadé que tout ce que M. Evans a ajouté à ce volume y aurait été mis, s'il avait vécu pour l'achever, par Freeman lui-même, seulement dans une forme différente.

Il est regrettable, à coup sûr, que le texte du récit comprenant les années 405 à 289 ne soit pas écrit d'un seul jet; en particulier qu'il n'ait pas été accordé à Freeman, cet ami enthousiaste de la liberté, de nous donner une histoire complète d'un héros qui devait lui être particulièrement sympathique, Timoléon. Telle qu'elle nous est donnée dans le présent volume, elle est composée d'extraits de la petite Histoire de la Sicile de Freeman et de quelques récits détaillés parmi lesquels se trouve d'ailleurs celui de la campagne terminée par la bataille du Krimisos (p. 316-333), un morceau qui, par la forme et le contenu, mériterait de figurer comme modèle dans des recueils de prose anglaise. Les études d'histoire comparée, qui sont comme l'on sait une des forces de Freeman, sont particulièrement remarquables dans ce fragment, comme du reste dans toute l'histoire de Timoléon. Depuis les mots (p. 293) : « And now the purest hero in the whole tale of Sicily, till his likeness came again in our own day, steps on the field, » jusqu'à ceux-ci (p. 337) : « So died, and so was honoured, the man of the worthiest fame in the whole story of Sicily, the man who thought it enough to deliver others and sought nothing for himself, » le récit de la vie du héros est conçu non seulement dans un rigoureux esprit scientifique, mais traversé d'un souffle de pur amour pour tout ce qui est grand et noble dans l'histoire.

Il est impossible d'entrer ici dans le détail de tout ce que Freeman

nous donne de neuf dans ce volume. Je voudrais seulement attirer l'attention sur les remarques relatives à la topographie de Tauromenion, p. 506-508, où il cherche à expliquer le passage de Diodore, XIV, 88. Diodore ne s'explique pas clairement sur l'Acropole. On lit d'abord : περὶ τὴν κατὰ τὴν ἀκρόπολιν φυλακήν; donc, il n'y aurait qu'une acropole. Mais ensuite il dit : μιᾶς μὲν ἀκροπόλεως ἐκυρίευσε; par conséquent il y en aurait au moins deux. Freeman est d'avis, dans le cas où il y en a eu deux, qu'il n'est pas impossible de les placer sur les deux collines où s'élevaient le castellum et le théâtre; au besoin, on peut admettre que Mola ait été une troisième acropole. Mais la colline portant le théâtre a-t-elle jamais pu porter une forteresse? Quand eût-elle alors été annexée à la ville et consacrée à Dionysos au lieu de l'être au dieu de la guerre? L'éditeur a accompli avec succès un travail considérable : celui de compléter les preuves qui se trouvent dans les notes sous le texte; il nous fournit mainte observation précieuse pour la critique des sources comme pour la topographie de la Sicile. Ainsi, p. 367, il nous parle en détail de la topographie de Gela à l'occasion des combats qui, selon Diodore, XIV, 4, ont été livrés à cet endroit par Agathocle. Mais je ne puis le suivre quand il approuve les idées de R. Schubert, d'après lequel Duris aurait imaginé tous les détails sur les sonneries de trompettes et les cris de guerre qui paraissent dans l'histoire d'Agathocle à des endroits où ces choses semblent inadmissibles. Déjà, dans un bref compte-rendu du livre de Schubert paru dans la *Deutsche Litteraturzeitung* et dans mon *Histoire grecque*, t. III, 20-21, j'ai émis l'opinion que, ce qui est, d'après Schubert, une création de Duris, n'est au contraire que de la rhétorique ordinaire; or, c'est là précisément le caractère de la littérature historique depuis Ephore, et Diodore même doit avoir à cet égard fait de sa propre autorité mainte addition de ce genre.

Ce qui donne encore une valeur particulière à l'ouvrage, ce sont les suppléments détaillés ajoutés par l'éditeur et dans lesquels il a eu l'occasion de faire preuve de ses connaissances en géographie et en numismatique. Dans le supplément II, il cherche entre autres à prouver qu'il est impossible de donner raison à Diodore quand il parle, livre XV, 13, 14, d'une colonie fondée par Denys à Lissos, du moment que l'on entend désigner l'endroit sur le continent appelé autrefois Lissos, aujourd'hui Alessio (en albanais Lesh) sur le Drin. Son opinion bien fondée est qu'il y a eu confusion avec l'île de Issa, aujourd'hui Lissa, — opinion déjà émise par C. Müller, adoptée par Beloch et que Evans appuie par de nouvelles preuves. Les suppléments III, IV, V traitent surtout de numismatique avec la pénétration et la maîtrise du sujet qui sont propres à M. Evans. Le tableau des monnaies, p. 350, est des plus utiles; le titre, d'ailleurs, ne donne pas l'idée de la richesse du contenu; il y a erreur aussi pour le « earliest coin of Tauromenion » marqué ΑΡΧΑΓΕΤΑΣ, indiqué p. 350 comme devant être représenté au

n° 5 et qui ne s'y trouve pas; c'est une « monnaie d'alliance » marquée KAINON, comme il est justement dit p. 353.

Le présent volume, malgré sa composition hétérogène, ne peut que rehausser la valeur de tout l'ouvrage. Dans la préface, p. 9, on nous annonce que deux fragments écrits par Freeman sont encore destinés à être imprimés : « The roman conquest of Sicily » et « The norman. » « It has been thought desirable that these should see the light. » Il est aisé de comprendre pourquoi Freeman a écrit précisément ces deux morceaux avant d'en écrire d'autres. C'est le tableau des deux victoires décisives de l'Occident sur l'Orient, de la liberté sur la servitude politique et religieuse, sujets que Freeman avait à cœur. Les sentiments de l'auteur à cet égard sont attestés encore par les derniers vers de la dédicace que Evans a consacrée à son beau-père et qui précèdent la préface :

... East and west,
— Thraldom and freedom, — were to him no theme
Scholastic, but that mighty human heart,
Outpouring words of thunder, still took part
In each uprising, were it but a dream.

Nous souhaitons que ces deux morceaux, complétés par la main de M. Evans comme le présent volume, puissent bientôt paraître, et nous sommes persuadé qu'ils rencontreront un accueil aussi favorable que celui-ci.

HOLM.

BURCER. Bibliothecar der Universität von Amsterdam. **Neue Forschungen zur æltern Geschichte Roms : die Bildung des grossen rœmisch-lateinischen Bundesstaats, 358-342** av. J.-C. Amsterdam, Müller, 1894. 1 fascicule, 48 pages, avec une carte.

Le IVe siècle av. J.-C. est une des périodes les plus importantes et aussi les moins connues de la conquête de l'Italie par les Romains. M. Burcer y avait déjà consacré un premier travail; il s'est proposé dans celui-ci de critiquer les traditions relatives aux années 354-340 av. J.-C. et d'étudier les agrandissements de la confédération romano-latine pendant ce même laps de temps. Mommsen a montré combien les annalistes romains, et en particulier Valerius Antias, avaient altéré, amplifié, travesti l'histoire militaire de cette époque; le récit que Tite-Live leur a emprunté est un tissu d'invraisemblances, de redites, de digressions archéologiques; il suffit de citer le sacrifice volontaire attribué à la fois à Decius Mus et à son fils, les formules de la *devotio,* le traité avec Laurente, les digressions relatives à l'histoire de la légion, au denier campanien. M. Burcer est d'accord avec Mommsen pour élaguer tous ces détails parasites. Il rejette également le récit de l'exécution du jeune Manlius sur l'ordre de son père, les consulats de Valerius

Corvus en 348 et 346, la plupart des victoires sur les Gaulois que mentionne Tite-Live entre 367 et 349 : mais il refuse de sacrifier en bloc tout ce que donne Tite-Live pour ne conserver que les courtes notices de Diodore, car, si les annalistes ont inventé beaucoup de détails, ils ont dû aussi en conserver beaucoup d'authentiques. Le principe de critique posé par M. Burcer paraît juste; malheureusement, sauf les falsifications évidentes que Mommsen a signalées, il est extrêmement difficile de distinguer dans le texte de Tite-Live le vrai du faux. M. Burcer aboutit à des résultats plus certains dans la seconde partie de son travail, où il étudie les progrès et les résultats de la conquête romaine, de 358 à 341. Il prouve que la concession du droit latin à des peuples non latins a commencé après le renouvellement de la ligue latine en 358; les Herniques et les Privernates ont dû le recevoir dès 358 ou 357; les Volsques du Liris, entre 354 et 345; les Aurunces, après 340; Teanum Sidicinum, sans doute avant la première guerre des Samnites de 343; les villes campaniennes, c'est-à-dire Capoue, Casilina, Atella et Calatia, ont été rattachées à Rome en 343; elles ont reçu la *civitas sine suffragio* après la campagne de 343 contre les Samnites, en même temps que Cumes et Suessula. Le chapitre consacré aux Volsques du Liris paraît prouver contre Mommsen que les seules villes importantes de ce peuple étaient Sora, Arpinum, Satricum, Fregellae, Fabrateria, Luca et, sans doute, Aquinum; Frusino appartenait plutôt aux Herniques, Fundi et Formiae aux Aurunces, Casinum et Atina aux Samnites. La plupart des conclusions de M. Burcer sont vraisemblables. Son travail est une excellente monographie, qui dénote un esprit très perspicace.

Ch. LÉCRIVAIN.

Eduard MEYER. **Untersuchungen zur Geschichte der Gracchen,** Abdruck aus der Festschrift zur zweihundert-jährigen Jubelfeier der Universität Halle. Halle, Niemeyer, 1894. In-4°, 33 pages.

Ces recherches sur l'histoire des Gracques constituent une des meilleures études de sources qui aient paru sur cette difficile question. M. Meyer a voulu démontrer que, malgré la perte de la plupart des œuvres historiques relatives à cette période, nous possédons cependant dans les sources secondaires ou tertiaires les principaux traits de l'histoire des Gracques et les principales appréciations des contemporains, et il nous semble y avoir réussi autant qu'il est possible en pareille matière. Il étudie d'abord les fragments des sources primaires, des auteurs contemporains et se prononce nettement contre l'authenticité des lettres de Cornélie et les arguments qu'il invoque sur ce point paraissent convaincants; le style de ces lettres n'est pas celui de l'époque et le ton est en complet désaccord avec les autres témoignages. Le second chapitre est consacré à Posidonius d'Apamée, auteur d'une histoire considérable qui a été une des principales sources de Diodore

roi et à la Chambre de commerce des Indes. Il est évident que Français et Espagnols ont écrit cette histoire avec leurs passions et leurs rancunes; la vérité ne se trouve tout entière ni dans Laudonnière ni dans Solis. Cependant M. Ruidiaz n'ajoute foi qu'aux témoignages castillans. Il se montre très sévère pour l'amour-propre français; l'amour-propre espagnol ne l'aurait-il pas égaré lui-même? Il s'indigne que l'on traite D. Pedro Menéndez d'aventurier, et il a raison, mais pourquoi traite-t-il de même un brave marin comme Jean Ribault, commissionné par le roi et l'amiral de France? Menéndez est pour M. Ruidiaz le type du héros, il a la foi d'un apôtre, la valeur et le désintéressement d'un chevalier; c'est fort bien, mais pourquoi faire de ses malheureux adversaires des vagabonds, des hommes sans foi ni loi, et, par-dessus le marché, des lâches? M. Ruidiaz fait remarquer que l'on doit juger les gens d'après les idées de leur époque et non d'après les nôtres; c'est parfait, nous admettons bien volontiers que D. Pedro s'est conduit en bon serviteur du roi d'Espagne, mais pourquoi taxer de « diaboliques » (p. CLXXX) les projets de Jean Ribault qui songeait à fonder un empire français aux Antilles? Jean Ribault n'était-il pas dans son droit de Français comme Menéndez dans son droit d'Espagnol? Les chroniqueurs que publie M. Ruidiaz sont plus impartiaux que lui. Solis prête à Jean Ribault de très belles et très nobles paroles (I, p. 126), et le chapelain Mendoza avoue qu'il n'a pu voir ces horribles massacres sans se sentir ému de pitié. Nous croyons que M. Ruidiaz en écrivant ce long plaidoyer (p. CXXXIII-CLXXXI) a fait plutôt œuvre de littérateur que d'historien et n'a point réellement servi la cause qu'il a prétendu défendre. Ce n'est pas le massacre de quelques centaines de prisonniers sans défense qui fait la gloire de Menéndez, mais bien plutôt l'énergie qu'il a déployée dans tous les postes où l'appela la confiance de Philippe II. Il a tenté de relier la Floride au Mexique par une ligne de forts, dont le brave capitaine asturien Juan Pardo détermina l'emplacement. Il voulait chercher le détroit qui donnait, disait-on, accès dans la mer de Chine. Nommé gouverneur de Cuba, il gouverna la colonie avec tant de sagesse que l'évêque de Yucatan demandait que le Yucatan, les Antilles et la Floride fussent placés sous l'autorité de l'adelantade D. Pedro. Il multiplia les missions en Floride. Il fut chargé de conduire en Irlande une flotte de 300 vaisseaux. La mort le surprit au moment où il allait partir, et avec lui sembla s'éclipser la fortune de l'Espagne. C'est donc une carrière glorieuse que celle de D. Pedro Menéndez de Avilés.

La Chronique de Solis a la valeur d'un document authentique et presque officiel; en la publiant, M. Ruidiaz a rendu un véritable service à l'histoire de la colonisation espagnole, et l'Académie de l'histoire de Madrid en a jugé ainsi, puisqu'elle a décerné une récompense à l'éditeur.

G. DESDEVISES DU DEZERT.

---

qui lui donnent son existence propre et marquent le point où mon droit finit pour faire place au droit d'autrui. Qui dit propriété foncière dit propriété limitée.

Seulement, il y a eu bien des manières de concevoir la limitation, de même qu'il y a eu bien des espèces de propriété. Les Romains ont connu au moins deux formes de la propriété, le *dominium ex jure Quiritium* et ce droit que nous appelons propriété de fait ou possession provinciale. D'autre part, ils n'ont pas vu dans la limitation une simple opération géométrique. Ils l'ont considérée aussi comme un acte religieux. Pour eux l'arpenteur fut un prêtre et la borne posée un dieu. Il s'agissait donc d'établir les relations entre les procédés romains de limitation et les types romains de la propriété.

La période des origines qui s'étend jusqu'à la république est le temps de la limitation religieuse et de la propriété privée. Les terres sont limitées par la *centuriatio*, qui est une opération augurale et qui leur communique comme une sorte de noblesse. La seule propriété reconnue est la propriété *ex jure Quiritium*, que l'on n'oserait appeler *dominium*, expression encore inusitée. Cette propriété s'applique en premier lieu à l'*heredium*, qui est tout ensemble et le domaine du citoyen lui-même, du *paterfamilias*, et le domaine de la famille. De là les obstacles que le droit romain met à l'aliénation de l'*heredium*, tels que les solennités de la mancipation et les formes du testament. L'*heredium* n'est que la plus petite partie de la propriété foncière. Il ne comprend que la maison à Rome avec son modeste enclos de deux arpents. Tous les autres fonds de l'*ager romanus* sont les *agri gentilitii*. Chaque *gens* a son domaine, domaine bien antique, car déjà, au temps de la loi des XII Tables, la propriété gentilice avait disparu, ne laissant qu'un vestige, le droit collectif de la *gens* sur la succession du *paterfamilias* décédé sans agnats.

Sous la république, la situation devient complexe. La *centuriatio* n'est plus le seul procédé de limitation. On emploie d'autres moyens, officiels, mais non plus religieux, la *strigatio* ou *scamnatio* et la *mensura per extremitatum*. Il faut aussi tenir compte des procédés nationaux en usage chez les peuples incorporés au monde romain. Dans le même temps, la propriété de l'État apparaît. L'*heredium* et les domaines découpés dans les anciens *agri gentilitii* et limités *per centurias* ne sont plus les seules propriétés privées. D'autres se constituent aux dépens du domaine public par les assignations coloniales et *viritanae* et par les ventes auxquelles président les questeurs. Il existe enfin des propriétés privées dans les cités libres, fédérées, latines, pérégrines, italiennes, provinciales.

De toutes ces terres, les moins nombreuses sont celles qui ont été limitées par la *centuriatio*, et parmi celles-ci les biens qui sont l'objet du *dominium ex jure Quiritium* forment la minorité. Les terres coloniales, les *agri viritani* et les *agri quaestorii* ne comportent que la propriété de fait. Par exception, les colons italiens sont *domini ex jure Quiritium* depuis la loi agraire de 643, dont M. Beaudouin montre bien

le but et le caractère. Elle rentre parmi les lois qui furent destinées à détruire l'œuvre des Gracques.

En dehors des terres limitées par la *centuriatio,* nous trouvons un grand nombre de colonies italiennes auxquelles on a appliqué la *strigatio.* Au point de vue de la propriété, ces colonies s'identifient avec les colonies italiennes limitées *per centurias.* La *centuriatio* n'est nullement, comme on l'a soutenu, la marque d'exemption du *vectigal.* Quant aux terres limitées suivant les procédés nationaux des pérégrins, des Latins ou des peuples libres, pour aucune il ne saurait être question de *dominium ex jure Quiritium.* Les terres des cités libres sont l'objet d'une propriété aussi pleine que possible, les terres des cités non autonomes sont dès la conquête soumises au *vectigal,* ce qui est le signe du *dominium* réservé à l'État.

A la fin de la république et sous l'empire, on assiste à un grand travail de coordination. Les exigences fiscales déterminent l'établissement d'un cadastre général qui, restreint d'abord aux provinces, dut comprendre, à partir de Dioclétien, les quelques terres italiennes soustraites jusque-là à toute limitation officielle. En même temps, les théories juridiques s'édifient. Les faits antérieurs sont traduits en des règles abstraites et les principes douteux et flottants se fixent et deviennent définitifs. Le premier de ces principes, c'est la distinction, au point de vue de la nature du droit de propriété, entre les terres provinciales et les fonds italiques. Dans les provinces, le sol n'est susceptible que de la propriété de fait, sous la réserve de la concession du *jus italicum.* Au contraire, toutes les terres italiennes sans exception sont l'objet du *dominium ex jure Quiritium.* Cette extension nouvelle du *dominium* n'est, suivant M. Beaudouin, que la généralisation des innovations de la loi de 643 par la jurisprudence des derniers temps de la république. C'est là l'une des théories les plus neuves et les plus intéressantes de l'auteur.

Telles sont, suivant l'ordre chronologique des faits et des théories juridiques, les conclusions principales de l'ouvrage de M. Beaudouin. Une autre se présente à l'esprit qui n'est pas la moins importante. C'est que, si le droit de propriété foncière suppose nécessairement une terre limitée, on ne constate à aucune époque une corrélation nécessaire entre l'emploi d'un procédé de limitation déterminé et la nature même du droit de propriété. Une terre limitée par la *strigatio* pouvait être l'objet du *dominium ex jure Quiritium* et beaucoup de terres limitées dans la forme de la *centuriatio* ne furent susceptibles que de la propriété de fait. Au surplus, il faut s'en tenir à ces grandes lignes et négliger, quoique à regret, tous les savants détails dont le livre de M. Beaudouin est si prodigue. Je mentionnerai uniquement l'explication curieuse d'une inscription de la Campanie que l'auteur rattache à la politique des Gracques. Le grand mérite de ce livre est de dégager avec netteté toutes ces questions si mêlées, de les élucider avec une sagacité pleine de finesse et dans une langue aussi vivante que juridique. Il est à peine

Minorité de Louis XIII, et ses autres travaux aussi remarquables n'auraient-ils pas dû être mis à contribution?

L'auteur annonce une prochaine réédition de son livre. Nous nous permettrons de lui signaler quelques points de détail qui devront attirer son attention. Tout d'abord, les fautes matérielles sont trop nombreuses. Ainsi, dans un document que M. Manfroni avait très exactement publié (*Carlo Emanuele ed il trattato di Lione*, p. 29), je ne trouve pas moins de quatre fautes de lecture en quelques lignes (p. 25). Dans une autre pièce, également transcrite de Manfroni, quelques erreurs se sont glissées (p. 39). Ailleurs, Pont-de-Beauvoisin devient Bouvoisin (p. 20); le Valromey Valbromey (p. 41); Gresin Grecy (p. 48); Gontaut Goutaut (p. 61); Lullin Sullin (p. 65); Alassio Alanio (p. 163). Pourquoi l'auteur s'obstine-t-il à appeler la cour de Henri IV la cour de Versailles (p. 34, 40, 97)? Les lacunes vraiment graves sont trop nombreuses pour que je puisse les signaler. Guichenon avait admirablement exposé les négociations de Bourgoin que M. Manfroni a clairement étudiées après lui et sur lesquelles la publication de MM. Douglas et Roman (*Actes et correspondance de Lesdiguières*) apporte plusieurs documents nouveaux. L'auteur n'en dit pas un mot. Le grand projet de Sully a été l'objet de controverses célèbres, et il est impossible, après les travaux de M. Philippson, de reproduire aveuglément les chimères du surintendant des finances; or, M. C. expose tout au long les rêveries des *Économies royales* avec une confiance que l'on ne retrouve même plus dans les manuels d'histoire (p. 85).

Somme toute, l'ouvrage de M. C. est un livre sans prétention, mais aussi sans grande portée, qui expose honnêtement et clairement les résultats auxquels la science italienne est arrivée, et fait connaitre, d'une façon assez exacte, quelques-uns des côtés de cette grande et étonnante physionomie qui attend encore son historien.

Ch. Dufayard.

Ed. Chavannes. **Les Religieux éminents qui allèrent chercher la Loi dans les pays d'Occident.** Mémoire composé à l'époque de la grande dynastie T'ang, par I-tsing. Paris, Leroux, 1894. In-8°, XXI-218 pages.

La compétence me ferait absolument défaut pour examiner en elle-même la nouvelle publication de M. Chavannes; je voudrais seulement faire ressortir l'intérêt qu'elle présente pour l'histoire, à la fois pour l'histoire de la géographie et pour l'histoire des religions. — Le recueil d'I-tsing, dont la traduction n'occupe pas 200 pages, n'a pas l'importance capitale, la richesse et la précision de la relation de Hiuen-Tchoang[1]. On n'y rencontre même pas cette abondance de

1. Stanislas Julien, *Vie de Hiouen-Thsang*. Paris, 1853, in-8°. I-II : *Mémoires*

détails de mœurs, cette floraison de légendes locales qui faisaient déjà le charme de Fà-hien[1]. Mais, beaucoup plus préoccupé de nous peindre les âmes des pèlerins que les paysages qu'ils ont traversés, I-tsing a une valeur psychologique que ne possède aucun de ses prédécesseurs, aucun du moins de ceux que des traductions ont mis à la portée du lecteur non initié; il nous fait vraiment pénétrer dans l'âme bouddhique du VIIe siècle de notre ère. Il y a dans son ouvrage un accent très personnel, de poétiques regrets (souvent exprimés en langage rythmé) sur les maîtres et les amis disparus, une douce et pénétrante mélancolie.

En outre, le livre d'I-tsing a ceci de particulier qu'il n'est pas la biographie d'un seul « maître de la Loi, » mais un recueil raisonné de cinquante-six vies de pèlerins, tous contemporains de l'auteur. A ces cinquante-six vies il faut ajouter celle d'I-tsing lui-même, qui par modestie n'a pas voulu se consacrer un chapitre spécial, mais qui raconte cependant ses propres voyages[2], et celles de quatre pèlerins qui l'accompagnèrent lors de son second départ.

Grâce à ce plan très étendu, son récit marque pour nous un moment de l'histoire du bouddhisme, non seulement en Chine, mais dans toute l'Asie. En rapprochant les uns des autres les détails géographiques épars dans son livre, on pourrait sans trop de peine dresser une carte du monde bouddhique dans la seconde moitié du VIIe siècle[3]. — La religion de Çakyamouni est alors à son apogée : elle fleurit à Pechawer, à Samarkand, dans ces pays de l'Asie centrale où, au siècle suivant, les armées arabo-persanes porteront l'Islam victorieux, qui refluera jusque dans l'Inde elle-même. Java et Sumatra sont des centres religieux si importants que les pèlerins d'Orient qui font le voyage par mer s'y arrêtent des mois entiers pour y trouver des textes sacrés et des maîtres de sanscrit, professeurs de grammaire, d'exégèse et de théologie ; c'est une sorte de stage qu'on s'impose avant d'aller vers les lieux saints. Grâce à son rayonnement civilisateur, la Chine bouddhique devient à son tour un puissant instrument de diffusion. « Partout où pénétra son écriture..., partout s'introduisit la religion. » Non seulement la Corée et toute l'Indo-Chine (sauf peut-être le Siam) sont gagnées au Bouddha, mais, parmi les soixante pèlerins dont nous parle I-tsing, plusieurs sont originaires de ces régions à demi chinoises.

sur les contrées occidentales, 1857-1858. — J'orthographie ce nom d'après M. Chavannes, p. 202.

1. J'ai consulté la traduction Legge : *Fâ-hien's Record of buddhistic Kingdoms*. Oxford, 1886, in-4°.

2. De plus, l'Appendice (p. 192-201) contient une biographie d'I-tsing, écrite au temps de la dynastie Song.

3. Chavannes, p. XVI : « L'opuscule d'I-tsing nous découvre l'immensité du monde bonddhique au VIIe siècle. » Voy. à ce sujet, dans les notes, de très intéressantes discussions sur l'identité de l'État de *Che-li-fo-che* (sanscrit *Çrî-bhôja*) avec le sud de Sumatra, plus tard le Zabedj ou les îles d'Or des Arabes (p. 36); de *Mo-louo-yu* (*Malaiur* de Marco-Polo) avec Palembang, de *Ho-ling* avec Java (et non pas avec Singapour, p. 42), etc.

Dans une préface très remarquable par l'élévation des vues historiques et philosophiques, M. Ch. se demande comment il a pu se faire que « l'Empire du Milieu » se soit laissé pénétrer par une influence étrangère, que la Chine, le pays par excellence de la morale utilitaire, ait adopté si aisément la religion du renoncement absolu. Il croit trouver les raisons de cette apparente anomalie dans une délicate analyse de la pensée chinoise, que, d'après lui, de secrètes affinités liaient à la pensée bouddhique; il nous montre la Chine intelligente depuis longtemps préoccupée de la vanité des choses, persuadée de l'insuffisance d'une morale fondée sur l'intérêt, arrivée, par son propre développement interne, à une sorte de bouddhisme anticipé auquel ne manque plus, pour faire la conquête d'un monde, que l'élan de « charité active » de Çakyamouni. Lao-tsé, Tchoang-tsé et les taoïstes sont déjà dégoûtés de l'action, curieux de méditation solitaire; aussi en fera-t-on plus tard, en vertu d'un anoblissement rétrospectif à la chinoise, des précurseurs de Gautama.

D'ailleurs, ce mouvement des esprits n'est pas particulier aux Chinois. Toutes les routes de l'Asie sont sillonnées par des bandes de pèlerins qui vont à la recherche de la vérité. Arrivés dans la Terre-Sainte, les pèlerins de chaque nation se dirigent vers un monastère spécial, où ils sont sûrs de trouver le peu qui suffit à la vie d'un çramana. Ce sont de véritables *consulats religieux,* et I-tsing déplore que la Chine, qui en avait autrefois un pour ses nationaux, l'ait laissé tomber en ruines (p. 82) : « Tous les pays ont ainsi leurs temples [en Inde], grâce auxquels les religieux sont mis en rapport avec leur patrie. La Chine seule n'a pas une résidence, ce qui rend pour nous les voyages pénibles et difficiles[1]. » — Il nous décrit des sociétés entières qui ne vivent que du souci religieux, des rois qui placent au premier rang des affaires d'État l'organisation d'une procession commémorative ou l'entretien d'un monastère[2].

Les pratiques dévotes finissent même par mener à des excès, et dès lors bien des éléments païens souillent la pureté du bouddhisme[3]. — La dent de Fô (p. 55) est une relique qui doit protéger les habitants de Ceylan contre les démons. Le pèlerin Ming-yuen tente de ravir ce précieux talisman : « Il espérait la rapporter dans son pays afin qu'on lui

1. Il place le règne de Çrî-goupta, fondateur de ce monastère, à cinq cents ans en arrière, c'est-à-dire vers la fin du IIe siècle après J.-C. Or (*loc. cit.*, n. 3) ce roi n'a régné qu'au IVe siècle. D'ailleurs, même ainsi rectifiée, la tradition rapportée par I-tsing est en contradiction avec ce que Fâ-hien nous dit de l'étonnement des bouddhistes indiens, lorsque, de son temps (399-414), ils virent *pour la première fois* des pèlerins chinois.

2. Le roi de Samatata, p. 128. Voy. aussi, p. 84, la description du couvent de Nâlanda.

3. Déjà cette renaissance du vieux paganisme populaire, simplement revêtu des formes nouvelles, apparaît trois siècles plus tôt chez Fâ-hien (la sébile de Bouddha, etc.).

C'est toujours avec un certain sentiment de stupeur que nous voyons apparaître ainsi de temps en temps en Allemagne des ouvrages d'importance et de vrai mérite, non pas de simple improvisation (comme c'est aussi le cas fréquent), mais documentés et faits sur les lieux, dont le sujet, tout spécial pour notre pays ou notre race, ne peut attirer l'attention que du petit nombre de savants désireux de s'instruire des origines, non de leur art ou de leur langue, mais de ceux de leurs voisins! Ce sont : des études philologiques sur les langues romanes, des publications de textes provençaux ou vieux français, des éditions d'auteurs de la Renaissance abandonnés même par nos Sociétés d'anciens textes, enfin des monographies artistiques ou littéraires, toutes choses qui, écrites en français et pour le public français, ne trouveraient pas un lecteur sur mille, un acheteur sur vingt mille.

Voilà qui est flatteur pour nous, sans doute; mais il ne laisse pas d'être assez humiliant d'avoir à chercher parfois dans une publication étrangère le document qui nous manque et qu'elle a recueilli chez nous. — Soyons juste, toutefois : il est encore assez rare que les travaux dont nous parlons là viennent combler une vraie lacune dans notre enseignement. Ainsi, l'œuvre entreprise par le Dr Vœge, bien que neuve à coup sûr et sans similaire en France, n'apprendra pas grand'chose de nouveau à nos archéologues. Du moins elle leur pourra rendre des services, ne fût-ce que par la réunion copieuse des références, la bibliographie, etc. Il y a là des rapprochements intéressants, des reproductions commodes; la matière a été dépouillée avec le plus grand soin, les monuments bien comparés, décrits avec goût, étudiés, on peut le dire, avec passion et sans parti-pris. Ce n'est d'ailleurs, nous voulons l'espérer, qu'un premier volume. Le Dr Vœge, qui avoue si justement que la période préparatoire dont il s'est occupé ici est au bout du compte fort laide (*so hässlich*), nous livrera sans doute dans peu le résultat de ses recherches et de ses réflexions sur le bel épanouissement de notre statuaire au XIIIe siècle. Nous réclamons cette histoire, qui n'a été qu'effleurée et qui manque, au moins dans les proportions, à notre bibliothèque artistique, bien pauvre encore jusqu'à l'époque de la Renaissance.

Le but principal de l'auteur a été de montrer l'action de l'art du Midi sur le développement de celui du Nord, l'influence des écoles ou des ateliers de la Provence sur ceux de l'Ile-de-France, dont l'épanouissement et le modèle est pour lui le grand portail de Chartres. On ne peut assez louer, non seulement le soin avec lequel cette étude difficile, très délicate et complexe, a été menée à bonne fin, mais l'esprit dans lequel elle a été écrite, la sincérité de l'éloge et la justice rendue à ce foyer principal de toute la vie artistique du moyen âge qu'était la France[1].

1. On ne trouve pas tous les jours, dans les écrits de nos voisins, des phrases comme celles-ci : « Trotz Kaiser und Reich, ist Frankreich das wichtigste Kulturland des Mittelalters, hier lebt dasselbe sein intensivstes Leben, hier gestaltet sich letzteres zu den classischen Daseins- und Kunstformen... Das

P.-J. Blok. Geschiedenis van het Nederlandsche Volk. II. Groningue, Wolters, 1893, in-8°.

Ce second volume de l'histoire du peuple néerlandais a suivi de très près le premier, paru en 1892. M. Blok y expose, avec l'habileté et la compétence que nous avons déjà eu le plaisir de louer ici même[1], le développement social et politique des Pays-Bas au XIVe et au XVe siècle. Chacun de ces deux siècles répond très exactement à une période organique du sujet. Le premier est caractérisé surtout par l'importance prépondérante des villes, par leurs luttes intestines, par leurs guerres contre les princes territoriaux; dans le second, les *dix-sept provinces* passent successivement sous le pouvoir des ducs de Bourgogne et constituent, entre la France et l'Allemagne, un nouvel État s'étendant de l'Ems à la Somme.

M. B. a appelé la première de ces périodes l'époque des Artevelde. Peut-être cette dénomination n'est-elle pas ici tout à fait à sa place; car les deux Artevelde, dont le rôle, malgré tout, reste assez obscur, ne représentent que certaines tendances du mouvement dit démocratique, qui a si profondément remué les Pays-Bas pendant le XIVe siècle. Leur politique a été bornée à la Flandre, et, à l'examiner de près, on se persuaderait peut-être qu'elle a été spécialement gantoise. Quoi qu'il en soit, du reste, j'ai hâte d'ajouter que M. B. s'est soigneusement gardé des généralisations commodes et des thèmes convenus. Il a étudié à part chacun des territoires des Pays-Bas et retracé, aussi fidèlement qu'il était possible, les traits caractéristiques de leur histoire interne. La Flandre, le Brabant, le Hainaut, la Hollande et la Zélande, la Frise, les évêchés de Liège et d'Utrecht, nous apparaissent chacun, dans son livre, avec leur physionomie originale. Le procédé de l'auteur, qui consiste à passer successivement en revue les diverses contrées, depuis la Flandre, agitée par les révolutions incessantes de ses puissantes communes industrielles, jusqu'à la Frise, où vit une population énergique de paysans libres, était le plus commode pour l'étude d'un pays auquel manque encore un centre, autour duquel on puisse grouper les divers événements. On ne peut se dissimuler pourtant qu'il laisse dans l'esprit du lecteur une certaine confusion. Il semble qu'il n'eût pas été inutile de dégager en un chapitre final les grandes lignes de l'évolution et de condenser en quelques pages la signification des faits exposés patiemment dans une série de monographies.

Avec la période bourguignonne, la tâche de M. B. devient plus aisée. Les Pays-Bas forment désormais, sinon tout à fait un État unifié, au moins une confédération de territoires reliés les uns aux autres par la subordination à un même prince et par certaines institutions monarchiques dont l'action ne cesse de grandir. Si Philippe le Bon n'a pu réaliser son rêve d'un nouveau royaume de Lotharingie, les dix-sept

1. *Rev. hist.*, t. LI, p. 380 et suiv.

nous oblige à dire qu'elle aurait pu être un peu plus soignée et même plus abondante. C'est suffisant pour l'érudit qui veut se rendre compte, mais pas toujours assez net et bien en relief pour donner une idée juste du mérite de l'artiste. La disposition du moins est élégante et l'impression fait preuve de beaucoup de soin. En somme, un joli et intéressant ouvrage.

Henri DE CURZON.

Alberto DE GERBAIX-SONNAZ. **Studî storici sul contado di Savoia e marchesato in Italia.** Tome II, 1re partie. 1 vol. petit in-8°, IV-367 pages. Turin, Roux et Favale, 1893.

Il est assez malaisé de rendre compte du second volume d'un ouvrage dont on ne connaît point le premier (paru en deux parties, 1883, 1884). Le titre de *Studî storici,* donné par M. G.-S. à son livre, en faisant prévoir des morceaux détachés (ce qui n'est point exact), nous rassure cependant sur la facilité qu'il y aura à suivre son récit, et, à défaut d'une préface exposant ses idées générales, la dédicace aux souverains d'Italie nous avertit suffisamment du caractère et, comme ils disent, de l'*intonazione* de l'écrit. Et l'on ne s'y trompe pas en effet : c'est bien une histoire fortement imprégnée d'apologie et de panégyrique que nous avons ici; travail considérable d'ailleurs, et auquel on ne reprochera pas de manquer de références et de recherches dans les archives, si l'on songe comment et où il est composé, en pleine Bulgarie, — au cœur, on le voit, du monde érudit et civilisé.

Le présent volume contient un récit continu de la période d'histoire savoisienne comprise entre les années 1189 (avènement au trône de Thomas Ier, restaurateur de l'État) et 1263 : trois règnes, celui de Thomas Ier, qui fut glorieux, celui d'Amédée IV, qui fut très rempli, et celui de Boniface (1253-63), qui fut nul. Le règne de Thomas nous apparaît dans le récit de M. G.-S., presque tout occupé de luttes intérieures heureuses et d'accroissements territoriaux pratiques. Sous la direction de Boniface de Montferrat, ce jeune prince, orphelin de bonne heure, avait acquis une haute valeur politique. A l'intérieur, il s'appuie sur le peuple pour abattre les abus de pouvoir des feudataires; il approuve les ligues des campagnards avec les citadins dans le comté d'Asti, accorde un statut très libéral à Suse, un autre à Pignerol après l'avoir conquis; à l'extérieur il se préoccupe de réconquérir Turin et la région entre le Pô et les Alpes de Savoie, obtient de Philippe de Souabe en 1207 les seigneuries de Chieri et de Testone (aujourd'hui Moncalieri) en Piémont et de Mondon en Bourgogne; il obtient de Philippe de Souabe l'investiture par trois bannières et de Frédéric II le vicariat impérial de toute la Lombardie; il guerroie heureusement contre Bertold V de Zähringen en Bourgogne, contre l'évêque de Lausanne, contre les marquis de Saluces, de Montferrat, contre Gênes et contre Milan. Aussi laisse-t-il son état à son fils Amédée IV dans un état

florissant. Il y a aussi dans ce livre un tableau sommaire de la nombreuse famille de Thomas Ier; M. G.-S. donne quelques détails sur les six frères du comte Amédée, dont cinq entrèrent dans l'Église (deux en sortirent cependant, et, détail à noter, ce fut saint Louis qui aida l'un d'eux, Thomas II, à épouser Jeanne de Hainaut, comtesse de Flandre). — Amédée IV abandonne la sage politique, à horizon étroit mais à vue profonde, de son père pour participer, à son dam, à la lutte interminable du sacerdoce et de l'empire, de 1238 à 1250. M. G.-S. montre que les princes de Savoie cherchèrent à faire prévaloir les « idées sublimes » de conciliation et de modération entre les deux partis. C'est la partie la plus neuve de son livre, et il explique, avec un peu moins de clarté peut-être qu'il ne serait désirable, mais assez complètement, les relations de la maison de Savoie avec le parti guelfe et Frédéric II. Il met principalement en lumière le rôle joué par les princes-évêques savoisiens, Pierre II, Boniface, Philippe, archevêque de Lyon, et Tommaso II dans les négociations entre le Saint-siège et la cour d'Angleterre, quand Henri III eut accepté le trône de Sicile et Naples pour son second fils Édouard de Lancastre. Thomas II, à qui Henri III promettait la principauté de Capoue, eut le commandement suprême de l'expédition destinée à la conquête de Naples, mais ce projet échoua piteusement. Vaincu par les Astésans, Thomas fut emprisonné par les Turinois, et Henri III, qui avait mesuré les difficultés de l'entreprise, fut enchanté de ce prétexte de retarder d'abord, puis de supprimer toute action militaire. Mais M. G.-S. attribue trop d'importance à Tommaso en croyant que son emprisonnement fut le motif réel de l'abstention de Henri III. Pendant que le comte Thomas ne gagnait rien à servir le parti guelfe, le comte Amédée ne gagnait que l'excommunication à servir Frédéric II. Cette politique mégalomane n'avait pas été ni fort habile ni fort heureuse. — Le dernier chapitre de M. G.-S. raconte le règne de Boniface sous la tutelle de Thomas II; celui-ci profite de la situation pour agrandir son domaine personnel (bulle d'Innocent IV, 11 novembre 1250) aux dépens des intérêts de son neveu. La mort prématurée de Boniface est suivie d'une irrégularité grave : Pierre II ne lui succède que par une dérogation à la loi salique. — Tels sont les points essentiels touchés par M. G.-S. Il est fâcheux qu'il ait cru devoir suivre l'ordre chronologique pour les raconter, tout en donnant à ses chapitres des titres qui semblent annoncer un groupement logique des faits. De ce récit purement chronologique résulte une extrême difficulté à suivre des événements complexes et surtout à donner une signification à de menus détails qui, rapportés séparément et chacun à sa date, semblent n'avoir aucune importance. Il était aisé cependant, dans un sujet aussi restreint, de trouver un ordre plus satisfaisant. Le jugement d'ensemble de M. G.-S. me semble beaucoup trop optimiste; il conclut en admirant la grande place tenue par les princes de Savoie dans la politique du XIIIe siècle; en réalité, la plupart de ceux dont il raconte ici l'histoire n'y ont guère tenu que de grandes

places : M. G.-S. n'a pas saisi la nuance. Au total, son livre vient à un rang encore honorable parmi ces publications historico-dynastiques qui pullulent actuellement en Italie, et qui, à parler net, faussent l'histoire au profit de la dynastie.

Léon-G. Pélissier.

Hansisch-Venetianische Handelsbeziehungen im XV Jahrhundert, von Wilh. Stieda. Festschrift der Landes-Universität Rostock zur zweiten Säcularfeier der Universität Halle a. S. Rostock, Druck der Universitäts-Buchdruckerei von Adler's Erben, 1894. IX-194 pages.

Grâce à l'impulsion première donnée par les séminaires d'études économiques annexés aux Universités allemandes, la littérature historique de l'Allemagne s'enrichit chaque année de précieuses monographies sur l'une ou l'autre branche du commerce dans le passé. Celle de M. Stieda est particulièrement attachante, parce qu'elle nous fait pénétrer dans le ménage intime d'un groupe de marchands hanséates originaires de Lubeck et s'associant en vue de faire le commerce entre Venise, le nord de l'Allemagne et la Flandre pendant les premières années du XVe siècle; une grande partie de leur correspondance et de leur comptabilité existe encore aux archives de Revel, et c'est cette correspondance et cette comptabilité que publie M. Stieda en la faisant précéder d'une étude sur les opérations auxquelles l'association s'est livrée. La plupart des lettres sont écrites en bas-allemand par Peter Karbow, l'associé envoyé à Venise, et adressées à Hildebrand Veckinchusen, qui résidait à Bruges; un troisième associé s'était fixé à Cologne et les autres ou bien étaient restés à Lubeck ou voyageaient. Le ton des lettres est familier, affectueux même; Karbow débute toujours par une formule de salut amical à son « cher Hildebrand, » qu'il entretient de l'état du marché, des marchandises qu'il expédie et de celles qu'il désire recevoir, et parfois aussi d'événements politiques qui se sont passés dans le voisinage. Venise expédiait naturellement les épices et les produits de l'Orient et recevait des pelleteries, des laines anglaises, des draps et des toiles et d'autres produits septentrionaux, parmi lesquels nous citerons à titre de curiosités des culottes de peau et des chapelets (*paternosters*). Les commencements furent brillants et les associés se félicitent de leurs bénéfices réalisés et de ceux qu'ils espèrent réaliser encore. Mais les temps changent; les marchandises reçues à Venise restent invendues; le terrible Hans van Mynden ne cesse de faire traite sur Karbow; celui-ci se désole, met en gage même ce qui ne lui appartient pas, emprunte et ne sait comment faire face à ses échéances. Il semble d'ailleurs avoir été léger et négligent, car, d'une note détaillée dressée en Allemagne, il résulte qu'un grand nombre de ses envois accusait à la réception un fort déchet sur le poids. L'affaire se termina, comme

les affaires malheureuses se terminent en général, par des récriminations, des tiraillements et une liquidation réglée, suivant la coutume d'alors, par des arbitres. A l'aide des éclaircissements fournis par M. Stieda sur les usages, les monnaies, les poids et mesures, les marques d'expédition, la nomenclature commerciale de l'époque, le lecteur est mis à même de suivre les péripéties de cette grandeur et décadence d'une société en participation de bénéfices et de pertes dans les premières années du xve siècle.

L'interdiction de faire le commerce avec Venise lancée par l'empereur Sigismond en 1411 vint à un moment donné interrompre les opérations de nos associés. M. Stieda raconte l'opposition qu'elle suscita en Allemagne et les négociations auxquelles celle-ci donna lieu. Toutefois, l'intérêt principal de sa publication réside dans le fait qu'elle démontre, comme les travaux de MM. Heyd et Simonsfeld, l'existence d'importantes relations commerciales directes entre la république de Venise et les ports de la Ligue Hanséatique.

E. CASTELOT.

Eugenio RUIDIAZ Y CARAVIA. **La Florida, su conquista y colonizacion, por Pedro Menéndez de Avilés.** Madrid, hijos de J.-A. Garcia, 1893. 2 vol. in-8°.

Une introduction de CCXLII pages représente dans ces deux volumes la part personnelle de l'auteur. Les deux tiers du tome I (336 p.) sont remplis par les *Jornadas de Pedro Menéndez de Avilés* du Dr Gonzalo Solis de Meras, dont M. Ruidiaz nous donne, d'après le manuscrit original, la première édition. C'est le journal de la conquête de la Floride rédigé par un témoin oculaire; M. Ruidiaz l'a mis à la portée du public, et l'on ne peut que l'en féliciter; cependant cet important document n'était pas complètement inconnu, D. Gabriel de Cardenas y Cano en avait publié des fragments importants dans son *Ensayo cronologico*, et, en complétant son texte à l'aide de celui de Cardenas, M. Ruidiaz a enlevé beaucoup de son mérite à sa publication. Nous ne savons plus avec ce mode de procéder ce qu'il y a d'inédit dans le mémorial de Solis. On s'étonnera aussi de voir un récit de cette étendue publié tel quel, sans une indication quelconque, sans une référence, sans une note.

Le tome II renferme les lettres de D. Pedro Menéndez, trois lettres adressées à D. Pedro, une série de rapports adressés par D. Pedro au roi et à la Chambre de commerce de Séville, les cédules royales délivrées en faveur de D. Pedro, les titres qui lui furent décernés par le roi, les instructions qu'il reçut de S. M. et le traité qu'il passa avec Elle, quelques relations du voyage de Floride empruntées à des compagnons de Menéndez, un récit de sa maladie et de sa mort, son testament et le procès-verbal de translation de ses restes de Llanes à Avilés,

différentes pièces relatives au commerce des Indes, un catalogue des adelantades de Floride jusqu'au titulaire actuel de cette dignité, D. Alvaro Armada Fernandez de Cordoba, député de Gijon au congrès de Madrid, une longue liste de documents concernant D. Pedro et tirés des archives du comte de Revilla-Gigedo, de Simancas et des Indes, une bibliographie de l'histoire de Floride, l'information faite en 1558 par ordre du roi pour la nomination de D. Pedro comme chevalier de Saint-Jacques. Cette collection de textes et de renseignements abonde en détails curieux sur le gouvernement des colonies espagnoles, la procédure de la Chambre de commerce des Indes et la vie publique en Espagne au milieu du XVIe siècle.

L'ouvrage de M. Ruidiaz est une de ces compilations méthodiques où se complaît l'érudition espagnole. Les livres de ce genre sont extrêmement précieux, pour peu que le sujet soit par lui-même intéressant. Or, c'est avec raison que les Espagnols voient dans la découverte et la colonisation du Nouveau-Monde le plus beau titre de gloire de leur patrie; la conquête de la Floride est un des plus attachants épisodes de cette prodigieuse épopée, et l'adelantade Pedro Menéndez de Avilés est le plus grand homme de mer de l'Espagne au XVIe siècle; l'importante publication que lui consacre M. Ruidiaz est donc pleinement justifiée.

L'introduction que l'auteur a placée en tête de la Chronique de Solis n'est malheureusement pas à l'abri de toute critique. Elle se divise en quatre parties et renseigne le lecteur sur la géographie de la Floride, les voyages de découverte entrepris avant Menéndez, la vie de l'adelantade et celle de son biographe Solis.

Pour marquer les progrès de la colonisation, M. Ruidiaz nous donne cinq descriptions de la Floride, empruntées à l'Inca Garcilasso de la Vega, à un manuscrit des archives du comte de Revilla-Gigedo, à un mémoire écrit en 1606 par Juan Menéndez Marques, neveu de D. Pedro, à des géographes de 1831 qu'il ne nomme pas et aux notes de voyage du comte Louis de Turenne qui a visité la Floride de 1875 à 1876. Le chapitre se termine par quelques détails sur les mœurs et la religion des Indiens, qui nous reportent par un saut assez brusque de 1876 au début du XVIe siècle. Cette manière de procéder ne manque pas de pittoresque, mais présente aussi quelque confusion.

Dans le chapitre II, M. Ruidiaz commence par railler la sécheresse « d'un historien français du commencement de ce siècle » qui consacre deux pages à l'histoire de la Floride depuis 1492 jusqu'à nos jours, mais nous ne savons ni le nom de l'historien français ni le titre de son livre. M. Ruidiaz oppose à la sécheresse de l'historien français la richesse de la bibliographie floridienne, mais il avoue presque au même moment qu'il ne connait pas lui-même tous les ouvrages dont il cite les titres, et qu'il s'est surtout servi de *la Florida* de l'Inca Garcilasso de la Vega (Lisbonne, 1604) et de l'*Ensayo cronologico para la historia general de la Florida* (1512-1722) de D. Gabriel de Cardenas y Cano

(Madrid, 1723). Sur la foi de ces deux autorités, il refuse à Jean Cabot la gloire d'avoir découvert la Floride; nous nous permettrons de lui signaler sur ce point l'excellente étude de M. Henry Harrisse : *Jean et Sébastien Cabot* (Paris, 1882, in-8°). Après les échecs successifs de Juan Ponce de Léon, du pilote Miruelo, du licencié Ayllon, de Pánfilo de Narváez, d'Alonso Alvarez de Pineda, d'Hernando de Soto, d'Angel de Villafañe, de Fr.-Luis de Cancer, de Fr.-Andres de Olmos et de Tristan de Luna y Arellano, le gouvernement espagnol finit par se dégoûter de la Floride; un décret royal du 23 septembre 1561 défendit même toute nouvelle tentative d'exploration. Mais, sur le bruit qu'un marin dieppois, Jean Ribault, avait reçu du roi et de l'amiral de France l'ordre de fonder une colonie protestante en Floride, Philippe II se ravisa et envoya D. Pedro Menéndez pour prendre définitivement possession du pays (20 mars 1565). Tout ce chapitre est intéressant; cependant M. Ruidiaz aurait pu suivre l'ordre chronologique plus rigoureusement qu'il ne l'a fait, mentionner ses sources avec plus d'exactitude, citer par exemple sous son titre allemand l'ouvrage de M. Rodolphe Cronau : *Amerika. Die Geschichte seiner Entwickelung von der ältesten bis auf der neuesten Zeit* (Berlin, 1892, 2 vol.), ou nous dire s'il l'a lu dans une traduction. Il eût été à propos de chercher à identifier avec les noms modernes les noms barbares ou fantaisistes dont sont remplis les récits des voyageurs du XVIe siècle et qui ne nous disent plus rien aujourd'hui.

Le chapitre III est principalement destiné à réfuter les accusations de cruauté portées contre l'adelantade par les historiens protestants français et même par des Espagnols (t. I, p. 127). Pedro Menéndez a eu à combattre Jean Ribault et les calvinistes français envoyés en Floride par Coligny, avec l'agrément de Charles IX. Il leur a fait une guerre sans merci, et a, de son aveu même, fait décapiter 334 prisonniers. On possède un certain nombre de relations françaises qui ont trait à cette campagne. Un des compagnons de Ribault, René de Laudonnière, a écrit l'*Histoire notable de la Floride, contenant les trois voyages faits en icelle par des capitaines et des pilotes français* (Paris, 1586, in-8°). Cette histoire a été réimprimée dans les *Grands et petits voyages* de Théodore de Bry (Francfort, 1590-1634, 39 vol. in-fol.), avec les dessins de Jacques Lemoyne de Morgues, cosmographe de l'expédition. On peut lire au tome VI des *Archives curieuses de l'histoire de France* un *Brief discours et histoire d'un voyage de quelques Français en la Floride et du massacre exécuté par les Espagnols l'an 1565, ensemble une requête présentée au roi Charles IX* (Paris, 1578). Lescarbot dans son *Histoire de la Nouvelle-France* (Paris, 1609, in-8°) et le P. Charlevoix dans son *Histoire et description de la Nouvelle-France* (Paris, 1744, 3 vol. in-4°) ont aussi parlé de ces événements. M. Ruidiaz nous donne la version espagnole de Solis de Meras, beau-frère et neveu par alliance de D. Pedro Menéndez. Il publie également la relation du chapelain de l'armée espagnole Francisco Lopez de Mendoza, les lettres de Menéndez, ses instructions, ses mémoires au

roi et à la Chambre de commerce des Indes. Il est évident que Français et Espagnols ont écrit cette histoire avec leurs passions et leurs rancunes; la vérité ne se trouve tout entière ni dans Laudonnière ni dans Solis. Cependant M. Ruidiaz n'ajoute foi qu'aux témoignages castillans. Il se montre très sévère pour l'amour-propre français; l'amour-propre espagnol ne l'aurait-il pas égaré lui-même? Il s'indigne que l'on traite D. Pedro Menéndez d'aventurier, et il a raison, mais pourquoi traite-t-il de même un brave marin comme Jean Ribault, commissionné par le roi et l'amiral de France? Menéndez est pour M. Ruidiaz le type du héros, il a la foi d'un apôtre, la valeur et le désintéressement d'un chevalier; c'est fort bien, mais pourquoi faire de ses malheureux adversaires des vagabonds, des hommes sans foi ni loi, et, par-dessus le marché, des lâches? M. Ruidiaz fait remarquer que l'on doit juger les gens d'après les idées de leur époque et non d'après les nôtres; c'est parfait, nous admettons bien volontiers que D. Pedro s'est conduit en bon serviteur du roi d'Espagne, mais pourquoi taxer de « diaboliques » (p. CLXXX) les projets de Jean Ribault qui songeait à fonder un empire français aux Antilles? Jean Ribault n'était-il pas dans son droit de Français comme Menéndez dans son droit d'Espagnol? Les chroniqueurs que publie M. Ruidiaz sont plus impartiaux que lui. Solis prête à Jean Ribault de très belles et très nobles paroles (I, p. 126), et le chapelain Mendoza avoue qu'il n'a pu voir ces horribles massacres sans se sentir ému de pitié. Nous croyons que M. Ruidiaz en écrivant ce long plaidoyer (p. CXXXIII-CLXXXI) a fait plutôt œuvre de littérateur que d'historien et n'a point réellement servi la cause qu'il a prétendu défendre. Ce n'est pas le massacre de quelques centaines de prisonniers sans défense qui fait la gloire de Menéndez, mais bien plutôt l'énergie qu'il a déployée dans tous les postes où l'appela la confiance de Philippe II. Il a tenté de relier la Floride au Mexique par une ligne de forts, dont le brave capitaine asturien Juan Pardo détermina l'emplacement. Il voulait chercher le détroit qui donnait, disait-on, accès dans la mer de Chine. Nommé gouverneur de Cuba, il gouverna la colonie avec tant de sagesse que l'évêque de Yucatan demandait que le Yucatan, les Antilles et la Floride fussent placés sous l'autorité de l'adelantade D. Pedro. Il multiplia les missions en Floride. Il fut chargé de conduire en Irlande une flotte de 300 vaisseaux. La mort le surprit au moment où il allait partir, et avec lui sembla s'éclipser la fortune de l'Espagne. C'est donc une carrière glorieuse que celle de D. Pedro Menéndez de Avilés.

La Chronique de Solis a la valeur d'un document authentique et presque officiel; en la publiant, M. Ruidiaz a rendu un véritable service à l'histoire de la colonisation espagnole, et l'Académie de l'histoire de Madrid en a jugé ainsi, puisqu'elle a décerné une récompense à l'éditeur.

G. DESDEVISES DU DEZERT.

Giovanni Curti. **Carlo Emanuele I, secondo i più recenti studi.** Milan, Bernardoni, 1894, in-8°, x-250 pages.

Parmi les princes de la maison de Savoie, il en est un que les historiens contemporains de l'Italie étudient avec une véritable passion : c'est Charles Emmanuel Ier. Ricotti lui avait depuis longtemps consacré les meilleurs chapitres de son solide ouvrage. Mais, de nos jours, c'est avec une sorte de piété patriotique que les écrivains italiens s'attachent à mettre en lumière cette brillante et grande figure. M. Orsi signalait récemment aux lecteurs de la *Revue* quelques-uns des travaux qui ont été publiés, dans ces dernières années, sur l'illustre Piémontais (voir le n° de mars-avril 1895). Littérateurs, érudits, journalistes, archéologues se sont également passionnés pour celui que ses contemporains avaient déjà appelé *le Grand*. Après avoir étudié sa politique, on nous a montré l'homme, le poète, le patriote, le protecteur éclairé des lettres.

C'est qu'en réalité il n'y a peut-être pas, dans l'histoire de cette maison de Savoie qui compte tant de personnages remarquables, de physionomie plus intéressante et plus vivante que celle de l'impétueux Savoyard, qui, suivant le mot célèbre d'un contemporain, « jeta sur deux siècles l'ombre et l'éclat de sa politique. » D'un orgueil sans bornes, d'une ambition démesurée, le jeune prince à qui Nostradamus avait prédit les destinées d'un Annibal et d'un César était d'une activité infatigable. Aussi inébranlable dans les revers qu'insatiable dans la prospérité, excellant à la fois à nouer les fils d'une adroite diplomatie et à les trancher par l'épée, c'était en même temps un esprit profond et solide, lettré délicat et curieux aussi bien que brillant capitaine, dépassant son époque par les précieuses ressources d'un génie souple et fécond. Pendant cinquante ans, il rêva pour son petit Piémont les plus éclatantes destinées, chercha tour à tour à mettre la main sur Genève, « la rebelle obstinée, » à reconstituer l'ancien royaume de Bourgogne, du Jura à la Méditerranée, à profiter des embarras de la France pour s'étendre dans la vallée du Rhône et enlever le marquisat de Saluces, à chasser l'Espagnol de la péninsule et à mettre la main sur la Haute-Italie. Celui que La Popelinière accusait « de se fantasier la superintendance de la chrétienté » ne reculait pas devant les projets les plus chimériques : revendiquer la couronne de France, hériter de celle d'Espagne, reprendre Chypre, soulever l'Albanie et la Macédoine. S'il ne réussit pas dans toutes ses entreprises, s'il se heurta à la toute-puissante hostilité d'un Henri IV et d'un Richelieu, il montra du moins ce que peuvent l'intelligence unie à la hardiesse, la finesse du diplomate jointe à l'incontestable valeur du capitaine. Les éloges des contemporains, qui l'appelèrent « le bouclier de l'Italie, le premier soldat de la Péninsule, » ont devancé la reconnaissance des Italiens d'aujourd'hui qui ont élevé une statue à celui qu'ils considèrent comme l'un des précurseurs de l'unité nationale.

que M. Scaife allègue comme autorité, non pas pour tel ou tel jugement, ce qui serait légitime, mais pour tel ou tel fait qu'il n'a pas trouvé ailleurs, un écrivain du XIXe siècle?

Laissons bien vite ces observations préliminaires. Le sujet de l'ouvrage, c'est « la vie à Florence au temps de la Renaissance. » Certes, tout auteur a le droit de se circonscrire comme il l'entend; mais de ce droit on peut bien ou mal user. M. Scaife a tenu les belles-lettres et les beaux-arts pour un hors-d'œuvre, et il n'en souffle mot qu'incidemment, pour égayer çà et là sa matière d'une anecdote. Or, sans ses lettrés et ses artistes, que devient l'Athènes du moyen âge? Une sorte de Carpentras, aurait dit tel dramaturge jadis fameux, ou plutôt une sorte de Manchester, de Newcastle, de Birmingham.

En outre, pour Florence comme pour toute l'Italie, qu'est-ce que la Renaissance? Une période de trois siècles, le XIVe et le XVIe se distinguant par le génie en même temps que par le savoir, le XVe s'en tenant au savoir. Il semble que pour M. Scaife, comme pour bien d'autres d'ailleurs, la Renaissance soit confinée dans le XVIe siècle, et, à Florence, dans les Médicis. Il devait s'y borner, puisqu'il avait délimité ainsi son sujet; mais alors, c'est contre la délimitation même que se retourne dans toute sa force l'objection. L'impossibilité manifeste de renfermer judaïquement dans le XVIe siècle la vie florentine est cause que notre auteur en sort à tout instant, au hasard, au gré de son caprice, sans nul souci de cet admirable fil conducteur qu'est l'ordre chronologique : c'est après avoir longuement parlé des Médicis qu'il parle de Dante, pour revenir ensuite à Savonarole, et, dans son avant-dernière page, aux Guelfes et aux Gibelins. Les fêtes données au pape Eugène IV sont décrites, dans ce volume, bien après tout ce qui concerne Laurent des Médicis. Les mots de macédoine, d'*olla podrida*, se présentent à l'esprit pour caractériser un travail ainsi conçu.

Il faut du moins savoir gré à M. Scaife, s'il retourne toujours aux Médicis et leur fait la part trop grande, de ne pas les admirer outre mesure. Il va même jusqu'à qualifier d' « abjects » leurs admirateurs. Le mot n'est pas trop vif s'il s'adresse aux écrivains du principat qui ont créé cette légende dont l'histoire a, encore aujourd'hui, tant de peine à s'affranchir; mais le mot est si gros qu'il exigeait qu'on nous montrât comment il est ou était abject de casser l'encensoir sous le nez des Médicis, et par conséquent qu'on nous les présentât sous leur vrai jour, comme bénéficiaires d'une civilisation antérieure à eux et dont ils n'ont mérité d'être appelés les Mécènes qu'à la condition de joindre à ce vocable, en plus d'une occasion, celui de grippe-sous : lettrés et artistes sont parfois fort significatifs là-dessus.

Après avoir décrit Florence telle qu'on la voit aujourd'hui, — c'est son début, — M. Scaife expose ce qu'il appelle le gouvernement, puis la vie publique, la vie privée, la vie intellectuelle et l'éducation, la religion et la superstition, le commerce et l'industrie, la charité, les tra-

Minorité de Louis XIII, et ses autres travaux aussi remarquables n'auraient-ils pas dû être mis à contribution?

L'auteur annonce une prochaine réédition de son livre. Nous nous permettrons de lui signaler quelques points de détail qui devront attirer son attention. Tout d'abord, les fautes matérielles sont trop nombreuses. Ainsi, dans un document que M. Manfroni avait très exactement publié (*Carlo Emanuele ed il trattato di Lione*, p. 29), je ne trouve pas moins de quatre fautes de lecture en quelques lignes (p. 25). Dans une autre pièce, également transcrite de Manfroni, quelques erreurs se sont glissées (p. 39). Ailleurs, Pont-de-Beauvoisin devient Bouvoisin (p. 20); le Valromey Valbromey (p. 41); Gresin Grecy (p. 48); Gontaut Goutaut (p. 61); Lullin Sullin (p. 65); Alassio Alanio (p. 163). Pourquoi l'auteur s'obstine-t-il à appeler la cour de Henri IV la cour de Versailles (p. 34, 40, 97)? Les lacunes vraiment graves sont trop nombreuses pour que je puisse les signaler. Guichenon avait admirablement exposé les négociations de Bourgoin que M. Manfroni a clairement étudiées après lui et sur lesquelles la publication de MM. Douglas et Roman (*Actes et correspondance de Lesdiguières*) apporte plusieurs documents nouveaux. L'auteur n'en dit pas un mot. Le grand projet de Sully a été l'objet de controverses célèbres, et il est impossible, après les travaux de M. Philippson, de reproduire aveuglément les chimères du surintendant des finances; or, M. C. expose tout au long les rêveries des *Économies royales* avec une confiance que l'on ne retrouve même plus dans les manuels d'histoire (p. 85).

Somme toute, l'ouvrage de M. C. est un livre sans prétention, mais aussi sans grande portée, qui expose honnêtement et clairement les résultats auxquels la science italienne est arrivée, et fait connaître, d'une façon assez exacte, quelques-uns des côtés de cette grande et étonnante physionomie qui attend encore son historien.

Ch. Dufayard.

Ed. Chavannes. **Les Religieux éminents qui allèrent chercher la Loi dans les pays d'Occident.** Mémoire composé à l'époque de la grande dynastie T'ang, par I-tsing. Paris, Leroux, 1894. In-8°, XXI-218 pages.

La compétence me ferait absolument défaut pour examiner en elle-même la nouvelle publication de M. Chavannes; je voudrais seulement faire ressortir l'intérêt qu'elle présente pour l'histoire, à la fois pour l'histoire de la géographie et pour l'histoire des religions. — Le recueil d'I-tsing, dont la traduction n'occupe pas 200 pages, n'a pas l'importance capitale, la richesse et la précision de la relation de Hiuen-Tchoang[1]. On n'y rencontre même pas cette abondance de

1. Stanislas Julien, *Vie de Hiouen-Thsang*. Paris, 1853, in-8°. I-II : *Mémoires*

détails de mœurs, cette floraison de légendes locales qui faisaient déjà le charme de Fâ-hien[1]. Mais, beaucoup plus préoccupé de nous peindre les âmes des pèlerins que les paysages qu'ils ont traversés, I-tsing a une valeur psychologique que ne possède aucun de ses prédécesseurs, aucun du moins de ceux que des traductions ont mis à la portée du lecteur non initié; il nous fait vraiment pénétrer dans l'âme bouddhique du VIIe siècle de notre ère. Il y a dans son ouvrage un accent très personnel, de poétiques regrets (souvent exprimés en langage rythmé) sur les maîtres et les amis disparus, une douce et pénétrante mélancolie.

En outre, le livre d'I-tsing a ceci de particulier qu'il n'est pas la biographie d'un seul « maître de la Loi, » mais un recueil raisonné de cinquante-six vies de pèlerins, tous contemporains de l'auteur. A ces cinquante-six vies il faut ajouter celle d'I-tsing lui-même, qui par modestie n'a pas voulu se consacrer un chapitre spécial, mais qui raconte cependant ses propres voyages[2], et celles de quatre pèlerins qui l'accompagnèrent lors de son second départ.

Grâce à ce plan très étendu, son récit marque pour nous un moment de l'histoire du bouddhisme, non seulement en Chine, mais dans toute l'Asie. En rapprochant les uns des autres les détails géographiques épars dans son livre, on pourrait sans trop de peine dresser une carte du monde bouddhique dans la seconde moitié du VIIe siècle[3]. — La religion de Çakyamouni est alors à son apogée : elle fleurit à Pechawer, à Samarkand, dans ces pays de l'Asie centrale où, au siècle suivant, les armées arabo-persanes porteront l'Islam victorieux, qui refluera jusque dans l'Inde elle-même. Java et Sumatra sont des centres religieux si importants que les pèlerins d'Orient qui font le voyage par mer s'y arrêtent des mois entiers pour y trouver des textes sacrés et des maîtres de sanscrit, professeurs de grammaire, d'exégèse et de théologie ; c'est une sorte de stage qu'on s'impose avant d'aller vers les lieux saints. Grâce à son rayonnement civilisateur, la Chine bouddhique devient à son tour un puissant instrument de diffusion. « Partout où pénétra son écriture..., partout s'introduisit la religion. » Non seulement la Corée et toute l'Indo-Chine (sauf peut-être le Siam) sont gagnées au Bouddha, mais, parmi les soixante pèlerins dont nous parle I-tsing, plusieurs sont originaires de ces régions à demi chinoises.

sur les contrées occidentales, 1857-1858. — J'orthographie ce nom d'après M. Chavannes, p. 202.

1. J'ai consulté la traduction Legge : *Fâ-hien's Record of buddhistic Kingdoms*. Oxford, 1886, in-4°.

2. De plus, l'Appendice (p. 192-201) contient une biographie d'I-tsing, écrite au temps de la dynastie Song.

3. Chavannes, p. XVI : « L'opuscule d'I-tsing nous découvre l'immensité du monde bouddhique au VIIe siècle. » Voy. à ce sujet, dans les notes, de très intéressantes discussions sur l'identité de l'État de *Che-li-fo-che* (sanscrit *Çri-bhôja*) avec le sud de Sumatra, plus tard le Zabedj ou les îles d'Or des Arabes (p. 36); de *Mo-louo-yu* (*Malaiur* de Marco-Polo) avec Palembang, de *Ho-ling* avec Java (et non pas avec Singapour, p. 42), etc.

Dans une préface très remarquable par l'élévation des vues historiques et philosophiques, M. Ch. se demande comment il a pu se faire que « l'Empire du Milieu » se soit laissé pénétrer par une influence étrangère, que la Chine, le pays par excellence de la morale utilitaire, ait adopté si aisément la religion du renoncement absolu. Il croit trouver les raisons de cette apparente anomalie dans une délicate analyse de la pensée chinoise, que, d'après lui, de secrètes affinités liaient à la pensée bouddhique; il nous montre la Chine intelligente depuis longtemps préoccupée de la vanité des choses, persuadée de l'insuffisance d'une morale fondée sur l'intérêt, arrivée, par son propre développement interne, à une sorte de bouddhisme anticipé auquel ne manque plus, pour faire la conquête d'un monde, que l'élan de « charité active » de Çakyamouni. Lao-tsé, Tchoang-tsé et les taoïstes sont déjà dégoûtés de l'action, curieux de méditation solitaire; aussi en fera-t-on plus tard, en vertu d'un anoblissement rétrospectif à la chinoise, des précurseurs de Gautama.

D'ailleurs, ce mouvement des esprits n'est pas particulier aux Chinois. Toutes les routes de l'Asie sont sillonnées par des bandes de pèlerins qui vont à la recherche de la vérité. Arrivés dans la Terre-Sainte, les pèlerins de chaque nation se dirigent vers un monastère spécial, où ils sont sûrs de trouver le peu qui suffit à la vie d'un çramana. Ce sont de véritables *consulats religieux,* et I-tsing déplore que la Chine, qui en avait autrefois un pour ses nationaux, l'ait laissé tomber en ruines (p. 82) : « Tous les pays ont ainsi leurs temples [en Inde], grâce auxquels les religieux sont mis en rapport avec leur patrie. La Chine seule n'a pas une résidence, ce qui rend pour nous les voyages pénibles et difficiles[1]. » — Il nous décrit des sociétés entières qui ne vivent que du souci religieux, des rois qui placent au premier rang des affaires d'État l'organisation d'une procession commémorative ou l'entretien d'un monastère[2].

Les pratiques dévotes finissent même par mener à des excès, et dès lors bien des éléments païens souillent la pureté du bouddhisme[3]. — La dent de Fô (p. 55) est une relique qui doit protéger les habitants de Ceylan contre les démons. Le pèlerin Ming-yuen tente de ravir ce précieux talisman : « Il espérait la rapporter dans son pays afin qu'on lui

1. Il place le règne de Çrî-goupta, fondateur de ce monastère, à cinq cents ans en arrière, c'est-à-dire vers la fin du IIe siècle après J.-C. Or (*loc. cit.*, n. 3) ce roi n'a régné qu'au IVe siècle. D'ailleurs, même ainsi rectifiée, la tradition rapportée par I-tsing est en contradiction avec ce que Fâ-hien nous dit de l'étonnement des bouddhistes indiens, lorsque, de son temps (399-414), ils virent *pour la première fois* des pèlerins chinois.

2. Le roi de Samatata, p. 128. Voy. aussi, p. 84, la description du couvent de Nâlanda.

3. Déjà cette renaissance du vieux paganisme populaire, simplement revêtu des formes nouvelles, apparaît trois siècles plus tôt chez Fâ-hien (la sébile de Bouddha, etc.).

présentât des offrandes en foule. » Et pourtant I-tsing range ce déplaisant personnage parmi « les religieux éminents » ! Si l'Empire du Milieu consent à s'humilier jusqu'à voir dans un temple hindou (celui de la Mahâbhôdi) le véritable « centre du monde, » si les empereurs instituent des commissions pour la traduction et l'exégèse des livres saints, c'est souvent parce qu'ils espèrent y trouver, non pas la mort du désir, mais bien au contraire la drogue qui fait vivre toujours. Pour les mêmes raisons, ils protègent le brahmanisme et le christianisme nestorien. Témoin l'impératrice Ou, vraie Catherine II chinoise, mais bonzesse et bâtisseuse de temples, « l'Impératrice céleste, » dont les crimes ont trouvé grâce aux yeux du pieux çramana.

Ces quelques taches ne doivent pas nous cacher la réelle beauté du mouvement bouddhique. M. Ch. nous fait saisir ce qu'il y a de vraiment grand dans I-tsing et ses compagnons; une seule génération a pu compter plus de soixante Chinois (et ce chiffre est évidemment inférieur à la réalité) prêts à affronter les tempêtes de sable du Gobi et la traversée des montagnes glacées ou bien l'océan du Sud et ses récifs (le dos du monstre *makara*), à passer dix ou quinze ans dans un temple indien, le tout pour découvrir, pour rapporter dans leur pays, pour traduire, au prix d'études patientes et de travaux ardus, quelques-uns des livres où se trouvent les règles de la vie sainte. Qu'un pareil effort ait été accompli par tant d'hommes, pour des fins purement idéales, pareille chose ne s'est que rarement vue dans l'histoire de l'humanité : désintéressement d'autant plus sublime, si l'on songe que la religion pour laquelle se dépensait tant d'enthousiasme et d'énergie ne promettait à ses croyants d'autre récompense que la mort sans réveil. Si quelques-uns, comme Ming-yuen, obéissaient à des passions basses et sordides, la plupart de ces religieux, qui étaient en même temps des savants, n'allaient chercher en Inde rien autre que les préceptes de la Loi et les traces du divin Maître. Plus d'un pouvait s'attribuer à lui-même ces touchantes paroles de Fâ-hien : « Quand je réfléchis à ce que j'ai traversé, mon cœur est saisi d'une émotion involontaire et ma respiration s'arrête. Si j'ai rencontré des dangers et franchi les régions les plus périlleuses sans songer à moi et sans m'épargner, c'est que j'avais un but déterminé, et je ne pensais à rien qu'à faire de mon mieux en toute simplicité et toute droiture. C'est ainsi que j'exposai ma vie là où la mort me semblait inévitable, afin d'accomplir ne fût-ce que la dix-millième partie de ce que j'espérais[1]. »

H. Hauser.

1. Legge, p. 117. — La lecture d'I-tsing est rendue plus facile par un triple index des mots sanscrits, chinois et français (p. 205-218). M. Chavannes a été aidé, pour la partie sanscrite, par MM. Sylvain Lévi et A. Foucher.

P.-J. Blok. Geschiedenis van het Nederlandsche Volk. II. Groningue, Wolters, 1893, in-8°.

Ce second volume de l'histoire du peuple néerlandais a suivi de très près le premier, paru en 1892. M. Blok y expose, avec l'habileté et la compétence que nous avons déjà eu le plaisir de louer ici même[1], le développement social et politique des Pays-Bas au XIVe et au XVe siècle. Chacun de ces deux siècles répond très exactement à une période organique du sujet. Le premier est caractérisé surtout par l'importance prépondérante des villes, par leurs luttes intestines, par leurs guerres contre les princes territoriaux; dans le second, les *dix-sept provinces* passent successivement sous le pouvoir des ducs de Bourgogne et constituent, entre la France et l'Allemagne, un nouvel État s'étendant de l'Ems à la Somme.

M. B. a appelé la première de ces périodes l'époque des Artevelde. Peut-être cette dénomination n'est-elle pas ici tout à fait à sa place; car les deux Artevelde, dont le rôle, malgré tout, reste assez obscur, ne représentent que certaines tendances du mouvement dit démocratique, qui a si profondément remué les Pays-Bas pendant le XIVe siècle. Leur politique a été bornée à la Flandre, et, à l'examiner de près, on se persuaderait peut-être qu'elle a été spécialement gantoise. Quoi qu'il en soit, du reste, j'ai hâte d'ajouter que M. B. s'est soigneusement gardé des généralisations commodes et des thèmes convenus. Il a étudié à part chacun des territoires des Pays-Bas et retracé, aussi fidèlement qu'il était possible, les traits caractéristiques de leur histoire interne. La Flandre, le Brabant, le Hainaut, la Hollande et la Zélande, la Frise, les évêchés de Liège et d'Utrecht, nous apparaissent chacun, dans son livre, avec leur physionomie originale. Le procédé de l'auteur, qui consiste à passer successivement en revue les diverses contrées, depuis la Flandre, agitée par les révolutions incessantes de ses puissantes communes industrielles, jusqu'à la Frise, où vit une population énergique de paysans libres, était le plus commode pour l'étude d'un pays auquel manque encore un centre, autour duquel on puisse grouper les divers événements. On ne peut se dissimuler pourtant qu'il laisse dans l'esprit du lecteur une certaine confusion. Il semble qu'il n'eût pas été inutile de dégager en un chapitre final les grandes lignes de l'évolution et de condenser en quelques pages la signification des faits exposés patiemment dans une série de monographies.

Avec la période bourguignonne, la tâche de M. B. devient plus aisée. Les Pays-Bas forment désormais, sinon tout à fait un État unifié, au moins une confédération de territoires reliés les uns aux autres par la subordination à un même prince et par certaines institutions monarchiques dont l'action ne cesse de grandir. Si Philippe le Bon n'a pu réaliser son rêve d'un nouveau royaume de Lotharingie, les dix-sept

1. *Rev. hist.*, t. LI, p. 380 et suiv.

provinces ont obtenu cependant sous Charles-Quint, par la création du cercle de Bourgogne, la reconnaissance officielle de leur individualité territoriale. M. B. a fort bien décrit les progrès constants de la puissance bourguignonne, favorisés autant par le bonheur que par l'habileté des princes qui se sont succédé de Philippe le Hardi à Philippe II. Mais ce qui a attiré son attention, beaucoup plus que les événements politiques, ce sont les mœurs et les idées, l'état économique et social, les doctrines religieuses, l'art et la littérature qui caractérisent la civilisation des Pays-Bas pendant le siècle antérieur à la Réforme. Les chapitres très nourris et très vivants qu'il leur a consacrés forment la partie la plus intéressante de son livre et font bien augurer du troisième volume de l'ouvrage, qui sera consacré aux guerres de religion et à la fondation de la république des Provinces-Unies[1].

H. Pirenne.

Der Augustinismus, eine dogmengeschichtliche Studie von P. Odilo Rottmanner. Munich, Lentner, 1892, in-8°.

Le savant religieux à qui nous devons cette étude d'histoire des dogmes est un des rares esprits qui pratiquent saint Augustin habi-

1. Un ouvrage général comme celui de M. Blok ne peut naturellement être apprécié que dans ses grandes lignes. Sur les points de détail, l'opinion des lecteurs différera évidemment fort souvent de la sienne, et il serait inutile d'indiquer ici les questions accessoires où l'on se sépare de lui. Pourtant deux remarques de portée assez générale me paraissent pouvoir être faites à cette place : 1° Il semble que M. B. aurait dû montrer avec plus de netteté que le succès de la maison de Bourgogne dans les Pays-Bas s'explique surtout par des causes européennes : d'une part, par la situation respective des deux grands États de l'Occident, la France et l'Allemagne; et, d'autre part, en Allemagne même, par les péripéties de la lutte entre les maisons de Bavière et de Luxembourg. — 2° L'auteur n'a pas indiqué assez clairement que les mouvements qui ont agité les Pays-Bas sous le gouvernement de Maximilien ont été surtout provoqués par le particularisme flamand. — Voici, en outre, quelques menues observations faites à la lecture : P. 4. Est-il exact de dire que les métiers ont été institués contre la *grande industrie?* A cet endroit, et dans les pages suivantes, M. B. appelle les métiers *gilden*, expression qui peut permettre de confondre les corporations d'artisans (*ambachten*, *neeringen*) avec les gildes de marchands, qui sont, comme on sait, quelque chose de très différent. — P. 51. Je ne pense pas que l'obligation de connaître les deux langues du pays soit imposée aux fonctionnaires liégeois par des textes du moyen âge. En outre, il n'y a pas lieu de distinguer, à cet égard, entre *fransch* et *waalsch*, le wallon n'étant pas considéré comme une langue indépendante du français. — P. 61. L'industrie des métaux dans la vallée de la Sambre et dans le Namurois ne date que de l'époque moderne. — P. 66. Le nom de Froissart devrait être remplacé par celui de Jean le Bel. — P. 403. Louis de Male ne peut pas être considéré comme le type du prince féodal. Sous son règne, les légistes avaient déjà acquis, en Flandre, une grande importance.

tuellement, comme on le pratiquait il y a deux siècles, et qui unissent à cette connaissance approfondie une intelligence très critique et qui n'a peur que des équivoques. La pensée de dom Rottmanner, en écrivant cette dissertation, n'a pas été de ranimer des controverses théologiques que le temps a apaisées, mais simplement de fixer, avec toute la netteté historique possible, ce qui fut le dernier mot de saint Augustin sur la matière de la prédestination et de la grâce, — en vue d'éclairer et de prémunir contre les faux sens les philologues viennois qui entreprennent en ce moment une édition critique des œuvres de saint Augustin.

Par *Augustinisme,* en effet, on doit entendre ici la doctrine de la prédestination sans condition, telle que saint Augustin l'a professée dans la dernière période de sa vie (417-430), et dans l'affirmation de laquelle il est mort, *in qua* [*sententia*] *D. Augustinus mortuus est,* dit le jésuite Maldonat. Cet *Augustinisme,* ce serait le fausser que de l'atténuer en essayant de synthétiser les sentiments successifs d'Augustin : la vérité est qu'il considère comme inexacte et incomplète la doctrine qu'il a enseignée antérieurement à la controverse pélagienne, et que, dans sa lutte contre le pélagianisme, il la corrige, il la dépasse, s'attache tous les jours davantage à une doctrine plus rigoureuse et plus dure et se persuade qu'avec l'aide de Dieu il s'est initié de plus en plus profondément au secret qui fait les élus. Il disait lui-même avec une loyauté touchante : *Fateor me ex eorum numero esse conari, qui proficiendo scribunt et scribendo proficiunt.* On le trahirait, si on ne tenait pas un compte perpétuel de ce progrès quand on étudie sa doctrine : l'expression la plus récente est la plus autorisée.

L'*Augustinisme* suppose la chute du premier homme et que, par le fait du premier péché, l'humanité est devenue une *massa damnata.* Ce mot revient avec insistance sous la plume d'Augustin, et l'humanité ne lui apparaît que comme une masse de fange, une masse de péché, une masse de colère, une masse de mort, une masse de perdition, une masse damnable, une *massa tota vitiata,* une *massa iustae damnationis;* l'humanité est souillée, dépravée, damnée, par la faute d'Adam : *Ecce primus homo totam massam damnabilem fecit.* — La totalité de l'humanité, étant ainsi perdue avec Adam, n'a droit en justice qu'à la peine : la justice divine ne doit à l'humanité que la damnation. Mais Dieu se doit aussi à sa miséricorde, et, s'il veut manifester à la fois et sa justice qui châtie et sa miséricorde qui pardonne, il faut qu'il y ait des individus que sa justice frappe et d'autres, au contraire, que sa miséricorde épargne : tous ne peuvent donc être perdus et tous ne peuvent être sauvés. Voilà pourquoi, dans cette *massa damnata,* Dieu prendra, comme le potier dans une même glaise, de quoi faire des vaisseaux d'abjection et des vaisseaux d'honneur, il abandonnera une portion de l'humanité à sa perte, il réservera l'autre à un sort privilégié, et l'on verra ainsi apparaître dans cette masse sacrifiée quelques élus, des discernés (*discreti*), des prédestinés, des rachetés. — Mais à la question :

M. Curti a consacré, après tant d'autres, un volume au fils d'Emmanuel Philibert. Il passe en revue l'œuvre entière de Charles-Emmanuel, raconte ses innombrables démêlés avec la France et l'Espagne, étudie tour à tour le politique, l'écrivain, le poète, l'administrateur. L'ouvrage est clair, simplement présenté, nettement écrit dans un véritable esprit d'impartialité. Si l'auteur admire les grandes qualités de son personnage, il ne le fait pas sans réserves. Il sait lui reprocher, à l'occasion, son manque de bonne foi, regrette qu'il ne se soit pas attaché de bonne heure et fermement à l'alliance française (p. 61), accuse son excès d'ambition (p. 63), flétrit « l'ignoble attentat » de Genève (p. 64). Tout en exposant clairement ses tentatives pour organiser une confédération de princes italiens, il ne cède pas à la tentation trop facile d'exagérer son mérite en cette matière, de renchérir sur les hyperboles de Testi ou de Marini et d'exalter outre mesure le patriotisme italien du Savoyard. Les meilleurs chapitres sont ceux où l'auteur, aidé d'ailleurs par les brillants travaux d'Alessandro d'Ancona, Rua, Molineri et Gabotto, montre à l'œuvre le lettré et le protecteur éclairé des écrivains italiens. M. Curti a d'ailleurs le tort, dans cette partie de son livre, de passer complètement sous silence les écrivains français qui vécurent à la cour de Charles-Emmanuel et dont quelques-uns jouèrent un rôle considérable. Il ne fait que mentionner Honoré d'Urfé à propos de sa curieuse *Savoysiade :* pourquoi ne rien dire d'un Favre et d'un François de Sales?

L'ouvrage de M. C. est avant tout un ouvrage de vulgarisation, sans appareil scientifique, sans étude approfondie des grandes questions qu'il soulève. Il a dû nécessairement se contenter d'effleurer quelques-uns des problèmes que pose à l'histoire de l'Italie et de la France le règne de Charles-Emmanuel. Les questions du marquisat de Saluces, du traité de Lyon, de la Valteline, du traité de Brusol demandaient un examen plus approfondi, et surtout l'auteur, fort au courant des publications italiennes, aurait pu consulter avec fruit les nombreux ouvrages qui ont paru à l'étranger sur l'époque dont il avait à s'occuper. Lesdiguières a joué un rôle trop considérable dans les rapports de la France et du Piémont pendant un demi-siècle pour qu'on se borne à le mentionner en passant. Les belles archives de Turin auraient pu renseigner M. C. (qu'il parcoure simplement, pour s'en convaincre, le livre de M. Bianchi) sur les innombrables négociations que le brillant capitaine dauphinois engagea à différentes reprises avec la cour de Turin. Comment l'auteur n'a-t-il fait aucune allusion aux efforts de Charles-Emmanuel dans la région française des Alpes et au projet chimérique qu'il forma de reconstituer à son profit le royaume d'Arles? Les documents turinois auxquels nous avons puisé dans notre étude sur Lesdiguières (notamment p. 124-126) lui auraient révélé bien des détails intéressants sur l'astucieuse diplomatie du souverain piémontais. Comment le savant ouvrage de M. Rott, pour ne pas parler d'une multitude d'autres travaux, n'est-il jamais cité dans le livre de M. C.? Suffisait-il d'utiliser en passant l'ouvrage de M. Berthold Zeller sur la

Dieu seul sait qui vraiment est prédestiné, nous n'avons pas le droit d'exclure qui que ce soit de la possibilité du salut, et c'est au contraire le devoir absolu du ministère apostolique de ne négliger personne comme si chacun était prédestiné » (p. 27). La contradiction est évidente entre la théorie augustinienne et la pratique ecclésiastique, et il n'était pas aisé à l'*Augustinisme* de prévaloir sur cette pratique. Il n'a jamais prévalu, du moins dans l'Église catholique, et dom Rottmanner peut écrire, d'accord en cela avec le jésuite Petau : *Die Prædestinations-Theorie des hl. Augustinus nie Lehre der Kirche geworden ist* : l'*Augustinisme* n'a jamais été catholique.

Il a été, au contraire, l'arsenal où se sont armés les adversaires du catholicisme dogmatique : le « sombre calviniste » et l' « acariâtre janséniste, » comme disait quelque part Renan, seront les héritiers des dernières pensées d'Augustin; ils entendront comme lui et d'après lui l'économie de la rédemption, et ce qu'on a appelé la « théologie féroce » se réclamera de l'autorité du grand Africain. Cette autorité, si peu qu'elle eut de racines dans la tradition et par cela même, on l'exaltera au-dessus de toute la tradition : Augustin sera le « Père des Pères, » le « docteur des docteurs, » le « premier écrivain après les écrivains canoniques, » de tous les Pères le « seul vraiment solide, subtil, irréfragable, angélique, séraphique, excellentissime et indiciblement admirable, » et enfin, avec saint Paul, la « matrice et la source de toutes les conclusions que l'on peut exprimer sur la grâce. » Ces litotes sont de Jansénius (*Augustinus,* lib. proemial., n. 24 et 27). — D'autre part, les théologiens catholiques, effrayés de telles conclusions, ne pourront se faire à la pensée qu'Augustin soit si favorable à leurs adversaires. En rapprochant les textes, ceux de la première manière et ceux de la dernière, ceux des homélies et ceux des controverses, on atténuera la dureté de l'*Augustinisme* final, et on corrigera tels passages, parmi les plus caractéristiques, d'après l'enseignement reçu, si bien que, le jour où les Bénédictins entreprendront une édition critique de saint Augustin, de bons esprits croiront voir dans leur œuvre une « conspiration contre la grâce suffisante, » et pourront écrire : « Il est fâcheux qu'après que messieurs de Port-Royal nous ont changé le Nouveau Testament, les Pères Benedictins changent saint Augustin. » Dom Rottmanner cite (p. 29) une maxime, — *Si non es praedestinatus, fac ut praedestineris,* — que donne encore aujourd'hui comme un *axioma augustinianum* un des meilleurs et des plus classiques théologiens de la Compagnie de Jésus, le P. Hurter, alors que pareille maxime est si contraire à la pensée d'Augustin et ne se retrouve en réalité dans aucun de ses écrits. On peut rapprocher de cet axiome le passage célèbre où les éditions, y compris celle de Migne, donnent *Nec utique Deus iniuste noluit salvos fieri, cum possent salvi esse, si vellent,* c'est-à-dire une leçon que nous appellerons moliniste, alors que les manuscrits donnent ... *possent salvi esse, si vellet,* c'est-à-dire une leçon antimoliniste (C. Kukula, *Die mauriner Ausgabe des A.,* I, 52).

Nous avons scrupule d'insister ici sur ces matières théologiques. La morale qu'il convient de tirer de l'exposition de dom Rottmanner, c'est, semble-t-il bien, que ni les jansénistes ni les molinistes n'entendaient exactement saint Augustin, les molinistes en lui prêtant sur la grâce suffisante des maximes tout à fait étrangères à sa pensée théorique, au moins à l'époque de ses controverses contre les pélagiens, les jansénistes en confondant l'individualisme final de saint Augustin avec la doctrine de l'ancienne Église. En quoi il se pourrait que les uns et les autres, pour nous servir d'un mot heureux et malicieux de dom Rottmanner, « aient fait un usage beaucoup trop restreint du don de discernement historique. »

Telles sont les conclusions qui se dégagent de la dissertation de dom Rottmanner. Elles se recommandent, croyons-nous, à l'attention, non seulement des éditeurs à venir de saint Augustin, mais plus encore de tous les esprits que l'histoire de la pensée théologique de notre XVIIe siècle français, — pour ne parler que de cette dernière période de l'influence augustinienne, — intéresse à quelque titre que ce soit. Car, à ne les avoir point présentes à l'esprit, on serait livré sans défense aussi bien à la dialectique de Jansénius, dans son *Augustinus*, qu'à celle de Bossuet, dans sa *Défense de la tradition et des saints pères*.

Pierre BATIFFOL.

Louise-Dorothée, Herzogin von Sachsen-Gotha (1732-1767), von Jenny VON DER OSTEN. Leipzig, Breitkopf et Härtel, 1893. In-8°, 428 pages.

Mlle Jenny von der Osten a consacré à la duchesse Louise-Dorothée de Saxe-Gotha une étude consciencieuse, puisée aux archives de Leipzig, de Dresde, de Berlin et de Gotha. Louise-Dorothée, née princesse de Meiningen, épousa à dix-neuf ans l'héritier du duché de Gotha en 1719. Depuis 1732, date de l'avènement du jeune couple, jusqu'en 1767, date de la mort de la duchesse, Louise-Dorothée se trouva mêlée aux principaux événements politiques et liée avec les hommes les plus remarquables de son temps.

Le rôle historique de la princesse ne constitue pour l'auteur qu'un côté de la question. Mlle J. von O. a voulu montrer l'esprit cultivé, le caractère élevé à la fois et charmant de cette femme qui comptait Voltaire et Frédéric II parmi ses amis.

L'étude est divisée en vingt-sept chapitres et nous montre les phases diverses de la vie de Louise-Dorothée. Les pages les plus intéressantes sont celles qui nous montrent le rôle politique de la duchesse, résumées en quelque sorte dans sa correspondance avec Frédéric II, son influence littéraire que marque sa correspondance avec Voltaire, et enfin sa conception de la vie que nous montrent les conseils donnés à ses enfants.

Initiée aux affaires de son pays, consciente de la situation difficile de

son duché, entre l'empire, dont il relève, et la Prusse, où vont ses sympathies et ses intérêts, elle aide son époux à conduire sa barque avec adresse. Elle déploie dans ses lettres à Frédéric II une rare habileté; celui-ci, toujours à court d'argent et de troupes, finit par comprendre le dénuement du duché de Saxe-Gotha et qu'il serait impossible au duc de fournir des armes à la Prusse contre l'Autriche. Les assurances de dévouement et d'admiration sont données d'un ton si sincère, si éloquent, si persuasif, que c'est Frédéric II qui semble toujours demeurer en reste avec elle. Cette souplesse n'exclut nullement la fermeté et la bravoure; le cas échéant, nous la voyons tenir tête au roi, quand le duc son époux voulait le fuir.

A son admiration enthousiaste pour Frédéric II, à laquelle elle sut habilement ne rien sacrifier des intérêts politiques ou économiques de son duché, le grand roi répond par une chevaleresque amitié, prêt à accepter tous les refus et toujours disposé à rendre service. C'est ainsi qu'il s'occupe de l'affaire des Wasungen, qu'il dégrève ses domaines de l'impôt, qu'il s'occupe de marier et d'établir ses enfants. En revanche, la duchesse met son crédit au service de son royal ami, soit qu'il s'agisse de lui ramener Voltaire, soit qu'elle puisse hâter, par ses relations à la cour de France et d'Angleterre, la conclusion de la paix d'Hubertsbourg. Désormais, la paix une fois signée, la correspondance garde un caractère tout affectueux et intime jusqu'à la mort de Louise-Dorothée.

Les relations avec Voltaire[1] montrent le même ensemble de qualités solides et aimables, un grand fond de bon sens avec beaucoup de finesse, d'engouement et de grâce. Voltaire avait goûté et savouré en 1753 l'accueil flatteur de la cour de Gotha, d'autant mieux que celle de Berlin lui avait laissé un souvenir plus fâcheux. Il ne l'oublia plus; c'est sur les ordres de Louise-Dorothée qu'il écrit les *Annales de l'empire;* pour lui complaire, il commence un poème épique sur le tremblement de terre de Lisbonne; enfin, grâce à son entremise, un banquier de Berne prête à la cour de Gotha une somme de 50,000 thalers. La duchesse, toute pénétrée de cet éminent service, ne s'en refuse pas moins à payer un taux onéreux.

Pendant la guerre de Sept ans et malgré l'occupation de la Saxe par les troupes françaises, la correspondance de la duchesse avec Voltaire continue sur un ton d'amitié et de parfaite cordialité. Louise-Dorothée admire les qualités charmantes de ses hôtes, tout en souhaitant que ces « aimables Français fussent chez eux. »

Jusqu'ici, nous n'avons vu que la femme dans son rôle politique. A l'intérieur, elle sut tenir une cour à la fois enjouée et digne. La sérénité de sa nature, l'optimisme de ses opinions philosophiques, puisées

1. M. Haase a publié quelques lettres de Louise-Dorothée à Voltaire dans les t. XCI et XCII (1893-1894) de l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen.*

dans Wolf, rayonne autour d'elle. Pieuse et profondément attachée à tous ses devoirs, elle n'en aimait pas moins pour cela le plaisir. Une troupe d'amateurs joue Racine, Regnard, Voltaire et Marivaux. La danse, la musique sont en faveur; Gosler, surnommé le « Tourbillon, » organise les fêtes, les mascarades, les charades, les bals, tantôt somptueux, tantôt champêtres. En 1739, on avait fondé l'ordre des Joyeux ermites, composé de trente-six membres et portant la devise significative de « Vive la joie ! »

Montrer le rôle politique de Louise-Dorothée et son attitude au centre de cette petite cour de Gotha dont elle était l'âme, c'est dire ce qu'elle fut comme épouse. Mlle J. von O. nous montre la mère en elle, et ce mélange de qualités presque opposées : une grande fermeté et une tendresse infinie.

Un fils aîné, né en 1735, condamné, malgré sa santé délicate et les craintes de sa mère, à une éducation de prince, c'est-à-dire à un séjour à l'étranger, mourut jeune. Louise-Dorothée, dès lors, ne veut plus se séparer de ses autres enfants. Elle surveille avec une sollicitude éclairée leur éducation et leurs études. La droiture et la clairvoyance de son sens pédagogique sont mises en lumière dans le chapitre XXIV, un des plus intéressants de l'ouvrage. Nous relèverons surtout la lettre à la gouvernante de sa fille et la direction morale et littéraire donnée à son fils par un système de questions quotidiennes original et fécond.

Cette noble figure se détache sous un jour charmant dans ces quelques pages, et il fallait peut-être la touche délicate d'une main de femme pour nous en compléter l'esquisse par le récit de ses derniers jours, ses conseils à ses enfants et ses adieux à son époux.

Mlle J. von O. a tracé un portrait sympathique de cette princesse; peut-être voudrait-on un peu plus d'air, de lumière dans cette étude; les documents, pour être curieux, nouveaux et intéressants, n'en semblent pas moins un peu touffus. Peut-être y aurait-il eu un choix à faire. La division en vingt-sept chapitres de valeur, d'intérêt et d'importance si inégale, nous paraît un peu arbitraire. Tous ces détails eussent gagné à être groupés avec plus d'art; un plan plus simple eût sans doute mieux mis en relief les traits essentiels de ce caractère et les heures les plus marquantes de cette vie. Mlle J. von O. s'est effacée derrière ses textes; elle a voulu les laisser parler, se contentant souvent de les juxtaposer ou de les relier d'un mot, d'une ligne. La lecture de son livre est intéressante; c'est une étude nourrie qui révèle des qualités de premier ordre, l'amour de la vérité, le sens du détail, une justesse de sentiment, de ton et de style remarquable. On y souhaiterait parfois plus de méthode, plus d'unité dans l'ensemble et de plus justes proportions dans ses parties.

A. F.

Florentine life during the Renaissance, by Walter B. Scaife, Ph. D. (Vienna). Baltimore, the Johns Hopkins Press, 1893. 1 vol. in-8°, 240 pages.

Ce livre de vulgarisation, dû à la plume d'un Américain des provinces sécessionnistes, est intéressant, instructif, nourri de faits et de chiffres. Le langage qui a, sauf en quelques endroits, la fermeté mâle et simple de la race anglo-saxonne, en rend la lecture facile. M. Scaife trouvera de nombreux lecteurs, je pense, dans la grande république de l'ouest. Même de ce côté de l'Atlantique, et malgré la publication récente d'ouvrages similaires, on pourra le lire avec profit, car la matière est si riche que deux auteurs qui l'ont traitée peuvent très bien ne pas dire les mêmes choses, ne pas se rencontrer souvent[1]. Je doute toutefois qu'il y ait lieu de traduire en notre langue l'œuvre américaine, et j'en dirai les raisons. M. Scaife me pardonnera de parler en toute franchise. Je ne saurais lui donner une meilleure preuve d'estime pour tout ce qu'il y a de bonne volonté et de talent dans son travail.

Et d'abord, ce travail n'a pas le courage de se déclarer ouvertement ce qu'il est : un lecteur ignorant de ces choses pourrait bien croire qu'il a sous les yeux un livre d'érudition. A mon avis, un livre de vulgarisation doit, dans une préface qui n'a pas besoin d'être humble, renvoyer une fois pour toutes à ses sources, puis, dans le cours de l'exposition, s'abstenir de les citer. Quand on a résolu de faire autrement, les renvois tenant de la place, on les fait sommaires, incomplets, partant peu utiles ; on ne cite pas exactement les titres; on ne dit ni quel est l'auteur ni dans quelle mesure il mérite confiance, et, si le lecteur curieux veut remonter à l'ouvrage, il en est souvent bien empêché. Ces indications insuffisantes rendent à celui qui s'y borne un fort mauvais service : elles montrent que, s'il a puisé à toutes les sources qu'il avait pu amener à lui, il ne distingue pas entre celles de première, de seconde ou même de troisième main. Il attribue une autorité égale à un chroniqueur discuté, à un historien courtisan, aux écrivains de notre temps et même, je ne plaisante pas, à la *Biographie universelle*. S'il invoque quelquefois l'épicier Luca Landucci, récemment publié et si précieux dans ses notes prises au jour le jour, il ne le distingue pas des auteurs les plus suspects, et, quant au notaire Ser Lapo Mazzei, dont les lettres sont d'un si grand secours, dans ce bon homme étroit et terre à terre il voit « un homme rare et supérieur. » Ainsi la critique des sources manque, et, j'en ai peur, toute critique. N'est-il pas étrange, en effet,

1. Voyez *la Civilisation florentine du XIIIe au XVIe siècle*, par F.-T. Perrens, de l'Institut, 1893. Imprimeries réunies, May et Motteroz. Ce volume est du commencement de l'année. Quand il a paru, celui de M. Scaife était fait et probablement déjà sous presse.

que M. Scaife allègue comme autorité, non pas pour tel ou tel jugement, ce qui serait légitime, mais pour tel ou tel fait qu'il n'a pas trouvé ailleurs, un écrivain du XIXe siècle?

Laissons bien vite ces observations préliminaires. Le sujet de l'ouvrage, c'est « la vie à Florence au temps de la Renaissance. » Certes, tout auteur a le droit de se circonscrire comme il l'entend; mais de ce droit on peut bien ou mal user. M. Scaife a tenu les belles-lettres et les beaux-arts pour un hors-d'œuvre, et il n'en souffle mot qu'incidemment, pour égayer çà et là sa matière d'une anecdote. Or, sans ses lettrés et ses artistes, que devient l'Athènes du moyen âge? Une sorte de Carpentras, aurait dit tel dramaturge jadis fameux, ou plutôt une sorte de Manchester, de Newcastle, de Birmingham.

En outre, pour Florence comme pour toute l'Italie, qu'est-ce que la Renaissance? Une période de trois siècles, le XIVe et le XVIe se distinguant par le génie en même temps que par le savoir, le XVe s'en tenant au savoir. Il semble que pour M. Scaife, comme pour bien d'autres d'ailleurs, la Renaissance soit confinée dans le XVIe siècle, et, à Florence, dans les Médicis. Il devait s'y borner, puisqu'il avait délimité ainsi son sujet; mais alors, c'est contre la délimitation même que se retourne dans toute sa force l'objection. L'impossibilité manifeste de renfermer judaïquement dans le XVIe siècle la vie florentine est cause que notre auteur en sort à tout instant, au hasard, au gré de son caprice, sans nul souci de cet admirable fil conducteur qu'est l'ordre chronologique : c'est après avoir longuement parlé des Médicis qu'il parle de Dante, pour revenir ensuite à Savonarole, et, dans son avant-dernière page, aux Guelfes et aux Gibelins. Les fêtes données au pape Eugène IV sont décrites, dans ce volume, bien après tout ce qui concerne Laurent des Médicis. Les mots de macédoine, d'*olla podrida,* se présentent à l'esprit pour caractériser un travail ainsi conçu.

Il faut du moins savoir gré à M. Scaife, s'il retourne toujours aux Médicis et leur fait la part trop grande, de ne pas les admirer outre mesure. Il va même jusqu'à qualifier d' « abjects » leurs admirateurs. Le mot n'est pas trop vif s'il s'adresse aux écrivains du principat qui ont créé cette légende dont l'histoire a, encore aujourd'hui, tant de peine à s'affranchir; mais le mot est si gros qu'il exigeait qu'on nous montrât comment il est ou était abject de casser l'encensoir sous le nez des Médicis, et par conséquent qu'on nous les présentât sous leur vrai jour, comme bénéficiaires d'une civilisation antérieure à eux et dont ils n'ont mérité d'être appelés les Mécènes qu'à la condition de joindre à ce vocable, en plus d'une occasion, celui de grippe-sous : lettrés et artistes sont parfois fort significatifs là-dessus.

Après avoir décrit Florence telle qu'on la voit aujourd'hui, — c'est son début, — M. Scaife expose ce qu'il appelle le gouvernement, puis la vie publique, la vie privée, la vie intellectuelle et l'éducation, la religion et la superstition, le commerce et l'industrie, la charité, les tra-

vaux publics, les impôts, les amusements, et, pour finir, la condition du citoyen. Le classement des notes amassées est un peu arbitraire; il y a tel fait, telle anecdote dont on aurait pu mieux choisir la place; mais c'est là péché véniel. Certaines lacunes sont plus fâcheuses : quoi! l'on nous parle longuement des superstitions les moins particulières à Florence, celle de l'astrologie par exemple, et l'on reste muet sur la tolérance, sur la libre pensée qui s'allient si étrangement dans cette curieuse ville à la religion extérieure, quoique la religion extérieure lui tienne au cœur non moins qu'à tout le reste de la chrétienté! Quoi! nous ne voyons nulle part que ces églises où il se fait tant de génuflexions et de signes de croix servent aux fêtes profanes, aux banquets, aux rendez-vous d'amour les moins édifiants! De même, en parlant du commerce et de l'industrie, M. Scaife paraît avoir souvent omis l'essentiel, je veux dire ce qui aurait pu donner une idée exacte de la vie économique.

Mais j'arrive au point le plus grave, au chapitre sur « le gouvernement. » La pierre d'achoppement, dans l'histoire de Florence, a été longtemps l'impossibilité de débrouiller le chaos de ses institutions politiques, d'en indiquer le mécanisme et le fonctionnement régulier. Anciens chroniqueurs et anciens historiens, ceux-là même qui les ont vues à l'œuvre, n'ont pas su les faire comprendre, peut-être parce que, les comprenant fort bien eux-mêmes, ils ne soupçonnaient pas l'embarras où leur négligence jetterait les générations ultérieures; ils ont tout dit pêle-mêle, ils ont confondu l'ordre politique avec l'ordre administratif. M. Pasquale Villari le premier, avec cette divination remarquable qu'il a souvent apportée dans l'étude de l'histoire d'une ville où il a enfermé sa vie de lettré, a indiqué jadis dans des Revues milanaises la vérité dont il avait l'intuition. Après lui, M. Perrens, suppléant par la patience à des dons plus brillants, est parvenu, en compulsant un très grand nombre de pièces manuscrites, à démontrer la vérité entrevue, à l'entourer de tant de lumière que ce qu'on appelait au début « son système » n'a jamais été contesté depuis.

Comment se fait-il donc que M. Scaife en revienne aujourd'hui aux vieilles confusions des anciens auteurs? C'est qu'il n'a connu ni les articles de M. Villari, — chose assez naturelle, la nécropole des Revues dissimulant trop bien ce qu'on y a enseveli et les articles de M. Villari n'ayant été que cette année même réunis en volume, — ni les six premiers volumes de M. Perrens, chose d'autant plus inexplicable que l'auteur américain renvoie très souvent aux trois derniers qui ne pouvaient lui permettre d'ignorer l'existence de leurs aînés. Faute d'être remonté jusqu'à ceux-ci, il laisse son lecteur dans les ténèbres où Giovanni Villani, Machiavel, Guichardin, Varchi et leurs compatriotes ont plongé des siècles entiers, si même il ne les a épaissies. Comme ses vieux devanciers, il égrène l'interminable chapelet des détails et, plus qu'eux, il brouille tout. Après une énumération confuse des

conseils, il nous dit : « L'union des conseils connue comme *les* conseils de la commune. » Il ne se doute donc pas que *le* conseil de la commune était *un* conseil au même titre que les autres, où les grands avaient accès avec les *popolani* ou gros bourgeois, tandis que ceux-ci entraient seuls au conseil du peuple, et qu'après la délibération de ce dernier, ceux qui le composaient, passant dans une autre partie de l'église où les grands du conseil de la commune les attendaient pour se réunir à eux, recommençaient de concert la délibération ! Qu'est-ce, en outre, que ces « sous-conseils » dont notre auteur parle, après les avoir inventés pour se tirer d'embarras ? Et l'assemblée à parlement ? Il prétend qu'elle tomba en désuétude, ce qui est inexact, et il en reparle plus loin sans la reconnaître, sans se douter que c'est d'elle encore qu'il s'agit.

Pour les principales magistratures, M. Scaife n'est guère mieux informé. Du podestat, il décrit minutieusement le costume, dont il ne nous chaut, et il voit en lui, à Florence, au XVIe siècle, le premier des officiers publics, tandis que dès le temps de Boccace on le faisait déjà tourner en bourrique, les petits polissons lui enlevant ses chausses sur son siège. Du capitaine du peuple qualifié de « second directeur du gouvernement, » nous n'apprenons que des choses insignifiantes, par exemple les diverses maisons qu'il habita successivement, et l'écrivain ne se doute pas de sa raison d'être qui était de tenir en échec, dans l'intérêt des *popolani,* le podestat chef ou protecteur des grands, en sorte que la décadence du podestat, par une conséquence naturelle, entraîna ou prépara la ruine, l'amoindrissement tout au moins, du capitaine.

S'agit-il de la seigneurie ? Nous voyons dans ce livre qu'il y avait « une seigneurie, des prieurs. » Mais quel était leur rôle ? Comment ce rouage essentiel s'engrenait-il avec les autres ? M. Scaife ne le dit pas, et je me demande s'il le sait, quand je le vois faire, dès l'année 1293, du gonfalonier de justice le chef de la seigneurie, tandis qu'il n'en fut très longtemps que le porte-drapeau, sans autorité aucune, le chef des prieurs étant alors un d'eux, changé tous les quatre jours et nommé *proposto* ou préposé.

Passons donc sur ce malencontreux chapitre qu'il faudrait pouvoir supprimer. C'est des autres qu'on peut dire qu'ils offrent de l'intérêt. Mais que d'erreurs encore à y relever, et des plus graves ! Comment, si l'on a quelque lecture, peut-on écrire que les Florentins « vivaient bien et confortablement ? » Les auteurs de la cour médicéenne, comme les peintres, ne nous montrent que les palais et les riches villas : est-ce une raison d'ignorer leurs devanciers des périodes précédentes ? Ils nous parlent de ces maisons exiguës et sales dont la porte ne ferme qu'au loquet et reste le plus souvent ouverte, parce qu'elle est la seule prise de jour, laissant entrer l'eau de la pluie, les rayons dévorants du soleil, les cochons qui vaguent dans la rue et pénètrent aussi comme chez eux dans cette pièce souvent unique où toutes les ordures de la

semaine se poussent sous l'unique lit et y restent jusqu'aux grands nettoyages du samedi. M. Scaife donne pourtant le prix vénal des maisons, et ce prix est souvent si faible qu'il est bien clair qu'on ne pouvait vivre là « confortablement. »

Certes, le chapitre sur l'éducation contient des détails curieux; mais quelle idée singulière de voir dans l'éducation des fils et petits-fils de Cosme des Médicis, éducation exceptionnelle s'il en fut, un spécimen de celle des jeunes Florentins! Nous apprenons, à notre grande surprise, que le même Cosme, un beau jour, fit choix d'un « jeune homme bien doué, nommé Marsilio Ficino, pour être instruit spécialement sur la philosophie de Platon, dans le dessein de faire de lui plus tard le chef de l'Académie. » C'est Dieu le père qui procède ainsi, non ses créatures. Les fruits de serre chaude, d'ailleurs, sont rarement savoureux, et le mérite des hommes d'État consiste à discerner et cueillir ceux qui viennent en plein air à maturité. Mais faut-il s'étonner que M. Scaife attribue au premier des grands Médicis une prévoyance vraiment providentielle, quand il prête beaucoup d'énergie et d'habileté au médiocre, quoique honnête, Pier Soderini? Nouvelle preuve qu'il se trompe parfois dans ses jugements sur les hommes. Ne parle-t-il pas quelque part de la *naïveté* des Italiens? Ne voit-il pas dans les Bardi et les Peruzzi « les Rothschild du temps? » Des Rothschild, en ce cas, que la mauvaise foi des souverains britanniques a précipités dans la banqueroute.

Il faut bien encore signaler quelques erreurs. C'en est une, en parlant de Calimala, d'ajourner les quelques mots qu'on dira de l'art de la laine dont Calimala découle, et qui a tant d'importance dans la vie florentine. C'en est une autre de reléguer au chapitre des amusements ces processions d'enfants qui, sous le règne de Savonarole, sont un rouage du gouvernement théocratique et populaire. Erreur encore de tenir la démocratie florentine pour aussi « large » que celle des modernes, de prétendre que les relations entre maître et paysan étaient « presque socialistes, » d'attribuer à Florence « près de deux mille auteurs, » d'appeler cette ville « la cité des fleurs, » au lieu de « cité de la fleur, » c'est-à-dire du lis qui figurait dans ses armes, d'écrire *Checco* d'Ascoli et non Cecco, ce qui change la prononciation même, *Massaccio* et non Masaccio, *Argyropylus* et non Argyropoulos, *Andrea of Pisano* et non Andrea Pisano, c'est-à-dire André de Pise ou le Pisan, de voir dans la dénomination de *master* accolée au nom de Pier des Médicis la preuve que cette famille était regardée comme maîtresse de Florence : un Anglo-Saxon d'origine et de langue n'aurait pas dû s'y tromper, puisque, en Angleterre, on appelle *master* le jeune garçon non encore en âge d'être appelé *Mister, Sir* ou *Lord*. De même, quand Laurent écrit à ses concitoyens *voi magnifici cittadini,* il ne mérite nullement de paraître ridicule à des yeux américains : il se sert d'une expression usuelle, devenue banale, fort déchue de la signification primitive, comme chez nous celle d' « honorable » appliquée aux personnages parlementaires

les moins estimés, ou, en Italie, celle d'*illustrissimo,* dont on gratifie sans sourciller le moindre commissaire de police. Enfin, je ne signalerais pas ce lapsus d'orthographe *vivo il popolo* pour *viva il popolo,* si je ne le rencontrais deux fois.

Une particularité digne de remarque dans ce livre, c'est la tendance de l'auteur à rapprocher constamment les Florentins du moyen âge des Américains modernes. Où est la commune mesure? Entre les uns et les autres, je ne vois de rapprochement possible que pour l'activité mercantile et l'application plus ou moins sommaire, plus ou moins répétée, de la loi de Lynch. Certes, M. Scaife ne ménage pas ses compatriotes; dans mainte digression, il étale leurs défauts en citoyen mécontent, et il croit que son pays marche dans la voie qui conduira au *trône,* — le mot y est, — tel riche marchand, un Jay, un Gould, un Vanderbilt, comme Cosme des Médicis y est parvenu à Florence. Néanmoins, il nous dit et nous répète que les Américains sont supérieurs aux Florentins. Pas dans les belles-lettres et les beaux-arts au moins! Avant que les États-Unis, sur ces deux points qui ne sont pas, je suppose, sans quelque importance, aient regagné l'avance prise il y a des siècles par cette petite ville toscane qui doit paraître une pauvre bourgade aux admirateurs de Chicago, bien de l'eau passera sous les ponts. Certes, j'honore le patriotisme; mais où diable est-il venu le fourrer?

Die pæpstlichen Kanzleiordnungen von 1200-1500, par M. Michael Tangl, privat-docent à l'Université de Vienne. Innsbruck, Wagner, 1894, LXXXI-462 pages.

M. Tangl s'est proposé de réunir et de publier les règles officielles qui ont régi la chancellerie pontificale depuis l'avènement de Célestin III, en 1191, jusqu'à la mort d'Alexandre VI, en 1503; et, par règles officielles, il entend celles qui ont été promulguées par le pape ou le vice-chancelier et insérées par leur ordre dans les livres de la chancellerie. Ce n'est pas sans raison qu'il s'est assigné pour limites de son travail les dates de 1191 et 1503; elles lui semblent à juste titre marquer le commencement et la fin d'une période bien tranchée entre la reconstitution de l'Église par Grégoire VII et les papes du XIIe siècle, et les bouleversements de la Renaissance et de la Réforme. Avant 1200, la chancellerie pontificale se sert toujours des anciennes formules byzantines du *Liber diurnus,* qui paraissent encore dans les œuvres du cardinal Deusdedit; après 1530, l'administration de l'Église romaine subit des changements, à la suite de la réforme catholique opérée par les papes et le concile de Trente.

Après nous avoir raconté les vicissitudes du chancelier de l'Église romaine, qui finit par disparaître devant le camérier, M. Tangl étudie les différentes compilations qui servaient au vice-chancelier et à ses employés (*notarii, registratores, abreviatores, bullatores,* etc.). C'est

d'abord le Provincial, sorte d'annuaire ecclésiastique du monde entier où tous les évêchés sont groupés autour de leurs métropoles; ce sont les serments que devaient prêter tous les fonctionnaires de la chancellerie, les constitutions qui réglaient leurs attributions et leurs émoluments, les formules qui étaient en usage pour les bulles et les privilèges de toute sorte émanés de la curie, enfin les modifications qu'ont subies ces règlements aux XIVe et XVe siècles. Tous ces documents sont de la plus grande importance, car ils nous présentent le tableau de l'Église universelle, de son organisation et de sa vie au moyen âge. Dans le Provincial, nous voyons ses cadres; les formules nous montrent les relations de plus en plus étroites qui unissent à l'Église romaine les églises les plus lointaines, soumettant de plus en plus à l'autorité du pape tous les prélats de la chrétienté : moines et prêtres, abbés, évêques et patriarches sollicitent du pontife romain sa protection, des indulgences, des dispenses, des privilèges de toutes sortes dont les formules variées sont inscrites dans le livre de la chancellerie. M. Tangl a donné à cette publication tout le soin qu'elle méritait : à Bologne, à Paris, au Vatican, il a recherché les manuscrits qui pouvaient lui fournir le texte de ces règles et lui permettre d'en donner une édition savante; il a comparé les différentes leçons qu'ils présentaient et l'appareil critique qui se trouve au bas des pages nous montre avec quels scrupules le travail a été conduit. Des index des noms propres, des matières et des formules facilitent les recherches parmi ces nombreux documents.

La connaissance de ces formules peut rendre les plus grands services à la diplomatique aussi bien qu'à l'histoire; bien cataloguées, elles pourraient épargner beaucoup d'inutiles impressions aux éditeurs des bulles et des registres pontificaux. Les registres du XIIIe siècle publiés par l'École française de Rome contiennent surtout des actes d'administration rendus d'après les formules. On pourrait singulièrement alléger cette publication en renvoyant tout simplement au formulaire.

Malgré sa grande utilité, cette édition ne résout pas toutes les difficultés. Cela ne doit pas nous étonner : M. Tangl reconnaît lui-même que plusieurs constitutions ont été perdues et que, par conséquent, sa publication présente des lacunes. Je n'en veux citer qu'un exemple. Toutes les bulles n'étaient pas transcrites dans les registres pontificaux : dans les dépôts d'archives, l'on trouve beaucoup d'originaux dont la copie n'est pas au Vatican; le hasard de nos recherches a déjà fait découvrir une centaine de lettres de Grégoire X qui ne figurent pas au registre. Bien plus, l'enregistrement semble avoir varié selon les pontificats; si, dans les quatre années de son règne, Grégoire X n'a fait transcrire qu'environ 600 bulles, Urbain IV, qui n'a siégé que trois ans, en a fait enregistrer plus de 1,500. D'autre part, s'il y a une vérité reconnue de tous ceux qui ont quelque pratique des archives du Saint-siège, c'est qu'à partir de Jean XXII l'enregistrement est beaucoup plus fréquent et plus régulier qu'au XIIIe siècle. Mais quelle est la loi de ces variations? Qui pourra nous dire au juste les règles que suivait

à ce sujet la chancellerie pontificale? En un mot, quelles sortes d'actes étaient enregistrés? Étaient-ce les actes de pure administration? Sans doute, ils occupent la plus grande partie des registres; mais on y trouve aussi les lettres curiales d'un intérêt presque toujours politique. Étaient-ce les pièces dont il importait le plus de conserver la teneur et de garantir l'authenticité pour éviter des procès et des contestations? Les registres contiennent en effet beaucoup d'indulgences *ad perpetuam rei memoriam*, de sentences arbitrales et judiciaires et même des actes épiscopaux munis de la confirmation pontificale, comme l'acte par lequel, en 1274, l'évêque de Toulouse fait une fondation dans sa cathédrale; mais parfois aussi, sans qu'on en voie la raison, des actes analogues n'ont pas été enregistrés; c'est en vain, par exemple, que l'on chercherait dans les registres de Grégoire X la bulle du 25 mai 1272, par laquelle le pape confirme une fondation de chapellenies faite par l'archevêque d'Aix, Vicedominus, dans son palais archiépiscopal et dans sa cathédrale de Saint-Sauveur (cf. arch. des Bouches-du-Rhône, fonds Saint-Sauveur, an 1272). Rien n'est plus capricieux que l'enregistrement, et l'on pouvait espérer que la publication de M. Tangl nous tirerait de nos incertitudes. Il n'en est rien; mais la faute en est aux documents, non à l'éditeur, qui a fait preuve de la plus grande sagacité dans les recherches et du soin le plus scrupuleux dans l'édition de ses *Kanzleiordnungen*. C'est seulement dans la *Préface* que l'on pourrait peut-être désirer plus de précision et de détails.

Jean Guiraud.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **La Correspondance historique et archéologique.** 1895, 25 avril. — F. Mazerolle. Document sur le monopole de la vente des pipes concédé à Eugène de Savoie, comte de Soissons, 25 avril 1659-21 oct. 1662. = 25 mai. E. Asse. Le père de d'Argental et de Pont-de-Veyle : le président de Ferriol (notice biographique très soignée); fin le 25 juin. — Un nouveau document sur Louis XVII (concernant son inhumation au cimetière Sainte-Marguerite). = 25 juin. Vicomte de Grouchy. Le fief de Marly et saint Vincent de Paul (publie deux actes qui donnent les limites du « fief de Marly, » contestées par les chanoines de Saint-Merry et les prêtres de Saint-Lazare à Paris); fin le 25 juillet. — H. Malo. Legs à la confrérie des notaires de Paris, 1450. — Cte de Beaumont. Une lettre inédite de Rivarol (de Bruxelles, 21 juillet 1792). = 25 juillet. L. Lazard. Les papiers des frères Lazare aux archives de la Seine (les frères Lazare morts, l'un en 1880, l'autre en 1894, ont consacré toute leur vie à l'étude de l'histoire et de l'administration de Paris; leurs notes, découpures de journaux, cartes et plans, collections de revues locales ont été pour la plupart recueillis par les archives de la Seine. Inventaire très sommaire de quelques-uns des fonds qui constituent cette importante collection). — F. B. Une lettre de Henri II à la ville de Paris, 1554 (concernant un emprunt que le roi négocie en offrant comme gage sa vaisselle).

2. — **Bulletin critique.** 1895, 25 juin. — Histoire des Almohades d'Abd el Wâhid Merrâkechi, traduite et annotée par *E. Fagnan* (important). — *A. Bonnel.* Les écoles à Lyon pendant la période révolutionnaire (bon). = 5 juillet. *Renan.* Histoire du peuple d'Israel (critique minutieuse de cet ouvrage qui gardera son « utilité relative au point de vue scientifique, » tant que nous n'aurons pas, dans notre langue, un autre ouvrage du même genre « qui satisfasse véritablement aux légitimes exigences de la critique »); fin le 25 juillet. = 15 juillet. *De Rossi* et *Duchesne.* Martyrologium hieronymianum.

3. — **Journal des Savants.** 1895, juin. — R. Dareste. Recherches sur la législation cambodgienne (d'après les *Recherches* de M. Adhémar Leclère). — G. Paris. La nouvelle française aux xve et xvie siècles; suite. — H. Wallon. Mémoires de Saint-Simon. — Berthelot. Sur les voyages de Galien et de Zosime dans l'Archipel et en Asie, et sur la matière médicale dans l'antiquité (l'ouvrage attribué à Zosime est une pure compilation, où il y a des fragments textuels de textes plus anciens; le traité de Galien nous permet de saisir sur le fait la valeur

des emprunts et le caractère même de la composition des œuvres de Zosime).

4. — **Polybiblion.** 1895, mars. — *Ch. Duvivier.* L'influence française et germanique en Belgique au XIIIe s.; la querelle des d'Avesnes et des Dampierre jusqu'à la mort de Jean d'Avesnes, 1257 (très bon exposé, suivi d'un gros cortège de pièces justificatives dont plus de la moitié avait déjà été publiée). = Avril. *Allaire.* Souvenirs d'un vieux précepteur (l'auteur a été pendant huit ans précepteur du comte de Paris et de son frère le duc de Chartres; nombreux souvenirs sur les séjours de leur vie d'exil). = Juillet. *Middendorf.* Peru. Beobachtungen und Studien über das Land und seine Bewohner. Vol. II : das Küstenland von Peru (tableau fort attachant de la civilisation de cette contrée avant l'arrivée des Espagnols. Illustration excellente).

5. — **Revue critique d'histoire et de littérature.** 1895, n° 23. — *Morel-Fatio* et *Léonardon.* Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France. XI : Espagne, t. I. — *P. Laurent.* Notes inédites sur le général Du Merbion et la famille militaire Jadart (documents utiles sur Pierre Jadart, seigneur du Merbion, qui fut général en 1793 et mourut le 25 févr. 1797). — *P. de la Gorce.* Histoire du second Empire (banal et prétentieux). = N° 24. *Dom Cabrol.* Étude sur la *Peregrinatio Silviae* (dissertation approfondie). — *J. van Malderghem.* Les fleurs de lis de l'ancienne monarchie française (cet ornement existait certainement avant le IXe siècle, époque où l'auteur le fait naître; on le trouve dès l'antiquité). = N° 25. *Paul Foucart.* La ville de Condé, de 1792 à 1794 (bon). — *Weithase.* Geschichte des Weltpostvereins (bon). = N° 26. *Madsen.* Trouvailles de cercueils de chêne de l'âge de bronze en Danemark (remarquable). — *Von Bojanowski.* Carl August als Chef des 6 preussischen Kürassier-Regiments, 1787-94 (intéressant). = N° 27. *A. Mayr.* Die antiken Münzen der Inseln Malta, Gozo und Pantellaria (catalogue dressé avec soin). = N° 28. *P. Foucart.* Recherches sur l'origine et la nature des mystères d'Éleusis (conclusions très hardies, fondées sur des observations fines et en partie neuves). — *A. von Gutschmidt.* Kleine Schriften (reconstitution des deux premiers livres de Trogue Pompée, d'après Justin comparé à Jordanès; mémoire sur la « Description de la terre » insérée dans la chronique pascale, et qui a sa première source dans la liste des peuples de la Genèse; notes sur divers chronographes et géographes de l'antiquité). — *Liebermann.* Ueber Pseudo Cnuts Constitutiones de foresta (compilation sans valeur légale, mais intéressante par sa date : elle a été faite par un anonyme, peut-être un haut fonctionnaire des forêts vers l'an 1180, et nous révèle certaines tendances de l'aristocratie foncière vers la fin du règne de Henri II). — *Osborn.* Die Teufelslitteratur des XVI Jahrh. (curieux). — *Gœtte.* Das Zeitalter der deutschen Erhebung, 1807-1815 (narration rapide et attachante).

6. — **La Révolution française.** 14 juin 1895. — J. Guillaume.

L'École normale de l'an III (à propos de l'étude de M. P. Dupuy, qui contient beaucoup de choses neuves et intéressantes). — AULARD. Le local du club des Cordeliers (publie le bail passé entre la Société des droits de l'homme du club des Cordeliers et le principal locataire de la salle du Musée, rue Dauphine, 18 mai 1791). — Th. LEMAS. La mission de Laplanche, représentant du peuple dans le Cher, pour l'exécution de la levée en masse, sept.-oct. 1793; fin le 14 juillet. — A. BRETTE. La colonie de l'Ile-de-France en 1790; la mort du comte Mac-Nemara racontée par le commandant de « la Méduse » (publie deux lettres du comte de Rosily au ministre de la marine, auquel il notifie l'événement). — Edme CHAMPION. La noblesse aux États généraux; une lettre de Cipières et de Sinety (ils expliquent pourquoi ils ne se sont pas joints à la minorité de la noblesse qui s'était réunie au tiers; c'est, disent-ils, qu'ils avaient le mandat impératif de « délibérer par tête dans les trois ordres réunis; » ils ne pouvaient exécuter ce mandat qu'autant que les ordres seraient maintenus). = Dans la chronique on a réédité, d'après l'art. de P. Bailleu dans la *Histor. Zeitsch.*, la lettre par laquelle le comte d'Artois, le 14 février 1790, demande le secours de la Prusse, à la fois pour abattre la Révolution et pour abaisser la maison d'Autriche. = 14 juillet. AULARD. Les mémoires de Barras (l'édition n'est pas faite avec assez de rigueur critique; mais le texte, malgré les retouches de style qu'y a faites Saint-Albin, est intéressant et, autant que cela peut être dans un plaidoyer *pro domo*, paraît être véridique). — PERROUD. Note critique sur les dates de l'exécution de Mme Roland et du suicide de Roland (Mme Roland a été condamnée le 8 novembre 1793, l'après-midi; la nouvelle de sa condamnation arriva à Roland, dans sa retraite ignorée de Rouen, le 10 novembre; il quitta cette retraite le soir du même jour et se tua pendant la nuit; son corps fut retrouvé le matin du 11 sur le territoire de la commune de Radepont). — JEANVROT. La chouannerie dans la Manche. — HERMANN. La grande peur à Reillac, Dordogne (publie une note consignée sur le registre des baptêmes, mariages et sépultures de Reillac, à la fin de 1789; il y est question d'une terreur panique qui s'empare des habitants de cette paroisse, le 29 juillet, à la nouvelle que les ennemis arrivaient en mettant tout à feu et à sang. Ces ennemis étaient, suivant les uns, des Anglais, suivant les autres, des pandours, ou des Maures ou des brigands). — LÉVY-SCHNEIDER. Lettres de Jeanbon Saint-André et de Cardignac à la municipalité de Montauban (sept. 1792-avril 1793).

7. — **Bulletin de correspondance hellénique.** 1894, août-oct. — CHAMONARD et LEGRAND. Inscriptions de Notion. — COUVE. Inscriptions de Delphes concernant les relations du sanctuaire avec Pergame, les Séleucides, la Bithynie; décrets de proxénie. — A. DE RIDDER. Fouilles de Gha (île du lac Copaïs). — GIANNOPOULOS. Inscriptions de l'éparchie d'Almyros. — DIAMANTARA. Inscriptions de Lycie. = Nov.-déc. Henri WEIL. Un nouvel hymne à Apollon. — Th. REINACH. La musique de cet hymne (les données nouvelles qu'il fournit ont obligé l'auteur à

refaire deux planches contenant la notation musicale du premier hymne et du second). — Hollbaux. Notes épigraphiques. — E. Pottier. Note sur le style égyptisant dans la plastique grecque. — Perdrizet. Voyage dans la Macédoine première (1° inscriptions de la région strymonique). — A. de Ridder. Arné? (contre l'art. de Noack dans les *Athen. Mittheil.*, 1894, qui veut identifier cette mystérieuse localité avec Palæokastro de Gha. On n'en sait rien du tout). — G. Millet. Quelques représentations byzantines de la salutation angélique. — A. de Ridder. Inscriptions grecques. I, Mégaride et Béotie. II, inscriptions d'Imbros. — Th. Homolle. Vue d'Athènes en 1674 (avec deux planches en héliogravure). — Id. Nouvelles et correspondance (publie un assez bon nombre d'inscriptions).

8. — **Mélanges d'archéologie et d'histoire.** 1895, juin. — L. Dorez. L'hellénisme d'Ange Politien. — Gsell. Satafis-Périgotville et Thamalla-Tocqueville (archéologie et épigraphie de ces deux villes romaines de la Maurétanie Sitifienne). — P. Fabre. Un *vidimus* de Conrad, archevêque d'Athènes (le nom de cet archevêque latin d'Athènes n'était pas encore connu; quant à l'acte vidimé, c'est une bulle d'Honorius III, 26 août 1223, relative à la situation créée par Othon de la Roche, seigneur d'Athènes, à la ville forte de Livadia, en Béotie). — Léon-G. Pélissier. Notes sur les relations politiques de Louis XII avec Cottignola. — A. Coulon. Fragment d'une chronique du règne de Louis XI (dans le ms. 753 du fonds de la reine Christine, au Vatican; ce fragment contient un récit détaillé de l'entrée et du sacre du roi à Reims, de son entrée à Paris et des premiers actes qui signalèrent son avènement. Il a été composé après 1465, sans doute par un sujet du duc de Bourgogne. Texte de ce fragment).

9. — **Revue archéologique.** 1895, mars-avril. — P. Vitry. Le tombeau de Sully à Nogent-le-Rotrou. — C. Torr. Lycurgue et Nikè. — Jules Nicole. Requête adressée à des officiers romains; papyrus inédit de la collection de Genève (par une femme qui notifie à un centurion la disparition de son mari, et qui demande qu'on fasse des recherches). = Mai-juin. Léon Heuzey. Mythes chaldéens. — S. Reinach. Epona; suite : divinités associées à des chevaux. — Eug. Müntz. Les collections de Cosme Ier de Médicis, 1574 (publie une liste des antiques conservés au palais Pitti et au palais vieux). — L. Dimier. La polychromie dans la sculpture antique (nie, à l'encontre de M. Collignon, que la polychromie, dont l'existence était générale à l'époque archaïque, ait été en usage aussi à l'époque classique). — Paul Tannery. Les subdivisions de l'heure dans l'antiquité (la première subdivision technique de l'heure temporaire, douzième du jour naturel, a été faite en 5 λεπτὰ ou *minuta*, par une tradition chaldéenne transmise aux Grecs puis aux Romains).

10. — **Nouvelle Revue historique de droit.** 1895, n° 3. — G. d'Espinay. L'ancien droit successoral en Basse-Bretagne; suite (origine des

divers régimes successoraux : droits d'aînesse et de masculinité, droit de juveigneurie, qui est un débris de l'ancien servage de la glèbe). — L. Dorez. Documents concernant le retour définitif de Cujas à Bourges. — L. Stouff. Deux chartes de franchises du Dauphiné : Bressieux, 1288; la Côte-Saint-André, 1301 (texte et commentaire). — Laurain. Essai sur les présidiaux; 1er art. (important). = N° 4. L. Beauchet. De la polygamie et du concubinat à Athènes; 1er article. — Appleton. Histoire de la compensation en droit romain. — Laurain. Essai sur les présidiaux; fin.

11. — Revue générale du droit. 1894, 6e livr. — J. Hitier. La limitation des fonds de terre, dans ses rapports avec le droit de propriété (analyse très élogieuse du livre de M. Beaudouin). — Vigneaux. Essai sur l'histoire de la *Praefectura urbis* à Rome; suite (juridiction criminelle du préfet). = 1895, févr. Lefort. La Faculté de droit d'Aix au xve et au xvie siècle. = Mai. Cauvière. Le lien conjugal et le divorce; suite (législation du bas empire). — Bensa. Histoire du contrat d'assurance au moyen âge; suite (les premières lois concernant les assurances; les ordonnances de Barcelone). — Vigneaux. Essai sur l'histoire de la *Praefectura urbis* à Rome; suite (de la juridiction civile des *praefectus urbi*). — J. Lefort. La Faculté de droit d'Aix au xve et au xvie siècle; fin.

12. — Revue de l'histoire des religions. 1895, n° 1. — P. Paris. Bulletin archéologique de la religion grecque, déc. 1893-déc. 1894. — A. Esmein. Les élections épiscopales dans l'Église de France du ixe au xve s., d'après M. Imbart de la Tour (article important qui apporte d'utiles correctifs à la thèse de M. Imbart). = N° 2. Louis Leger. Études de mythologie slave; Peroun et saint Élie. — Rovers. L'apocalypse johannique; sa composition et sa date (longue analyse d'un ouvrage récent du pasteur Chr. Rauch, de Darmstadt). — J. Deramey. Introduction et restauration du christianisme en Abyssinie, 330-480. — Ét. Coquerel. Le Jésus de M. Renouvier. = N° 3. Millioud. Histoire du couvent catholique de Kyôto, Japon, 1568-1585 (traduction d'un ouvrage écrit en 1868, par Ki-you). — E. Monseur. Notes de folklore (à propos de l'épopée celtique de M. d'Arbois de Jubainville).

13. — Revue du clergé français. 1894, 1er déc. — Abbé Sicard. Les évêques de France durant l'émigration (fragment inédit du troisième volume de l'auteur sur l'*Ancien clergé de France;* expose la détresse matérielle des prélats émigrés). — Abbé Batiffol. Le pèlerinage de sainte Silvia (étudie brièvement ce texte du ive siècle pour montrer l'intérêt qu'il y aurait à en donner une édition définitive). — Abbé Douais. L'histoire ecclésiastique et son enseignement (généralités sans intérêt). — Abbé Beurlier. Le pape et les Églises d'Orient (statistique des Églises orientales unies au Saint-Siège). = 15 déc. Abbé Sicard. Les évêques de France durant l'émigration (suite et fin). = 1895, 1er janv. Abbé Batiffol. L'étude de la patrologie (expose la méthode scientifique à introduire dans cette étude trop négligée en

France). = 15 janv. Abbé Douais. Les écoles historiques (distingue les écoles en écoles descriptive, romantique, philosophique, fataliste, politique, érudite, psychologique, etc.). = 1er févr. Mgr. D'Hulst. La faillite de la science, réponse à MM. Brunetière et Richet. = 15 févr. Abbé Fontenay. Notes d'archéologie pratique (de l'état et de la méthode des études archéologiques). = 15 mars. Abbé Batiffol. Lettres inédites du pape Benoit XIV (signale l'importante série de lettres inédites de ce pape que possèdent les archives du ministère des affaires étrangères à Paris, et souhaite que cette admirable collection soit intégralement publiée). = 1er mars. Abbé Beurlier. Le cadre historique de l'Évangile (les institutions romaines et judaïques contemporaines de Jésus-Christ et de l'époque apostolique, exposé de seconde main). — Abbé Louis. Saint Vincent de Lérins (résumé consciencieux de ce que l'on a dit de cet écrivain). = 15 avril. Abbé Beurlier. Le cadre historique de l'Évangile (suite). = 1er mai. Abbé Gondal. Madagascar (histoire du christianisme dans l'île). = 15 mai. Abbé Batiffol. Les prêtres pénitenciers à Rome au ve siècle (contribution à l'histoire de la discipline pénitentielle, expose l'état de la judicature presbytérale à Rome d'après les sermons et les décrétales de saint Léon, commentaire d'un texte du *Liber pontificalis*). — Abbé Maisonneuve. L'évolution morale de Renan (à propos du livre de Séailles). — Abbé Fontenay. Notes d'archéologie pratique (l'architecture mérovingienne et carolingienne, les caractéristiques de leur style, les monuments qui nous en restent). — 15 juin. Abbé Gondal. Le christianisme en Érythrée. = 1er juillet. Abbé Martin. L'état d'âme d'un religieux toulois (bon travail biographique sur Hugues Métel, chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Léon à Toul, né en 1080). = 15 juillet. Mgr Böglin. Le nouvel aspect de la question pontificale. — Abbé Dunand. Le cardinal Sfondrato et son enseignement (contribution intéressante à l'histoire de la théologie catholique au xviie siècle). — Abbé Martin. L'état d'âme d'un religieux toulois (suite et fin).

14. — Revue des études juives. 1895, janvier-mars. — M. Popper. Les Juifs de Prague pendant la guerre de Trente ans; suite. — M. Schwab. Victimes de l'Inquisition au xviie s. (liste de 58 judaïsants condamnés à diverses peines à Cordoue en 1627). — Schweinburg-Eibenschitz. Documents sur les Juifs de Wiener-Neustadt; fin : 1480-1515 (suivis d'un index des noms propres mentionnés dans le *Liber judaeorum* de Wiener-Neustadt). — H. Derenbourg. Une nouvelle inscription phénicienne de Citium. — Friedlænder. Les prophéties sur la guerre judéo-romaine de l'an 70.

15. — Annales de géographie. 1895, 15 juillet. — V. Bérard. La Méditerranée phénicienne; 2e art. : la méthode (cette méthode consiste à former des systèmes de noms et à étudier un ensemble de faits, non un fait isolé, puis à vérifier l'étude des noms par celle des lieux). — H. Schirmer. Les traités de partage de 1894 en Afrique centrale (avec une carte).

16. — Revue maritime et coloniale. 1894, oct. — LALLEMAND. Chronique du port de Lorient de 1803 à 1809; suite en nov. et en déc. 1894, en janv. 1895; fin en mai. — L. VIGNOLS. Naufrage et aventures d'un équipage malouin aux côtes sud-américaines en 1706. — MAHAN. Influence de la puissance maritime sur l'histoire, 1660-1783; suite en nov. (batailles navales de Stromboli à la Hougue, 1676-1692); en déc. (guerre de la succession d'Espagne).

17. — Annales de l'École libre des sciences politiques. 1895, n° 1. — F. MOREL. La constitution serbe; ses origines, ses caractères, ses transformations, 1835-1894; fin le 15 mars. = N° 2. B. AUERBACH. Un problème de colonisation intérieure : la germanisation de la Pologne prussienne (les origines de la loi de 1886 et son application). = N° 3. J. SILVESTRE. La politique française dans l'Indo-Chine : Annam; 1er art. (depuis les origines jusqu'au commencement de ce siècle). — BAROSZ. La révolution polonaise de 1830-1841 et la déposition de Nicolas; fin (pourquoi cette déposition, qui devait rendre impossible la réconciliation des Polonais avec le tsar en cas de défaite? Parce que le tsar invoquait le serment qui lui avait été prêté et que beaucoup de gens pieux hésitaient à prendre les armes contre lui; l'insurrection n'avait qu'une chance de soulever tout le peuple, c'était d'affranchir les consciences de ce lien sacré). — J. PÉRIER. La bourgeoisie rochelaise du XVIIIe s.

18. — Le Correspondant. 25 juin. — LECANUET. La jeunesse de Montalembert; l'Allemagne catholique en 1834 (précieux extraits de la correspondance de Lamennais et de Montalembert. Il y a là tout un tableau de l'Allemagne catholique, philosophique et littéraire d'un grand intérêt). — Comte DE LAGRÈZE. Le conflit suédo-norvégien (bon exposé de ce conflit, d'autant plus insoluble qu'il repose sur des réclamations absurdes). — LATAPPY. Les sœurs françaises à Madagascar. — P. DE CAOZE. Un duel politique pendant la Révolution : Castries et Lamotte (d'après les papiers de la famille de Castries; important surtout pour le rôle du maréchal de Castries avant le 14 juillet et du duc avant le duel); fin le 10 juillet. — ARTAUD. Une semaine au Mont-Athos. = 10 juillet. G. GAULIS. L'épopée d'un déserteur (biographie très curieuse d'Omer-Pacha, d'après les papiers du docteur Kœtschet. Le déserteur et renégat Michel Lattas était un Croate orthodoxe qui devint un fervent musulman, un polygame très pratiquant et le meilleur homme de guerre de la Turquie moderne, malgré sa vanité et son faste. L'histoire de ses quatre principaux mariages et de son gouvernement à Bagdad est particulièrement intéressante). — DELORME. Une nouvelle vie de saint Philippe de Néri (par Mgr de la Passardière).

19. — Études religieuses. 1895, 15 avril. — CORNUT. Le centenaire des Jeux floraux; suite le 15 mai (1° ce que c'est que le « gai savoir; » 2° Clémence Isaure; elle a réellement existé, et la donation qu'elle fit à l'Académie des Jeux floraux est certaine. Articles faits sans critique). = 15 mai. A. CHÉROT. Le petit-fils du grand Condé : Louis de Bourbon,

son éducation au collège de Clermont, 1676-1684; 1er art.; 2e art. le 15 juin : Éducation de Louis de Bourbon au collège de Clermont, 1676-1684 (utilise de nombreux documents inédits); suite le 15 juillet. — A. Lapôtre. Études d'histoire pontificale : l'Empire, l'Italie et le pouvoir temporel du pape au temps de Jean VIII; suite (la royauté et l'empire sous Charles le Chauve; illusions que se fit le pape sur la réalité du pouvoir que Charles possédait); suite le 15 juillet : Gaule et Germanie (la politique du pape Jean VIII de 877 à 879).

20. — La Revue de Paris. 1895, 15 juin. — Lucien Perey. L'impératrice Catherine et le prince de Ligne (publie les lettres entièrement inédites du prince conservées aux Archives impériales de Russie; celles de Catherine n'ont encore paru que dans le recueil russe de sa correspondance et peuvent être considérées comme inconnues en France; complète cette correspondance en puisant dans les notes inédites du comte Féodor Golovkin. Ces lettres se rapportent aux années 1780-1782, au voyage en Tauride auquel le prince fut invité); suite le 15 juillet. — Mary Darmesteter. James Darmesteter (art. très touchant et instructif). — C. de Friesenberg. Souvenirs d'un officier danois (qui combattit avec le régiment de Fionie sous les ordres du général Thiébault en 1812). = 1er juillet. Maréchal Davout. Journal historique de la campagne de Prusse (relation sur la bataille d'Auerstædt, sur l'entrée à Berlin, sur la prise de Francfort et de Küstrin). — E. Daudet. Les Chouans sous l'Empire : l'agence de Jersey. = 15 juillet. A. Sorel. Les vues de Hoche; 1er art. : la Vendée, l'Irlande et le Rhin; 2e art. (1er août) : le coup d'Etat (Hoche demeure comme le chevalier sans peur et sans reproche, parce qu'il est mort jeune et plein de gloire, mais sans avoir achevé sa destinée, et qu'on sentait en lui l'ambition de concilier, sans rien sacrifier de l'une à l'autre, la liberté, la république et la limite du Rhin).

21. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances. 1895, mars-avril. — Dieulafoy. La dernière campagne des Philistins et la bataille de Réphaïm. — Menant. Note sur quatre tablettes achéménides découvertes par M. Chantre à Kara-Euyuk. — J. Lemoine. Un nouveau chroniqueur et une nouvelle chronique de Saint-Denis, 1268-1364 (œuvres de Richard Lescot : un traité contre les prétentions d'Édouard III à la couronne de France et une grande chronique en français qui fait suite à Gérard de Frachet, corrige les continuateurs de Nangis et fournit la rédaction qui a passé dans les *Grandes Chroniques* de Saint-Denis). — L. Hervieux. Notice sur Eudes de Cheriton et sur son œuvre. = Séances, 1895, 31 mai. Helbig. L'art dit « mycénien » (n'est pas autochtone; il vient de Phénicie). — Critiques des opinions de Helbig présentées par MM. Ravaisson, Collignon, Dieulafoy. = 21 juin. Foucart. Le personnel des mystères d'Éleusis. = 28 juin. Héron de Villefosse. Le trésor de Boscoreale (découvert le 13 avril dernier près de Pompéï; il se compose de 40 pièces

d'argenterie romaine qui viendront enrichir les collections du Louvre). = 5 juillet. DELATTRE. Fouilles dans la nécropole punique du terrain Docrimès, à Saint-Louis de Carthage. — BRÉAL. Les différentes divinités de l'Italie ancienne (elles sont pour la plupart d'origine étrusque).

22. — Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. 1895, 15 juin. — C. PASCAL. La famille de Jean de Lasco, réformateur polonais; suite. — CHAILLÉ-LONG et N. W. L'indépendance des États-Unis d'Amérique et Pierre Chaillé, fils du médecin de la Tremblade, prisonnier pour la foi, 1693-1775.

23. — Société de l'histoire de Paris. Bulletin. 1895, 3e livr. — L. DELISLE. Le concile de Paris en 1290 (réédite, en le commentant, un récit, découvert et publié récemment par le Dr H. Finke, des discussions qui eurent lieu à Paris, en présence des légats du pape, dont était Benoît Gaetani, le futur Boniface VIII, au sujet des privilèges que Martin IV avait conférés aux Franciscains, le 13 déc. 1281). — COYECQUE. Inventaire sommaire d'un minutier parisien pendant le cours du XVIe s.; suite. — OMONT. Projet d'un collège oriental à Paris au début du règne de Louis XIII, 1612.

24. — Annales de Bretagne. 10e année, 1895, juillet. — Léon MAITRE. Questions de géographie ancienne : Rezé; la ville romaine et les ruines païennes (avec une carte). — Henri SÉE. Les États de Bretagne au XVIe s.; fin. — S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO. La Bretagne et la fin de la guerre de Cent ans; fin (publie cinq pièces justificatives). — Ch. LE TÉO. A propos d'une lettre inédite de Lanjuinais sur les fêtes décadaires; Rennes, 21 nivôse an VIII.

25. — Annales de l'Est. 1895, juillet. — Ch. SCHMIDT. Notes sur les seigneurs, les paysans et la propriété rurale en Alsace au moyen âge; 1er art. (mémoire écrit en 1880; outre les nombreux ouvrages publiés en France et en Allemagne sur l'origine et la constitution des villages, l'auteur a utilisé bon nombre de textes copiés dans les archives de Saint-Thomas). — H. BAUMONT. Lunéville à la veille de la Révolution. — R. REUSS. Le peintre J.-J. Walter et sa « Chronique strasbourgeoise; » texte et traduction; suite, 1673-1674. = Bibliographie : *J. de Barr*. Études alsaciennes : inventaire des ducs de Lorraine (inventaire des pièces enlevées au Trésor des chartes de Lorraine, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale). — *Le Mercier de Morière*. Catalogue des actes de Mathieu II, duc de Lorraine, 1220-1251 (contient 381 numéros, dont 300 étaient inconnus ou inédits). — *Florange*. Histoire des seigneurs et comtes de Sierck en Lorraine (collection de faits réunis par un numismate expérimenté, mais présentés sans ordre et avec de nombreuses inexactitudes). — *Kiefer*. Geschichte der Gemeinde Balbronn (beaucoup de faits bien étudiés et bien présentés). — *G. Matthis*. Die Leiden der Evangelischen in der Grafschaft Saarwerden.

26. — Annales de la Société d'émulation de l'Ain. 1895, janv.-

mars. — A. Callet. Virieu-le-Grand; son château, ses seigneurs; 1er art. (des temps les plus anciens à la fin du xve s.). — Truchelet. Études sur les usages ruraux de la Bresse et de la Dombes; suite. — A. C. Un cimetière antique en Valromey.

27. — Annales du Midi. 1895, avril. — A. Leroux. La primatie de Bourges (elle a pour origine la prééminence exercée par Bourges sur toute l'Aquitaine, d'Auguste à Dioclétien). — G. Doublet. Les protestants à Pamiers sous l'épiscopat de Caulet, 1644-1680. — Labande. Pierre Blau, cardinal de Saint-Ange, son testament et son inventaire, 1407-1410 (documents intéressants pour la technologie archéologique). — Ch. Portal. Rodrigue de Villandrando et les habitants de Cordes, 1436 (intéressant pour les institutions et les mœurs militaires du moyen âge). — A. Thomas. La tapisserie à Felletin et à Riom sous Louis XI. — Id. Un enlumineur allemand dans la Marche au xve s. : Évrard d'Espinques et Jean du Mas. = Compte-rendu : *J. Moisant.* Le prince Noir en Aquitaine (très insuffisant).

28. — Revue des Universités du Midi. T. I, no 3, 1895. — Brutails. Interprétation d'une charte pour Morlaas (disserte sur le sens du mot *ingenuare* dans une charte de 1101, que M. Flach a pris dans le sens d' « ériger en sauveté. » C'est une erreur; la charte de Gaston IV de Béarn n'a pas pour but de créer dans la ville une sauveté, mais de lui faire remise de certains droits, en particulier de réquisitions en nature). = Bulletin historique régional : Agenais, par J. Andrieu. = Chronique : Les derniers documents acquis par le Conseil général de la Gironde et par la municipalité de Bordeaux.

29. — Bulletin d'histoire ecclésiastique. 1895, mars-avril. — Abbé Perrin. Histoire du Pont-de-Beauvoisin; suite en mai-juin. — Abbé Fillet. Histoire religieuse de Saint-Laurent-en-Royans, Drôme; suite en mai-juin. = Mai-juin. Paul Guillaume. Bénéfices et bénéficiers du Rosanais, diocèse de Gap, aux xvie-xviie s. = Juillet-août. Abbé Fillet. Histoire religieuse de Saint-Laurent-en-Royans; fin. — Abbé Perrin. Histoire du Pont-de-Beauvoisin; suite. — Paul Guillaume. Bénéfices et bénéficiers du Rosanais, diocèse de Gap, aux xvie, xviie et xviiie s.

30. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Bulletin. Vol. XLVIII, 1894 (Auxerre, 1895). — Ad. Guillon. Le cinquantenaire de la Société archéologique de Sens. — Ch. Demay. La juridiction consulaire d'Auxerre, 1564-1790 (avec la liste des juges et consuls qui ont occupé le siège de la juridiction depuis 1564). — Henri Monceaux. Les Le Rouge de Chablis, 1470-1531; 1er art. (c'étaient des calligraphes et des miniaturistes, des imprimeurs et des graveurs. En appendice : pièces justificatives; liste des ouvrages imprimés par Jacques Le Rouge, 1472-1490, et description des ouvrages qu'il a imprimés).

31. — Mémoires de la Société éduenne. T. XXII, 1894 (Autun,

1894). — Abbé A. Martinet. Armorial du chapitre noble des chanoines séculiers de Saint-Pierre-de-Mâcon nommés de 1559 à 1689. — Paul Montarlot. L'épiscopat de Talleyrand (fort intéressant article sur un épisode de sa vie que Talleyrand a soigneusement omis dans ses Mémoires). — E. Picard. Les jardins du château de Rouvres au xive s. (ce qu'ils produisaient, ce qu'ils sont devenus). — A. de Charmasse. L'église collégiale de Saint-Nicolas de la Prée-sous-Arcy, près Bourbon-Lancy. — Voyages de Courtépée dans la province de Bourgogne en 1776 et 1777; suite. — F. Courtois. Notice sur la cristallerie du Creusot, 1787-1833. — Abbé Berry. Les monastères de la Visitation-Sainte-Marie dans le diocèse d'Autun. — Bulliot. Une légende cyclopéenne à Autun (le prétendu débris de mur cyclopéen qu'on a cru découvrir à Autun appartient tout simplement aux fondations d'une maison romaine bâtie à l'alignement de la voie Constantinienne).

32. — La Province du Maine. Union historique et littéraire. 1895, juin. — A. Ledru. Un ermitage du Maine; saint Thibault à Saint-Ouen-en-Bélin. — Duc de la Trémoïlle. Charte du xiiie s. (vente à Maurice V de Craon de 10 livres de rente, 27 juin 1289). = Juillet. A. Ledru. Les rois de France chanoines de la cathédrale du Mans. — L. Froger. Les revenus et les charges d'un curé de campagne au xviiie s.

33. — Revue historique et archéologique du Maine. 1895, t. XXXVIII, livr. 1. — R. Triger. Les travaux publics au Mans à l'époque de la Révolution et l'ingénieur Bruyère (avec un plan de la ville du Mans avant la Révolution). — J. Chappée. Port-Brillet; notes historiques sur le prieuré de la Madeleine du Plessis-Milcent, 1100, la forge du Port-Brillet et ses dépendances, 1452, la chapelle des Forgerons, 1558, la paroisse, 1828, et la commune, 1874. — Dr Candé. Inventaire sommaire des documents mss. conservés aux archives du château du Lude; fin : 1478-1797. — J. Chappée. Monument funéraire de Simon Guitton, abbé de Perseigne au xve s.

---

34. — Messager des sciences historiques de Belgique. 1895, 1re livr. — J. Helbig. Biographie du baron Béthune (éminent archéologue belge, † 1894). — H. Hosdey. La Belgique monastique sous l'ancien régime (répertoire historico-bibliographique de tous les monastères ayant existé en Belgique avant le xixe s.). — A. Dubois. Édits et ordonnances du règne de Charles-Quint (7 octobre 1506 au 16 décembre 1519). — P. Claeys. Histoire du costume des magistrats communaux de Gand. — A. Dubois. Louis XVIII à Gand pendant les Cent jours. — Id. C.-I.-M. Lambrechts et les affaires de son temps (curieux détails biographiques sur l'ancien ministre de la Justice et comte de l'Empire).

35. — Le Muséon. 1895, 2e livr. — E. Beauvois. Les Gallois en Amérique au xiie s. — A. Gueluy. Aperçu critique sur le boudhisme en Chine au viie s. — E. Drouin. Mémoire sur les Huns Ephthalites

dans leurs rapports avec les rois perses Sassanides. = 3e livr. P. Röscher. La stratégie chinoise. = Compte-rendu : *Boissier*. L'Afrique romaine (excellent).

36. — Revue de l'Instruction publique en Belgique. 1895, 2e livr. — A. Wagener. L'authenticité des annales et des histoires de Tacite (réfutation magistrale du paradoxe de M. Hochart qui attribue la paternité des *Annales* et des *Histoires* de Tacite à Poggio-Bracciolini). = Compte-rendu : *A. Brette*. Recueil de documents relatifs à la convocation des états-généraux de 1789 (très intéressant). = 3e livr. G. Duflou. Les écoles publiques anglaises; suite.

37. — Revue belge de numismatique. 1895, n° 3. — J. Ghalib-Edhem. Une monnaie d'Alaeddin Queïobad III, associé au nom du grand Ilkhan (cette monnaie inédite démontre que l'empire seldjoukide, du temps de Ghâzân Mahmoud, était presque entièrement tombé au pouvoir des Ilkhaniens).— L. Maxe-Werly. Histoire numismatique du Barrois; suite. — J. de Jonghe. Plaque de Charles IV, comte de Luxembourg, frappée à Marche (cette plaque détruit l'opinion généralement admise que le monnayage de Marche aurait cessé avec le règne de Jean l'Aveugle). — G. Cumont. Une trouvaille à Niel-on-Rupel (on a trouvé dans les sables provenant de la rectification de l'Escaut de nombreux méreaux du xve et du xvie s.). — J. Simonis. Les ajusteurs jurés de l'ancienne principauté de Liège (intéressant). = Comptes-rendus : *Julius Cahn*. Münz und Geldgeschichte der Stadt Strassburg im Mittelalter (début plein de promesses). — *Barfeld*. Beiträge zu den deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit (complète parfaitement l'œuvre de Dannenberg). — *A. de Belfort*. Description générale des monnaies mérovingiennes (t. V, excellent).

38. — Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous. 1895, n° 5. — U. Berlière. La réforme de Melk au xve s. (Melk a été un centre important de réforme religieuse et a exercé une grande influence sur les monastères bénédictins d'Autriche, de Bavière et de Souabe). — L. Jannssens. Beuron (description du monastère bénédictin de ce nom, situé près de Sigmaringen ; plein d'intérêt). = Comptes-rendus : *Arnold*. Caesarius von Arelate und die Gallische Kirche seiner Zeit (renseignements précis et abondants sur les écoles monastiques). — *W. Martens*. Gregor VII, sein Leben und Wirken (travail solide, mais l'auteur a tort de s'obstiner à soutenir qu'Hildebrand n'était pas moine). — *P. Benoît*. Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude (important). — *Gatrio*. Die Abtei Murbach in Elsass (comble une lacune dans l'histoire d'Alsace). — *A.-L. Pelaez*. El monasterio de Samos (simple ouvrage de vulgarisation). — *F. Cabrol*. Étude sur la Peregrinatio Silviae. Les églises de Jérusalem, la discipline et la liturgie au ive s. (excellent). = N° 6. G. Morin. Saint Prosper de Reggio (ce n'est pas l'écrivain ecclésiastique contemporain de saint Augustin et de saint Léon). — Bède Camm. Le vénérable Jean Roberts (histoire d'un bénédictin gallois martyrisé

sous le règne de Henri VIII). = Compte-rendu : *Demimuid*. Pierre le Vénérable ou la vie et l'influence monastique au XIIe s. (bon). = N° 7. Comptes-rendus : *Ad. Harnack*. Das Mönchtum, seine Ideale und seine Geschichte (ouvrage ingénieux et intéressant; l'auteur se place au point de vue protestant et fait abstraction du surnaturel). — *Ed. Cutts*. Augustine of Canterbury (bon). — *Lanzac de Laborie*. La domination française en Belgique (présente beaucoup d'intérêt).

39. — Revue de Belgique. 1895. 1re livr. — O. Collet. Histoire de l'expédition néerlandaise de Lombok. — S.-H. Butcher. Ce que nous devons à la Grèce. = 2^e livr. J. Leclercq. La reprise du Congo. — A. Dubois. Le mariage chez les différents peuples. = 3^e livr. M. Heins. Les étapes de l'histoire sociale des quatre grandes villes de la Belgique; suite (le commerce). — H. Pergameni. Catherine II, d'après des travaux récents. = 4^e livr. P. Errera. Un précurseur de Montesquieu : Jean Bodin. = 6^e livr. L. Navez. Le comte de Bismarck à Versailles pendant le siège de Paris (d'après M. Busch).

40. — Revue générale de Belgique. 1895, 3e livr. — E. Marcel. Mme de Motteville et ses mémoires. — T.-I. Lamy. Les églises orientales et le Saint-Siège. = 5^e livr. C. Woeste. Ketteler et Manning (d'après les ouvrages de Kannengiesser et Lemire). — A. de Ridder. A la cour de Napoléon III (d'après les livres de Mme Carette, de Schneider, Verly, etc.). = 6^e livr. J. Leclercq. Histoire de l'île Maurice avant la conquête anglaise. = 7^e livr. Comptes-rendus : *F. Descotes*. Joseph de Maistre pendant la Révolution (bon). — *Lanzac de Laborie*. La domination française en Belgique (étude magistrale).

41. — Bulletin de la Société royale belge de géographie. 1895, 1re livr. — Fuchs. Le Mayombe (observations personnelles). — A. Tanska. L'archipel du Niphon; suite (hydrographie côtière). — A. Dewèvre. La récolte des produits végétaux au Congo. — G. Lennox. Le Chili actuel (monographie importante surtout au point de vue commercial). — V. Lévy. Le peuple balinais (étude ethnographique faite d'après des notes de voyage). = 2^e livr. A. Poskin. Climatologie du Congo; 1er art. (les eaux). — H. Hautecœur. La république de San-Marino (description et histoire).

---

42. — Mittheilungen des k. deutschen archæologischen Instituts. Rœmische Abtheilung. Bd. IX, Heft 4, 1894. — Petersen. Bronzes de Pérouse (en 1812, on découvrit à Castello-S.-Mariano, à 6 kilomètres environ au sud-ouest de Pérouse, des bronzes antiques conservés aujourd'hui à Pérouse, à Londres et à Munich. Description des objets trouvés; ils sont du VIe s. et sont en partie de vieux travail romain, en partie d'imitation étrusque; à remarquer surtout les restes de deux chars). — Ch. Huelsen. La porte Ardéatine à Rome. — Id. La fortification de Rome projetée en 1534 par Antonio de Sangallo. — Mau. Fouilles de Boscoreale, près de Pompéï (restes d'une villa avec bains et inscriptions).

43. — Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik. Bd. CLI-CLII, Heft 2, 1895. — HULTSCH. Les mesures de capacité dans la province romaine d'Égypte (le papyrus 125 du British Museum, publié par Kenyon parmi les *Greek papyri in the British Museum,* contient d'importantes données sur les différentes espèces de mesures de capacité qui étaient en usage en Égypte sous l'Empire romain. Il faut distinguer : 1° ἀρτάβη μέτρῳ θησαυρικῷ; 2° ἀρτάβη μέτρῳ φορικῷ; 3° une troisième ἀρτάβη que l'auteur considère comme identique au « maris » babylonien et qu'il appelle « artabè babylonienne. » Chiffres indiquant la valeur relative de ces différentes mesures). — L. HOLZAPFEL. Sur les annales de Claudius Quadrigarius (la source de ces annales est l'œuvre d'Acilius écrite en grec, car elles contiennent divers grécicismes). — SCHILLING. Les « Scholia Bobiensia » de Cicéron (montre, contrairement à P. Hildebrandt, que l'auteur de ces scholies a directement utilisé Asconius). = Heft 3. E.-A. WAGNER. Le premier et le troisième livre de Diodore (dans ces deux livres, Diodore a largement utilisé l'ouvrage d'Agatharcidès : Τὰ κατὰ τὴν Ἀσίαν. L'auteur cherche à reconstituer la disposition et le caractère de cet ouvrage perdu d'Agatharcidès). — C. KRAUTH. Localités disparues de l'antiquité; suite (sur la frontière orientale de la Scythie, d'après Hérodote; sur les peuples situés à l'est de la Scythie qu'Hérodote a nommés). — PINGEL. Histoire de la médecine grecque (correction au passage d'Hérodote : III, 131. Vers le milieu du IVe s., Argos occupait la première place en Grèce non seulement en musique, mais aussi en médecine; à Crotone, Pythagore a contribué d'une façon notable au progrès de cet art). — STEUDING. La Scylla d'Homère (les récits d'Homère ont leur source dans les descriptions fabuleuses des marins concernant un grand polype observé sur le bord de la mer). — A. WILMS. La chronologie de la première guerre des esclaves (d'après les recherches de l'auteur, les épisodes de cette guerre se sont passés aux époques suivantes : 144-143, soulèvement de Minturnes réprimé par Métellus; 141, soulèvement de Sinuessa; fin de 141 ou commencement de 140, soulèvement d'Eunus; fin de 140, soulèvement de Cléon; 138, triomphe de Manlius; 137-136, défaites de Lentulus et de Pison; 133, prise de Messine; 132, prise de Tauromenion et d'Enna par Rupilius).

44. — Rheinisches Museum für Philologie. Bd. I, Heft 1, 1895. — ROHDE. Paralipomènes (1° la nature originaire des Harpyes; c'étaient les esprits des tourbillons qui avaient d'étroits rapports avec le monde souterrain et qui y entraînaient les âmes. Originairement, on entendait par Harpyes les âmes des morts qui conduisaient d'autres âmes dans l'Hadès; 2° la nature des Erynnies; c'était à l'origine l'âme d'un mort qui tirait elle-même vengeance et satisfaction; 3° réplique aux critiques adressées par E. Meyer aux hypothèses de l'auteur sur le culte des âmes des défunts chez les anciens grecs. Remarques sur l'origine du culte des héros grecs). — E. HOFFMANN. Les livres sibyllins (on a pensé que ces livres venaient d'Asie Mineure ou de Grèce; en réalité, ils sont d'ori-

gine proprement italienne; les divinités dont ils recommandaient le culte sont italiques. Ils ont été composés à la fin de la période royale, alors que Rome avait soumis plusieurs peuples voisins et uni le culte de leurs dieux avec celui des vieilles divinités romaines. Sibylle signifiait originairement « celle qui apaise la colère des morts; » plus tard, on crut qu'elle pouvait demander aux morts l'avenir et devint ainsi prophétesse). — M. Schanz. Le dialogue de Minucius Felix intitulé « Octavius » (il a été écrit avant 161, sous Antonin le Pieux ou dans les dernières années d'Hadrien. Le discours de Caecilius est un discours de M. Cornelius Fronto dirigé contre les chrétiens, mais dans le style de Minucius Felix. Le dialogue avait pour but de prouver qu'un chrétien pouvait aussi posséder la pleine culture païenne; pour attirer les gens cultivés au christianisme, il reste sur le terrain de la culture nationale et réfute les objections formulées contre le christianisme. On a prétendu, mais sans raison, que Minucius Felix a utilisé Tertullien, Athénagore ou Justin). — F. Ruehl. Ménandre d'Éphèse et Laetus (1° commente le fragment de Ménandre dans Clément d'Alexandrie, *Stromm.* I, 21, § 114, p. 386 sq.; ce passage est emprunté à Tatien, dont la source était Laetus; 2° valeur et caractère littéraire des Φοινικικά de Laetus; c'était sans doute un écrit composé en faveur d'Israël qu'on a faussement attribué à un Phénicien). — Usener. Écrits oubliés (1° extraits de la biographie de l'abbé Hypatios, *Acta Sanctor.*, juin, B III, 308 sq.; importante pour l'histoire de l'Église au temps d'Arcadius et de Théodose II; 2° extraits d'une biographie de saint Théodore de Sykeon, qui contient de précieux détails sur le culte d'Artemis en Galatie; 3° au xe s. encore les pierres et les rochers étaient en Asie Mineure l'objet d'un culte). — Ed. Wœlfflin. Un fragment d'Ennius (c'est le passage de Tite Live, 9, 41, 18 : « Scutis magis quam gladiis geritur res »). = Heft 2. Krumbholtz. Les Assyriaca de Ctésias (attaque les hypothèses de J. Marquardt dans *Philologus*, Supplementband VI). — Kœpp. L'inscription votive de la statue de la Victoire, de Paionios (nie qu'elle ait été gravée entre 422 et 420 et se demande quand eurent lieu les combats des gens de Messène contre ceux de Naupacte mentionnés dans cette inscription). — W. Schmid. A quelle époque fut imaginée l'idée de la terreur panique (elle se trouve déjà dans Thucydide). — Gardthausen. La conquête de Jérusalem par Hérode (maintient contre J. Kromayer, dans *Hermes*, Bd. XXIV, p. 556 sq., qu'elle eut lieu en octobre 37 avant J.-C.).

45. — Zeitschrift für Kirchengeschichte. Bd. XV, Heft 3. — Goetz. Études sur l'histoire du sacrement de la pénitence (signale plusieurs bulles fausses dans les *Acta pontif. rom. inedita* de J. von Pflugk-Harttung). — F. Jacobi. Le colloque religieux de Thorn, 1645; fin dans Heft 4. — Weichelt. Les πρεσβύτεροι dans la première lettre de saint Clément. — O. Seebass. La *Regula monachorum Sancti Columbani abbatis* (texte critique). — Sauerland. Le cardinal Jean Dominici et le pape Grégoire XII, d'après le plus récent panégyrique du cardinal

(P.-A. Röler : *Kardinal J. Dominici;* Fribourg, Herder, 1893; cet écrivain connaît mal les sources et les utilise avec un parti pris manifeste). — J. Haussleiter. Quatre lettres du temps de la Réforme (d'Urbanus Regius et de W. Musculus à Luther, avril 1537; de Ratzeberger à Kaspar Aquila, avril 1556; de Mélanchthon pour J. Wolf de Bergzabern). — Fr. Otto. Relation sur les visites des églises de Nassau, au diocèse de Mayence, en 1548-1550. = Bibliographie : H. Haupt. Publications relatives à l'inquisition, aux superstitions, aux hérésies et aux restes du moyen âge, y compris les Anabaptistes. = Heft 4. Hubert. Le traité de saint Athanase, *Adversum gentes* (défend contre Dræseke l'authenticité de ce traité, qu'il attribue à la jeunesse d'Athanase). — G. Schepss. Les mss. latins de la Bible pour les livres de Samuel. — Rœhricht. Lettres de Jacques de Vitry, 1216-1221; suite. = Bibliographie : F. Arnold. Publications relatives à l'histoire ancienne de l'Église; suite au fasc. suivant. = Bd. XVI, Heft 1. K. Mueller. L'organisation de la pénitence à Carthage sous Cyprien. — J.-R. Asmus. Une encyclique de Julien l'Apostat et de ses prédécesseurs (encyclique qu'il adressa, sans doute à l'imitation de ses deux prédécesseurs, en qualité de Pontifex Maximus, au grand-prêtre Theodoros. Des fragments importants en ont été publiés par détail). — Rœhricht. Lettres de Jacques de Vitry, 1216-1221; fin. — H. Haupt. Les Vaudois en Bohême (quelques indications). — Chr. Meyer. Les Anabaptistes Nicolas Storch et ses partisans à Hof, d'après la chronique ms. de cette ville par Enoch Widmann. — O. Vogt. Trois nouvelles lettres de Bugenhagen.

46. — Zeitschrift für Kulturgeschichte. Bd. II, Heft 4, 1895. — H. Simonsfeld. Une relation de voyage dans l'Allemagne méridionale, la Suisse orientale et la Haute-Italie en 1492 (composée par Andrea de' Franceschi, plus tard grand chancelier de la république de Venise; il était alors secrétaire de l'ambassade vénitienne chargée de porter à l'empereur Frédéric III et à Maximilien Ier les vœux de la République pour la fin de la guerre en Bavière. La relation contient de nombreux détails sur les villes et localités visitées par les Vénitiens, sur les mœurs et les usages, les repas, les costumes, les exécutions musicales, etc.). — R. Mueller. Chansons historiques de la guerre de Trente ans; suite. — Silbermann. La domesticité à Berlin au XVIIe et au XVIIIe s.

47. — Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie. Jahrg. XXVIII, Heft 2, 1895. — Gustave Frank. C.-A. von Hase (célèbre historien de l'Église; sa biographie et son portrait). — A. Hilgenfeld. Les sources des Actes des Apôtres; suite. — Stœrk. Citations du Vieux Testament dans les auteurs du Nouveau; suite. — Nestle. L'Hexapla d'Origène (contre Preuschen). — J. Dræseke. Sur la question d'Athanase (plusieurs traités importants qu'on attribue à Athanase ne sont pas de lui; contre A. Stræter). — Schepss. Le « De fide catholica » du Pseudo Boèce (ce traité fut abrégé de bonne heure et remanié sous forme de sermon. Publie ce sermon avec un commentaire). — Nippold.

Les fondements historiques des « Monita secreta » de la Société de Jésus (ce n'est pas un document officiel de l'Ordre, mais une satire composée par un jésuite polonais chassé de l'Ordre, Zaorowski; elle n'en montre pas moins l'esprit véritable qui régnait dans le sein de la Société et les moyens qu'elle employait pour acquérir la puissance et la richesse). = Comptes-rendus : *Hennecke*. Die Apologie des Aristides (important). — *Kunze*. De historiae gnosticismi fontibus (bon, mais des critiques). — *Zaeckler*. Biblische und kirchhistorische Studien. Heft 1-5 (important). — *Jahn*. Anecdota graeca theologica (bon). — *Frank*. Geschichte und Kritik der neueren Theologie (intéressant; des objections). — *Krüger*. Geschichte der altchristlichen Litteratur (bon).

48. — **Centralblatt für Bibliothekwesen**. Jahrg. XII, Heft 1, 1895. — Kautzsch. Diebolt Lauber et son atelier à Haguenau (il y restaurait des mss. enluminés du xve s. Description minutieuse d'un grand nombre de ces mss.; suite dans Heft 2). — H. Stein. L'exposition artistique et rétrospective du livre à Paris en 1894 (était insuffisante). = Comptes-rendus : *Milchsack*. Alphabetisches Verzeichniss der französischen Literatur in der herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbüttel (bon; additions et corrections). — *Nissen*. Die Diataxis des Michael Attalciates von 1077 (bon). = Heft 4. Radlach. Les bibliothèques des églises évangéliques en Allemagne. = Heft 5-6. W.-L. Schreiber. La gravure sur bois peut-elle être considérée comme l'avant-coureur de l'imprimerie? (la gravure sur bois a commencé de se répandre vers 1440 et, jusqu'en 1460 environ, elle s'est renfermée presque exclusivement dans la reproduction d'objets figurés, sans donner de textes détaillés; c'est seulement quand les imprimeries et leurs produits ont commencé de se répandre que les xylographes entreprirent des éditions complètes. Article très détaillé qui traite minutieusement des plus anciennes gravures sur bois). — G. Knod. Hugo Blotius et ses rapports avec Strasbourg (professeur à l'Université de Strasbourg, 1569-1570, chef de la bibliothèque impériale de Vienne depuis 1575. La même année, il songea à revenir à Strasbourg. Biographie détaillée d'après des documents inédits).

49. — **Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirthschaft im deutschen Reich**. Jahrg. XIX, Heft 2, 1895. — W. Cunningham. Pourquoi l'influence de Roscher a-t-elle été si faible en Angleterre? (traduction d'un article paru dans *Annals of the American academy of political and social science*, nov. 1894). — W. Hasbach. L'économie politique et ses méthodes de recherches (méthodes suivies par Ricardo, Mathus, Mill et Cairnes). = Compte-rendu : *Geiser*. Geschichte des Armenwesens im Kanton Bern von der Reformation bis auf die neuere Zeit (excellent).

50. — **Jahrbücher für Nationalœkonomie und Statistik**. Bd. IX, Heft 4, 1895. — Varges. Origines des institutions municipales en Allemagne; suite (chap. viii : droits de bourgeoisie, obligations, situation juridique des bourgeois; ch. ix : les habitants des villes qui

n'étaient pas bourgeois, en particulier les chevaliers et les *ministeriales*, les prêtres et les juifs). — G. von Below. Origine des fiefs de chevalier (chap. I : nature et origine du « Rittergut » ou « Rittersitz ; » privilèges de ces biens dans la seconde moitié du XVIe s. dans les duchés de Juliers-Berg, d'après des documents inédits. Le « Rittergut, » au sens étroit du mot, était à l'origine exclusivement une maison noble entourée de fossés et munie d'un pont-levis). — O. Simson. Les foires annuelles de Russie, surtout celles de Nijni-Novgorod et d'Irbit (histoire de ces foires, d'après des sources russes). = Compte-rendu : *Schæfer*. Wirthschafts- und Finanzgeschichte der Reichsstadt Ueberlingen (bon).

51. — Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palæstina-Vereins. 1895, n° 1. — Blanckenhorn. Rapport sur mon voyage en Palestine au printemps de 1894 (l'auteur avait été chargé par la Société d'étudier la géologie à l'ouest du Jourdain, en particulier de la Judée, et d'établir des stations pour des observations météorologiques). — Schick. Découvertes et observations nouvelles sur Jérusalem (inscription latine du moyen âge de l'ancienne église Notre-Dame, etc.). — Guthe. La « tour de la Vallée » à Jérusalem et son emplacement. = N° 2. Gelzer. Inscription grecque du mont des Oliviers à Jérusalem (provient d'un monastère appartenant à l'époque du christianisme primitif). — Zangemeister. Une inscription romaine du temps de Trajan à Jérusalem (inscription votive dédiée à Jupiter Serapis par les soldats de la Legio III Cyrenaica). — Kiepert. Les stations de la voie romaine Philadelphia-Bostra. — Van Kasteren. Hasse 'ira et Hajja 'ar (cherche à déterminer la situation de ces localités nommées dans le livre des Juges, 3, 26, et dans Josué, 17, 15).

52. — Deutsche Rundschau. 1895, mai. — R. von Liliencron. Le Wallenstein de Schiller à la lumière des récents travaux des historiens. — M. von Brandt. Un consul et diplomate anglais dans l'Asie orientale (sir Harry Parker; résumé de sa biographie, récemment parue à Londres, chez Macmillan). = Juin. J. von Verdy du Vernois. Souvenirs personnels sur la guerre de 1870-1871 (le haut personnel à l'état-major et la mobilisation) ; en juillet (opérations dans la vallée de la Moselle ; batailles sous Metz) ; août (le siège de Paris et la question du bombardement. La situation personnelle de l'auteur donne à ces souvenirs un puissant intérêt). = Juillet. H. Hueffer. Le meurtre des plénipotentiaires français à Rastadt ; fin en août (il n'y a pas eu préméditation ; le gouvernement autrichien était opposé à toute idée d'assassinat, même à toute idée de tenter un coup pour enlever aux plénipotentiaires leurs papiers, à l'effet de prouver qu'ils se livraient à l'espionnage ; cette idée fut seulement exprimée par le général Schmidt dans une lettre privée adressée au lieutenant-colonel Mayer; des haines particulières la mirent à exécution. Peut-être les auteurs du forfait ont-ils été des hussards szèkles, animés par un sous-lieutenant italien, Fontana). = Août. A. von Miaskowski. Wilhelm Roscher, 1817-1894. — G. Steindorff. Quatorze ans de fouilles en Égypte.

53. — K. Bayerische Akademie der Wissenschaften. Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe. 1894, Heft 3. — Lossen. Une source pour l'histoire de la guerre de Cologne; les rapports des nonces et autres actes des archives vaticanes. — Krumbacher. Michel Glykas (sa biographie, ses œuvres littéraires, ses lettres. Notices et extraits de nombreux mss.). — Maurer. Un nouveau fragment de l'ancien coutumier suédois intitulé *Söderman-nalagen* (le ms. qui contient ces importants fragments juridiques est possédé par le séminaire germanique de Gœttingue).

54. — Sæchsische Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig. *Berichte über die Verhandlungen.* Philologisch-historische Classe. 1894, Heft 2. — Meister. Notes d'épigraphie et de grammaire (1° inscriptions de Chypre; 2° étymologie de noms de peuples au nord et au nord-ouest de la Grèce). — Id. Sur les noms de Διώνη, Ζῆν, Ζάνα. = *Abhandlungen der philologisch-historischen Classe.* Bd. XV, Heft 2. 1895. H. Schurtz. Ornements en forme d'œil (recherches très détaillées et contribution importante sur l'ethnographie et la civilisation de la Polynésie et de l'Amérique du nord-ouest. Les peuples de l'Amérique se rattachent étroitement par de nombreux liens au domaine de la civilisation malais-polynésienne).

55. — Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner- und dem Cistercienser-Orden. Jahrg. XVI, Heft 1, 1895. — L. Dolberg. La charité des Cisterciens; réception des hôtes et aumônes (d'après des règlements du moyen âge). — Wintera. Le monastère bénédictin de Brevnov, à Prague; son rôle dans l'histoire agricole et intellectuelle du moyen âge. — O. Grillenberger. Le synode provincial de Salzbourg en 1456; préliminaires de son histoire (publie deux documents inédits; ils montrent que l'archevêque de Salzbourg était d'accord avec la cour de Rome pour lever une dîme pour lutter contre les Turcs). — Lanz. Le monastère cistercien de Heiligenkreuz, en Autriche (décrit les constructions claustrales, importantes pour l'histoire de l'art). — Hafner. Catalogue d'actes relatifs à l'histoire du monastère de Hirsau, en Souabe; suite, 1501-1551. — Renz. Contributions à l'histoire du monastère de bénédictins écossais à Saint-Jacques et du prieuré de Saint-Pierre, l'un et l'autre à Ratisbonne, 1075-1827. — Eubel. Les abbés allemands dans les « Libri obligationum et solutionum » des archives du Vatican pendant les années 1295-1378. — Albers. Le « Liber confraternitatum » de l'abbaye de Deutz, à Cologne (extraits de ce ms. du xiie s.).

56. — Mittheilungen aus dem germanischen National-Museum in Nürnberg. Jahrg. 1894. — Kamann. La correspondance d'un jeune marchand de Nuremberg au xvie s. (publie 35 lettres de 1540-1543, adressées de Nuremberg à Paul Behaim, qui faisait alors le négoce à Anvers; intéressant pour l'histoire de la ville, des familles patriciennes, de la culture des dames de Nuremberg). — R. Schmidt. De conjuratione Judaeorum (publie deux lettres de 1540 concernant un prétendu projet

des Juifs de conquérir la Scandinavie et la Palestine). — Bœsch. Le « Hænseln » des charretiers, à Nuremberg (le mot « Hænseln » fut d'abord employé pour désigner le fait d'admettre quelqu'un dans une société ou hanse; il fut ensuite appliqué aux cérémonies qui avaient lieu lors de cette admission. Les charretiers de Nuremberg avaient coutume, à cette occasion, de faire aux récipiendaires des farces, dont ils se rachetaient par certaines sommes d'argent. Publie les statuts relatifs à ces cérémonies, d'après deux mss. du xive s.). — R. Schmidt. Hans Sachs, poète et capitaliste (publie un document de 1556).

57. — Monatschrift des historischen Vereins von Oberbayern. Jahrg. IV, n° 3, 1895. — Fastlinger. Saint Michel et saint Étienne, patrons d'églises dans la vieille Bavière, et leur importance pour l'histoire de la civilisation (c'est sous la protection de saint Michel que les plus anciens missionnaires plaçaient leurs cellules et leurs monastères; elle remplaçait souvent celle de Wotan et de la divinité germanique des moissons; c'est par l'influence franque que le culte de saint Étienne se répandit en Bavière). = N° 4. Vierling. A quelle époque fut composée la Lex Bajuwarica? (la partie la plus ancienne remonte au temps du roi Dagobert; à cette époque aussi se rapportent les additions empruntées au droit wisigothique. Un remaniement eut lieu sous Pépin le Bref). — Fastlinger. Saint Michel et saint Étienne, patrons d'églises dans la haute Bavière; fin.

58. — Sammelblatt des historischen Vereins für Ingolstadt. Heft 19, 1894. — Histoire du village et du tribunal de Gerolfing dans la haute Bavière, du xie au xixe s. — Contributions à l'histoire militaire d'Ingolstadt, xvie-xviie s.

59. — Allgæuer Geschichtsfreund. Jahrg. VII, 1894. — Ullrich. Le Castrum Cambodunum (rapport sur les résultats des fouilles exécutées à Kempten, où se trouvent les restes d'un camp romain). — Endres. Antiquités du christianisme primitif en Souabe. — Baumann. L'année 1809 dans l'Allgæu (notes d'un curé Gerstbacher sur les invasions des Autrichiens et des Tyroliens dans la Bavière méridionale et en Wurtemberg en 1889 et sur leurs combats avec les troupes françaises et bavaroises). — Buck. Le vieux Kempten (histoire, monuments historiques et vieilles maisons). — Rieblinger. Le château de Falkenstein dans l'Allgæu, 1046-1646. — Baumann. La chronique du curé de Lentkirch, Bernhard Müller, 1546-1652. — Horchler. Médailles de l'Allgæu et des environs, xviiie-xixe s. — Ullrich. Constructions romaines à Durach.

60. — Württembergische Vierteljahrshefte für Landesgeschichte. N. F., Jahrg. III, Heft 1-3, 1894. — Weller. Histoire de la colonisation sur la rive droite du Neckar dans la Franconie wurtembergeoise (depuis les temps préhistoriques jusqu'au xviiie s.; article important). — A. Pfister. Le duc de Bavière Louis-Eugène et son temps (d'après les notes, non encore utilisées, du secrétaire privé J.-Chr.

Schwab, importantes pour l'histoire de la politique wurtembergeoise pendant les années 1793-1795. Le duc était un adversaire déclaré de la République française et désirait rester étroitement allié avec l'Autriche; mais les États du pays, le collège du conseil privé et le prince héritier, Frédéric-Eugène, surent l'amener à des négociations de paix avec la France en 1795. Détails sur la personne du duc et sur l'administration de Wurtemberg sous son règne). — G. Bossert. Un diplôme impérial oublié (un diplôme de Henri IV pour l'abbé de Lorsch, 1071, qui se trouve dans le Codex Laureshamensis, mentionne plusieurs localités wurtembergeoises. Commentaire soigné de ce document). — Tscherning. La fondation du monastère de Bebenhausen et ses premiers abbés, 1189-1305. — Sixt. Deux bas-reliefs romains provenant de Zazenhausen près Cannstatt (où sont sculptés des dieux du vent). — T. Hafner. Les plus anciennes familles évangéliques de Ravensburg, 1561-1761. — E. von Lœffler. Une relation du siège de Metz par les Impériaux en 1552 (par Hans Necker, bourgeois d'Ulm, envoyé par la ville auprès de l'empereur; fournit de précieux détails sur les faits de guerre, l'organisation et l'approvisionnement de l'armée). — Keidel. Le pèlerinage des enfants de Schwæbisch-Hall en 1458 (où allaient-ils? Non pas vers le mont Gargano en Pouille, mais vers le mont Saint-Michel de Normandie). — G. Bossert. Histoire de la famille souabe des seigneurs de Morstein (une branche de cette famille vit encore en Prusse). — Strebel. Les archives de Rottenburg sur la Tauber (documents relatifs à la nomination et à l'examen des ministres évangéliques par le doyen du chapitre catholique de Wurzbourg au xvie s.). — Hartmann. La paroisse d'Edelfingen, 1807-1812 (notes d'un habitant, intéressantes pour l'histoire de l'annexion de la paroisse au Wurtemberg). — R. Krauss. Le couvent des dominicaines de Kirchberg à Sulz, 1237-1805 (son histoire, surtout au point de vue économique, d'après des documents inédits). — Klemm. Ulrich d'Ensingen (architecte distingué du xive-xve s., d'après sa biographie par Carstanjen). — Schneider. Le plus ancien cahier des doléances des États de Wurtemberg (1457; texte de cet important document; détails sur les origines des États. Les doléances concernant la politique du comte Ulrich à l'égard du Palatinat et de Bade). — G. Bossert. Granvelle à Markgröningen en 1548 (pour l'exécution de l'Intérim; à sa demande le ministre évangélique de cette ville fut congédié). = Heft 4, 1895. Josenhans. La traduction allemande de la Bible en Wurtemberg à l'époque de la Réforme (détails sur l'emploi de la Bible en allemand par les partisans de la doctrine luthérienne en Wurtemberg dans la première moitié du xvie s.; bibliographie détaillée des éditions de cette Bible). — Stælin. Donations faites par des Suédois dans certaines parties du royaume actuel de Wurtemberg pendant la guerre de Trente ans (publie 60 documents). — Weller. La colonisation du Wurtemberg (corrections au mémoire du même auteur cité plus haut). — Busl. Chartes des monastères de Bebenhausen, Adelberg et Pfutlingen (catalogue de quinze chartes trouvées à la bibliothèque de

l'Université de Munich, XIIe-XVe s.). — C. STEIFF. L'invasion de Wildbad par Eberhart, comte de Wurtemberg, en 1367 (étude critique sur le récit, récemment découvert, du chroniqueur strasbourgeois Slecht sur cet événement).

61. — Neue Heidelberger Jahrbücher. Jahrg. V, Heft 1, 1895. — Carl NEUMANN. L'art en Italie au XIIe s. (tableau détaillé de la civilisation dans les différentes contrées d'Italie à cette époque. La Lombardie était alors un monde en soi, plus étroitement rapproché des pays d'outre-Alpes que de l'Italie; dans le reste de la péninsule, on constate une étonnante absence d'originalité artistique; l'art n'y est qu'une imitation barbare de l'art byzantin et romain de la basse époque). — M. CANTOR. Symbolisme des nombres (son importance dans l'histoire de la civilisation et des idées, surtout dans les spéculations prophétiques et apocalyptiques de l'antiquité et du moyen âge. Ce symbolisme, qui venait d'Orient, fut adopté par l'école pythagoricienne et de là passa dans la science de l'époque chrétienne). — Carl ZANGEMEISTER. La mythologie germanique (étudie les divinités nommées dans les inscriptions des « equites singulares » venues de Germanie; rencontre souvent Mercure, Mars et Hercule, qui correspondent à Wotan, Tiû et Thunar; d'autres divinités germaniques étaient encore honorées par les troupes auxiliaires venues de Germanie. Étudie les « pierres aux quatre dieux » qui étaient consacrées au culte de quatre divinités : les trois principaux dieux germains ou Jupiter le « Numen Augustorum »). — OHLENSCHLAGER. Le nom de « Pfahl » et de Pfahlgraben (on les a tirés du latin « palus. » C'est une erreur : « Pfahl, » employé pour désigner la frontière de l'empire, signifie une levée de terre, une digue). — C. ZANGEMEISTER. La frontière de l'empire dans la haute Germanie et dans la Rhétie (rapport sur les découvertes récentes sur la frontière romaine en Allemagne. « Pfahl » ou « Pfahlgraben » ne doit pas être rapproché de « palus, » palissade, mais de « vallum. » Le retranchement qui suit la frontière servait aussi bien à des intérêts fiscaux et de police qu'à la défense militaire). — A. VON DOMASZEWSKI. Histoire des armées pendant les guerres civiles des Romains (1° la « Legio Martia » portait au temps de César le numéro III; 2° origine de la « Legio II adiutrix »).

62. — Berichte des freien deutschen Hochstiftes zu Frankfurt am Main. Bd. XI, Heft 2, 1895. — REHORN. Le mythe d'Aegir. — ŒLSNER. Histoire du texte de la Loi salique. — Fr. WIRTH. Importance sociale des efforts internationaux pour la paix.

63. — Mittheilungen des Vereins für Hamburgische Geschichte. Jahrg. XVI, 1894. — VOIGT. Les possessions et les édifices publics de Hambourg en 1625. — Th. SCHRADER. La proclamation de Hanfft, chef d'escadron de la cavalerie hanséatique, en 1813 (pour encourager les Holsteinois à se séparer du Danemark et de la France). — Le district hambourgeois de Ritzebüttel au XVIIe s. — WOHLWILL.

Un Hambourgeois partisan de la politique coloniale au XVIIe s. (Jean Becher, qui voulut organiser une émigration de la population pauvre de Hambourg vers les possessions de la compagnie hollandaise des Indes orientales en Afrique). — Th. SCHRADER. Le privilège de l'empereur Frédéric Ier pour Hambourg, du 7 mai 1189 (en défend l'authenticité contre P. Hasse). — EHRENBERG. Gazettes hambourgeoises manuscrites au XVIe s. — STIEDA. Histoire des gazettes hambourgeoises au XVIIe et au XVIIIe s.; leur diffusion en Mecklembourg. — HAGEDORN. Les débuts du journalisme à Hambourg. — Th. SCHRADER. Une feuille volante de Hambourg en 1629 (raconte le siège de Bois-le-Duc par le prince d'Orange). — WALTHER. Histoire du canal de l'Elbe à la Trave (publie un document inédit de 1526). — WOHLWILL. Histoire des rapports entre Hambourg et Gustave-Adolphe, 1630-1632.

64. — Beitrage zur Geschichte der Stadt Rostock. Heft 3, 1893. — KOPPMANN. Le Dr Jean Draconitès, professeur de théologie et surintendant à Rostock, 1494-1566 (ses luttes théologiques contre les pasteurs protestants). — ID. Les prédicateurs luthériens à Rostock au XVIe s. (biographies nombreuses d'après des documents inédits). — ID. Trois invitations des ducs de Mecklembourg à la ville de Rostock pour assister au baptême de leurs enfants, 1479, 1518, 1530. — KRAUSE. Les cloches de l'église Saint-Nicolas à Rostock. — CRULL. Fêtes des pêcheurs à Rostock au XVIe s. (chiffres intéressants pour le prix de la vie, de 1620 à 1560). — KOPPMANN. Nomination de médecins à Rostock (en 1524 contre la petite vérole, en 1624 contre la peste). = Heft 4. HOFMEISTER. Rôle joué par Rostock dans les guerres de la Hanse contre Waldemar IV, roi de Danemark (d'après les recès de la Hanse et le cartulaire de Mecklembourg; le récit a pour base l'ouvrage de Schæfer sur les villes de la Hanse et le roi Waldemar). — KOPPMANN. Histoire du pays traversé par l'Ober-Warnow (ce pays appartient, du XIIIe au XVe s., moitié à Rostock, moitié à la famille Wulf). — ID. Statuts et décisions du conseil municipal de Rostock. — HOFMEISTER. L'église paroissiale de Saint-Marien à Rostock (biographie du recteur de cette école, Hildebrand Dogerlo, vers 1510). — KOPPMANN. Maître Nicolas Rutze (partisan prétendu de l'anabaptisme; sa biographie, son testament, 1508).

65. — Mittheilungen des Geschichts- und Alterthumsforschenden Vereins zu Eisenberg. Heft 10, 1895. — MACKRODT. Histoire de la brasserie à Eisenberg (les bourgeois avaient le privilège exclusif de brasser, de vendre en gros et en détail la bière dans la ville et dans les villages voisins. Raconte les conflits que fit naître ce privilège du XVIe au XVIIIe s. et les circonstances qui amenèrent sa suppression). — LŒBE. Les plus anciens revenus de l'église de Notre-Dame, à Zwickau (cette église était incorporée au monastère d'Eisenberg). — Table générale des fascicules 1-10.

66. — Jahresbericht der Schlesischen Gesellschaft für vater-

lændische Cultur. Jahrg. LXX, 1893. — Reimann. L'explosion de la guerre entre la Russie et la Turquie en 1787 (de la politique turque de l'impératrice Catherine II, d'après les sources imprimées). — Id. Catherine II et Joseph II alliés contre les Turcs en 1788. = Jahrg. LXXI, 1894. Krebs. Le général Hentzi et le siège de Bude, en mai 1849 (Hentzi commandait les troupes autrichiennes qui défendaient avec opiniâtreté la forteresse de Bude contre l'armée hongroise insurrectionnelle; il y trouva la mort). — Id. La correspondance du burgrave Carl Hannibal de Dohna et du duc François-Albert de Saxe-Lauenburg (l'auteur a trouvé plus de 100 lettres de ce dernier dans les archives du prince de Hatzfeldt, à Calcum, et 17 lettres de Dohna, président de la chambre des finances silésiennes, dans celles de Pirnitz, en Moravie. Elles sont importantes pour l'histoire de la guerre de Trente ans).

67. — Schriften der physikalisch-œconomischen Gesellschaft zu Kœnigsberg. Jahrg. XXXIII, 1892. — Saalschuetz. Les chiffres chez les peuples anciens. — Jentzsch. Rapport sur l'administration et l'accroissement des collections au musée provincial de Kœnigsberg, 1890-1891. = Jahrg. XXXIV, 1893. Lindemann. Fouilles à Radnicken et à Jangehnen.

---

68. — Berichte und Mittheilungen des Alterthumsvereins zu Wien. Bd. XXX, 1894. — Kryspin. La forteresse de Neuhaus, en Basse-Autriche, et la famille des seigneurs de Wolzogen, xive-xviie s. (important pour l'histoire de la Réforme et de la Contre-réforme en Autriche; d'après des documents inédits). — Uhlirz. L'armée à Vienne en 1426-1648; suite (d'après les comptes municipaux, qui contiennent d'abondants renseignements sur les armes, le service militaire et les faits de guerre des années 1529-1562). — G. Berthold de Treun (maréchal de Frédéric II, duc d'Autriche, vers 1250).

69. — Archæologisch-epigraphische Mittheilungen aus Œsterreich-Ungarn. Jahrg. XVII, Heft 1, 1894. — A. Wilhelm. Le pays de Kietis (Tacite, VI, 41, et XII, 55, nomme en Asie-Mineure une « natio Clitarum; » il faut lire « natio Cietarum. » De même dans Josèphe, *Archæol. Jud.*, XVIII, 5, 4 (140), au lieu de Ἡσιόδος, il faut lire Κιητίδος. Réunit les données que l'on possède sur cette localité : Kietis désigne la plus grande partie de la Cilicie occidentale). — H. Jung. Rapport sur une mission en Transylvanie (inscriptions latines; notes sur des poids romains; traces d'établissements fondés et de mines exploitées par les Romains). — Kubitschek. Le *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 184 (correction au texte). — Cumont. Fouilles en Dacie et en Mésie (inscriptions, sarcophage, grand tombeau, statue de Faunus, trouvés à Potaissa-Torda, Varfalva, Micia-Veczel, Viminaccium, Singidunum). — Von Domaszewski. L'inscription d'Ulpius Amandianus (addition au commentaire de cette inscription dans *Corp. inscr. lat.*, III, suppl. II, 135 (intéressant pour l'organisation de l'armée romaine). — Id. Les enseignes des cohortes prétoriennes (addition au mémoire inséré au

tome XV, p. 182, des *Mitth.* L'enseigne du scorpion porté par les prétoriens était la constellation de la nativité de Tibère; cette circonstance fut une des causes pour lesquelles Tibère concentra à Rome les cohortes prétoriennes). — A. Wilhelm. Inscriptions grecques (commente plusieurs de ces inscriptions : *Corp. inscr. att.*, II, 160; I, 59; II, 36, 97b, 409, 592; *Corp. inscr. gr.*, 2717; *Bull. corr. hell.*, 1893, 194; XII, 459; *Mittheil. d. arch. Instituts*, XVI, 291 sq.; *Ephem. archæol.*, 1892, p. 178. Le premier de ces textes a été jusqu'ici considéré comme le traité de paix conclu en 336 entre Alexandre le Grand et Athènes; l'auteur montre qu'il se rapporte à un traité conclu par le roi Philippe avec Athènes). — Kubitschek. Le voyage de M. Kemplen de Vienne à Constantinople, 1740 (il accompagnait le comte d'Ulfeld qui, après la paix de Belgrade en 1739, fut envoyé à Constantinople en qualité d'ambassadeur extraordinaire; il nota les incidents politiques et autres du voyage; le ms. de sa relation est à la bibliothèque de Vienne. Extrait de cette relation, qui contient plusieurs inscriptions grecques inconnues jusqu'ici). = Pollak. Une inscription celtique d'artiste gravée sur un plateau en or (provient de Città Castellana, l'ancien Falerii). — Hula. Contributions aux *Acta fratrum Arvalium* (additions et explications au texte des *Acta*, d'après une nouvelle comparaison des fragments d'inscriptions. Remarques sur l'organisation du collège des frères Arvales). — Tocilescu. Nouvelles inscriptions de Roumanie (60 pièces). — Th. Mommsen. L'inscription de Tropaea (commente une des inscr. publiées par Tocilescu dans le précédent article; elle est de 316-317 après J.-C. et ajoute à ce que nous connaissons des fonctions des « praefecti praetorio » à cette époque). — J.-H. Mordtmann et Th. Mommsen. Deux inscriptions de Thessalonique. = Heft 2. L.-M. Hartmann. Le colonat romain et ses rapports avec le service militaire (le service militaire oppressif et la concurrence des céréales d'outre-mer diminuèrent de plus en plus le nombre des paysans libres en Italie dans le dernier siècle de la République romaine; la place fut prise par le grand propriétaire foncier qui cultiva ses champs avec des esclaves. Cette situation changea au Ier siècle après J.-C. La grande propriété foncière en Italie se remplit de colons libres qui ruinèrent peu à peu les exploitations livrées aux seuls esclaves. Pourquoi ? D'abord, quand les grandes guerres de conquête eurent cessé, l'esclave cessa d'affluer sur le marché; en second lieu, la situation des colons s'améliora parce qu'elle n'était presque plus atteinte par le service militaire. Recherches sur les obligations économiques des colons; entre autres, ils devaient aussi à leurs maîtres des corvées. Dans le cours de l'Empire, la condition économique des fermiers romains ne fit qu'empirer; ils tombèrent de plus en plus sous la dépendance de leurs propriétaires; enfin, sous Dioclétien, la loi les attacha à la glèbe afin d'assurer aux maîtres la continuité de leur travail; elle est d'ailleurs en étroit rapport avec la réorganisation militaire et financière de ce réformateur radical). — Ad. Bauer. La guerre de Dalmatie et Pannonie de 6-9 après J.-C. (1° routes cons-

truites par Auguste après la fin du soulèvement des Dalmates en Dalmatie et au delà; 2° récits de Velleius et de Dion sur cette guerre; on y voit qu'à la cour d'Auguste deux partis se tinrent en échec, hostiles l'un à Tibère et l'autre à Germanicus; celui de Germanicus poussait à une action énergique contre les Dalmates et les Pannoniens, tandis que Tibère tenait pour la défensive en se maintenant dans son camp retranché de Sissek. Velleius nous a conservé dans leurs points essentiels les idées qui dominaient au quartier général de Tibère). — Kubitschek. Inscriptions de Cetium, aujourd'hui Saint-Pölten sur le Danube. — Id. Une pierre milliaire sur la route qui, le long du Danube, conduisait en Norique (trouvée à Tulln sur le Danube. Notes sur les stations de cette route. Cetium n'est pas identique à Mautern, mais à Saint-Pölten). — Id. Nouvelles inscriptions (décrit huit poids). — Id. L'inscr. du *Corp. inscr. lat.*, III, ii, 303 (corrige et complète le texte). — Ad. Bauer. L'inscr. du *Corp. inscr. lat.*, III, 5671 (histoire de cette inscription mentionnée déjà en 1321 jusqu'à sa découverte en 1856). — C. et H. Skorpil. Inscriptions antiques de Bulgarie (133 pièces). — Tocilescu. Inscriptions de Racovitza-Copačeni en Roumanie (deux inscriptions importantes provenant d'un camp romain nouvellement découvert qu'il faut sans doute identifier avec l'ancien Praetorium. Importante est la mention d'un « numerus burgariorum et veredariorum » du temps d'Hadrien). — Bormann. L'inscription funéraire du poète Pacuvius (elle est presque identique avec celle d'un orfèvre nommé L. Maccius Philotimus qui a été trouvée à Rome. Recherches sur l'origine des inscriptions de Pacuvius, Naevius et Plaute que nous a conservées Aulu-Gelle; elles proviennent du *De poetis* de Varron).

70. — **Mittheilungen des Instituts für œsterreichische Geschichtsforschung**. Bd. XVI, Heft 1. — C. Rodenberg. Histoire de l'idée d'un empire d'Allemagne héréditaire au xiiie siècle (commente le passage d'une bulle où Urbain IV, en 1263, distingue entre l'*electus* et le *coronatus* et parle des *tres corone* qui sont dues à celui qu'a été *in imperatorem electus;* expose l'opinion des papes successeurs d'Urbain IV au sujet de l'élection et de l'hérédité impériales. L'idée d'hérédité n'est pas née en Allemagne; elle est due à un calcul à la politique pontificale). — G. Seeliger. Nouvelles recherches sur l'origine du collège électoral (attaque la doctrine de Lindner sur la procédure électorale; ce n'est pas en 1257 et comme du premier coup que les droits électoraux furent attribués à un petit groupe d'électeurs; la chose était préparée depuis longtemps avant la double élection de cette année). — W. Erben. De quels éléments s'est formé le *Rationarium austriacum* (ce document est très important pour les détails qu'il donne sur la propriété foncière dans les états princiers de l'Autriche au milieu du xiiie siècle). — Ad. Beer. Metternich à Paris en 1810 (publie quatre documents relatifs aux affaires qu'il eut à négocier). — Katschthaler. Un fragment des *Annales Ottenburani* aux archives capitulaires de Melk, 1121-1155. — H. Otto. La renonciation d'Alfonse de Castille à

d'Orange, cavaliere, confessore, eremita, e la valle del Lirio (sans valeur). = Bulletin bibliographique de l'histoire de Lombardie, 1894-1895. = 30 juin. FERRAI. Agnellus de Ravenne et le Pontifical ambrosien (ce Pontifical est du xe s.; c'est une imitation du *Liber pontificalis* romain, écrit en vue d'exalter les origines apostoliques de l'église de Milan et d'en défendre le rituel). — A. RATTI. Dom Ermete Bonomi de Milan, moine cistercien, et ses œuvres (il mourut en 1812; il a composé, sur l'histoire du Milanais, plusieurs ouvrages manuscrits, où il a inséré beaucoup de documents provenant de l'abbaye de Clairvaux; ces mss. sont aujourd'hui à la bibliothèque Braidense). — E. VERGA. La congrégation du duché ou l'administration de l'ancienne province de Milan, 1561-1759. — Rapport sur les objets antiques qui sont entrés au musée national d'archéologie, palais Brera, à Milan, 1894. = Bibliographie : *B. Nogara*. Il nome personale nella Lombardia durante la dominazione romana (étude sur les noms fournis par le *C. I. L.*). — *Ambrosoli*. Manuale di numismatica (excellent). = Bulletin bibliographique sur l'histoire lombarde.

82. — Archivio storico per le provincie napoletane. Anno XIX, 1894, fasc. 4. E. NUNZIANTE. Les premières années de Ferdinand d'Aragon et l'invasion de Jean d'Anjou; suite, 1459-1460. — B. MARESCA. Antoine Micheroux et la réaction napolitaine de l'année 1799; fin. — A. SALINAS. Le sceau d'un Manzone, praticien et doge d'Amalfi (bulle de plomb avec inscription grecque; elle concerne Manzone III, qui gouverna dans Amalfi de 958 à 1004). — A. RUBINO. La peste à Naples en 1656. — D. Une brève chronique inédite des Sforza (notes pour la plupart très brèves allant de 1369 à 1447). — PERCOPO. Documents nouveaux sur les écrivains et les artistes des temps aragonais; suite. = Anno XX, fasc. 1. N. BARONE. Les quinternions féodaux (on appelle ainsi des cahiers, *quaterniones* ou *quinterniones*, conservés dans les archives de Naples, où, depuis l'époque aragonaise, on transcrivit les assentiments royaux à l'investiture et à la vente des fiefs, les concessions de titres de noblesse et d'offices féodaux, etc. Après avoir formé d'abord une modeste section de la chambre de la « Sommaria, » ils finirent par constituer un dépôt à part, dépendant de cette chambre (notes sur l'administration de ces dépôts, les registres et les répertoires). — M. SCHIPA. La migration du nom de Calabre (c'est au viiie s., lors des réformes qu'entraînèrent dans l'Italie byzantine du sud les conquêtes du duc lombard Romuald, que ce nom passa de la presqu'île orientale à la presqu'île occidentale et se substitua à l'ancien Bruttium). — O. MASTROJANNI. Sommaire des actes de la chancellerie de Charles VIII à Naples; suite. — GUERRIERI. Un diplôme de Geoffroi Ier, comte de Lecce, déc. 1082. — Fr. CERASOLI. Urbain V et Jeanne Ire de Naples (documents inédits tirés des archives secrètes du Vatican, 1362-1370). — A. SOGLIANO. Mélanges d'épigraphie napolitaine; contribution à l'histoire et à la topographie anciennes de Naples; suite. = Bibliographie : *L. von Heinemann*. Geschichte der Normannen in Unteritalien

Vicence et Dante, *Parad.* XVII, 70-81 (il naquit dans la seconde moitié du mois d'avril 1281). — Herzberg-Frænkel. La corruption et la chasse aux bénéfices à la cour des rois d'Allemagne au xiiie et au xive siècle. — Lehmann. Documents relatifs à l'histoire de l'année 1756 (ces documents prouvent la préméditation d'offensive chez Frédéric et chez Marie-Thérèse le désir d'être attaquée pour forcer la France d'entrer dans la ligue offensive contre la Prusse). — A. Becker. Une lettre du baron de Stein (de Brünn, 7 mai 1809; elle montre chez Stein un grand optimisme au sujet de ses rapports avec Napoléon et une parfaite résignation à son sort). — Th. Lindner. Comment on doit publier les documents historiques (quelques pages d'apologie personnelle). — Uhlirz. La bulle du pape Jean XIII pour Meissen. — Baumann. Le comté d'Oberinnthal (mouvance de ce comté au xiiie s.). = Bibliographie : Publications récentes sur l'histoire des villes, nos 16-27. — *Bretholz.* Geschichte Mæhrens I, 2, bis 1197.

71. — Wiener Studien. Jahrg. XVI, 1892, Heft 2. — P. Vogt. Le premier discours d'Hypéride contre Athénagoras (nouvelle restitution du texte, d'après une collation du papyrus de Revillout, avec un commentaire détaillé). — Hauler. Les fragments des histoires de Salluste dans le ms. 169 d'Orléans (commente plusieurs de ces nouveaux fragments). — Kubitschek. D'après quelle règle l'empereur Claude a-t-il admis les nouvelles communautés de citoyens dans les tribus? (les communautés de pérégrins de Maurétanie admises au droit de cité furent attribuées à la tribus Quirina; les autres à la tribus Claudia).

72. — Jahresbericht des Vorarlberger Museum-Vereins zu Bregenz. Jahrg. XXX, 1892. — Jenny. Vestiges romains à Brigantium. — Comte Hugo de Walderdorff. Chartes provenant du château de Hohenems; suite (nos 666-824, années 1560-1528); suite dans Jahrg. XXXI, 1601-1721. — Zæsmair. Le nécrologe de la commanderie de l'ordre des Johannites à Feldkirch en Vorarlberg, xve siècle. — J. Bær. Le type de la maison de paysans en Vorarlberg; fin dans Jahrg. XXXI.

---

73. — The english historical Review. 1895, juillet. — Nicolas Pocock. La morale et les croyances religieuses pendant le règne d'Édouard VI (analyse trois documents : 1° un récit de personnes emprisonnées pour croyances hétérodoxes au commencement du règne de Marie; 2° récit par Utenhoven en 1560 de la réception que les membres hollandais et anglais de l'église de Londres rencontrèrent dans les villes luthériennes de Norvège, Danemark, etc.; 3° les « Troubles de Francfort » par W. Whittingham, plus tard doyen de Durham). — Armstrong. Le connétable de Lesdiguières. — Rannie. Les majors généraux de Cromwell, 1655-1657 (intéressant pour l'intelligence de la politique administrative de Cromwell). — Tanner. J. R. Seeley. — Anscombe. Le canon paschal attribué à Anatolius de Laodicée (Anatolius fut évêque de Laodicée en 270; or le canon qu'on lui attribue n'a pu être

composé avant 325; importance de ce canon dans les disputes qui divisèrent les Irlandais et les Bretons au sujet du calcul de Pâques). — ROUND. Henri Ier à « Burne » (qu'est-ce que cette ville où les vents contraires retinrent le roi en septembre 1114? C'est Westbourne, Sussex, qui faisait partie de l'honneur d'Arundel alors confisqué par le roi). — LLOYD. La « herse » des archers à Crécy (c'était une formation en ligne longue et peu profonde). — LANDON. Les armoiries des collèges d'Oxford. = Bibliographie : *E. G. Hardy*. Christianity and the roman government (était-ce crime d'être chrétien pendant les deux ou trois premiers siècles de l'Empire? Non, car le christianisme n'avait alors aucun caractère politique). — *W. Ramsay*. The church in the roman empire before 170 (ce livre est le contre-pied même de celui de M. Hardy; excellent). — *Schnürer*. Die Entstehung des Kirchenstaates (bon). — *Neumann*. Die Weltstellung des byzantinischen Reiches vor den Kreuzzügen (bon résumé, qui s'adresse au grand public). — *W. Hunt*. Two chartularies of the priory of St Peter at Bath (texte intéressant et bien publié). — *Ermini*. Gli ordinamenti politici e amministrativi nelle « Constitutiones Aegidianae » (bonne analyse des règlements édictés par le cardinal Gilles Albornoz pour le gouvernement des États pontificaux). — *Macray*. A register of the members of St Mary Magdalen college, Oxford. Vol. I : fellows to the year 1520. — *Froude*. Life and letters of Erasmus (cet ouvrage atteste à la fois les plus brillantes qualités et les défauts les plus graves de l'éloquent et incorrigible historien). — *Tilton*. Die Katastrophe der spanischen Armada (bon; utilise des documents inédits). — *Stephen R. Glynne*. Notes on the churches of Cheshire. — *Sheppard*. Memorials of St James' palace. — *Woodward*. A treative of ecclesiastical heraldry (bon). — *Longman* et *Walrond*. Archery (un excellent chapitre sur le déclin des archers au XVIe siècle; à côté beaucoup de fatras).

74. — The Academy. 1895, 22 juin. — *Stephens*. The life and letters of Edward A. Freeman. = 15 juin. *E. Sheppard*. Memorials of St James' palace (ce n'est pas l'histoire du palais, mais un tableau des cérémonies officielles dont il fut le théâtre). — *Ellis*. Catalogue of Arabic books in the British Museum. Vol. I : A. L. = 29 juin. *Froude*. English seamen in the sixteenth century (brillant, original, excessif, comme tous les ouvrages du même auteur). = 6 juillet. *P. Villari*. The two first centuries of florentine history, transl. by L. Villari. — *Ch. Leland*. Legends of Florence (curieux). — Une nouvelle stèle assyrienne (Johns traduit l'inscription publiée par le P. Scheil au tome XVI du *Recueil de travaux* de Maspero; intéressante pour les affaires antérieures de l'Assyrie dans le second quart du VIIIe s.). = 13 juillet. A quel peuple faut-il attribuer les œuvres dites mycéniennes? (W. Ridgeway : aux Pélasges). = 20 juillet. *Mrs. Maxwell Scott*. The tragedy of Fotheringay (rien de nouveau; l'auteur a utilisé surtout le journal de Bourgoing. C'est en outre un admirateur passionné de Marie Stuart qu'elle approuve en tout, rejetant sur Élisabeth tout le poids des fautes

Voici les titres des douze thèses d'histoire qui ont été soutenues avec succès : E. Azambre, *Biche et Mouche;* L. Cahen, *la Paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois (1715-1745);* J. Denais, *les Derniers jours de Nelson et la bataille de Trafalgar;* A. Dennery, *Sentiments des chrétiens à l'égard de l'Empire, d'après les* Acta primorum martyrum sincera et selecta *de Ruinart;* E. Déprez, *la Prévôté de Paris sous Charles V, Hugues Aubriot (3 sept. 1367-17 mai 1381);* L. Grabski, *Décadence de l'institution des* Missi dominici *en France et en Italie, en rapport avec le développement de la féodalité;* E. Hélion, *Rôle du Comité de salut public dans la guerre de Vendée (6 avril 1793-9 thermidor an II);* P. Keppelin, *Histoire de la municipalité et de la bourgeoisie de Paris depuis la bataille du faubourg Saint-Antoine jusqu'au retour du roi (2 juillet-21 octobre 1652);* J. Lefranco, *Robert III et le comté d'Artois au commencement du XIVe siècle;* P. Mautouchet, *le Conventionnel Philippeaux;* V. Moulin, *l'Institution des fêtes civiques et nationales pendant la Révolution, jusqu'à l'établissement du calendrier républicain (mai 1789-octobre 1793);* F. Muller, *la République de Rauracie.*

Les « positions » des Mémoires présentés à la Faculté de Paris par les candidats au diplôme d'études supérieures seront, à l'avenir, imprimées. — Les manuscrits de ces Mémoires appartiennent à la Faculté et seront conservés dans ses archives. Ch.-V. L.

— Nous parlerons en détail, dans notre prochain bulletin sur l'histoire romaine, du livre si vivant et si érudit de M. Boissier sur *l'Afrique romaine* (Hachette).

— Dom Cabrol, prieur de Solesmes, a publié (Paris, Oudin, 1895) une *Étude sur la* Peregrinatio Silviae; *les églises de Jérusalem, la discipline et la liturgie au IVe siècle.* On regrettera que l'érudit religieux n'ait pas donné le texte même de cette *Peregrinatio,* dont il n'existe que l'édition romaine princeps et une édition russe, toutes deux difficiles à trouver et toutes deux laissant beaucoup à désirer. Dom Cabrol s'est attaché à l'étude de la topographie de Jérusalem à l'époque constantinienne et à l'étude de la liturgie pratiquée à Jérusalem à la même époque. On reprochera peut-être, avec quelque raison, à l'étude topographique d'être écourtée et superficielle; il y avait davantage à dire sur la basilique constantinienne du Calvaire; la question, très éclairée par la *Peregrinatio Silviae,* a fait de grands progrès depuis les études de M. de Vogüé (1860); dom Cabrol nous devait de la traiter plus à fond, et il nous le devait d'autant mieux qu'il a vu très juste en distinguant trois sanctuaires séparés et une enceinte monumentale. L'étude liturgique porte çà et là la trace de quelques opinions anciennes, dont l'auteur aurait pu avec avantage se défaire, comme est l'opinion de l'influence de la « liturgie des synagogues » sur l'ancienne liturgie chrétienne. Dom Cabrol a eu trop de confiance en Vitringa! L'étude comparée de la *Peregrinatio Silviae* et des Catéchèses de saint Cyrille est très neuve

South Clare). = Avril. PRESTWICH. L'antiquité de l'homme (note une découverte archéologique faite par M. Benjamin Harrisson dans le village d'Ightham, Kent; on y a découvert un dépôt d'instruments de guerre et de chasse qui permet de faire remonter l'existence de l'homme à l'époque glacière et peut-être même plus haut). — CASSELS. Le « Diatessaron » de Tatien (recherche quelles conclusions on peut légitimement tirer, pour la question du quatrième Évangile, du Diatessaron étudié à la lumière de deux textes récents : la traduction arménienne du Diatessaron pour Ephraem Syrus et une traduction arabe d'un traité syriaque publiée en 1888 par Ciasca). = Mai. Mrs. HILL. Jeanne d'Arc (résumé de ses idées et de ses croyances. N'est-il pas excessif de dire : « Après un long oubli, les Français viennent de se rappeler qu'ils ont une héroïne nationale ? » Les travaux des Michelet et des Quicherat sont-ils donc si récents ?). — A. LANG. La fausse Pucelle (l'auteur pense que la Pucelle de Sermaize, 1449-1452, est la même personne que la Jeanne des Armoises de 1436-1440 et que la Jeanne de Sermaise de 1457. Il paraît s'étonner qu'on mette en doute certaines affirmations du P. Vignier; ignore-t-il que les supercheries de ce faussaire ont été dépistées depuis longtemps?). — CHERKEZOV. Traités de la Géorgie avec la Russie. = Juin. JUSSERAND. Un voyage en Écosse en 1435 (très intéressante analyse du rapport de l'ambassadeur de France qui, en 1434-1436, fut envoyé en Écosse par Charles VII pour chercher la fille de Jacques Ier, Marguerite, fiancée au dauphin, plus tard Louis XI. Ce rapport est inédit).

77. — **Edinburgh Review**. T. CLXXXI, janvier-avril 1895. — Douze ans de gouvernement dans l'Inde, 1882-1894 (traite surtout de l'administration du marquis de Lansdowne). — L'Armada d'Espagne et les archives anglaises (première publication de la *Navy Records Society*; l'éditeur de l'ouvrage est le professeur Laughton. Il est désormais prouvé que la flotte espagnole ne fut pas anéantie par le mauvais temps, mais bien par sa rencontre avec la flotte anglaise, qui eut lieu précisément durant une période d'accalmie. Détruit la légende de la parcimonie d'Élisabeth, et montre que le matelot recevait alors une nourriture plus abondante qu'aujourd'hui, encore qu'elle fût moins hygiénique). — L'histoire du Cabinet (ouvrage posthume de Torrens; médiocre). — La république et le protectorat (le nouveau volume de M. Gardiner (1649-1651) et les mémoires de Ludlow). — Les premiers monuments du christianisme (ses restes archéologiques en Orient). — Le développement du Canada. — La vie et la correspondance de Mme Craven (intéressant pour l'étude de la société légitimiste sous Louis-Philippe et Napoléon III. Il serait à désirer seulement que la *Revue d'Édimbourg* ne mît pas à la charge du caractère français le manque d'éducation dont M. Thiers se serait, dit-on, rendu parfois coupable). — Le vieux Fritz (récents travaux publiés en Allemagne. On peut dire qu'avant ces publications, Frédéric II intime était aussi peu connu que Troie ou Tirynthe avant Schliemann; et, sauf Napoléon Ier, il n'est pas de per-

sonnage historique sur lequel on soit aussi complètement documenté). — Le livre de Sutherland (l'une des si nombreuses histoires que sir William Fraser a déjà fait paraître d'après les archives des grandes familles écossaises. Non mis dans le commerce).

78. — Quarterly Review. T. CLXXX, janvier-avril 1895. — Érasme (étude substantielle; critique assez rudement le livre de Froude et lui reproche de fortes erreurs de traduction dans les lettres de l'humaniste). — La carte de l'état-major anglais (ses diverses échelles; comparaison avec les cartes officielles des pays voisins). — Le sport d'autrefois (chasse et pêche en Angleterre, depuis le moyen âge). — Oliver Wendell Holmes (donne une curieuse physionomie de la Nouvelle-Angleterre dans la première moitié du siècle). — Noms et petits noms de famille en Angleterre (origine historique ou étymologique). — Les romans de Walter Scott (leur valeur historique). — Jeanne Darc (revient sur ce sujet pour la première fois depuis 1842, où lord Stanhope avait essayé de venger, aux yeux du public de la *Quarterly*, la mémoire de l'héroïne française. « Qu'on la canonise ou non, son titre de Pucelle, qui répond si bien à l'idéal de fraîcheur vivante et de virginité, restera son plus sûr attribut de gloire »).

---

79. — Archivio storico italiano. 1895, disp. 1. — C. Errera. L'expédition de Sébastien Cabot au Rio de la Plata (discussion très documentée des points litigieux concernant ses voyages et ses découvertes). — L. Staffetti. Un épisode de la vie de Piero Strozzi (de la marche hardie qui lui permit de rejoindre les Français après la bataille de Cérisole). — S. Bongi. Deux livres d'amour inconnus (1° les *Lagrime d'Amori*, de Sebastiano Re, de Chioggia, 1552; 2° le *Templo d'Amore* d'un napolitain appelé Caponio). — Les archives d'État de Lucques; acquisitions faites en 1894. — Marchesini. A quel âge pouvait-on commencer l'exercice du notariat à Florence aux xiv-xvie siècles? (en vertu du statut de 1344, il fallait avoir vingt ans passés). — L.-G. Pélissier. Notes italiennes sur l'histoire de France; lettres de Louis d'Orléans, plus tard Louis XII. = Bibliographie : *Kempf*. Geschichte des deutschen Reiches wæhrend des grossen Interregnums, 1245-1273 (excellent). — Celestino V ed il VI centenario della sua incoronazione (recueil de mémoires qui éclairent les points les plus importants de la vie de ce pape). — *H. Schulz*. Peter von Murrhone, Papst Cœlestin V (cette monographie se compose de trois chapitres de valeur inégale, le meilleur est le second, relatif à l'élection de frère Pierre à la papauté). — *Bertelli*. Studi storici intorno alla bussola nautica (travail très soigné; prouve que la boussole et la rose des 32 vents étaient connues et utilisées par les marins italiens longtemps avant le xive s.). — *Gremaud*. Documents relatifs à l'histoire du Vallais; t. VII, 1402-1431 (bon). — *Gelcich*. Piero Soderini profugo a Ragusa (bon). — *J. Temple Leader*. Life of Sir Robert Dudley (il s'agit de Robert, fils du comte de Leicester, le favori d'Élisabeth, uni clandestinement, bien que légitimement,

à lady Douglas Howard; disgracié en 1601, pour avoir pris part au soulèvement du comte d'Essex, il se fit catholique, et, après une vie d'aventures, s'alla fixer en Italie. Marin distingué, il écrivit sur les choses de son métier un gros volume, *l'Arcano del mare,* et mourut en 1649). = Disp. 2. Salvémini. L'abolition de l'ordre des Templiers (à propos du récent ouvrage du Dr J. Gmelin. L'accusation d'hérésie tombe à faux; l'abolition de l'ordre fut injuste; la persécution dirigée par Philippe le Bel fut déloyale et intéressée et l'appui que lui donna Clément V ne fut pas de bonne foi; mais l'ordre, se trouvant en contradiction avec le milieu politique et religieux de l'Europe occidentale, devait fatalement disparaître. Le roi et le pape n'ont été que les instruments d'une nécessité historique). — G. Rossi. La mort d'Onorato Lascaris, comte de Tende (1er févr. 1474; il fut empoisonné à l'instigation de Jean de Montchenu). — G. Sforza. Le faussaire Alfonso Ciccarelli et Alberico Cybo Malaspina, prince de Massa (publie quelques pièces de leur correspondance, 1569-1578). — Marzi. Notes sur les archives de la Romagne toscane; fin. — C. Paoli. Le denier à Dieu (publie deux actes de vente de 1401 à 1418 où il en est question; histoire du denier à Dieu depuis le commencement du xive siècle). — C. de Fabriczy. Fondeurs florentins au service de la république de Raguse. — A. Rossi. Une lettre inédite de Guichardin (à G.-R. Sanga, 30 sept. 1529. Cette lettre apprend que Guichardin, en quittant Florence à cette époque pour n'y rentrer qu'en août 1530, était tout à fait d'accord avec le pape Clément VII). — Biadego. Felice Griffini (notice biographique sur l'auteur des *Frammenti storici*). = Bibliographie : *Sgmulmero.* Zufeto, vescovo di Verona, 1076-1115 (bon). — *Schaube.* Anfänge der Tratte (deux mémoires importants pour l'histoire de la lettre de change). — La vita italiana nel Rinascimento; 3 vol. (série de conférences sur l'Italie du xve siècle). — *F. Flamini.* Studî di storia letteraria italiana e straniera. — *Id.* Spigolature di erudizione et di critica (intéressant pour l'histoire des rapports entre l'Italie et la France au xve et au xvie s.). — *Zdekauer.* Lo studio di Siena nel Rinascimento. — *Bonardi.* Lo studio generale de Mondovi, 1560-1566. — *Yriarte.* Livre de souvenirs de Maso di Bartolommeo, dit Masaccio (intéressant). — *Medin* et *Frati.* Lamenti storici dei secoli xiv, xv e xvi; vol. IV. — *Curti.* Carlo Emanuele I secondo i più recenti studî (consciencieux, mais la figure du prince n'est pas mise assez en relief). — *Bosio.* Storia della chiesa d'Asti.

80. — Rivista storica italiana. Anno XII, fasc. 1. — E. Callegari. La dévolution de Ferrare au Saint-siège, 1598, d'après des documents inédits tirés des archives de Modène et de Venise. — G. Demaria. La suppression de la nonciature pontificale en Piémont, 1753 (épisode de la lutte contre la puissance papale, dissimulée derrière un frivole conflit d'étiquette). = Comptes-rendus : *Schipa.* Il ducato di Napoli (important). — L'Armeno-veneto; compendio storico e documenti delle relazioni degli Armeni coi Veneziani; 1re période : xiii-xive s.; 2e période : documents (ces documents ne sont pas tous d'égale valeur;

en outre, ils ne sont pas rangés par ordre chronologique, mais d'après l'ordre des dépôts où ils ont été copiés; utile recueil néanmoins). — *E. Besta.* Riccardo Malombra, professore nello studio di Padova, consultore di stato in Venezia (bonne biographie d'un professeur de droit à l'Université de Padoue en 1315-1328; accusé d'hérésie en 1328, il fut relégué à Bologne). — *G. de Leva.* Storia documentata di Carlo V in correlazione all' Italia; vol. V (très important). — *B. Fontana.* Renata di Francia, duchessa di Ferrara; vol. II, 1537-1560 (excellent). — *Pinton.* Codice diplomatico Saccense (statuts, diplômes, chartes concernant Piove di Sacco, commune du territoire vénitien). — *Morea.* Chartularium Cupersanense; vol. I (contient 202 chartes, dont la plus récente est de 1265). — *G. Pansa.* Il chronicon Casauriense e le vicende dell' insigne monasterio benedittino di S.-Clemente alla Pescara (la chronologie des arts doit être rarement rectifiée). = Fasc. 2. C. Merkel. Christophe Colomb et les travaux de la « Commissione Colombiana » pour le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique (important article bibliographique). = Comptes-rendus : *Persichetti.* Viaggio archeologico sulla via Salaria nel circondario di Cittaducale (excellent). — *A. Bonardi.* Della « Vita et gesti di Ezzelino III da Romano » scritta da Pietro Gerardo (Bonardi s'est efforcé de prouver que cette Vie d'Ezzelino III par Gerardo est contemporaine des événements et mérite toute confiance; C. Cipolla croit au contraire que c'est une compilation postérieure et sans importance). — *Hampe.* Geschichte Konradins von Hohenstaufen (excellente étude; le jugement de l'auteur sur Charles d'Anjou est très modéré). — *Sommerfeldt.* Zur Frage nach der Herkunft des Predigermönchs Nicolaus Titularbischofs von Butrinto (il était probablement du Luxembourg). — *Sorricchio.* Il commune Atriano nel xiii e xiv secolo (bon). — *E. Piva.* La guerra di Ferrara del 1482; periodo secondo : l'alleanza di Sisto IV con Ferrara, Napoli, Milano e Firenze (bon). — *Caffaro.* Notizie e documenti della chiesa Pinerolese; vol. I. = Notes bibliographiques : Histoire politique et Histoire de l'art.

81. — Archivio storico lombardo. 1895, 31 mars. — F. Calvi. C. Cantu. — Seregni. La population agricole de la Lombardie à l'époque barbare (mémoire très détaillé de 77 pages). — G. Romano. Note sur l'itinéraire de la première expédition de Charles IV de Luxembourg en Italie, 1354-1355. — L. Frati. Un chroniqueur florentin du xve s. à la cour de Milan (Benedetto Dei; publie plusieurs lettres qu'il écrivit de 1474 à 1492). — A. Battistella. Quelques documents sur le saint-office en Lombardie aux xvie et xviie s. — E. Motta. Un imprimeur à Milan en 1469 (Antonio Caccia di Cerasole d'Alba). — Sant'-Ambrogio. Le château de Bellusco près de Vimercate (étude archéologique). = Bibliographie : *Sommerfeldt.* Zur Kritik Veronesischer Geschichtsquellen; 1 : der sogenannte Chronist des Orti Manara (chronique très postérieure et peu digne de foi). — *Parazzi.* Appendici alle origini e vicende di Viadana e suo distretto. — *Lucchini.* Il duomo di Cremona; annali della sua fabbrica. — *P. Buzzetti.* Note storiche circa S.-Guglielmo

et de tous points excellente. Nous sera-t-il permis de féliciter le prieur de Solesmes d'avoir (p. 71) judicieusement rejeté l'authenticité de la *Clavis* attribuée jadis par le cardinal Pitra à Méliton avec tant d'obstination et si peu de critique?

— Nous avons reçu la troisième édition des deux premiers volumes de la *Dogmengeschichte* de M. Harnack (Freiburg-i.-B., Mohr, 1894). L'auteur nous prévient lui-même dans son avant-propos que, depuis six ans que la seconde édition a paru, il n'a cessé de travailler sur son œuvre et d'utiliser les nouvelles sources ou les nouvelles recherches qui se sont produites dans ce laps de temps. La seconde partie n'a presque pas subi de retouches, mais, dans la première, une soixantaine de pages sont nouvelles. Nous étions curieux de savoir l'opinion que Harnack porterait sur le beau livre de M. Sohm (*Kirchenrecht,* 1892) qui, sur tant de points de cette première partie, a contredit avec tant de poids et d'originalité les vues personnelles de M. Harnack sur les origines des institutions ecclésiastiques. « M. Sohm, » écrit-il, p. 39, « a, dans son très important (*höchst bedeutend*) ouvrage, appliqué à l'histoire de la formation du droit et de l'organisation ecclésiastique la méthode que j'ai appliquée à l'histoire de la formation du dogme. Il est parvenu ainsi à corriger nombre de vieilles erreurs ou de préjugés. Mais, à mon avis, il a troublé la vérité par des exagérations qui dépendent de la conception qu'il a du christianisme primitif et de l'Évangile, conception à la fois juridique et mystique. Il a procédé *ex errore per veritatem ad errorem!* Mais il y a peu de livres où l'historien de l'ancienne Église ait plus à apprendre que dans ce paradoxal *Kirchenrecht.* » Reste à savoir si le mouvement initial du christianisme procède d'un élément rationnel et terre à terre, comme le veut M. Harnack, ou d'un élément mystique et « charismatique, » comme le soutient M. Sohm. D'autre part (p. 51), M. Harnack n'a rien retiré du jugement sévère qu'il portait sur les productions d'une certaine école hollandaise, issue de Bruno Baurer et de Ernest Havet et d'après laquelle Jésus et Paul seraient des créations du second siècle, le judaïsme ayant produit Jésus et le marcionisme Paul! On relira avec intérêt les pages célèbres de l'excursus *Katholisch und Römisch* (p. 439-454), qui suscitèrent un si grand émoi dans le parti dévot et qui ont été moins pardonnées à l'auteur que telles de ses déclarations les plus radicales. — En somme, un livre capital autant que discuté et que nul ne doit ignorer de ceux qui prétendent traiter de l'histoire ancienne du catholicisme.

— M. Gaston Paris vient de publier un second volume de ses leçons et lectures sur la *Poésie du moyen âge* (Hachette). Une partie du volume est consacrée à l'histoire des contes (les contes orientaux dans la littérature française au moyen âge; la légende du mari aux trois femmes; la parabole des trois anneaux); quelques pages ont pour objet d'élucider définitivement la question de Siger de Brabant, ce maître de la rue

und Sicilien. — *E. Winkelmann.* Ueber die Goldprægungen Kaiser Friederich II für das Königreich Sicilien (excellente étude sur les « augustales » et les « tari » frappés par l'empereur; l'auteur est arrivé à des conclusions notablement différentes de celles de Huillard-Bréholles, Faraglia, Blancard, etc.). — Inventario cronologico sistematico dei registri angioini conservati nell'archivio di stato in Napoli. — *Pepe.* Storia della città di Ostuni, 1463-1639. — *S. Loffredo.* Storia della città di Barletta, con corredo di documenti.

83. — Archivio storico siciliano. Anno XIX, 1895. — Siragusa. Sur la « Brevis historia liberationis Messanae, » publiée d'après un ms. de Messine; nouvelles observations (réponse aux objections de V. di Giovanni). — L. Sampolo. Contribution à l'histoire de l'Université de Palerme (de l'enseignement du droit depuis 1841). — P.-M. Rocca. Les murailles et les portes de la ville d'Alcamo. — Lionti. Affiches séditieuses de 1647. — Crispo-Moncada. Note sur le mouvement de la population en Sicile et à Palerme du xe au xviiie s., d'après le prof. Fr.-M. Perni.

84. — Nuovo archivio veneto. T. IX, 1re partie, 1895. — G. Bolognini. Les rapports entre la république de Florence et la république de Venise dans les vingt dernières années du xive s. (avec une introduction sur l'histoire de ces rapports de 1300 à 1380; d'après les pièces d'archives de Florence, l'auteur n'ayant pas eu le loisir de fouiller celles de Venise; mémoire de 100 pages). — G. Monticolo. L' « Apparitio sancti Marci » et ses mss. (il s'agit de saint Marc l'évangéliste dont le corps fut transporté d'Alexandrie à Venise; son apparition fut célébrée le 25 juin; en appendice, une note sur les mss. des *Legendae de tempore et de sanctis* de Fr. Pietro Calò de Chioggia. Texte critique de l' « Apparitio, » d'après les mss. étudiés). — E. Besta. Les étudiants de la Valteline et l'Université de Padoue (en appendice, une liste de ces étudiants à Padoue de 1505 à 1775). — V. Lazzarini. Les armoiries anciennes des Quirini et des Tiepolo (proscrites en 1310 après la défaite de la faction Quirini-Tiepolo). = 2e partie. G. Claretta. Des principales relations politiques entre Venise et la Savoie au xviie s., d'après des documents inédits (rupture entre ces deux états après 1630, quand Victor-Amédée Ier eut pris le titre de roi de Chypre; négociations du P. Monod à Paris. Réconciliation des deux cours. Voyages à Venise de Victor-Amédée II en 1687). — Sgulmero. Saint-Michel de Porcile Veronese et ses architectes, Borco et Malfato, 1143. — C. Cipolla. Publications sur l'histoire de l'Italie au moyen âge, 1894. — E. Celani. Un dessin à la plume représentant la bataille navale des Dardanelles, 26 juin 1656. — A. Medin. Les rédactions et les mss. de la chronique de Carrare au xive s. — G. Monticolo. Note relative à l' « Apparitio » sancti Marci (rapports de l' « Apparitio » avec la Légende dorée).

trait à la chute de Calonne et à l'arrivée de Brienne aux affaires. Une longue lettre à Bernardin de Saint-Pierre fournit une preuve nouvelle de l'insupportable caractère de ce faux homme sensible. Les lettres à sa mère, de 1803 et 1804, sont celles qui nous apprennent le plus sur les sentiments de d'Antraigues; celle à Roumianzov nous renseigne sur ses relations avec le gouvernement russe.

— Nous ne pouvons aujourd'hui qu'annoncer la belle *Histoire de Bordeaux depuis les origines jusqu'à 1895*, publiée, sous les auspices de la municipalité, par M. C. Jullian (Bordeaux, Feret et fils). Sous la forme d'un ouvrage de vulgarisation, écrit avec verve et talent et illustré d'admirables et instructives gravures, M. Jullian nous offre une œuvre qui repose en toutes ses parties sur les recherches les plus neuves et les plus approfondies dans les documents originaux. C'est un livre d'une valeur durable, qui honore et la municipalité bordelaise et le jeune écrivain, déjà connu du monde savant comme épigraphiste et érudit, et qui se montre ici à nous avec toutes les qualités de l'historien, au sens le plus large du mot.

— Sous le titre *l'Expansion de la France et la diplomatie* (Hachette), un diplomate d'infiniment de science, de talent et d'esprit expose les raisons qui obligent la France à faire de la politique coloniale et à laisser au second plan la politique continentale. Il conclut que la conséquence de cette évolution sera de replacer la France à la tête de la civilisation européenne. J'accepte les prémisses; *nego consequentiam*, ou du moins je ne la crois pas nécessaire. La modestie sied aux nations comme aux individus. La politique coloniale est pour nous une politique obligatoire, mais c'est une politique de résignation, une politique de diversion, une politique d'attente. Ce ne peut pas être pour nous, comme pour l'Angleterre, la base même de notre politique.

— M. de Lanessan, qui a été rappelé d'Indo-Chine avec une brusquerie si intempestive et si impolitique pour de simples imprudences de langage, a employé le meilleur mode de justification. Il a exposé ce qui a été fait pour la *Colonisation française en Indo-Chine* (Alcan) depuis 1891. Il a mis en lumière, par une énumération de faits que personne ne peut contester, les excellents résultats de son gouvernement au point de vue de la mise en valeur des richesses du Tonkin et de l'élan qui a été donné aux travaux publics et au commerce.

— Trois nouveaux volumes très distingués viennent de s'ajouter à la collection des *Grands écrivains français*. Le *La Rochefoucauld* de M. Bourdeau est une étude très délicate d'un grand seigneur écrivain, par un écrivain homme du monde, qui a su juger avec une sympathie équitable et sans aucune exagération d'éloge ou de blâme cet ancien frondeur désabusé, où les uns ont vu un sentimental qui joue l'égoïste et les autres un raté aigri. — Les deux autres volumes sont des contri-

Voici les titres des douze thèses d'histoire qui ont été soutenues avec succès : E. Azambre, *Biche et Mouche;* L. Cahen, *la Paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois (1715-1745);* J. Denais, *les Derniers jours de Nelson et la bataille de Trafalgar;* A. Dennery, *Sentiments des chrétiens à l'égard de l'Empire, d'après les* Acta primorum martyrum sincera et selecta *de Ruinart;* E. Déprez, *la Prévôté de Paris sous Charles V, Hugues Aubriot (3 sept. 1367-17 mai 1381);* L. Grabski, *Décadence de l'institution des* Missi dominici *en France et en Italie, en rapport avec le développement de la féodalité;* E. Héligon, *Rôle du Comité de salut public dans la guerre de Vendée (6 avril 1793-9 thermidor an II);* P. Kæppelin, *Histoire de la municipalité et de la bourgeoisie de Paris depuis la bataille du faubourg Saint-Antoine jusqu'au retour du roi (2 juillet-21 octobre 1652);* J. Lefrancq, *Robert III et le comté d'Artois au commencement du XIVe siècle;* P. Mautouchet, *le Conventionnel Philippeaux;* V. Moulin, *l'Institution des fêtes civiques et nationales pendant la Révolution, jusqu'à l'établissement du calendrier républicain (mai 1789-octobre 1793);* F. Muller, *la République de Rauracie.*

Les « positions » des Mémoires présentés à la Faculté de Paris par les candidats au diplôme d'études supérieures seront, à l'avenir, imprimées. — Les manuscrits de ces Mémoires appartiennent à la Faculté et seront conservés dans ses archives. Ch.-V. L.

— Nous parlerons en détail, dans notre prochain bulletin sur l'histoire romaine, du livre si vivant et si érudit de M. Boissier sur *l'Afrique romaine* (Hachette).

— Dom Cabrol, prieur de Solesmes, a publié (Paris, Oudin, 1895) une *Étude sur la* Peregrinatio Silviae; *les églises de Jérusalem, la discipline et la liturgie au IVe siècle.* On regrettera que l'érudit religieux n'ait pas donné le texte même de cette *Peregrinatio,* dont il n'existe que l'édition romaine princeps et une édition russe, toutes deux difficiles à trouver et toutes deux laissant beaucoup à désirer. Dom Cabrol s'est attaché à l'étude de la topographie de Jérusalem à l'époque constantinienne et à l'étude de la liturgie pratiquée à Jérusalem à la même époque. On reprochera peut-être, avec quelque raison, à l'étude topographique d'être écourtée et superficielle; il y avait davantage à dire sur la basilique constantinienne du Calvaire; la question, très éclairée par la *Peregrinatio Silviae,* a fait de grands progrès depuis les études de M. de Vogüé (1860); dom Cabrol nous devait de la traiter plus à fond, et il nous le devait d'autant mieux qu'il a vu très juste en distinguant trois sanctuaires séparés et une enceinte monumentale. L'étude liturgique porte çà et là la trace de quelques opinions anciennes, dont l'auteur aurait pu avec avantage se défaire, comme est l'opinion de l'influence de la « liturgie des synagogues » sur l'ancienne liturgie chrétienne. Dom Cabrol a eu trop de confiance en Vitringa! L'étude comparée de la *Peregrinatio Silviae* et des Catéchèses de saint Cyrille est très neuve

et de tous points excellente. Nous sera-t-il permis de féliciter le prieur de Solesmes d'avoir (p. 71) judicieusement rejeté l'authenticité de la *Clavis* attribuée jadis par le cardinal Pitra à Méliton avec tant d'obstination et si peu de critique?

— Nous avons reçu la troisième édition des deux premiers volumes de la *Dogmengeschichte* de M. Harnack (Freiburg-i.-B., Mohr, 1894). L'auteur nous prévient lui-même dans son avant-propos que, depuis six ans que la seconde édition a paru, il n'a cessé de travailler sur son œuvre et d'utiliser les nouvelles sources ou les nouvelles recherches qui se sont produites dans ce laps de temps. La seconde partie n'a presque pas subi de retouches, mais, dans la première, une soixantaine de pages sont nouvelles. Nous étions curieux de savoir l'opinion que Harnack porterait sur le beau livre de M. Sohm (*Kirchenrecht,* 1892) qui, sur tant de points de cette première partie, a contredit avec tant de poids et d'originalité les vues personnelles de M. Harnack sur les origines des institutions ecclésiastiques. « M. Sohm, » écrit-il, p. 39, « a, dans son très important (*höchst bedeutend*) ouvrage, appliqué à l'histoire de la formation du droit et de l'organisation ecclésiastique la méthode que j'ai appliquée à l'histoire de la formation du dogme. Il est parvenu ainsi à corriger nombre de vieilles erreurs ou de préjugés. Mais, à mon avis, il a troublé la vérité par des exagérations qui dépendent de la conception qu'il a du christianisme primitif et de l'Évangile, conception à la fois juridique et mystique. Il a procédé *ex errore per veritatem ad errorem!* Mais il y a peu de livres où l'historien de l'ancienne Église ait plus à apprendre que dans ce paradoxal *Kirchenrecht.* » Reste à savoir si le mouvement initial du christianisme procède d'un élément rationnel et terre à terre, comme le veut M. Harnack, ou d'un élément mystique et « charismatique, » comme le soutient M. Sohm. D'autre part (p. 51), M. Harnack n'a rien retiré du jugement sévère qu'il portait sur les productions d'une certaine école hollandaise, issue de Bruno Baurer et de Ernest Havet et d'après laquelle Jésus et Paul seraient des créations du second siècle, le judaïsme ayant produit Jésus et le marcionisme Paul! On relira avec intérêt les pages célèbres de l'excursus *Katholisch und Römisch* (p. 439-454), qui suscitèrent un si grand émoi dans le parti dévot et qui ont été moins pardonnées à l'auteur que telles de ses déclarations les plus radicales. — En somme, un livre capital autant que discuté et que nul ne doit ignorer de ceux qui prétendent traiter de l'histoire ancienne du catholicisme.

— M. Gaston Paris vient de publier un second volume de ses leçons et lectures sur la *Poésie du moyen âge* (Hachette). Une partie du volume est consacrée à l'histoire des contes (les contes orientaux dans la littérature française au moyen âge; la légende du mari aux trois femmes; la parabole des trois anneaux); quelques pages ont pour objet d'élucider définitivement la question de Siger de Brabant, ce maître de la rue

du Fouarre qui fut accusé d'hérésie et que Dante a mis dans son Paradis. Les quatre autres morceaux offrent un intérêt tout spécial aux historiens; ils sont consacrés à la littérature française au XIIe s.; à l'esprit normand en Angleterre; à la littérature française au XIVe s. et à la poésie française au XVe s. Avec la profondeur d'érudition et l'ampleur de vues que l'on retrouve dans tous les écrits de M. Gaston Paris, ces morceaux ne sont pas seulement des fragments d'histoire littéraire, mais des fragments d'histoire dè la civilisation, car dans chacun d'eux l'auteur met en lumière les causes profondes qui font des œuvres littéraires l'expression la plus significative d'un état social et historique.

— Dans une étude insérée au tome XXXIV, 2e partie, des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et publiée à part (Klincksieck, 36 p. in-4°; prix : 1 fr. 70), M. Paul VIOLLET a publié le texte inédit d'une ordonnance de Charles V, dauphin, de février 1358 (n. st.). Cette ordonnance fournit des détails intéressants et tout nouveaux sur les États généraux tenus à Paris en février 1358. Les pages dont M. Viollet a fait précéder ce document mettent en pleine lumière ce qu'il contient de nouveau.

— Nous devons signaler dès aujourd'hui des thèses importantes présentées récemment à la Sorbonne et sur lesquelles la *Revue historique* devra revenir. M. LORIN a consacré sa thèse française au *Comte de Frontenac; étude sur le Canada français à la fin du XVIIe s.* (Colin), et sa thèse latine aux boucaniers de Saint-Domingue (*De praedonibus insulam Sancti Dominici celebrantibus saeculo XVIIo*). M. Lorin a beaucoup ajouté aux travaux de Parkman. — M. R. ROLLAND a introduit à la Sorbonne, et d'une manière éclatante, la peinture et la musique dans les thèses de doctorat par son *Histoire de l'Opéra en Europe avant Lulli et Scarlati* (Thorin), qui est un travail presque entièrement neuf, et par sa thèse latine sur les causes de la décadence de la peinture au XVIe s. (*Cur ars picturae apud Italos XVI^i saeculi deciderit*). — Nous aurons aussi à parler de la thèse philosophique de M. THAMIN sur *Saint Ambroise et la morale chrétienne au XVe s.* (Masson); de la thèse géographique de M. BERNARD sur la *Nouvelle-Calédonie* (Hachette), et des deux thèses littéraires de M. BERNARDIN, sur *Tristan l'Hermite de Soliers* (Picard), et de M. TEXTE, sur *Jean-Jacques Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire; étude sur les relations littéraires de la France et de l'Angleterre au XVIIIe s.* (Hachette).

— M. L. PINGAUD a publié, dans la *Revue historique* du Vivarais et à part (Privas, impr. centrale, 15 p. in-8°), vingt-quatre *Lettres inédites du comte d'Antraigues* et une de son fils. Ces lettres montrent en lui un homme plus calme, plus sensé et meilleur que l'on n'aurait cru. Sa lettre à Vergennes, du 17 mars 1778, donne des détails intéressants sur ses débuts dans la vie et ses rapports avec le comte de Saint-Priest, ambassadeur à Constantinople. Les lettres à M. de Lachadenède ont

trait à la chute de Calonne et à l'arrivée de Brienne aux affaires. Une longue lettre à Bernardin de Saint-Pierre fournit une preuve nouvelle de l'insupportable caractère de ce faux homme sensible. Les lettres à sa mère, de 1803 et 1804, sont celles qui nous apprennent le plus sur les sentiments de d'Antraigues; celle à Roumianzov nous renseigne sur ses relations avec le gouvernement russe.

— Nous ne pouvons aujourd'hui qu'annoncer la belle *Histoire de Bordeaux depuis les origines jusqu'à 1895,* publiée, sous les auspices de la municipalité, par M. C. Jullian (Bordeaux, Feret et fils). Sous la forme d'un ouvrage de vulgarisation, écrit avec verve et talent et illustré d'admirables et instructives gravures, M. Jullian nous offre une œuvre qui repose en toutes ses parties sur les recherches les plus neuves et les plus approfondies dans les documents originaux. C'est un livre d'une valeur durable, qui honore et la municipalité bordelaise et le jeune écrivain, déjà connu du monde savant comme épigraphiste et érudit, et qui se montre ici à nous avec toutes les qualités de l'historien, au sens le plus large du mot.

— Sous le titre *l'Expansion de la France et la diplomatie* (Hachette), un diplomate d'infiniment de science, de talent et d'esprit expose les raisons qui obligent la France à faire de la politique coloniale et à laisser au second plan la politique continentale. Il conclut que la conséquence de cette évolution sera de replacer la France à la tête de la civilisation européenne. J'accepte les prémisses; *nego consequentiam,* ou du moins je ne la crois pas nécessaire. La modestie sied aux nations comme aux individus. La politique coloniale est pour nous une politique obligatoire, mais c'est une politique de résignation, une politique de diversion, une politique d'attente. Ce ne peut pas être pour nous, comme pour l'Angleterre, la base même de notre politique.

— M. de Lanessan, qui a été rappelé d'Indo-Chine avec une brusquerie si intempestive et si impolitique pour de simples imprudences de langage, a employé le meilleur mode de justification. Il a exposé ce qui a été fait pour la *Colonisation française en Indo-Chine* (Alcan) depuis 1891. Il a mis en lumière, par une énumération de faits que personne ne peut contester, les excellents résultats de son gouvernement au point de vue de la mise en valeur des richesses du Tonkin et de l'élan qui a été donné aux travaux publics et au commerce.

— Trois nouveaux volumes très distingués viennent de s'ajouter à la collection des *Grands écrivains français.* Le *La Rochefoucauld* de M. Bourdeau est une étude très délicate d'un grand seigneur écrivain, par un écrivain homme du monde, qui a su juger avec une sympathie équitable et sans aucune exagération d'éloge ou de blâme cet ancien frondeur désabusé, où les uns ont vu un sentimental qui joue l'égoïste et les autres un raté aigri. — Les deux autres volumes sont des contri-

butions importantes à l'histoire morale du XIXe s. : le *Royer-Collard* de M. SPULLER et le *Lacordaire* de M. D'HAUSSONVILLE.

— On trouvera, dans les *Études sur l'histoire de l'art* (Hachette) de M. Émile MICHEL, deux morceaux qui offrent un véritable intérêt historique : une étude sur Velasquez et une étude sur les arts et la cour de Frédéric II.

— La 2e série des recueils d'articles de M. Gaston DESCHAMPS, intitulés *la Vie et les livres* (Colin), contient deux études étendues et approfondies sur *Renan* et sur *Taine* que nous recommandons à nos lecteurs.

— Annonçons le premier numéro d'une nouvelle revue : *le Collaborateur des érudits et des curieux*, que publie la librairie A. Laurent-Laporte à Paris. Cette publication était-elle bien utile et rendra-t-elle des services? Le premier numéro ne répond pas clairement à ces questions.

— Nous avons reçu (est-ce un effet du hasard?) le n° 3, 1895, de la *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn*. Il contient les articles suivants : Ch. PORTAL. Le papier-monnaie révolutionnaire dans le département du Tarn (avec planche). — A. FALGUIÈRES. Orographie du département du Tarn. — Éd. CABIÉ. Découverte d'un trésor de monnaies féodales à Garrigues (monnaies morlanes et deniers du comte de Toulouse). — Baron DE RIVIÈRES. Procès-verbaux de visite de quelques paroisses du diocèse d'Albi en 1700, par Charles Legoux de la Berchère, archevêque et seigneur d'Albi. — Th. BESSÉRY. Une remarque sur l'origine de Lavaur (le *Vaurum* primitif n'était pas à Saint-Alain-le-Vieux, mais à l'emplacement du Lavaur actuel; d'autre part, un établissement fondé aux environs du Carla et de Saint-Prim à l'époque romaine, sous le nom d'*Affragnium*, se fondit un jour avec *Vaurum* pour former la ville actuelle). — La *Revue historique* se ferait un devoir de donner régulièrement l'analyse de cette revue, ainsi que des autres publications périodiques de province, si elle les recevait régulièrement.

— En tête de son volume *la Mêlée sociale* (Charpentier), qui est une histoire au jour le jour, passionnée et éloquente du mouvement social depuis 1892, M. G. Clémenceau a tracé une sorte de philosophie de l'humanité où l'on trouvera, sous une forme très brillante, des idées dignes d'être méditées. Ces pages feront regretter que la politique et le journalisme aient dispersé et diminué un homme que sa valeur intellectuelle rendait capable d'œuvres durables et de longue haleine.

— Dans les *Nouveaux essais sur la littérature contemporaine* (C. Lévy) de M. F. BRUNETIÈRE, on trouvera trois essais qui offrent un intérêt historique considérable : Lamennais, à Propos de l' « Histoire d'Israël » et la Lutte des races. Dans ce dernier essai en particulier, M. Brunetière présente de fortes objections à la thèse de M. Gumplowicz sur la

lutte des races considérée comme la loi éternelle de l'humanité, et des vues élevées sur la fonction sociale des littératures.

— Un dixième volume des *Études sur la littérature contemporaine* (C. Lévy) d'Edmond Schérer vient de paraître. L'exemple de Schérer est une preuve frappante à l'appui de l'opinion qui considère l'étude critique de la théologie et de la religion comme la meilleure préparation pour former le sens historique. Schérer était un philosophe, mais un philosophe historien et non métaphysicien, et qui lirait attentivement ses ouvrages y trouverait une véritable mine de vues historiques profondes et justes. Dans ce dernier volume, nous signalerons avant tout l'article sur *le Moyen âge et la théocratie* (à propos de M. von Eicken) et celui sur *le Grand Condé*. On y trouvera encore des articles sur 1889 et les conséquences de la Révolution, sur la monarchie de juillet (à propos de M. Thureau-Dangin), sur M. de Falloux, sur le Concordat, sur « les Apôtres » de Renan, sur l'Europe et la Révolution (à propos de M. Sorel), sur Janssen, sur l'histoire d'Angleterre (à propos de Green).

— Le n° 18 des *Annales de géographie* (A. Colin) mérite une attention particulière : il contient la « Bibliographie de l'année 1894. » C'est la quatrième que publient les *Annales;* mais les trois premières n'étaient données que sous forme d'appendice à la Revue; celle-ci forme un fascicule à part (294 p.). Les auteurs de cette bibliographie ont en outre pris le parti de faire un choix parmi les publications de l'année et d'ajouter à la plupart des articles cités un résumé critique. C'est une très utile innovation.

— La *Revue biblique internationale,* n° du 1er juillet 1895, contient une importante « Exploration épigraphique de Gerasa, » par le P. Germer-Durand, et, sous la rubrique « Courrier des États-Unis, » une notice sur l'*Oriental Seminary* de l'Université de John Hopkins à Baltimore, qui donne une idée de la prodigieuse activité qu'a créée autour de lui le Dr Haupt dans le champ des études de philologie et d'archéologie sémitiques.

— M. G.-O. Weil a rendu service en retraçant en un petit volume clair et bien informé les vicissitudes des *Élections législatives depuis 1789; histoire de la législation et des mœurs* (Alcan).

— La *Revue hist.* a dit quelques mots tout récemment des attaques de M. le chanoine Reusens contre la Commission royale d'histoire de Belgique, attaques qui étaient certainement en grande partie fondées. Il semble bien toutefois que le critique y ait apporté trop d'acrimonie et de parti pris. M. Bormans, l'un des deux éditeurs du *Cartulaire de Saint-Lambert de Liège,* a répondu aux attaques de M. Reusens, en son nom et au nom de son collaborateur, M. Schoolmeesters (*la Commission royale d'histoire et son détracteur;* Liège, 1894, in-8°); cette réponse, très modérée bien que très ferme, laisse l'impression que sur ce point

les critiques du chanoine de Louvain ont dépassé la mesure; il est bon de le dire hautement. Les réflexions qui terminaient notre précédente note n'en restent pas moins tout à fait justifiées, mais elles s'appliquent surtout aux anciennes publications de la collection des chroniques belges, dont l'exécution est trop souvent peu satisfaisante. Il semble au surplus qu'en Belgique on ne soit pas encore suffisamment fixé sur les règles à suivre pour la publication des textes diplomatiques. C'est la seule façon d'expliquer la singulière publication qui vient de paraître dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique;* nous voulons parler du cartulaire d'Afflighem, publié par M. de Marneffe sous la direction de M. Reusens lui-même et de M. Barbier (Louvain, 1894). Les textes y sont donnés tels qu'ils sont dans les manuscrits, avec la ponctuation inepte des copistes du moyen âge; les noms propres, par exemple, n'ont pas toujours de capitales; par contre, on accorde cet ornement à des substantifs et à des particules invariables. La lecture des textes imprimés de la sorte est particulièrement agaçante; tout paléographe un peu exercé préférera de beaucoup consulter les originaux ou de bons fac-similés. MM. Reusens et de Marneffe ont oublié que la première chose qu'on demandait à un éditeur, c'était de comprendre le texte qu'il éditait et de le faire comprendre. Ce qu'ils donnent au public n'est ni un fac-similé ni une transcription diplomatique. L'essai est de tout point condamnable, et on est tenté de répéter le vieux proverbe : *la critique est aisée...* Espérons que cette tentative lamentable aura tout l'insuccès qu'elle mérite.

Allemagne. — L'Allemagne vient de perdre presque en même temps deux de ses historiens les plus considérables : M. Rudolph de Gneist et M. Henri de Sybel.

M. R. de Gneist, mort le 22 juillet, était né à Berlin en 1816; il s' « habilita » à l'Université de cette ville en 1839 et y devint professeur, d'abord extraordinaire (1844), puis ordinaire (1850). En 1858, il devint député à la Chambre des députés de Prusse, à laquelle il appartint comme membre du parti national-libéral jusqu'à l'année dernière. De 1867 à 1884, il fut aussi membre du Reichstag. En 1875, il devint membre du Conseil d'État de Prusse et reçut la noblesse héréditaire de l'empereur Frédéric III. Ses ouvrages concernent presque tous l'étude des institutions politiques et administratives de l'Angleterre, aux progrès de laquelle ils ont puissamment contribué.

M. Henri de Sybel est mort le 30 juillet dernier, âgé de soixante-dix-huit ans. Il fut un érudit de mérite, un homme d'État distingué, un historien remarquable. Son Histoire de la première croisade est de beaucoup le meilleur ouvrage qu'on ait sur ce sujet, et l'on a dit ici même les qualités de sa récente Histoire de la fondation de l'empire allemand. D'autre part, on sait combien son Histoire de l'Europe au temps de la Révolution française renferme de renseignements puisés aux sources les plus nouvelles; mais on sait aussi à quel point

de vue strictement allemand ou même prussien il jugea la révolution française du siècle dernier et la révolution allemande que nous avons vue s'accomplir sous nos yeux. Il avait fondé en 1856 et il continua de diriger jusqu'à sa mort la *Historische Zeitschrift*, qui reste encore aujourd'hui le principal recueil d'érudition pour l'histoire moderne que possède l'Allemagne.

— Le 3 juin est mort, âgé de soixante et onze ans, à Stuttgart, le Dr A. von Lehner, ancien directeur du musée et de la bibliothèque de Sigmaringen; il avait beaucoup écrit sur l'histoire de l'Église, l'archéologie et l'art. — Le 15 juin est mort, âgé de quarante-neuf ans, le Dr O. Erdmann, professeur ordinaire de philologie germanique à l'Université de Kiel. Il était un des directeurs de la *Zeitschrift für deutsche Philologie*. — Le 23 juin est mort, âgé de soixante-quatorze ans, le Dr Rudolf von Roth, professeur de philologie hindoue à Tubingue et directeur de la bibliothèque de l'Université; indianiste très compétent, on lui doit un dictionnaire de la langue sanscrite en 7 vol., qu'il a préparé en collaboration avec Bœhtlingk et qui fut terminé en 1875. — Le 5 juillet est mort, âgé de cinquante et un ans, le Dr Julius Zupitza, professeur de philologie anglaise à Berlin.

— Le 18 juillet dernier, le Dr Stickel, professeur de langues orientales à l'Université d'Iéna, a atteint sa quatre-vingt-dixième année; c'est aujourd'hui le doyen des professeurs d'Université encore en activité.

— La Commission d'histoire de Bavière a tenu sa 36e assemblée plénière annuelle en juin dernier. Pendant l'exercice précédent, trois ouvrages ont été publiés : 1° *Allgemeine deutsche Biographie*, t. XXXVII, livr. 2-3, t. XXXVIII et XXXIX, livr. 1-3; 2° Chroniques des villes allemandes, t. XXIII; *Die Chroniken der Stadt Augsburg*, vol. IV; 3° *Briefe und Akten zur Geschichte des 30 jæhr. Kriegs*, vol. VI. Le 8e et dernier vol. des *Hanserecesse* est sous presse. Dans la série des Chroniques municipales du Rhin inférieur et de la Westphalie, le 3e et dernier vol. est prêt pour l'impression; il contiendra des extraits des livres municipaux de Soest et la chronique de Duisburg, 1474-1517, par le prêtre Jean de Wassenberch. Le Dr Uhlirz espère pouvoir commencer en 1896 les Annales de l'Empire sous Otton II et Otton III. Le prof. Meyer von Knonau a mis sur le chantier le tome III des Annales sous Henri IV et Henri V. On n'annonce rien encore pour Frédéric Ier (Sauerland) ni pour Frédéric II (Winkelmann); de même, on attend toujours les tomes X et XI des Actes de la diète, ancienne série; de longues missions en Angleterre, en France et en Italie ont suspendu le travail. Pour la série plus moderne de ces Actes, l'impression du t. II est commencée. On commencera l'année prochaine l'impression du t. III et dernier de la correspondance des Wittelsbach de la branche palatine; le t. IV de la correspondance des Wittelsbach de la branche bavaroise sera terminé cette année.

— Les membres de la 3e réunion des historiens allemands, qui s'est tenue à Francfort-sur-le-Mein du 18 au 20 avril dernier, se sont organisés en « Société des historiens allemands; » ils ont institué un comité exécutif de quinze membres, présidé par le Dr Hans von Zwiedineck-Suedenhorst, professeur à Graz. Les sociétaires paient une cotisation annuelle de 5 m.; ils ont le droit d'assister aux séances de la Société et reçoivent gratis le rapport sur les séances. La prochaine réunion aura lieu en Autriche à l'automne de 1896.

— Dans la direction centrale de l'Institut archéologique de l'Allemagne, sont entrés MM. Lœschke, professeur à Bonn, et Zangemeister, bibliothécaire en chef et professeur à Heidelberg. Ont été nommés membres d'honneur de l'Institut : le prince Radolin, ambassadeur impérial à Saint-Pétersbourg, et M. Humbert, sous-secrétaire au ministère d'État à Berlin.

— Des dons importants ont été faits au musée des antiques de Berlin par le Dr F. Nœtling, qui a parcouru l'Inde anglaise pendant plusieurs années pour ses études géologiques; notons des antiquités bouddhiques de l'ancienne capitale de Birmanie.

— L'Académie des sciences de Bavière a mis au concours pour le prix Zographos une nouvelle édition critique des œuvres de Procope, y compris l'Histoire secrète.

— Une traduction allemande du *Mithridate Eupator* de M. Th. Reinach (Leipzig, Teubner) vient de paraître par les soins de M. A. Gœtz. L'ouvrage entier a été revisé avec soin par l'auteur. Il a renouvelé toute la partie géographique et ethnographique, l'histoire de la famille de Mithridate, et la première partie de l'appendice, relative aux sources narratives. C'est donc, à beaucoup d'égards, une édition nouvelle, qui sera partout la bienvenue.

— Nous recommandons aux historiens qui s'intéressent aux questions de chronologie mathématique et astronomique le petit manuel de M. Wislicenus : *Astronomische Chronologie, ein Hülfsbuch für Historiker, Archæologen und Astronomen* (Leipzig, Teubner, 162 p. in-8o).

— La *Bibliotheca Teubneriana* (Leipzig) vient de s'enrichir de six nouveaux volumes : *Aristotelis* Πολιτεία Ἀθηναίων, par Fr. Blass; *Anonymi christiani Hermippus,* Περὶ Ἀστρολογίας *dialogus,* par W. Kroll et P. Viereck; *Callinici, De vita s. Hypatii liber,* par les élèves du séminaire philologique de Bonn; *Benedicti regula monachorum,* par Éd. Wœlfflin (ce dernier est un texte critique de la célèbre règle monastique dressée par saint Benoît de Nursie); *Alexandri Lycopolitani contra Manichaei opiniones disputatio,* par Aug. Brinkmann; *Anthologiae latinae supplementa : vol. I, Damasi epigrammata,* par Max. Ihm. Aux inscriptions composées par le pape Damase, on a ajouté les « Pseudamasiana » et les autres inscriptions propres à illustrer ce recueil.

LIVRES NOUVEAUX. — ANTIQUITÉ. — *M. Baumgarten*. L. Annaeus Seneca und das Christenthum in der tief gesunkenen antiken Weltzeit. Rostock, Werther. — *Vogelstein* et *Rieger*. Geschichte der Juden in Rom, 1420-1870. Berlin, Mayer et Müller. — *Domaszewski*. Die Religion des römischen Heeres. Trêves, Lintz.

HISTOIRE GÉNÉRALE. — *Lœwe*. Die Organisation und Verwaltung der Wallensteinischen Heere. Fribourg-en-B., Mohr. — *W. Eberhard*. Ludwig III, Kurfürst von der Pfalz und das Reich, 1410-1427. Giessen, Ricker. — *Güterbock*. Der Friede von Montebello und die Weiterentwickelung des Lombardenbundes. Berlin, Mayer et Müller. — Summarisches Inventar des Bezirkarchivs von Lothringen vor 1790. Abth. H. Strasbourg, Trübner. — *A. Lumbroso*. Miscellanea Napoleonica. Bonn, Teubner.

HISTOIRE LOCALE. — *G. Huebsch*. Das Hochstift Bamberg und seine Politik unmittelbar vor dem ersten Einfalle der Schweden 1631. Bamberg, Bühner. — Beiträge zur Geschichte vornehmlich Kölns und der Rheinlande. Cologne, Du Mont Schauberg. — *Hænselmann*. Urkundenbuch der Stadt Braunschweig. Brunswick, Schwetschke.

Autriche-Hongrie. — Le 12 juin dernier est mort, âgé de soixante-douze ans, M. BERMANN, publiciste et historien, auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire d'Autriche.

— L'Académie des sciences de Vienne a nommé membre d'honneur l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche-Este; membres correspondants de la classe de philosophie et d'histoire, MM. Anton SCHŒNBACH, professeur à Graz, L. MITTEIS, professeur à Prague, Heinrich BRUNNER, professeur à Berlin, J. DE GŒJE, professeur à Leyde, Gaston MASPÉRO, professeur à Paris; membres d'honneur de cette classe, MM. Ernest CURTIUS, professeur à Berlin, Otto BŒHTLINGK, à Saint-Pétersbourg, et Hubert SPENCER, à Londres.

— Sous la présidence du comte Eugène ZICHY s'est organisée une expédition scientifique pour explorer le Caucase, le Dafghestan et Boukara; le but est d'étudier les populations hunniques et avares apparentées avec les Hongrois.

— M. Ignace ACSADY vient d'ajouter deux études à son grand ouvrage sur l'état financier de la Hongrie sous Ferdinand Ier. La première est consacrée aux Chambres aux deniers de Presbourg et de Zzepes-Zipo (*A Pozsonyi és Szepesi kamarak 1565-1604*); la seconde aux impositions (*jobagiones*) payées par les serfs, de 1564 à 1576.

— Nous devons signaler pour son intérêt bibliographique la table des articles publiés dans les recueils de la Société d'histoire de Styrie : *Uebersicht der in den periodischen Schriften des historischen Vereins für Steiermark bis 1892 veröffentlichen Aufsätze* (Graz, 1894, 41 p. in-8°).

— MM. J. Goll et A. Rezek, tous deux professeurs à l'Université tchèque de Prague viennent de fonder une *Revue historique tchèque* (Cesky Casopis historicky). Elle paraît tous les deux mois. Le prix de l'abonnement annuel est de 3 fl. 60 kr. Parmi les principaux articles

parus dans les trois premiers numéros nous citerons : Voyage d'Ernest de Pardubice en Lithuanie (J. Goll) ; ce qu'on sait de la vie de Dante (Vrchlicky) ; contributions à l'histoire de l'émigration tchèque au XVIIe siècle (Rezek) ; l'érection de l'évêché de Prague (Kalousek) ; l'historiographie magyare (Vancura). Le n° 3 est entièrement consacré à la mémoire de Safarik. La Bohême célèbre cette année le centenaire de la naissance du célèbre slaviste.

LIVRES NOUVEAUX. — *A. Overmann.* Græfin Mathilde von Tuscien. Geschichte ihres Gutes, 1115-1250. Innsbruck, Wagner. — *O. Zallinger.* Das Verfahren gegen die landschædlichen Leute in Süddeutschland. Ibid.

Pologne. — M. KRAUSHAR se plaît à étudier les épisodes curieux, les types singuliers de l'histoire de son pays. Dans son livre récent sur *Franck et les Frankistes polonais* (2 vol., Cracovie, 1895), il raconte la biographie aventureuse de l'israélite Jacob-Joseph Frank qui s'efforça de concilier le judaïsme et le christianisme, se fit baptiser, fut chassé de Pologne et finit par se constituer une sorte de principauté en Allemagne. D'intéressants fac-similés et des documents inédits accompagnent cette piquante monographie.

— Un anonyme qui signe A. a fait paraître à Cracovie la *Liste des confédérés de Bar envoyés en Sibérie,* d'après les notes du colonel français Thesby de Belcour qui publia en 1676 à Amsterdam le *Journal d'un officier français au service de la Confédération de Pologne.*

Angleterre. — M. R. Ulick BURKE, mort en juillet âgé de cinquante ans, s'était surtout occupé de la littérature et de l'histoire espagnoles. On lui doit une biographie de Gonzalve de Cordoue, une vie de Juarez, enfin une *History of Spain,* en 2 vol., qui venait seulement de paraître quand il mourut.

— La *Selden Society* a publié presque en même temps deux volumes : l'un, *Select pleas in the court of Admirally,* commence une série d'extraits relatifs à la cour de l'Amirauté de l'Occident (1390-1404) et à la haute cour de l'Amirauté (1527-1545). Il a pour éditeur M. Reginald G. MARSDEN. Cette fois on nous donne les textes dans leur teneur originale et sans traduction. L'autre volume, promis depuis longtemps, est le Miroir des juges (*The Mirror of justices*), traité juridique souvent cité, mais dont on n'avait jusqu'ici que des éditions anciennes et très imparfaites. Le texte a été publié, avec une traduction en regard, par M. W. Joseph WHITTAKER, avec une longue introduction par M. MAITLAND. Nous reviendrons sur ces documents dont le titre seul dit l'importance (B. Quaritch, 1894 et 1895).

— D'autres ouvrages nous sont parvenus sur l'histoire des institutions anglaises ; nous ne pouvons que les annoncer aujourd'hui : *Annals of the British peasantry,* par M. Russell M. GARNIER (Swan Sonnenschein) ; *The tribal system in Wales,* par Fr. SEEBOHM, le célèbre auteur de *Vil-*

lage Community (Longmans); enfin *Feudal England*, par M. J. H. Round (Swan Sonnenschein).

— Le volume que M. A. Hassall a consacré à *Louis XIV and the Zenith of the Monarchy* (New-York, Putnam), est une œuvre de vulgarisation, mais de vulgarisation intelligente, bien informée et impartiale. Louis XIV y est jugé, chose rare chez les historiens étrangers, au point de vue de son temps et non du nôtre. Si la politique de 1685 et de 1700 est sévèrement appréciée, elle l'est surtout au point de vue des intérêts pratiques et politiques et les heureux résultats du gouvernement de Louis XIV, même à l'intérieur, ses qualités de roi sont équitablement mis en lumière. Les chapitres sur le caractère du gouvernement de Louis XIV, sur Versailles et les provinces ont un véritable intérêt.

États-Unis. — Les deux volumes du *Report of the Commissions of Education for the year 1891-92* (Washington, 1894) contiennent des rapports très intéressants sur l'instruction publique aux États-Unis, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suède, et une histoire de l'éducation physique par M. Boykin qui est extrêmement instructive.

Suisse. — Une société allemande pour l'étude de l'histoire vient de se fonder à Fribourg. Dans le premier fascicule de la revue qu'elle publie nous signalerons une étude historique sur la bataille de Morat, par H. Wattelet; des notes sur l'histoire de Fribourg, tirée des archives 1482-1492, par A. Buechi, et une bibliographie des publications relatives à l'histoire du canton en 1893, par Holder (*Freiburger Geschichtsblætter*. Jahrg I. Fribourg, Universitætsbuchhandlung).

Italie. — Sous le titre : *Torquato Tasso e la casa di Savoia nel terzo centenario della morte del poeta* (Rome, Forzani), MM. Pasolini et Solerti ont réuni les lettres, vers et fragments en prose où le Tasse parla d'Emanuele Filiberto et de Carlo Emanuele I de Savoie; quatre magnifiques fac-similés ajoutent à la valeur de l'ouvrage.

— Le Dr G. Tropea, professeur d'histoire des anciens peuples de l'Italie à l'Université de Messine, vient de faire paraître le premier volume d'une *Rivista di storia antica e scienze affini*, revue trimestrielle paraissant par fascicules de 80 pages. Dans le premier numéro, nous signalerons un article de M. Tropea sur l'Etna et ses éruptions d'après les principales sources grecques et romaines et une étude de M. E. Cocchia : « Comment le sénat romain exerçait la fonction d'interrègne. »

— Le Bulletin d'archéologie chrétienne de de Rossi va reparaître sous un nouveau titre : *Nuovo bulletino d'archeologia christiana*, sous la direction de MM. Stefano de Rossi, Armellini, Marucchi et Stevenson (Rome, Spithœver).

— Le *Bulletin critique* nous apprend que de Rossi a laissé de quoi

donner un tome IV à sa *Roma sotterranea christiana* et la seconde partie du tome II des *Inscriptiones christianae urbis Romae.* Ces suites paraîtront prochainement.

— La librairie Bocca frères (Turin) a mis en vente le tome I des *Dispacci degli ambasciatori veneti alla corte di Francia durante la Rivoluzione*, publiées par N. Kovalevsky; l'ouvrage entier comptera deux volumes.

— La traduction du premier volume du bel ouvrage de Freeman sur la Sicile que vient de donner M. Bernhard Lupus, *Geschichte Siciliens : Die Urbevœlkerung, die Phœnikischen und Griechischen Ansiedelungen* (Leipzig, Teubner), mérite d'être signalée à l'attention des savants. Les fautes évidentes ont été corrigées; les appendices revus avec soin et complétés ou corrigés par les actes du traducteur. Cinq cartes nouvelles ont remplacé avec avantage celles de l'édition anglaise. La carte de la Sicile avec les noms anciens en regard des noms modernes est en particulier très utile.

Roumanie. — Notre collaborateur M. Nic. Jorga a recueilli dans les archives et bibliothèques de Paris et de Berlin un grand nombre d'actes relatifs à l'histoire des pays roumains; il vient de les publier sous le titre *Acte si fragmente cu privire la istoria Rominilor* (Bucarest, impr. de l'État, 1895, 400-xc p. in-8°). Les actes provenant de Paris vont de 1389 à 1772; ceux de Berlin, les plus nombreux, de 1526 à 1768.

Errata.

Tome LVIII, p. 405, ligne 30. La date de la construction de la collégiale de Saint-Quentin doit être rectifiée : 1257, *au lieu de :* 1287.

Tome LVIII, p. 461. L'ouvrage de M. Bœhtlingk sur l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt a paru à Heidelberg (*au lieu de :* Heilbronn).

L'un des propriétaires-gérants, G. Monod.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

LES ASSEMBLÉES POLITIQUES

DANS LA RUSSIE ANCIENNE.

I.

Dans la Russie ancienne comme chez la plupart des nations européennes au début de la civilisation et chez les populations slaves à l'origine des institutions politiques, l'assemblée du peuple fut la forme primitive de la vie politique.

L'origine de la *vêtche*[1] ou assemblée populaire se perd dans la nuit des temps. Selon les annales historiques de la nation russe, elle aurait existé bien avant la venue des princes Varègues. Rurik lui-même, le chef de la dynastie qui donna tant de princes à la Russie, fut appelé par les Krivitches, les Slaves, les Tchoudes et les Mériens après décision prise par les assemblées : « Notre pays est grand et tout s'y trouve en abondance, mais l'ordre et la justice y manquent; venez en prendre possession et nous gouverner. » Telle est la tradition[2].

Sous le règne des princes de la maison de Rurik, partout où

1. Ce mot est de deux genres dans la langue russe, mais s'écrit et se prononce différemment : la *vêtche* et le *vêtché*. Le genre neutre, dont on se sert plus fréquemment, est plus régulier et conforme à l'étymologie du mot dans la langue russe. Cependant, nous avons préféré l'employer en français au féminin, parce que ce genre rend mieux l'idée d'une assemblée et qu'en russe l'accent tonique se porte sur la première syllabe. — On pourra consulter sur la *vêtche* les œuvres suivantes, en langue russe : V.-S. Sergueïevitch, *la Vêtche et le prince*. Organisation et administration de l'État russe sous la dynastie des Rurikovitches. Moscou, 1887. — D. Ilovaïski, *Histoire de Russie*, t. I, II et III, 1876, 1884, 1890. — Beliayef, *Histoire de Novgorod la Grande*. — N. Kostomarof, *Histoire de Novgorod, Pskof et Viatka*. Pétersbourg, 1868. — Soloviof, *Histoire de Russie, passim*. — Zabéline, *Histoire de la vie russe*, t. II, chap. II et VIII. — Kostomarof, *Histoire russe en biographies des principaux acteurs*. — Diatchane, *la Participation du peuple au pouvoir dans les États slaves*. Varsovie, 1882.

2. Tradition contestée par plusieurs écrivains de l'école historique actuelle.

gouvernait un prince, la *vêtche* délibérait à côté de lui. Ainsi à Belgorod, Vladimir en Volynie, Berestié, Riazan, Mourom, Pronsk, Smolensk, Galitch en Gallicie, Zvénigorod, Polotsk, Droutsk, Tchernigof, Koursk, Starodoub, Rostof, Souzda, Vladimir-sur-Kliazma, Péréiaslav, Moscou, Tver, Yaroslav, Kostroma, Nijeni-Novgorod, Briansk, Minsk, Loutsk, Iziaslav, Ladoga, Poutivl, Vir, Tchervène, Dorogobouje, Kortchesk, Tourof, Rimof, Pérémischl, Dmitrof, Kozelsk, Vojviagl, Isborsk, Oustioug, Galitch septentrionale, Viatka, Pskof, Novgorod, Kief, ainsi que dans les territoires de la Dvina et du Zavolotchié. Mais dans toutes ces villes la *vêtche* n'exista pas pendant le même laps de temps. Parmi celles où elle conserva le plus longtemps des formes plus pures, il faut citer Novgorod, Pskof et Viatka.

Le régime représentatif, comme il se développa dans la suite des temps en Occident, n'était pas connu alors en Russie; mais la participation directe du peuple à l'administration de la chose publique s'exerçait comme un droit inné à tout habitant. La *vêtche*, qui en était la forme extérieure, réalisait pour ainsi dire le principe de la souveraineté du peuple. L'assemblée populaire constituait un phénomène constant et universel, un élément indispensable à la vie politique des Slaves de la Russie ancienne; elle précéda l'élection du prince ou d'un chef qui longtemps dépendit entièrement d'elle. Ce n'est que beaucoup plus tard que l'autorité du prince s'accrut au point de réduire l'importance de la *vêtche*.

En général, la volonté des *grajedanes*, des habitants des cités, avait une grande importance politique dans les premiers temps de l'histoire russe, et la *vêtche* était d'autant plus nécessaire que le prince, seul, sans l'aide et l'assistance du peuple, ne possédait pas un pouvoir étendu, car il n'avait pas de troupes lui appartenant en propre, ni d'organes indépendants de gouvernement, ni surtout de ces droits seigneuriaux qui ont cimenté ailleurs le régime féodal. Sans force et sans attache au pays qu'il gouvernait par délégation, avec sa *droujina* (garde) et sa petite cour de boïars réunis en conseil (*boïarskaïa douma*), et de serviteurs à la solde, le prince devait nécessairement rechercher l'appui du peuple. Le peuple jouait donc le premier rôle et la *vêtche* constituait une institution essentielle à la vie politique du pays.

La *vêtche* était composée, non seulement des habitants d'une seule et même ville, mais encore et principalement des habitants de plusieurs villes et bourgs, dont une, celle où se tenait l'assemblée, portait le titre de cité aînée ou métropole, tandis que les autres, qui y envoyaient leurs représentants, étaient désignées sous le nom de *prigorods*, c'est-à-dire de dépendances de la métropole, ou villes cadettes. Tout le pays dont les habitants prenaient part aux réunions de la *vêtche* se nommait *voloste* et représentait en ces temps-là une principauté autonome, *kniajénié*[1].

On ignore, car les chroniques gardent le silence sur ce sujet, quelle cause conduisit à l'union politique de plusieurs villes; était-ce faiblesse des *prigorods* ou bien communauté d'intérêts? Il est toutefois à supposer qu'une des raisons principales de la protection et des soins accordés par la métropole à ses cités cadettes et provinces consistait en ce que les *gorojanes* ou citoyens de la métropole possédaient des terres (*volostes*) disséminées dans la contrée, loin de l'enceinte de la ville et même aux confins de la principauté. Pour les mettre à l'abri des attaques du dehors et des incursions, si fréquentes alors, on fonda des postes fortifiés qui devinrent par la suite des bourgs, des *prigorods*. Il arrivait souvent que les *prigorods* passaient sous le protectorat d'une autre cité aînée. Ailleurs, grâce à un concours de circonstances heureuses, grâce à sa position géographique et à son influence politique, le *prigorod* pouvait, non seulement égaler la métropole, mais aussi la surpasser en richesses et en population. Les liens de dépendance s'affaiblissaient en conséquence et l'annexe, la province, se transformait peu à peu en *voloste* autonome, qui à son tour comprenait des *prigorods* naissants. Tel fut le cas de Pskof, de Viatka, de Vladimir sur le Kliasma, et d'autres *prigorods*.

1. Plusieurs autres termes, outre celui de *kniagénié* (principauté), servaient à désigner un État indépendant, un pays soumis à l'autorité d'un prince : tels étaient ceux de *voloste*, *oudiel* (apanage), *outezd* (district, cercle) et *stane* (arrondissement). Le plus répandu et le plus ancien de ces termes, car il remonte au xe siècle, était celui de *voloste*. Le mot *voloste* indique tout territoire reconnaissant l'autorité d'un seul chef, et, comme les principautés (*kniajénié*) relevaient du pouvoir du prince, elles étaient appelées *volostes du prince*. Au xve siècle, le nom de *voloste* fit place à d'autres : l'on rencontre le plus souvent dans les annales les désignations de *oudiel* (apanage) et de *outezd* (district).

La population des *prigorods* prenait part aux assemblées au même degré que celle de la métropole. Les *prigorods* étaient ordinairement invités à assister au conseil populaire; souvent ils y envoyaient leurs députés sans convocation. Seulement, les *prigorods* puissants ou influents pouvaient, à l'instar du parti prédominant dans la métropole, manifester et faire triompher dans les assemblées leurs opinions, même contraires à celles de la métropole. Les faibles cependant devaient se soumettre à la décision de la majorité. C'est pourquoi l'attitude des provinces à l'égard de la métropole variait suivant les circonstances : tandis que les unes prenaient une part active à l'élection du prince et parvenaient même à imposer leur candidat à la métropole, les autres acceptaient avec soumission les *possadniks* (bourgmestres ou baillis) nommés par la métropole et n'osaient les déposer, se contentant de présenter leurs plaintes et griefs à la capitale.

Cependant, l'éloignement des *prigorods* rendait leur concours aux *vêtches* moins régulier et continu que celui des citoyens de la métropole, dont la présence sur les lieux mêmes créait en quelque sorte un privilège. A peine convoquée, l'assemblée se réunissait instantanément; le peuple des *prigorods* ne pouvait s'y rendre à temps et souvent ignorait l'ordre de convocation. Lors même qu'ils en étaient prévenus, leur participation aux comices n'en était pas moins incomplète. En effet, de qui se composait l'assemblée? De la masse des habitants, non pas des délégués ou représentants du peuple. Ainsi, les Novgorodiens, tous jusqu'au dernier, pouvaient assister à la réunion, tandis que la présence de la population entière de Pskof à la *vêtche* convoquée à Novgorod rencontrait de sérieux obstacles et n'avait lieu qu'en des circonstances rares et exceptionnelles.

Ces difficultés amenèrent la création d'une *vêtche* distincte des provinces, *vêtche* qui coexista simultanément à côté de celle de la capitale. Les habitants de la métropole y étaient admis comme ceux des *prigorods* l'étaient à l'assemblée principale. Ainsi, comme exemple, on peut citer la *vêtche* tenue en 1372 à Torjok, à laquelle se présentèrent les boïars de Novgorod, afin de conclure une alliance avec la ville de Torjok contre le prince Michel de Tver. De même, en 1393, les Novgorodiens et les Novotorjiens tiennent une *vêtche* à Torjok et mettent à mort Maxime, partisan du grand prince. Dans la *voloste* de Polotsk, les Polotchanes assistent à l'assemblée convoquée à Droutsk par

les citoyens de cette ville pour procéder à l'élection de Rogvolod Borissovitch.

Quant à l'organisation et à l'objet des délibérations, la *vêtche* du *prigorod* ne se distinguait pas de celle de la métropole. Cependant elle ne possédait pas un pouvoir autonome, car ses décisions n'entraient en vigueur que du consentement, le plus souvent tacite, il est vrai, de la métropole. Autrement, si le *prigorod* s'opposait à la volonté de cette dernière, il y avait conflit entre la province et la capitale. Ainsi, en 1229, Torjok ayant refusé d'agréer la nomination du *possadnik* Ivan Dmitrievitch, Novgorod se soumit à cette décision. En 1266, les Pskoviens élisent Dovmont, prince lithuanien; mais le prince Yaroslaf Yaroslavitch, régnant alors à Novgorod et par conséquent à Pskof, proteste contre la violation de ses droits et invite les Novgorodiens à déclarer la guerre aux rebelles; ceux-là refusent et approuvent l'élection faite par la *vêtche* pskovitienne.

L'éloignement des *prigorods* ne fut pas l'unique motif de la convocation des *vêtches* provinciales. Souvent la jalousie et la divergence d'intérêts portaient le *prigorod* à se séparer de la ville aînée et à se créer une *vêtche* distincte. Les anciens chroniqueurs ont remarqué le penchant des cités à se séparer et à faire cause commune avec l'ennemi contre leurs alliés ou protecteurs. Ils disaient alors que les cités et *volostes* « tiraient chacune de son côté » (*tianouli vroz*).

L'histoire des contestations et démêlés entre Pskof et Novgorod offre de nombreux exemples de l'opposition de la province à la prépondérance de la métropole. Nous citerons les suivants. En 1137, la ville de Pskof se choisit pour prince Vsévolod, qui avait été exilé l'année précédente par l'assemblée générale des Novgorodiens, Pskoviens et Ladogiens, et, à sa mort, lui nomme pour successeur son frère, Sviatopolk. En 1228, Pskof s'oppose à l'entrée de son prince, Yaroslaf, venu à la tête des Novgorodiens, et conclut une alliance avec l'ordre Teutonique. En 1232 surgit une nouvelle contestation à propos du même prince Yaroslaf, qui avait un différend avec Pskof. En 1329, Ivan Danilovitch, grand prince de Vladimir, siégeait à Novgorod, tandis que Pskof avait pour prince Alexandre de Tver, qui s'y était réfugié après le meurtre d'un ambassadeur tatare. Le khan ayant ordonné à Ivan Danilovitch de lui livrer le prince Alexandre, il s'ensuivit une guerre qui ne prit fin qu'avec le départ spontané d'Alexandre.

En conséquence, l'importance de la *vêtche* provinciale dépendait de la puissance du *prigorod*. Les plus forts osaient seuls maintenir les décisions de leurs assemblées, quand il s'agissait d'élire le prince, de nommer le *possadnik* ou de déclarer la guerre et de signer la paix à ses risques et périls.

Les plus faibles étaient contraints de se soumettre en tout à la métropole pour en obtenir aide et protection. D'où il s'ensuit que l'application du même principe variait selon les circonstances; pour certains *prigorods*, c'était l'entière soumission à la volonté de la métropole, pour d'autres ce n'était qu'un faible lien. En cas de contestation, les rapports de la capitale avec le *prigorod* ressemblaient à ceux de deux États en guerre. Comme le *prigorod* puissant possédait son prince, sa *vêtche*, son armée, il s'affranchissait peu à peu du pouvoir central et se transformait en *voloste* indépendante, cas très fréquent dans l'histoire de la Russie au moyen âge.

Ayant ainsi défini le mode de participation de la métropole et des provinces à l'assemblée populaire, abordons une question plus intéressante : de quels éléments se composait la *vêtche?* Avant tout il convient d'examiner l'état social des habitants de la Russie à cette époque.

La Russie ancienne n'avait pas de castes, ou plutôt, pour dire plus exactement, les classes sociales, dans la période historique qui nous concerne, se trouvaient encore à l'état d'embryon. A cette époque, la population offrait l'aspect d'une masse uniforme dont les différentes couches sociales se distinguaient par le mérite et par les fonctions, non pas par les droits. L'état ou la profession ne créait pas de distinction civile ni politique. Depuis le prince jusqu'au dernier citoyen libre, chacun peut porter les armes, posséder un bien-fonds, exercer le commerce ou l'industrie. Chacun a droit à n'importe quel exercice de ses facultés; mais celui qui obtient dans ses entreprises le plus de succès est qualifié pour un des meilleurs, *loutchii*, et, par contre, celui qui est de moindre condition porte l'épithète de petit, *menchoï*.

D'où l'origine de toute une échelle de distinctions servant à qualifier une seule et même espèce de citoyens. Quiconque améliorait son état pouvait monter un degré de l'échelle sociale, et en descendait dans le cas contraire. Certes, il n'était pas donné à tous de pénétrer dans les sphères élevées; car la plupart de ceux qui s'appelaient *menchié lioudi*, petites gens, étaient rivés, pour

ainsi dire, par la destinée à une condition inférieure, et souvent même beaucoup d'entre eux tombaient à l'état d'esclavage.

Les chroniques du temps désignent la population libre avec ses différentes catégories sous les noms collectifs de *lioudi*, gens, et de *mouji*, citoyens ou *viri*[1]. Ces noms, qui ordinairement servaient à indiquer l'ensemble des habitants, se rapportaient également aux diverses couches; on y ajoutait seulement la mention de l'état ou de la qualité propre à l'un ou à l'autre citoyen, selon qu'il occupait un degré supérieur ou inférieur de l'échelle sociale. A la classe supérieure s'appliquait l'épithète de *loutchi, viatchi, bolchi, starchi, narotchiti;* à l'inférieure celui de *melki, menchi, prostoï, tchorni*. Sans épithète, les mots *lioudi* et *mouji* désignent des hommes de moyenne condition, à moins que, suivant le sens, il ne faille interpréter ces expressions comme se rapportant à l'ensemble de la population. A Novgorod, les *lioudi* se divisaient en grands et petits ou, autrement encore, gens noirs, *tchornié lioudi*, dérivatif de *tcherne*, plèbe. A Kief, les petits sont appelés aussi *prostié lioudi*, gens simples. Le mot *mouji* avait moins d'élasticité; on ne le rencontre pas accompagné d'une épithète relative à un état social d'ordre inférieur, mais au contraire se rapportant à une classe supérieure; ou bien, sans épithète aucune, on le trouve appliqué aux classes moyennes comme aux classes supérieures. En sorte que l'expression *mouje* non suivie d'épithète donnait le sens d'une dignité sociale plus grande que ne la comportait le mot *lioudine*.

Ces trois classes d'habitants, indiquées par la même expression prise en des sens différents, étaient également désignées au moyen de termes spéciaux propres à chaque classe en particulier. Pour la classe inférieure, pour les petits, on se servait du mot *smerde*, se rapportant plus particulièrement aux villageois; pour la classe moyenne, celui de *koupetze*, marchand; pour les grands, celui de *boïarine*.

Mais l'ancienne société russe se décomposait encore en d'autres éléments distincts. Parmi les *loutchié lioudi*, comme parmi les *lioudi* en général, il y avait des différences de degré. Ainsi, les *loutchié* se divisaient en *grands boïars* et *petits* ou *jeunes boïars*. Les *kouptzi*, marchands d'alors, ne formaient pas de

1. Le mot *viri* rendrait en latin beaucoup mieux le sens des *mouji* de la Russie ancienne.

classe distincte et opposée aux autres, dans le sens qui leur fut plus tard attribué. Comme les *lioudi,* ils sont miliciens et citoyens en temps de paix. Le droit d'exercer le commerce n'appartenait pas exclusivement à une catégorie de *lioudi,* et les marchands, par conséquent, ne jouissaient pas de droits exclusifs, de même qu'ils n'étaient pas exclus de la jouissance des droits ou privilèges garantis aux autres citoyens. Le nom de *kouptzi* était simplement attribué aux *lioudi,* qui exerçaient la profession de négociant; cependant, dans les actes officiels, ils figuraient après les *boïars,* mais avant les *tchiornié lioudi.*

Les chroniques de Novgorod et de Pskof mentionnent souvent les *lioudi* avec une épithète spéciale : *jitéiskié lioudi* ou en abrégé *jitié.* C'est un terme général servant à indiquer toutes les couches de la population urbaine, à l'exception des petites gens, c'est-à-dire de la plèbe, *tcherne;* il équivaut donc à celui de meilleurs et moyens. Mais quand l'annaliste spécifie chaque classe, alors ce nom se rapporte de préférence aux citoyens de moyenne condition domiciliés à Novgorod ou à Pskof. Ils sont placés entre les *boïars* et les gens noirs ou la plèbe; tantôt au-dessus, tantôt au-dessous des marchands, dont ils partagent la dignité.

Voici un résumé synoptique de la population des *volostes* de la Russie ancienne :

Lioudi ou *mouji*

menchié lioudi ou *tchornié lioudi;* *smerde* ou *moujiki.*	petits marchands, marchands, grands marchands.	*bolchié lioudi* ou *louichié lioudi,* ou simplement *mouji* ou *boïars.* Jeunes boïars, boïars, grands boïars.
		Les uns et les autres ensemble : *jitié lioudi.*

De sorte que les trois classes entre lesquelles se partagea la population de la Russie moderne, paysans, bourgeois ou marchands et nobles, se rencontrent à l'origine de son histoire, mais sans privilèges ni droits exceptionnels ou héréditaires dans leur condition sociale.

Il faut enfin mentionner les *sloujilié lioudi,* serviteurs guerriers, employés ou courtisans au service du prince. Les princes ne se croyaient pas tenus à maintenir dans leurs charges les fonctionnaires de leurs prédécesseurs; ils réservaient emplois et dignités pour leurs partisans et courtisans, hommes nouveaux pour la

plupart et étrangers au pays sur lequel leur maître était appelé à régner. Les employés ou serviteurs restés sans place par suite du changement de règne se confondaient avec les autres classes et retournaient à leur ancienne condition. Les grands dignitaires ou fonctionnaires n'avaient pas de nom spécial : ils étaient choisis parmi les meilleurs, les *mouji* ou les *boïars*, et le qualificatif de *kniajié* indiquait qu'ils étaient au service et dans l'entourage du prince. Naturellement, en rentrant dans leur état antérieur, ces ex-dignitaires devaient occuper le premier rang au milieu des meilleurs si leur fortune égalait leur position sociale[1].

La présence à la *vêtche* était considérée comme un droit inné à tout homme libre[2]. Les vieilles chroniques désignent ordinairement sous le terme général de *lioudi* ceux qui assistaient à l'assemblée. A ce terme correspondait également le nom d'habitants d'une ville. Ainsi, on y lit celui de Novgorodiens, Vladimiriens, Riazanes, Kievlanes, etc., appellation précédée quelquefois de l'adjectif tous : par exemple, tous les Péréiaslaves, toute la terre de Gallicie[3]. Outre ces termes généraux et vagues, on y trouve spécifiées les différentes classes de la population depuis les premières jusqu'aux dernières : les *loutchié*, les *menchié*, les *tchornié*, les *smerdes* et même les *khoudié moujiki*, paysans.

Telles sont les indications que nous possédons sur Novgorod, Vladimir, Galitch, Souzdale et Smolensk.

Contrairement à ce qui eut lieu en Angleterre à l'origine des institutions parlementaires, où les députés remplissaient un mandat et représentaient les communes, en défendaient les intérêts et étaient convoqués par le souverain pour l'aider de leurs conseils dans l'administration des affaires publiques et pour délibérer sur

1. Plus tard, à mesure que les institutions sociales et politiques se développèrent, les classes devinrent plus distinctes et plus nettement tracées dans la vie du peuple russe. Par une loi économique fatale, le temps engendra des divisions sociales : puissance, richesses, dignités et fonctions contribuèrent à tracer une séparation de plus en plus profonde parmi les différentes couches, qui peu à peu se renfermèrent dans des droits et privilèges acquis à travers les siècles.

2. Sergueïevitch dit qu'il y avait une exception à ce droit. Le fils, même en âge d'émancipation, sorti de tutelle, ne pouvait assister à la *vêtche* du vivant de son père. L'autorité paternelle, la *patria potestas*, étant fort grande alors en Russie, l'auteur suppose que cette exception s'étendait aux adultes. Voir *la Vêtche et le prince*, p. 43.

3. Le mot *zemliâ*, que nous traduisons par terre ou pays, est employé dans les chroniques dans le sens du mot État.

les questions soumises au Parlement, le peuple, dans la Russie ancienne, prenait part aux affaires, non sur l'invitation du prince, qui lui-même était élu par la *vêtche*, mais en vertu du droit inné à tout citoyen, *mouje*, de sauvegarder ses propres intérêts, qui se confondaient alors avec ceux de l'État. Assistant donc à l'assemblée en vertu d'un droit personnel, les citoyens y participent directement, délibèrent sur toute espèce de questions sans limite de compétence et exécutent eux-mêmes, par l'organe de la *vêtche*, leurs propres décisions. Ainsi composée, l'assemblée ne constitue une unité, un corps politique que lorsqu'il y a unanimité dans les délibérations. Si elle fait défaut, l'assemblée se partage en factions hostiles les unes aux autres. Deux faits donc se détachent sur le fond historique des institutions politiques de l'époque : la faiblesse de l'autorité du prince et la toute-puissance de la liberté personnelle.

Sous ce rapport, les coutumes populaires de la Russie ancienne se rapprochent le plus de celles de la Germanie, où la liberté individuelle n'était limitée que par le droit de famille. Malheureusement, cette période historique passa sans laisser de trace chez les deux nations, sans laisser en héritage des institutions aptes à garantir la vie privée et sociale du pays.

La principale question qui se présente naturellement à l'esprit se rapporte à l'ordre des délibérations, à la votation. Quel était le nombre de voix nécessaire pour valider une résolution de la *vêtche* et pour la rendre obligatoire? La simple majorité ne suffisait pas : il fallait ou l'unanimité ou bien une majorité assez imposante pour faire taire les dissidents. Cela semblait tout naturel, puisque le pouvoir exécutif se trouvait aux mains du peuple lui-même, et la minorité pouvait être assez forte pour s'opposer à la simple majorité et empêcher l'exécution du vote.

Les chroniques du temps s'expriment ainsi : quand il s'agit d'élire le prince, « invitation de tout Novgorod, » ou encore en y ajoutant « de tous les anciens et de tous les *menchiés;* » en d'autres cas, elles emploient les expressions suivantes : « Tous donnèrent une même réponse, » « tous décidèrent comme un seul, » ou bien encore « à l'unanimité. » L'unanimité était donc la forme préférée des décisions de la *vêtche*, mais elle n'impliquait pas le consentement de chaque votant en particulier. Afin que la décision de la *vêtche* fût obligatoire pour tous, elle devait donc rallier un nombre considérable de voix, nombre

qu'il était difficile, sinon impossible, d'obtenir toujours dans toute question. Alors, à défaut d'unanimité ou de forte majorité, et lorsque les voix se partageaient de manière à laisser le vote dans l'incertitude, les partis en présence n'avaient qu'un seul moyen de mettre fin à l'indécision : celui de recourir aux armes.

Alors deux ou plusieurs *vêtches* hostiles se formaient et finissaient le plus fréquemment par un conflit sanglant. On pourrait citer de nombreux exemples de dissentiments qui, nés au sein de la *vêtche*, se terminaient par une lutte à main armée.

En 1218, une partie de Novgorod était mécontente de son bourgmestre, du *possadnik* Tverdislaf. Trois sections[1], celles des Slaves, des Charpentiers et des Nereviens, lui étaient contraires; les deux autres sections, celles des Potiers et d'Outreville, avaient pris parti pour lui. Malgré la force de l'opposition, ses partisans n'entendaient pas céder; il s'ensuivit une bataille où il y eut des morts et des blessés des deux côtés, mais la victoire resta indécise. De part et d'autre, on continua pendant une semaine à tenir des assemblées, jusqu'à ce que les deux partis finirent par tomber d'accord. « Le diable, ajoute le chroniqueur, fut chassé par Dieu et par sainte Sophie; la croix triompha, les frères se réconcilièrent et tous sans exception baisèrent la croix. » Le *possadnik* Tverdislaf resta à son poste, car la majorité se rangea à l'opinion de la minorité, qui avait su défendre et soutenir son candidat.

Autre exemple encore plus frappant. En 1384, les habitants d'Orékhovo et de Koréla portèrent plainte à Novgorod contre leur *possadnik*, le prince Patrikéi. Celui-ci se rendit aussi à Novgorod et embaucha la section des Slaves. A cette seule exception, tout Novgorod d'ailleurs était hostile au prince, et malgré cela la section des Slaves s'opposait à la destitution. Le côté de sainte Sophie courut aux armes; alors seulement les partisans de Patrikéi cédèrent devant une pareille démonstration, et à l'unanimité des voix des cinq sections le prince fut destitué.

Ainsi donc, quand les avis se partagent, le succès dépend bien plus de la fermeté du parti qui est résolu à soutenir son opinion les armes à la main que du nombre des partisans; et souvent,

1. Nous préférons traduire *kontsi* par le mot sections, plutôt que par faubourgs ou quartiers, parce qu'il rend mieux l'idée de la division administrative de Novgorod.

quand la minorité déploie plus de courage et d'énergie, son avis l'emporte. Toutefois, la scission n'aboutit pas constamment à l'entente, mais amène de sanglantes représailles. A Novgorod, le parti vainqueur noyait les dissidents dans la Volga ou les contraignait à marcher contre l'ennemi. En dehors donc de l'entente ou de la guerre civile, il n'y avait point d'issue.

La périodicité des assemblées n'existait pas; l'époque de convocation variait suivant les circonstances; tantôt plusieurs réunions avaient lieu en une semaine, tantôt il ne s'en tenait aucune dans le courant d'une année. La *vêtche* était convoquée par le prince ou par le peuple. Par peuple, il ne faut pas sous-entendre la population entière; il suffisait qu'un certain groupe de citoyens l'invitât à se réunir. A Novgorod, on cite l'exemple de convocation faite sur l'initiative de deux habitants seulement. Comme la présence à la *vêtche* n'était pas obligatoire, il fallait plus qu'une convocation; il fallait obtenir l'adhésion du peuple à se réunir en assemblée pour délibérer sur tel ou tel sujet. Si telle n'était pas la bonne volonté du peuple, la *vêtche* n'avait pas lieu, malgré l'invitation du prince.

Ordinairement, la convocation se faisait aux sons du beffroi. L'assemblée se tenait à ciel ouvert, près de l'église ou sur la place du marché. A Kief, il y avait quatre endroits de réunion : au marché, *Torgovitchié,* à la *cour de Sainte-Sophie*, à la *cour de Yaroslaf* et à la chapelle de la Vierge de Tourof, *Tourovaïa Bojenitza*[1]. A Novgorod, le peuple se réunissait le plus souvent près du temple de Sainte-Sophie et à la cour de Yaroslaf, et quelquefois ailleurs; en 1015, Yaroslaf convoqua la *vêtche* hors des murs. L'histoire fait mention d'assemblées réunies en dehors de l'enceinte des cités; telle fut la *vêtche* des Smolènes sous les murs de Kief. Les Novgorodiens et les Pskoviens se réunissaient fréquemment dans leurs camps en temps de guerre. De même les Rostoviens, les Souzdaliens et les Péréïaslaves se rencontrèrent à Vladimir pour se choisir un prince.

Le beffroi donnait le signal de la convocation. L'historien russe Béliayef suppose que la cloche sonnait principalement pendant les discordes et en cas d'insurrection, quand s'assemblaient plusieurs

1. Lorsqu'il s'agissait de garder le secret sur les délibérations, la *vêtche* était convoquée à domicile, dans chaque foyer (*dvor*). Voir Sergueïevitch, *la Vêtche et le prince*, p. 60.

vêtches et quand il devenait impossible de convoquer le peuple par des hérauts d'armes. Dans les annales, il est dit une seule fois que le peuple novgorodien se réunit aux sons de la cloche; c'était en 1299, lors de l'élection de l'archevêque Théoctis. Et encore l'historien Béliayef croit-il que même dans ce cas la cloche annonçait, non pas la convocation, mais l'ouverture de la *vêtche*.

Voici comment les Novgorodiens s'assemblaient à la *vêtche* régulière. Chaque section et chaque rue, les *boïars*, les *jitié lioudi*, les marchands et les *tchornié* allaient avec les anciens et les centeniers chez le *possadnik* en fonctions, qui leur donnait avis de la *vêtche*, puis, conduits par le *possadnik* et par le *tissiatski*[1] en charge, ils se rendaient à la cour de Yaroslaf ou à l'église de Sainte-Sophie. Le prince y assistait aussi quand il convoquait les comices ou bien s'y faisait représenter par son lieutenant, *namiéstnik*. Mais jamais, au dire de M. Béliayef, ni l'archevêque, ni aucun membre du clergé n'était présent à la *vêtche*, alors même qu'il s'agissait d'élire l'archevêque. Le chef de l'Église novgorodienne était quelquefois invité par la *vêtche* pour bénir les résolutions du peuple.

Néanmoins, l'archevêque de Novgorod, élu également par le peuple, exerçait une grande influence sur les affaires publiques. La république concluait des traités, entamait des négociations d'après son conseil et avec sa bénédiction. S'il était homme énergique et de caractère, il pouvait tout mener à sa guise. Souvent, l'archevêque allait à la tête d'une ambassade inviter le prince nouvellement choisi et était chargé de conclure la paix ou de s'interposer entre Novgorod et le grand prince de Moscou. Dans les discordes civiles, il agissait comme arbitre pacificateur. D'ailleurs, l'archevêque avait sa cour, sa suite, sa garde, ses milices, ses serviteurs ou employés, ses revenus et sa justice. Novgorod se trouvait sous la protection de sainte Sophie et ses citoyens combattaient au cri de : « Mourons pour sainte Sophie. » C'est ce principe religieux que l'archevêque personnifiait.

Les citoyens prenaient place à l'assemblée d'après un certain

1. Le *tissiatski* était un magistrat élu qui gouvernait le bas peuple; il prenait part aux négociations, avait aussi son tribunal spécial et était en somme comme le *possadnik*, quoique à un degré inférieur, le représentant du pouvoir exécutif à Novgorod. Son nom dérive de *tissiatche* (mille), mot qui exprime l'idée de grand nombre chez les Slaves.

ordre sans doute : chaque section et chaque rue à part, tandis que le *possadnik* et le *tissiatski* en fonctions et les anciens magistrats occupaient une place distincte. On ignore si l'on comptait les voix ou si l'on votait par acclamation. Il y avait une tribune pour les orateurs près de la tour de la *vêtche* dans laquelle se trouvait la chancellerie, *l'izba*. La décision de la *vêtche* s'appelait arrêté, sentence, *prigovore,* et sous forme de charte ou de lettre patente, *gramota,* était rédigée et contresignée par le chancelier, *diak,* et portait le sceau de la république.

Des officiers appelés *biritchi* et *podvoïskié* faisaient, avec le concours du chancelier, exécuter les arrêtés de l'assemblée. La *gramota* était rédigée de la manière suivante : « Au nom du *possadnik stépenni* de Novgorod la Grande, de tous les anciens *possadniks,* du *tissiatski,* des *boïars,* des *jitié lioudi,* des marchands, des *tchornié lioudi,* de tout Novgorod la Grande, de toutes les cinq sections, réunis en *vêtche* dans la cour de Yaroslaf, il a été arrêté... »

La *vêtche* possédait son sceau, où étaient gravés les mots suivants : « Sceau novgorodien, » ou bien « sceau de Novgorod la Grande. » Quelquefois, les actes publics portaient le sceau de l'archevêque, du *possadnik*, du *tissiatski* et des cinq sections.

La cloche de la *vêtche* avait un son particulier qui la faisait distinguer des autres; elle pendait à la tour, dans la cour de Yaroslaf. Si le peuple était convoqué au côté de Sainte-Sophie, c'était la cloche de la cathédrale que l'on mettait en branle.

La durée de la *vêtche* dépendait de l'importance de la question débattue; elle n'était pas fixée d'avance et l'assemblée siégeait jusqu'à décision définitive. A Novgorod, il arrivait que l'assemblée était saisie d'une même question et la discutait pendant deux semaines. L'ordre des délibérations était fort simple, la discussion verbale et sans aucune formalité. Point de président ou de personnage pour diriger les débats. Celui qui avait convoqué la *vêtche*, fût-ce le prince ou un des citoyens, posait ordinairement la question et la séance était ouverte. Les grands, les *boïars* et les anciens prenaient la parole; les autres assistants écoutaient et exprimaient, à la fin du discours, leur approbation. Quoique ce premier rôle attribué aux grands et aux plus influents citoyens parût tout naturel, néanmoins tous, sans distinction sociale, avaient droit à la parole. Souvent, les riches embauchaient et corrompaient les *smerdes,* les *moujiks,* pour couvrir par leurs

cris et vociférations la voix des adversaires et faire triompher leur propre opinion.

On ne dressait le procès-verbal de la votation que lorsque c'était nécessaire. L'absence de formalités influait également sur l'exécution du vote. Du moment que ni le nombre des présents n'était fixé ni les individus n'étaient désignés d'avance, les éléments de la *vêtche* variaient chaque fois; aujourd'hui, tels se réunissaient qui pour la plupart n'avaient pas assisté la veille à l'assemblée, et les nouveau-venus pouvaient faire modifier les mesures votées auparavant. Lors même que les assistants étaient les mêmes, la constance des résolutions et la fermeté du vote dépendaient entièrement du hasard et du caprice d'une foule mobile; autre disposition des esprits, autre vote, souvent tout à fait contraire à celui de la veille. Il suffisait d'un mot dit à propos par tel individu qui avait manqué à la séance précédente pour faire changer l'assemblée d'avis.

Un pareil ordre de choses provoquait l'antagonisme des partis et donnait lieu à des luttes et dissensions intestines. Ces partis se groupaient autour du prince, prétendant ou candidat au trône, et travaillaient à lui faire atteindre ce but. En cas de succès, le prince élu accordait charges et offices à ses partisans et amis, ou bien gagnait l'appui d'un parti par des promesses et des faveurs, voire même à prix d'argent. Les partisans du prince suivaient son sort : ils fuyaient ou étaient exilés avec lui, pour revenir plus tard à sa suite si la fortune lui souriait. En un mot, de même que partout ailleurs, et surtout dans les républiques du moyen âge en Italie, la liberté politique dégénérait ici en licence et en tyrannie; la victoire d'une faction finissait par la persécution, l'exil ou la condamnation des adversaires, tandis qu'un changement dans le pouvoir politique apportait de nouveaux sacrifices et faisait de nouvelles victimes.

Comme la plus grande partie de l'existence des assemblées populaires se passa à une époque où l'autorité des princes n'était pas encore illimitée, la *vêtche* possédait toutes les attributions du pouvoir, sauf celles qu'elle déléguait spontanément au prince, invité à gouverner et à rendre la justice. Cette division des pouvoirs ne se produisit pas en vertu d'un principe généralement reconnu et admis, mais naquit de la constitution même de l'État russe et de l'organisation politique de la *vêtche*. On sait que les populations slaves, avant l'avènement de Rurik, payaient le tri-

but aux Varègues et aux Khasars, qu'ils s'émancipèrent de ce joug et chassèrent les Varègues, et que, trois ans après, la discorde et l'anarchie les forcèrent à appeler des princes capables de les gouverner. Dès son origine donc, la *vêtche* ne suffisait pas à garantir l'ordre et la justice ni à préserver les Slaves contre les attaques du dehors et des hordes barbares. Avec une assemblée qui n'était pas un organe d'action régulière et constante, et cela dura pendant toute la période historique connue sous le titre de période des princes, tout *self-government* devenait impossible; il fallait absolument créer un personnage revêtu du pouvoir exécutif. A chaque changement de règne, à la mort du prince, le peuple choisissait son successeur. Souvent, au mépris des droits du peuple, quelque prince s'emparait du *stol,* du trône, par la force et malgré l'opposition de la *vêtche.*

Le prince était appelé du dehors, vu l'égalité de toutes les classes de citoyens et à défaut de familles influentes qui eussent pu prétendre à une supériorité incontestable. Choisir le chef de l'État au sein de la population, sans soulever les haines et les jalousies des partis, eût été impossible; d'où la nécessité d'inviter des princes étrangers et indépendants des factions. Le premier appel connu dans l'histoire remonte à l'année 862, quand les peuples du nord, Slaves, Krivitches et Tchoudes, habitant la terre de Novgorod, appelèrent d'outre-mer les Varègues, qu'ils avaient chassés trois ans auparavant. De cette époque date la coutume de considérer, en vertu de leur origine, les descendants des princes Varègues comme prédestinés à tenir les rênes du gouvernement. De ce jour, le peuple et les villes choisirent leurs princes parmi les membres de la dynastie issue de Rurik.

Cependant, avant que la postérité de Rurik suffît par son nombre à la Russie entière, il y eut un moment où presque toutes les *volostes* furent sur le point de faire un nouvel appel au-delà des mers, et quelques-unes le firent réellement. Cet événement se passa cent ans après la venue de Rurik. Le prince Oleg ayant préféré régner à Kief au lieu de Novgorod, tandis que Sviatoslav, fils d'Igor, avait abandonné Kief pour Péréiaslav, sur le Danube, la terre russe, sous le petit-fils de Rurik, se trouva de nouveau sans prince, sans capitaine et justicier. Les Kieviens, assiégés par les Pétchénègues, envoient alors des légats à Sviatoslav pour l'inviter à retourner dans son *otchina,* dans sa principauté patrimoniale. Sviatoslav revient, chasse l'ennemi, mais repart pour

Péréiaslav après avoir laissé à Kief son fils Yaropolk. En ce temps-là, les Novgorodiens, gouvernés depuis longtemps par des *possadniks,* voulurent aussi se nommer un prince. Leurs ambassadeurs trouvèrent Sviastoslav encore à Kief et lui manifestèrent leur ferme propos d'appeler un prince d'autre maison en disant : « Si vous ne venez pas régner chez nous, nous saurons bien trouver d'autres princes. » Vers cette époque, en effet, dans la *voloste* de Polotsk, où des descendants de Rurik avaient régné auparavant, il y eut des princes d'autre lignée : Rogvolod à Polotsk, Tour à Tourof, *venus d'outre-mer,* comme dit la chronique.

Le peuple procédait à l'élection sans avoir égard aux conventions entre princes concernant l'ordre de succession dans les *volostes* et même contrairement aux accords stipulés. En 1113, les Kievlanes appellent Vladimir Monomaque, quoique ce choix fût contraire aux conventions établies dans l'entrevue de tous les princes russes à Lioubetch en 1097, entrevue à laquelle Monomaque lui-même avait pris part, et conventions qu'il avait aussi juré d'observer par le serment « que le violateur soit puni par la croix et par toute la terre russe. » De même, la *voloste* de Rostof élut André, fils aîné de Youri Vladimirovitch, qui, d'accord avec le peuple, avait désigné ses frères cadets pour lui succéder à Rostof, Souzdal et Vladimir. Le peuple de Galitch, à la mort de Yaroslav, viole son serment, chasse Oleg et intronise son frère Vladimir, auquel devait échoir Pérémischl. En 1175, Smolensk chasse Yaropolk, qui avait remplacé son père, Roman, lorsque celui-ci passa à Kief et appela au trône l'oncle de Yaropolk, Mstislav Rostislavitch.

Suivant les quelques fragments des pactes conclus entre le prince et la *vêtche* que les chroniqueurs nous ont conservés, l'appel du prince était fait sans limite de temps. Mais à côté de l'élection temporaire, qui durait tant que les deux parties observaient les conditions du pacte, il y avait l'élection à vie, expressément indiquée dans la convention. Le prince était invité à régner sa vie durant, et quelquefois avec sa postérité, cas fort rare à cette époque. Généralement, le *stol,* le trône, n'était pas héréditaire; c'eût été contraire aux libertés publiques. Quand un prince était appelé à régner avec sa postérité, le peuple prêtait serment à lui et à ses descendants, et l'acte public en faisait mention spéciale. Toutefois, même dans ce cas, le peuple ne renonce pas à son droit d'élire le successeur; il promet seulement de le choisir parmi les

descendants du prince régnant et de ne pas appeler des princes d'autres lignées. Et tout prince, fût-il désigné par son père à tel ou tel autre *stol*, devait avant tout obtenir l'autorisation du peuple. On connaît la réponse des Novgorodiens à Sviatopolk, grand-prince de Kief, qui voulait leur imposer son fils : « Envoie-le ici, lui dirent-ils, s'il a une tête de rechange. » Le trône n'était pas héréditaire, même dans les pays où certaines branches de la maison de Rurik jouissaient de l'amour ou de la sympathie des populations. Les Kieviens ont une certaine prédilection pour les descendants de leur prince élu, Vladimir Monomaque, et leur choix se porte de préférence sur les membres de sa maison. Péréiaslavl donna la préférence à un des fils du Monomaque, Youri, et à sa postérité. Les Olgovitches sont les bien-aimés à Tchernigof. Et, malgré tout cela, le successeur désigné par le prince régnant devait obtenir la confirmation et le serment du peuple.

Ordinairement, le prince avant sa mort présentait son successeur; le peuple l'agréait par attachement ou reconnaissance envers son chef. L'élection du nouveau prince pouvait avoir lieu pendant le règne et malgré la présence du prince en fonctions, qui évidemment était destitué ou chassé simplement; Novgorod, Kief, Galitch, Polotsk, Vladimir et autres cités et *volostes* furent le théâtre de semblables changements. La *vêtche* appuyait son élection par la force; elle aidait le nouvel élu à faire son entrée et fermait les portes de la ville à ses compétiteurs.

Le pouvoir de l'assemblée ne se bornait pas à l'élection du prince. Elle dictait également les conditions de ce choix consignées dans des actes officiels. La *vêtche* stipulait des conventions tant avec les princes élus qu'avec ceux qui s'étaient emparés du *stol* par la violence. Les guerres pour la possession des *volostes* avaient lieu contre le prince régnant plutôt que contre le peuple; et le vainqueur, au lieu de devenir le maître absolu du pays, se trouvait face à face avec la *vêtche*, qu'il devait gagner à sa cause. Le moyen de se la rendre propice consistait à conclure un pacte touchant l'ordre de gouvernement. Ce pacte portait le nom de *riade* ou *poriade* et était souvent dressé par écrit et conservé dans un temple. Le *riade* établissait les droits et devoirs du prince; le prince et le peuple juraient de l'observer, en baisant la croix. Malheureusement, nul texte de ces anciens pactes n'est parvenu jusqu'à nous. Les seuls actes qui aient été préservés de la destruction remontent à peine à la seconde moitié du XIIIe siècle

et se rapportent à Novgorod, mais à une époque de son histoire où les rapports entre la république et ses princes s'étaient notablement modifiés.

Dès la moitié du XIIIe siècle, sous la domination des Tatares, quand le grand-prince devint invariablement seigneur de Novgorod et quand le khan de la Horde d'or lui accordait l'investiture, on voit apparaître des traités qui prouvent que la république craignait les princes et tâchait de se garantir contre leurs empiétements. Ces traités ont une grande analogie entre eux jusque dans les termes et étaient évidemment rédigés d'après un modèle identique, avec de légères modifications de détails motivées par les circonstances. On s'y base toujours sur les anciennes coutumes. Dans le plus ancien traité de 1265, il est dit : « Ainsi, prince, qu'il a été pratiqué par nos pères et aïeux comme par les tiens. » Ils citent constamment les *gramoti*, les chartes de Yaroslaf le Grand, qui, d'après la conviction générale, servaient de fondement aux rapports de Novgorod avec le prince. Les conventions ultérieures tiraient donc leur origine de cette grande charte des libertés de Novgorod[1].

Cette charte n'est pas venue jusqu'à nous ; il est donc impossible d'en rétablir exactement toutes les clauses. On peut toutefois admettre qu'elle accordait ou restituait à Novgorod son ancienne autonomie, lui octroyait le droit de se gouverner librement et de rendre la justice, et l'exemptait de payer le tribut au grand prince de Kief.

Les pactes du milieu du XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVe reproduisent plus ou moins les traits principaux de la charte de Yaroslaf, leur prototype que chaque prince nouvellement élu est tenu de jurer et d'observer.

Mais ce pacte a-t-il été partout et toujours un acte de défiance contre le prince? Les avis des historiens russes sont partagés selon qu'il s'agit de l'une ou de l'autre époque historique, de l'une ou de l'autre cité ou *voloste*. Il paraîtrait naturel que, l'appel du prince étant l'œuvre d'un parti, le parti adversaire, qui se soumettait à la volonté du plus fort, voulût avoir des garanties, conclure des pactes, lesquels seraient devenus avec le temps une coutume générale et obligatoire pour tous les princes et toutes les *volostes*. D'autre part, si dès l'origine les pactes

1. La date de cette charte est inconnue. Yaroslaf régna de 1019 à 1054.

eussent constitué un acte de défiance, ils auraient été rédigés dans des termes plus clairs, avec certaines formalités et prescriptions, et les chroniques du temps en auraient fait mention, tandis que ces actes ne contiennent que des termes vagues et généraux : « Viens régner et juger, » voilà tout. Bien plus, le peuple avait-il besoin de se garantir contre les agissements du prince qu'il pouvait chasser sans cérémonies? A Novgorod, cependant, où la vie politique était plus avancée et développée que dans les autres terres russes, le pacte juré sur les chartes de Yaroslaf revêtit peut-être le caractère d'un acte de défiance que certainement il n'eut point ailleurs. Après la chute de la grande principauté de Kief, quand la république novgorodienne se sentit les coudées plus franches, il était naturel qu'elle voulût mettre un frein à l'ambition des prétendants au *stol* et entourer son autonomie de sérieuses garanties, en obligeant le prince à jurer un pacte qui consacrât les libertés publiques et limitât l'autorité du seigneur temporaire.

Au nombre des attributions de la *vêtche*, il faut encore placer le droit de décider de la guerre et de la paix. De nombreux témoignages des chroniques démontrent que l'assemblée elle-même déclarait la guerre, concluait la paix et imposait son avis au prince. Celui-ci, pour entrer en campagne avec les milices de la *voloste,* demandait l'autorisation de la *vêtche;* faute de quoi, il ne lui restait d'autre parti que de faire la paix ou d'entreprendre la guerre à ses risques, avec des troupes enrôlées à sa solde.

En dehors de l'élection du prince, de la convention à stipuler avec lui, de la déclaration de la guerre et de la conclusion de la paix, il n'existait aucun autre objet de délibération pour l'assemblée. L'administration et la justice appartenaient au prince. La *vêtche* ne nommait aucun magistrat ou officier, sauf à Novgorod et à Pskof, où elle élisait (après la seconde moitié du XIIe siècle) le *possadnik,* le *tissiatski,* ainsi que l'archevêque. Le commandement des troupes était également confié au prince, mais l'assemblée discutait souvent le plan de campagne, prenait les dispositions nécessaires, désignait l'endroit de la bataille et le moment de l'attaque, ou bien ordonnait d'éviter et de refuser le combat.

La justice incombait au prince; la *vêtche* ne constituait pas de cour suprême. Néanmoins, elle rendait quelquefois la justice, quand les tribunaux ordinaires ne suffisaient pas à la tâche, ou pour réparer les vexations et illégalités commises par les auto-

rités. Ainsi, en 1342, plainte fut portée à l'assemblée de Novgorod contre son *possadnik,* accusé d'homicide, et non pas au juge ordinaire, qui était le *possadnik* même. A Novgorod et à Pskof, c'est aussi la *vêtche* qui juge le *possadnik* et le *tissiatski,* ses premiers magistrats. Comme tribunal exceptionnel, l'assemblée siégeait quelquefois pour juger les criminels d'État et les délits contre le droit public. En 1015, la *vêtche* novgorodienne condamne et fait exécuter les Varègues, auteurs de violences et de méfaits que le prince laissait impunis. Autre exemple plus frappant de jugement : en 1136, la *vêtche* de Novgorod jugea et condamna à l'exil le prince Vsévolod Mstislavitch pour ne pas avoir protégé et défendu les *smerdes,* pour avoir sollicité le trône de Péréiaslav, pour avoir fui le champ de bataille pendant la campagne de Sousdalie, pour avoir imposé l'alliance avec Vsévolod Olgovitch, prince de Tchernigof, enfin pour avoir ensuite ordonné de la rompre. En 1270, la même *vêtche* prononce un jugement d'expulsion contre le prince Yaroslaf Yaroslavitch, en lui présentant un acte de tous les griefs dont il était accusé. En 1290, la *vêtche* juge les *kramolniks* coupables d'avoir mis le marché au pillage. Enfin, comme instance suprême, la *vêtche* condamnait et amnistiait magistrats et citoyens, et connaissait de toute plainte contre les abus et les vexations dont les autorités s'étaient rendues coupables ou pour lesquelles elles déniaient la justice. A côté de la *vêtche* existait dans chaque *voloste* un conseil formé des principaux personnages du pays, auquel les questions étaient soumises avant de passer à l'assemblée générale. A Novgorod, il se composait des citoyens notables, des magistrats en fonctions et des anciens magistrats. A Pskof, on le désignait sous le nom de *droujina des possadniks.* Ailleurs, dans les autres terres et principautés, le prince appelait en conseil les principaux personnages de sa cour et de sa *droujina,* et ce conseil devint, dans la suite des temps, la *douma des boïars.*

Évidemment, un pareil conseil facilitait la tâche et l'action régulière du gouvernement, car il discutait préalablement toute affaire politique importante. Le *possadnik* et le *tissiatski,* les deux premiers magistrats de la république, vaquaient aux affaires courantes de l'administration et de la justice, et, à eux seuls, ils ne pouvaient prendre de résolutions sans consulter le conseil des anciens avant de le porter devant l'assemblée générale des citoyens. D'ailleurs, de même que dans la constitution des démo-

craties russes du Nord, rien ne fixait les attributions du conseil supérieur de l'État novgorodien. Les annales du pays y font à peine quelques allusions, et ce n'est que dans les chartes des villes hanséatiques, qui avaient des rapports fréquents avec ce conseil relativement à leurs entreprises et à leurs privilèges de commerce, que l'on rencontre des indications plus précises.

D'après les annalistes de Novgorod, ce conseil aurait compris, outre le *possadnik*, le *tissiatski* et les *starostes* des sections en fonctions, les anciens *possadniks* et *tissiatskis*, lesquels, par suite des fréquents changements de ces magistrats, devaient être au nombre de plusieurs dizaines. A en croire les documents de source hanséatique, les chefs de toutes les familles de *boïars* y auraient pris part; ils font même monter à trois cents le nombre des membres et les nomment *ceintures d'or* d'après l'insigne qui distinguait la caste des *boïars*.

Ce conseil de gouvernement se réunissait d'abord au *Gorodiitchié*, résidence du prince, et plus tard, quand les princes n'y résidaient plus et s'y faisaient représenter par des lieutenants, à partir du XIVe siècle, au palais de l'archevêque, devenu le centre de la vie politique à Novgorod. Quelle que fût leur rivalité, les *boïars* devaient agir de concert pour défendre leur autorité et leurs privilèges contre la plèbe. En conséquence, le conseil des *boïars* s'efforçait de restreindre le pouvoir des premiers magistrats de la république et exerçait une influence incontestable sur l'assemblée du peuple, à laquelle il dictait des décisions conformes à ses propres vues. C'est ainsi qu'il se forma une sorte d'équilibre politique; la *vêtche* créait un obstacle à la croissance de l'oligarchie, tandis que le conseil des *boïars* mettait un frein à l'extrême démagogie ou ochlocratie, malgré les efforts des citoyens, des *mauvais moujiks vetchnikis* qui, par des discours violents à la *vêtche*, voulaient soulever la populace et attiser les passions politiques.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, le prince était appelé pour gouverner et rendre la justice; il venait pour rétablir l'ordre et maintenir la paix entre les partis hostiles. Le prince n'aurait pu remplir cette mission s'il n'avait été que l'exécuteur des décisions de l'assemblée, sans prendre une part active aux résolutions de la *vêtche*. En effet, il assiste aux assemblées et fait exécuter les mesures et décrets auxquels il a donné sa sanction.

Le prince représente donc, outre le pouvoir exécutif et judi-

ciaire, une part du pouvoir législatif. Pour l'exercice régulier de ce pouvoir, une entente parfaite doit régner dans les rapports du prince avec l'assemblée, entente qui se réalise au moyen du pacte réglant les conditions du futur règne. En dehors du traité juré à l'avènement par les deux parties, il se présentait souvent tel cas ou il arrivait tel fait sur lequel il fallait connaître l'avis du peuple. Les princes les plus puissants se soumettaient à cette obligation. Saint Vladimir consulte tout le peuple avant de se convertir au christianisme. Les princes qui jouissent de l'amour du peuple et laissent le meilleur souvenir de leur règne sont ceux qui ont eu le plus de respect pour la volonté du peuple. Ce sont : à Kief, saint Vladimir, son arrière-petit-fils Vladimir Monomaque et ses descendants; à Novgorod, Mstislaf Rostislavitch et son fils Mstislaf; à Vladimir, Vsévolod Youriévitch avec sa descendance.

Les conventions passées entre les princes et les dispositions testamentaires concernant la succession au trône n'avaient de force que contre les autres prétendants, mais non relativement à la *vêtche*, avec laquelle le prince désigné pour succéder au *stol* devait traiter. La *vêtche* des villes aînées ou *stolnié*, auxquelles le trône était attaché, décidait fréquemment des différends entre princes à propos de la succession et opérait son choix parmi les compétiteurs.

Ainsi donc, le prince et l'assemblée formaient deux pouvoirs parallèles, dont l'accord réciproque était indispensable au gouvernement régulier de l'État. Pour maintenir la bonne harmonie dans leurs rapports, il fallait de part et d'autre un esprit de modération et des sentiments de condescendance et de renoncement tels qu'on les aurait vainement attendus de la part des hommes et des assemblées politiques de ces temps-là. Au contraire, dans l'enchevêtrement des droits et des devoirs du prince et de la *vêtche*, dans la confusion des idées politiques d'alors, les conflits entre les deux pouvoirs devenaient inévitables. Point de loi organique précise dans ses termes, point de prescriptions écrites immuables, point de coutumes politiques qui eussent pu servir de base de conduite. A défaut d'entente ou de compromis, la force seule décidait du conflit, et, selon l'issue de la lutte, le prince restait sur le trône et imposait ses conditions, ou bien il fuyait ou était expulsé. Quelle que fût l'animosité de la population, la personne du prince restait inviolable. L'expulsion était la mesure la plus

rigoureuse que l'on se permît à son é
à la réclusion le prince que par sin
rivée du nouvel élu ou jusqu'à la ces

Souvent le prince déchu cherch
peuple, et il y a bien des cas où
amende honorable, à remonter sur
eux la bonne harmonie, point n'
reusement les institutions politiq
mettait à la tête des milices sans
blée; il lui suffisait de prendre
et d'appeler le peuple aux armes
il s'agissait de défendre les int
tant plus volontiers lorsque sa

De même quant à l'action l
nait à l'assemblée et au prin
croyait autorisé à décréter
sanction de la *vêtche*.

Appelé à juger, le princ
il en établissait les forme
amendes. L'exagération
tions du peuple qui procl

Dans les différends de
il n'est pas rare de voir
nir sa cause. Mais, qu'il
le peuple subissait fréq
contraint de rompre a
force primait le droit
des franchises popula
per le *stol*, devait
vêtche. Car, à défa
impossible sans le
foyers aussitôt le
des guerriers à la
la possession au
Kief malgré sa v
de Vladimir et
n'avaient pas r

Les querell
les *volostes;* a
elles des gara

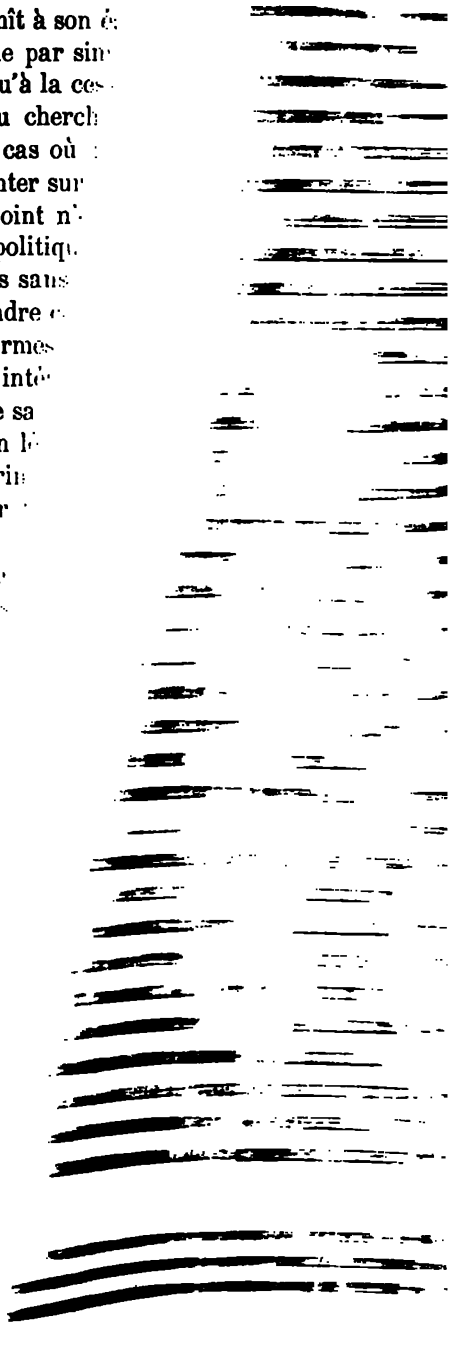

contre le pillage. Novgorod appelait d'habitude des princes de puissantes maisons, et, pendant la domination des Mongols en Russie, elle choisissait ceux qui avaient obtenu du khan de la Horde d'or les lettres d'investiture, le *yarlik* de grand prince. Cette alliance avec le plus puissant des princes garantissait les terres de la République contre les invasions. Les Vladimiriens s'efforcent de se préserver de l'ambition des prétendants à leur *stol,* en limitant leur choix à la postérité de Vsévolod Youriévitch.

De même les Kieviens refusent de combattre les princes de la maison de Vladimir, dans le but de mettre un frein aux fréquents conflits des princes. Néanmoins, ces mesures et garanties prises par certains pays et quelques cités, malgré leur probable efficacité dans les guerres civiles, ne produisirent pas d'effet général, car les *volostes* se considéraient comme étrangères les unes aux autres; l'absence de toute union ou d'action commune laissa toujours le champ ouvert à l'ambition des princes. A partir de la seconde moitié du XIIIe siècle, à la suite de la conquête tatare, les droits du peuple sont de plus en plus méconnus; le prétendant au *stol* néglige de s'assurer le concours du peuple et recherche plutôt l'appui du khan de la Horde d'or, qui accorde l'investiture aux grands princes et distribue les apanages et les *volostes.*

Cet appui, acheté le plus souvent à prix d'or, devient surtout indispensable pour lutter avec avantage contre des concurrents qui justifiaient leurs prétentions par des conventions spéciales, et il finit par étouffer, durant le XIVe siècle et les siècles suivants, les derniers germes des libertés populaires.

En résumant maintenant ce que nous venons d'exposer, nous sommes amenés à porter un jugement sur le rôle politique de la *vêtche.* Chez les populations slaves, la constitution de l'État se base sur la volonté du peuple, exprimée au moyen des décisions de cette assemblée. Le nombre des membres de l'assemblée varie suivant les circonstances; le cercle des participants s'élargit ou se rétrécit pour ainsi dire au gré des événements. Tantôt c'est une assemblée plénière des citoyens; tantôt c'est la simple réunion d'un parti politique. Voilà pourquoi le mot *vêtche* signifie, d'après les traditions et les chroniques, d'une part, la convocation légale et consciente du peuple pour délibérer sur les affaires publiques, et, de l'autre, le rassemblement illégal formé par des

séditieux ou par une faction hostile à la majorité des citoyens[1].

Les luttes fréquentes entre princes russes et les guerres pour la succession au trône ou pour la possession des *volostes* et apanages contraignaient les prétendants à chercher un appui parmi le peuple, et par cela même contribuaient à développer les institutions démocratiques et à consolider l'importance de la vêtche.

La *vêtche* des villes aînées ou de résidence princière, *stolnié*, acquit une telle importance qu'elle décidait du litige et désignait le successeur au *stol*. A cette décision se soumettaient en général les provinces et les cités cadettes, les *prigorods*.

En appelant le prince au gouvernement, la *vêtche* des villes aînées conclut avec lui un pacte, lui dicte des conditions et lui impose le serment. L'assemblée du peuple joue un rôle prépondérant à Novgorod et à Pskof; son autorité prime toujours le pouvoir du prince élu. C'est surtout par la puissance de leur *vêtche* que les deux démocraties autonomes se distinguèrent le plus des autres terres russes. Cependant, dans le pays de Sousdalie apparaît également au premier plan la *vêtche* de Rostof et de Vladimir, au milieu des dissensions qui éclatèrent à la mort d'André Bogolioubski. En général, l'importance de la *vêtche* croît aux époques de troubles et de discordes entre les princes compétiteurs. Mais, indépendamment de ces circonstances, l'assemblée plénière des citoyens dans les républiques de Novgorod la Grande et de sa sœur cadette Pskof représente l'autorité suprême du gouvernement. C'est ici que la *vêtche* acquit des formes moins vagues et indéterminées. Elle rendait des arrêtés touchant l'administration, réglait les traités avec les États étrangers et les pactes avec les princes, déclarait la guerre, concluait la paix, appelait les princes, nommait les évêques, levait les troupes et maintenait l'ordre à l'intérieur, donnait les terres en propriété ou en usufruit, fixait les droits de commerce et le poids des monnaies, édifiait aux frais publics églises et monastères, sanctionnait les lois et les règlements, en un mot elle agissait comme pouvoir législatif et exerçait le pouvoir judiciaire dans les questions d'ordre public.

En même temps, dans la conscience du peuple russe, dès l'ori-

1. Plus tard, quand le pouvoir autocratique des princes de Moscou commença à prévaloir sur les autres principes de gouvernement, les chroniques attribuèrent à la *vêtche* le sens de rébellion et au *vêtchniktis* celui de rebelles ou séditieux.

gine des cités et des *volostes,* s'était enracinée l'idée d'un prince gouvernant, conservateur de l'ordre et de la paix publique. Ce principe prévaut partout, pendant les XIe, XIIe et XIIIe siècles : à Kief, Novgorod, Polotsk, Rostof et Galitch. En certaines contrées, les princes sont constamment choisis dans une seule famille, et, si la succession héréditaire ne s'y consolide pas, c'est que le droit d'élection prédomine. En d'autres, à Novgorod, le peuple ne faisait aucune distinction et n'accordait aucune préférence dans ses élections. A Kief, inutile de chercher un ordre préétabli pour l'élection du prince; il y avait une idée vague d'aînesse, mais le droit du peuple primait toujours. Comme il les plaçait sur le trône, de même le peuple chassait ses princes; la *vêtche* les jugeait, les exilait et condamnait à l'exil ou à la mort les fonctionnaires établis par eux.

Naturellement, à travers les siècles, la *vêtche* changea de caractère. A certaines époques, elle fut entravée dans son essor par des circonstances défavorables; à d'autres moments, elle brilla d'une nouvelle force et d'une grande vigueur. A Novgorod, la *vêtche* du XIe siècle se distingue essentiellement de celle des XIIIe et XIVe siècles, quand la république jouit d'une plus grande autonomie. De même, à Kief, les assemblées tenues sous les premiers princes sont bien différentes de celles d'époque plus récente, car elles n'expriment plus comme auparavant l'action libre et spontanée du peuple. Le pouvoir de la *vêtche* variait également selon les pays. Il était beaucoup plus étendu dans les *volostes* du nord de la Russie; Novgorod, Pskof et Viatka se distinguaient essentiellement des autres contrées et cités. Tout autre était le rôle de la *vêtche* dans les États du midi et du nord-est. Elle constituait, il est vrai, un élément indispensable à la vie politique et remplissait également des fonctions de gouvernement, mais aussi le prince y jouissait-il d'une plus grande influence et d'une autorité égale, et quelquefois même supérieure, à celle de l'assemblée des citoyens.

Bref, l'assemblée avait dans les régions septentrionales plus de consistance et de permanence; la souveraineté du peuple y dominait l'autorité du prince, tandis que dans les principautés de la Russie orientale et méridionale, c'est le contraire qui avait lieu. Cette distinction caractéristique s'accentue de plus en plus à mesure que l'on s'éloigne du XIIe siècle et que l'on s'approche du moment où disparurent les libertés et franchises populaires.

Quelles furent les causes de la disparition de la *vêtche?*

L'invasion des Tatares porta le premier coup à cette institution. Quoique les conquérants ne se soient pas établis sur les terres russes, celles-ci firent néanmoins leur soumission au khan de la Horde d'or et en devinrent le patrimoine, *l'oulousse*. Le centre de la vie politique se porta vers la Horde, aux confins de la Russie, dans les steppes de la Volga. Les princes russes descendirent au rang de lieutenants et de fonctionnaires du khan, dont la volonté devint la seule loi, la seule règle de gouvernement. Les populations slaves, trop faibles pour opposer de la résistance aux forces écrasantes des Mongols, se laissèrent imposer le joug et les impôts par les nouveaux maîtres. L'assemblée du peuple perdit son droit séculaire de choisir et d'élire les princes, dont l'avènement au *stol* dépendit désormais du bon plaisir du khan. Au lieu d'une simple possession temporaire, dont les princes avaient pour ainsi dire l'usufruit leur vie durant, les *volostes* furent peu à peu considérées comme le domaine du khan, qui en décernait l'investiture. L'impôt de capitation devint un instrument utile pour opprimer les populations et abaisser l'autorité de la *vêtche*. Sous la menace perpétuelle de l'invasion, le peuple pensait à sa défense, portait les yeux sur les princes dont il attendait aide et secours, et perdait l'habitude des affaires politiques. D'autre part, en cas de rébellion, les princes avaient toujours dans l'armée tatare un moyen de rétablir l'ordre et de maintenir leur autorité.

En conséquence, la *vêtche* devait tomber peu à peu en désuétude jusqu'au moment où, sans violence et sans l'intervention d'aucune loi, elle finit par disparaître complètement. Durant la période mongole, la *tatarstchina*, les assemblées du peuple changèrent de caractère; celles dont l'histoire fait mention eurent lieu en des circonstances exceptionnelles et ordinairement étaient suivies de révoltes et de guerres civiles.

L'œuvre de destruction commencée par les Tatares fut peu à peu achevée par le nouvel ordre de rapports qui s'ensuivirent entre le prince et les magistrats, dignitaires, fonctionnaires, officiers et en général tous les gens revêtus d'une charge publique, et enfin par l'unification des populations russes sous le sceptre moscovite. Une heureuse position géographique à l'abri des ennemis puissants et avantageuse au point de vue du commerce et de l'industrie, la politique habile des princes moscovites envers les Tatares

dont elle sut faire un instrument utile à ses desseins, le démembrement et les dissensions intestines de la Horde d'or à partir du milieu du XIVe siècle, l'alliance intime avec l'ordre ecclésiastique, l'hérédité en ligne directe de père en fils, la faiblesse et la désorganisation des autres principautés et des communautés démocratiques du nord-est, toutes ces circonstances réunies firent de Moscou un centre autour duquel se rallièrent les Grands-Russes, population énergique, disciplinée et douée de sens politique, et lui permirent de s'élever au-dessus des autres terres russes et d'entreprendre la grande œuvre de l'unification nationale.

Grâce au joug des Mongols, le pouvoir du prince se consolida, tout en conservant les mêmes traits principaux qu'autrefois, et prépara le peuple au changement des idées et des institutions politiques. La transition du régime politique des apanages à celui de l'État ou de la souveraineté s'opéra dès lors sous l'autorité des grands princes placés à la tête de chaque région et précisément dans celles de Moscou, Tver et Riazan, et se manifesta dans leurs rapports avec les princes apanagés.

Chacune de ces grandes maisons eut un penchant marqué à restreindre à son profit l'autonomie des princes apanagés, des cadets, et à les reléguer au rang de simples vassaux.

Les princes apanagés gouvernaient encore, il est vrai, leurs *volostes* comme leurs propres seigneuries, mais ils étaient tenus de se présenter au premier appel avec leurs milices ou *droujines* au secours du prince aîné ou du grand prince, sans le consentement duquel ils ne pouvaient signer de pacte ni contracter d'alliance avec les États étrangers ou les grands princes des autres terres russes.

La plupart de ces princes apanagés ne purent se maintenir longtemps indépendants et entrèrent au service ou à la cour des grands princes. Beaucoup de membres de branches princières, déchues de leur rang à cause de la perte de leurs patrimoines ou domaines, acceptèrent des fonctions, des dignités, des terres et des récompenses pécuniaires, et allèrent accroître la caste des *boïars*. Pareils faits se produisirent presque dans tous les pays, mais principalement dans celui de Moscou, où l'autorité du grand prince s'accrut en puissance et se développa dans le sens de l'autocratie.

Outre les avantages que les princes moscovites obtinrent de

l'appui des Tatares dans leur lutte contre leurs rivaux, ils surent tirer un grand parti du tribut imposé par les khans de la Horde. Des mains des officiers et des receveurs mongols, la perception des impôts passa bientôt à celles des grands princes, qui en profitèrent pour accroître leurs richesses, soit en retenant une part du tribut, soit en diminuant ou en refusant celle qui était due à la Horde, quand celle-ci se trouvait en proie à la discorde. Plus exposés aux vexations des Tatares, obligés de verser leur part entière des impôts et de faire des présents au khan, à ses femmes et à ses dignitaires, les princes vassaux ou apanagés devaient souvent recourir aux emprunts. C'était entre les mains du grand prince le moyen le plus efficace pour resserrer davantage les liens de dépendance et pour consommer la ruine des vassaux, qui finissaient par léguer à leur seigneur leurs biens patrimoniaux ou *volostes* en paiement des lourdes dettes contractées envers lui.

A mesure que croissait la puissance du grand prince, la position de ses vassaux et serviteurs se modifiait. Là, où certaines branches de la maison de Rurik avaient fondé des dynasties plus ou moins durables, la classe des *boïars*, formée de serviteurs et de gens à la solde, attachés à la personne du prince dont ils partageaient la bonne et la mauvaise fortune, se transforma petit à petit en classe de grands propriétaires fonciers. C'était une aristocratie locale dont les membres restaient au service du prince. Les *boïars* recevaient de leur seigneur des terres à titre de propriété, d'usufruit ou d'aliment (*kormlénié*) en échange des services qu'ils rendaient ou des charges qu'ils remplissaient dans l'armée, dans l'administration, à la cour et dans le conseil du prince. A un degré plus bas que les *boïars*, titre qui appartenait aux guerriers et *droujinnikis* aînés et plus anciens, se trouvaient les descendants assez nombreux des cadets de la *droujina*. On les désigna sous le nom de *dvorianes* ou nobles, et de *fils* ou *enfants de boïars*. Ils occupaient également des charges subalternes à la cour et dans l'administration; ils étaient surtout astreints au service militaire, en échange de quoi ils obtenaient aussi des terres en propriété (*votchina*) et en usufruit (*pomiestia*). C'est des *dvorianes* ou des *enfants boïars* que sortit la classe nombreuse des petits et moyens propriétaires fonciers, noyau de la puissance militaire et politique des grands princes de Moscou. A ce groupe enfin se rattachait la catégorie des officiers, magistrats et employés de tout rang, des *hommes*

libres qui avaient sous leurs ordres une foule de serviteurs, artisans, serfs, etc., plus ou moins attachés à la personne ou au service du prince.

Tous ces grands et petits serviteurs, qui jadis devaient leurs titres et charges au bon plaisir du peuple, et qui ne pouvaient ni acquérir ni accepter des biens-fonds à temps ou à perpétuité dans les pays que le prince gouvernait lui-même à titre temporaire et dont le peuple l'expulsait souvent avec ses courtisans et ses bandes guerrières, tous ces serviteurs finirent par s'établir dans les pays comme vassaux du prince. Ils en épousèrent la cause et les intérêts et contribuèrent à en accroître le pouvoir au détriment de celui de la *vêtche*.

A la fin de cette période historique, les lieutenants, les *volostels* et les autres fonctionnaires gouvernent au nom du prince dans toutes les terres; l'administration et la justice dépendent partout de ces officiers. Une faible part est laissée aux magistrats élus, aux autorités inférieures des villes et des communes rurales. Les *vêtches* bruyantes d'autrefois se changent en assemblées pacifiques, qui délibèrent sur la répartition des impôts et des contributions dans les communes urbaines et rurales.

L'unification de la Russie orientale sous les auspices et le sceptre des princes moscovites porta au faîte le pouvoir du prince et accéléra la disparition des anciennes formes démocratiques de gouvernement. Seules, Novgorod et Pskof conservèrent quelque temps encore leur *vêtche*. A la fin du XVe siècle, la Russie se partage en deux grandes régions : Novgorod et Pskof représentent l'ancien régime, Moscou le nouveau. Ils vont entrer en lutte, et les derniers remparts des franchises politiques s'écrouleront bientôt sous le poids de la puissance moscovite.

II.

Cette lutte, soutenue et poursuivie de part et d'autre avec acharnement, donna lieu aux épisodes les plus dramatiques dont l'histoire russe fasse mention.

Qu'étaient-ce pourtant à cette époque que les démocraties de Novgorod la Grande et de Pskof[1], où se déroulèrent les derniers événements qui amenèrent la chute de leur liberté?

1. Il faudrait ajouter l'État ou la commune de Viatka. Ancienne colonie de

Leur constitution politique était tellement originale qu'il serait difficile de trouver ailleurs quelque chose de semblable. Par son gouvernement démocratique et par l'essor de son commerce et de son industrie, Novgorod rappelle sans doute les républiques de la Grèce, de Rome et celles d'Italie et d'Allemagne au moyen âge. On y assiste également au spectacle de la lutte des deux partis principaux, aristocratique et démocratique. Mais ce qui lui donne un cachet original et ce qui domine les intérêts politiques de la république, c'est l'immense étendue de son territoire, source inépuisable des richesses qu'elle accumula par l'échange des produits du sol et des forêts contre ceux des pays étrangers. Grâce à ces possessions considérables, la classe la plus élevée de la population novgorodienne devint et resta principalement une classe de grands propriétaires fonciers, tout en participant aux entreprises commerciales. Grâce à ces vastes étendues de terrains habités par des colons cultivateurs et industriels soumis à certaines tailles et redevances, les *boïars* novgorodiens avaient les moyens de s'entourer d'une foule de serviteurs et de clients pris parmi les hommes noirs, les *tchiornié lioudi,* les plus pauvres de la population. Ils disposaient à leur avantage des voix de ces hommes-liges, soit dans la grande assemblée du peuple, soit dans les réunions des sections et des rues, surtout lorsqu'il s'agissait d'élire les hauts dignitaires de la république. Ces *boïars* formaient un corps jaloux de ses privilèges, fermé aux intrus et même aux plus riches et plus influents membres de la corporation des marchands, quoiqu'ils fussent également possesseurs de vastes propriétés. Il arriva donc la même chose qu'à Rome et à Venise : peu à peu, les

Novgorod, fondée par des aventuriers, Viatka jouit d'une grande autonomie. A l'instar de leur mère patrie, les Viatchanes possédèrent une *vétche* et adoptèrent les mêmes coutumes politiques et la même division administrative en *prigorods, pogostes* et *villages.* Ils étaient cependant en continuelle hostilité avec Novgorod, qui voulait les tenir dans la même dépendance que ses colonies de la Dvina. Viatka était l'unique terre russe, et par cela essentiellement démocratique, qui se gouvernât sans prince, la nature l'ayant favorisée en la protégeant contre les invasions par d'immenses forêts vierges. Les habitants avaient un caractère entreprenant et faisaient souvent des incursions contre leurs voisins les Tatares du Nord et sur le Volga. Viatka fut l'asile des aventuriers et brigands qui longtemps infestèrent les parages de ce fleuve. En 1457, Viatka dut reconnaître l'autorité du grand prince Vassili l'Aveugle, sans pourtant se soumettre entièrement. Elle aida ce prince dans son expédition de 1471 contre Novgorod. En 1486, Viatka chassa le lieutenant d'Ivan III, mais sut se réconcilier avec lui; enfin, en 1489, elle lui fit sa complète soumission.

affaires et les grandes charges de l'État furent accaparées par plusieurs familles influentes qui constituèrent une espèce d'oligarchie. Au moyen des charges de *possadnik* et de *tissiatski*, qui passaient de l'une à l'autre de ces familles, l'oligarchie novgorodienne parvint à accumuler de considérables richesses, soit par les revenus et les taxes attachés à ces charges, soit par les contributions et exactions levées sur les marchands et les paysans.

La rivalité permanente et les fréquentes querelles de ces familles, qui se disputaient les premières charges de l'État et surtout celle de *possadnik,* dont la durée était courte et indéterminée, produisirent un heureux effet; car elles mirent un frein à la puissance des *boïars* et établirent un certain équilibre entre l'oligarchie et la démocratie, tout en laissant le champ libre aux passions politiques et aux manifestations de la volonté populaire. Durant la longue existence du gouvernement démocratique à Novgorod la Grande, jamais la tyrannie ne naquit, comme dans les républiques grecques et italiennes, de la lutte des deux partis aristocratique et démocratique, jamais un chef hardi de démagogues n'usurpa le pouvoir suprême. C'est que, malgré son autonomie, Novgorod ne fut jamais complètement indépendante et qu'elle ne rompit pas ses liens avec les autres terres russes gouvernées par des princes de la maison de Vladimir le Grand; au contraire, elle posséda toujours un prince ou son lieutenant.

C'est qu'en second lieu la rivalité des principales familles de *boïars,* jalouses l'une de l'autre, et la facilité avec laquelle on pouvait provoquer des conflits et destituer les *possadniks* et autres fonctionnaires élus, créaient un obstacle insurmontable à l'élévation exclusive d'une famille et à l'usurpation du pouvoir par un seul individu. C'est qu'enfin l'absence de toute armée permanente, sur laquelle un prétendant, un usurpateur eût pu s'appuyer, mettait l'État à l'abri d'un coup de main et empêchait l'éclosion du principe monarchique sur un sol politique aussi ingrat. La seule force armée était représentée à Novgorod par la petite *droujina* ou garde du prince ou de son lieutenant, guerriers mercenaires étrangers au pays. Quant aux milices locales, on ne les appelait sous les drapeaux qu'en cas de danger imminent, de nécessité absolue, et leur commandement en était confié depuis un temps immémorial à des capitaines, *voïévodes,* chaque fois désignés par l'assemblée du peuple.

La commune de Pskof eut une constitution empruntée à celle de Novgorod, dont elle constitua jadis (jusqu'en 1347) un *prigorod,* une dépendance. Il y avait toutefois une différence énorme entre ces deux cités : Pskof possédait un territoire beaucoup moins étendu et une position géographique moins favorable à son intégrité et à son accroissement. L'organisation politique et les relations extérieures de cette cité devaient en conséquence s'en ressentir. En effet, l'État y était plus concentré et centralisé qu'à Novgorod. Les *prigorods,* ses colonies militaires, y jouissaient d'une liberté moindre et n'avaient pas de velléités d'émancipation.

En général, on peut affirmer que, pendant la dernière période de l'histoire de ces républiques, Pskof jouit d'un ordre intérieur plus durable et constant et que son régime démocratique se fit remarquer par un caractère plus pacifique qu'à Novgorod. On y trouve, il est vrai, également à la tête des affaires, une classe de *boïars,* moins puissants et moins riches cependant et incapables de constituer une forte oligarchie; mais, d'autre part, on n'y voit pas cette plèbe mobile et turbulente, qui tantôt fait éclater sa haine contre les grands, tantôt devient un instrument docile aux mains des patriciens. Aussi l'assemblée du peuple à Pskof avait-elle plus d'autorité et ses décisions étaient-elles plus durables, ses principes plus démocratiques qu'à Novgorod, grâce principalement à l'influence et à la supériorité de cette classe moyenne de citoyens, que l'on pourrait nommer tiers état, qui sut déployer plus de tact et de modération dans la direction des affaires.

Le prince exerçait à Pskof un pouvoir encore plus limité qu'à Novgorod. Il y était appelé pour gouverner, pour recevoir le *kormlénié,* selon l'expression usitée alors; il percevait des taxes judiciaires et d'autres revenus adjugés à son gouvernement. Ce n'est qu'en temps de guerre qu'il prenait le commandement des troupes, mais rarement celui des milices pskoviennes. Le plus souvent il était préposé à la garde ou à la défense des postes fortifiés et de la frontière de la république.

Pskof était gouvernée également par deux magistrats élus qui portaient le titre de *possadnik,* dont l'un remplissait probablement les fonctions qui à Novgorod étaient attribuées au *tissiatski.* Et, de même qu'à Novgorod, les anciens *possadniks* pskoviens formèrent une coterie qui exerça une grande influence sur les affaires politiques; ils constituèrent une espèce de conseil de

gouvernement ou de *douma de boïars* qui jugeait préalablement les questions soumises à la décision de la *vêtche*.

La classe des marchands y était moins puissante qu'à Novgorod, mais assez nombreuse et importante pour contrebalancer l'influence des *boïars*. Outre les *boïars* qui possédaient des terrains plus ou moins étendus, il y avait à Pskof des petits propriétaires, *zemtsi*, auxquels l'État faisait des concessions de terres à titre de possession temporaire et contre obligation de prêter le service militaire.

Au moment où commence le drame historique qui finit par la chute de Novgorod et de Pskof, les seules cités qui eussent longuement survécu aux grandes principautés de Kief et de Sousdalie et au choc terrible des hordes mongoles, un malaise général se manifestait dans l'organisme de ces démocraties. Les germes de décomposition du corps social s'étaient lentement développés et avaient pris un caractère menaçant pour leur liberté, grâce aux efforts déployés avec une persévérance et une habileté rares par les princes de Moscou dans le but d'entamer leur autonomie. Profitant des tiraillements entre les deux États et des faibles liens qui les attachaient l'un à l'autre depuis que Novgorod avait reconnu par le traité de Bolotovo (1347) l'indépendance de Pskof, prenant parti pour le plus faible des deux, réclamant souvent le secours des armées pskoviennes contre la république de Novgorod, appuyant les desseins du métropolitain de Moscou contre l'archevêque novgorodien, se mêlant aux intrigues et démêlés des citoyens jaloux du pouvoir, fomentant par leurs partisans la discorde, les princes moscovites ne cessaient, depuis Ivan Ier Kalita, de poursuivre leur but politique. Ils convoitaient ardemment la possession de Novgorod, où ils avaient leurs *namiestniks* ou lieutenants, et prélevaient des impôts et un tribut en nature, le *tchorni sbor*. Cependant, ce n'est que Vassili II l'Aveugle qui porta le premier coup à l'indépendance de la république. Ce prince, irrité de ce que les Novgorodiens avaient d'abord reconnu pour prince son rival Dmitri Chémiaka et lui avaient donné asile après sa défaite; blessé de ce qu'ils avaient fait alliance avec son ennemi Casimir de Lithuanie et de ce qu'ils avaient refusé de payer le *tchorni sbor*, tribut présenté, suivant un ancien usage, à chaque avènement au trône, mais qui donnait lieu à de continuelles contestations avec le grand-prince, ce prince, disons-

nous, résolut de mettre un terme à ce qu'il considérait comme une trahison et une violation de ses droits.

En 1456, il leur déclara donc la guerre, et, après une marche rapide, il surprit et défit l'armée novgorodienne à Roussa. La république dut implorer la paix, qui fut signée à Yajelbitsi, mais à de dures conditions. Novgorod, en effet, fut contrainte de payer une contribution de 8,500 roubles et de se soumettre à des exigences de la part du grand-prince qui portaient une atteinte sérieuse à sa liberté. Ce traité apportait un changement important dans l'ordre de la justice : à côté du tribunal du *possadnik,* il en établissait un nouveau composé de deux juges, nommés l'un par le prince et l'autre par la république. Il exigeait l'apposition du sceau du prince et non plus de Novgorod dans les actes judiciaires, et il abolissait les sentences, les *gramotes* de la *vêtche;* de sorte que, du tribunal du prince, les plaideurs ne devaient plus porter la cause en appel devant l'assemblée. Enfin, Novgorod s'obligeait à payer le tribut du *tchorni sbor* au grand-prince, renonçait au droit de donner asile aux ennemis du prince et prêtait serment de fidélité à Vassili ainsi qu'à son fils Ivan, associé au trône.

Pour toutes ces concessions, le grand-prince s'engageait à rendre à Novgorod la ville de Torjok avec ses *volostes* et les terres du Zavolotchié, occupées par les troupes moscovites, à relever les habitants de leur serment et à délivrer les prisonniers de guerre. Mais Vassili l'Aveugle retint, contrairement au traité, les *prigorods* de Biéjetski-Verkh, Volok-Lamskii, Rjef et Vologda, dont il disposa par testament en faveur de son fils.

La paix de Yajelbitsi créait donc un nouvel ordre de rapports, car, en jurant fidélité à Vassili et à son fils aîné, Novgorod perdait le droit de se choisir le prince à la mort de Vassili et venait, pour ainsi dire, à faire partie du patrimoine héréditaire des princes moscovites. Elle conservait, il est vrai, son autonomie administrative, son gouvernement démocratique et son ancienne constitution. Mais, d'autre part, elle était obligée de défendre l'autorité du prince ou, comme s'exprime le chroniqueur du temps, « de tenir l'autorité du prince en honneur et puissance » et de refuser l'asile aux personnes poursuivies par le grand-prince.

Désormais, les princes moscovites pouvaient revêtir leurs prétentions des apparences de la légalité et, sous prétexte de quelque

légère infraction au traité, considérer comme acte de rébellion la moindre velléité de s'émanciper de la tutelle moscovite.

Tandis que ces événements se passaient à Novgorod, sa sœur cadette, la république de Pskof, entourée de tous côtés par des ennemis puissants et entreprenants, tels que l'ordre des chevaliers Porte-Glaives de Livonie et le duché de Lithuanie, avait dû reconnaître depuis longtemps l'hégémonie de Moscou. C'est en vain que Pskof avait imploré le secours des Novgorodiens contre l'ordre livonien, avec lequel ceux-ci tenaient à vivre en paix, à cause de leur commerce avec les villes hanséatiques qui s'opérait par l'entremise des ports de la Livonie. Le plus souvent, ces secours lui étaient refusés ou bien arrivaient trop tard. En outre, la bonne harmonie était fréquemment rompue entre les deux États. Pskof voulait s'émanciper de l'autorité spirituelle de l'archevêque de Novgorod; par suite, la mésintelligence au sujet des droits de ce prélat, qui était le chef de l'Église pskovienne, provoqua de vives contestations et même des hostilités en 1391 et 1394. Dès lors, Pskof rechercha l'aide de ses voisins les princes de Lithuanie et les invita à plusieurs reprises à prendre possession de son *stol* et à gouverner ses *prigorods*. Lorsque la présence des princes lithuaniens devint une menace pour sa liberté, elle se rejeta sur Moscou et agréa en 1401 un lieutenant du grand-prince moscovite Vassili Ier Dmitriévitch. Depuis cet événement, les princes appelés et choisis par Pskof furent confirmés par le grand-prince de Moscou, qui cependant ne se mêlait pas des affaires intérieures de la république et au contraire la ménageait pour l'opposer à Novgorod la Grande.

Pskof obéit à l'appel de Vassili II l'Aveugle et prit part à la première campagne de ce prince contre Novgorod (1441). Puis, craignant l'ambition de Vassili et profitant de ses démêlés avec Chémiaka, elle s'émancipa de la tutelle moscovite et envoya même des troupes au secours de Novgorod, lors de la seconde expédition (1456), qui finit par le traité de Yajelbitsi. Mais, quand Vassili vint tenir sa cour à Novgorod en 1460, la république de Pskof, menacée de nouveau par les chevaliers Porte-Glaives, lui envoya une ambassade pour demander un lieutenant. Enfin, une armée moscovite vint en 1468 la protéger contre son ennemi séculaire, l'ordre livonien.

C'est à Ivan III, le fils de Vassili l'Aveugle, qu'échut la tâche

d'accomplir l'œuvre que son père n'avait fait qu'ébaucher. Associé dès sa première jeunesse au trône en qualité de régent et de grand-prince, doué de talents politiques et militaires et d'une volonté inébranlable, poursuivant avec une rare ténacité la réalisation de ses projets, Ivan devint le premier de ces princes moscovites que l'histoire a qualifiés du titre de *rassembleurs de la terre russe*. Son premier effort fut dirigé contre Novgorod la Grande.

La république de l'Ilmen se trouvait en proie à l'anarchie; les dissensions du peuple, l'hostilité des pauvres contre les riches et de la plèbe contre les *boïars*, la faiblesse des organes de gouvernement incapables de réprimer les illégalités et les violences, l'absence de l'ancien esprit guerrier, qui avait fait place à la soif de gain et de richesses, poussaient peu à peu l'État à sa ruine.

Au moment le plus critique du drame qui allait se dérouler, apparaît sur la scène, au premier plan, une femme dont l'énergie et l'audace déployées à la défense de la patrie en danger excitent encore aujourd'hui l'admiration et l'étonnement général. Cette femme, dernière incarnation de la liberté novgorodienne, était la *boïarine* Marfa, veuve du *possadnik* Isaac Boretski, mère de deux fils, Dmitri et Féodor, dont l'aîné avait occupé la charge de *possadnik*. Une parole facile, d'immenses richesses, une audace à toute épreuve, lui avaient assuré une grande influence sur le peuple et les *boïars*. Elle s'était mise à la tête de la faction antimoscovite et avait résolu de sauver la république par une alliance avec Casimir IV, roi de Pologne et prince de Lithuanie.

Irrité des conflits survenus entre la *vêtche* et ses lieutenants, prenant prétexte des violations du traité de Yajelbitsi, Ivan III résolut de réduire Novgorod à l'obéissance et ordonna aux Pskoviens de l'accompagner dans son expédition contre les rebelles, si ceux-ci ne faisaient pas amende honorable. En même temps, il continuait à négocier et faisait bon accueil à un envoyé de la république chargé de demander un sauf-conduit pour l'archevêque Théophile, nouvellement élu. Celui-ci, d'après la décision de la *vêtche* et malgré l'opposition du parti lithuanien, devait être confirmé par le métropolite de Moscou. A son retour, l'envoyé trouva la situation tout à fait changée. Les événements avaient marché : le parti des Boretski s'était mis à exciter la plèbe, qui, à la nouvelle que le grand-prince se préparait à entrer en campagne et

réclamait le concours de Pskof, courut au beffroi, criant au milieu du tumulte et du désordre général : « Nous ne voulons pas du grand-prince de Moscou ! Vive le roi ! »

La *vêtche* acclama donc comme prince le roi Casimir et lui dépêcha une ambassade, qui signa avec lui un traité consacrant les conditions acceptées par les prédécesseurs et de plus garantissant l'inviolabilité de la religion orthodoxe.

Ivan III, cependant, poursuivit les négociations : il envoya à plusieurs reprises des ambassades pour rappeler aux Novgorodiens qu'ils avaient toujours tenu le parti de la dynastie de saint Vladimir et leur promettant d'oublier ses griefs. En même temps, le métropolite de Moscou, Philippe, expédiait à Novgorod des messages par lesquels il la conjurait de ne pas trahir la foi orthodoxe et de ne pas se livrer à un seigneur catholique. Il adressait les mêmes instances au nouvel archevêque Théophile, au clergé, aux *boïars* et aux riches marchands. C'est ainsi que le gouvernement moscovite, séculier et ecclésiastique, s'efforçait de toucher la corde sensible du peuple russe et attribuait à l'alliance de Novgorod avec la Lithuanie le caractère d'une trahison envers la religion.

Ces remontrances eurent de l'effet sur un grand nombre de Novgorodiens, mais le parti des Boretski, plus bruyant, l'emporta aux *vêtches*, en criant : « Nous ne sommes pas l'*otchina* (patrimoine) du prince de Moscou. Nous sommes libres. Nous voulons le roi ! » Les envoyés de Moscou durent partir sans avoir réussi dans leur mission. La guerre devint inévitable.

Les grandes catastrophes, d'après les traditions et les légendes populaires, sont souvent précédées ou accompagnées de symptômes merveilleux et d'apparitions surnaturelles. Ainsi, à en croire l'annaliste novgorodien, la croix de l'église de Sainte-Sophie fut brisée par une violente tempête, du sang apparut sur les tombeaux de deux archevêques ensevelis dans ce même temple, les cloches de l'église du Sauveur se mirent à sonner d'elles-mêmes, des larmes coulèrent des yeux de l'image de la Vierge dans le monastère de Saint-Euphème, etc. En outre, on rapporte, dans la vie de Zosyme de Solovetsk, qui vint à Novgorod pour obtenir la cession de l'île de Solovetsk au monastère, que ce moine, ayant été invité par Marfa Boretska à un banquet, aperçut avec terreur plusieurs convives sans tête ; et ces mêmes *boïars* eurent en effet la tête tranchée par ordre d'Ivan III.

Celui-ci ne se décida à marcher sur Novgorod qu'après avoir entendu l'avis d'une grande *douma*, à laquelle assistèrent ses frères, des évêques, des princes, *boïars*, *voiévodes* et *dvorianes*; tous se prononcèrent pour la punition immédiate des perfides Novgorodiens. En cette circonstance se réveillèrent les sentiments de l'ancienne rivalité qui divisa jadis le pays de Sousdalie et la terre de Novgorod; alors se firent jour les sympathies avouées du peuple moscovite en faveur du *rassemblement de la terre russe* sous le sceptre de ces princes. A ces jalousies et à ces convoitises vint s'ajouter le courroux provoqué par la prétendue défection des Novgorodiens à la foi de leurs pères. Enhardi par ces marques de sympathie et par l'enthousiasme de son peuple, Ivan lança sa déclaration de guerre contre la république et appela à son aide les troupes auxiliaires de Pskof et de Tver. Tandis que les contingents d'Oustioug et de Viatka devaient faire la conquête du territoire du Zavolstchié, l'armée moscovite s'avança en deux corps sous la conduite de deux chefs expérimentés, le prince Daniel Kholmski et le prince Ivan Obolenski-Striga, pour attaquer l'ennemi de deux côtés à la fois. Éclairés par la cavalerie tatare, les Moscovites mirent le pays novgorodien à feu et à sang. Les Novgorodiens ne surent opposer aucun chef militaire capable de tenir tête aux forces des envahisseurs. Délaissés par Casimir IV, abandonnés par le prince lithuanien Michel Olelkovitch, qui avant les hostilités avait quitté la ville avec sa *droujina* et s'était hâté d'aller prendre possession de Kief, ils chargèrent le prince Vassili Chouïski Grebenka, rejeton des princes de Sousdalie détrônés par Moscou, d'aller défendre le Zavolotchié et invoquèrent le secours de Pskof.

Réduits à leurs propres forces, ils avaient toutefois réuni une armée considérable et se préparèrent vaillamment à la défense de leur cité. Tandis que la cavalerie longeait la rive occidentale du lac Ilmen pour empêcher la jonction des troupes pskoviennes à celles du grand-prince, une partie de l'infanterie novgorodienne débarqua sur la rive méridionale, près du village de Korostino, pour surprendre le corps de Kholmski, qui, ayant livré Roussa aux flammes, s'avançait vers la rivière de Chélona. Prévenu à temps, Kholmski réunit aussitôt ses troupes et défit les Novgorodiens, grâce en partie à l'inaction des cavaliers de l'archevêque Théophile qui, désirant se concilier la faveur du grand-prince, leur avait ordonné de ne pas combattre les Moscovites. Ensuite,

ce même capitaine battit à Roussa une autre colonne de l'infanterie républicaine qui devait prendre l'ennemi à revers, tandis que la première colonne se jetterait sur son flanc et la cavalerie l'attaquerait de front. Enfin, la cavalerie novgorodienne fut elle-même bientôt taillée en pièces et dispersée sur les bords de la Chélona. Ivan III s'avança jusqu'à Roussa, où il établit son camp. Il fit décapiter en sa présence les principaux chefs du parti lithuanien tombés entre ses mains, parmi lesquels Dmitri Boretski ; il ordonna de déporter plusieurs personnages importants et de jeter en prison un grand nombre d'autres gens.

Les troupes d'Ivan cernaient maintenant de tous côtés la ville de Novgorod, où le désarroi était à son comble ; la famine et la peste faisaient des ravages inouïs parmi la population, en proie à la discorde et à la terreur. Le parti de Marfa s'efforçait en vain de ranimer le courage abattu des citoyens ; ses ennemis finirent par l'emporter et la *vêtche* décida d'envoyer au grand-prince une ambassade ayant à sa tête l'archevêque Théophile.

Ce ne fut qu'après de longues instances que l'ambassade reçut la permission de se présenter devant le prince. Sur les prières de l'archevêque Théophile, Ivan III ordonna de suspendre le pillage et l'effusion du sang et chargea ses *boïars* de négocier la paix. Après plusieurs jours de pourparlers, le traité fut signé le 11 août 1471. Il reproduit presque littéralement celui de Yajelbitsi, imposé par le prédécesseur d'Ivan, avec la clause en plus de renoncer à jamais à l'alliance de la Lithuanie et de faire consacrer l'archevêque novgorodien par le métropolitain de Moscou. Le grand-prince restituait les terres et les villes conquises ; la république s'engageait à payer une contribution de guerre de 15,000 roubles. Enfin, après avoir obtenu le serment des citoyens sur le nouveau traité, Ivan opéra sa retraite.

Ainsi donc, Ivan avait voulu ménager encore une fois Novgorod et lui conserver une ombre de liberté qu'il dépendait de son bon plaisir de supprimer dès que l'occasion s'en présenterait. Pendant que le grand-prince faisait son entrée triomphale à Moscou au milieu de la joie et de l'enthousiasme des populations, les éléments se montraient cruels aux vaincus en ajoutant de nouvelles calamités aux souffrances et aux malheurs causés par l'invasion. Dans une tempête effroyable sur le lac Ilmen périrent 7,000 habitants de Roussa, qui avaient trouvé un refuge à Novgorod et retournaient en canots dans leurs foyers. La métropole

eut elle-même à subir aussi les ravages causés par plusieurs immenses incendies.

Comme il arrive ordinairement aux époques qui précèdent la chute d'un État, l'issue malheureuse de la guerre et le traité de Korostino ne contribuèrent qu'à attiser les dissensions et les querelles des factions. Le gouvernement démocratique, après avoir fleuri durant plusieurs siècles, touchait au déclin, impuissant à résister aux armées d'un conquérant ambitieux. Les *boïars*, relâchés par Ivan de leur captivité sur la prière de l'archevêque Théophile, vinrent renforcer le parti des Boretski, qui tourna sa haine et sa vengeance contre les partisans de Moscou. La lutte ne se borna pas aux assemblées tumultueuses; elle fut suivie d'actes de pillage et de brigandage auxquels les autorités elles-mêmes prêtaient ouvertement la main. Sur les plaintes qui lui en furent portées, Ivan III vint dans l'automne de 1475 tenir solennellement sa cour de justice à Novgorod. Aussitôt grands et petits accoururent à son tribunal : les uns pour demander justice, les autres pour se ménager les faveurs du prince au moyen de présents. Beaucoup de *boïars* et de riches citoyens, sans compter les premiers dignitaires, rivalisèrent à l'envi pour offrir au prince festins et cadeaux. Mais Ivan ne perdait pas de vue le but principal de son voyage et accueillait tous ceux qui avaient à se plaindre de dénis de justice. Enfin il se décida à agir et fit arrêter Féodor, le second fils de Marfa Boretska, le *possadnik* en fonctions, et plusieurs *boïars*, compromis dans les derniers événements, qui furent envoyés à Moscou chargés de chaînes. Par cet acte d'autorité, Ivan se rendit maître des principaux meneurs du parti lithuanien et donna aux Novgorodiens un exemple de sa sévérité, en frappant les coupables sans égard au rang ni à la fortune.

Les conséquences de cette politique ne tardèrent pas à apparaître. De retour dans sa capitale, le grand-prince y vit accourir une foule de plaignants; il obligea les parties à comparaître devant lui. Jamais aucun prince ne s'était permis pareille violation des libertés novgorodiennes. Le parti moscovite releva la tête et, inspiré par l'archevêque Théophile, résolut de faire une démarche décisive.

Dans l'hiver de l'année 1477, des envoyés de l'archevêque et de la république chargés d'une mission auprès du grand-prince s'étant servis dans les actes officiels du mot de souverain, *gos-*

soudar, au lieu de seigneur, *gospodine*, comme c'était d'usage, Ivan III dépêcha aussitôt à Novgorod des ambassadeurs pour lui demander « quelle souveraineté elle voulait avoir. »

Admis en présence de la *vêtche*, les représentants moscovites déclarèrent le but de leur mission et demandèrent si les Novgorodiens, qui avaient donné le nom de souverain au grand-prince, consentaient à lui livrer la cour de Yaroslaf, à admettre ses juges, les *tiounes*, dans la ville et à se soumettre à leurs jugements. Le peuple resta ébahi en entendant des propositions tellement audacieuses. Des cris s'élevèrent contre ces prétentions; on protesta qu'il était faux que la *vêtche* eût salué Ivan du titre de souverain. Le parti lithuanien profita de cette occasion pour ranimer la haine populaire contre la mauvaise foi de Moscou. Un tumulte éclata : des amis du grand-prince, accusés de trahison, furent massacrés; beaucoup d'autres, craignant le même sort, s'enfuirent. La plèbe, surexcitée, s'en vengea en pillant leurs demeures et en se livrant à des excès au cri de : « Vive le roi! » Les ambassadeurs d'Ivan, que personne n'osa cependant toucher, s'en retournèrent avec cette réponse : que Novgorod reconnaissait le grand-prince comme seigneur et non comme souverain, que ses lieutenants seuls, et non ses juges, pouvaient, suivant la coutume ancienne, rendre la justice au *Gorodistchié*[1], que le palais de Yaroslaf ne lui serait pas livré, et enfin que les clauses du traité de Korostino devaient être rigoureusement observées.

On ne saurait affirmer si le titre de souverain avait été réellement employé dans le document émané de l'assemblée novgorodienne, ou bien si l'archevêque et certains *boïars* s'en étaient servis à l'insu de la *vêtche*, ce qui paraîtrait plus probable. Quoi qu'il en soit, Ivan fut heureux de saisir ce prétexte, et, ayant réuni sa *douma*, il lui déclara que les Novgorodiens osaient lui donner un démenti et massacrer ses fidèles sujets. La *douma*, composée du métropolite, des évêques et des *boïars*, lui conseilla de faire la guerre; elle fut prêchée comme une guerre sainte contre les alliés du pape et de la Lithuanie. Toutes les *droujines* moscovites furent appelées sous les drapeaux, et Pskof ainsi que Tver se virent obligées de fournir leurs contingents. Le grand-prince déploya beaucoup d'activité et d'énergie. Le 9 octobre 1478 il entrait en campagne et le 27 novembre il était déjà, sans

1. Résidence des princes, située hors de la ville.

coup férir, sous les murs de Novgorod, qui se vit bientôt entièrement bloquée. Ivan organisa un siège en règle, espérant que la famine et l'anarchie ne tarderaient pas à éclater.

La république, avilie, ne put opposer aucune résistance et ne sut qu'envoyer des négociateurs pour implorer la paix. Du dehors elle n'avait point de secours à attendre, en dedans elle n'avait plus de défenseurs. Les premiers messagers expédiés par la république pour demander un sauf-conduit furent arrêtés. Seulement aux approches de la ville, Ivan III consentit à admettre en sa présence (le 23 novembre) une ambassade solennelle ayant à sa tête l'archevêque Théophile. Les Novgorodiens s'abusaient étrangement sur les intentions du grand-prince. Leurs ambassadeurs apportaient des propositions qu'Ivan était bien résolu à repousser, mais qu'il fit cependant examiner par ses conseillers, afin de gagner du temps et amener ainsi peu à peu, à force de ruses, de caresses et d'insinuations, les plénipotentiaires novgorodiens à lui livrer sans réserve aucune la république. C'est avec un art diplomatique infini, une obstination et une fermeté de caractère rares, qu'il sut mener les négociations et réduire enfin aux abois ces républicains déchus, qui n'eurent pas le courage de s'ensevelir sous les ruines de leur cité. Plusieurs semaines se passèrent en longs et stériles pourparlers pendant lesquelles les négociateurs novgorodiens ne faisaient qu'aller et venir du camp ennemi à la ville, ravagée par la famine et la peste et en proie à l'anarchie. La république se mourait lentement de consomption. La faction lithuanienne, enflammée par les discours de Marfa Boretska, eut beau soulever l'étendard de la liberté, il fallut capituler et se soumettre au joug moscovite.

On dressa une charte de fidélité, au bas de laquelle l'archevêque apposa son sceau ainsi que celui des cinq sections de la ville, et, le 15 janvier, les cinq *boïars* moscovites qui avaient dirigé les pourparlers firent leur entrée à Novgorod pour recevoir le serment des citoyens. La république de Novgorod la Grande avait cessé d'exister.

Ivan n'accorda à ses nouveaux sujets que la garantie de leurs biens et de leurs personnes, leur ancienne juridiction et l'exemption du service militaire et de la déportation dans les terres moscovites. Il n'y eut plus ni *vêtche* ni *possadnik*. Quatre lieutenants furent désignés pour remplacer les anciens magistrats chargés du pouvoir exécutif et judiciaire. Malgré l'amnistie géné-

rale, Ivan ordonna de saisir et d'envoyer en exil à Moscou Marfa Boretska avec son petit-fils Vassili, ainsi que les principaux oligarques et partisans de la Lithuanie, et de confisquer leurs biens. Lui-même reprit le chemin de Moscou, s'y faisant précéder par un messager qui alla annoncer la grande nouvelle de la complète soumission de Novgorod, et s'y faisant suivre par la célèbre cloche de la *vêtche*, qui ne sonna plus que pour les prières à une des tours du Kremlin.

Toutefois, les Novgorodiens ne pouvaient s'habituer si tôt à la perte de leur liberté ni plier docilement le cou au joug étranger. Quelques mois après les derniers événements, on dénonça au grand-prince des agissements criminels, des menées secrètes avec le roi Casimir, qui se préparait à déclarer la guerre à Moscou et à soulever contre elle le khan de la Horde d'or. Des démêlés étant survenus entre Ivan et ses frères, le moment d'une prise d'armes semblait venu. Ivan comprit aussitôt toute la grandeur du danger; rompant avec ses habitudes de prudence et de temporisation, il partit le 26 octobre pour Novgorod à la tête d'un millier de guerriers seulement, laissant à son fils le soin de lui amener des renforts. Malgré la rapidité de la marche et l'ordre sévère de garder le secret, les Novgorodiens en eurent vent, levèrent l'étendard de la révolte et se mirent à fortifier leur ville. Ils désignèrent également le *possadnik* et le *tissiatski* et rétablirent l'assemblée du peuple.

A cette nouvelle, le grand-prince suspendit sa marche pour attendre son armée et, dès qu'elle l'eut rejointe, il vint assiéger la ville rebelle. Cette fois-ci, le siège ne dura pas longtemps : la discorde et la trahison régnaient chez les assiégés, beaucoup de citoyens accouraient au camp moscovite en transfuges, les secours promis n'arrivaient pas, tandis que l'artillerie ennemie, sous les ordres de l'Italien Aristote Fioraventi, battait en brèche les remparts de la ville. Les habitants tentèrent de négocier et demandèrent un sauf-conduit pour leurs délégués. Ivan refusa et exigea qu'on lui ouvrît les portes. Il fallut se soumettre de nouveau. L'archevêque, accompagné de tout le clergé, les dignitaires et magistrats élus, les *boïars* et une grande multitude se rendirent en grande pompe au camp du souverain et tombèrent à genoux en implorant leur pardon. Ivan répondit qu'il apportait la paix aux innocents et se rendit à l'église de Sainte-Sophie et de là à la demeure du nouveau *possadnik*, où il fixa sa résidence.

Alors commencèrent les châtiments. Ivan traita les Novgorodiens comme un souverain absolu traite ses sujets rebelles ; il fit arrêter et mettre à la torture les chefs de la révolte. Accusé par les suppliciés d'avoir pris part au soulèvement, l'archevêque Théophile fut chargé de chaînes, envoyé à Moscou et enfermé dans le monastère de Tchioudovo. Plus de cent citoyens notables compromis dans l'affaire furent menés au supplice et leurs biens confisqués. Enfin, pour briser la fierté républicaine et rendre toute rébellion impossible à l'avenir, Ivan ordonna de déporter mille familles de marchands et de fils de *boïars* dans les villes de Péréiaslav, Vladimir, Youref, Mourom, Rostof, Kostroma et Nijeni-Novgorod, ainsi que 7,000 familles de la petite bourgeoisie dans différents bourgs et villes de la Moscovie. A leur place, Novgorod vit s'établir dans son sein, par ordre du même souverain, des habitants venus de la Sousdalie.

Pareilles déportations et émigrations forcées se renouvelèrent les années suivantes, à la suite d'émeutes provoquées par les abus des lieutenants du prince. Ainsi, en 1484, lorsque Ivan vint tenir sa cour à Novgorod, beaucoup de *boïars*, de *boïarines* et de riches marchands et bourgeois, privés de leurs terres, allèrent peupler les villes ou les prisons moscovites; quelques-uns reçurent des biens dans la région du Volga. En 1487, cinquante familles des plus considérables, membres de la classe marchande, durent transporter leurs pénates à Vladimir. L'année suivante, on exécuta un grand nombre de citoyens accusés d'avoir conspiré contre la vie du lieutenant. On déporta encore plus de 7,000 Novgorodiens et on distribua leurs biens et leurs terres à des immigrés moscovites. Une année plus tard, Ivan fit de nouveau déporter à Nijni-Novgorod tous les *jitté lioudi* qui restaient encore après les proscriptions précédentes; plusieurs d'entre eux trouvèrent la mort à Moscou pour avoir osé porter plainte contre le lieutenant, le *namiestnik*.

Ces déportations et exécutions en masse changèrent complètement le caractère social de la population. La plupart des habitants des *volostes* avaient fui ou avaient été exterminés; ceux de la capitale étaient tous déportés et dispersés dans les différentes contrées de la Moscovie, où avec le temps ils devaient perdre leurs coutumes et traditions et s'amalgamer à la population locale. A leur place, de nombreux colons, apportant d'autres usages et de nouvelles idées, vinrent s'établir à Novgorod et sur son terri-

toire; ils travaillèrent à faire oublier les anciennes libertés, à y substituer l'esprit d'obéissance et de soumission à un gouvernement autoritaire et contribuèrent enfin à la fusion de la terre novgorodienne avec la grande Russie.

Voilà pourquoi Novgorod se résigna définitivement à son sort et perdit le souvenir de son glorieux passé! Voilà pourquoi l'histoire de Novgorod la Grande s'arrête à cette triste page. L'annaliste lui-même, qui nous a laissé le récit de cette lutte mémorable, laisse tomber la plume, « accablé par une immense douleur! »

Cependant, la république de Pskof subsistait encore et continuait à jouir d'une certaine autonomie. Mais, tant que dura son règne, Ivan III ne cessa de violer ses franchises afin de l'amener au but qu'il poursuivait avec ardeur, de l'asservir complètement. Aussitôt après la chute de la sœur aînée, Ivan s'empressa d'envoyer à Pskof en présent une coupe d'or en lui rappelant dans des termes fort peu rassurants le serment de fidélité qu'elle lui avait prêté. D'ailleurs, les grands-princes moscovites, dont Pskof avait reconnu la suprématie, avaient tenté à plusieurs reprises d'imposer leur suzeraineté à cette démocratie. Vassili l'Aveugle, violant le droit invétéré de la *vêtche* d'élire à son gré le *namiestnik,* le lieutenant du prince, nomma *motu proprio* à cette dignité Vladimir Andréiévitch, un des nombreux princes sans apanages qui se trouvaient alors au service de Moscou. A la mort de Vassili l'Aveugle, les Pskoviens chassèrent ce lieutenant et obtinrent de son successeur Ivan III la confirmation d'un nouveau *namiestnik,* qu'ils avaient choisi eux-mêmes. Abusant de leur pouvoir, ces fonctionnaires accablaient la population de redevances et de taxes judiciaires vexatoires et provoquaient de cette manière de fréquents conflits avec la *vêtche.* Celle-ci porta plainte à Moscou et réclama leur destitution. Ivan III fit droit à quelques-unes de ces demandes, surtout à l'époque des guerres avec Novgorod, pour lesquelles il avait besoin des troupes pskoviennes, mais souvent il prit parti pour son représentant et refusa de le destituer. Un différend plus sérieux éclata en l'an 1483, sous le gouvernement du prince Yaroslaf Obolenski, qui avait dû quitter auparavant (1477) sa charge, sur l'ordre d'Ivan III, à la suite d'excès et de violences commis par lui et contre lesquels Pskof avait vainement réclamé. Voici à quel propos.

Les *smerdes,* ou habitants libres des campagnes, cultivaient

des terres appartenant à la république moyennant le paiement de certains tributs au prince-lieutenant et à l'État et, en outre, contre certaines redevances en nature. Pour gagner les sympathies de la classe rurale, le lieutenant Obolenski voulut la faire exempter du tribut dû à l'État, tout en maintenant celui qui revenait au lieutenant. Comme ce projet aurait échoué à l'assemblée du peuple, il eut recours à une fraude grossière. Avec l'aide de quelques *boïars* partisans de Moscou et du chancelier chargé de la garde des archives de la *vêtche*, déposées à la cathédrale de la Sainte-Trinité, le prince Obolenski déroba la charte qui établissait les droits des *smerdes* et lui en substitua une autre. Les *smerdes,* prévenus de la chose, refusèrent de payer tributs et redevances; et, quand on voulut leur prouver leur erreur, on ne trouva plus dans les archives qu'une charte notoirement fausse. Il s'ensuivit une émeute; le peuple, furieux, livra au pillage les maisons des anciens *possadniks,* soupçonnés de complicité; un d'eux fut décapité devant l'assemblée, trois autres et le chancelier s'échappèrent, mais furent condamnés à mort par contumace et leurs biens confisqués. Les chefs des *smerdes* révoltés se virent jeter en prison. Seul, l'auteur principal de ce faux, le prince Obolenski, resta inviolable. La *vêtche* expédia une ambassade à Moscou pour exposer les faits et apaiser le courroux du suzerain. Celui-ci toutefois ordonna de rendre la liberté aux prisonniers, de lever les scellés des biens appartenant aux *possadniks* et d'annuler la condamnation à mort, dont l'assemblée avait dressé un procès-verbal.

C'est alors que se manifesta à Pskof la division entre riches et pauvres. Les *boïars* et les *jitié lioudi* penchaient en faveur de la soumission, afin d'éviter à la patrie le sort de Novgorod et afin de sauver leurs institutions, tandis que les *menchié lioudi* n'entendaient pas obéir aux ordres du souverain et désiraient maintenir les redevances et impôts perçus par l'État sur les ruraux; ils exigeaient en outre l'envoi d'une nouvelle mission à Moscou.

Cette controverse dura deux années. Cinq ambassades se rendirent l'une après l'autre chez le grand-prince, qui s'entêta et finalement imposa ses volontés aux Pskoviens.

Bientôt après ces événements, un prêtre, ayant retrouvé une copie de l'ancienne charte, se mit à la lire à haute voix devant le peuple, lorsqu'un *smerde* la lui arracha des mains, mais fut à son tour arrêté et jeté en prison. Les Pskoviens poussèrent la

naïveté jusqu'à envoyer immédiatement des ambassadeurs au grand-prince pour lui apprendre cette trouvaille et pour porter plainte contre le *namiestnik* Obolenski et les officiers qu'il avait placés dans les provinces. Cependant, Ivan III ne s'inquiétait pas le moins du monde de constater l'authenticité du document et leur fit cette réponse irritée : « Il y a longtemps que je vous ai accordé le pardon de vos fautes, et vous venez de nouveau m'inquiéter avec vos *smerdes!* »

Les Pskoviens se le tinrent pour dit et restèrent tranquilles jusqu'à la mort d'Ivan III; leur docilité les sauva du danger, en les préservant de l'ambition moscovite. Néanmoins, ce prince ne se gênait pas pour gouverner Pskof à son caprice; non seulement il continua à nommer ses lieutenants sans l'assentiment de la *vêtche*, mais il alla jusqu'à déclarer en 1499 qu'il donnait Novgorod et Pskof en patrimoine à son fils Vassili : « Ne suis-je pas libre de disposer de mon patrimoine? » répondit-il aux envoyés de la commune, et il les fit emprisonner. Ce n'était toutefois qu'une simple épreuve, et il continua à gouverner par l'entremise de ses lieutenants, désignés directement par lui sans égards aux franchises populaires. Ces représentants du suzerain se distinguaient par leur tyrannie envers le peuple pskovien, qui soupirait tristement après le temps où il chassait le prince et sa *droujina*, quand ils avaient eu le malheur de lui déplaire.

En 1505, le grand prince Vassili Ivanovitch monta sur le trône de Moscou et poursuivit, à l'égard de Pskof, la politique de son père. Son lieutenant dans cette cité était le prince Ivan Obolenski; exécutant fidèlement les instructions de son maître, il s'efforçait par sa conduite provocante d'irriter le peuple pskovien et de le pousser à commettre, dans un accès d'exaspération, quelque acte imprudent qui pût servir de prétexte à l'intervention du gouvernement moscovite. L'occasion ne tarda pas à se présenter. Le grand prince Vassili III venait d'arriver à Novgorod (octobre 1509) avec une suite nombreuse. Les Pskoviens se hâtèrent de lui présenter leurs griefs contre le *namiestnik*, qui, à son tour, avait à se plaindre du mauvais accueil fait à son entrée en fonctions, et de l'attentat à ses droits et autorité. Le grand prince somma le *namiestnik*, les magistrats et les plaignants d'avoir à comparaître devant lui. Puis, profitant de la présence d'une foule d'anciens magistrats, de *boïars*, de citadins et de paysans, riches et pauvres, qui tous avaient beaucoup de

sujets de mécontentement les uns envers les autres et étaient accourus à la cour moscovite pour obtenir justice, il les fit retenir prisonniers. A force de promesses et de menaces, Vassili leur extorqua un serment de fidélité et la promesse que Pskof renoncerait à son indépendance et le reconnaîtrait pour souverain absolu.

Un marchand pskovien, ayant appris en route cette nouvelle, rebroussa chemin et courut la porter à ses compatriotes.

On sonne aussitôt à Pskof la cloche de la *vêtche;* la population alarmée se réunit en assemblée, les plus intrépides crient : « Levons le bouclier contre le grand prince! Fermons les portes de la ville! » Des voix s'élèvent, rappelant le serment prêté à leur seigneur; d'autres exposent le danger que courent leurs concitoyens prisonniers. Sur ces entrefaites arrive un messager des Pskoviens arrêté à Novgorod, conjurant leurs concitoyens de ne pas tenter une résistance inutile et d'éviter l'effusion du sang. Ceux-ci dépêchent alors au grand prince un des leurs, chargé de lui dire : « Nous sommes tes fidèles sujets et nous nous confions en ton pouvoir paternel. » Ils espéraient l'attendrir par leur docilité et sauver ainsi leur liberté!

Vassili Ivanovitch leur envoya Palmatof, un de ses *diaks*, secrétaires, qui, admis à l'assemblée des citoyens, les salua au nom du grand prince et leur dit que son maître leur imposait deux conditions : la première, que les *prigorods* de Pskof recevraient ses *namiéstniks;* la seconde, qu'on supprimerait l'assemblée du peuple et qu'on enlèverait la cloche de la *vêtche*. Il resta longtemps sans avoir de réponse : les larmes et les sanglots des citoyens, amoureux de leur liberté, leur coupaient la parole. A la fin, ils lui dirent qu'ils demandaient un jour pour délibérer sur cette proposition. La journée et la nuit se passèrent en lamentations. « Les enfants à la mamelle, raconte l'annaliste, étaient seuls à ne pas verser de larmes. »

Le peuple s'assembla encore le lendemain (13 janvier 1510) au son de la cloche, qui sonna la dernière fois, et le *possadnik*, entouré d'une multitude consternée, parla ainsi à l'envoyé du grand prince, Dalmatof : « Il est écrit dans nos annales que nos aïeux ont prêté serment au grand prince. Les Pskoviens s'engageaient à ne jamais faire défection à leur seigneur, à ne se liguer ni avec la Lithuanie, ni avec la Pologne, ni avec les Allemands; autrement, la colère de Dieu serait sur nous, et avec elle la

famine, les incendies, les inondations, l'invasion des infidèles. Si le grand prince n'observait pas son serment, les mêmes imprécations pesaient sur lui. Maintenant notre ville, notre cloche sont en la puissance de Dieu et du prince. Pour nous, nous ne voulons pas forfaire à notre serment ni lever la main contre le prince, et, s'il veut visiter son patrimoine, nous nous en réjouirons de tout cœur et de ce qu'il ne nous a pas anéantis complètement. »

Dalmatof fit descendre la grande cloche et l'emporta à Novgorod au milieu de la désolation générale.

Vassili Ivanovitch se fit prêter le serment de fidélité par toute la population de Pskof et vint bientôt en personne visiter la nouvelle conquête. Il y installa deux lieutenants, assistés de deux *diaks*, ainsi que des *voiévodes* à la tête d'une forte garnison moscovite. En même temps il déporta trois cents familles de l'aristocratie dans les villes et provinces de la Moscovie, et établit à leur place autant de familles moscovites. Les nouveaux magistrats et officiers achevèrent l'œuvre de leur maître, en s'efforçant d'effacer le souvenir des anciennes franchises. Beaucoup de Pskoviens quittèrent leurs foyers et allèrent chercher ailleurs une meilleure fortune.

L'annaliste de Pskof, pleurant la chute de sa patrie, conclut ainsi sa chronique : « Il n'y avait pas d'autre issue ; la terre ne s'entr'ouvrait pas sous nos pas, tandis que nous ne pouvions nous envoler vers les cieux ! »

Telle fut la fin de ces démocraties qui comptaient presque cinq siècles d'existence. Semblables en cela aux républiques de l'antiquité et du moyen âge, elles passèrent par toutes les phases du développement, et, après avoir atteint au faîte de leur grandeur, elles finirent dans l'anarchie et l'impuissance. A leur perte ont contribué les discordes civiles, la lutte incessante entre patriciens et plébéiens, entre riches et pauvres, divisions habilement entretenues par leurs voisins, qui convoitaient les immenses territoires de Novgorod la Grande et de sa sœur cadette, la république de Pskof. Le nombre de leurs forces armées était disproportionné à l'étendue des contrées qu'elles avaient mission de défendre contre les attaques du dehors. Cette faiblesse fut mise à profit surtout par la Moscovie et la Lithuanie, plus considérablement peuplées, devenues le centre politique autour duquel se groupaient maintenant les éléments ethnographiques de l'ancienne Russie.

Entre ces deux puissants voisins, Novgorod et Pskof durent enfin choisir. Elles tentèrent d'abord d'opposer à Moscou les souverains de la Lithuanie, dont deux seuls, Olguerd et Vitovte, princes énergiques et entreprenants, avaient pu lui tenir tête. Mais la lutte était inégale pour les forces de Casimir IV, quoiqu'il eût réuni sous son sceptre la Lithuanie, la Russie occidentale et la Pologne, tandis que les princes de Moscou puisaient leurs ressources dans des éléments plus homogènes et compacts qui formaient le peuple Grand-Russien.

Réduits donc à eux-mêmes, ces États démocratiques pouvaient tout au plus vendre chèrement leur liberté; mais les vertus civiques et militaires leur firent défaut au moment suprême. Si, d'une part, l'historien est porté à regretter la chute de leurs anciennes institutions, de leurs assemblées politiques et du régime démocratique, il doit, d'autre part, admettre la nécessité inéluctable de ce sacrifice. Car, tôt ou tard, devenait inévitable la réunion de ces démocraties, qui avaient des affinités et des aspirations communes avec le peuple moscovite, — branches du même arbre momentanément isolées, — à un État fort et puissant, d'où devait sortir la grande patrie russe.

Félix de Rocca.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

MADAME, MÈRE DU RÉGENT,

ET SA TANTE

L'ÉLECTRICE SOPHIE DE HANOVRE.

NOUVELLES LETTRES DE LA PRINCESSE PALATINE.

(*Suite et fin*[1].)

VIII.

Tout serait à citer dans la collection des lettres de Madame à sa tante, publiée avec beaucoup de soin par M. Bodemann, mais il faut se borner. Ce qui doit intéresser avant tout, c'est la princesse elle-même. Voyons donc quel était, par exemple, l'emploi de son temps; elle en rend compte dans une lettre dont l'original n'existe plus, mais dont une copie, écrite tout entière de la main de Leibnitz, est conservée dans le *Fonds Leibnitz*, à la Bibliothèque de Hanovre[2] :

Versailles, 23 décembre 1710. — ... Je vais vous raconter ma vie. Le lundi et le vendredi, je me lève à 8 heures, les autres jours à 9; je fais ma prière, je me lave les mains[3] et je m'habille. A ma toilette viennent des gens de la cour, avec qui je parle; à 10 heures, je passe dans mon cabinet; j'écris jusqu'à midi. A ce moment tous mes gens entrent, ainsi que les autres personnes qui veulent me voir. A une heure moins le quart, je vais à la messe; si M. le dauphin entend une messe tardive, je vais à la sienne, sinon, c'est à la mienne. Cela ne prend même pas

1. Voir *Rev. hist.*, LV, 308, et LVI, 49.

2. M. Ern. Jæglé, qui avait transcrit cette lettre sur les lieux, en a donné une traduction (t. II, p. 135-136), mais seulement une traduction partielle. M. Bodemann publie le texte complet, et c'est d'après ce texte que nous donnons ce qu'on va lire et qui ne se trouve pas dans M. Jæglé.

3. C'était bien peu, si sa toilette se bornait là.

une demi-heure, en sorte que je suis revenue à une heure; ordinairement, je trouve mon dîner sur la table, où je reste trois quarts d'heure[1]. Je me donne ensuite une demi-heure de repos; seule dans mon cabinet, j'examine des gravures; quelquefois il vient des marchands, dont j'examine les articles; quelquefois je leur achète, puis je m'assieds. Dès que je suis assise, je m'endors; en voilà pour une petite heure; après quoi je me mets à écrire. En été, je me promène le soir; en automne, c'est aussitôt après le dîner.

Tous les mardis, viennent les envoyés et les ambassadeurs, qui se présentent toujours quand je suis à ma toilette. Tous les jours, à 8 ou 9 heures[2], arrive mon fils et quelquefois son épouse. Puis je vais à la table du roi, où je dois attendre, pendant que S. M. et toute la famille royale sont chez Mme de Maintenon. Cette attente est ennuyeuse, car elle dure souvent plus d'un bon quart d'heure. Aussitôt après le souper, nous passons tous dans la chambre du roi; nous nous tenons là tous debout, *à la rangette,* jusqu'à ce que toutes les dames qui ont servi au souper se soient placées; le roi fait alors une grande révérence; il va, suivi de toute la famille royale, dans son cabinet, et il me faut rentrer chez moi.

J'ai oublié de vous dire que Mme de Châteauthiers ne me quitte jamais; elle travaille dans mon cabinet tout le jour; vers le soir, arrive la maréchale de Clérambault; alors on nous lit quelque chose. Si Mme de Rathsamhausen est là, elle travaille aussi et nous raconte quelque histoire.

En hiver, après la Toussaint, nous avons, les lundis, mercredis et samedis, la comédie, où je vais; les autres jours on joue chez la duchesse de Bourgogne; ne jouant pas, je n'y vais point. Deux fois la semaine, le roi chasse à Marly : Mme de Maintenon ne va pas à la chasse; elle va seulement dîner à Marly, avec le roi, la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Berry et les dames qui ont pris part à la chasse. Pour moi, je ne puis y aller, car elle (Mme de Maintenon) ne veut ni m'y voir ni m'y savoir. A table, le roi ne prononce pas un mot, à moins que, désirant faire une politesse à quelqu'un, il ne lui offre d'un mets quelconque; il dit alors : « En voulez-vous? » Dans le cabinet, il est encore

1. Nous savons par ses anciennes lettres qu'elle se hâtait d'expédier son repas aussi vite qu'elle pouvait; car « rien n'est ennuyeux, disait-elle, comme d'avoir autour de soi vingt valets qui regardent ce que vous vous mettez dans la bouche et qui comptent tous les morceaux que vous avalez. » — Madame, qui le croirait? mangeait encore avec ses doigts. « On avait, par politesse, appris, dit-elle, au duc de Bourgogne et à ses frères à se servir de la fourchette en mangeant. Mais, quand ils furent admis à la table du roi, celui-ci n'en voulut rien savoir et le leur défendit. A moi, on ne l'a jamais défendu, car, de tout temps, je ne me suis servie pour manger que de mon couteau et de mes doigts. » (Marly, 22 janvier 1713. Trad. sur l'original inédit par M. Jæglé, II, 191.)

2. Elle ne dit pas si c'est le matin ou le soir, mais ce doit être le soir, car il est, aussitôt après, question du souper avec le roi.

souvent très gai, dit-on ; mais cela n'arrive pas jusqu'à moi. Il se passe quelquefois trois ou quatre jours sans que le roi m'adresse la parole; il ne me fait que des révérences. Le dauphin, de même, sauf parfois à la comédie ; sans cela, pas un mot. Mais je m'en console, dans l'idée que je vaux plus que je ne crois, puisqu'on est si « jaloux » de moi, et j'essaie à me faire à tout.

Cette lettre fort longue se termine par un calcul de ses dépenses, qui, malheureusement, n'est pas très clair dans la copie de Leibnitz :

Je dois recevoir annuellement 450,000 livres, ou 150,000 thalers; mais il n'arrive dans mes mains que 250 pistoles, ce qui fait en « argent courant » 1,000 thalers par mois; le reste est reçu par le trésorier, qui là-dessus doit donner :

Pour gage(s) des officiers.	89,760 liv.
Argenterie *dont on a besoin à la maison*. . . .	5,815 —
Dépense de l'écurie	58,958 —
Gage(s) de l'écurie	6,584 —
Pensions	21,120 —
Chamb. [Chambre].	117,488 —
Tout cela avec [les] menus plaisirs.	342,864 —
	299,396 —[1]

Vous voyez qu'il reste peu de chose, car il y a beaucoup de dépenses qui n'y sont pas comprises[2].

« Dès que je suis assise, je m'endors; en voilà pour une petite heure, » dit-elle dans la lettre précédente. Elle s'endormait, en effet,

1. Nous reproduisons ce tableau tel quel; il est écrit en français ; seuls, les mots que nous mettons en italique et dont nous donnons la traduction sont en allemand dans le texte. Mais à quoi se rapporte le dernier chiffre, qui n'est accompagné d'aucune explication ?

2. A propos de sa maison, nous citerons le renseignement suivant : « Depuis trente-huit ans que je suis en France, je n'ai changé que quatre fois de carrosses et en ai fait faire de neufs : pour le linge, on le renouvelle tous les trois ans; le vieux échoit à la première femme de chambre. Ici, l'on n'a presque rien qui vous appartienne en propre; tout le linge, robes de chambre, jupes de dessous (*nachtrock und unterrock*), appartient à la première femme de chambre; tous les vêtements, comme aussi les dentelles, d'une année sur l'autre, à la « dame d'atour; » les carrosses au « premier escuyer; » si je meurs, ma vaisselle d'argent appartient au « premier maistre d'hostel, » à moins qu'on ne lui donne une somme d'argent en « équivalent. » (Versailles, 15 août 1709.) — Dans un voyage que la duchesse Sophie, qui n'était pas encore électrice, fit en France (1679), la première fois qu'elle monta dans le carrosse de sa nièce, comme les chevaux marchaient trop lentement, elle ne put s'empêcher d'en faire la remarque ; Madame avait beau dire : « Allez plus vite ! » l'allure restait la même. Élisabeth-Charlotte dit alors à sa tante « que l'écuyer de Monsieur estoit obligé de les fournir (les chevaux) pour une somme qu'on luy donnoit pour cela et qu'il les faisoit si bien conserver » (*Memoiren*..., p. 115).

avec la plus grande facilité, non seulement chez elle, mais encore à la comédie, qu'elle aimait pourtant beaucoup : « Il m'arrive souvent de m'endormir en écoutant les vieux opéras de Lulli » (Jæglé, II, 108). Mais c'était surtout pendant le sermon qu'elle s'abandonnait sans réserve et même avec béatitude à son penchant favori, digne en cela de frère Jean des Entommeures, qui « ne dormoit jamais à son aise, sinon quand il étoit au sermon. »

Versailles, dimanche 17 avril 1707, 5 heures du soir. — Nous arrivons de l'église, où nous sommes depuis 2 heures et demie, et ce matin nous en avons eu déjà une heure et demie. Pendant le sermon, il y a eu, dit-on, deux grands coups de tonnerre, mais je ne les ai pas entendus; un doux sommeil m'en a empêchée.

Marly, 18 avril 1709. — Il n'est nullement étonnant que vous vous soyez endormie au sermon; car, lorsqu'on va à la sainte Cène, on se lève ordinairement de bonne heure, ce qui fait qu'on mange mieux, et, quand on a l'estomac plein, les vapeurs montent et vous rendent somnolente; l'ennui et le ton du prédicateur vous endorment complètement; c'est alors un sommeil si doux; au sermon, ce me semble, on dort mieux que dans son lit...

Marly, 19 juin 1712. — ... Aussitôt après mon dîner, je me suis, selon ma mauvaise habitude, endormie pendant une heure; puis, à mon réveil, j'ai écrit cinq grandes lettres, ce qui m'a tenue jusqu'à ce moment. Maintenant, je suis assise devant ma fenêtre, par un temps beau et frais, entre deux petits oiseaux qui chantent : un rouge-gorge et un serin des Canaries; devant moi, est perché mon perroquet et, autour de moi, mes petits chiens qui jouent ensemble. Derrière moi, tout contre, se tient Mme de Rathsamhausen, qui me gratte le dos où m'a piquée un cousin; à l'autre fenêtre mes dames jouent au brelan (*berlan*)...

Il y aurait dans cette dernière lettre la matière d'un charmant tableau de genre. Le terrible, c'est que Madame n'avait pas le sommeil silencieux : « Je ronfle d'une manière inouïe, depuis que je suis devenue si énormément grasse; aussi, à Versailles, quand on prêche, je ne vais pas en bas, où le roi est assis, mais dans la tribune » (1er août 1708).

Cette attitude à l'église n'aurait certes pas été approuvée par son confesseur; mais, entre elle et le directeur de sa conscience, il y avait des divergences plus graves :

Versailles, 23 mai 1709. — Encore dernièrement, comme mon confesseur me parlait des saints : « Cette croyance est-elle nécessaire pour le salut? » lui ai-je demandé. — « Non, » me dit-il. Alors je répondis : « Pourquoi voulez-vous me tracasser inutilement? » Il dit qu'il fallait cela pour être bonne catholique. « Vous êtes mon troisième confesseur,

lui dis-je. Les deux précédents ont trouvé ma foi très bonne, pourquoi voulez-vous m'imposer quelque chose de nouveau ? » Il répliqua que je serais en droit de le regarder comme un nigaud si je refusais de croire les mêmes choses que lui. « Je m'étonne grandement, lui dis-je, qu'avec votre intelligence vous puissiez croire des choses si niaises, qui ne conviennent qu'aux gens du commun : il faut que l'éducation et l'impression de vos nourrices aient eu un grand pouvoir sur vous, puisque vous croyez les histoires qu'on raconte sur les saints plutôt que la parole de Dieu ; lui vous défend expressément de faire et d'adorer des images et de placer votre confiance ailleurs qu'en son fils unique.

« Si Dieu avait voulu que nous missions notre confiance dans les saints, il nous l'aurait ordonné ; cela, vous ne pouvez me le prouver ; donc, je ne changerai point ma foi. C'est bon pour les simples, mais pour moi, je ne m'en laisse pas accroire. »

Là-dessus, vinrent des gens qui interrompirent la conversation ; elle en resta là. Je ne puis comprendre, je l'avoue, qu'un homme raisonnable puisse croire tant de niaiseries.

Il n'est donc pas étonnant qu'avec une telle disposition d'esprit elle ait parlé, comme elle l'a fait, des saints ou de ceux qui ont le plus approché de la sainteté ; convertie malgré elle à la religion catholique, elle était toujours restée protestante au fond du cœur :

Marly, 29 janvier 1705. — ... Mardi, j'allai à Saint-Germain et j'arrivai à temps, car S. M. avait l'intention de se rendre à Chaillot et d'y passer quelques jours ; en effet, c'est aujourd'hui la grande fête au couvent de Saint-François-de-Sales. Pour moi, je ne pourrais guère avoir confiance en ce saint-là, depuis que je sais ce que disait de lui le vieux maréchal de Villeroy, qui avait été son ami : « Mons. de Salle estoit fort mon ami, disoit-il, il est devenu un grand saint, mais c'estoit le plus sot homme du monde... »

Marly, 29 novembre 1708. — ... Dans beaucoup de passages de l'Écriture sainte, on voit qu'il faut mortifier son corps ; l'Ancien et le Nouveau Testament sont remplis de recommandations de ce genre ; mais il suffit, je pense, de supporter patiemment le mal qui vient de la main de Dieu, plutôt que de se martyriser soi-même. Je n'ai jamais pu supporter la Trappe. Était-ce la faute de tant de pauvres gens, si l'abbé de Rancé [elle écrit : Rançay] avait perdu sa maîtresse, Mme de Montbazon, et était dans le désespoir ? Car c'est cela et non pas autre chose qui lui a fait imaginer la Trappe ; or, je ne trouve là-dedans aucune dévotion. Mais j'oublie que j'ai dû promettre à mon confesseur de ne plus parler de ce sujet[1]...

1. Avec elle, les réputations ne tiennent guère. Dans sa correspondance avec M. et Mme de Harling que vient de publier M. Bodemann (Hanovre et Leipzig, 1895. 1 vol. in-8°), je trouve ce passage : « Descartes ne croyait pas lui-même à ce qu'il a écrit. Je connais à Paris l'ami d'un abbé, qui était lié avec Leibnitz ;

Aussi avait-elle peu de goût pour la vie religieuse, ainsi que pour ceux ou celles qui s'y consacraient; on sait en quels termes elle s'exprimait au sujet de sa tante, Louise-Hollandine, l'abbesse de Maubuisson, qui, elle aussi, avait abjuré la religion de sa famille, mais qui, du moins, l'avait fait de son plein gré :

Versailles, 15 mars 1714. — ... J'aimerois mieux mourir que de devenir religieuse; mais, s'il le falloit absolument, c'est l'ordre des Ursulines que je préférerois; car elles portent de vraies chemises de toile, elles mangent de la viande et ne se lèvent pas la nuit, ce qui fait une grande différence. Les « filles Sainte-Marie » portent aussi des chemises de toile et ne se lèvent pas la nuit, mais elles ont deux ou trois choses qui sont insupportables : 1° elles doivent dire toutes leurs pensées à leur supérieure; 2° elles n'ont rien en propre; 3° aussitôt que l'une d'elles s'attache à quelque chose, on le lui enlève, que ce soit un tableau, un livre, une chaise, un chapelet (*pater-noster*); cela me paroît intolérable[1].

Cependant, tout en faisant l'esprit fort, elle croyait parfois aux fables les plus invraisemblables :

Trianon, 28 juin 1705. — ... Si M. de Mirepoix étoit encore de ce monde, je me serois empressée de lui demander un *pasport* (*sic*) pour M. de Leibnitz. Car il prétendoit avoir journellement des rapports avec les génies : il racontoit également qu'un génie l'avoit transporté de Fontainebleau dans la forêt de Sénart et ramené de là chez lui en 5 minutes. Or, Fontainebleau est à une distance de 8 milles de la forêt de Sénart.

Aussitôt son ascension en l'air, il perdit connoissance; quand il revint à lui, dans la forêt, il coupa avec son épée une branche d'arbre, qu'il tint à la main pour la rapporter chez lui; avant de se laisser emporter, il avoit eu soin de regarder à sa montre posée sur la table; revenu à lui dans sa chambre, et voyant dans sa main la branche qu'il avoit coupée, il regarda aussitôt sa montre et trouva que tout le voyage n'avoit duré que 5 minutes.

Le génie lui étoit apparu sous la forme d'une belle femme qui fit semblant d'être éprise de lui. « Le génie n'avoit pas bon goust, » car Mirepoix étoit un des hommes les plus laids que l'on pût voir; il ne ressembloit pas mal à un magicien. Il a voulu enseigner son art à mon fils, qui a fait tout le nécessaire : prières, encens, veillées, mais qui n'a jamais rien pu voir apparoître; il tient donc cela pour une pure folie...

ce dernier riait avec l'abbé de son propre système, et disait : « Je leur ay « taillé de la besogne; nous verrons qui sera assés sot pour y donner. » (Saint-Cloud, 1er août 1720.)

1. C'est dans la même lettre qu'elle dit : « Je tiens « l'Inquisition » pour une œuvre diabolique; aussi les moines dominicains me font horreur; ils me semblent des bourreaux. »

louse a envoyé à la Monnoie pour 200,000 fr.; le duc de Gramont avait commencé; le duc de Larochefoucault, M. de Chamillart, la duchesse du Lude, Mme de Maintenon. Moi, je ne suivrai pas cet exemple; j'ai trop peu de vaisselle d'argent pour que cela puisse faire une somme[1].

Mais, pour qu'on ne puisse pas croire que je brave le roi (*den König bravire*), je ne mange plus, moi aussi, dans des assiettes d'or, mais dans des assiettes d'argent; il n'y a plus rien en or sur ma table[2].

C'est une chose abominable que cette malheureuse guerre, dont on ne voit pas encore la fin. On n'aperçoit que visages tristes; on n'entend que plaintes. Mon fils arrive de Meudon, où il étoit avec M. le dauphin, depuis jeudi dernier. Il dit que M. le dauphin est gai et tranquille; puisqu'il en est ainsi, je veux faire de même et ne plus m'inquiéter de rien. On m'a dit hier que chez Mme de Maintenon les soirées sont très gaies et les rires tels qu'on les entend à trois chambres de là. Devant le monde et à table, le seul endroit où je puisse voir le roi, S. M. est sérieuse et tout à fait calme.

IX.

De temps en temps, Madame passe une revue générale de la cour, convaincue que ces détails feront plaisir à sa tante, qui peut-être même lui avait exprimé le désir de recevoir des chroniques de ce genre. On en trouve plusieurs dans la correspondance actuelle; en voici un échantillon :

Versailles, 16 mars 1698. — Le roi devient de jour en jour plus dur et plus grincheux. C'est la vieille qui le rend ainsi, car elle lui donne du soupçon contre tout le monde; tout ce qui se fait passe par ses mains; on ne voit rien que pure injustice; la créature prend de chacun des cadeaux et de l'argent; tous sont dégoûtés ou peu s'en faut.

Monsieur le dauphin est toujours fourré chez la princesse de Conti et ne se mêle de rien au monde; on en sait si bon gré à la princesse qu'on la laisse faire sans la contrarier. Elle est horriblement débauchée; il y en a peu à la cour qui ne puissent se vanter d'avoir eu ses bonnes grâces; mais on fait comme si l'on n'en savoit rien, afin de ne pas la mettre en fureur.

Le roi se laisse entièrement gouverner par la vieille et par l'enfant, la duchesse de Bourgogne; c'est quelque chose de bien singulier; celle-ci court seule par tout le château; on admire tout ce qu'elle fait.

Monsieur est plus que jamais porté pour les mignons; il prend des

1. Dans une lettre du 10 mars, elle dit : « Je reviens à l'instant du sermon. Le prédicateur a beaucoup parlé de l'aumône; il a recommandé de donner beaucoup, mais n'a pas dit où l'on devoit prendre l'argent. »

2. D'une de ses lettres (7 juillet) : « Mon fils a donné toute sa vaisselle d'or et une partie de sa vaisselle d'argent, mais pas tout... »

Marly, 13 novembre 1710. — C'est la folie des Françaises de vouloir toujours se fourrer dans l'obscurité. On fait à Mme de Maintenon une véritable niche, où elle va s'enfermer; c'est une espèce de lit de repos, autour duquel, avec des planches qui ferment, on dresse une maisonnette, qui ressemble à un pavillon; la duchesse de Bourgogne a aussi sa niche, ainsi que la princesse de Conti. J'étoufferais si je devais m'y asseoir ou m'y étendre; j'aime mieux la chère clarté du soleil. La duchesse de Zell pourrait bien se faire faire une niche semblable à celle de Mme de Maintenon pour se garantir de l'air. Elles ne s'aperçoivent pas que l'air est malsain pour elles, vu qu'elles n'y sont plus habituées. Moi, je suis tout le contraire; dès qu'il fait beau, j'ouvre toutes mes fenêtres.

Toutes les Françaises ont des habitudes de mollesse (*delicattiren sich*); sur cent, on n'en trouve pas deux qui fassent exception; à force d'être toujours assises en dedans sans air, elles deviennent effectivement délicates... (27 novembre).

C'est avec un vif sentiment des beautés de la nature qu'elle salue le retour du printemps : « O printemps, jeunesse de l'année, » s'écrie-t-elle un jour en se rappelant un chant de ses jeunes années, « printemps qui fais naître les fleurs, la verdure et l'amour, tu reviens, oui, tu reviens, mais avec toi ne revient pas le beau et joyeux printemps de ma jeunesse... » La saison du renouveau ne pouvait manquer d'être la bienvenue, surtout après le terrible hiver de 1709, dont elle eut beaucoup à souffrir et dont elle parle longuement dans cette correspondance :

On ne peut exprimer par des paroles le froid horrible qu'il fait ici depuis huit jours, et, ce qu'il y a de pis, c'est que ce froid est accompagné de vents piquants et qui pénètrent. A peine peut-on boire; eau et vin se changent en glace près du feu; tout ce qu'on veut manger est gelé. La Seine est entièrement prise. Il vient à peine quelques personnes de Paris; on n'entend parler que de gens qui se cassent bras et jambes; bref, c'est une triste et misérable saison. Chacun se blottit dans sa cheminée; on tousse, on crache; c'est la seule musique qu'on entende. Hier, on a trouvé gelés quatre petits ramoneurs et Savoyards. (Versailles, 10 janvier 1709.)

Versailles, 9 juin. — Ici, le rire disparaît presque entièrement; tout devient sérieux. Le roi a envoyé à la Monnaie toute sa vaisselle d'or, de très beaux plats en or, ornés de diamants et de rubis, une « neff » (*nef*), où l'on enferme les serviettes, le plus beau travail qu'on pût voir; tout cela est fondu. J'en suis au regret; en dessus, il y avait une couronne de diamants et de beaux rubis. Ces choses poussent terriblement à moraliser (*morallisiren*).

Beaucoup de courtisans ont fait cadeau de leur vaisselle d'argent au roi et ne veulent plus manger que dans de la terre; le comte de Tou-

louse a envoyé à la Monnoie pour 200,000 fr.; le duc de Gramont avait commencé; le duc de Larochefoucault, M. de Chamillart, la duchesse du Lude, Mme de Maintenon. Moi, je ne suivrai pas cet exemple; j'ai trop peu de vaisselle d'argent pour que cela puisse faire une somme[1].

Mais, pour qu'on ne puisse pas croire que je brave le roi (*den König bravire*), je ne mange plus, moi aussi, dans des assiettes d'or, mais dans des assiettes d'argent; il n'y a plus rien en or sur ma table[2].

C'est une chose abominable que cette malheureuse guerre, dont on ne voit pas encore la fin. On n'aperçoit que visages tristes; on n'entend que plaintes. Mon fils arrive de Meudon, où il étoit avec M. le dauphin, depuis jeudi dernier. Il dit que M. le dauphin est gai et tranquille; puisqu'il en est ainsi, je veux faire de même et ne plus m'inquiéter de rien. On m'a dit hier que chez Mme de Maintenon les soirées sont très gaies et les rires tels qu'on les entend à trois chambres de là. Devant le monde et à table, le seul endroit où je puisse voir le roi, S. M. est sérieuse et tout à fait calme.

IX.

De temps en temps, Madame passe une revue générale de la cour, convaincue que ces détails feront plaisir à sa tante, qui peut-être même lui avait exprimé le désir de recevoir des chroniques de ce genre. On en trouve plusieurs dans la correspondance actuelle; en voici un échantillon :

Versailles, 16 mars 1698. — Le roi devient de jour en jour plus dur et plus grincheux. C'est la vieille qui le rend ainsi, car elle lui donne du soupçon contre tout le monde; tout ce qui se fait passe par ses mains; on ne voit rien que pure injustice; la créature prend de chacun des cadeaux et de l'argent; tous sont dégoûtés ou peu s'en faut.

Monsieur le dauphin est toujours fourré chez la princesse de Conti et ne se mêle de rien au monde; on en sait si bon gré à la princesse qu'on la laisse faire sans la contrarier. Elle est horriblement débauchée; il y en a peu à la cour qui ne puissent se vanter d'avoir eu ses bonnes grâces; mais on fait comme si l'on n'en savoit rien, afin de ne pas la mettre en fureur.

Le roi se laisse entièrement gouverner par la vieille et par l'enfant, la duchesse de Bourgogne; c'est quelque chose de bien singulier; celle-ci court seule par tout le château; on admire tout ce qu'elle fait.

Monsieur est plus que jamais porté pour les mignons; il prend des

1. Dans une lettre du 10 mars, elle dit : « Je reviens à l'instant du sermon. Le prédicateur a beaucoup parlé de l'aumône; il a recommandé de donner beaucoup, mais n'a pas dit où l'on devoit prendre l'argent. »

2. D'une de ses lettres (7 juillet) : « Mon fils a donné toute sa vaisselle d'or et une partie de sa vaisselle d'argent, mais pas tout... »

laquais dans les antichambres[1]; tout ce qu'il a au monde, il le gaspille de cette manière; il mettra ses enfants sur la paille et ne pense à rien qu'à mener cette vie. Il m'est toujours opposé en tout, m'a en horreur et se laisse tout à fait gouverner par ces libertins; dans sa maison et dans la mienne, tout est vendu à leur profit. C'est une véritable honte que les choses se passent ainsi.

Mon fils, lui, aime les femmes; il est entièrement entre les mains des favoris de Monsieur qui sont ses entremetteurs, vivent à ses crochets, boustifaillent et s'enivrent avec lui; ils le plongent dans une vie tellement crapuleuse qu'il ne pourra plus en sortir. Comme il sait que je n'approuve point cette conduite, il me fuit et ne m'aime pas du tout. Monsieur est heureux de voir son fils mieux disposé pour ses favoris que pour moi, et pour cette raison il supporte tout de lui.

L'épouse de mon fils n'a pas de tendresse pour son mari; quand il est loin d'elle, par cela seul elle est contente; sur ce point, ils sont bien d'accord; elle ne pense qu'à la grandeur de ses frères et de ses sœurs. Ainsi vont les choses ici; vous pouvez penser quelle existence agréable cela nous fait.

Les ministres sont aussi d'étranges gens. Pomponne radote; Barbezieux s'enivre tout son soûl et ne pense qu'à la débauche; Torcy est jaloux de son beau-père; quand celui-ci dit oui, lui, dit non; M. de Pontchartrain est un bon et honnête petit homme, le plus délicat et le meilleur de tous les ministres. Barbezieux est amoureux de la grande princesse de Conti, qui souffre ses assiduités plutôt par avarice que par amour, dans l'espoir qu'il lui donnera beaucoup.

La vieille femme a tous les jeunes gens pour espions; on ne peut presque pas dire un mot qui ne soit répété. Les mécontents se dédommagent en faisant des vers et des chansons.

Vous ne pouvez croire combien ici les deux sexes sont débauchés; les hommes entre eux, les femmes de même; rien de dégoûtant comme les histoires qu'on entend sans cesse. En dehors de mon fils et de trois ou quatre autres, il n'en est pas un seul qui ne soit adonné à ce vice. Tous se vendent pour de l'argent. Le parterre de l'Opéra est comme un marché aux chevaux où l'on choisit ce qu'on veut; il y en a pour tous les prix; le meilleur marché un thaler, le plus cher cent pis-

1. Le baron de Pöllnitz, ce courtisan allemand qui fit de fréquents séjours à Paris et dont Madame, qui le connaissait à fond et peu favorablement, parle souvent dans sa correspondance, a cru devoir consacrer dans ses *Lettres* quelques lignes aux laquais de grande maison, dont le nombre, dit-il, est si considérable « qu'il y a bien des rois qui n'ont pas une armée aussi nombreuse. » Plusieurs d'entre eux étaient « ordinairement pairs et compagnons avec leurs maîtres. » D'autres, ajoute-t-il, « jouissent de la faveur de leurs jeunes maîtres d'une manière si peu conforme aux usages ordinaires qu'on ne sait qu'en penser... Mais tel est l'esprit de débauche qui s'est emparé de la plus grande partie de la jeunesse de la cour. Il est vrai que cela a été de tout temps » (*Lettres du baron de Pöllnitz*, t. III (Amsterdam, 1737, in-12), p. 92-93).

Vous voyez comme tout cela est beau et propre; on ne comprend
e plaisir que le libertinage, le jeu de la bassette et celui du lans-
t. Quand on a perdu tout son argent au jeu, l'on cherche les
ıs de le rattraper, et pour cela rien ne coûte.
ıt Paris est affreusement scandalisé.

ccès a-t-il jamais été porté au point où le prétend Madame?
ue la princesse écrivait ces dernières lignes, ne se trouvait-
oint sous l'empire d'une de ces crises d'hypocondrie aux-
s elle était sujette quand elle souffrait de la rate et qui lui
ent voir tout en noir? Les allégations de la Palatine sont sou-
suspectes; on voudrait pouvoir toujours contrôler ses dires;
quand il se présente une occasion de le faire, faut-il ne pas la
r échapper. A la date du 12 février 1699, le *Journal de Dan-*
relate ce qui suit: « Une dame de la cour a fait une confidence
mari, qui a fait chasser beaucoup de domestiques, et sa trop
e bonne foi lui a fait nommer ses amants: cela a fait beaucoup
ordre et a paru sans exemple. » La dame en question était
e Monaco, célèbre par ses aventures: or, dans les notes de son
n de Saint-Simon, M. de Boislisle a reproduit (IV, 31, note 2)
ıgment de gazette à la main trouvé dans un des manuscrits de
lection Clérambault (n° 90), qui contient cette histoire; nous
donner le morceau et mettre en regard la lettre de Madame
même sujet:

Gazette à la main.

La duchesse de Valentinois
t réconciliée avec son mari il
ı an..., ils sont devenus fort
eux l'un de l'autre; ce qui
si loin qu'elle lui a fait con-
e depuis peu de tous ceux
ui elle a eu commerce et lui
mé Monseigneur, M. de Bar-
ıx, le duc de Guiche, le duc
quelaure, La Carte, l'abbé
Chastre, Villiers-Vendôme,
nonville, intendant des finan-
c., etc. On ne dit pas si elle
ommé quelques pages qu'elle
ıs jugés indignes de ses fa-
..

Versailles, 25 juillet 1709. — ... Je n'ai pas vu l'histoire de Mme de Monaco et de M. de Barbezieux (elle écrit Barbessieu); mais, qu'elle ait eu une « galanterie » avec lui et qu'elle ait dit qu'elle l'avoit fait pour obéir à la volonté de sa mère, c'est la vérité. Cela n'est pourtant pas aussi étrange que sa conduite avec son mari; d'abord, elle ne pouvoit le sentir, puis elle est devenue amoureuse folle de lui, et par amour lui a confié qu'elle avoit couché avec dix ou douze personnes: avec M. de Barbezieux par « complaisance » pour sa mère, afin de tirer de lui de l'argent; avec La Carte[1]

hibault de la Carte, un des favoris du duc d'Orléans. « Monsieur, dit
imon (édit. Boislisle, V, 301), prit pour lui un goût que sa figure des
mmunes ne méritoit pas..... »

pour savoir les secrets de Monsieur; avec M. le dauphin pour être initiée aux affaires et secrets « d'Estat; » avec M. de Ravetot par curiosité, parce qu'on lui avoit dit qu'il étoit conformé d'une manière tout à fait singulière; avec le duc de Roquelaure par « badinerie; » avec trois pages « de la grande escurie » pour rendre leurs « amants jalous. » Il y en a encore quelques-uns que j'ai oubliés, dont l'histoire est tout aussi curieuse...[1]. »

Mais si, pour une fois, l'on peut contrôler son dire, le reste du temps il faut la croire sur parole; quelquefois pourtant elle cite son autorité, comme dans la lettre qui suit :

Versailles, 26 février 1696. — Il est difficile de savoir comment feue Mme la princesse a été traitée. Tous les amis de la maison de Condé disent bien qu'on lui a laissé beaucoup de liberté et qu'elle pouvait se promener; mais d'autres prétendent que cela n'est pas vrai et qu'on ne l'a jamais laissée sortir de sa chambre. C'est un fait qu'elle ne rendait visite à personne, ce qui n'est pas étonnant, car elle avait une humeur par trop étrange. — M. de Luxembourg (le père de celui d'aujourd'hui) m'a raconté qu'une fois, en Flandre, il se trouvait avec Guitaut, le prince étant présent, dans la chambre de sa femme. On appelle Monsr le prince, qui avait alors beaucoup d'affaires sur les bras. Mme la princesse était couchée, M. de Luxembourg se tenait debout au chevet et Guitaut au pied du lit. Ils causaient très sérieusement des affaires de Monsr le prince; tout à coup la princesse dit : « Il est vray, Monsr le prince est un grand homme, mais fait-il bien de laisser une femme comme moy sans le devoir de mary? Voyés comme je suis faitte. » Sur quoi, rejetant d'un coup la couverture, elle resta là tout de son long complètement nue.

M. de Luxembourg dit que Guitaut et lui demeurèrent si interdits qu'ils n'ouvrirent plus la bouche, mais que tous deux se hâtèrent de

1. Il est encore question de Mme de Monaco dans le passage suivant : « ... Votre Dilection se trompe si elle croit que notre roi a tout plus grand que n'ont les autres; j'ai souvent entendu dire à des gens qui savaient bien à quoi s'en tenir, Mme de Monaco par exemple, que le roi n'est pas grand en toutes choses; mais, en fait d'ulcères, S. M. était effrayante. S'il se fût agi d'un abcès ordinaire, on aurait pu le guérir avec du pain beurré mâché (*gekewet butterbrod*), mais c'était une espèce de « charbon » tel qu'on en a en temps de peste et que les chirurgiens d'ici appellent un *anthrax* [elle écrit en français : *entract*]; cela ne se guérit point ainsi... » (Saint-Cloud, 30 septembre 1696.)

quitter la place. Cette princesse a fait cent extravagances de ce genre; il n'est donc pas étonnant qu'on ne l'ait pas laissé voir, une fois qu'elle a été reléguée à part.

Cette princesse de Condé, qu'on appelait simplement « Madame la princesse, » n'était pas, comme l'a cru M. Bodemann, Anne-Henriette, fille d'Anne de Gonzague et d'Édouard, comte Palatin du Rhin, par conséquent cousine de Madame; Anne-Henriette avait épousé Henri-Jules, le fils du grand Condé. Celle dont il s'agit était la femme du grand Condé lui-même, qui, malgré tous ses lauriers, n'avait pas été à l'abri de certains désagréments conjugaux; sa femme, Claire-Clémence de Maillé-Brézé, nièce de Richelieu, mariée en 1641 et morte en 1694, avait eu naguère (1673) une histoire scandaleuse, dans laquelle s'était trouvé mêlé, avec un de ses valets de pied, un jeune Rabutin, cousin de Bussy; aussi Mme de Sévigné en a-t-elle parlé dans une lettre bien connue. A la suite de cet esclandre, la princesse avait été reléguée en province, d'où elle n'était plus sortie, et son mari, au lit de mort, n'avait même pas voulu lui accorder un souvenir.

Madame ne blâmait pas moins la tenue et l'habillement des femmes de son temps que leur conduite :

Marly, 1er juillet 1706. — Il s'en faut de beaucoup qu'on voie aujourd'hui d'aussi belles tailles qu'autrefois; cela vient de ce que les femmes ne veulent plus porter de corps de jupe (corsets); cela aussi est cause que la pudeur disparait, car les femmes, habituées à se montrer pour ainsi dire nues devant les hommes, ne rougissent plus de rien devant eux; c'est donc sous tous les rapports une vilaine mode. Je ne sais pas comment les hommes tolèrent que leurs femmes se montrent ainsi, sans avoir la taille soutenue. J'ai souvent remarqué que les maris ne craignent rien tant que d'être trompés [elle emploie en allemand un autre mot : *hanereyen*], et ce sont eux-mêmes qui entraînent leurs femmes dans tout ce qui contribue à la perte de la pudeur; or, quand celle-ci n'existe plus, le reste ne tarde pas à suivre...

Versailles, 1er avril 1706. — Dans tout Paris, personne n'est en « grand habit; » on ne le porte qu'à la cour. Toutes les femmes à Paris sont débraillées; cela me dégoûte; on leur voit presque le nombril. Jamais tenue n'a été plus extravagante; on les dirait sorties des Petites-Maisons. Si elles le faisoient dans l'intention de se rendre affreuses, ce ne pourroit être pire. Je ne m'étonne plus que les hommes dédaignent les femmes et s'aiment entre eux; les femmes aujourd'hui sont des créatures par trop méprisables avec leur accoutrement, leur ivrognerie et leur tabac, qui les fait sentir affreusement mauvais.

X.

« Ah ! si je pouvais parler librement, » s'écrie-t-elle un jour où la langue lui démangeait plus qu'à l'ordinaire, « je suis sûre que je vous divertirais et vous ferais rire de tout cœur. » Amuser et divertir sa chère tante, provoquer son hilarité, voilà surtout ce qu'elle cherche. Aussi les anecdotes abondent-elles sous sa plume, mais, avec un but comme celui qu'elle se propose, elle n'est que trop portée à sacrifier la vérité à un bon mot ou à une aventure piquante. D'autre part, ses goûts et ceux de sa correspondante étant donnés, on devine de quelle nature sont les anecdotes semées dans ses lettres. Il y en a peu du genre innocent de celle-ci, que je croirais volontiers avoir été inventée par quelque plaisant de la cour, jouant sur les mots, à propos du service de la bouche du roi :

Saint-Cloud, 9 septembre 1700. — De la Bible je ne dirai plus rien; mais, s'il faut tout prendre au pied de la lettre, sans raisonner, on fera comme le laquais de M. de Samour [?], qui étoit grand veneur. Ce dernier, ayant un jour tué beaucoup de perdrix, les déposa dans un plat qu'il donna à l'un de ses laquais pour les porter au roi. Quand un présent est fait au roi, on laisse arriver le porteur jusqu'à S. M. Ce laquais parut donc devant le roi et lui présenta les perdrix. Après les avoir regardées, le roi dit : « Portez cela à *ma bouche*[1]. » L'autre, qui ne savait pas ce que cela vouloit dire, retire le plat en disant : « Oh, Sire — Il n'y a pas de « Oh ! Sire, » reprend le roi, je veux qu'on porte cela à ma bouche. » Aussitôt le laquais saisit une des perdrix et les lui fourre dans la bouche[2].

C'étoit un bon catholique ; il avoit pris la chose au pied de la lettre.

Les anecdotes de Madame rentrent plutôt dans la catégorie de la suivante, que, malgré son tour risqué, l'on peut citer encore, ce qui n'est pas le cas pour quantité d'autres de la même collection. Et, si nous la reproduisons, c'est parce qu'elle se présente sous le patronage du grand nom de Catinat. Le maréchal l'avait racontée au jeune duc de Chartres, qui s'empressa de la redire à sa mère, dont il était le conteur habituel. Était-ce une plaisanterie de Catinat ? En tout cas il a pu la donner comme une peinture de ce qui se passait alors en temps de guerre :

Port-Royal, 28 mai 1698. — ... Je n'ai rien appris de nouveau, sauf une belle histoire que mon fils m'a racontée et qu'il tenait du maréchal de Catinat.

1. C'est ainsi qu'on appelait la cuisine royale.
2. *Ins maul*, littéralement : dans la gueule.

Un couvent avait été pillé pendant la guerre. Le maréchal y courut pour parer au désordre. Tout à coup il aperçut l'abbé du couvent qui s'éloignait à cheval; l'abbé était enveloppé dans un grand manteau et avait devant lui sur sa monture une religieuse entièrement nue. En apercevant le maréchal, il voulut, afin de pouvoir le saluer, rejeter son manteau en arrière. Ce mouvement laissa voir qu'il était lui aussi complètement nu. Derrière eux venait l'abbesse; le maréchal lui demanda si l'on avait abusé d'elle (*wenn sie were violirt worden*). « Ouy, Monsieur, trente fois, » répondit-elle avec une profonde révérence. Une religieuse boiteuse venait encore par derrière, qui, tout en boitant, s'écria, sans qu'on lui eut fait la moindre question : « Et moy trois, Monsieur, et moy trois, et moy trois[1]. »

Mais, à son contingent habituel de chroniques scandaleuses, ici Madame a joint un élément nouveau, dont ses correspondances anciennes étaient, Dieu merci, dépourvues. Expliquer directement ce dont il s'agit nous paraît difficile; aussi procéderons-nous par voie d'allusion. Tout le monde connaît cette comédie du temps, *Le Mercure galant*, qui contient la fameuse énigme si souvent citée et commençant par ce vers : « Je suis un invisible corps... » Hé bien, c'est ce *corps invisible* que Madame fait souvent, beaucoup trop souvent, intervenir dans les lettres à sa tante. Nous demandons pardon au lecteur d'arrêter un moment son esprit sur un sujet tellement en dehors des convenances et si peu digne de l'histoire; mais, puisqu'une princesse du grand siècle, une belle-sœur de Louis XIV, n'a pas craint de tracer de pareils tableaux, faut-il se montrer plus réservé qu'elle-même? De quel droit, d'ailleurs, irions-nous lui faire la leçon? Elle nous renverrait à notre littérature du temps présent, avec son grossier naturalisme et ses peintures qui n'offensent pas moins le bon goût :

Pour ce qui est des *vents*, écrit Madame (Saint-Cloud, 21 août 1678), Votre Dilection peut semer les siens hardiment; car il y a longtemps que j'ai entendu dire que c'est un signe qu'on est de « maison royale[2]. » Aussi je sais quelqu'un qui peut commander ici, mais que

1. Le 11 septembre 1707, Madame écrit, à propos de la retraite des troupes du duc de Savoie, qui avaient envahi la Provence et attaqué Toulon : « Non, ce n'étaient pas des Allemands seuls qui ont ravagé la Provence; toutes les troupes du duc [de Savoie] y ont contribué, lui présent; ce qui a fort étonné. On dit qu'il a expédié sur les vaisseaux trois nonnes des plus jolies, afin que ceux qui s'y trouvent puissent avoir également leur part, ce qui a causé un affreux scandale. »

2. Elle écrit encore (5 juin 1689) : « ... Si j'étais sûre que mes sales vents et autres sauf votre respect) pussent donner autant d'esprit que j'en vois au prince d'Orange [à la cour, il était défendu de l'appeler le roi Guillaume], je

je n'ose nommer et qui m'assure que pour ce motif et aussi par hygiène il ne retient plus aucun vent, car il les laisse filer, ce dont on s'aperçoit souvent à l'odeur plutôt qu'au son.

Ce personnage qu'elle n'ose nommer, est-ce le roi? Je croirais plutôt que c'est Monsieur, puisque nous sommes à Saint-Cloud, qui était sa propriété et où par conséquent il était le maître. Sur cet article, Monsieur ne se contraignait nullement, ainsi que le prouve la scène incroyable que voici :

Je ne puis m'empêcher de vous narrer un petit dialogue qui a eu lieu récemment entre Monsieur et moi; je voudrois qu'il vous fît rire comme il a fait rire mes deux enfants. Nous étions tous les quatre seuls ici, le soir après souper, dans le cabinet, Monsieur, moi, mon fils et ma fille. Monsieur, qui ne nous trouvoit pas d'assez bonne compagnie pour nous parler, se mit, après un long silence, à lâcher, sauf votre respect, un gros p.t (*furtz*) sonore, et, se tournant vers moi, dit : « Qu'etce (*sic*) que cela, Madame? » Moi, je me tourne de son côté; j'en lâche un sur le même ton et je dis : « C'est cela, Monsieur. » Mon fils dit : « S'il ne tient qu'à cela[1], j'en ay auttant d'envie que Monsieur et Madame; » et il y va aussi du sien. Sur quoi nous nous mîmes tous à rire et nous sortîmes du cabinet... » (Versailles, 1er janvier 1693[2].)

Et la princesse ajoute : « Ce sont là conversations princières, comme vous voyez. Si l'on étoit encore assez indiscret pour décacheter mes lettres, j'offre, en souvenir de la nouvelle année, cet encens à celui qui avant vous ouvrira et lira la présente. »

On pense si la tante Sophie, qui ne dédaignait les plaisanteries de ce genre[3], fit bon accueil à celle-là; on en a la preuve par cette remarque dans la lettre suivante de Madame (18 janvier) :

Je suis heureuse que notre conversation crépitante (*knallende*) de

p...rois toujours (sauf votre respect) au nez de mon mari et de mes enfants, dans l'espoir qu'avec le temps cela pourroit en faire des rois. » Mais parlait-elle sérieusement? et croyait-elle effectivement à cette vertu magique?

1. Le texte porte : « S'il ne tient *que* cela... »

2. Si jamais quelque écrivain, dans une histoire des mœurs de la société en France, s'avisait d'aborder le sujet auquel les nécessités de notre tâche nous forcent de toucher en ce moment, il aurait lieu de constater, pour la période de Louis XIV, un progrès notable sur le règne précédent. Qu'on lise, par exemple, dans Tallemant des Réaux (II, 290-291), un trait de Gaston, duc d'Orléans, à l'égard d'un page de sa maison qui dormait la bouche ouverte; ce prince n'était pas plus scrupuleux envers les personnages les plus considérables, témoin son inconvenance vis-à-vis du duc de Bellegarde (*Mémoires de Nicolas Goulas*, I, 10).

3. Dans ses Mémoires (p. 111), on lit ce passage, à propos d'une de ses dames d'honneur qui l'accompagnait en voyage : « On peut dire que nous eûmes vent en poupe, car la vieille Mme Withypole en lâcha une bonne quantité... »

l'autre jour vous ait fait rire. Mon fils a tant de vents qu'il en tient sur tous les tons; c'est pour cela que maintenant il joue aussi de la flûte. Je crois que, s'il appliquait cet instrument à son derrière, comme il le fait à sa bouche, le résultat serait aussi musical. Ah! ma très chère tante, si vous aviez pu être de ce beau concert! Ayant le bonheur de vous voir, j'aurais volontiers humé[1] *les vôtres,* quand même ils n'eussent été que des *schleicher*[2], qui d'ordinaire ne sentent pas trop bon.

Versailles, 6 juillet 1710. — ... Le roi a toujours été scrupuleux sur le chapitre des vents; mais le dauphin et moi nous avons souvent parié à qui en lâcheroit le plus, et nous nous en sommes bien trouvés. En ces sortes de choses, tout dépend du point de vue où l'on se place, et je trouve ridicule que pour l'éternuement on dise : « Dieu vous bénisse! » avec de grandes révérences, tandis que pour les vents, lesquels nuisent dix fois plus et peuvent causer des coliques, il faille les retenir.

Cependant ce n'était pas en France qu'elle avait pris cette déplorable habitude; c'était plutôt un souvenir de son pays natal, car elle donne à cette « musique, » — c'est ainsi qu'elle l'appelle, — le nom de *palatine*. Sa tante Louise-Hollandine, l'abbesse, avait conservé les mêmes mœurs : « Ma tante de Maubuisson et moi serions ruinées, dit-elle un jour, si l'on mettoit un impôt sur les vents. » — « Demain, écrit-elle (29 janvier 1696), avant d'aller à Paris, je chasserai le cerf avec M. le dauphin, et la musique recommencera probablement. Mon fils est rarement de la partie, car il n'aime plus la chasse, mais sa sœur dit qu'il connaît très bien la musique palatine et qu'il peut en lâcher autant qu'il veut; il a même été une fois jusqu'à cent. Si tout le monde connaissait ce bel art, je n'aurais pas à faire quérir de parfums, car personne n'aurait de « vapeurs. »

Sur ce sujet, qui prête peu à l'inspiration, on savait déjà que Madame avait composé une pièce de vers, car elle s'amusait parfois à rimer. Elle s'était exercée surtout dans la chanson, jalouse de marcher sur les traces de Mme la duchesse, l'une des filles naturelles de Louis XIV; mais ses œuvres en ce genre sont restées inédites. La correspondance actuelle nous offre un nouveau spécimen des talents poétiques de Madame; voici dans quelle occasion il fut composé.

1. Mot à mot : « pêché avec le nez » (*mit der nasen auffgefischt*).

2. Que le lecteur nous permette d'expliquer ce mot par une périphrase empruntée encore à l'énigme du *Mercure galant :*

Quand on m'ôte ma liberté,
Pour m'échapper j'use d'adresse,
Et deviens *femelle traîtresse,*
De mâle que j'aurois été.

A la cour (septembre 1711), on attendait à tout moment la prise de Barcelone, que le duc de Vendôme assiégeait. Un courrier arrive en poste à Meudon; aussitôt le bruit se répand que c'est le maréchal de camp Chémerault qui apporte, comme il était convenu, la bonne nouvelle. Or, la chaise de poste ne contenait qu'un esturgeon que le duc d'Antin envoyait au dauphin, dont il connaissait les goûts. La chose parut si comique à Madame qu'elle composa le couplet suivant, dont le dernier vers est un refrain du temps :

Voilà donc Barcelone pris;
Chemereau arrive et le dit,
Ce n'est qu'une médisance;
Esturgeon en diligence
Par d'Antin est envoyé
Au grand dauphin de France.
C'est la pure vérité.

En fait de poésie, elle en resta là et fit bien.

XI.

Cependant l'âge était venu et, avec l'âge, les maux que la vieillesse traîne après elle :

Versailles, 10 décembre 1712. — ... Quand vous avez vu votre Liselotte qui pouvoit courir et sauter, elle étoit jeune et légère; maintenant elle est vieille et lourde, ce qui fait un grand changement. Je suis sûre que, si j'étois assez heureuse pour que vous pussiez me voir dans un endroit où vous ne supposeriez pas que je fusse, à moins que je n'ouvrisse la bouche, vous ne pourriez pas me reconnoître. Mes yeux ridés, mes grandes joues pendantes, mes cheveux d'un blanc de neige, le creux entre mes oreilles et mes joues, enfin mon grand et double menton, tout cela ne vous rappelleroit aucunement Liselotte.

Je ne ressemble plus en rien à moi-même; mon long cou s'est énormément raccourci; j'ai maintenant de grosses et larges épaules, des hanches épaisses et affreuses; mes jambes sont plus que grosses, elles sont très enflées. Vous voyez bien que sous cette figure vous ne me reconnaîtriez plus. Si j'ouvre la bouche, dans quel piteux état sont mes dents : l'une est cassée, l'autre noire, le reste ébréché; bref, tout est misère en ma personne; mais qu'y faire? Il faut bien prendre son parti de ce qu'on ne peut modifier.

Depuis longtemps déjà, elle avait écrit à sa tante :

Je suis sûre que vous n'avez pas autant de rides que moi; ce qui me vient d'avoir été si souvent et durant tant d'années grillée par le soleil

à la chasse; mais je ne m'en inquiète guère. N'ayant jamais été belle, je n'ai pas beaucoup perdu; d'ailleurs, je vois que celles dont j'avois jadis admiré la beauté sont maintenant aussi laides que moi. Mlle de la Vallière est méconnaissable; quant à Mme de Montespan, toute sa peau ressemble à ces figures en papier que font les enfants et qu'ils s'amusent à plisser, car son visage est plein de petites rides si rapprochées les unes des autres que c'en est étonnant; ses beaux cheveux sont d'un blanc de neige; toute sa figure est rouge et n'est plus belle du tout; je me console donc de n'avoir jamais eu ce qui passe si vite. Mais vous avez, vous, des beautés qui ne passeront jamais, savoir : votre grande intelligence, votre vivacité, votre générosité, votre bonté constante pour ceux que vous avez une fois adoptés; ce qui fait qu'on s'attache à vous et qu'on vous reste dévoué jusqu'à la mort. (29 décembre 1701.)

Madame n'était pourtant pas si à plaindre; car, en somme, elle avait peu d'infirmités :

Versailles, 29 mai 1712. — J'ai les genoux mauvais, la respiration courte, mais autrement je me trouve parfaitement bien, Dieu merci; je n'ai mal nulle part, j'ai bon « apetit » et je ne dors que trop. S'il me survient quelque chose de désagréable, je le secoue, comme par exemple quand je vois que mon fils ne peut rester avec moi; il ne m'aime pas, il donne tout à sa fille, tandis qu'à moi il doit trois années de revenu; de toute la journée, il ne me fait qu'une visite d'un quart d'heure; il arrive me voir à neuf heures du soir et à neuf heures et quart il est déjà parti.

Sa tante, elle, parvenue à quatre-vingt-quatre ans, attendait la mort avec cette fermeté d'âme dont elle était douée; elle en parlait souvent, mais à la manière des philosophes antiques. La nièce se croyait toutefois obligée de lui offrir des consolations : « Hé, fi! lui écrivait Madame (15 mars 1714), pour l'amour de Dieu, ne parlez pas de la mort; cela me fait trop de peine. Et, pour détourner vos idées, je vais parler d'autre chose. »

A cette tante bien aimée, elle souhaitait une vie éternelle :

Marly, 19 juin 1712. — Vous êtes vraiment trop aimable de penser à moi en vous éveillant, mais je puis dire en vérité qu'il n'y a pas une heure de la journée où je ne pense à vous. Le soir, je me dis : « En ce moment, ma tante se promène à Herrenhausen dans son beau jardin; elle joue à la poule. » Et à tout instant je forme le souhait de vous voir, de vous servir, de vous remercier pour toutes les grâces que vous m'avez prodiguées, et sans vous lasser, pendant une vie longue déjà de soixante ans. Si Notre Seigneur Dieu voulait exaucer les prières, non seulement vous dépasseriez cent ans telle que vous êtes, mais vous deviendriez même immortelle, ce que personne ne mérite mieux que vous.

Mes maux de genoux et de reins peuvent bien ne pas nuire à ma vie, mais jamais je n'en guérirai. Hier, je suis allée, quoique avec peine, faire une promenade d'une demi-heure le matin et de près d'une heure le soir; je ne puis en faire davantage. Mes ascensions d'Heidelberg sont loin; j'ai grimpé sur toutes les montagnes d'alentour, sauf sur le *Kœnigsstuhl*.

Vous avez raison de dire : « Tout change en ce monde; » l'on peut en rapprocher le vieux proverbe : « Tous les jours quelque chose de nouveau, et rarement quelque chose de bon. »

Mais il était écrit que la duchesse Sophie de Hanovre ne s'assoirait pas sur le trône de la Grande-Bretagne, où l'appelait éventuellement une loi votée par le Parlement le 22 juin 1701. D'après cette loi, la couronne devait, après la mort de Guillaume III, revenir à sa belle-sœur la princesse Anne, et, dans le cas où celle-ci décéderait sans enfants, échoir à l'électrice-douairière Sophie, comme descendante de la branche protestante des Stuarts.

Le 17 avril 1701, Madame écrivait à sa tante, la future reine :

On dit que la princesse Anne s'enivre affreusement et que son corps en est tellement brûlé qu'elle ne peut avoir d'enfants; aussi ne pourra-t-elle vivre longtemps. D'autre part, le roi Guillaume est d'une santé si chancelante que sa fin ne se fera pas longtemps attendre. Ainsi, Votre-Dilection peut occuper bientôt le trône de son grand-père. Si cela arrive, je m'en réjouirai de tout mon cœur; car je souhaite cet honneur pour vous bien plus que pour moi et pour mes enfants. Je vous en ferai alors tous mes compliments, accompagnés de votre titre de Majesté, que je ne vous ménagerai point; mais je m'en abstiendrai jusqu'à nouvel ordre, car, pour le moment, vous n'êtes encore que ce que vous étiez auparavant, c'est-à-dire la personne du monde la plus digne d'être une grande reine... Votre sang-froid est admirable en cette circonstance... Que je me félicite d'être ici et d'être catholique; de cette façon je ne puis vous être un obstacle à la couronne!

Guillaume III étant mort le 19 mars 1702, Sophie se trouva d'un degré plus proche du trône où monta la fille de Jacques II, sous le nom de la reine Anne. Selon toutes les probabilités, les vœux formés par Madame en faveur de la royauté de sa tante devaient se réaliser; mais les destins en avaient décidé autrement. Sophie de Hanovre fut frappée d'une attaque d'apoplexie, en se promenant dans ses jardins à Herrenhausen, et mourut le 8 juin 1714.

La dernière lettre que Madame lui écrivit est datée du 15 juin; à huit jours de distance, la duchesse d'Orléans n'avait donc pas reçu encore la nouvelle de la mort de l'Électrice. Madame y remerciait sa tante pour

l'envoi d'une relation imprimée sur la Russie, dont l'auteur était le résident hanovrien à Moscou ; elle la priait de lui envoyer, à l'occasion, des publications du même genre. Dans cette lettre, dont la fin manque et où il est question de choses indifférentes, elle glissait une phrase, comme on en trouve dans presque chaque lettre de cette correspondance, phrase qui devait aller au cœur de celle à qui elle était adressée : « Tant que vous vivrez, tant que vous serez en bonne santé, je ne serai pas lasse de la vie. »

Combien fut profond son chagrin, on le devine. Quelques jours après avoir reçu la triste nouvelle, Madame écrivait à l'une de ses demi-sœurs : « ... Mes pleurs cesseront peut-être de couler ; ma tristesse ne prendra jamais fin. Cette chère électrice était toute ma consolation dans les nombreuses tribulations qui m'ont assaillie ; quand je les lui avais contées et que je tenais sa réponse, j'étais toute consolée. Et maintenant il me semble être seule au monde... Il est bien certain qu'à présent je finirai ma vie sans regret. » Ce qui l'affligeait encore davantage, c'est qu'elle était obligée de dévorer ses larmes, le roi ne pouvant souffrir « les visages tristes. » On la forçait même à prendre part aux chasses royales. « A la dernière, je pleurai amèrement, écrit-elle. L'électeur de Bavière vint à ma calèche et me fit son compliment de condoléance. Je n'y pus tenir et laissai un libre cours à mes larmes[1]... »

Guillaume Depping.

1. Jæglé, II, 217-218.

LES FRANÇAIS AU CANADA.

LA JEUNESSE DE BOUGAINVILLE ET LA GUERRE DE SEPT ANS.

(*Suite*[1].)

La Capitulation du fort Guillaume-Henri.

(1757.)

Il est inutile de rappeler les incidents de la fameuse campagne de 1757, qui aboutit à la prise du fort Georges, ou Guillaume-Henry, sur la rive sud du lac Saint-Sacrement, et que les aventures du *Dernier des Mohicans* ont rendue célèbre dans le monde entier. Il est vrai qu'entre l'histoire et le roman les différences sont profondes; mais l'histoire même est assez connue pour qu'il n'y ait pas ici lieu de la récrire. D'ailleurs, les historiens des deux camps, Parkman et l'abbé Casgrain, ne se sont guère servis pour la raconter que du *Journal* de Bougainville et de la lettre anonyme d'un missionnaire, le P. Roubaud[2]. Si nombreux pourtant que soient les emprunts faits à ce journal, avoués ou non[3], il y reste

1. Voir la *Revue historique* de juillet-août 1895.

2. *Lettres édifiantes et curieuses*, t. VI, éd. de 1781.

3. Par exemple, pour les conseils avec les sauvages des 26 et 27 juillet, les deux auteurs, — l'abbé C. suivant toujours Parkman, — ne distinguent pas nettement les deux séances, que tous deux racontent fort au long (Parkman, I, 487-8; Casgrain, I, 238-242). Le discours de Pennahouel est du 26; et celui de Kisensik, du 27. En outre, l'abbé Casgrain reproduit, comme appartenant au *Journal* de Montcalm, que nous n'avons pas sous les yeux, de nombreux extraits qui appartiennent certainement en original à celui de Bougainville. Si ce n'est point une erreur d'attribution, au moins devait-il signaler l'identité. Ainsi, Montcalm, p. 225-6 = Bougainville, 24 juillet. — *Ibid.*, p. 232 : « C'est qu'au milieu des bois de l'Amérique... » = Boug., 27 juillet. — *Ibid.* : « Ceux qui avaient fait le coup... » = « Ceux qui ont fait le coup..., » Boug., 23 juillet. — *Ibid.*, p. 234 = Boug., 24 juillet. — *Ibid.*, p. 238 = Boug., 28 juillet. — *Ibid.*, p. 247 = Boug., 2 août. — *Ibid.*, p. 406 = Boug., 7 juillet 1758. — *Ibid.*, p. 439-40 = Boug.,

encore une grande quantité de détails inédits qui portent principalement sur l'emploi des sauvages. Mais on n'y peut revenir que dans une publication spéciale. Nous passerons donc les péripéties du siège pour arriver aux réflexions de Bougainville sur le massacre qui suivit la prise du fort, réflexions qui sont en grande partie cause de l'animosité qu'on lui témoigne.

Le 7 août, « à neuf heures du matin, après une double salve de la droite et de la gauche, » le Mis de Montcalm avait envoyé Bougainville porter au commandant du fort la lettre du général Webb interceptée le 5. Les Anglais ayant refusé de se rendre, les travaux d'approche avaient continué avec un redoublement d'ardeur. Deux jours après, le 9, à sept heures du matin, le fort arbora le drapeau blanc et demanda à capituler. Le colonel Young vint proposer au Mis de Montcalm les articles de la capitulation. « Je fus envoyé pour les rédiger et ordonner les premières mesures à prendre en conséquence. » Après avoir énuméré les articles qu'il venait de mettre par écrit, Bougainville continue :

« Je pense qu'on eût pu avoir ces troupes prisonnières de guerre et peut-être à discrétion. Mais, dans le premier cas, c'eût été 2,000 hommes de plus à nourrir, et la colonie manque de vivres; dans le second, on n'eût pu retenir la barbarie des sauvages, et il n'est jamais permis de sacrifier l'humanité à ce qui n'est que l'ombre de la gloire[1].

« A midi, le fort fut livré aux troupes de la tranchée, et, la garnison en étant sortie avec ses bagages, il fallut y laisser entrer les sauvages et les Canadiens pour piller tous les effets restants. A grande peine put-on conserver les vivres et munitions de guerre.

« Les troupes anglaises doivent rester dans le camp retranché jusqu'à demain. Malgré une garde de nos troupes que nous y avons mise, on n'a pu empêcher les sauvages d'y pénétrer et de piller. Tout a été

30 juillet. — *Ibid.*, p. 441 = Boug., 4 août, etc. Or, il est évident que le texte de Bougainville, criblé de ratures, est vraiment une œuvre d'auteur. Et, si Montcalm lui fait des emprunts, lorsque ses occupations absorbantes l'empêchent de tenir la plume (on dit, en effet, que plusieurs passages de ce journal sont de la main d'un copiste), c'est une suffisante confirmation de la véracité de l'aide de camp. Quelques passages aussi du *Journal* de Bougainville sont écrits par un tiers, mais en temps de paix et d'hivernage seulement, et point ceux-là.

1. « Avant de signer la capitulation, » écrit-il en marge, « le Mis de Montcalm a assemblé un conseil où ont été appelés les chefs de toutes les nations. Il leur a fait part des articles qu'il accordait aux assiégés, des motifs qui le déterminaient à les leur accorder, leur a demandé leur consentement et leur parole que leurs jeunes gens ne commettraient aucun désordre. Les chefs ont consenti à tout et promis de contenir leurs jeunes gens. L'on voit, par cette démarche du Mis de Montcalm, à quel point on est dans ce pays esclave des sauvages. Ils sont un mal nécessaire. »

employé pour les arrêter : conseil avec les chefs, caresses de notre part, autorité qu'ont sur eux les officiers et interprètes qui leur sont attachés. Nous serons trop heureux si nous obtenons qu'il n'y ait point de massacre. Détestable situation, dont on ne peut donner une idée à ceux qui ne s'y sont pas trouvés et qui rend la victoire même douloureuse aux vainqueurs!

« Le Mis de Montcalm s'est de sa personne porté au retranchement. Il y a fait les plus grands efforts pour[1] empêcher que l'avidité des sauvages et, je le dirai ici, de quelques gens qui leur sont attachés ne fût pas la cause de malheurs plus grands encore que le pillage. Enfin, à neuf heures du soir, il a paru que l'ordre était rétabli dans le retranchement. Le Mis de Montcalm a même obtenu qu'outre l'escorte convenue par la capitulation, deux chefs par chaque nation escorteraient les Anglais jusqu'auprès du fort Édouard. J'avais eu soin, en entrant dans le camp anglais, de recommander aux officiers et soldats de faire jeter le vin, l'eau-de-vie et toutes les liqueurs enivrantes : eux-mêmes avaient senti de quelque (*sic*) conséquence il était pour eux de prendre cette précaution.

« A dix heures du soir, je suis parti, par ordre du Mis de Montcalm, pour porter au Mis de Vaudreuil la nouvelle de la reddition du fort Guillaume[2]-Henry et la capitulation.

« Je suis arrivé à Montréal le 11, à quatre heures du soir. »

Nous avons reproduit ce passage en entier parce qu'il le faut lire attentivement. Bougainville y déclare d'abord qu'on a dû laisser entrer les sauvages et les Canadiens dans l'intérieur du fort Georges pour piller, suivant leur coutume[3]. C'était une règle, en quelque sorte, dans la colonie. Lors de la prise de Chouaguen, les uns et les autres avaient été fort désappointés de n'avoir pas le butin d'usage[4]; et l'on a vu que les sauvages étaient revenus très mécontents de l'ex-

1. Le mot « pour » terminant la page, l'encre de ce commencement de paragraphe, — depuis « Le Mis de Montcalm..., » — est un peu plus blanche, comme ayant été séchée précipitamment pour continuer au verso. Il est donc probable que Bougainville aura noté ses remarques, pour ainsi dire, au fur et à mesure de la journée et que ce paragraphe doit être postérieur de quelques heures au précédent.

2. Il semble que Bougainville se soit arrêté ce jour-là sur le mot « Guillaume, » qui terminait la page, au moment de s'embarquer en toute hâte pour Montréal. Le reste du passage cité : « Henry..., quatre heures du soir, » aurait été écrit en débarquant à Montréal. Après quoi, l'écriture et l'encre changent complètement.

3. Il le répète franchement dans son rapport officiel au ministre de la Guerre, 19 août 1757 : « Le reste fut abandonné au pillage; il eût été impossible de l'empêcher » (cf. Dussieux, p. 238).

4. Vaudreuil s'en était même plaint au ministre (Parkman, I, 460).

pédition commandée par M. de Rigaud[1]. Du fort, les sauvages se seraient en outre portés sur le retranchement que les troupes anglaises venaient de quitter pour obéir à la capitulation. Mais, cette fois, le Mis de Montcalm et ses officiers, joints à la plupart des interprètes et officiers de la colonie, se seraient énergiquement opposés à toute nouvelle tentative de pillage, refrénant de leur mieux des appétits qui laissaient craindre les massacres du lendemain. Pourtant, derrière les sauvages, Bougainville entrevoit déjà l'intervention de quelques Canadiens, interprètes ou autres, sans scrupules, qui activent le feu et soufflent la désobéissance.

Le témoignage de Bougainville peut-il être récusé dans la circonstance? Cela nous paraît impossible. Si, dans les ennuis de l'hivernage, le jeune officier s'abandonnait quelquefois à ses rêves et se plaisait à construire des châteaux en Espagne[2], — dans toutes les Espagnes du globe qu'il allait bientôt parcourir, — ce n'était rien moins qu'un cerveau chimérique et visionnaire. Il jugeait de haut, avec sang-froid, fréquemment avec justesse, et nous avons vu ses informations précises souvent confirmées, jamais contredites[3]. Enfin c'est l'homme de confiance de Montcalm, qui ne se borne pas à l'appuyer chaleureusement auprès des ministres ou à lui emprunter des notes pour son propre journal, mais qui lui donnera plus tard des missions d'une intime délicatesse à remplir auprès des siens; et les enfants du général lui conserveront toute sa vie une affection profonde. D'ailleurs, Bougainville est chargé des relations officielles et va préparer celle qui doit instruire de l'événement le ministre de la guerre[4]. Il offre donc, par son caractère, toutes les garanties voulues pour donner créance à sa déposition. Ajoutez qu'il écrit sur le moment, jour par

1. Le Mercier avait prévenu les Anglais que, s'ils acceptaient de se rendre, les officiers devraient laisser de quoi satisfaire et calmer les sauvages, bien qu'il y eût d'ailleurs une escorte de réguliers suffisante pour protéger la garnison contre toute atteinte (Kingsford, IV, 12).

2. *Montcalm à Bourlamaque*, 6 avril 1758.

3. Nous ne trouvons à discuter jusqu'ici, dans ses lettres et son journal, que l'heure du départ de France, le 3 avril 1756, et à contester que la participation du Mis de Vaudreuil aux fraudes de l'administration, point sur lequel Bougainville lui-même émettra plus tard quelques doutes.

4. Il a même aussi charge des correspondances particulières. « Jugez vous-même si j'ai un moment à moi. Il faut que j'écrive aux deux Ministres, à la famille de M. de Montcalm et de M. le Chr de Lévis, nos généraux, occupés des suites de la conquête, ne pouvant le faire, et qu'aussitôt je reparte pour Carillon. » *A son frère*, 19 août. — On supposera facilement que Lévis n'eût point choisi Bougainville pour envoyer à sa famille les nouvelles de la guerre, s'il n'eût largement partagé les appréciations intimes et les vues générales de son interprète sur le cours des événements.

jour et presque heure par heure. Le paragraphe où il raconte l'entrée des Canadiens et des sauvages dans le fort a dû être noté, comme le prouvent l'écriture et la couleur de l'encre, dans la journée même du 9. Le suivant a dû être écrit, soit dans la soirée, de neuf à dix heures, au moment de s'embarquer pour descendre le lac Saint-Sacrement, — avec la phrase où il est question de son départ inscrite par anticipation, — soit, chose bien invraisemblable quand on le lit posément, à Montréal, dès son arrivée, au plus tard dans les quarante-huit heures. Il est donc inadmissible que Bougainville, dans la presse et le tracas de ce grand jour ou du lendemain, ait inventé, sur l'instant même, un détail dont il n'aurait pas été témoin ou qu'il ne tiendrait pas directement de la bouche du Mis de Montcalm.

L'abbé Casgrain, pour dérouter aussitôt les soupçons, accuse Bougainville d'avoir laissé massacrer presque sous ses yeux les prisonniers anglais pendant cette première journée du 9. Le P. Roubaud raconte en effet que les sauvages, pénétrant dans les casemates du fort, après l'évacuation des troupes anglaises, égorgèrent les malades qu'ils y rencontrèrent; et l'historien canadien demande sévèrement à Bougainville compte de cette lugubre aventure, qui met en cause sa négligence. Malheureusement, l'hostilité du critique est par trop sensible. « Son antipathie pour tout ce qui était canadien n'est nulle part aussi visible que dans la relation qu'il a faite à distance de cet événement, » dit notre auteur à propos du massacre du lendemain[1]. Son antipathie, dirons-nous à notre tour, en parlant de l'historien et de la prise du fort Georges, pour tout ce qui touche à Bougainville, n'est nulle part aussi visible que dans le récit qu'il fait à distance de cet événement. Nous acceptons pour authentique le massacre des blessés dans les casemates, car nous ne voyons aucune raison d'en douter, quoique le P. Roubaud soit peut-être seul à raconter le fait; mais Bougainville n'y a pas l'ombre de responsabilité. Il a été envoyé le matin comme interprète, accompagné du chevalier de Bernetz, lieutenant-colonel du Royal-Roussillon, son supérieur en grade, traiter de la capitulation; et manifestement, à cette heure, le commandement revenait à M. de Bernetz[2].

1. I, 284.

2. L'abbé Casgrain, s'appuyant sur le *Journal* de Lévis, déclare que Bougainville prit possession du fort Georges avec le chevalier de Bernetz et sa garde de tranchée (p. 272), — ce qui est absolument contredit par tous les autres témoignages, — et que par conséquent il avait sous la main « l'élite des troupes françaises » pour empêcher le massacre (p. 285). Mais il ne s'aperçoit pas, même, à défaut de documents précis pour l'éclairer, que c'eût été une énormité de mettre un lieutenant-colonel sous les ordres d'un capitaine de dragons, auquel

Cependant Bernetz lui-même n'a aucune part blâmable à l'affaire, parce que le P. Roubaud dit expressément que le massacre eut lieu après l'entrée régulière des troupes françaises pour prendre possession de la place. Or, de l'ensemble des témoignages que l'abbé Casgrain pouvait se donner la peine de lire, il résulte que les signatures furent échangées vers midi, que les Anglais alors se retirèrent dans leur camp de refuge et que les troupes de la tranchée prirent possession du fort sous le commandement de Bourlamaque, le troisième grand chef de l'armée française. Ce serait donc à Bourlamaque que la faute incomberait. Mais Bourlamaque, grâce aux habitudes canadiennes[1], se trouvait impuissant à rien protéger, hors la poudrière et le magasin de vivres. Ici, l'abbé Casgrain dissimule de son mieux la vérité. Il n'avoue point qu'on dut abandonner le fort au pillage des miliciens[2],

la jalousie naturelle de ses camarades n'inclinait guère à reconnaître un mérite exceptionnel, puisque, deux ans plus tard, son avancement en grade excitait encore des murmures. Désandrouins désigne formellement Bourlamaque (p. 97). — Bougainville, qui ne prévoyait certes pas l'abbé Casgrain et qui n'a pas dû fausser les pièces d'avance, ne s'est pas étendu sur son rôle plus qu'il ne le fait d'habitude; mais il était probablement revenu dans la tranchée après avoir donné ses conseils aux Anglais pour le défoncement des pièces de vin et de rhum. Et, dans sa relation officielle, c'est également à Bourlamaque qu'il attribue le commandement (Dussieux, p. 136). Lévis a commis une double erreur de nom et d'heure pour la prise de possession : l'abbé garde l'erreur de nom par malveillance et rectifie l'heure exagérément, sans se douter que, plus il recule le moment de l'entrée (deux heures, dit-il, au lieu de onze heures, marquées par Lévis), plus il rend improbable la présence, à la tête du fort, d'un simple officier d'état-major occupé de son courrier et de ses préparatifs de départ.

1. *Montcalm au ministre*, 28 août 1756 (Dussieux, p. 122).

2. Ce qui ne l'empêche pas de demander plus loin pourquoi Bougainville ne parle pas de l'égorgement des malades du fort Georges, où il partageait le commandement avec Bourlamaque (!), ainsi que de deux prisonniers massacrés la semaine précédente (2 août), après qu'il les eut interrogés. « Il est singulier qu'il ne fasse aucune allusion ni à l'un ni à l'autre de ces deux faits. Serait-ce parce que le sang avait jailli trop près de lui? » (I, 298). Inutile de réfuter l'invention ridicule d'un partage de commandement entre le colonel de Bourlamaque, — dont l'auteur est forcé de constater enfin la présence, — et le capitaine de Bougainville, à seule fin de pouvoir incriminer celui-ci. Bourlamaque n'était pas homme à supporter le moindre empiétement d'attribution (voir la lettre de *Lévis à Montcalm*, 6 sept. 1759). Quant à Bougainville, nous savons qu'il ne raconte pas tout dans son journal, surtout lorsqu'il est très affairé. Il eût sans doute complété son récit de la prise du fort, s'il était resté le lendemain sur les lieux. Mais, pour l'affaire du 2 août, il la raconte entièrement : « Les sauvages ont perdu deux hommes et fait trois [et non deux] prisonniers. *Suivant leurs dépositions, les ennemis venaient de recevoir un renfort de* 1,200 *hommes; ils savaient de la veille que nous étions en marche pour les attaquer.* CES PRISONNIERS ONT ÉTÉ MASSACRÉS LA NUIT MÊME, PAR LES SAUVAGES PARENTS DES MORTS » (!!).

mais il est obligé de convenir que les sauvages massacrèrent encore des malades dans les tentes du camp retranché, dès l'aurore du lendemain, alors que Bougainville se trouvait déjà loin sur le lac Saint-Sacrement, faisant route pour Montréal. Pourquoi ne met-il pas aussi ce massacre à la charge de Bougainville?

Donc, le 11, à quatre heures du soir, le jeune aide de camp débarque à Montréal.

« La nouvelle que j'apportais a fait une sensation d'autant plus agréable qu'un courrier, parti du fort G.-H. [Guillaume-Henry] trente-six heures avant moi et arrivé seulement trois heures devant, y avait jeté l'alarme en disant que l'ennemi se défendait : chose qui paraissait aux Canadiens extraordinaire et très inquiétante. Plusieurs, cependant, ont été peu flattés de la prise, parce que les Anglais n'étaient point prisonniers et qu'on n'avait point marché sur-le-champ au fort Lydius[1]. Ces mêmes gens avaient toutefois recommandé de ne point faire de prisonniers, la colonie étant hors d'état de les nourrir. Sans doute, il eût fallu du sang pour les contenter. Mais à Dieu ne plaise que des Français se prêtent à de pareils désirs! A l'égard de l'entreprise contre le fort Lydius, des obstacles invincibles nous ont empêchés d'y songer : le défaut de munitions de guerre et de bouche; la difficulté d'un portage de six lieues à faire sans bœufs ni chevaux, avec une armée épuisée presque par la fatigue et la mauvaise nourriture; le départ de tous les sauvages des pays d'en haut, auxquels 500 lieues à faire, sur des lacs et des rivières qui gèlent, ne permettaient pas de rester plus longtemps; la nécessité de renvoyer les Canadiens à des récoltes déjà mûres; 16,000 hommes rassemblés sous le fort dont on se figurait la conquête si facile; voilà ce qui a arrêté l'armée du Roi dans sa course[2]. Si la recherche de grains pratiquée enfin avec succès au mois de juillet eût été ordonnée dès le mois d'avril, ainsi que l'intérêt de la colonie l'exigeait, notre campagne eût commencé six semaines plus tôt; l'ennemi n'eût pas eu le temps de rendre sa défensive aussi forte; les difficultés ci-dessus exposées n'eussent pas existé, et j'ose dire qu'aujourd'hui le fort Lydius serait à nous. Mais cette recherche de grains était contraire aux intérêts du munitionnaire; et ce munitionnaire n'est que le prête-nom de la grande société de laquelle est le gouverneur général lui-même. C'est ainsi qu'on sert le roi dans cette colonie. »

A ce dernier égard, une fois encore, Bougainville se trompait, car le Mis de Vaudreuil ne bénéficiait point personnellement des fraudes commises durant son administration.

1. Ou fort Édouard.

2. Les raisons que Bougainville développe ici, dès son arrivée à Montréal, sont celles qu'indique aussi Désandrouins (p. 99-100); leur accord montre l'unanimité de vues qui régnait sur ce point dans l'armée française et que Vaudreuil avait tant de peine à accepter.

Quelques jours plus tard éclate à Montréal la nouvelle du massacre. « Une partie du malheur que nous redoutions est arrivée. La capitulation est en apparence violée et l'Europe entière nous obligera de nous justifier[1]. » Bougainville résume alors les nouvelles sans y ajouter de détails que nous voulions relever ici. Il ne faut donc point s'étonner qu'après cette impression première Bougainville, revenant peu après sur cette triste scène, y ajoute un soupçon qui a déchaîné contre lui la fureur des Canadiens patriotes. « Il accuse les interprètes d'avoir soudoyé les sauvages, contredisant ainsi les témoins oculaires les plus dignes de foi, acteurs eux-mêmes qui n'ont eu que des éloges à leur faire. Il s'en prend à Vaudreuil de ce qu'à Montréal les sauvages ont pris et mangé un de leurs prisonniers. Or, comme l'observe très bien Désandrouins, le gouverneur n'avait en ce moment à sa portée aucune troupe pour conduire ces barbares. La ville de Montréal était absolument à leur merci, et il n'y avait qu'une seule chose capable de les tenter et de leur arracher des prisonniers : c'était l'eau-de-vie. Etait-il possible de leur en fournir sans qu'ils commissent des horreurs? Il est même étonnant que, dans de telles conditions, ils n'aient fait qu'une victime[2]. » — Relisons le texte de Bougainville.

« Cependant, les sauvages arrivent en foule à Montréal, avec environ 200 Anglais. M. de Vaudreuil les gronde d'avoir violé la capitulation; ils s'excusent et rejettent la faute sur les domiciliés. On leur annonce qu'il faut qu'ils rendent ces Anglais pris injustement et qu'on les leur paiera deux barils d'eau-de-vie pièce. Mais ce rachat se fait nonchalamment. Les Canadiens leur achètent les dépouilles des Anglais. Pour de l'eau-de-vie, ils font de très bons marchés; et cette liqueur, le dieu des sauvages, abonde dans leur camp. Ils se saoûlent, et les Anglais restés dans les cabanes meurent cent fois chaque jour. Le 15, à deux heures après midi, en présence de toute la ville, ils en tuent un, le mettent à la chaudière et forcent ses malheureux compatriotes à en manger. Je croyais qu'aussitôt à leur arrivée le gouverneur général leur aurait déclaré que, jusqu'à l'entière reddition des Anglais, ils n'auraient ni présents ni même de vivres; que, sous les peines les plus sévères, il eût défendu aux habitants de leur vendre ni donner de l'eau-de-vie; que lui-même aurait été visiter toutes les cabanes et en aurait arraché les Anglais. Je le croyais accoutumé, comme je le suis, à la façon de penser des Européens. J'ai vu le contraire, et mon âme a plus d'une fois frémi des spectacles dont mes yeux ont été les témoins[3].

1. « Du 12 au 31. »
2. Casgrain, I, p. 284-285.
3. L'abbé Casgrain n'est même pas capable de comprendre ce passage. « Bougainville, qui avait épousé toutes les antipathies de Montcalm contre Vaudreuil, blâme fortement ce gouverneur de ne pas avoir interdit aux commerçants de

« Croira-t-on en Europe que les sauvages ne sont pas seuls coupables de l'horrible infraction de la capitulation; que le désir d'avoir les nègres et autres dépouilles des Anglais a déterminé les gens qui sont à la tête de ces nations à leur lâcher la bride, peut-être même à faire plus; qu'on voit aujourd'hui un de ces chefs, indigne du nom d'officier et de Français, promener à sa suite un nègre enlevé au commandant anglais, sous le prétexte d'apaiser les mânes d'un sauvage tué, en donnant à sa famille chair pour chair? C'est assez parler d'horreurs dont je voudrais que le souvenir pût être effacé dans la mémoire de tous les hommes. *Heu! Fuge crudeles terras, fuge littus iniquum*[1]. »

A cette déposition, où Bougainville parle surtout de ce qu'il a vu de ses yeux à Montréal, l'abbé Casgrain oppose le témoignage de Désandrouins et du P. Roubaud, ainsi que d'autres plus vagues, mais tous également unanimes à déclarer que chacun, dans la circonstance, fit son devoir. La vérité absolue n'est pas facile à connaître. On ne saurait, croyons-nous, faire abstraction complète des témoignages anglais; car, si les Anglais ont un intérêt évident à nous charger, nous avons un intérêt non moindre à repousser l'accusation. Et, comme on ne peut admettre qu'il y ait une vérité patriotique et différente pour chaque bord de la Manche ou de l'Atlantique, on est forcé de chercher une solution qui s'accommode du pour et du contre. Les dépositions des Anglais sont trop précises pour n'avoir pas un fond de réalité[2]. De notre côté, toutefois, les preuves immédiates, circonstanciées, qui les appuient semblent décidément absentes[3].

la ville, sous les peines les plus sévères, de vendre de la boisson aux sauvages; mais il se contredit lui-même en admettant que Vaudreuil avait dû racheter à ce prix les Anglais. A quoi eût servi cette défense, puisqu'il avait à l'enfreindre lui-même? » (I, 298). — Tout au contraire : Bougainville n'admet pas qu'on rachète les Anglais capturés déloyalement. Il veut qu'on prenne les sauvages par la famine, — ou mieux par la soif, — pour les obliger de rendre les prisonniers gratis. Vaudreuil ne devait-il pas, du reste, écrire au ministre, quelques jours plus tard, que les sauvages, comprenant leur faute, avaient ramené à Montcalm 400 prisonniers, « avec les plus grandes soumissions et les plus grandes excuses de la part des chefs? » (Dussieux, p. 245-246).

1. *Journal*, « du 12 au 31. »

2. Seulement, elles ne distinguent pas entre les officiers canadiens et français, ou même entre Canadiens et Canadiens, ce qui peut amener une injuste confusion.

3. C'est pourquoi Montcalm dut engager avec les généraux anglais toute une correspondance officielle (Casgrain, I, 350). Quelle que fût son opinion personnelle, il ne pouvait, ayant rempli son devoir avec générosité, que repousser énergiquement l'accusation. Après avoir fait ratifier la capitulation par les sauvages, après avoir obtenu que quelques-uns de leurs chefs accompagneraient les Anglais pour plus de sûreté, après avoir commandé une escorte, que pouvait-il davantage? Il pensait que ses ordres seraient ponctuellement exécutés. M. Kings-

Si la justice de l'histoire ressemblait à celle des tribunaux, ce serait le cas de renvoyer l'affaire avec un verdict de *not proven*. Mais il nous paraît insuffisant de s'en contenter en matière d'honneur; et, quand on lit posément entre les lignes, il n'est pas impossible de concevoir comment l'événement s'est passé. Désandrouins, dont l'abbé Casgrain fait un éloge aussi vif que mérité, — ce qui lui interdit, aussitôt, de récuser le témoignage de cet ingénieur dans les occasions nombreuses où il appuie Bougainville et où il se montre hostile aux Canadiens, — écrit, sur ce point tout spécial, pour le grand public, à qui personne, dans l'état-major français, ne se souciait, le cas échéant, de révéler l'histoire brutale[1]. Seulement, ayant vu les Canadiens à l'œuvre, le 9 août, Bougainville pense que les interprètes auront excité sous main les sauvages à piller et peut-être à faire pis; mais ce dernier point n'est qu'un soupçon. D'ailleurs, les interprètes, voyant le pillage tourner au massacre, ont de leur côté pu fort bien essayer d'y mettre terme, par remords de conscience ou par crainte d'un châtiment. Il est au moins étrange, on en conviendra, qu'au lendemain du jour où l'on avait craint un premier égorgement, alors que Montcalm avait cru devoir exiger, pour surcroit de précaution, la présence d'au moins deux chefs par nation sauvage dans l'escorte des Anglais jusqu'au fort Lydius, il ne se soit trouvé malheureusement, dit Désandrouins, pour assurer l'ordre au moment du départ, « aucun officier canadien ni interprètes, qui ont générale-

ford, tout en rendant hommage à son caractère, prétend ne pouvoir le disculper de la double infraction commise à Chouaguen et au fort Guillaume-Henry (p. 64); mais il ne peut nulle part démontrer que Montcalm ait approuvé ces massacres indignes, et, bien au contraire, il reconnaît que le général accourut à la première nouvelle pour y mettre terme (p. 66). « Cependant, il eût fallu, » nous dit-il, « faire avancer un corps de troupes régulières. » Nous ne pouvons juger à distance de ce que l'on pouvait tenter. Les troupes françaises, en dehors de l'escorte, étaient occupées à détruire le fort; sur ce point, le témoignage du P. Roubaud paraît infiniment vraisemblable. Mais nous savons que Montcalm et ses officiers firent tout leur possible, et nous n'ignorons rien de leur sentiment sur ce triste chapitre. Aussi, deux ans plus tard, Bougainville put-il répondre à son tour au colonel Barré qu'à cet égard les Français se tenaient pour parfaitement justifiés aux yeux de l'Europe (Kingsford, IV, 259). Et Gérald Hart déclare (p. 77-78) que, de l'aveu de plusieurs historiens anglais, on ne peut rien leur reprocher (cf. Mante, *History of the late War in North America*, p. 95-97; Bradley, *Wolfe*. Macmillan, 1895, p. 156).

1. On ne saurait trop regretter que la famille de Désandrouins n'ait pas cru devoir laisser publier ses papiers *in extenso*. En pareil cas, les diverses parties d'un dossier s'éclairent les unes les autres et facilitent les conclusions. Les mémoires de Montbeillard, non plus, ne doivent, paraît-il, jamais être imprimés. Si cette réserve des familles est dictée par le scrupule de ne pas nuire aux Canadiens, elles doivent se rassurer, car, désormais, la vérité nous est assez connue pour qu'il n'y ait plus de scandale à la savoir tout entière.

ment du pouvoir sur l'esprit des sauvages[1]. » Il ne sert pas d'ajouter qu' « on avait essuyé beaucoup de fatigues pendant le siège, » et que « tout le monde reposait tranquillement, » puisqu'il suffisait d'une dernière corvée de quelques heures pour avoir ensuite le droit de dormir en toute sécurité de conscience. Bougainville incline à croire que le désir d'avoir les nègres au service des officiers anglais fut l'une des causes de cette trahison. Or, Désandrouins reconnait que tous les nègres qu'on put saisir furent « enlevés sans scrupule » dès le « premier moment de confusion[2]. » Enfin, Bougainville n'est pas le seul officier qui ait émis ces tristes soupçons. Le Capitaine Pouchot, à Niagara, en écrivait autant, soit qu'il eût entendu le bruit circuler dans l'armée française, soit qu'il crût naturellement les Canadiens capables de manquer à ce point de parole[3]. Et, néanmoins, les propensions

1. P. 108. Cependant, ces officiers et ces interprètes avaient promis de se charger des Indiens, « s'obligeant de les contenir » (p. 104). Et, qui mieux est, aux termes mêmes de la capitulation, ils devaient se trouver au rendez-vous pour escorter les Anglais jusqu'au fort Édouard. Bougainville, notant sur l'heure même, dans son journal, les propositions dont il venait d'être porteur, pour la reddition du fort Georges, revient sur cette clause qu'il ajoute en interligne par les mots que nous soulignons : « Ils [les Anglais] seront conduits au fort Lydius, *escortés* par un détachement de nos troupes *et par les principaux officiers et interprètes attachés aux sauvages*. » Vaudreuil convient aussi que les Anglais devaient partir « à la pointe du jour, avec une escorte, tous les officiers et interprètes attachés aux sauvages » (*Vaudreuil à Paulmy*, septembre 1757, Dussieux, p. 245). Néanmoins, Bougainville, dans le post-scriptum de sa lettre au ministre annonçant la nouvelle du massacre qu'il recevait à l'instant, dit que les Anglais, dans leur précipitation, « voulurent se mettre en marche avant que notre escorte fût rassemblée et disposée. » Évidemment, les premiers détails arrivés jusqu'à lui n'étaient pas exacts. Mais, quoique Vaudreuil reproduise cette excuse, le récit de Désandrouins montre que l'escorte était formée; que l'officier français, le Capᵉ de Las, se trouvait à son poste; et que ce dernier, pour sa part, avait même organisé de son mieux le défilé (voir également, en ce sens, le récit du P. Roubaud). Bougainville et les autres officiers de l'armée s'étonnèrent aussi que les Anglais n'eussent pas fait « bonne contenance » et tenu les sauvages en respect en les menaçant de leurs armes. Mante déclare même positivement que Montcalm encouragea les Anglais à tirer sur les Indiens (p. 696); et, chose étrange, nous ne voyons personne relever son témoignage si peu suspect et si favorable aux Français, si conforme au sentiment qu'ils durent exprimer sur le terrain comme ils continuèrent de l'exprimer plus tard. Mais, comme l'observe Pouchot, d'une façon générale, « la position de ces troupes était sans doute fort embarrassante, parce qu'elles pouvaient croire que les Français les attaqueraient si elles se battaient avec nos sauvages » (I, 105-107); et, dès lors, indépendamment de la terreur qui les paralysait, ceux qui fuyaient ou qui n'étaient pas à portée de nos officiers devaient rester en suspens dans l'angoisse et le doute.

2. P. 106.

3. « Peut-être furent-ils sollicités par leurs interprètes français, qui, fâchés de voir les Anglais s'en retourner sans profiter d'aucun butin, comme ils avaient

canadiennes de Pouchot étaient si flagrantes qu'elles éveillèrent quelque temps la méfiance de Montcalm[1]. On remarquera d'ailleurs que l'honnête Désandrouins, dont les idées s'accordent singulièrement au fond avec celles de son ami Bougainville, ne put s'empêcher d'infliger ce jour-là une verte mercuriale aux interprètes à propos de l'indiscipline de leurs sauvages[2], et que, l'année suivante, devenu plus sceptique, il n'hésitait pas à les accuser d'être vendus aux Anglais et de pousser les Indiens à la désertion. Il regrette même alors qu'on ait perdu l'habitude de les mener à coups de bâton, excellent moyen, selon lui, pour obtenir ce que l'on veut des sauvages[3].

Quant à la conduite du Mis de Vaudreuil pour le rachat des victimes[4], il faut se souvenir que Bougainville estimait depuis longtemps qu'on laissait aux Indiens trop de licence et qu'en leur montrant un peu de fermeté, on les eût rendus plus maniables. Il s'irrite que le gouverneur ait fermé les yeux sur un acte d'atrocité commis devant toute la ville et qu'il ait racheté à l'amiable des prisonniers auxquels les sauvages devaient reconnaître eux-mêmes n'avoir aucun droit. Vaudreuil pouvait-il agir autrement qu'il ne fit? Nous ne saurions aujourd'hui prononcer en toute connaissance de cause; mais nous rappellerons que, quelques jours plus tard, « avant de quitter Montréal, un Outaouais avait tué un Français dans une ferme appartenant

fait à l'affaire de Braddock, les encourageaient à prendre leurs équipages » (I, 106). Et, qui pis est, Pouchot n'hésite pas à rendre son soupçon public, tandis que Bougainville, ce semble, n'a jamais cru que son journal pût être imprimé tel quel.

1. *Montcalm à Bourlamaque*, 23 mars 1759. — L'abbé Casgrain, dans un autre ouvrage, le regarde comme « l'un des officiers les plus distingués de cette guerre » (*Voyage au Canada... fait depuis l'an* 1751 à 1761 *par J. C. B.* Québec, Léger-Brousseau, 1887, Introd., p. 6). M. Gaffarel dit que Vaudreuil se défiait de lui (p. 227); mais le passage cité prouve seulement que le gouverneur lui préférait en principe les Canadiens.

2. P. 114.

3. P. 211. Cf. Bougainville, *Journal*, 13 juillet 1758 : « Grand vice dans la constitution de ce pays que ce ne soient pas des officiers, c'est-à-dire des gens qui en aient les sentiments avec le nom, qui servent d'interprètes. C'était ainsi autrefois. Maintenant, cette fonction, qui donne le plus grand crédit sur les sauvages, est abandonnée à des âmes viles, mercenaires, cruelles... »

4. « Tous ceux qui furent enlevés à Montréal, dit le Ch^er de Lévis avec son impartialité ordinaire, M. le Mis de Vaudreuil les racheta fort cher des sauvages et les renvoya à Boston » (Casgrain, t. I, p. 285). — On ne voit pas ce que vient faire ici l' « impartialité ordinaire » du Ch^er de Lévis, car Bougainville dit exactement la même chose : « Les Anglais rachetés enfin des sauvages ont été envoyés à Québec, où l'on arme plusieurs paquebots qui les conduiront à Halifax. Le Roi, outre les Anglais pris au fort Guillaume-Henry, a aussi racheté les prisonniers faits sur le lac Saint-Sacrement dans l'affaire du 24 juillet, lesquels, suivant les lois de la guerre de ce pays, appartenaient aux sauvages » (1er au 10 septembre 1757).

à l'hôpital général. Le Mis de Vaudreuil a fait demander le meurtrier. Les nations l'ont livré au sieur de Saint-Luc, qui l'était allé chercher à la Chine avec un détachement de 30 hommes. Le grand chef des Saulteux l'a lui-même amené à Montréal, où on l'a mis au cachot. Les nations sont parties persuadées que son procès lui sera fait et qu'il aura la tête cassée[1]. » L'année suivante, à pareille date (13 août), sept autres sauvages Sauteurs ou Folles-Avoines furent livrés de même par leurs nations et condamnés à mort pour avoir assassiné deux Français. On en fusilla trois à Montréal et les quatre autres à Carillon. « Cet acte d'autorité, » déclare Désandrouins, « prouve qu'on peut la pousser aussi loin qu'on veut vis-à-vis des sauvages[2] » et montre en même temps que, lorsqu'ils sentaient avoir tort, ils ne faisaient pas grande difficulté de le reconnaître.

Le 22 août, Bougainville retournait à Carillon pour rendre compte à Montcalm de sa mission et de l'expédition du courrier. Il y trouva une tout autre discipline : on y passait par les verges les soldats qui procuraient de l'eau-de-vie aux Indiens[3].

René DE KERALLAIN.

(Sera continué.)

1. 29 août. Cf. *Montcalm à Bourlamaque*, 30 août.

2. P. 211. — Les précédents gouverneurs étaient probablement moins timorés que Vaudreuil et moins pressés d'abreuver les sauvages de leur dangereuse liqueur favorite. En 1751, les Indiens de l'Acadie s'étant emparés d'un bateau anglais chargé d'eau-de-vie, de cidre, de bière et autres rafraîchissements, les officiers accoururent, jetèrent plusieurs quarts d'eau-de-vie à la mer; et M. de St-Ours, sur l'ordre du gouverneur, reprit aux sauvages leur butin, en échange, « au pis aller..., de quelques bagatelles, » pendant que M. de Bailleul délivrait l'équipage (*La Jonquière au ministre*, 1er mai 1751, Arch. des colonies). — « Les sauvages, dans l'ivresse, tuent impunément, parce qu'ils en sont quittes pour dire qu'ils n'avaient point d'esprit. D'ailleurs, quand cette même ivresse est passée, ils savent fort bien se plaindre que l'on profite barbarement de leur faible, puisqu'on les met tout nus, ainsi que leurs femmes et leurs enfants » (*Duquesne au ministre*, 31 octobre 1753, ibid.). — C'était une règle élémentaire de les soustraire à la tentation; et, en 1754, Villiers ne voulut point quitter le fort Nécessité, qu'il venait de prendre, avant d'avoir « cassé les futailles de boissons pour obvier aux désordres qui seraient infailliblement arrivés » (rapport de Villiers, dans le *Précis des Faits*. Impr. royale, 1756). Notons au surplus qu'une fois ivres les sauvages étaient les premiers à se méfier les uns des autres (Parkman, *Conspiracy of Pontiac*, I, 336).

3. Les soupçons de Bougainville, d'après sa correspondance, furent malheureusement confirmés par les récits de ses camarades (*A Mme Hérault et à son frère*, septembre 1757, février 1758). Mais il s'efforça de faire le silence sur ces « traits de bassesse et de fureur incroyables... qui eussent terni l'éclat des plus beaux noms de la colonie, » pour qu'on les eût ébruités, et il n'en parla plus que pour se défendre du reproche de partialité contre les Canadiens ou pour accentuer son désir de quitter au plus tôt leur pays.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

ÉPOQUE MODERNE.

Documents. — En classant les archives de sa famille, M. le marquis des Monstiers-Mérinville a retrouvé la correspondance diplomatique de Jean des Monstiers, seigneur du Fraisse, aumônier de Henri II, puis évêque de Bayonne (1550-1569), qui fut employé à diverses ambassades en Allemagne et en Suisse. En la publiant[1], il a rendu service aux études historiques ; on lui en saurait encore plus de gré s'il avait rempli sa tâche d'éditeur avec plus d'expérience et d'esprit critique. Les documents qu'il nous communique forment deux séries : la première est relative aux démarches de du Fraisse, adjoint à M. de Grignan pour retenir les princes allemands dans l'amitié de François Ier, surveiller les levées de lansquenets et empêcher le roi d'Angleterre d'en faire de son côté (1545) ; la seconde a trait aux négociations conduites par l'évêque de Bayonne auprès des Ligues-Grises pour les maintenir dans l'alliance française et les décider à autoriser une levée de troupes destinées à l'Italie (1554). L'Introduction nous renseigne sommairement sur ces points. Dans l'intervalle de ses deux missions, du Fraisse fut encore envoyé auprès de Maurice de Saxe et contribua à pousser l'électeur à se révolter contre l'empereur (1552). N'ayant là-dessus aucun document dans ses archives, M. des Monstiers-Mérinville n'en donne point, ce qui est naturel, mais il résume aussi cet épisode sans paraître soupçonner qu'il a été étudié en Allemagne avec une attention minutieuse ; il en est resté à Sleidan. Ajoutons qu'il nous livre ses textes sans une cote en tête des articles, sans une note au bas des pages, sans une table ; que les pièces originales ne paraissent pas avoir toujours été bien lues ni exactement comprises[2] ; que les noms de personne ou de lieu sont souvent

1. *Un Évêque ambassadeur au XVIe siècle. Jean des Monstiers, seigneur du Fraisse, évêque de Bayonne.* Limoges, Ducourtieux, 258 p.

2. Je ne signalerai, pour l'exemple, que le texte des lettres patentes de Henri II, accréditant J. du Fraisse auprès des princes allemands (p. 11).

donnés d'une façon incorrecte[1]. Ces remarques ne sont pas pour décourager M. de Mérinville de poursuivre ses recherches, mais pour lui montrer comment il pourrait ajouter encore à notre reconnaissance.

Les *Réflexions et souvenirs du chevalier de Ray,* que vient de publier M. Lucien Mouillard (Paris et Limoges, Ch. Lavauzelle), n'apprendront pas beaucoup de faits nouveaux, mais ils contiennent sur les généraux français ou au service de la France pendant les deux guerres de Sept ans, sur l'esprit du soldat français dans les armées de Louis XV, sur la réforme de la gendarmerie de France en 1763-1769, des observations vraiment intéressantes. Quant au chevalier de Ray lui-même, nous ne savons presque rien de lui, car il s'efface modestement derrière les autres, et l'éditeur, qui a pris la peine, peut-être superflue, de nous donner un résumé des campagnes en Bohême, Bavière, Allemagne, Italie et Flandre de 1742 à 1748, en Hanovre et en Hesse de 1756 à 1762, n'a pas jugé utile de lui consacrer plus de quatre ou cinq pages. Dans ses Réflexions, le chevalier de Ray se montre à nous comme un observateur intelligent, bien qu'un peu superficiel, et bienveillant, bien qu'il sentit fortement les injustices dont il avait souffert pendant sa carrière active; mais, ce qui est touchant, c'est son amour pour le soldat, dont il aime à rappeler les traits d'endurance, d'héroïsme ou de bonté, vertus qu'à ses yeux la guerre seule était capable de développer, car « la paix est le temps de l'apathie et de l'indifférence pour son prochain » (p. 12). Cette sorte de philosophie de la guerre n'est point banale.

Les *Souvenirs d'un page de la cour de Louis XVI,* par le comte Félix d'Hézecques, baron de Mailly, ne sont pas également intéressants dans toutes leurs parties. Le chapitre I « les Personnes » donne sur Louis XVI et la famille royale peu de détails nouveaux; de même le chapitre III « les Choses, » qui nous fait assister à plusieurs épisodes de la Révolution : les journées des 5-6 octobre, la Fédération, la fuite du roi. Par contre, le chapitre II « les Lieux » contient une foule de menus détails qui plairont, tant ils donnent une idée précise des grands et des petits appartements de Versailles, de l'étiquette et des cérémonies qui remplissaient la vie de la cour et de la famille royale. L'auteur, qui en 1786 entra aux pages de la chambre du roi, bientôt réunis aux pages de la grande écurie, et qui demeura dans ces fonctions jusqu'au mois d'avril 1791, était en état de savoir bien des

1. Page 7, on lit *Audernach* (pour Andernach); p. 10, *Mulberg* (pour Mühlberg); p. 14, *Schuinfurt* (pour Schweinfurt); on fait écrire au nom de Charles-Quint une réponse à un écrit de du Fraisse en 1559 (*sic*).

choses[1]. Il écrivit ces souvenirs en 1804, au moment où il pensait peut-être que le nouveau chef de l'État irait occuper le palais des anciens rois; il y a fait quelques additions postérieures, puisqu'il note l'exhumation des restes du duc d'Enghien en 1816 et la transformation du château de Versailles en un musée de peinture; mais, pour le fond, l'ouvrage a été composé peu d'années seulement après la ruine de l'ancienne monarchie et quand l'auteur était encore près des événements. On ne peut donc que remercier M. le comte d'Hézecques d'avoir fait imprimer ces *Souvenirs* (Perrin) et l'encourager à nous en donner l'autre partie, celle qui se rapporte à l'émigration.

Louis-Joseph Lahure, qui fut baron de l'Empire et mourut général de division, était Belge de naissance; après l'échec de l'insurrection brabançonne, à laquelle il avait pris part, il s'était réfugié en France, où il servit d'abord dans le bataillon belge, puis, après s'être fait naturaliser, à titre régulier; les campagnes où il figura avec le plus d'honneur sont celle de Hollande en 1794, où il conçut et exécuta le plan d'enlever la flotte hollandaise bloquée par les glaces, et celle d'Italie en 1799, où il combattit sous les ordres de Championnet, puis de Macdonald; à la bataille de la Trébie, il était général de brigade, mais il y reçut une grave blessure qui entrava sa carrière militaire; il la compromit tout à fait ensuite par la sévérité avec laquelle il apprécia le coup d'État de brumaire. Confiné dans le service intérieur, il rendit néanmoins de signalés services en organisant la défense des départements du Nord menacés par les Anglais en 1809. Sa tiédeur pour la cause royaliste en 1814 et en 1815 fit qu'il resta encore à l'écart pendant les deux Restaurations; c'est le gouvernement de Juillet qui lui donna enfin l'avancement mérité en le nommant lieutenant général. A la fin de sa vie, il écrivit ses *Souvenirs*, qui sont fort intéressants[2]. La partie la plus remarquable concerne l'occupation de Rome et de Naples par les Français, l'insurrection napolitaine et la brillante revanche prise par Championnet, le rappel des troupes vers le nord et la défaite infligée à Macdonald sur la Trébie. Là est vraiment le centre du livre et comme son point lumineux.

Dans les *Mémoires du général Rapp*, que vient de rééditer la librairie Garnier, il est de même un épisode saillant entre tous, c'est

1. Comparer, dans la *Revue de Paris*, 15 août 1895, les extraits des Mémoires du comte de L., qui fut aussi page de la grande écurie.

2. *Souvenirs de la vie militaire du lieutenant général baron J.-L. Lahure*, 1797-1815, publiés par le baron P. Lahure, avec une introduction par Paul Duplan. A. Lahure, XXIV-350 p.

la défense de Dantzig, assiégé par les alliés après le désastre de la campagne de Russie. Jusqu'alors Rapp, quoique les occasions ne lui eussent pas manqué de s'illustrer, n'avait guère figuré qu'en sous-ordre; là il était le seul responsable, et l'on sait quelle habile, quelle opiniâtre résistance il sut opposer à l'assiégeant. Le reste de ces *Mémoires* est loin de présenter le même intérêt; c'est ici une apologie un peu vieillie de Napoléon Ier, là une suite de récits de batailles et de victoires qui finit par fatiguer, tant on les a déjà lus ailleurs. En outre, ces *Mémoires* ne sont pas inédits; ils ont déjà été publiés en 1823, mais fort inexactement. Cette fois, on nous donne le texte authentique d'après le manuscrit même du général, sans pourtant qu'on nous dise où se trouve ce manuscrit original. Ne devrait-on pas prendre, pour éditer ces œuvres qui font revivre la plus prodigieuse épopée militaire qui fut jamais, autant de soin qu'on en consacre à la moindre chronique du moyen âge?

Ceux qui ont lu la Vie d'Oudinot racontée par sa femme, la duchesse de Reggio, ont gardé le souvenir de Pils, l'ordonnance, l'homme de confiance du général. Ce dévoué serviteur n'était pas un homme ordinaire : il avait le goût du dessin et, après s'être formé tout seul tant bien que mal, il crayonna beaucoup; il aborda même la grande peinture et a laissé au moins d'intéressantes esquisses où reparaissent constamment, dans les attitudes les plus diverses, Oudinot et l'empereur. En même temps, il tint très exactement un journal de marche depuis ses débuts au camp de Boulogne jusqu'à la fin de la campagne de France. Ce journal, illustré d'après les dessins originaux de Pils, vient d'être publié par M. Raoul de Cisternes. Il mérite d'être lu en même temps que les Mémoires de la duchesse de Reggio, à la rédaction desquels il n'a peut-être pas été étranger. M. de Cisternes aurait même été bien inspiré de rapprocher dans ses notes les passages de ces deux documents concernant les mêmes faits, et ce n'est pas une médiocre surprise que de trouver de nombreuses citations de *Victoires et conquêtes*, que dis-je? de l'Histoire de France de Montgaillard, et pas la moindre allusion aux Mémoires! D'autre part, il y a d'utiles comparaisons entre le Journal et les Mémoires de Marbot, que M. de Cisternes a surpris plusieurs fois en flagrant délit de hâblerie ou d'inexactitude. Les pièces justificatives comprennent des lettres, des rapports militaires, les états de service du maréchal[1].

Çà et là, dans le Journal de Pils, on voit passer le général Lejeune. Lejeune avait dix-sept ans au 10 août; il abandonna alors la peinture

1. *Journal de marche du grenadier Pils*, 1804-1814. Ollendorff.

pour s'engager dans une compagnie de volontaires avec Alexandre Duval, J.-B. Say, etc. Depuis, sauf à deux reprises et pendant quelques mois, il ne quitta plus l'armée. Attaché à la personne, puis à l'état-major de Berthier, qui avait besoin de bons dessinateurs pour les travaux du génie, il fut désormais en excellente situation de savoir ce qui se passait au quartier général et de voir Napoléon de près. Aussi ses Mémoires sont-ils fort intéressants. Ils ont été écrits tard, en 1846, mais avec une fraîcheur de souvenirs et une précision dans les détails tout à fait remarquables. C'est qu'il avait noté par la plume et le crayon les grandes scènes auxquelles il avait assisté; il fut même invité officiellement à fixer sur la toile des épisodes particulièrement glorieux pour les armes françaises, comme la journée d'Austerlitz, l'enlèvement de la redoute de Somo-Sierra, etc. Les deux morceaux essentiels de ces Mémoires sont le siège de Saragosse, que Lejeune nous détaille jour par jour, et la campagne de Wagram. Ceux qui aiment le beau dans l'horrible y trouveront des sources violentes d'émotion [1]. Ch. B.

M. Robert de Crèvecœur a apporté à l'édition du tome II du *Journal d'Adrien Duquesnoy* (Picard, in-8°) le même soin, la même connaissance des hommes et des choses de l'époque que nous avions été heureux de louer dans son premier volume. Celui-ci est, de plus, muni d'un index biographique et bibliographique qui rendra les plus grands services. Quant aux documents en eux-mêmes, ils ne sont pas de nature à modifier l'impression faite par la première partie. Duquesnoy est évidemment un esprit médiocre, et son peu de pénétration, sa facilité à se laisser dominer par l'opinion courante enlèvent à coup sûr à son témoignage une partie de l'autorité que lui méritent sa sincérité et sa bonne foi. Dans ce volume, qui va du 30 octobre 1789 au 2 avril 1790, il faut signaler particulièrement tous les détails relatifs à l'affaire de Favras.

Avec les tomes V et VI s'achève la publication des *Mémoires du chancelier Pasquier* (Plon, in-8°) pour la partie qu'on était décidé à faire connaître au public. Hâtons-nous d'exprimer le vœu que l'œuvre entière voie le jour. Les événements de la monarchie de Juillet et même du second Empire sont déjà si loin de nous! Nous en sommes séparés, non seulement par les années écoulées, mais par les modifications si profondes survenues dans notre état intérieur et, hélas!

1. *De Valmy à Wagram près de Napoléon.* Firmin-Didot, in-12. — La préface « A la mémoire du maréchal Canrobert » est signée de Germain Bapst. Ne pourrait-on pas chicaner M. Bapst sur un titre qui pourrait faire croire que Napoléon était à Valmy?

dans notre situation extérieure; des personnages qui ont occupé alors la scène politique, presque aucun ne survit; de leurs fils mêmes beaucoup ont déjà disparu. Il semble donc bien qu'il n'y aurait aucun inconvénient à la publication de la fin des Mémoires du chancelier Pasquier, et l'accueil fait aux six premiers volumes ne laisse aucun doute sur la profonde reconnaissance avec laquelle l'apparition des derniers serait accueillie, non seulement par les savants, mais par le grand public. J'ajouterai qu'à une époque où tout le monde, peu ou prou, est mêlé aux affaires du pays, il n'y a pas de lecture plus utile que celle de ces souvenirs, inspirés par l'esprit le plus sage, le plus pondéré, en un mot le plus vraiment politique. Les tomes V et VI comprennent les dix dernières années de la Restauration, avec un chapitre sur le procès des ministres. Tout y est intéressant, tout est à signaler aux historiens; il faut cependant insister particulièrement sur les chapitres relatifs à la politique extérieure, surtout durant l'époque où Pasquier était au pouvoir; ils éclairent d'un jour tout nouveau la conduite à la fois habile et prudente grâce à laquelle la Restauration, au lendemain des désastres de 1814 et de 1815, parvint à relever le crédit de la France en Europe.

On ne saurait que remercier et très vivement M. Claude de Barante du soin qu'il prend de publier les *Souvenirs du baron de Barante*, son grand-père (Calmann-Lévy, in-8°). Les tomes IV et V, qui viennent de paraître et qui nous conduisent d'août 1830 à avril 1837, sont des plus intéressants. Ils ne le sont pas moins par la qualité des correspondants, choisis tous parmi les personnages les plus marquants de l'époque, Guizot, Molé, Rémusat, les duchesses de Broglie et de Dino, etc., que par l'intérêt des événements sur lesquels ils nous renseignent. Dans ces six années, la politique extérieure et intérieure de la monarchie de Juillet eut à résoudre une foule de questions de la plus haute importance, et, quand M. de Barante n'était pas personnellement acteur, comme il le fut lors de son ambassade à Turin dans un moment fort intéressant, il était au moins très bien informé. Ce sont donc des matériaux très utiles que nous fournit la libéralité éclairée de M. Claude de Barante. Ils auraient encore plus de prix s'il avait pris le soin de les entourer de tous les éclaircissements désirables, s'il les avait complétés grâce aux archives ou aux publications de France et de l'étranger, si en un mot il avait fait cette publication avec tout l'appareil scientifique qu'elle méritait. Il ne se serait pas exposé ainsi, pour ne citer qu'un exemple, à traiter le cardinal Benvenuti de général (IV, 104).

XVIe, XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES. — Le livre que M. l'abbé A. Degert a écrit sur le *Cardinal d'Ossat* (Lecoffre, in-8°) est un bon livre, un

peu long peut-être et un peu lourd parfois, mais solide et judicieux. Les résultats nouveaux qu'il apporte sont modestes, mais la vie de d'Ossat a été si uniquement remplie par ses études et ses négociations qu'il ne pouvait guère en être autrement, et il semble bien que tout ce qu'on pouvait encore trouver sur son compte M. Degert l'a trouvé. L'admiration qu'il professe pour son héros n'a rien d'exagéré. Tous ceux qui ont lu les lettres de d'Ossat savent que ce sont de pures merveilles et qu'encore aujourd'hui on ne saurait offrir de meilleur modèle de l'art de négocier. Netteté dans la conception, ressources, ténacité et prudence dans l'exécution, tout s'y trouve. Il faut donc remercier M. Degert de son livre, comme aussi des lettres et fragments inédits qu'il nous promet. Il faut également le féliciter de la justesse de ses jugements sur la politique de la cour de Rome à l'égard de la France et de la largeur d'esprit dont ils témoignent.

Jean de Lasco (qu'il vaudrait mieux appeler Laski) a été un des promoteurs de la Réforme en Pologne. Né en 1499 dans une très grande famille, neveu de l'archevêque de Gnesne, il étudia à l'Université de Bologne, suivit son frère Jérôme dans ses ambassades en France et en Allemagne et connut Érasme à Bâle. Peu après son retour en Pologne, il suivit encore en Hongrie son frère Jérôme et passa avec lui au service de Jean Zapoly, qui le nomma évêque de Vesprim (1529). Ce fut après leur double disgrâce que Jean de Lasco se décida à embrasser la Réforme (1536). Il se maria et s'établit en Frise. Forcé de quitter ce pays, il alla en Angleterre et, après d'autres voyages où l'entraîna sa vie d'apôtre et de réformateur, revint mourir près de Cracovie en 1560. Le livre que lui a consacré M. Georges Pascal (Fischbacher, in-8°) témoigne de recherches assez étendues, mais il a des longueurs, il est faiblement écrit[1] et surtout il manque d'impartialité. M. Pascal professe à l'égard de l'Église romaine les sentiments de Théodore de Bèze ou d'Agrippa d'Aubigné. Que n'a-t-il leur talent?

C'est encore en Pologne que nous nous trouvons avec M. E. Haumant, qui a brillamment gagné son grade de docteur ès lettres par une thèse sur la *Guerre du Nord et la paix d'Oliva* (A. Colin, in-8°). Il s'est très bien débrouillé dans les négociations enchevêtrées, les mines et contremines de cette partie politique dont la suprématie dans l'Europe septentrionale et orientale était l'enjeu, dont la Suède, le Brandebourg, la Pologne et la Russie étaient les principaux partenaires, et où se retrouvait aussi, en même temps que l'éternelle lutte de la France et de l'Autriche, la surveillance intéressée de la Hollande

1. « Il jubilait à raconter » (p. 39).

et du Danemark. Des guerres, des intrigues qui se sont alors croisées et entrecroisées entre ces acteurs secondaires ou principaux, il a su très bien dégager le résultat général. Ce fut en somme le Brandebourg qui en tira le plus clair profit et après lui la Russie. Sans parler des avantages matériels, tous deux y gagnèrent d'attirer l'attention de l'Europe et même de s'imposer à elle. La Suède, forcée de trouver de l'or avec du fer, y épuisa ses dernières forces et ne fut sauvée que grâce à la France. « La Pologne y tombe au rang d'un État de quatrième ordre. » M. Haumant est très bien informé, il a composé son livre avec clarté, il l'a écrit avec simplicité et sobriété. Je serais même porté à lui reprocher d'avoir été trop simple et trop sobre. Un peu plus de brillant, de pittoresque n'aurait pas été messeant pour nous faire connaître la finesse lourde des Brandebourgeois, l'orgueil et la vaillance des Suédois, la bravoure versatile et le luxe barbare des Russes et des Polonais.

L'*Essai sur l'organisation de la Compagnie de Jésus*, de M. E. Prasser (Leyde, Brill; Paris, Fischbacher, in-8°), est une sorte d'introduction à l'*Histoire de l'établissement des Jésuites en France* (1540-1640), du même auteur. Les deux ouvrages sont écrits évidemment par un adversaire de la Compagnie, mais un adversaire relativement impartial. C'est ainsi que, dans le premier volume, il reconnaît que les manquements à certains vœux « sont individuels et n'autorisent aucune conclusion concernant l'esprit de l'ordre » (p. 204). Malgré des contradictions, comme à propos du Père Brouet (p. 4 et 34), des erreurs de détail[1], des références qui étonnent, comme celle de Geruzez à propos de Théophile (p. 347), c'est un ouvrage consciencieux et qui rendra des services. Il est clair et assez bien informé. S'il n'ajoute rien de nouveau au livre de M. Donarche sur l'Université et les Jésuites, il le confirme, en revanche, par des détails intéressants sur le rôle du Père Coton et les progrès des Jésuites en France depuis 1603; il présente dans l'ensemble une réunion de renseignements qui se trouveraient sans doute ailleurs, mais demanderaient beaucoup de peine pour être réunis.

M. Pierre de Croze s'est trouvé avoir à sa disposition une partie des papiers du comte Elzéar de Sabran; il a pu consulter l'autre partie et il a su en extraire un volume qui, sans être d'un intérêt capital pour l'histoire, est d'une lecture fort agréable, *le Chevalier de Boufflers et la comtesse de Sabran* (Calmann-Lévy, in-12). Après une introduction consacrée au comte Elzéar de Sabran et à ses papiers,

1. *Castaigner* de la Rocheposay pour *Chasteigner* de la Rocheposay (p. 463); Moissac placé en Auvergne (p. 627), etc.

il nous raconte l'origine des relations de Boufflers avec la comtesse de Sabran, puis trace le récit détaillé, entremêlé de nombreuses lettres dont plusieurs sont charmantes, de la vie de ses deux personnages depuis 1788 jusqu'au moment où Boufflers émigra et arriva chez le prince Henri de Prusse, à Rheinsberg, le 6 janvier 1792. Des détails sur le rôle de Boufflers à la Constituante, l'état de la province au début de la Révolution et l'émigration, voilà ce qu'on y trouvera. Ces détails sont surtout curieux parce qu'ils marquent bien comment les idées humanitaires du XVIIIe siècle persistaient chez certaines personnes à côté de l'horreur de la Révolution qu'elles avaient amenée. Une phrase de Mme de Sabran, écrite le 18 août 1789 à propos de la suppression des dîmes, résume cet état d'esprit : « Si tout cela retourne dans un réservoir commun pour alimenter ceux qui n'ont pas de quoi vivre, il n'y a rien à dire. Mais, si cela ne change que de poche, il faudra crier : *au voleur!* » (p. 180). En somme, un livre aimable sur un sujet aimable et auquel l'auteur fera fort bien de donner la suite qu'il nous promet. Qu'il me permette seulement de le mettre en garde à l'égard des publications de M. Feuillet de Conches sur Marie-Antoinette (p. 188).

Révolution et Empire. — L'étude que M. Maurice Wahl a écrite sur les *Premières années de la Révolution à Lyon* (Colin, in-8°) est volumineuse, copieuse, par elle-même un peu embarrassée et un peu lourde, mais elle témoigne d'un effort des plus sérieux, de recherches diligemment conduites et intelligemment utilisées; elle se lit avec un extrême intérêt. Elle s'ouvre par un tableau de Lyon en 1789, où la dette municipale, s'accroissant jusqu'à arriver à 245 livres de passif par tête d'habitant en 1791, et la détresse des ouvriers créaient un état très propice aux progrès, et aussi aux excès, de la Révolution. Elle se clôt à la fin de 1792, au moment de la proclamation de la république. A Lyon comme ailleurs, la Révolution fut d'abord accueillie avec enthousiasme par la très grande majorité de la population; l'opposition sérieuse fut amenée par la politique religieuse de la Constituante; les querelles locales, les intrigues des émigrés et de leurs agents à l'intérieur, sur lesquels M. Wahl apporte des détails bien curieux (liv. II, ch. IV), achevèrent d'envenimer la situation. Tout cela rendit possible les tristes scènes racontées dans la dernière partie du volume. Il sera permis de trouver à ce sujet que M. Wahl s'efforce trop, sinon de justifier, au moins d'expliquer (p. 387-393) l'assassinat de Guillin du Montet à Poleymieux. « Il est difficile, dit-il, de se le représenter autrement que comme un voisin peu commode, un propriétaire très âpre, un seigneur exigeant et dur. » Ce qui est difficile, c'est de se figurer comment un personnage ainsi

dépeint a été si rapidement apaisé après l'entrée des commissaires chez lui, apaisé au point de leur offrir des rafraîchissements. La vérité, c'est qu'il finit par être exaspéré, non sans raison, par la durée de cette perquisition, que le soupçon justifiait seul, et aussi probablement par la stupidité de ces enquêteurs, qui considéraient comme des armes dangereuses des poignards « à langue de vipère » et des fers de flèches trempant dans une gibecière (*sic*) pleine de poison. A en juger par l'inventaire des armes trouvées à Poleymieux, il n'y a pas un officier de marine, pas un voyageur, pas un collectionneur qui ne pût devenir suspect. Ce fut purement et simplement un assassinat, un de ces crimes qu'amènent presque fatalement, en temps de révolution, les haines et les rivalités locales, les plus terribles de toutes.

Les quatre volumes de la *Vendée patriote*, de M. Ch.-L. Chassin (Paul Dupont, in-8°), font suite aux trois volumes de la *Préparation de la guerre de Vendée*, du même auteur, et il nous fait espérer encore trois volumes sur les pacifications vendéennes et le Concordat. Ce sera donc un ensemble de dix volumes compacts et serrés sur cet épisode de l'histoire de la Révolution. Ceux qui les ont parcourus et qui ont pu apprécier l'énorme quantité de recherches qu'ils supposent et de documents qu'ils renferment ne s'en plaindront pas. Il ne faut pas y chercher une histoire de la guerre de Vendée écrite au point de vue patriote et républicain, ce n'est au fond qu'un recueil de pièces, mais il est d'une inestimable valeur, qui s'accroîtra encore quand l'auteur l'aura muni, comme il l'annonce, d'une table générale alphabétique et analytique des trois ouvrages, et personne ne pourra écrire sur le sujet sans le consulter. Il faut donc remercier M. Ch.-L. Chassin du labeur qu'il s'est imposé. Son livre servira de complément et de correctif aux nombreuses publications sur la guerre civile émanées du côté royaliste; c'est l'honorable couronnement d'une vie consacrée tout entière à servir par le travail l'œuvre de la Révolution française.

C'est la même méthode qu'a employée M. Th. Lemas, qui du reste a utilisé le recueil de Chassin, dans son étude sur un *District breton pendant les guerres de l'Ouest et de la chouannerie* (Fischbacher, in-8°), celui de Fougères. Lui aussi, il montre qu'il y eut dans l'Ouest, non seulement des particuliers, mais des communes, des cantons même, républicains et patriotes. On le leur fit payer cher. M. Lemas a pu, à l'aide de recherches minutieuses dans les archives locales, notamment les registres de l'état civil, retrouver quelques-uns des crimes des chouans. Si l'on ne peut qu'admirer en effet le courage et le dévouement à leur cause des Vendéens, il n'en est pas de même des

chouans. Surtout quand la partie fut définitivement perdue, ceux-ci, recrutés d'ailleurs parmi la lie de la population, furent des assassins, des voleurs de grand chemin, des brigands, comme on les appelait, bien plus souvent que les soldats d'une guerre civile. On les vit massacrer des octogénaires, des femmes enceintes et des enfants. M. Lemas en a donné les preuves les plus précises dans son livre, qui est un très bon chapitre de l'histoire de la Révolution en province.

Si l'on pouvait s'étonner de quelque chose en histoire, ce serait de voir que Robespierre a conservé longtemps après sa mort (ce qui est peut-être une explication) un certain nombre d'admirations très sincères et très convaincues. Passe encore pour Danton, qui certes n'était pas gêné par les scrupules, mais dont les grandes qualités retiennent encore et séduisent, mais Robespierre! mais ce cruel médiocre dont le talent, quand il en eut, ne fut fait que d'orgueil concentré et d'envie! Je sais bien; il était *incorruptible*, il était *pur*. Plût au ciel qu'il n'eût été ni l'un ni l'autre et qu'il eût fait couler moins de sang! Quoi qu'il en soit, il a conservé des fidèles, et parmi eux M. Ernest Hamel, qui a essayé de le réhabiliter avec beaucoup de science, de sincérité et d'obstination. Son culte pour son idole n'a pas varié; il est toujours prêt, non seulement à la défendre, mais à défendre tout ce qu'il a écrit sur elle. Sa lampe est toujours allumée, et ce respectable sénateur est la dernière des vierges sages. M. Victorien Sardou s'en est aperçu. Ayant eu le malheur de soutenir, à propos de l'excellent livre de M. G. Lenôtre sur Paris révolutionnaire, que la partie de la maison des Duplay où habitait Robespierre avait été surélevée, modifiée, mais non pas détruite, il s'est attiré de M. Hamel une réplique où celui-ci, laissant dédaigneusement de côté M. G. Lenôtre, cause première de tout ce débat, le prend directement à partie. La réponse, ou plutôt la riposte, ne s'est pas fait attendre, et M. V. Sardou a écrit, de sa meilleure encre, une étincelante brochure, *la Maison de Robespierre* (Ollendorff, in-8°), où il a prouvé à M. Hamel son erreur, il faut voir avec quelle verve, quelle justesse et aussi quelle connaissance approfondie de la question. Il démontre aussi clairement que spirituellement que la partie de la maison des Duplay où habitait Robespierre subsiste encore sous les constructions plus récentes, qu'elle était à gauche et non à droite de la cour en entrant; il le démontre plans et pièces en main, et cette discussion architecturale se lit avec l'intérêt d'un roman qui serait intéressant[1].

Je suis fort embarrassé pour dire du bien des deux volumes que

1. M. E. Hamel a répliqué à M. Sardou dans la *Révolution française;* nous y reviendrons.

M. Léon Séché a consacrés aux *Origines du Concordat* (Delagrave, 2 vol. in-8°), car l'auteur n'a laissé ce soin à personne. Il déclare dans son avant-propos que dans son livre, « neuf, » écrit « d'une façon impartiale et complète, » les partisans de la séparation de l'Église et de l'État « trouveront d'utiles renseignements et de sages leçons » (t. I, p. III). La vérité est que, sur le point le plus important, le projet de Concordat de 1796, au moment de la mission du comte Pierracchi, M. L. Séché est loin d'avoir fait la lumière. Il s'appuie sur Mgr de Salamon lui-même pour établir la véracité du récit de Mgr de Salamon (I, 38, 39). Cela ne prouve rien. Il y a plus, les documents mêmes qu'il cite, notamment la dépêche du marquis del Campo à d'Azara (p. 40), me paraissent aller contre son opinion. Sur beaucoup d'autres points, M. L. Séché se montre ainsi superficiel. En revanche, il y a dans son travail un chapitre vraiment intéressant, c'est celui où il expose l'état de l'esprit public en France au lendemain de brumaire; il a aussi rendu service en publiant de copieux extraits des archives espagnoles, mais il me paraît bien qu'il n'a fait qu'effleurer les archives des Affaires étrangères (qu'il cite mal), et, dans tous les cas, il aurait pu se dispenser de reproduire, après le P. Theiner et M. Boulay (de la Meurthe), les projets de Concordat qui occupent dans son second volume soixante pages bien inutiles. Quant à son état nominatif des préfets, il est très maigre de renseignements. Riou, préfet du Cantal, était baron de Kersalaün; Colchen avait été un moment commissaire des relations extérieures sous la Convention; Verninac avait fait partie de la diplomatie de l'ancien régime, etc.

Jean-Gaspard Vence, corsaire et amiral, dont M. Maurice Loir a raconté la vie dans un volume luxueusement et artistiquement illustré (Baudoin, in-4°), naquit à Marseille le 6 avril 1747. Après des voyages à Saint-Domingue (1762), dans le Levant (1766) et sur la côte de Benguela (1767), où il fit naufrage, puis aux Antilles, il fut un de ces glorieux corsaires qui, aux débuts de la guerre d'Amérique, firent tant de mal aux Anglais. Il mérita ainsi son brevet de lieutenant de frégate (1778). L'année suivante, il était lieutenant de vaisseau et en 1780 chevalier de Saint-Louis et capitaine de port à la Grenade. Il y éprouva de nombreux déboires et se trouvait à Paris pour se défendre contre des inimitiés personnelles quand éclata la Révolution. Après avoir servi quelque temps comme officier dans la garde nationale parisienne, il devint en 1793 capitaine de vaisseau. Il débuta par une croisière heureuse, mais se vit ensuite bloqué à Tunis, en butte aux soupçons auxquels il n'échappa que grâce à l'honnêteté de Pleville. Il fut nommé contre-amiral et envoyé à Brest, où on le

trouve au combat de l'île de Groix, mais il revint à Toulon en 1796. Il devait y rester comme préfet maritime jusqu'en 1803 et y mourir en 1808. Brave et habile, il méritait la notice élégante et précise que lui a consacrée M. Loir.

Le second et dernier volume des *Campagnes dans les Alpes pendant la Révolution*, de MM. Krebs et Moris (Plon, in-8°), est consacré aux campagnes de 1794, 1795 et 1796, depuis la prise d'Oneille et d'Ormea jusqu'à l'armistice de Cherasco. Un chapitre très neuf sur les Anglais en Corse et quelques pages de conclusion générale complètent le volume. Comme le premier, il est accompagné de cartes et de croquis permettant de suivre les opérations et de nombreuses pièces justificatives; comme le premier, il est écrit et composé avec beaucoup de soin et de précision. C'est une œuvre qui ne saurait qu'être très profitable aux hommes du métier, auxquels du reste elle s'adresse spécialement.

Les militaires trouveront fort peu à prendre, par contre, dans le livre où, sous le titre de *Bonaparte et les républiques italiennes* (F. Alcan, in-8°), M. P. Gaffarel a groupé cinq études consacrées à la fondation des républiques cisalpine et ligurienne, à la chute de Venise, aux éphémères républiques romaine et parthénopéenne. Il n'a pas essayé de creuser son sujet, de dégager les idées personnelles de Bonaparte sur l'Italie et le rôle particulier qu'il a joué dans l'histoire et l'organisation politique de ce pays de 1796 à 1799. Son livre n'est que la réunion d'articles de revues écrits et composés agréablement sans doute, mais pour lesquels il n'a guère consulté que des imprimés qui ne sont toujours ni bien choisis ni assez nombreux. Je n'insisterai pas sur les menues erreurs de détail. Elles n'étonnent pas dans un livre qui, je le répète, se lit avec plaisir, mais qui est assez superficiel et n'apporte en somme rien de bien nouveau à la connaissance de l'Italie révolutionnaire.

Le volume que M. l'abbé Joseph Lémann a écrit sur *Napoléon Ier et les Israélites* (Lecoffre, in-8°) est le troisième d'une série consacrée tout entière à l'étude historique de l'assimilation des Juifs aux autres citoyens français. Bien qu'il soit toujours écrit dans une forme plus bizarre qu'originale, plus tourmentée qu'animée, il est cependant supérieur aux deux premiers. L'auteur a su mettre très habilement à profit le travail de M. Fauchille sur la même question, et certains de ses aperçus personnels sont vraiment forts et originaux. Il montre très bien, par exemple, comment certaines des mesures prises par Napoléon à l'endroit des Juifs ont été directement contre le but qu'il se proposait. En somme, bien qu'il n'apporte pas de faits nouveaux,

l'ouvrage mérite d'être signalé et consulté, en tenant compte toutefois du point de vue confessionnel auquel se place l'auteur.

Période contemporaine. — L'*Histoire du second Empire*, de M. Pierre de la Gorce (Plon, in-8°), est une œuvre de grande valeur. Elle l'est par le soin que l'auteur a apporté à la recherche des faits, par la clarté avec laquelle il les a exposés, par la tenue et la gravité du style. Dans ces deux premiers volumes, qui nous mènent jusqu'au départ de Napoléon III pour la guerre d'Italie, tout évidemment n'est pas nouveau. Après le livre de M. Camille Rousset sur la guerre de Crimée, il y avait peu à ajouter, mais, ce peu, M. de la Gorce a su le trouver; il a dépouillé les meilleurs ouvrages étrangers, il a eu communication de notes du général de Martimprey. Mais c'est surtout au point de vue intérieur que son livre devra être consulté. Il a rendu à l'administration laborieuse et éclairée du second Empire une justice méritée; il a montré les services rendus par lui à la prospérité matérielle du pays; il a surtout écrit sur l'Empire et la société chrétienne un chapitre particulièrement neuf et nourri. Je suis obligé cependant de signaler un certain nombre de points sur lesquels je me trouve en désaccord avec lui. J'aurais voulu voir M. de la Gorce marquer avec plus de force et blâmer nettement la manière dont furent traitées l'instruction publique et l'Université au début de l'Empire. On prit alors des mesures désastreuses, mesures réparées plus tard par l'Empire lui-même grâce à Duruy, mais dont plusieurs générations ont porté et portent encore la marque. Je l'aurais voulu aussi plus juste à l'égard du parti républicain. Il a un peu oublié lui-même sa citation d'Homère que tout exilé est digne de respect; il aurait pu associer Edgar Quinet et bien d'autres à l'hommage qu'il rend à Schœlcher. Pour ne citer qu'un fait, pourquoi ne pas dire que, dans son duel, le malheureux Cournet ne dut la mort qu'à son courage chevaleresque? Le pistolet de son adversaire ayant raté deux fois, il offrit courtoisement le sien qui ne rata pas et le tua. Mais, le point le plus important sur lequel je ne partage pas du tout l'avis de M. de la Gorce, c'est son opinion sur les causes et les résultats de la guerre d'Italie. Libre à lui de considérer Cavour comme un révolutionnaire et de le juger avec sévérité, cette sévérité fût-elle outrée, quoique enfin, Cavour étant Italien et non pas Français, il était naturel qu'il servît l'Italie et non pas la France; mais, les jugements sur les hommes écartés, reste à juger la politique de l'Empire en elle-même. M. de la Gorce ne lui pardonne pas d'avoir fait l'unité de l'Italie, surtout parce que cette unité s'est faite au détriment du pouvoir temporel. Or, sur ce point, mon opinion est diamétralement

opposée à la sienne, et elle est bien nette. Je crois que l'unité de l'Italie, unité voulue avec une obstination et un dévouement admirables pour tout un peuple, devait fatalement s'accomplir, qu'elle entraînait le choix de Rome comme capitale et la dépossession du pouvoir temporel. Cela étant, il fallait que cette unité, avec toutes ses conséquences, s'accomplît avec nous et pour nous. Au lieu de cela, l'empereur, par crainte des catholiques et malgré les avis très judicieux du prince Napoléon, hésita, biaisa, aidant à l'unité italienne par la campagne de 1859, la retardant par l'occupation de Rome. Une fois la nécessité de l'œuvre reconnue, il fallait aller jusqu'au bout ou sans cela perdre les bénéfices de très sérieux efforts, ce qui, en effet, est arrivé. Telles sont, quant au fond, les observations que me suggère l'œuvre très remarquable de M. de la Gorce. Quant à la forme, sans rien retrancher à mes premiers éloges, il me sera bien permis de la souhaiter moins embarrassée de formules toutes faites, plus alerte, plus serrée, plus nerveuse.

Je pourrais répéter ce que je viens de dire sur la politique impériale en Italie à propos du livre du général DE BAILLIENCOURT, dont on publie les *Feuillets militaires sur l'Italie de 1852 à 1862* (F. Didot, in-12). L'auteur était certainement un très honnête homme et un très brave soldat. Ses récits respirent la franchise, la loyauté, le courage, mais il est évident qu'il n'a rien compris ni au caractère italien ni à la politique italienne. Il lui a manqué d'ailleurs la qualité essentielle pour comprendre un peuple et pénétrer dans son âme, la sympathie à l'égard de ce peuple et de cette âme. Il n'aimait pas les Italiens. Quoi d'étonnant à ce qu'il ne les ait pas compris? Ceux qui liront son livre et ceux qui s'en serviront devront faire la part de ce sentiment. Mais on le lira avec plaisir et on le consultera avec fruit, cette réserve faite, car il est plein de détails intéressants, d'anecdotes curieuses racontées avec une bonhomie, on serait tenté de dire avec une naïveté, qui respire la sincérité. Il a d'ailleurs eu connaissance, outre ses souvenirs personnels, des papiers du maréchal Regnauld de Saint-Jean-d'Angély, dont les fragments qui figurent aux pièces justificatives font désirer la publication.

HISTOIRE LOCALE. — Les *Études sur la ville de Thiers*, de M. Hubert JACQUETON (Picard, in-8°), sont un excellent travail d'histoire locale, nourri de faits, disposé avec ordre, écrit dans une langue sobre et simple. L'ouvrage complet comprendra quatre volumes. Le premier, qui vient de paraître, a pour titre : *la Communauté des habitants;* c'est l'histoire municipale de Thiers. Les autres seront consacrés aux industries, commerce et agriculture; aux seigneurs, enfin

aux établissements ecclésiastiques. M. Jacqueton a eu raison d'appeler Thiers une communauté d'habitants. Formée partie d'un bourg fortifié, partie d'un domaine rural, la ville de Thiers, en effet, ne reçut, ni par la charte de 1272 ni par celle de 1301, des privilèges suffisants pour en faire véritablement une commune, au sens propre du mot. Jusqu'en 1567, en droit, jusqu'en 1569, en fait, les officiers municipaux de Thiers portèrent le nom de commis. Ce ne fut qu'à partir des dates précitées qu'ils prirent le nom de consuls. Ils étaient au nombre de trois, formant, avec dix-sept conseillers élus, comme eux, le 25 décembre de chaque année, par l'assemblée générale des habitants, le conseil de ville. Les autres fonctionnaires municipaux, délégués à la police, auditeurs des comptes, assesseurs des tailles, officiers de la milice urbaine, avaient la même origine. En 1692, l'échevinage fut substitué au consulat. Thiers subissait la loi commune qui, partout, réduisait à rien les anciennes franchises, au profit du pouvoir central et, comme l'a fort bien vu M. Jacqueton (p. 51 et *passim*), le plus souvent au détriment de l'intérêt des villes. Cette centralisation excessive, dont on se plaint de notre temps, est donc un legs de l'ancien régime, à Thiers comme ailleurs. En somme, cependant, la situation est bien supérieure aujourd'hui à ce qu'elle était il y a deux siècles. Les rapports des villes avec le pouvoir central ont été régularisés et la part de l'arbitraire réduite à fort peu de chose. Les villes n'ont plus de frais à faire pour les entrées du gouverneur et pour les séjours de l'intendant; les pestes et autres épidémies sont moins fréquentes et moins meurtrières; on n'a plus à craindre la famine et les disettes, et c'est quelque chose, même au prix du pittoresque perdu, que d'avoir augmenté si notablement la facilité et la durée de la vie humaine.

C'est un très bon exemple qu'a donné le baron G. de Plancy en consacrant un fort volume, joliment imprimé et illustré, à retracer par quelles péripéties a passé au cours des siècles le *Marquisat de Plancy et ses seigneurs* (Arcis-sur-Aube, L. Frémont, in-8°). Si l'on considère que cette seigneurie champenoise a été successivement possédée par les Monthéry, les Neufchâtel, les de la Croix, les Guénégaud, les Moreau et les Godard d'Aucour, on peut juger de l'intérêt que présente pour l'histoire locale, et même pour l'histoire générale, le volume dont nous parlons. Il est bourré de pièces et de documents, en partie inédits. On serait plutôt tenté de se plaindre de leur abondance que de regretter leur absence. On sent aussi que l'auteur n'est pas familier avec les méthodes rigoureuses de la critique, que son livre est plutôt la distraction intelligente et studieuse d'un ama-

teur que l'œuvre approfondie et sûre d'un homme du métier. Il croit encore aux terreurs de l'an mille (p. 21); il cite (p. 31) des couplets d'Agnès de Plancy qui sont évidemment de fabrication moderne; enfin il aurait pu laisser à l'ignorance de certains politiciens le soin de s'en référer à Larousse (p. 113 et 337), mais son volume n'en sera pas moins lu avec plaisir et profit et, je le répète, c'est d'un bon exemple que de l'avoir fait.

Nous ne quittons pas la Champagne avec M. I. Rayeur. Dans son volume sur la *Trouée des Ardennes* (Charleville, impr. du *Petit Ardennais*, in-12), histoire militaire d'un département français, œuvre très consciencieusement écrite et documentée, il trace, avec beaucoup de précision, de netteté et d'agrément, le récit mouvementé des faits militaires accomplis sur ce perpétuel champ de bataille, depuis l'ère des châteaux forts et des brigandages seigneuriaux, à travers les luttes dynastiques des XIVe, XVe et XVIe siècles contre les maisons d'Angleterre et d'Autriche, les guerres religieuses et civiles de la Réforme et de la Ligue, les troubles de la Fronde, jusqu'aux suprêmes invasions de 1792, 1814, 1815 et 1870. Quelques considérations sur le système de défense actuel de notre frontière du nord-est, un excellent chapitre consacré aux hommes de guerre de la région, un choix fort judicieux de pièces justificatives, enfin une bibliographie et de bonnes tables complètent l'ensemble de ce livre que l'on peut vraiment recommander comme un modèle du genre.

Géographie. Économie politique. Biographie. — De plus en plus l'attention est attirée par les questions africaines. A travers le Sahara, nos possessions d'Algérie, du Sénégal, du Dahomey et du Congo essaient de se rejoindre, et l'œuvre des explorateurs prépare celle des soldats et des colons. C'est à raconter cette œuvre que s'est appliqué M. P. Vuillot dans l'*Exploration du Sahara* (Challamel, gr. in-8°), étude historique et géographique du plus grand intérêt qui nous fait connaître avec une élégante précision comment peu à peu s'est faite la connaissance du Sahara depuis le major Laing et René Caillié jusqu'à MM. Foureau et d'Attanoux. M. P. Vuillot, qui a voyagé lui-même dans le Sahara, était parfaitement préparé à cette œuvre. Il connaît à fond son sujet, et ce qu'il dit a l'accent particulier de la chose vue et vécue. Il écrit avec une clarté extrême, une précision qui touche parfois à la sécheresse, mais qui atteint à certains moments à l'émotion, comme dans le récit du massacre de la mission Flatters, par la simplicité et la véracité de l'exposé. Son livre est un guide très sûr que complètent quarante-cinq cartes d'itinéraire, douze plans et une carte générale du Sahara au 1/4,000,000 qui est excellente et d'une lecture très facile.

et du Danemark. Des guerres, des intrigues qui se sont alors croisées et entrecroisées entre ces acteurs secondaires ou principaux, il a su très bien dégager le résultat général. Ce fut en somme le Brandebourg qui en tira le plus clair profit et après lui la Russie. Sans parler des avantages matériels, tous deux y gagnèrent d'attirer l'attention de l'Europe et même de s'imposer à elle. La Suède, forcée de trouver de l'or avec du fer, y épuisa ses dernières forces et ne fut sauvée que grâce à la France. « La Pologne y tombe au rang d'un État de quatrième ordre. » M. Haumant est très bien informé, il a composé son livre avec clarté, il l'a écrit avec simplicité et sobriété. Je serais même porté à lui reprocher d'avoir été trop simple et trop sobre. Un peu plus de brillant, de pittoresque n'aurait pas été messéant pour nous faire connaître la finesse lourde des Brandebourgeois, l'orgueil et la vaillance des Suédois, la bravoure versatile et le luxe barbare des Russes et des Polonais.

L'*Essai sur l'organisation de la Compagnie de Jésus*, de M. E. Piaget (Leyde, Brill; Paris, Fischbacher, in-8°), est une sorte d'introduction à l'*Histoire de l'établissement des Jésuites en France* (1540-1640), du même auteur. Les deux ouvrages sont écrits évidemment par un adversaire de la Compagnie, mais un adversaire relativement impartial. C'est ainsi que, dans le premier volume, il reconnaît que les manquements à certains vœux « sont individuels et n'autorisent aucune conclusion concernant l'esprit de l'ordre » (p. 201). Malgré des contradictions, comme à propos du Père Brouet (p. 4 et 34), des erreurs de détail[1], des références qui étonnent, comme celle de Géruzez à propos de Théophile (p. 517), c'est un ouvrage consciencieux et qui rendra des services. Il est clair et assez bien informé. S'il n'ajoute rien de nouveau au livre de M. Douarche sur l'Université et les Jésuites, il le confirme, en revanche, par des détails intéressants sur le rôle du Père Coton et les progrès des Jésuites en France depuis 1603; il présente dans l'ensemble une réunion de renseignements qui se trouveraient sans doute ailleurs, mais demanderaient beaucoup de peine pour être réunis.

M. Pierre de Croze s'est trouvé avoir à sa disposition une partie des papiers du comte Elzéar de Sabran; il a pu consulter l'autre partie et il a su en extraire un volume qui, sans être d'un intérêt capital pour l'histoire, est d'une lecture fort agréable, *le Chevalier de Boufflers et la comtesse de Sabran* (Calmann-Lévy, in-12). Après une introduction consacrée au comte Elzéar de Sabran et à ses papiers,

1. *Castaigner* de la Rocheposay pour *Chasteigner* de la Rocheposay (p. 463); Moissac placé en Auvergne (p. 627), etc.

il nous raconte l'origine des relations de Boufflers avec la comtesse de Sabran, puis trace le récit détaillé, entremêlé de nombreuses lettres dont plusieurs sont charmantes, de la vie de ses deux personnages depuis 1788 jusqu'au moment où Boufflers émigra et arriva chez le prince Henri de Prusse, à Rheinsberg, le 6 janvier 1792. Des détails sur le rôle de Boufflers à la Constituante, l'état de la province au début de la Révolution et l'émigration, voilà ce qu'on y trouvera. Ces détails sont surtout curieux parce qu'ils marquent bien comment les idées humanitaires du XVIIIe siècle persistaient chez certaines personnes à côté de l'horreur de la Révolution qu'elles avaient amenée. Une phrase de Mme de Sabran, écrite le 18 août 1789 à propos de la suppression des dîmes, résume cet état d'esprit : « Si tout cela retourne dans un réservoir commun pour alimenter ceux qui n'ont pas de quoi vivre, il n'y a rien à dire. Mais, si cela ne change que de poche, il faudra crier : *au voleur!* » (p. 180). En somme, un livre aimable sur un sujet aimable et auquel l'auteur fera fort bien de donner la suite qu'il nous promet. Qu'il me permette seulement de le mettre en garde à l'égard des publications de M. Feuillet de Conches sur Marie-Antoinette (p. 188).

Révolution et Empire. — L'étude que M. Maurice Wahl a écrite sur les *Premières années de la Révolution à Lyon* (Colin, in-8°) est volumineuse, copieuse, par elle-même un peu embarrassée et un peu lourde, mais elle témoigne d'un effort des plus sérieux, de recherches diligemment conduites et intelligemment utilisées; elle se lit avec un extrême intérêt. Elle s'ouvre par un tableau de Lyon en 1789, où la dette municipale, s'accroissant jusqu'à arriver à 245 livres de passif par tête d'habitant en 1791, et la détresse des ouvriers créaient un état très propice aux progrès, et aussi aux excès, de la Révolution. Elle se clôt à la fin de 1792, au moment de la proclamation de la république. A Lyon comme ailleurs, la Révolution fut d'abord accueillie avec enthousiasme par la très grande majorité de la population; l'opposition sérieuse fut amenée par la politique religieuse de la Constituante; les querelles locales, les intrigues des émigrés et de leurs agents à l'intérieur, sur lesquels M. Wahl apporte des détails bien curieux (liv. II, ch. IV), achevèrent d'envenimer la situation. Tout cela rendit possible les tristes scènes racontées dans la dernière partie du volume. Il sera permis de trouver à ce sujet que M. Wahl s'efforce trop, sinon de justifier, au moins d'expliquer (p. 387-393) l'assassinat de Guillin du Montet à Poleymieux. « Il est difficile, dit-il, de se le représenter autrement que comme un voisin peu commode, un propriétaire très âpre, un seigneur exigeant et dur. » Ce qui est difficile, c'est de se figurer comment un personnage ainsi

dépeint a été si rapidement apaisé après l'entrée des commissaires chez lui, apaisé au point de leur offrir des rafraîchissements. La vérité, c'est qu'il finit par être exaspéré, non sans raison, par la durée de cette perquisition, que le soupçon justifiait seul, et aussi probablement par la stupidité de ces enquêteurs, qui considéraient comme des armes dangereuses des poignards « à langue de vipère » et des fers de flèches trempant dans une gibecière (*sic*) pleine de poison. A en juger par l'inventaire des armes trouvées à Poleymieux, il n'y a pas un officier de marine, pas un voyageur, pas un collectionneur qui ne pût devenir suspect. Ce fut purement et simplement un assassinat, un de ces crimes qu'amènent presque fatalement, en temps de révolution, les haines et les rivalités locales, les plus terribles de toutes.

Les quatre volumes de la *Vendée patriote,* de M. Ch.-L. Chassin (Paul Dupont, in-8°), font suite aux trois volumes de la *Préparation de la guerre de Vendée*, du même auteur, et il nous fait espérer encore trois volumes sur les pacifications vendéennes et le Concordat. Ce sera donc un ensemble de dix volumes compacts et serrés sur cet épisode de l'histoire de la Révolution. Ceux qui les ont parcourus et qui ont pu apprécier l'énorme quantité de recherches qu'ils supposent et de documents qu'ils renferment ne s'en plaindront pas. Il ne faut pas y chercher une histoire de la guerre de Vendée écrite au point de vue patriote et républicain, ce n'est au fond qu'un recueil de pièces, mais il est d'une inestimable valeur, qui s'accroîtra encore quand l'auteur l'aura muni, comme il l'annonce, d'une table générale alphabétique et analytique des trois ouvrages, et personne ne pourra écrire sur le sujet sans le consulter. Il faut donc remercier M. Ch.-L. Chassin du labeur qu'il s'est imposé. Son livre servira de complément et de correctif aux nombreuses publications sur la guerre civile émanées du côté royaliste; c'est l'honorable couronnement d'une vie consacrée tout entière à servir par le travail l'œuvre de la Révolution française.

C'est la même méthode qu'a employée M. Th. Lemas, qui du reste a utilisé le recueil de Chassin, dans son étude sur un *District breton pendant les guerres de l'Ouest et de la chouannerie* (Fischbacher, in-8°), celui de Fougères. Lui aussi, il montre qu'il y eut dans l'Ouest, non seulement des particuliers, mais des communes, des cantons même, républicains et patriotes. On le leur fit payer cher. M. Lemas a pu, à l'aide de recherches minutieuses dans les archives locales, notamment les registres de l'état civil, retrouver quelques-uns des crimes des chouans. Si l'on ne peut qu'admirer en effet le courage et le dévouement à leur cause des Vendéens, il n'en est pas de même des

chouans. Surtout quand la partie fut définitivement perdue, ceux-ci, recrutés d'ailleurs parmi la lie de la population, furent des assassins, des voleurs de grand chemin, des brigands, comme on les appelait, bien plus souvent que les soldats d'une guerre civile. On les vit massacrer des octogénaires, des femmes enceintes et des enfants. M. Lemas en a donné les preuves les plus précises dans son livre, qui est un très bon chapitre de l'histoire de la Révolution en province.

Si l'on pouvait s'étonner de quelque chose en histoire, ce serait de voir que Robespierre a conservé longtemps après sa mort (ce qui est peut-être une explication) un certain nombre d'admirations très sincères et très convaincues. Passe encore pour Danton, qui certes n'était pas gêné par les scrupules, mais dont les grandes qualités retiennent encore et séduisent, mais Robespierre! mais ce cruel médiocre dont le talent, quand il en eut, ne fut fait que d'orgueil concentré et d'envie! Je sais bien; il était *incorruptible*, il était *pur*. Plût au ciel qu'il n'eût été ni l'un ni l'autre et qu'il eût fait couler moins de sang! Quoi qu'il en soit, il a conservé des fidèles, et parmi eux M. Ernest Hamel, qui a essayé de le réhabiliter avec beaucoup de science, de sincérité et d'obstination. Son culte pour son idole n'a pas varié; il est toujours prêt, non seulement à la défendre, mais à défendre tout ce qu'il a écrit sur elle. Sa lampe est toujours allumée, et ce respectable sénateur est la dernière des vierges sages. M. Victorien Sardou s'en est aperçu. Ayant eu le malheur de soutenir, à propos de l'excellent livre de M. G. Lenôtre sur Paris révolutionnaire, que la partie de la maison des Duplay où habitait Robespierre avait été surélevée, modifiée, mais non pas détruite, il s'est attiré de M. Hamel une réplique où celui-ci, laissant dédaigneusement de côté M. G. Lenôtre, cause première de tout ce débat, le prend directement à partie. La réponse, ou plutôt la riposte, ne s'est pas fait attendre, et M. V. Sardou a écrit, de sa meilleure encre, une étincelante brochure, *la Maison de Robespierre* (Ollendorff, in-8°), où il a prouvé à M. Hamel son erreur, il faut voir avec quelle verve, quelle justesse et aussi quelle connaissance approfondie de la question. Il démontre aussi clairement que spirituellement que la partie de la maison des Duplay où habitait Robespierre subsiste encore sous les constructions plus récentes, qu'elle était à gauche et non à droite de la cour en entrant; il le démontre plans et pièces en main, et cette discussion architecturale se lit avec l'intérêt d'un roman qui serait intéressant[1].

Je suis fort embarrassé pour dire du bien des deux volumes que

1. M. E. Hamel a répliqué à M. Sardou dans la *Révolution française*; nous y reviendrons.

M. Léon Séché a consacrés aux *Origines du Concordat* (Delagrave, 2 vol. in-8°), car l'auteur n'a laissé ce soin à personne. Il déclare dans son avant-propos que dans son livre, « neuf, » écrit « d'une façon impartiale et complète, » les partisans de la séparation de l'Église et de l'État « trouveront d'utiles renseignements et de sages leçons » (t. I, p. III). La vérité est que, sur le point le plus important, le projet de Concordat de 1796, au moment de la mission du comte Pierracchi, M. L. Séché est loin d'avoir fait la lumière. Il s'appuie sur Mgr de Salamon lui-même pour établir la véracité du récit de Mgr de Salamon (I, 38, 39). Cela ne prouve rien. Il y a plus, les documents mêmes qu'il cite, notamment la dépêche du marquis del Campo à d'Azara (p. 40), me paraissent aller contre son opinion. Sur beaucoup d'autres points, M. L. Séché se montre ainsi superficiel. En revanche, il y a dans son travail un chapitre vraiment intéressant, c'est celui où il expose l'état de l'esprit public en France au lendemain de brumaire; il a aussi rendu service en publiant de copieux extraits des archives espagnoles, mais il me paraît bien qu'il n'a fait qu'effleurer les archives des Affaires étrangères (qu'il cite mal), et, dans tous les cas, il aurait pu se dispenser de reproduire, après le P. Theiner et M. Boulay (de la Meurthe), les projets de Concordat qui occupent dans son second volume soixante pages bien inutiles. Quant à son état nominatif des préfets, il est très maigre de renseignements. Riou, préfet du Cantal, était baron de Kersalaün; Colchen avait été un moment commissaire des relations extérieures sous la Convention; Verninac avait fait partie de la diplomatie de l'ancien régime, etc.

Jean-Gaspard Vence, corsaire et amiral, dont M. Maurice Loir a raconté la vie dans un volume luxueusement et artistiquement illustré (Baudoin, in-4°), naquit à Marseille le 6 avril 1747. Après des voyages à Saint-Domingue (1762), dans le Levant (1766) et sur la côte de Benguela (1767), où il fit naufrage, puis aux Antilles, il fut un de ces glorieux corsaires qui, aux débuts de la guerre d'Amérique, firent tant de mal aux Anglais. Il mérita ainsi son brevet de lieutenant de frégate (1778). L'année suivante, il était lieutenant de vaisseau et en 1780 chevalier de Saint-Louis et capitaine de port à la Grenade. Il y éprouva de nombreux déboires et se trouvait à Paris pour se défendre contre des inimitiés personnelles quand éclata la Révolution. Après avoir servi quelque temps comme officier dans la garde nationale parisienne, il devint en 1793 capitaine de vaisseau. Il débuta par une croisière heureuse, mais se vit ensuite bloqué à Tunis, en butte aux soupçons auxquels il n'échappa que grâce à l'honnêteté de Pleville. Il fut nommé contre-amiral et envoyé à Brest, où on le

trouve au combat de l'île de Groix, mais il revint à Toulon en 1796. Il devait y rester comme préfet maritime jusqu'en 1803 et y mourir en 1808. Brave et habile, il méritait la notice élégante et précise que lui a consacrée M. Loir.

Le second et dernier volume des *Campagnes dans les Alpes pendant la Révolution*, de MM. Krebs et Moris (Plon, in-8°), est consacré aux campagnes de 1794, 1795 et 1796, depuis la prise d'Oneille et d'Ormea jusqu'à l'armistice de Cherasco. Un chapitre très neuf sur les Anglais en Corse et quelques pages de conclusion générale complètent le volume. Comme le premier, il est accompagné de cartes et de croquis permettant de suivre les opérations et de nombreuses pièces justificatives; comme le premier, il est écrit et composé avec beaucoup de soin et de précision. C'est une œuvre qui ne saurait qu'être très profitable aux hommes du métier, auxquels du reste elle s'adresse spécialement.

Les militaires trouveront fort peu à prendre, par contre, dans le livre où, sous le titre de *Bonaparte et les républiques italiennes* (F. Alcan, in-8°), M. P. Gaffarel a groupé cinq études consacrées à la fondation des républiques cisalpine et ligurienne, à la chute de Venise, aux éphémères républiques romaine et parthénopéenne. Il n'a pas essayé de creuser son sujet, de dégager les idées personnelles de Bonaparte sur l'Italie et le rôle particulier qu'il a joué dans l'histoire et l'organisation politique de ce pays de 1796 à 1799. Son livre n'est que la réunion d'articles de revues écrits et composés agréablement sans doute, mais pour lesquels il n'a guère consulté que des imprimés qui ne sont toujours ni bien choisis ni assez nombreux. Je n'insisterai pas sur les menues erreurs de détail. Elles n'étonnent pas dans un livre qui, je le répète, se lit avec plaisir, mais qui est assez superficiel et n'apporte en somme rien de bien nouveau à la connaissance de l'Italie révolutionnaire.

Le volume que M. l'abbé Joseph Lémann a écrit sur *Napoléon Ier et les Israélites* (Lecoffre, in-8°) est le troisième d'une série consacrée tout entière à l'étude historique de l'assimilation des Juifs aux autres citoyens français. Bien qu'il soit toujours écrit dans une forme plus bizarre qu'originale, plus tourmentée qu'animée, il est cependant supérieur aux deux premiers. L'auteur a su mettre très habilement à profit le travail de M. Fauchille sur la même question, et certains de ses aperçus personnels sont vraiment forts et originaux. Il montre très bien, par exemple, comment certaines des mesures prises par Napoléon à l'endroit des Juifs ont été directement contre le but qu'il se proposait. En somme, bien qu'il n'apporte pas de faits nouveaux,

l'ouvrage mérite d'être signalé et consulté, en tenant compte toutefois du point de vue confessionnel auquel se place l'auteur.

Période contemporaine. — L'*Histoire du second Empire*, de M. Pierre de la Gorce (Plon, in-8°), est une œuvre de grande valeur. Elle l'est par le soin que l'auteur a apporté à la recherche des faits, par la clarté avec laquelle il les a exposés, par la tenue et la gravité du style. Dans ces deux premiers volumes, qui nous mènent jusqu'au départ de Napoléon III pour la guerre d'Italie, tout évidemment n'est pas nouveau. Après le livre de M. Camille Rousset sur la guerre de Crimée, il y avait peu à ajouter, mais, ce peu, M. de la Gorce a su le trouver; il a dépouillé les meilleurs ouvrages étrangers, il a eu communication de notes du général de Martimprey. Mais c'est surtout au point de vue intérieur que son livre devra être consulté. Il a rendu à l'administration laborieuse et éclairée du second Empire une justice méritée; il a montré les services rendus par lui à la prospérité matérielle du pays; il a surtout écrit sur l'Empire et la société chrétienne un chapitre particulièrement neuf et nourri. Je suis obligé cependant de signaler un certain nombre de points sur lesquels je me trouve en désaccord avec lui. J'aurais voulu voir M. de la Gorce marquer avec plus de force et blâmer nettement la manière dont furent traitées l'instruction publique et l'Université au début de l'Empire. On prit alors des mesures désastreuses, mesures réparées plus tard par l'Empire lui-même grâce à Duruy, mais dont plusieurs générations ont porté et portent encore la marque. Je l'aurais voulu aussi plus juste à l'égard du parti républicain. Il a un peu oublié lui-même sa citation d'Homère que tout exilé est digne de respect; il aurait pu associer Edgar Quinet et bien d'autres à l'hommage qu'il rend à Schœlcher. Pour ne citer qu'un fait, pourquoi ne pas dire que, dans son duel, le malheureux Cournet ne dut la mort qu'à son courage chevaleresque? Le pistolet de son adversaire ayant raté deux fois, il offrit courtoisement le sien qui ne rata pas et le tua. Mais, le point le plus important sur lequel je ne partage pas du tout l'avis de M. de la Gorce, c'est son opinion sur les causes et les résultats de la guerre d'Italie. Libre à lui de considérer Cavour comme un révolutionnaire et de le juger avec sévérité, cette sévérité fût-elle outrée, quoique enfin, Cavour étant Italien et non pas Français, il était naturel qu'il servit l'Italie et non pas la France; mais, les jugements sur les hommes écartés, reste à juger la politique de l'Empire en elle-même. M. de la Gorce ne lui pardonne pas d'avoir fait l'unité de l'Italie, surtout parce que cette unité s'est faite au détriment du pouvoir temporel. Or, sur ce point, mon opinion est diamétralement

opposée à la sienne, et elle est bien nette. Je crois que l'unité de l'Italie, unité voulue avec une obstination et un dévouement admirables pour tout un peuple, devait fatalement s'accomplir, qu'elle entraînait le choix de Rome comme capitale et la dépossession du pouvoir temporel. Cela étant, il fallait que cette unité, avec toutes ses conséquences, s'accomplît avec nous et pour nous. Au lieu de cela, l'empereur, par crainte des catholiques et malgré les avis très judicieux du prince Napoléon, hésita, biaisa, aidant à l'unité italienne par la campagne de 1859, la retardant par l'occupation de Rome. Une fois la nécessité de l'œuvre reconnue, il fallait aller jusqu'au bout ou sans cela perdre les bénéfices de très sérieux efforts, ce qui, en effet, est arrivé. Telles sont, quant au fond, les observations que me suggère l'œuvre très remarquable de M. de la Gorce. Quant à la forme, sans rien retrancher à mes premiers éloges, il me sera bien permis de la souhaiter moins embarrassée de formules toutes faites, plus alerte, plus serrée, plus nerveuse.

Je pourrais répéter ce que je viens de dire sur la politique impériale en Italie à propos du livre du général DE BAILLIENCOURT, dont on publie les *Feuillets militaires sur l'Italie de 1852 à 1862* (F. Didot, in-12). L'auteur était certainement un très honnête homme et un très brave soldat. Ses récits respirent la franchise, la loyauté, le courage, mais il est évident qu'il n'a rien compris ni au caractère italien ni à la politique italienne. Il lui a manqué d'ailleurs la qualité essentielle pour comprendre un peuple et pénétrer dans son âme, la sympathie à l'égard de ce peuple et de cette âme. Il n'aimait pas les Italiens. Quoi d'étonnant à ce qu'il ne les ait pas compris? Ceux qui liront son livre et ceux qui s'en serviront devront faire la part de ce sentiment. Mais on le lira avec plaisir et on le consultera avec fruit, cette réserve faite, car il est plein de détails intéressants, d'anecdotes curieuses racontées avec une bonhomie, on serait tenté de dire avec une naïveté, qui respire la sincérité. Il a d'ailleurs eu connaissance, outre ses souvenirs personnels, des papiers du maréchal Regnauld de Saint-Jean-d'Angély, dont les fragments qui figurent aux pièces justificatives font désirer la publication.

HISTOIRE LOCALE. — Les *Études sur la ville de Thiers*, de M. Hubert JACQUETON (Picard, in-8°), sont un excellent travail d'histoire locale, nourri de faits, disposé avec ordre, écrit dans une langue sobre et simple. L'ouvrage complet comprendra quatre volumes. Le premier, qui vient de paraître, a pour titre : *la Communauté des habitants;* c'est l'histoire municipale de Thiers. Les autres seront consacrés aux industries, commerce et agriculture; aux seigneurs, enfin

demander un commandement loin de cette frontière qu'on s'obstinait à croire invulnérable. Quant à l'empereur, il écoute avec douceur et patience les avis qu'on lui donne; il les approuve même; puis, rendu à ses chimères dans le silence du cabinet, il retombe dans ses irrésolutions. « A-t-il déjà fait un plan bien précis, bien arrêté; son esprit flotte-t-il encore indécis entre la nécessité d'agir et les difficultés d'exécution? » demandait le général au lendemain de « longues et intéressantes conversations » avec l'empereur (II, 259, 260). A cette question, la réponse est faite de la façon la plus décisive par un compagnon d'armes de Ducrot, par le général Lebrun.

On n'a pas oublié les pages que cet ancien aide de camp de Napoléon III a consacrées à *Bazeilles-Sedan* (1884); il a complété ses *Souvenirs militaires* en racontant ses missions en Belgique et en Autriche à la veille de la guerre. Des « motifs de haute considération qui n'existent plus » en ont retardé jusqu'à ce jour la publication (Dentu). Quelques semaines après Sadowa, l'empereur avait annoncé au général (22 août 1866) « la résolution qu'il avait prise de rechercher les moyens de constituer plus fortement l'armée française sans trop augmenter les charges du pays. » L'année suivante, après le nouvel avertissement que lui donna l'affaire du Luxembourg, il envoya le général en Belgique. Ce pays n'avait pas attendu les dernières victoires de la Prusse pour lui emprunter une organisation qui venait de faire ses preuves; aussi le général put-il constater, non sans humiliation, que l'armée belge, transformée d'après le système prussien, était plus prête à faire la guerre que la nôtre.

Or, qu'arriva-t-il? Ses rapports, accueillis favorablement par l'empereur, ne rencontrèrent qu'incrédulité au ministère de la guerre. Le maréchal Niel se contenta de reconstituer les approvisionnements militaires et de dresser un plan de mobilisation générale de l'armée. En avril 1870, l'archiduc Albert, fils de l'archiduc Charles, le vainqueur de Custozza, vint en France et conféra longuement avec l'empereur sur un plan de campagne de la France, de l'Autriche et de l'Italie, agissant de concert contre la Prusse; le général Lebrun fut ensuite envoyé à Vienne pour discuter la chose plus au fond. Il avait mission d'insister auprès de l'Autriche pour que la déclaration de guerre des trois puissances et l'ordre de mobilisation fussent lancés le même jour. Mais à Vienne on le convainquit que, si l'armée française pouvait être mobilisée en trois semaines, il en fallait au moins six pour l'armée autrichienne et autant pour l'armée italienne; par conséquent, il incombait à la France de commencer la première. En outre, l'empereur d'Autriche ne voulait pas entrer en guerre sur un mot d'ordre parti de Paris; il fallait que la France, entrant victorieuse en Allemagne et prenant

sous sa protection les États du Sud, lui fournit le seul argument capable de rendre la guerre populaire dans ses États. « Avant tout, je veux la paix; pour faire la guerre, il faut que j'y sois forcé. » Ces paroles textuelles de l'empereur au général Lebrun renferment toute la promesse d'alliance et de coopération éventuelles de l'Autriche; mais à Paris on s'obstina, contre l'évidence même, à leur donner le sens le plus favorable aux intentions belliqueuses qui agitaient une partie du gouvernement. C'est en effet le 14 juin que le général Lebrun recueillait de la bouche la plus autorisée cette parole, qui était presque un refus; le 26 juillet, douze jours après la déclaration de guerre, il recevait de Vienne, du colonel de Bouillé, attaché militaire, une lettre lui annonçant que rien n'annonçait encore que l'armée austro-hongroise dût être mobilisée; et, comme le général en exprimait son étonnement au duc de Grammont, ministre des affaires étrangères : « Est-ce donc que le colonel de Bouillé sait tout ce qui se passe à Vienne? » lui répliqua le duc; « allez, allez, et soyez confiant! » Ainsi le ministre, encore à cette date, malgré les déclarations formelles recueillies par le général, comptait sur l'alliance effective de l'Autriche. Cette impardonnable illusion eut des conséquences funestes.

Dans le plan dressé par le maréchal Niel, l'armée française, considérée comme devant agir seule, sans alliés, devait être divisée en trois corps : l'un à Strasbourg, l'autre à Metz et le troisième en réserve. Quand on crut qu'on pouvait compter sur l'Autriche, ce plan fut abandonné, et l'on adopta celui de l'archiduc : l'offensive la plus menaçante devant être prise par l'Autriche sur la frontière de Bohême, l'armée française, pour faire croire à l'ennemi qu'on voulait attaquer par la rive gauche du Rhin, devait disséminer ses divisions le long de la frontière, puis se concentrer vers Strasbourg et marcher sur la route de Stuttgart à la rencontre des Autrichiens. Et ce plan néfaste fut maintenu, même alors qu'il fut certain que les Autrichiens ne bougeraient pas!

Quant à la mobilisation, on sait avec quelle lenteur et dans quel désordre elle fut effectuée; le général Lebrun dit très nettement pourquoi; il expose également les causes de nos premiers revers et s'arrête au 12 août, jour où, l'empereur ayant renoncé malgré lui à commander en chef, l'état-major général fut supprimé et le général Lebrun replacé à la tête d'une division d'infanterie.

D'après l'exposé qui précède, il semblerait qu'on pût montrer du doigt, sans craindre de faire la moindre erreur, l'auteur ou les auteurs responsables de nos premiers revers. Cependant, aux yeux du général, c'est le Corps législatif qui fut le grand cou-

pable; on le savait hostile à toute augmentation des crédits pour l'armée, et, par crainte de son opposition, les ministres civils firent écarter la proposition du service militaire universel et obligatoire et accepter l'idée d'une garde nationale mobile, mais refuser les crédits nécessaires pour l'organiser. Ne croirait-on pas, à l'entendre, qu'à cette époque la France était, comme aujourd'hui, gouvernée par une chambre des députés souveraine? Quoi, une opposition qui, dans ses jours les plus heureux, réussit à peine à grouper une centaine de voix, faisait donc trembler l'autocrate élu par sept millions de suffrages? Le souverain, seul responsable en vertu de la constitution même, était donc incapable d'imposer sa volonté et de suivre ses propres résolutions? Ou bien encore n'osait-il exposer franchement le péril de la situation et imposer à la nation les sacrifices nécessaires? Ce n'était que trop vrai, par malheur, et c'est ce qui le perdit, lui, sa dynastie et la France.

Les causes de cette chute ont été admirablement expliquées par M. Étienne Lamy dans ses *Études sur le second Empire* (Calmann Lévy). La responsabilité personnelle de l'empereur et celle de son gouvernement y sont mises en pleine lumière. Non que M. Lamy soit un détracteur; au contraire, il rend un éloquent hommage aux qualités de Napoléon III, à sa générosité, à son désintéressement, à son sincère amour pour l'humanité, surtout pour l'humanité souffrante; mais il montre aussi l'infirmité de ce caractère à la fois chimérique et irrésolu, capable d'imaginer et de commencer de grandes choses, incapable de les mener à bien. Il est sincèrement dévoué aux intérêts des ouvriers, et il les encourage à s'organiser pour la lutte sociale, mais sa politique ouvrière (ch. I), favorable d'abord à la création de l'Internationale, est impuissante devant l'explosion violente des théories communistes et révolutionnaires. Il veut l'émancipation des peuples et donne l'appui de ses armes au principe des nationalités, mais sa politique extérieure (ch. II), après de brillants succès, aboutit à l'isolement final. Il déclare la guerre à la Prusse et prend en personne le commandement de l'armée, mais il était sans volonté et laissa chaque chef d'armée se tirer d'affaire comme il pouvait; alors ce fut la fin (ch. III), puisque toutes les fautes possibles avaient été commises et que le hasard même conspirait contre nous. Et la nation, qui, par égoïsme et lassitude, avait laissé faire l'Empire, ayant perdu, après dix-huit ans de despotisme, « l'énergie que donne la pratique des mœurs vraiment libres, » fut impuissante à limiter les désastres de l'invasion; c'est la suprême leçon que M. Lamy a voulu tirer des événements (ch. IV); leçon qu'il appartenait à un esprit aussi éclairé, d'un libéralisme aussi clairvoyant, d'adresser aux Français, mais qui

ne sera pas entendue, parce que les idées libérales n'ont pas de sens chez un peuple qui ne sait obéir que sous un maître.

Quand on voit les choses de haut et de loin, comme M. Lamy, quand on retrace l'enchaînement des causes générales, il peut arriver que certains faits particuliers perdent de leur précision ou de leur exactitude; c'est ainsi qu'en ce qui concerne l'empereur on ne nous dit pas assez clairement que, dès 1866, une guerre avec la Prusse lui paraissait inévitable et nécessaire et qu'il n'a pas été seulement entraîné par les circonstances. C'est ainsi encore qu'on nous vante la supériorité intellectuelle, la perspicacité presque prophétique du général Trochu, sans indiquer, ne fût-ce que d'un mot, l'incapacité notoire que cet officier, théoricien hardi, critique éloquent et perspicace, a manifestée quand à son tour il tint dans ses mains les destinées de la patrie. Peut-être M. Lamy a-t-il cédé à cet excès de délicatesse qui porte les natures généreuses à voiler les erreurs et les fautes des chefs d'État qui ont succombé sous le poids d'infortunes méritées.

Le détail des opérations militaires dans la guerre contre l'Allemagne est donné d'après un bon plan et avec une précision remarquable dans les ouvrages de M. Pierre Lehautcourt et du commandant Rousset. Du premier, nous avons déjà signalé deux volumes sur les opérations dans le Nord; deux nouveaux volumes[1] sont consacrés à la campagne de la Loire : l'un (*Coulmiers et Orléans*) expose les événements depuis la seconde quinzaine de septembre jusqu'à la retraite de l'armée après la bataille d'Orléans (3-4 déc.); le second est consacré tout entier à Chanzy. Le commandant Rousset a entrepris le récit complet de ce qu'il appelle « la seconde campagne de France[2]. » Le tome I suit pas à pas les mouvements des armées jusqu'au 15 août; le tome II raconte les batailles sous Metz, Sedan, le blocus et la reddition de la grande place de guerre lorraine; le tome III est rempli par le siège de Paris. Le récit, puisé aux meilleures sources, est d'une grande clarté. Il fait une place plus grande que celui de M. Lehautcourt aux événements politiques et aux négociations qui ont influé sur la guerre; il critique aussi davantage, mais en se maintenant strictement sur le terrain militaire. A ce point de vue, son ouvrage est à lire et à méditer, car il contient des leçons que tout le monde,

1. *Campagne de la Loire en* 1870-1871. Berger-Levrault.

2. *Histoire générale de la guerre franco-allemande.* T. I et II : *l'Armée impériale;* t. III : *le Siège de Paris.* Librairie illustrée. Le tome IV, paru au moment même où nous corrigeons ces épreuves, concerne l'armée de la Loire. Deux autres volumes seront consacrés à l'armée du Nord et à celle de l'Est.

et surtout les grands chefs, devraient avoir toujours présentes à l'esprit.

Personne n'était mieux en situation que M. le marquis DE DREUX-BRÉZÉ pour nous renseigner sur l'action du parti légitimiste de 1872 à 1883. Chargé en 1872 de représenter officiellement le comte de Chambord auprès des comités royalistes dans plus de la moitié des départements, il a connu les intentions les plus intimes du comte, les mesures qu'il avait arrêtées pour son retour en France, les intrigues qui, en 1873, empêchèrent la fusion de produire aucun résultat pratique. L'histoire de la restauration royaliste tentée en 1873 n'est pas encore claire dans tous ses détails; les *Notes et souvenirs* que M. de Dreux-Brézé vient de publier (libr. académique) dissiperont les incertitudes sur certains points, non les plus graves peut-être, car l'auteur, avec une réserve toute diplomatique, a exposé uniquement ses actes officiels et les faits auxquels il a été mêlé par suite des ordres donnés par son roi; encore n'a-t-il voulu mettre en lumière qu'un point, celui de savoir si le comte de Chambord a réellement voulu régner. A première vue, la question pourrait sembler oiseuse; cependant elle a été posée par des royalistes peu suspects de tiédeur : le cardinal Lavigerie n'a-t-il pas dit expressément que, si Henri V n'est pas remonté sur le trône de ses pères, c'est qu'il n'a pas voulu? En s'exprimant ainsi, le cardinal pensait sans doute que le royal exilé, en repoussant toutes les concessions demandées par les royalistes modérés, s'était enlevé à lui-même et de propos délibéré toute chance de régner. A moins d'avoir l'âme intransigeante, on ne comprendra pas autrement cette vérité dite sous la forme de boutade. M. de Dreux-Brézé l'entend au pied de la lettre et il la considère comme une erreur de fait très grave qu'il convient de réfuter. Il nous apprend donc que, dès l'année 1871, on avait organisé la propagande royaliste au moyen de conférences, de banquets, d'une caisse royaliste, dont les fonds furent en partie d'ailleurs remboursés après la mort du comte de Chambord; qu'en 1872 on avait arrêté les mesures à prendre pour le retour du roi, tracé les chemins qu'il devait suivre pour franchir en sûreté la frontière et arriver sans encombre jusqu'à Paris; dressé la liste des préfets et magistrats qui devaient remplacer sur-le-champ les fonctionnaires en charge; l'année suivante, quand, la fusion faite, il semblait que la restauration était imminente, le comte chargea M. de Dreux-Brézé de lui commander un habit de « lieutenant général, » avec une plaque de la Légion d'honneur où l'aigle était remplacé par la fleur de lys. Enfin, après la « fatale lettre » du 27 octobre, le comte vint secrètement à Versailles, où son séjour chez le comte de Vanssay fut connu seulement d'un petit

nombre d'initiés, parmi lesquels le maréchal de Mac-Mahon, que le comte espérait voir et convertir à ses vues; il ne reprit le chemin de l'exil qu'après s'être convaincu que le président de la république resterait fidèle à sa consigne et à l'honneur. Le comte de Chambord a donc tout tenté pour régner, à cela près qu'il a refusé de prendre aucun engagement qui pût paraître une concession quelconque aux idées de la Révolution. C'est, on le sait, sur la question du drapeau que vint échouer l'œuvre de restauration monarchique. Sur qui retombent les responsabilités de cet échec? M. de Dreux-Brézé traite ce point dans un long chapitre (p. 70-167), mais on ne peut dire qu'il l'ait résolu, puisqu'il n'admet pas un moment l'idée que le comte de Chambord puisse y avoir la moindre part. On dirait, à l'entendre, que c'est le fameux « procès-verbal Savary » qui a fait tout le mal. La vérité est que la majorité même des royalistes ne voulait pas se jeter sans garantie entre les bras du comte de Chambord. Sans doute, le chef de la maison de France avait dit et écrit qu'il ne prétendait pas réorganiser à lui tout seul l'administration monarchique, que, pour régler la future constitution, il prendrait les avis de l'Assemblée nationale; mais dans quel esprit? on ne le dit pas. Et si un conflit s'était élevé entre le roi et l'Assemblée? M. de Dreux-Brézé attribue à l'échec de la restauration tous les maux qui ont accablé notre pays depuis vingt ans; mais oserait-il assurer que cette restauration eût été pacifique? La persécution n'eût pas sévi sur les mêmes personnes, d'accord; mais aurait-elle fait moins de victimes? Questions que l'auteur s'abstient de poser et sur lesquelles il ne nous apporte point d'éclaircissements, sinon quand il insiste sur l'entière conformité de vues du comte de Chambord avec le pape Pie IX et sur le refus très net qu'il fit, en 1879, de s'associer, même par le silence, à la politique républicaine du pape Léon XIII.

Ch. Bémont.

P.-S. — Les admirateurs et les amis de J. Darmesteter accueilleront avec joie et reconnaissance le recueil d'articles détachés que nous annonce Mme Darmesteter et dont elle vient de publier le premier volume sous le titre : *Critique et politique* (C. Lévy). Trois autres volumes suivront prochainement, intitulés, l'un : *Nouvelles études anglaises*, les deux autres : *Essais orientaux*. Dispersés dans divers journaux et revues, *Revue asiatique*, *Revue des études juives*, *Revue bleue*, *Parlement*, *Journal des Débats*, etc., ces articles méritaient tous d'être conservés, tant pour leur valeur scientifique que pour leur mérite littéraire; et leur réunion permettra de se faire une juste idée de la variété d'aptitudes et de la souplesse de talent de ce rare esprit, si prématurément ravi à la science et à la patrie. Aucun

volume ne donnera plus fortement l'impression des dons extraordinaires de J. Darmesteter que ce premier volume, où, à côté d'exquises fantaisies philosophiques, comme *Lucia Galvani* et le *Petit aveugle de Pennenmaur*, on trouve l'essai le plus complet et le plus profond qui ait été écrit sur la *Vie et l'œuvre d'E. Renan*[1]; un tableau d'une précision et d'une ampleur incomparable de la politique intérieure et extérieure de la France de 1871 à 1893; des aperçus d'une grande portée sur la mythologie scandinave, sur l'avenir de l'Asie centrale; la plus éloquente protestation qui ait jamais été élevée contre une littérature de dépravation et de scandales qui déshonore la France et qui aujourd'hui recueille, hélas! non seulement les applaudissements d'un certain public, mais même des honneurs officiels et les hommages des représentants de l'autorité. — On trouvera aussi dans ce volume deux morceaux qui permettent de constater ce qu'il y avait parfois d'excessif dans cette sensibilité si fine et d'ordinaire tempérée d'ironie, et, pour nous servir d'une expression triviale, les « emballements » généreux auxquels Darmesteter était exposé : l'article écrit au lendemain de l'assassinat de Carnot et l'invective furibonde contre *le plus grand brigand de l'Europe*. Nous aurons occasion de reparler de ce dernier morceau à propos d'une récente brochure de M. de Sybel sur les responsabilités dans la guerre de 1870. Le jour où Darmesteter a écrit cet article, le prophète d'Israël qui était en lui a fait tort au critique et à l'historien. Mais ses erreurs même étaient toujours nobles; et, ce jour-là, ce n'est pas seulement le patriote qui avait été blessé, c'était l'ami de l'humanité, qui voyait pour longtemps impossible, par la fraude d'une politique sans scrupule, cette union du génie allemand et du génie français qui a été en ce siècle le rêve des plus grandes âmes de notre pays : Mme de Staël, Lamartine, Michelet, Renan. — On trouvera, en tête de ce volume, des pages qu'on n'ose louer, tant celle qui les a écrites y a mis de son âme. Il faut les lire, pleurer et se taire. Mme Darmesteter y a caractérisé l'œuvre, le génie et l'âme de son mari comme pouvait seule le faire celle à qui nous devons l'illusion qu'il ne nous a pas quittés tout entier. G. M.

1. L'admirable correspondance d'Ernest et d'Henriette Renan pendant les années 1843-1845, que la *Revue de Paris* vient de publier, a mis en pleine lumière la noblesse de caractère de Renan, sa conscience et son désintéressement et achevé de montrer, en ce soi-disant dilettante, un héros de la vie morale.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

PUBLICATIONS RELATIVES A L'HISTOIRE ROMAINE (1892-1893).

Les travaux publiés dans les dernières années en Allemagne et en Autriche sur l'histoire romaine abondent en recherches de détail, en études soignées sur des terrains étroitement délimités; les ouvrages d'ensemble sont plus rares. Cela pourra être considéré comme un signe réjouissant d'activité scientifique, si toutefois le plus grand nombre possible d'érudits apportent leur concours à l'étude de ces questions sans cesse controversées. Sans doute, plus d'un problème sur l'histoire ancienne, semblable au rocher de Sisyphe, après avoir été encore et encore remué, devra rester en suspens, car il est rare que des découvertes nouvelles permettent d'établir des résultats sur des bases solides; bien des questions, après avoir été souvent agitées, sont reprises, présentées sous un jour nouveau, sans que la science historique y trouve un gain réel; mais, plus nous aurons de forces vives au service de cette science, plus nous pourrons espérer arriver, par un travail assidu et dévoué, à la connaissance et à la compréhension de cette antiquité romaine à laquelle notre monde moderne est relié par des fils si nombreux.

Royauté. — Après vingt ans, l'ouvrage de Ihne[1] paraît dans une nouvelle édition, preuve que cette manière de présenter l'histoire a trouvé son public. Les remaniements apportés sur bien des points au premier volume montrent que l'auteur est plus disposé que par le passé à tenir compte des opinions et des travaux d'autrui, mais qu'il attache cependant encore plus de prix aux textes eux-mêmes qu'aux commentaires critiques dont ils ont été l'objet. Il est superflu de faire ressortir combien ce principe a d'inconvénients, précisément dans l'étude des temps les plus reculés de l'histoire romaine. Enmann[2] prétend que depuis Schwegler la science n'a fait aucun progrès sur ce terrain, mais que bien des problèmes sur l'époque des rois seraient résolus d'une manière plus satisfaisante si, pour l'interprétation des noms de personnes et des institutions, basée sur l'étude comparée des langues, on accentuait davantage la valeur des étymologies.

1. *Römische Geschichte,* I Band, 2. Auflage. Leipzig, Engelmann, 1893.
2. *Zur römischen Königsgeschichte*, dans le Jahresbericht der reformirten Kirchenschule zu St.-Petersburg, 1892.

Cependant son explication de la légende de Romulus et de Rémus, si elle est nouvelle, n'est pas convaincante. Bormann[1] analyse les passages de Varron relatifs à la formation primitive de Rome, à l'égard desquels il se montre avec raison extrêmement sceptique; il attaque en particulier, chez Varron et chez plus d'un érudit moderne, l'interprétation donnée aux mots *tribus* et *tribunus*. Selon lui, ces mots ne signifient pas « tiers » et « chef de la tribu, » mais seulement « partie » et « celui qui divise, » opinion qui ébranlerait fortement la doctrine de la division originaire du territoire et du peuple romains en trois parties. Krall[2] a soumis à une étude pénétrante le texte fourni par les bandelettes de la momie d'Agram. Ce texte, déchiffré avec une peine infinie à cause de l'état de délabrement de la momie, n'est pas, comme on l'a cru d'abord, un texte libyen, égyptien ou carien, mais il nous fait connaître plus de douze cents mots étrusques.

République. — Nous devons à Klebs[3] une pénétrante étude sur la réforme des centuries par Servius Tullius; il y défend en particulier contre Mommsen la théorie de Pantagathus et la développe avec infiniment de science. D'après la forme des caractères surtout, Wœlfflin[4] place avec raison les trois premiers Éloges des Scipions au temps d'Ennius et le quatrième vers l'an 160; il faut en conclure que ces poèmes ne sont pas des représentants de la vieille littérature nationale indépendante, mais ont pris naissance sous une influence grecque. Ce travail, plein d'hypothèses hardies, aboutit même à désigner Ennius comme l'auteur des trois premiers Éloges et Pacuvius comme celui du quatrième. Se rattachant aux recherches bien connues de H. Nissen, Soltau[5] veut que les parties de la quatrième et la cinquième décade de Tite-Live qui ne remontent pas à Polybe aient des sources annalistiques particulières; les résultats auxquels il est arrivé en décomposant le récit en groupes déterminés sont exposés sous forme de tableau; mais, avant d'accepter les conclusions

1. *Die älteste Gliederung Roms*, dans l'Eranos Vindobonensis. Vienne, Hölder, 1893, p. 345.

2. *Die etruskischen Mumienbinden des Agramer Nationalmuseums*, dans les Denkschriften der Kaiserlichen Academie. Vienne, 1892.

3. *Die Stimmenzahl und die Abstimmungsordnung der reformirten servianischen Verfassung*, dans la Zeitschrift der Savignystiftung für Rechtsgeschichte, XII, 181.

4. *Der Dichter der Scipionenelogien*, dans les Sitzungsberichte der bayrischen Academie der Wissenschaften. Munich, 1892, p. 188.

5. *Die annalistischen Quellen in Livius IV u. V Dekade*. Philologus, LII, 1893, p. 664.

de Soltau, il faudrait admettre avec lui que les récits de Tite-Live, qui en somme sont basés sur des notes contemporaines consignées par les pontifes, sont tirés de deux sources parfaitement distinctes : l'une (Pison) qui reproduit ces données sans presque rien y changer; l'autre, transmise à Tite-Live par Antias, dont le cadre aurait été sensiblement élargi sur bien des points par des additions anciennes. L'ouvrage de Jumpertz[1] sur les événements militaires qui se sont accomplis en Espagne est déjà connu des lecteurs de la *Revue historique* par le compte-rendu de C. Jullian. Klimke[2] démontre par une critique approfondie que les maigres extraits de Tite-Live sur les lois des Gracques sont excellents, même comparés aux extraits plus étendus de Plutarque. Kraft[3] compare les opinions et les jugements divers des historiens anciens et modernes sur Tiberius Gracchus, et, rejetant le jugement défavorable de Mommsen, il se range à l'avis de ceux qui considèrent les Gracques comme des idéalistes. Buettner[4] a consacré un volume au cercle littéraire de Q. Lutatius Catulus, qu'il considère comme un des représentants les plus brillants de cet humanisme qui fut pratiqué par les esprits les plus libres de Rome et qui eut à lutter contre une opposition nationale. En réunissant et en examinant tous les passages où se trouve mentionné le protégé de Catulus, Porcius Licinus, l'auteur trace un vivant portrait de cet homme sous l'influence critique de qui la littérature romaine s'est trouvée pendant au moins un siècle. On suit avec intérêt ses ingénieuses hypothèses, même quand elles appellent la contradiction, comme par exemple au VIIe et au VIIIe chapitre, car il n'est nullement prouvé que le Licinus dont il est question dans Cicéron (*De Oratore*, III, 225) soit le client de Catulus et qu'il ait été historien et littérateur, ni que l'auteur ait eu raison de s'en référer à l'Art poétique d'Horace (v. 301).

Il y a longtemps que le besoin se faisait sentir d'un nouveau recueil des fragments des Histoires de Salluste pour remplacer l'édition insuffisante donnée par Dietsch; on attendait ce travail de feu H. Jordan, l'érudit si versé dans ces questions délicates. C'est maintenant B. Maurenbrecher[5] qui a entrepris cette tâche. Vingt nouveaux frag-

1. *Der römisch-karthagische Krieg in Spanien*. Berlin, Weber, 1892. Cf. *Rev. hist.*, LII, 183.

2. *Beiträge zur Geschichte der Gracchen*. Sagan, 1892. Programme.

3. *Der Reformversuch des Tiberius Gracchus im Lichte alter und neuer Geschichtschreibung*. Düsseldorf, 1893. Programme.

4. *Porcius Licinus und der literarische Kreis des Q. Lutatius Catulus*. Leipzig, Teubner, 1893.

5. *C. Sallusti Crispi historiarum reliquiae*, fasc. I, *Prolegomena;* fasc. II, *Fragmenta*. Leipzig, Teubner, 1891-1893. Cf. Hauler, dans la *Zeitschrift für die österreichischen Gymnasien*, Bd. XLV, 1894, p. 749.

pable; on le savait hostile à toute augmentation des crédits pour l'armée, et, par crainte de son opposition, les ministres civils firent écarter la proposition du service militaire universel et obligatoire et accepter l'idée d'une garde nationale mobile, mais refuser les crédits nécessaires pour l'organiser. Ne croirait-on pas, à l'entendre, qu'à cette époque la France était, comme aujourd'hui, gouvernée par une chambre des députés souveraine? Quoi, une opposition qui, dans ses jours les plus heureux, réussit à peine à grouper une centaine de voix, faisait donc trembler l'autocrate élu par sept millions de suffrages? Le souverain, seul responsable en vertu de la constitution même, était donc incapable d'imposer sa volonté et de suivre ses propres résolutions? Ou bien encore n'osait-il exposer franchement le péril de la situation et imposer à la nation les sacrifices nécessaires? Ce n'était que trop vrai, par malheur, et c'est ce qui le perdit, lui, sa dynastie et la France.

Les causes de cette chute ont été admirablement expliquées par M. Étienne Lamy dans ses *Études sur le second Empire* (Calmann Lévy). La responsabilité personnelle de l'empereur et celle de son gouvernement y sont mises en pleine lumière. Non que M. Lamy soit un détracteur; au contraire, il rend un éloquent hommage aux qualités de Napoléon III, à sa générosité, à son désintéressement, à son sincère amour pour l'humanité, surtout pour l'humanité souffrante; mais il montre aussi l'infirmité de ce caractère à la fois chimérique et irrésolu, capable d'imaginer et de commencer de grandes choses, incapable de les mener à bien. Il est sincèrement dévoué aux intérêts des ouvriers, et il les encourage à s'organiser pour la lutte sociale, mais sa politique ouvrière (ch. I), favorable d'abord à la création de l'Internationale, est impuissante devant l'explosion violente des théories communistes et révolutionnaires. Il veut l'émancipation des peuples et donne l'appui de ses armes au principe des nationalités, mais sa politique extérieure (ch. II), après de brillants succès, aboutit à l'isolement final. Il déclare la guerre à la Prusse et prend en personne le commandement de l'armée, mais il était sans volonté et laissa chaque chef d'armée se tirer d'affaire comme il pouvait; alors ce fut la fin (ch. III), puisque toutes les fautes possibles avaient été commises et que le hasard même conspirait contre nous. Et la nation, qui, par égoïsme et lassitude, avait laissé faire l'Empire, ayant perdu, après dix-huit ans de despotisme, « l'énergie que donne la pratique des mœurs vraiment libres, » fut impuissante à limiter les désastres de l'invasion; c'est la suprême leçon que M. Lamy a voulu tirer des événements (ch. IV); leçon qu'il appartenait à un esprit aussi éclairé, d'un libéralisme aussi clairvoyant, d'adresser aux Français, mais qui

ne sera pas entendue, parce que les idées libérales n'ont pas de sens chez un peuple qui ne sait obéir que sous un maître.

Quand on voit les choses de haut et de loin, comme M. Lamy, quand on retrace l'enchaînement des causes générales, il peut arriver que certains faits particuliers perdent de leur précision ou de leur exactitude; c'est ainsi qu'en ce qui concerne l'empereur on ne nous dit pas assez clairement que, dès 1866, une guerre avec la Prusse lui paraissait inévitable et nécessaire et qu'il n'a pas été seulement entraîné par les circonstances. C'est ainsi encore qu'on nous vante la supériorité intellectuelle, la perspicacité presque prophétique du général Trochu, sans indiquer, ne fût-ce que d'un mot, l'incapacité notoire que cet officier, théoricien hardi, critique éloquent et perspicace, a manifestée quand à son tour il tint dans ses mains les destinées de la patrie. Peut-être M. Lamy a-t-il cédé à cet excès de délicatesse qui porte les natures généreuses à voiler les erreurs et les fautes des chefs d'État qui ont succombé sous le poids d'infortunes méritées.

Le détail des opérations militaires dans la guerre contre l'Allemagne est donné d'après un bon plan et avec une précision remarquable dans les ouvrages de M. Pierre Lehautcourt et du commandant Rousset. Du premier, nous avons déjà signalé deux volumes sur les opérations dans le Nord; deux nouveaux volumes[1] sont consacrés à la campagne de la Loire : l'un (*Coulmiers et Orléans*) expose les événements depuis la seconde quinzaine de septembre jusqu'à la retraite de l'armée après la bataille d'Orléans (3-4 déc.); le second est consacré tout entier à Chanzy. Le commandant Rousset a entrepris le récit complet de ce qu'il appelle « la seconde campagne de France[2]. » Le tome I suit pas à pas les mouvements des armées jusqu'au 15 août; le tome II raconte les batailles sous Metz, Sedan, le blocus et la reddition de la grande place de guerre lorraine; le tome III est rempli par le siège de Paris. Le récit, puisé aux meilleures sources, est d'une grande clarté. Il fait une place plus grande que celui de M. Lehautcourt aux événements politiques et aux négociations qui ont influé sur la guerre; il critique aussi davantage, mais en se maintenant strictement sur le terrain militaire. A ce point de vue, son ouvrage est à lire et à méditer, car il contient des leçons que tout le monde,

1. *Campagne de la Loire en* 1870-1871. Berger-Levrault.

2. *Histoire générale de la guerre franco-allemande.* T. I et II : *l'Armée impériale;* t. III : *le Siège de Paris.* Librairie illustrée. Le tome IV, paru au moment même où nous corrigeons ces épreuves, concerne l'armée de la Loire. Deux autres volumes seront consacrés à l'armée du Nord et à celle de l'Est.

et surtout les grands chefs, devraient avoir toujours présentes à l'esprit.

Personne n'était mieux en situation que M. le marquis DE DREUX-BRÉZÉ pour nous renseigner sur l'action du parti légitimiste de 1872 à 1883. Chargé en 1872 de représenter officiellement le comte de Chambord auprès des comités royalistes dans plus de la moitié des départements, il a connu les intentions les plus intimes du comte, les mesures qu'il avait arrêtées pour son retour en France, les intrigues qui, en 1873, empêchèrent la fusion de produire aucun résultat pratique. L'histoire de la restauration royaliste tentée en 1873 n'est pas encore claire dans tous ses détails; les *Notes et souvenirs* que M. de Dreux-Brézé vient de publier (libr. académique) dissiperont les incertitudes sur certains points, non les plus graves peut-être, car l'auteur, avec une réserve toute diplomatique, a exposé uniquement ses actes officiels et les faits auxquels il a été mêlé par suite des ordres donnés par son roi; encore n'a-t-il voulu mettre en lumière qu'un point, celui de savoir si le comte de Chambord a réellement voulu régner. A première vue, la question pourrait sembler oiseuse; cependant elle a été posée par des royalistes peu suspects de tiédeur : le cardinal Lavigerie n'a-t-il pas dit expressément que, si Henri V n'est pas remonté sur le trône de ses pères, c'est qu'il n'a pas voulu? En s'exprimant ainsi, le cardinal pensait sans doute que le royal exilé, en repoussant toutes les concessions demandées par les royalistes modérés, s'était enlevé à lui-même et de propos délibéré toute chance de régner. A moins d'avoir l'âme intransigeante, on ne comprendra pas autrement cette vérité dite sous la forme de boutade. M. de Dreux-Brézé l'entend au pied de la lettre et il la considère comme une erreur de fait très grave qu'il convient de réfuter. Il nous apprend donc que, dès l'année 1871, on avait organisé la propagande royaliste au moyen de conférences, de banquets, d'une caisse royaliste, dont les fonds furent en partie d'ailleurs remboursés après la mort du comte de Chambord; qu'en 1872 on avait arrêté les mesures à prendre pour le retour du roi, tracé les chemins qu'il devait suivre pour franchir en sûreté la frontière et arriver sans encombre jusqu'à Paris; dressé la liste des préfets et magistrats qui devaient remplacer sur-le-champ les fonctionnaires en charge; l'année suivante, quand, la fusion faite, il semblait que la restauration était imminente, le comte chargea M. de Dreux-Brézé de lui commander un habit de « lieutenant général, » avec une plaque de la Légion d'honneur où l'aigle était remplacé par la fleur de lys. Enfin, après la « fatale lettre » du 27 octobre, le comte vint secrètement à Versailles, où son séjour chez le comte de Vanssay fut connu seulement d'un petit

nombre d'initiés, parmi lesquels le maréchal de Mac-Mahon, que le comte espérait voir et convertir à ses vues; il ne reprit le chemin de l'exil qu'après s'être convaincu que le président de la république resterait fidèle à sa consigne et à l'honneur. Le comte de Chambord a donc tout tenté pour régner, à cela près qu'il a refusé de prendre aucun engagement qui pût paraître une concession quelconque aux idées de la Révolution. C'est, on le sait, sur la question du drapeau que vint échouer l'œuvre de restauration monarchique. Sur qui retombent les responsabilités de cet échec? M. de Dreux-Brézé traite ce point dans un long chapitre (p. 70-167), mais on ne peut dire qu'il l'ait résolu, puisqu'il n'admet pas un moment l'idée que le comte de Chambord puisse y avoir la moindre part. On dirait, à l'entendre, que c'est le fameux « procès-verbal Savary » qui a fait tout le mal. La vérité est que la majorité même des royalistes ne voulait pas se jeter sans garantie entre les bras du comte de Chambord. Sans doute, le chef de la maison de France avait dit et écrit qu'il ne prétendait pas réorganiser à lui tout seul l'administration monarchique, que, pour régler la future constitution, il prendrait les avis de l'Assemblée nationale; mais dans quel esprit? on ne le dit pas. Et si un conflit s'était élevé entre le roi et l'Assemblée? M. de Dreux-Brézé attribue à l'échec de la restauration tous les maux qui ont accablé notre pays depuis vingt ans; mais oserait-il assurer que cette restauration eût été pacifique? La persécution n'eût pas sévi sur les mêmes personnes, d'accord; mais aurait-elle fait moins de victimes? Questions que l'auteur s'abstient de poser et sur lesquelles il ne nous apporte point d'éclaircissements, sinon quand il insiste sur l'entière conformité de vues du comte de Chambord avec le pape Pie IX et sur le refus très net qu'il fit, en 1879, de s'associer, même par le silence, à la politique républicaine du pape Léon XIII.

Ch. Bémont.

P.-S. — Les admirateurs et les amis de J. Darmesteter accueilleront avec joie et reconnaissance le recueil d'articles détachés que nous annonce Mme Darmesteter et dont elle vient de publier le premier volume sous le titre : *Critique et politique* (C. Lévy). Trois autres volumes suivront prochainement, intitulés, l'un : *Nouvelles études anglaises*, les deux autres : *Essais orientaux*. Dispersés dans divers journaux et revues, *Revue asiatique*, *Revue des études juives*, *Revue bleue*, *Parlement*, *Journal des Débats*, etc., ces articles méritaient tous d'être conservés, tant pour leur valeur scientifique que pour leur mérite littéraire; et leur réunion permettra de se faire une juste idée de la variété d'aptitudes et de la souplesse de talent de ce rare esprit, si prématurément ravi à la science et à la patrie. Aucun

pas encore assez écrit sur Arminius, — son étude ne comblerait pas cette lacune; les passages qui mériteraient d'attirer l'attention sont d'ailleurs à peu près extraits des ouvrages de Hœfer. La monographie de Fischer[1] sur Arminius se rattache dans ses parties essentielles au même auteur. Von Stamford[2] s'occupe en militaire de ces questions et étudie à fond la configuration du pays qui peut avoir été le théâtre de la bataille de Varus. Personne ne niera que ces observations prises en détail ne soient très utiles, mais le souverain mépris avec lequel l'auteur traite les travaux et la méthode philologiques a fait grand tort à sa propre recherche. L'ouvrage maintenant terminé de Peucker[3] sur les anciens champs de bataille germaniques n'a pas davantage réalisé ce qu'on en attendait. Si réjouissant qu'il soit de voir des militaires s'occuper avec intérêt de ces chapitres de la vieille histoire guerrière, il arrive malheureusement trop souvent que la valeur de ces travaux soit compromise par le manque des connaissances philologiques et archéologiques et de la culture historique absolument indispensables. — Schweder[4] émet l'opinion que les géographies de Pline et de Pomponius Mela ne sont que des extraits d'une seule et même source, d'une chorographie qui aurait été rédigée en latin par un auteur inconnu comme commentaire à la carte du monde dressée sous Agrippa et Auguste et à l'instigation de celui-ci. C'est pourquoi il cherche à retracer les analogies entre les données de cette chorographie et celles de la carte romaine dans les restes qui nous en ont été conservés. Il veut démontrer encore que la table de Peutinger n'est pas une simple carte routière de l'empire, mais une carte du monde, et pense qu'il ne faudrait pas conclure d'après cette table, dessinée au XIIIe siècle, que l'original ait eu dans l'antiquité la forme d'une bande ou d'un ruban. Si les conclusions de Schweder sont en grande partie des plus problématiques, il se trouve cependant dans son ouvrage des observations de détail justes et précises, qui serviront de point de départ à des recherches ultérieures. Le 20 septembre 1890, fut découverte à Rome la précieuse inscription qui contient un écrit d'Auguste et les décisions prises en raison de cet écrit par le collège des quindecemvirs. C'est à Mommsen[5] que nous devons la pre-

1. *Armin und die Römer*. Halle, Waisenhaus, 1893.

2. *Das Schlachtfeld im Teutoburger Walde*. Kassel, Fischer, 1892.

3. *Wandrung über die Schlachtfelder der deutschen Heere der Urzeiten*. Fortgesetzt und zum Abschluss gebracht von Wolff-Metternich. 2. Auflage. Berlin, 1893.

4. *Ueber die Weltkarte und Chorographie des Kaisers Augustus*. Fleckeisen's Jahrbücher, 1892, p. 113. — Id. *Ueber den Ursprung und die ältere Form der peutingerschen Tafel*. *Ibid.*, 1893, p. 481.

5. *Commentarium ludorum saecularium quintorum qui facti sunt impera-*

mière étude sur ce remarquable document. Il traite du renouvellement de la fête séculaire de l'an 17 av. J.-C., qui commença dans la nuit du 31 mai au 1er juin et dura jusqu'au 3 juin. Ce jour-là (3 juin) le poème d'Horace fut chanté en procession, comme un hymne, par un chœur mixte de trois fois neuf garçons et autant de jeunes filles sur le Palatin et le Capitole. Auguste avait fait représenter, en regard de la fête nocturne des divinités infernales, la fête diurne des dieux célestes; ceux-ci comprenaient Jupiter, Junon, Apollon et sa sœur; ceux-là, les Moires, Ilithyia et la Terre; Mommsen est d'avis qu'Horace ne s'est pas montré à la hauteur de cette grande tâche. VAHLEN[1], par contre, défend le poète contre ce reproche et, par une analyse approfondie du *Carmen saeculare*, a établi l'existence d'une double prière séparée par l'invocation à Apollon et à Diane. HULA[2] rend très probable l'hypothèse que la réorganisation du collège des Arvales eut lieu en l'an 21. VON PREMERSTEIN[3] appelle l'attention sur une inscription votive de l'an 1 ap. J.-C., qui a trait à la réforme religieuse d'Auguste, au renouvellement du culte des Lares. Se rattachant à un travail antérieur, JŒRS[4] a combiné avec intelligence et pénétration les quelques données fournies par les historiens et surtout les indications des poètes de l'époque, Horace, Properce, Ovide, sur la législation d'Auguste relative au mariage, et est arrivé à des résultats nouveaux sur cette question. Selon toute probabilité, il parut, dès l'an 28, une loi ou ordonnance encourageant le mariage et autorisant tous les hommes libres, hormis les sénateurs et leurs enfants, à épouser des affranchies. Plus loin, JŒRS commente la *lex de maritandis ordinibus* de l'an 18, la *lex Julia de adulteriis,* parue peut-être la même année, la *lex Papia Poppaea* de l'an 9 ap. J.-C., et étudie avant cette dernière une loi qui doit être mentionnée à cette place. Auguste avait accordé un délai, de l'an 4 à l'an 7, pour l'application rigoureuse de cette loi; les circonstances extérieures et intérieures l'obligèrent à prolonger cette trêve comme on le lui deman-

tore Caesare Divi f. Augusto trib. pot. VI (*Monumenti antichi pubblicati della reale Accademia dei Lincei,* vol. I, fasc. 3, 1891, p. 617). Le même dans *Eph. ep.*, VIII, 225, et dans l'*Archæologischer Anzeiger*, 1892, p. 16. Cf. Dressel, *Nummi Augusti et Domitiani ad ludos saeculares pertinentes*, dans *Eph. ep.*, VIII, 310.

1. *Ueber das Säcularged icht des Horatius*, dans *Sitzungsberichte der Berliner Academie*, 1892, p. 1005.

2. *Zur Geschichte des Collegiums der Arvalbrüder*, dans *Archaeol.-epigr. Mitteilungen,* XV, 1892, p. 23.

3. *Eine Votivinschrift aus augustischer Zeit. Ibid.*, XV, 77.

4. *Die Ehegesetze des Augustus.* Festschrift Th. Mommsen überreicht. Marburg, Elwert, 1893.

dait, mais en l'an 9 la loi entra en vigueur, adoucie il est vrai en certains points essentiels. A. Hilgenfeld[1] met en doute, contrairement à Mommsen et à Schürer, que Quirinius ait été gouverneur de Syrie en 751, avant sa légation de 759. P. von Rohden[2] a rédigé une monographie de Varus. En 1857 déjà, Ihne avait publié, dans *Proceedings of the literary and philosophical society in Liverpool,* une esquisse sur Tibère. Il l'a fait paraître à nouveau pour maintenir, comme apologiste de ce prince, sa priorité contre Stahr et Freytag[3]; il lui est échappé d'ailleurs que lui aussi avait des prédécesseurs, puisque, indépendamment de Fabro (1646), Fr. Jacobs, dans sa traduction de Velleius parue en 1798, et K. W. Krüger, dans la *Zeitschrift für Alterthumswissenschaft*, en 1836, sans parler de Duruy en France, avaient déjà protesté contre l'opinion de Tacite. Les notes et les observations sur les ouvrages parus depuis 1857, concernant la question de Tibère, ne nous empêchent pas de regretter que le travail n'ait pas subi un remaniement complet. L'esquisse de Breysig[4] sur Germanicus est complètement inspirée de Tacite et manque de sens critique. Hillscher[5] est l'auteur d'une étude pleine de mérite sur les littérateurs grecs qui ont séjourné à Rome jusqu'à la mort de Tibère. B. Niese[6] a réussi à prouver que le calendrier employé par Josèphe dans son *Bellum judaicum* n'est autre, malgré les noms syro-macédoniens des mois, que le calendrier romain et que les années impériales mentionnées par Josèphe doivent être considérées comme des années civiles. Von Domaszewski[7] soumet à l'épreuve de la critique les indications fournies par le même écrivain (*Bell. jud.*, II, 16, 4) sur la composition des armées provinciales en l'an 66 et en comble les lacunes à l'aide des inscriptions. Chambalu[8] poursuit ses recherches sur certains points de l'histoire des Flaviens et étudie spécialement les désignations des consulats, les fastes consulaires autographes, le récit par Tacite des événements de l'an 70 et le culte de Mars Ultor

1. *P. Sulpicius P. f. Quirinius*, dans *Zeitschrift für wiss. Theologie*, XXXVI, p. 196.

2. *P. Quintilius Varus*. Festschrift des Gymnasiums zu Steglitz, 1892, p. 37.

3. *Zur Ehrenrettung des Kaiser Tiberius*. Aus dem Englischen mit Zusätzen von W. Schott. Strassburg, Trübner, 1892.

4. *Germanicus*. Jahrbücher der Kgl. Academie der gemeinnützigen Wissenschaften zu Erfurt, N. F., XVII.

5. *Hominum litteratorum Graecorum ante Tiberii mortem in urbe Roma commoratorum*. Fleckeisen's Jahrbücher, 1892, p. 353. Supplément.

6. *Zur Chronologie des Josephus*. Hermes, 1893, p. 194.

7. *Die Dislocation des römischen Heeres im J.* 66. Rhein. Mus., 1892, p. 207.

8. *Flaviana*. Philologus, LI, 720 (Cf. *Revue hist.*, LVIII, p. 144).

depuis Auguste jusqu'à Vespasien. ZANGEMEISTER[1] a prouvé que l'occupation des bords du Neckar et l'incorporation de ce pays à l'empire romain eurent lieu déjà sous Vespasien. RITTERLING[2] s'écarte sur bien des points des idées adoptées jusqu'ici dans son récit du soulèvement d'Antonius Saturninus; il ne m'a pas entièrement convaincu; il veut que L. Appius Norbanus Maximus ait été gouverneur de la *Germania inferior* et que le combat décisif ait été livré non pas sur les bords du Rhin supérieur, près du lac de Constance, mais sur le Rhin moyen ou inférieur. BORMANN et MOMMSEN[3] publient sur la vie de Pline quelques observations qui sont de nature à éclairer la question de sa légation en Orient. PETERSEN[4] nous donne une étude approfondie sur l'Arc de triomphe de Trajan à Bénévent; il me sera permis de mentionner également ici l'intéressant travail de H. WŒLFFLIN[5] sur les arcs de triomphe antiques; il prouve que l'art au siècle d'Auguste avait les caractères de l'art primitif; que la période classique commença avec les Flaviens, mais dura à peine un siècle, car l'arc de Sévère montre déjà la décadence complète. HITZIG[6] nous montre l'importance du règne d'Hadrien pour la science juridique, et BORMANN[7], analysant une inscription ombrienne, en profite pour exprimer son opinion sur les réformes administratives de ce prince et ses efforts en faveur des chevaliers. JUNG[8] présente quelques observations sur la carrière de Pertinax et de ses successeurs jusqu'à Maximin le Thrace avant leur avènement au trône et rectifie par là les données si souvent embrouillées des *Scriptores historiae Augustae*. H. PETER[9], qui avait déjà bien mérité de la science pour sa recension des textes de l'*Historia Augusta*, consacre aux *scriptores* un volume dans lequel il traite d'abord de leur personnalité et du plan de leur ouvrage, du

1. *Zur Geschichte der Neckarländer in römischer Zeit.* Neue Heidelberger Jahrbücher, II, 1893, p. 1.

2. *Der Aufstand des Antonius Saturninus.* Westdeutsche Zeitschrift, XII, 1893, p. 20. Cf. v. Domaszewski, *Correspondenzblatt*, XI, 114.

3. Archaeol.-epigr. Mitt., XV, 37; Ephem. epigr., VII, 444.

4. *Arco di Traiano a Benevento.* Mitteilungen des archaeol. Instituts; Röm. Abtheilung, 1892, p. 239.

5. *Die antiken Triumphbogen in Italien.* Repertorium der Kunstwissenschaft, XVI, 11.

6. *Die Stellung des Kaisers Hadrian in der römischen Rechtsgeschichte.* Zürich, Schulthess, 1892.

7. Archaeol.-epigr. Mitt., 1892, p. 30.

8. *Imperium und Reichsbeamtenschaft.* Symbolae Pragenses, p. 65.

9. *Die scriptores historiae Augustae.* Sechs litterargeschichtliche untersuchungen. Leipzig, Teubner, 1892. Cf. le compte-rendu par Peter des travaux publiés sur ces questions dans les Jahrberichte de Bursian, Band 76, 1893, p. 119-161.

rôle qu'ils jouent dans la littérature romaine et de leurs rapports avec Dioclétien et Constantin, avec le sénat et le christianisme. La date de la composition des différentes biographies est aussi exactement fixée qu'il est possible. Plus loin, Peter étudie à fond leurs rapports avec Hérodien et Marius Maximus, et, se basant sur les données parallèles de Capitolin, il examine la méthode de travail de l'auteur. Il rassemble et commente les recherches faites jusqu'à nous sur la valeur des témoignages apportés par les documents et les discours et démontre que ces écrits sont, à peu d'exceptions près, des falsifications et des inventions. En ce qui concerne l'hypothèse de Dessau, Peter soutient avec succès son point de vue, d'après lequel l'*Historia Augusta* n'est nullement une falsification de la fin du IVe siècle; aucun des passages qui pourraient confirmer cette hypothèse ne *doit* être forcément daté de cette époque, la plupart même ne le *peuvent* pas. Cette dissertation claire et réfléchie contient aussi des observations de détail tout à fait frappantes. Dessau[1] a exposé encore une fois les motifs qui militent en faveur de son opinion et la soutient, surtout vis-à-vis de Klebs[2], qui a presque en même temps pris la parole dans cette question. La preuve donnée par lui que la collection ne peut pas être l'œuvre d'un seul falsificateur me paraît irréfutable. Les observations sur la manière d'écrire, la langue et le style des *scriptores* sont tout à fait remarquables et témoignent que l'hypothèse d'un remaniement ultérieur de toute la collection est insoutenable. Voetter[3] catalogue les monnaies gordiennes; Rohde[4] s'occupe des antoniniennes en argent à l'effigie de l'impératrice Sulpicia Dryantilla, inconnue par ailleurs et qui était, ainsi qu'Eckhel et Cohen l'avaient conclu d'après l'analogie des monnaies, certainement la femme de Regalianus. Mommsen[5] a publié à part une édition extrêmement utile des 35 fragments trouvés jusqu'ici de l'édit du Maximum de Dioclétien, réédités dans le supplément au tome III du *Corp. inscr. lat.* Bluemner a ajouté à cet ouvrage une introduction historique, des observations sur la langue, sur les prix, les mesures et les poids, et surtout des notes explicatives et d'excellentes tables des matières. Je voudrais rappeler ici l'aperçu donné par Hirschmann[6] des dernières recherches sur le martyre de la légion thébaine. Mommsen[7]

1. *Ueber die scriptores historiae Augustae.* Hermes, 1892, p. 561.
2. *Die scriptores historiae Augustae.* Rhein. Mus., 1892, p. 1, 515.
3. *Wiener numismat. Zeitschrift,* 1892, p. 325.
4. *Ibid.,* p. 421. Cf. Archaeol. epigr. Mitt., 1893, p. 236.
5. *Der Maximaltarif des Diocletian,* herausgegeben von Mommsen und erläutert von Blümner. Berlin, Reimer, 1893.
6. Dans l'Historisches Jahrbuch de la Görresgesellschaft, 1892, p. 783.
7. *Inschrift aus Arykanda.* Archaeol. epigr. Mitt., 1893, p. 93.

commente une inscription dans laquelle, comme nous le savions d'après Eusèbe, les provinces de Lycie et de Pamphylie demandent, en l'an 312, à l'empereur Maximin et à ses corégents l'extermination des chrétiens. Dans une inscription que nous ont fait connaître des manuscrits de l'époque carolingienne et que de Rossi attribuait au consul de l'an 414, Constance, MOMMSEN[1] est plutôt enclin à voir l'épitaphe du père de l'empereur Constantin, mais les difficultés que soulève dans cette hypothèse notamment la fin de l'inscription ne me semblent pas complètement résolues. BRANDT[2] maintient l'opinion qu'il a émise déjà et d'après laquelle Lactance ne serait pas l'auteur du *De mortibus persecutorum;* VON BELSER[3] a combattu cette opinion et en place la rédaction en l'an 314. D'après Brandt, les *Mortes* parurent d'abord sans nom d'auteur; certaines concordances et similitudes parurent désigner Lactance, de sorte qu'à la fin du IVe siècle cette attribution était généralement admise. L'esquisse de SEECK[4] sur les empereurs Dioclétien et Constantin donne un attachant portrait de ces remarquables hommes d'État, mais son jugement éveille en bien des points la contradiction. Dioclétien n'est nullement aussi insignifiant qu'on le représente ici, et les couleurs empruntées à ses panégyristes dominent dans le portrait de Constantin. Seeck va trop loin quand il prétend que la conversion de Constantin n'est pas basée sur des motifs politiques, mais eut pour seule cause son attachement à ceux qui enseignaient le christianisme et qu'en humble catéchumène il aspirait non à la domination sur l'Église, mais uniquement à la grâce du Seigneur. Il me paraît que c'est, d'une part, faire crédit à Constantin d'une pureté de mœurs et d'une profondeur de sentiment religieux qu'il ne possédait pas et, d'autre part, estimer au-dessous de sa valeur l'importance du christianisme à cette époque. Mentionnons ici un travail de VŒTTER[5] qui se rattache au précédent et dans lequel il montre à quelle époque apparurent les premières marques chrétiennes sur les monnaies. BRATKE[6] étudie le monogramme du Christ; GŒRRES[7]

1. *Grabschrift des Kaisers Constantius Chlorus.* Hermes, 1893, p. 33.
2. *Ueber die Entstehungsverhältnisse der Prosaschriften des Lactantius und des Buches* de mortibus persecutorum. Sitzungsberichte der Kais. Acad. der Wiss., CXXV. Wien. — *Ueber den Verfasser des Buches* de mortibus persecutorum. Fleckeisen's Jahrbücher, 1893, p. 121, 203.
3. Theologische Quartalschrift. Tübingen, 1892, p. 246, 439.
4. *Die Anfänge Constantins des Grossen.* Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft, VI, 41, 189; *Die Bekehrung Constantins des Grossen.* Deutsche Rundschau, XVII, 73.
5. Wiener numismatische Zeitschrift, XXIV, 1892, p. 41.
6. *Das Monogramm Christi auf dem Labarum Constantins des Grossen.* Festschrift des Gymnasiums zu Jauer, 1892.
7. *Eine Bestreitung des Edikts von Mailand durch Seeck.* Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie, 1892, p. 282.

s'est élevé contre l'assertion de Seeck qu'on ne saurait parler d'un édit de Milan, sans cependant trouver de preuves absolues à l'appui de son dire. SEECK[1] prouve que c'est depuis Constantin seulement que les empereurs se faisaient acclamer à chaque retour du *dies imperii;* que c'est donc depuis ce moment que ces chiffres désignent les années impériales.

Qu'il me soit permis de mentionner à cette place trois écrits qui se rapportent à l'histoire de l'Église chrétienne. Se rattachant à l'ouvrage bien connu de K.-J. Neumann, HOLTZMANN[2] a montré, dans un discours remarquable, comment les enseignements du Nouveau Testament se comportent à l'égard de l'État romain et a interprété en particulier le mot : « Rendez à César ce qui appartient à César. » HARNACK[3] part de cette observation que les chrétiens de Rome ont daté de bonne heure d'après les empereurs et les fonctionnaires publics, plus tard seulement d'après les empereurs seuls, et que dès le IIe siècle il y eut une histoire impériale faite dans un sens chrétien et augmentée de beaucoup de légendes. On rencontre également la manière de dater d'après les évêques, comme il ressort d'une liste dressée par Harnack de 21 passages d'auteurs, depuis les temps les plus reculés jusqu'au commencement du IIIe siècle, et en particulier, avec une exception peu importante seulement, d'après les évêques romains. On ne peut affirmer qu'Hégésippe ait dressé une liste des évêques de Rome; Jules l'Africain avait la même dont s'est servi Hippolyte. Il y avait donc déjà au temps d'Éleuthère une liste d'évêques faite à Rome, qui donnait les noms des évêques avec leur numéro d'ordre et l'année de leur pontificat, une preuve de plus de l'importance qu'eurent les évêques romains dès le commencement. Plus loin, Harnack étudie les questions difficiles qui se rattachent au développement progressif de l'épiscopat monarchique. FRIEDLÆNDER[4], dans un article à l'adresse du grand public, a donné une brève esquisse des persécutions exercées contre les chrétiens. On s'est beaucoup occupé dans ces dernières années de l'histoire de Julien l'Apostat. W. SCHWARZ[5] rassemble les citations que dans ses écrits l'empereur emprunte à trente-deux

1. *Die imperatorischen Acclamationen im 4. Jahrh.* Rhein. Museum, 1893, p. 196. Cf. Eph. ep., VII, 429.

2. *Das neue Testament und der römische Staat.* Rede zum 27 Jan. 1892. Strassburg, Heitz, 1892.

3. *Die ältesten christlichen Datirungen und die Anfänge einer bischöflichen Chronologie in Rom.* Sitzungsberichte der Berliner Academie, 1892, p. 617.

4. *Die Christenverfolgungen der römischen Kaiser.* Deutsche Rundschau, 1893, p. 386.

5. *Julianstudien.* Philologus, LI, 625, 735.

auteurs, poètes, orateurs, historiens et philosophes; cela nous permet non seulement de nous rendre compte de l'éducation reçue par Julien, mais aussi de voir quels étaient les auteurs préférés à cette époque. En outre, il nous donne la preuve que, sur les 84 lettres de l'empereur, 17 sont fausses. PRÆCHTER[1] montre que, dans son second discours, Julien s'est inspiré de Dion Chrysostome. D'après VON BORRIES[2], les contradictions relevées déjà par Hecker dans le récit fait par Ammien Marcellin des campagnes de Julien contre les Germains sont imputables au remaniement défectueux de deux récits : 1° la relation de l'empereur sur la bataille contre les Alamans et 2° les Mémoires d'Oribase; Libanius aurait utilisé la première jusqu'après la bataille de Strasbourg, et Eunapius se serait servi des notes d'Oribase et des lettres perdues de Julien. Cette dernière hypothèse ne me paraît pas suffisamment justifiée, et KOCH[3] a fait à l'égard des commentaires de Julien des réserves dont il faut tenir grand compte. VON BORRIES[4] soutient contre Wiegand l'opinion que la bataille contre les Alamans eut lieu au nord de Strasbourg et en expose les motifs dans un travail systématique où il met à profit les récits d'Ammien et de Libanius et rassemble les passages qui ont trait à la question de lieu. Julien serait arrivé de Saverne par la route de Brumath, aurait marché de là vers le nord-est, et la bataille aurait eu lieu, quoiqu'on ne puisse en donner la preuve absolue, entre Gries et Weyersheim, au sud de Bischwiller. LIERMANN[5] nous donne un court récit de la bataille, basé surtout sur celui d'Ammien Marcellin. REINHARDT[6], dans une consciencieuse étude, attribue la concordance des récits d'Ammien, de Zosime, de Libanius sur l'expédition de Julien contre les Perses, à ce fait qu'au quartier général un ou plusieurs officiers auraient tenu un journal de la campagne, à l'instigation et avec le concours de l'empereur. BUETTNER-WOBST[7] considère le récit fait par Ammien Marcellin,

1. *Dion Chrysostomus als Quelle Julians.* Archiv für Geschichte der Philosophie, V, 42.

2. *Die Quellen zu den Feldzügen Julians gegen die Germanen.* Hermes, XXVII, 170.

3. *Ueber die Quellen zu den Feldzügen Julians gegen die Germanen.* Fleckeisen's Jahrbücher, 1893, p. 362.

4. Jahresbericht der neuen Realschule zu Strassburg-i.-E., 1892. Cf. l'étude critique de Wiegand dans la Zeitschrift für Geschichte des Oberrheins, N. F., VIII, 134, et la réplique de von Borries dans la Westdeutsche Zeitschrift, 1893, p. 242.

5. *Die Alamanenschlacht bei Strassburg.* Berichte des freien deutschen Hochstifts zu Frankfurt-a.-M., 1892, p. 159.

6. *Der Perserkrieg Julians.* Dessau, 1892. Programme.

7. *Der Tod des Kaisers Julian.* Philologus, LI, 561. — *Studien zur Textgeschichte des Zonaras.* Byzantin. Zeitschrift, II, 202.

qui était témoin oculaire, de la mort de Julien comme tout à fait digne de foi; de même celui de Magnus de Carrhae dans Malalas, d'accord en somme avec le prèmier. Mais bientôt la légende s'empare des faits; les récits ultérieurs sont entachés de parti pris selon la situation religieuse de l'auteur, et, plus ils sont postérieurs à cette époque, plus le détail est exact en apparence. Le récit de Zonaras ne repose pas, d'après lui, sur celui d'Ammien, quoiqu'il soit d'accord avec lui, mais sur une source grecque, peut-être le continuateur de Dion. Par l'interprétation exacte du texte de Libanius, où il est dit que Julien mourut assassiné, Crusius[1] prouve que le meurtrier était un arabe de la tribu des Taiènes. Le second volume de l'ouvrage de V. Schultze[2] contient d'abord un exposé de la situation générale de l'empire romain à l'époque où la lutte contre le christianisme approchait de son dénouement; il examine ensuite l'importance du droit gréco-romain dans ses rapports avec l'Église, le développement de la littérature et de l'art chrétiens et la transformation du calendrier antique. La plus grande partie du volume est consacrée à la peinture de la situation religieuse des différents pays; de riches matériaux sont utilisés avec art; l'auteur ne perd jamais de vue, dans la masse des détails, les grands points de repère; un dernier chapitre très intéressant sur la conciliation religieuse termine cet ouvrage, que Schultze s'est efforcé, souvent avec succès, de mettre à la hauteur d'un des événements les plus importants de l'histoire du monde.

Deux ouvrages sont consacrés aux chroniques postérieures. Mommsen[3] publie la première partie de l'*Anonymus Valesii*, appelé aujourd'hui *Origo Constantini imperatoris;* le Chronographe de l'an 354, la Chronique de Prosper, la Table de Pâques de Zeitz, le *Laterculus* de Polemius Silvius, la Chronique du sud de la Gaule, le *Cursus paschalis* de Victor d'Aquitaine sont complètement remaniés et accompagnés d'introductions et d'observations critiques remarquables. Frick a travaillé[4] sur les mêmes textes, indépendamment de Mommsen; son volume contient le *liber generationis*, que, pour des raisons

1. Ταιηνός τις *als Mörder Julians*. Philologus, LI, 735. Cf. Nöldecke, *ibid.*, LII, 735.

2. *Geschichte des Untergangs des griechisch-römischen Heidentums*. Band II. Jena, Costenoble, 1892.

3. *Chronica minora saeculi IV, V, VI, VII*, edidit Th. Mommsen (Monumenta Germaniae historica; auctores antiquissimi, t. IX). Berlin, Weidmann, 1892.

4. *Chronica minora* collegit et emendavit C. Frick, vol. I. Accedunt Hippolyti Romani praeter canonem paschalem fragmenta chronologica. Leipzig, Teubner, 1893. Cf. Frick, *Die fasti Idatiani und das chronicon paschale*. Byzant. Zeitschrift, 1892, p. 283.

dignes d'attention, il ne considère pas comme la traduction de la Chronique d'Hippolyte; en outre, l'*Origo generis humani*, l'écrit d'Hilarianus : *De cursu temporum*, le *Chronicon* de l'an 452, les *Excerpta latina Barbari*, les *Consularia Ravennatia*, l'*Excerptum Sangallense* et le *Liber chronecorum*.

Organisation politique et administrative. — Nous devons à Mommsen[1] un nouveau et brillant travail d'ensemble sur le droit politique de Rome. Quoique cet ouvrage soit destiné avant tout aux jurisconsultes qui ne sont pas en même temps des philologues, les historiens se serviront avec fruit, outre l'ouvrage principal en trois volumes, de l'exposé plus restreint qui, à ce qu'il me semble, fait ressortir encore mieux les lignes essentielles de cet édifice systématique qu'est le droit public des Romains. Son vaste sujet est divisé en cinq livres, qui traitent du droit de cité et de l'empire de la magistrature, des différentes fonctions administratives, des différents emplois judiciaires, des comices et du Sénat. En passant, il donne aussi une brève esquisse des réformes opérées par Dioclétien et par Constantin. M. Voigt[2] commence la publication d'une grande histoire du droit romain, fruit d'études approfondies et assidues. Elle doit contenir l'histoire des institutes et des sources du droit privé à Rome, qui, de l'avis de l'auteur, commence avec la loi des Douze-Tables. Le premier volume va jusqu'à la fin de la république; dans la seconde moitié, qui commence par la *lex Aebutia*, il étudie l'état social, la théorie générale du droit, les droits réels, les obligations et les actions. Celui qui connaît les publications antérieures de Voigt retrouvera ici mainte opinion déjà connue que l'auteur s'efforce de prouver à nouveau et qu'il défend par instants sur un ton d'âpre polémique. L'édition nouvelle et très soignée qu'ont donnée Mommsen et Gradenwitz[3] des excellentes *Fontes* de Bruns, et dans laquelle les chapitres sur les *leges et negotia* et les *scriptores* sont cette fois séparés, a été très remaniée aussi dans le détail. Hitzig[4] traite les *consilia* des fonctionnaires publics, des juges, des gouverneurs de province, des empereurs et montre que, non seulement ceux-ci, mais encore les magistrats depuis Hadrien avaient des conseillers permanents (*assessores*), dont il expose avec soin la condition sociale, les honneurs, le degré de culture, le nombre, les obligations et les privilèges. Baron[5] sou-

1. *Abriss des römischen Staatsrechts*. Leipzig, Duncker et Humblot, 1893.
2. *Römische Rechtsgeschichte*, Bd. I. Leipzig, Liebeskind, 1892.
3. *Fontes juris Romani antiqui*, ed. sexta. Friburgi, Mohr, 1893.
4. *Die Assessoren der römischen Magistrate und Richter*. Munich, Ackermann, 1893.
5. *Peregrinenrecht und* jus gentium. Leipzig, Duncker et Humblot, 1892.

tient énergiquement le point de vue de Savigny dans son jugement sur le *jus gentium;* Jœrs[1] étudie la juridiction des consuls, du *praetor tutelarius*, *fideicommissarius*, *de liberalibus causis*, des *consulares* et des *juridici* en Italie, pour expliquer la transformation de l'ancienne procédure civile en celle de l'époque impériale. Mommsen[2] se rattache à l'excellente histoire agraire de Rome par Weber pour élucider quelques questions sur ce terrain peu exploré et hérissé d'ailleurs de difficultés; il examine la classification des terrains de Frontin, la détermination des bornes, la carte du territoire d'Arausio, et l'explication des termes de *colonia* et de *municipium*. Comme complément à l'ouvrage de G. Hirschfeld, Merkel[3] étudie les menaces de punitions gravées sur les pierres funéraires, surtout au point de vue de leur intérêt juridique, afin d'arriver à résoudre la question de savoir pourquoi elles avaient force de loi, quoique en elles-mêmes elles n'eussent aucune valeur juridique. Vollmer[4] a réuni les *laudationes funebres* et a traité, dans un autre ouvrage, les ensevelissements publics, leur disposition et leur cérémonial. L'article de Lehmann[5] sur les *servi publici* ne pénètre pas assez avant dans cet intéressant sujet pour aboutir à des résultats nouveaux. Levison[6] a dressé une liste des préteurs jusqu'à Hadrien; elle est mal ordonnée et ne donne, sur la carrière de ces personnages, guère de renseignements nouveaux qui puissent aider à reconstituer la prosopographie de l'époque impériale. Scholz[7] a publié un travail approfondi sur les tessères romaines, qui servaient à tant d'usages différents; l'auteur voudrait étendre la signification de ce terme à tous les objets en métal plats ou ronds, fondus, portant une empreinte ou une gravure et servant de marques pour des personnes ou des choses.

Épigraphie. — Mommsen[8] a fait paraître la première partie de son remaniement si impatiemment attendu du premier volume du *Corpus*

1. *Untersuchungen zur Gerichtsverfassung der römischen Kaiserzeit* (Festgabe der Giessener jurist. Facultät für R. v. Jhering). Leipzig, Hirschfeld, 1892.

2. *Zum römischen Bodenrecht.* Hermes, 1892, p. 79.

3. *Ueber die sogenannten Sepulcralmulten* (Festgabe der Göttinger Juristenfacultät für R. v. Jhering). Leipzig, 1892.

4. *Laudationum funebrium Romanorum historia et reliquiarum editio.* Fleckeisen's Jahrbücher, Suppl., XVIII, 445. — *De funere publico Romanorum.* Ibid. Suppl., XIX, 321.

5. *De publica Romanorum servitute quaestiones.* Leipzig, 1892. Diss.

6. *Fasti praetorii inde ab Octaviani imperii singularis initio usque ad Hadriani exitum.* Vratislaviae, Preuss et Jünger, 1892.

7. Wiener numismatische Zeitschrift, XXV, 5.

8. *Corpus inscriptionum latinarum*, vol. I, pars 1, editio altera. Berolini, Reimer, 1893, vol. II (Inscriptionum Hispaniae latinarum supplementum, 1892, vol. III. Supplementum, fasc. III, 1893).

inscriptionum; à comparer pour les fastes triomphaux le remarquable ouvrage de SCHŒN[1]. Aux inscriptions espagnoles de Hübner ont été ajoutés un appendice et une table rédigée sur le modèle des autres indices; les suppléments au tome III, qui paraissent depuis 1889 et qui sont rédigés par MOMMSEN, O. HIRSCHFELD et VON DOMASZEWSKI, ont été augmentés (Pannonie, Norique, Rhétie, Édit de Dioclétien, Constitutions impériales sur le droit de cité et le mariage des soldats et des vétérans). ZANGEMEISTER[2], qui prépare une édition des inscriptions rhénanes, en a commenté un certain nombre. L'*Ephemeris epigraphica*[3] s'est augmentée de quelques fascicules qui contiennent des inscriptions et des travaux mentionnés déjà plus haut. HUEBNER[4] a publié une nouvelle édition de son épigraphie, mais cette fois encore elle n'a pas subi les remaniements demandés de divers côtés, de sorte qu'il n'y a toujours pas en Allemagne de manuel allemand suffisant pour l'épigraphie latine, tandis que pour l'épigraphie grecque Hinrichs et Larfeld nous ont donné un véritable modèle. La mort prématurée de Henzen ne lui a pas permis d'accomplir la revision du recueil d'Orelli, qui, d'ailleurs, n'était vraiment utilisable que depuis qu'il y avait ajouté un volume final. DESSAU[5] a entrepris cette tâche en se servant des notes de Henzen. Son recueil, qui doit comprendre trois volumes, dont le dernier sera une table des *indices*, réussira-t-il à supplanter le *Delectus* de Wilmanns, qui, par la richesse de son annotation, se prête si bien à l'apprentissage des études épigraphiques? L'avenir le dira.

LES PROVINCES. — ORGANISATION MUNICIPALE. — VON DOMASZEWSKI[6] montre que le partage en trois parties de la province de Dacie eut lieu entre 161 et 170. Le catalogue dressé par HENZE[7] des villes autonomes a été déjà commenté par C. Jullian dans la *Revue historique*, t. LI, p. 182. Il vient de paraître deux travaux sérieux sur le *conventus civium Romanorum*. SCHULTEN[8] étudie d'abord les *conventus*

1. *Das capitolinische Verzeichniss der römischen Triumphe.* Abandl. der arch. epigr. Seminars in Wien, 1893.

2. *Rheinische Corpusstudien.* Westdeutsche Zeitschrift, 1892, p. 267.

3. Ephemeris epigraphica, vol. VII. Berolini, Reimer, 1892, vol. VIII, fasc. 1, 2, 3.

4. *Römische Epigraphik* (Iw. Müller's Handbuch der classischen Alterthumswissenschaft, I, 625, 2e Auflage. Munich, Beck, 1892.

5. *Inscr. lat. selectae*, I. Berlin, Weidmann, 1892.

6. *Zur Geschichte der römischen Provinzialverwaltung*, IV, V. Rhein. Museum, 1891, p. 240.

7. *De civitatibus liberis quae fuerunt in provinciis populi Romani.* Berlin, 1892. Diss.

8. *De conventibus civium Romanorum, sive de rebus publicis c. R. mediis inter municipium et collegium.* Berlin, Weidmann, 1892. — Cette dissertation ne contient qu'une partie du mémoire publié par l'auteur.

civitatum, qui sont différents naturellement selon la condition juridique des localités dans lesquelles ils existaient; puis les *conventus vicani;* puis, avec un soin tout particulier, les *canabae* pour lesquels il arrive à des résultats très différents de l'ouvrage bien connu de Mommsen; enfin la constitution de ces assemblées. Kornemann[1] suit à peu près le même plan; il faut noter particulièrement ses recherches sur la signification du mot *conventus* et le tableau précis des associations de citoyens romains. Les deux auteurs arrivent sur bien des points à des résultats différents, bien qu'ils utilisent les mêmes matériaux; je ne puis que faire allusion ici à ces divergences qui ont trait à des questions juridiques très ardues et à des événements dont le cours historique est encore très peu connu. Kuebler[2] rend très probable l'hypothèse que le *curator calendarii* a été nommé par l'empereur Trajan dans les villes en même temps qu'on y créait des fondations alimentaires. Joh. Schmidt[3] classe et complète les fragments des délibérations du conseil municipal de Thamugadi; il en tire des conclusions intéressantes sur la composition de la curie au IVe siècle; nous voyons par exemple qu'en Afrique, à cette époque encore, les édiles et les questeurs siégeaient et avaient voix délibérative dans la curie après l'expiration de leur mandat. Plus loin, Schmidt attaque l'opinion de O. Hirschfeld, d'après laquelle le flaminat curial aurait été renouvelé tous les ans, et les *flamines perpetui* devraient être considérés comme des prêtres du culte impérial nommés à vie. Les études de Jung[4] sur le développement des villes romaines dans les différents pays contiennent un exposé intéressant des principaux points de vue sur cette question. La dissertation de Neumann[5] sur les magistratures censoriales des villes est faite avec soin et commente avec prudence les inscriptions connues. Les savantes recherches de M. Voigt[6] sur la juridiction communale sont très précieuses pour cette question encore peu éclaircie.

En ce qui concerne l'histoire de la Germanie sous les Romains, la commission du *limes imperii*, en vertu de la décision du Reichstag mentionnée plus haut, a commencé ses travaux sur le plan proposé

1. *De civibus romanis in provinciis imperii consistentibus.* Berlin, 1892. Diss.
2. *Curator calendarii.* Zeitschrift der Savignystiftung für Rechtsgesch., XIII, p. 156.
3. *Ueber die alba des ordo von Thamugadi.* Rhein. Mus., 1892, p. 114.
4. *Das römische Municipalwesen in den Provinzen.* Sybel's Zeitschrift, LXVII, 1.
5. *De Quinquennalibus coloniarum et municipiorum.* Leipziger Diss. Iena, 1892.
6. *Ueber die leges Juliae judiciorum privatorum und publicorum.* Abhandlungen der k. sächs. Gesellschaft der Wiss., XIII, 1893, p. 469.

dans les conférences de Berlin et de Heidelberg; les nombreux explorateurs locaux en rendent compte dans le *Limesblatt*[1]. Je dois me contenter de renvoyer à ce compte-rendu et m'interdire d'entrer dans le détail des travaux, de même qu'il m'est impossible, étant donné le peu de place dont je puis disposer ici, de donner un aperçu des travaux poursuivis avec énergie par les sociétés d'histoire locale sur les restes de l'antiquité romaine. A mentionner cependant les fouilles faites à Trèves sous les auspices du musée provincial; elles ont mis au jour à Welschbillig un bassin avec une margelle composée d'Hermès, à Gusenburg les fondations d'un temple, et à Trèves même elles ont contribué à faire mieux connaître le système de construction de l'amphithéâtre[2].

Dans le chapitre difficile des recherches sur les voies romaines dans l'Allemagne du Nord, les études claires et prudentes de Philippi[3] sont à noter. On accordera moins de valeur à l'ouvrage de Duenzelmann[4], qui, par suite d'une méthode défectueuse, indique un grand nombre de routes romaines qui n'ont jamais existé. Non content de les avoir découvertes, il y fait marcher les troupes de Germanicus; on comprend dès lors qu'il émette des opinions nouvelles et surprenantes sur les campagnes de cette époque, mais elles ne sont rien moins que convaincantes. A signaler les travaux de Hartmann et de Pfeffer[5] sur les chemins en planches du Dievenmoor. Schuchhardt[6] attribue une origine romaine à une série de fortifications de l'Allemagne du Nord; par exemple à celles de la Wittekindsburg, près de Rulle, au nord d'Osnabrück, à celles de la Weckenburg, près de Meppen, de l'Aseburg, de la burg Rüssel, de la Heisterburg; je confesse que ses raisons ne m'ont pas persuadé; je reste tout aussi

1. *Limesblatt*, 1892-1893. Trèves. Comparer les rapports de Hettner sur l'activité de la commission dans *Archaeol. Anzeiger*, 1892, p. 147; 1893, p. 169, et dans ce même recueil, 1892, p. 1, le plan de travail communiqué; sur la direction du *Limes* en Hesse, les Quartalblätter des historischen Vereins für das Grossh. Hessen, N. F., 1892, p. 199. G. Schröder a raconté une querelle qui a éclaté au sein de cette société dans son article : *Der römische Limes und die streitenden Gelehrten* des Preuss. Jahrbücher, Bd. 69, 1892, I, 481.

2. *Correspondenzblatt*, XI, 33. Correspondenzblatt des Gesammtvereins der deutschen Geschichts- und Altertumsvereine, XL, 60.

3. *Römerforschung und Römerstrassen im Osnabrückischen*. Mitteilungen des Osnabrückischen Vereins, XVII, 388.

4. *Das römische Strassennetz in Norddeutschland*. Fleckeisen's Jahrbücher. Suppl., 1893, p. 93.

5. Zeitschrift des histor. Vereins für Niedersachsen, 1891, p. 212; 1893, p. 326. Mitteilungen des Osnabrückischen Vereins, XVII, 298; XVIII, 372.

6. Ibid., XVII, 378. Cf. Archaeol. Anzeiger, 1892, p. 68, et Correspondenzblatt, 1892, p. 104.

sceptique à l'égard des découvertes de fortifications romaines de R. von Stoltzenburg[1] et ne puis accepter ses conclusions sur le camp permanent de Varus et les marches de Germanicus. G. Wolff[2] décrit les grandes tuileries militaires des Romains près de Nied et énumère les marques qui en proviennent et qui étaient envoyées au loin, en Vettéravie, dans le bassin de la Lahn, dans le Taunus et jusqu'à Neuenheim. Dans cette étude, faite avec méthode et de tous points excellente, l'auteur prouve entre autres qu'on n'est pas autorisé à conclure, d'après des marques de tuiles trouvées dans un *castellum*, que le corps de troupe auquel ces marques se rapportent y ait été en garnison[3].

Dans un répertoire des plus utiles, A. Riese[4] a réuni tous les passages des écrivains du temps relatifs à l'histoire, à la géographie, au culte des anciens Germains. Ce répertoire commence à l'époque qui a précédé la conquête romaine et se poursuit jusqu'au ve siècle après Jésus-Christ. De bonnes tables facilitent encore l'emploi de ce volume, destiné à rendre plus faciles les études d'histoire locale; il est regrettable que l'auteur se soit volontairement abstenu de mettre à profit les inscriptions. Ritterling[5] rend assez vraisemblable l'hypothèse que le séjour de la *legio I adiutrix* dans la Haute-Germanie avec le camp permanent de Mayence ait duré du printemps 70 à l'année 86 ou 88; il estime l'armée du Rhin inférieur, au temps des Flaviens, à quatre légions, sept *alae* et douze cohortes. Zangemeister[6] donne des appendices à ma liste des gouverneurs de la Haute-Germanie. D'après von Duhn[7], les Étrusques ne connaissaient pas encore de chemins conduisant vers le nord à travers les Alpes; les Romains aussi auraient

1. *Spuren der Römer in Nordwestdeutschland.* Zeitschrift für Ethnologie, XXIV, 251.

2. *Die Römischen Ziegeleien von Nied bei Höchst a. M. und ihre Stempel.* Archiv für Frankfurter Geschichte und Kunst, 3. Folge, 3. Band, 1893, p. 212.

3. Je note encore quelques travaux plus importants : sur la porte romaine (porte du Nord) à Cologne, dans le Centralblatt der Bauverwaltung, XIII, 1893, p. 81; par Popp, sur la route romaine qui longe la rive droite du Danube, dans le Jahresbericht des histor. Vereins Dillingen, 1892, p. 76; IV, 73; Kofler, *Alte Strassen in Hessen*, dans la Westdeutsche Zeitschrift, XII, 126. Ohlenschlager publie les résultats des recherches archéologiques dans les vingt-cinq dernières années en Bavière dans la Westdeutsche Zeitschrift, 1892, p. 1.

4. *Das rheinische Germanien in der antiken Litteratur.* Leipzig, Teubner, 1892.

5. *Zur römischen Legionsgeschichte.* Westdeutsche Zeitschrift, XII, 1893, p. 105, 234.

6. *Ibid.*, 1892, p. 312.

7. *Die Benutzung der Alpenpässe im Alterthum.* Neue Heidelberger Jahrbücher, II, 55.

longtemps hésité à traverser les montagnes; ils n'ont pas ouvert de nouvelles voies, mais seulement rendu plus praticables des passages connus dès l'antiquité et dont les principaux étaient les deux Saint-Bernard et le mont Genèvre. Cette pénétrante étude fait définitivement table rase d'un certain nombre d'opinions erronées. Zangemeister[1] utilise pour les villes et les populations de la Gaule un fragment jusqu'à présent peu remarqué des *notae tironianae*, qui représente un écrit important de l'époque d'Auguste, remanié fortement, il est vrai, dans le courant des huit siècles suivants. Hettner[2] nous donne dans un catalogue admirablement composé un aperçu des riches trésors du musée provincial de Trèves. Seyffertb[3] publie une exploration et un plan de l'édifice qu'on a appelé thermes jusqu'à la découverte, en 1877, des restes du grand établissement thermal et qui n'est autre, en réalité, que le palais impérial.

En Autriche, les études archéologiques se poursuivent avec zèle. Nous avons, sur Carnuntum, des articles de Kubitschek, Dell, Bormann et Rhode[4]. A mentionner spécialement les recherches de Dell sur le « Heidenthor, » qui se trouve être un tombeau de vastes dimensions de la forme du « Janus quadrifrons » et datant du Ier siècle. Kubitschek[5] a rassemblé et remanié avec une netteté remarquable les renseignements très disséminés que nous possédons sur Vienne à l'époque celtique et romaine, et il a systématiquement classé les rapports sur les fouilles. Maionica[6] a dressé avec grand soin une carte semblable d'Aquileia; Weisshæupl[7] donne une histoire des fouilles de Pola. Reichel[8] décrit les sculptures du temple d'Auguste dans cette même ville. Kuszinszki[9] rend compte des fouilles exécutées

1. *Die Geographie des römischen Germaniens und Galliens nach den tironischen noten*. Neue Heidelberger Jahrbücher, II, p. 1, 146.

2. *Die römischen Steindenkmale des Provinzialmuseums zu Trier mit Ausschluss der Neumagener Monumente*. Trèves, 1893. — A noter encore l'ouvrage de Hettner sur la céramique romaine en Gaule et en Germanie dans la Festschrift für Joh. Overbeck. Leipzig, 1893.

3. *Der römische Kaiserpalast in Trier*. Westdeutsche Zeitschrift, XII, p. 1.

4. Dans les Archaeologisch-epigraphische Mitteilungen, 1892, p. 43, 193; 1893, p. 156 (cf. Ausgrabungsbericht des Vereins Carnuntum), 205, 236. En 1892, il est paru un supplément au *Führer durch Carnuntum* de Kubitschek et Frankfurter, 2e édit. Vienne, 1891. Cf. encore Dernjac, *Die Hauptfeste der Römer an der Donau*, dans la Zeitschrift für bildende Kunst, 1892, p. 238.

5. *Vindobona*, dans les Xenia Austriaca, I, 1. Vienne, Gerold, 1893.

6. *Fundkarte von Aquileia*. Ibid., I, 273.

7. *Die römischen Altertümer von Pola*. Pola, 1892. Programme.

8. Archaeologisch-epigraphische Mitteilungen, 1892, p. 151; 1894, p. 1.

9. Ungarische Revue, 1892, p. 1, 94, 433, 497. Cf. aussi à part.

de 1879 à 1891 à Aquincum; Jonny[1] nous parle des ruines de Brigantium, de la « maison du chirurgien, » de la place du marché, de l'emplacement du temple. Outre les *Mittheilungen* concernant la Bosnie et l'Herzégovine, qui sont publiées sous la direction de M. Hœrnes[2], nous possédons une série de relations de voyages[3] qui ont permis soit d'amasser de nouveaux matériaux scientifiques, soit de compléter et de corriger d'anciennes données. Le recueil d'Hœrnes, richement illustré, nous mettra bientôt à même d'apprécier, mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, l'étendue et l'importance de la domination romaine dans ces contrées. A l'instigation du gouvernement autrichien, Ballif[4] a étudié le réseau des routes en Bosnie et a réussi, par de consciencieuses observations, à le fixer définitivement. Enfin Kanitz[5] a exploré soixante-douze villes et *castella* romains en Serbie et par de nombreux croquis nous fait comprendre le dessin des routes et comment était défendue la frontière orientale de la Mœsie.

Les travaux des érudits autrichiens se sont portés également sur l'Asie-Mineure. Le prince Jean de Liechtenstein a institué une commission pour les études archéologiques dans ce pays, et c'est grâce à son secours qu'ont pu avoir lieu les voyages accomplis dans ces dernières années par Heberdey et Wilhelm en Cilicie, Kubitschek et Reichel en Carie et en Phrygie; nous n'avons, jusqu'à présent, que de brefs comptes-rendus de ces voyages[6]. Liermann[7] a commencé un travail sur les nombreuses inscriptions d'Aphrodisias concernant l'organisation et le gouvernement de cette ville.

1. Mitteilungen der K. K. Centralcommission zur Erforschung und Erhaltung der Kunst- und historischen Denkmäler, XVII, 199, 216; ibid., XVIII, le rapport de Petter sur les fouilles exécutées à Salzburg.

2. Münsterberg et Patsch rendent compte d'un voyage en Istrie et dans les îles du Quarnero dans les Archaeolog.-epigraph. Mitt., 1892, p. 48. — Patsch publie un voyage en Bosnie, ibid., 1893, p. 75, 215; Kubitschek et Frankfurter une excursion en Hongrie occidentale, ibid., 1893, p. 22; Sticotti une excursion en Liburnie et en Dalmatie, ibid., 1893, p. 32; Hermann et Karl Skorpil ont rassemblé les inscriptions trouvées en Bulgarie, ibid., 1892, p. 91, 204.

3. *Wissenschaftliche Mitteilungen aus Bosnien und der Herzegovina*, herausgegeben vom bosnisch-herzegovinjschen Landesmuseum zu Sarajewo, Bd. I. Vienne, Gerold, 1893.

4. *Römische Strassen in Bosnien und der Herzegovina*. Vienne, Gerold, 1893.

5. *Römische Studien in Serbien*. Denkschriften der Wiener Academie, 1892.

6. Anzeiger der K. Academie der Wissenschaften zu Wien, Historisch-philosophische Klasse, 1891, p. 81; 1892, p. 12 (où l'on communique le plan de toute l'entreprise), p. 78; 1893, p. 92.

7. *Epigraphische Studien zur Kulturgeschichte Kleinasiens in der römischen Kaiserzeit*. Berichte des freien deutschen Hochstifts zu Frankfurt-a.-M., 1892, p. 364.

longtemps hésité à traverser les montagnes; ils n'ont pas ouvert de nouvelles voies, mais seulement rendu plus praticables des passages connus dès l'antiquité et dont les principaux étaient les deux Saint-Bernard et le mont Genèvre. Cette pénétrante étude fait définitivement table rase d'un certain nombre d'opinions erronées. ZANGEMEISTER[1] utilise pour les villes et les populations de la Gaule un fragment jusqu'à présent peu remarqué des *notae tironianae*, qui représente un écrit important de l'époque d'Auguste, remanié fortement, il est vrai, dans le courant des huit siècles suivants. HETTNER[2] nous donne dans un catalogue admirablement composé un aperçu des riches trésors du musée provincial de Trèves. SEYFFERTH[3] publie une exploration et un plan de l'édifice qu'on a appelé thermes jusqu'à la découverte, en 1877, des restes du grand établissement thermal et qui n'est autre, en réalité, que le palais impérial.

En Autriche, les études archéologiques se poursuivent avec zèle. Nous avons, sur Carnuntum, des articles de KUBITSCHEK, DELL, BORMANN et RHODE[4]. A mentionner spécialement les recherches de DELL sur le « Heidenthor, » qui se trouve être un tombeau de vastes dimensions de la forme du « Janus quadrifrons » et datant du Ier siècle. KUBITSCHEK[5] a rassemblé et remanié avec une netteté remarquable les renseignements très disséminés que nous possédons sur Vienne à l'époque celtique et romaine, et il a systématiquement classé les rapports sur les fouilles. MAIONICA[6] a dressé avec grand soin une carte semblable d'Aquileia; WEISSHÆUPL[7] donne une histoire des fouilles de Pola. REICHEL[8] décrit les sculptures du temple d'Auguste dans cette même ville. KUSZINSZKI[9] rend compte des fouilles exécutées

1. *Die Geographie des römischen Germaniens und Galliens nach den tironischen noten*. Neue Heidelberger Jahrbücher, II, p. 1, 146.

2. *Die römischen Steindenkmale des Provinzialmuseums zu Trier mit Ausschluss der Neumagener Monumente*. Trèves, 1893. — A noter encore l'ouvrage de Hettner sur la céramique romaine en Gaule et en Germanie dans la Festschrift für Joh. Overbeck. Leipzig, 1893.

3. *Der römische Kaiserpalast in Trier*. Westdeutsche Zeitschrift, XII, p. 1.

4. Dans les Archaeologisch-epigraphische Mitteilungen, 1892, p. 43, 193; 1893, p. 156 (cf. Ausgrabungsbericht des Vereins Carnuntum), 205, 236. En 1892, il est paru un supplément au *Führer durch Carnuntum* de Kubitschek et Frankfurter, 2e édit. Vienne, 1891. Cf. encore Dernjac, *Die Hauptfeste der Römer an der Donau*, dans la Zeitschrift für bildende Kunst, 1892, p. 238.

5. *Vindobona*, dans les Xenia Austriaca, I, 1. Vienne, Gerold, 1893.

6. *Fundkarte von Aquileia*. Ibid., I, 273.

7. *Die römischen Altertümer von Pola*. Pola, 1892. Programme.

8. Archaeologisch-epigraphische Mitteilungen, 1892, p. 151; 1894, p. 1.

9. Ungarische Revue, 1892, p. 1, 94, 433, 497. Cf. aussi à part.

tient un interlocutoire dans le procès entre une nièce mariée et ses oncles et ses tuteurs au sujet de revendications dans les comptes de tutelle. Non moins intéressant est le contrat de mariage de l'époque d'Hadrien, expliqué par WESSELY[1] avec ses clauses extrêmement détaillées. HIRSCHFELD[2] montre, dans un appendice à son discours sur la police de sûreté, qu'il existait en Égypte, comme nous le prouvent les papyrus, une vaste organisation policière qui remonte, comme toutes les institutions importantes de ce pays, à l'époque des Ptolémées, en partie, peut-être même au delà. JUNG[3] compulse avec soin les données que nous possédons actuellement sur les agents d'administration en Égypte, sur le *praefectus Aegypti*, les *juridici Alexandreae* ou *Aegypti*, le *procurator idioulogou*, les épistratèges, les *procuratores ad epistrategian*, le *procurator Alexandreae*, les procuratories de moindre importance, sur l'organisation militaire en Égypte et le *praefectus castrorum*. Le document sur lequel a travaillé KREBS[4] montre quelle source d'informations variées ont été les papyrus ; il contient la requête d'un vieillard de soixante-douze ans qui se rend le témoignage d'avoir toujours, suivant les prescriptions officielles, consciencieusement sacrifié aux dieux, et en ce moment même, c'est-à-dire au temps de la persécution de Dèce, et qui demande aux autorités une attestation à cet égard.

La seconde partie de l'histoire de la littérature romaine de SCHANZ[5] est parue; elle va jusqu'à l'époque d'Hadrien; les principaux mérites de l'ouvrage sont une appréciation exacte des auteurs et de leurs œuvres, des indications bibliographiques très complètes, des données précises sur les questions litigieuses. Le dernier volume de l'ouvrage si vanté de RIBBECK[6] contient l'histoire de la poésie romaine de l'époque de Tibère à celle de Claude, de Néron, de Trajan, d'Hadrien et de ses successeurs; dans un appendice, il parle des poètes postérieurs : Ausone, Claudien, Namatianus. L'appareil critique doit, comme on sait, paraître plus tard. Il est à peine besoin de dire que l'éminent auteur a, cette fois encore, produit un chef-d'œuvre; cela est aisé à qui possède comme lui à la fois la maîtrise absolue de son sujet et une exquise culture esthétique.

1. *Ein ägyptischer Heiratscontrakt.* Xenia Austriaca, p. 59.
2. *Die ägyptische Polizei der römischen Kaiserzeit nach den Papyrusurkunden.* Sitzungsberichte der Berliner Academie, 1892, p. 815.
3. *Die römischen Verwaltungsbeamten in Ægypten.* Wiener Studien, XIV (1892), p. 227.
4. *Ein libellus eines libellaticus aus dem J. 250 n. Chr. aus dem Fayûm.* Sitzungsberichte der Berliner Academie, 1893, I.
5. *Geschichte der römischen Literatur.* Munich, Beck, 1892.
6. *Geschichte der römischen Dichtung,* Band III. Munich, Cotta, 1892.

Il y a peu de chose à dire sur l'organisation militaire. Les recherches de SCHNEIDER[1] pourraient être appelées « Études comparées d'histoire militaire. » Dans les chapitres sur l'État et l'armée, l'éducation du soldat, les piquiers et les phalangistes, la disposition en trois lignes, il étudie aussi bien l'organisation romaine et l'éclaire d'un jour nouveau à bien des égards. En reprenant un de ses anciens travaux, VON DOMASZEWSKI[2] arrive à de nouveaux résultats dans une étude sur la *legio I Minervia* et son enseigne, le bélier. Les légions portaient, sinon toujours, du moins le plus souvent, les signes du zodiaque sur leurs étendards. SCHILLING[3] a publié un excellent travail sur deux légions ayant fait presque constamment partie de l'armée du Rhin. SEECK[4] nous montre comment Auguste régla géographiquement le service militaire et fit dépendre les privilèges accordés à ce point de vue de l'époque plus ou moins éloignée à laquelle avait été conféré le droit de cité; comment, sous Claudien et Néron, les provinciaux commencent à pénétrer dans les légions, comment, après les Flaviens, les Italiens disparaissent des légions provinciales, ce qui est causé moins par le dépeuplement progressif de l'Italie que par le peu de goût pour le service militaire.

Pour ce qui concerne la topographie de Rome, je me bornerai à renvoyer au compte-rendu annuel de HUELSEN[5] et à attirer spécialement l'attention sur l'élégante reconstruction du Forum par le même auteur[6]; je mentionnerai encore la grande carte du Forum de O. RICHTER[7]; enfin, je rappellerai que les recherches sur le Panthéon, faites par l'architecte français Chedanne, ont été justement remarquées en Allemagne et qu'elles y ont rencontré une approbation que MICHAELIS[8] a exprimée dans son Essai.

W. LIEBENAM.

1. *Legion und Phalanx. Taktische Untersuchungen*. Berlin, 1893.
2. *Die Tierbilder der signa*. Archaeolog. epigr. Mitt., 1892, p. 182. Cf. Correspondenzblatt, 1893, p. 265.
3. *De legionibus Romanorum I Minervia et XXX Ulpia*. Lipsiae, 1893. Diss.
4. *Zusammensetzung der Kaiserlegionen*. Rhein. Mus., 1893, p. 602.
5. Mitteilungen des deutschen archaeol. Instituts, Römische Abteilung, 1892, p. 265; 1893, p. 259.
6. *Forum Romanum*. Rome, Spithöver, 1892.
7. *Das Forum Romanum*. Nach den neuesten Ausgrabungen. Wandkarte. Berlin, Peters, 1893.
8. *Das Pantheon nach den Ergebnissen der neusten Untersuchungen*. Preuss. Jahrb., 1893, I, 208. Cf. O. Richter, dans l'Archaeol. Anzeiger, 1893, p. 1, et les objections d'Adler, ibid., p. 126.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Rudolph von Jhering. **Entwicklungsgeschichte des rœmischen Rechts; Einleitung; Verfassung des rœmischen Hauses.** Aus dem Nachlass herausgegeben. Leipzig, Breitkopf-Hartel, Duncker-Humblot, 1894. In-8°, 124 pages.

Cet opuscule, auquel Jhering n'avait pas encore mis la dernière main, a été trouvé dans ses papiers et publié par M. Ehrenberg. C'est un fragment d'une *Histoire du développement du droit romain,* mais qui forme un chapitre complet. Il comprend une longue introduction, qui aurait été celle de tout l'ouvrage, et une étude sur la constitution de la maison romaine. Dans l'introduction, Jhering développe longuement, trop longuement peut-être, quelques idées qu'il avait déjà exposées dans son *Esprit du droit romain.* Il s'élève de nouveau contre la théorie d'une formation inconsciente du droit, contre l'existence d'un droit coutumier qui serait sorti spontanément de l'âme du peuple, du sentiment national du droit; c'est là une explication trop commode; le droit est la création réfléchie des hommes réunis en société; le sentiment du droit ne naît qu'après le droit, et, quand ensuite il le corrige et l'améliore, c'est surtout sous l'influence d'esprits supérieurs qui donnent l'impulsion à la masse. L'histoire du droit n'est que l'histoire de la pensée de l'homme appliquée aux conditions pratiques de la vie en commun. Dans l'évolution du droit romain, il faut surtout tenir compte des impulsions externes qui expliquent les progrès internes; Jhering, qui n'avait fait qu'indiquer ce principe (*Esprit du droit romain,* trad. de Meulenaere, t. II, p. 39), l'expose ici plus longuement et distingue cinq impulsions principales : l'influence des plébéiens, qui amène l'unification et la codification du droit; le commerce des pérégrins à Rome, qui explique le système formulaire et l'édit du préteur; l'extension géographique de Rome, qui transforme l'ancien droit basé sur la présence réelle des personnes à Rome; l'action du droit grec et de la science juridique grecque, qui provoquent la naissance de nouvelles institutions; l'ouverture des écoles de droit et l'emploi de la méthode scientifique; enfin, le rôle des provinces, qui modifient profondément le caractère romain et surtout la justice criminelle. L'historien du droit romain doit donc rechercher avant tout le développement interne, le lien de causalité des faits et des institutions juridiques; dans l'Allemagne, où le droit romain a été si longtemps un droit vivant, l'enseignement dogmatique a nui considérablement à l'explication historique. Cette critique de Jhering, à l'égard des historiens du droit, a été juste il y a cinquante ans; elle

ne l'est plus aujourd'hui, et Jhering ne l'aurait pas laissée dans son Introduction s'il l'avait publiée lui-même.

L'étude sur la maison romaine réunit et développe des notions qui étaient dispersées auparavant dans l'*Esprit du droit romain,* mais sans y rien ajouter d'essentiel. C'est une exposition claire et lumineuse du droit familial primitif : le rôle et la situation de la femme, le mariage, la *manus,* le caractère et les pouvoirs du *pater familias* qui se résument à l'intérieur dans la *manus,* à l'extérieur dans la *vindicatio,* la *manus injectio,* l'action noxale et l'action *de pauperie,* le rôle du peuple dans l'adrogation et le testament, des témoins dans d'autres actes juridiques, tels sont les principaux points traités par Jhering avec sa science et son ampleur habituelles. Mais il suffit de se reporter aux passages correspondants de l'*Esprit du droit romain* (surtout t. I, p. 142-152; II, 36-37) pour constater qu'en somme il n'y a eu presque aucun changement dans les idées de Jhering et que cet opuscule n'apporte presque rien de nouveau.

Ch. Lécrivain.

Dr Carl Neumann. Die Weltstellung des byzantinischen Reiches vor den Kreuzzügen. Leipzig, Duncker et Humboldt, 1894.

L'histoire de l'empire byzantin se présente à nous dans le cours des siècles sous la forme d'un perpétuel travail de dissolution et de reconstitution. Sous le choc des barbares, hommes et institutions fléchissent, l'administration se décompose, les provinces se démembrent. Mais bientôt monte sur le trône un de ces rudes guerriers que, contrairement à l'opinion commune, l'Orient n'a jamais eu à envier à l'Occident; il sort presque toujours d'une province, et parfois même est d'origine barbare. Il remet l'ordre dans l'armée et l'administration, conduit lui-même ses soldats contre les barbares, rétablit la sécurité aux frontières et à l'intérieur. Alors à la période des revers et des troubles on voit succéder une époque aussi brillante par la puissance politique que par le développement intellectuel ou religieux.

C'est à l'une de ces évolutions que le Dr Neumann nous fait assister dans son étude sur la « Situation du monde byzantin avant les croisades, » et il se trouve que la période étudiée par lui est une des plus décisives de l'histoire orientale; c'est bien au xie siècle, comme il l'a vu, que le monde byzantin a saisi son autonomie politique, religieuse et intellectuelle.

Il avait été précédé dans cette étude par M. Bury[1] et M. Gfrœrer[2]. Mais l'un avait surtout cherché à déterminer les nouveaux éléments que la publication du texte de Psellos[3] apportait à l'histoire[4]; l'autre

1. *English historical review*, 1889.
2. *Byzantinische Studien.*
3. Édition Sathas.
4. De même M. Rambaud, dans son étude sur Psellos, *Revue hist.*, t. III, p. 241.

avait étudié quelques points qui avaient pour lui un intérêt spécial. L'étude de M. Neumann a un caractère plus général et c'est un tableau d'ensemble qu'il se propose de mettre sous nos yeux.

Comme tous ceux qui se livrent à l'étude de l'histoire byzantine, il a éprouvé dans sa préface le besoin de s'excuser d'avoir choisi un pareil sujet et il a cherché à en montrer tout l'intérêt. Il s'est défendu d'avoir voulu écrire « un morceau d'histoire chinoise ou aztèque réservée aux seuls spécialistes » (p. IX), et il a déclaré nettement qu'il s'adressait au public lettré. Espérons que la nécessité où l'on est encore d'employer ces précautions oratoires disparaîtra bientôt; le nombre des ouvrages consacrés au moyen âge byzantin s'accroît chaque jour et aucun homme instruit ne consentirait plus à rééditer contre le moyen âge oriental les vieux arguments qui n'étaient que des arguments d'école.

Dans une étude aussi générale, M. Neumann a eu raison, comme il l'expose, d'abandonner l'ordre chronologique et la série des règnes; il a groupé les éléments de son sujet par grandes masses, et, après avoir choisi dans cette histoire trois moments qu'il croit particulièrement importants, il considère de ces divers points de vue les mouvements politiques, sociaux et intellectuels qui se sont produits dans l'empire.

C'est là une méthode vraiment historique, car c'est la seule qui permette d'embrasser une époque d'un coup d'œil et de chercher une explication des faits; c'est aussi une tentative intéressante d'appliquer un nouveau procédé recommandé par quelques écrivains[1] et qui consiste à chercher dans la génération l'unité des périodes historiques. Peut-être pourrait-on regretter que, dans une étude destinée au grand public, cette méthode ait conduit M. Neumann à retrancher systématiquement un grand nombre de ces récits historiques qui jettent tant de lumière sur une époque et la font véritablement revivre. Par exemple, l'histoire si curieuse de la révolte d'Isaac Comnène aurait éclairé singulièrement ce que l'auteur nous dit de l'organisation et des mœurs de l'armée.

D'autre part, s'il y a une réelle unité dans l'ensemble de l'ouvrage, il est impossible d'en trouver autant dans chacun des chapitres pris en particulier : cette série de petites monographies, dont ils se composent, donne au livre un aspect heurté; il n'y a entre elles, semble-t-il d'abord, qu'un lien très lâche.

De là viennent peut-être aussi des lacunes importantes dans une étude même générale. Parmi les figures du XIe siècle, une des plus curieuses est celle du patriarche Michel Cérularius; resté longtemps dans une sorte de mystère, il est aujourd'hui mieux connu depuis la publication des ouvrages de Psellos[2]. Il est le véritable auteur du schisme de 1054 entre

1. Voir notamment les derniers ouvrages d'O. Lorenz sur la méthode historique.

2. Notamment l'oraison funèbre de M. Cérularius par Psellos. Sur ce personnage, voir la fin de l'étude signalée de M. Bury et un chapitre de Gfrœrer (*Byzant. Studien*).

les églises grecque et latine; non seulement il a été mêlé à toute la politique de son temps, mais il a essayé d'établir à Constantinople un nouveau régime religieux; il a imposé ses volontés à l'empereur Constantin IX et, pour en avoir raison, Isaac Comnène a dû employer la force. Or M. Neumann se contente d'y faire allusion d'une manière tout à fait incidente (p. 103) et il ensevelit la grande œuvre de ce patriarche, le schisme, dans le même oubli que son auteur. Tout un côté de la civilisation byzantine, le mouvement théologique et religieux et le mélange intime de ce mouvement avec le mouvement politique, se trouve ainsi négligé.

Nous nous étonnons de même de ne rencontrer que quelques allusions aux rapports suivis qui se sont établis depuis le xe siècle entre les Byzantins et les Russes. L'auteur décrit, il est vrai, d'une manière assez pittoresque (chap. IV) le commerce annuel qui se faisait par le Dniéper entre les princes russes et Byzance; mais nous cherchons en vain des détails sur la politique de Basile II en Russie, sur la fondation de l'Église russe qui est un des événements les plus importants de l'histoire de l'église orientale, sur le mariage de Vladimir avec une princesse byzantine, enfin sur les invasions des Russes, comme la tentative qui eut lieu sous Constantin IX. Nous avons l'avantage de connaître ces événements par des sources byzantines et russes à la fois et nous sommes aujourd'hui mieux placés que les contemporains pour en apercevoir l'importance.

Malgré ces réserves, l'ouvrage du Dr Neumann n'en demeure pas moins rempli d'intérêt; il a su tracer un tableau très large et tout à fait caractéristique de la société byzantine des xe et xie siècles.

L'auteur se place d'abord au xe siècle; de tous côtés l'empire s'est resserré sous la pression des Barbares; les Sarrasins en Italie, les Bulgares dans la péninsule des Balkans, les Arabes en Asie-Mineure menacent sans cesse sa sécurité. Constantinople est devenue une ville frontière du côté du nord et, loin de songer à la politique de conquêtes, les empereurs doivent s'efforcer péniblement de se maintenir dans leurs positions. Aux barbares il faut opposer d'autres barbares, et, de Chersonèse en Crimée ou de Dyrrachium sur la mer Adriatique, négocier avec les tribus petchénègues ou slaves qui offrent leur appui contre les Bulgares. Au milieu de ces luttes, l'horizon intellectuel s'est rétréci dans la même mesure que les frontières politiques. L'unité de l'*orbis romanus* est bien détruite et Constantinople n'est plus le centre du monde; entre l'Orient et l'Occident les relations deviennent de plus en plus rares. Constantin Porphyrogénète ignore l'histoire du califat espagnol et un patriarche d'Alexandrie ne mentionne dans sa Chronique universelle ni Photius ni même Charlemagne. Mais cet isolement n'en est pas moins fécond; il permet au monde byzantin de prendre conscience de son originalité et c'est ainsi que se prépare la renaissance du siècle suivant.

Cette renaissance, elle est due surtout à des provinciaux, à ces grands

propriétaires d'Asie-Mineure qui ont fourni plusieurs empereurs comme Nicéphore Phocas et plus tard Isaac Comnène et qui remplissaient les armées et l'administration. Empereurs, généraux, fonctionnaires, écrivains, ce sont eux qui ont relevé l'empire et élargi ses frontières; après les conquêtes des Nicéphore Phocas en Syrie et dans la Méditerranée, des Tzimitzès et Basile II en Bulgarie, Constantinople est redevenue le centre de l'empire. De l'Istrie à l'Euphrate, du Danube à Chypre, l'administration grecque règne toute-puissante; la littérature prend un nouvel essor[1]; alors se forment les grandes encyclopédies qui sont comme le testament de la science byzantine; rien de pareil en Occident à cette époque; il faudra attendre deux siècles pour trouver un essor intellectuel qui soit analogue.

Puis, après la génération qui travaille vient la génération qui jouit; après Basile II, Constantin Monomaque; après les travaux guerriers, la Renaissance intellectuelle dont le plus brillant représentant, Michel Psellos, est bien, comme le dit M. Neumann, un humaniste comparable aux humanistes italiens du XIVe siècle. C'est une période très brillante de l'histoire byzantine; comme le fait remarquer l'auteur, elle est féconde en hommes d'action et en personnalités de tout genre; la transmission du pouvoir a lieu par les mariages et les adoptions des trois filles de Basile II et les armées byzantines ont encore des pages glorieuses dans leurs expéditions contre les Arméniens, les Russes et les Normands. Mais déjà apparaissent des germes de mort qui sont l'indice d'une nouvelle dissolution, et nous arrivons à la partie la plus originale de ce travail. M. Neumann pense avec raison qu'il a toujours existé dans l'empire deux grands partis qui n'ont cessé de se combattre et dont la lutte a été fatale à ses institutions : d'abord les fonctionnaires de Constantinople, attachés aux vieilles traditions et désireux d'imposer leurs volontés aux provinces et d'en tirer de gros revenus; ce sont les grands dignitaires du palais qui portent le titre devenu honorifique de sénateurs (voy. p. 78 et suiv.); s'ils ont des idées étroites comme toutes les aristocraties, peut-être l'auteur aurait-il dû faire remarquer qu'ils ont rendu un immense service à l'empire; car, en maintenant la tradition du gouvernement romain, ils ont, comme leurs ancêtres, discipliné et absorbé les barbares; ils ont reçu des provinces des éléments de jeunesse et de vie, mais ils ont transformé ces éléments à leur image; c'est grâce à eux que l'hellénisme n'a pas péri. Mais en face d'eux s'est élevé l'aristocratie provinciale et militaire qui est devenue maîtresse du sol depuis plusieurs siècles et qui veut maintenant s'emparer du pouvoir; les empereurs ont lutté contre elle et les lois de Romain Ier et de Basile II (996), les expro-

1. Disons à ce propos que M. Neumann ne peut s'appuyer sur l'exemple du *Philopatris* pour donner une idée de la littérature de cette période. Ce mystérieux dialogue a été attribué successivement à toutes les époques de l'histoire byzantine, depuis Julien jusqu'à Jean Tzimitzès. Tout récemment on vient de donner de nouveaux arguments pour faire de l'auteur un contemporain d'Héraclius (voir R. Crampe : *Philopatris*. Halle, 1894, in-8°).

priations violentes de plusieurs empereurs, dont M. Neumann donne de curieux exemples, n'ont pu arrêter le mal. De véritables puissances se sont élevées. Constantin IX a fait un dernier effort pour protéger l'élément civil contre l'armée; le résultat a été la réaction qui a suivi sa mort, la révolte militaire d'Isaac Comnène et la lutte archarnée entre l'armée et l'aristocratie de la ville qui se termine par la dissolution de l'armée à la fin du XIe siècle.

C'est ce moment que de nouveaux barbares choisissent pour menacer les frontières de l'empire. En Italie les Normands, en Asie les Turcs, les uns et les autres venus à l'origine au nombre de quelques familles, d'abord aventuriers, puis brigands, puis mercenaires au service des Grecs, et enfin puissances indépendantes, commençant par rendre le plat pays inhabitable, bloquant les gouverneurs byzantins dans les villes et finissant toujours par les en déloger. C'est ainsi que se sont formés les principautés normandes de l'Italie méridionale et les émirats seldjoucides d'Asie-Mineure. De nouveau à l'ouest et à l'est, Constantinople a été entourée de dangers; mais, après avoir assimilé ou réduit tant de peuples barbares, ses forces l'ont trahie dans cette dernière lutte; car les Normands n'ont été que l'avant-garde des croisés de 1204, et c'est du sein des Seldjoucides que devaient surgir un jour les terribles fils d'Othman.

Louis BRÉHIER.

P. ERRERA. **Les Waréchaix**. Étude de droit foncier ancien. Bruxelles, Vromant et Cie, 1894, 35 pages. (Extrait des *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. VIII.)

M. Errera, auteur d'un livre excellent sur les *Masuirs*[1], apporte par cette étude sur les *Waréchaix* une nouvelle et intéressante contribution à l'histoire de la propriété foncière au moyen âge dans la Flandre et les provinces wallonnes de la Belgique. Aux VIIIe et IXe siècles, le waréchaix se présente dans les formules de Lindenbrog, dans une charte d'Alfheim de 709, sous de nombreuses formes, en particulier *watrischafum* et *wadriscapum*, et on est en général d'accord, depuis Ducange, pour le rattacher à la racine *water* (eau) et lui donner le sens de piscine, de réservoir, d'eaux qui dépendent d'une exploitation rurale. A partir du XIIIe siècle, comme on le voit dans une foule d'actes, de chartes, de coutumes homologuées des XVIe et XVIIe siècles, les waréchaix sont des terres vagues, communes, sur lesquelles les habitants des localités exercent différents droits d'usage : dans les localités rurales, ce sont des bruyères, des bois, des aunaies, des marais, des tourbières; dans les localités urbaines, des portions du domaine public, telles que ponts, murs, fossés, places publiques; quelquefois, comme à Douai et à Orchies, des terrains gazonnés le long des chemins vicinaux; la désignation de waréchaix paraît

1. Voir *Revue historique*, mars-avril 1895, p. 402-404.

entraîner présomption de banalité; aussi, à toutes les époques, il y a de nombreux conflits au sujet de ces terrains entre les seigneurs et les communautés d'habitants; en 1757, le gouvernement autrichien essaie inutilement de les faire partager et mettre en culture; il est obligé d'en laisser au moins un tiers à la vaine pâture; en 1791, la Législative en garantit la possession aux communes en arrêtant les usurpations des seigneurs. M. E. a dressé la liste des lieux dits, des hameaux, des communes qui portent encore le nom plus ou moins modifié de waréchaix, dont il y a plus de quinze variantes; et il résulte de cette étude topographique que les waréchaix sont aujourd'hui soit d'anciennes places publiques, laissées telles ou couvertes de constructions, soit des champs cultivés, de niveau peu élevé. La question qui se pose maintenant est la suivante : le waréchaix de la seconde période a-t-il une autre étymologie que le waréchaix du haut moyen âge? Faut-il recourir à une autre racine que *water* pour expliquer le changement de sens que parait avoir subi le mot? C'est l'opinion de M. E.; il rejette avec raison un certain nombre d'étymologies qui ont été proposées, par exemple *waschium* (pâturages entourés de fossés), *vastum* ou *gaste, veriska, wreka* (varechs, choses abandonnées), *warectum garachium* (jachères, garrigues), et croit que le radical cherché est le mot *ware* ou *were,* qui désigne dans l'ancien droit germanique la participation à la terre commune, à la *Marke.* Cette conclusion ne nous paraît pas absolument fondée : à quoi bon faire intervenir une seconde étymologie? M. E. remarque lui-même que le mot waréchaix, appliqué aux terres communes, a gardé des attaches avec son sens primitif et qu'il s'est toujours attaché surtout aux terres d'alluvion, aux terres basses. On peut donc admettre que restreint d'abord, d'après la racine *water,* aux lieux aquifères qui restaient naturellement indivis et communs, il a été étendu ensuite peu à peu aux principales catégories d'aisances et de lieux publics. En tout cas, quelque opinion qu'on adopte sur ce point, on ne peut que rendre justice à l'érudition consciencieuse et à la sagacité de M. Errera.

Ch. Lécrivain.

Prof. Dr Hagmann. **Die Normannen in Unteritalien und Sicilien.** Beigabe zum Programm der St-Gallischen Kantonsschule. St-Gallen, Zollikofer'sche Buchdruckerei, 1894. In-4°, 68 pages.

Il est peu de pays comme la Sicile capables de séduire à la fois l'artiste, le poète et l'historien. Le voyageur ne sait qu'admirer le plus de ses beautés naturelles ou de ses ruines archéologiques. A deux âges distincts de la civilisation, son histoire présente un caractère d'unité et de progrès dignes de fixer l'attention. C'est, avant J.-C., la période grecque; après J.-C., la période normande. Voilà deux admirables sujets d'études historiques que l'on s'étonnera de voir rarement traités. Un professeur suisse de Saint-Gall a entrepris de résumer le second d'entre eux en quelques pages claires et précises.

Il montre, à la veille des croisades, les aventuriers de la Normandie profitant des conjonctures pour se constituer un domaine dans cette terre d'art et de soleil qui mérita le nom de Grande-Grèce. Venus d'abord en simples pèlerins au mont Gargano, au sanctuaire de leur patron saint Michel, puis comme mercenaires des princes grecs et lombards de la Campanie, ils ne tardent pas à travailler pour eux-mêmes. Ce n'est pas tant leur fief primitif d'Aversa qui leur sert de centre d'opérations que les sommités du sud de l'Italie. Le mont Vultur est le nid d'aigle d'où ils s'élancent sur la Pouille; le castel San-Marco leur ouvre la Calabre; Mileto, puis Traïna, la Sicile. Guidés par les enfants de Tancrède de Hauteville, ils se glissent entre les Lombards, les Allemands et les Romains d'une part, entre les Arabes et les Grecs de l'autre. Tout en semblant d'abord servir les premiers, ils expulsent les uns et les autres et finissent par rester les seuls maîtres du terrain sous la suzeraineté commode du saint-père. Robert Guiscard, d'abord simple comte des Normands en Pouille, devient duc souverain de Pouille, Calabre et Sicile, et son neveu Roger II, bénéficiant des conquêtes de Roger Ier, se fait proclamer roi. Cette chevalerie catholique et barbare du nord parvient à fonder au sud de l'Europe une monarchie remarquable à la fois par son administration accomplie, ses manifestations artistiques et son esprit de tolérance.

Ce développement est consciencieusement étudié par M. H., et la place qu'il accorde aux Robert et aux Roger est heureusement remplie. Les portraits qu'il fait de ces personnages sont bien esquissés, mais il ne distingue pas assez le caractère et l'œuvre de Roger Ier et de Roger II. Le père se trouve sacrifié au fils, le grand comte au roi. C'est une faute à peu près semblable à celle que commettrait un historien de l'Allemagne en attribuant au premier roi de Prusse le prix du mérite qui revient à son père le grand électeur de Brandebourg. M. H. s'en tient trop au simple énoncé des faits et marque insuffisamment les époques. Le lecteur n'eût pas été fâché de voir quel était, à l'origine, le pouvoir des comtes normands en Pouille et quels étaient les caractères de ce premier État féodal, et, ensuite, quelle fut l'organisation de la Sicile sous le grand comte Roger Ier. Tout cela est fondu dans la constitution définitive de la monarchie de Roger II. Ici encore, l'auteur n'aborde pas la question importante des langues parlées et écrites dans le pays, la question plus importante encore du rattachement des églises de la Sicile et du sud de l'Italie au patriarcat de Constantinople ou au siège de Rome. Au dixième congrès des Orientalistes, tenu récemment à Genève, ce point a été débattu entre savants français, allemands, grecs et suisses, catholiques, orthodoxes et protestants. On en a conclu que ces diocèses, détachés du siège de Rome lors de la querelle des Iconoclastes, lui furent de nouveau réunis sous Roger II, le légat né du Saint-Siège. Ce n'est pas que M. H. méconnaisse les rapports de la Sicile avec l'Orient. Mais ne cède-t-il pas à de vieux préjugés en manifestant son hostilité pour le byzantinisme et son admiration pour les

croisades? Le grand mérite de celles-ci fut précisément d'initier les Européens à la culture orientale et asiatique. Ce côté esthétique des choses, M. H. le sacrifie un peu. La description des beautés de l'art et de la nature n'est pas une digression dans l'histoire de la Sicile. Eh bien! les merveilles de Palerme, de Monreale, de Cefalu n'arrêtent pas notre auteur.

Je sais bien qu'il se défend d'avoir fait un ouvrage original. Avec raison; pour faire une histoire originale de la Sicile, il faut connaître un certain nombre de langues, dont l'arabe, et avoir visité à fond le pays. Il n'a prétendu publier qu'un travail de seconde main. Cependant, parmi ses références, je trouve qu'une bien grande place est accordée aux historiens allemands des Hohenstaufen, tandis que les livres d'Amari, de Huillard-Bréholles, de Lenormant, de l'abbé Delarc surtout sont omis, ainsi que l'indispensable collection des diplômes de Cusa.

Malgré ces imperfections, l'œuvre est utile. Elle s'étend même avec bonheur sur les règnes des deux Guillaume et de Tancrède et sur le passage du pouvoir des mains des Normands à celles des Hohenstaufen. Cette période a été trop souvent négligée par les historiens. Il faut en tenir compte à M. Hagmann. En terminant, nous le prions de voir dans nos critiques une preuve d'intérêt pour son travail comme pour l'histoire d'un pays que l'on ne peut visiter sans emporter les impressions les plus vives[1].

De Crue.

G. Burton Adams. **Civilisation during the middle ages.** New-York, Scribner, 1894. In-8°, viii-463 pages.

Voici un bon livre, bien informé, bien pensé, bien composé, bien écrit, avec précision et sans phrases; il est vrai qu'il vient des États-Unis. L'auteur a exposé l'évolution générale de la civilisation au moyen âge, comme l'indique le sous-titre « spécialement dans ses rapports avec la civilisation moderne, » pour faire comprendre comment les éléments de notre civilisation se sont formés et développés. Le mot *civilisation* est pris dans le même sens à peu près que par Guizot; il désigne,

1. Certains noms, certaines dates demandent à être précisés, car l'auteur écrit: Weimar pour Guaimar; Melus pour Meles; Mihilmeri pour Misilmeri (p. 19); Alifi pour Avellino (p. 34); Coutences pour Coutances (p. 13); Réôle pour la Réole (p. 58). La généalogie de Tancrède de Hauteville, qualifié de *comte* (?) et de souverain du Cotentin, est insuffisante. En 1072, Messine était-il à Robert? Taormine et Girgenti ont-ils été réellement pris en 1078 et en 1087? Tancrède est-il mort le 20 février ou le 6 août 1194? Ces dates prêtent à la discussion. Le lieu où s'est livrée la bataille du 18 juin 1053 est Civitate et non Civitella. Le titre ducal fut accordé par le pape à Robert au mois de juin 1059 à Melfi et non au mois d'août 1060 à Mileto.

non l'ensemble des usages, mais seulement les institutions fondamentales qui donnent à la société son organisation et son caractère. L'étude de l'évolution est volontairement réduite aux événements décisifs qui ont fait avancer la civilisation : invasions, formation de la papauté, empire carolingien, démembrement, régime féodal, empire et papauté, croisades, développement du commerce, formation de la France, de l'Angleterre, Renaissance, réorganisation de la papauté, Réforme.

Les faits sont empruntés aux grands travaux spéciaux considérés comme faisant autorité; l'auteur, s'adressant à un public américain, cite de préférence les ouvrages traduits en anglais, mais il connaît bien la littérature historique allemande et française et sait choisir d'ordinaire les guides les plus sûrs[1]. Il prend avec discernement dans la masse des faits ceux qui sont strictement nécessaires pour comprendre la marche des événements et en marque le caractère avec précision. La langue est ferme et claire. C'est un excellent ouvrage de vulgarisation scientifique[2].

La conception générale de l'évolution européenne est à peu près conforme à la doctrine ordinairement admise, la doctrine germano-chrétienne. La civilisation européenne a deux fondements antiques, la pensée grecque et l'organisation politique romaine; deux forces ont transformé le monde antique et préparé le monde moderne, le christianisme et l'arrivée des Germains; le christianisme a maintenu l'unité morale de l'Europe, les Germains ont créé les États indépendants; la période de préparation a été longue parce qu'il a fallu longtemps pour amener les Germains barbares au niveau intellectuel du monde antique et pour donner aux nouveaux cadres sociaux la consistance suffisante. Les étapes décisives de cette transformation ont été : l'empire carolingien qui a achevé la fusion des peuples, — la formation des royaumes qui ont servi de cadre aux nations, — le régime féodal qui a créé la vie politique locale, — la lutte des papes et des empereurs qui a empêché la formation d'une monarchie universelle, — les croisades et la renaissance du commerce qui ont amené la création du tiers-état, — la Renaissance et le mouvement ecclésiastique qui a abouti à la Réforme.

Pour expliquer chacune de ces transformations, l'auteur ne se contente pas d'abstractions personnifiées ou de forces mystiques inhérentes à une race, une religion, une institution, à la façon des écoles romantiques ou hégéliennes; il s'astreint toujours à indiquer le mécanisme concret de la société et les causes directes qui ont produit chaque changement. Sa philosophie de l'histoire est historique, non métaphysique. Ainsi le régime féodal est présenté, non comme une institution inhérente à la race germanique, mais comme le produit des conditions spéciales au IXe siècle. L'auteur marque nettement « l'influence énorme »

1. Les livres cités pour l'histoire du christianisme sont insuffisants.

2. Il est attristant de voir encore reparaître « la victoire décisive de Charles Martel » sur les Arabes.

de la race germanique qui a été « le grand pouvoir créateur de la civilisation moderne »; il l'attribue à son aptitude à s'adapter aux milieux et à se fondre dans les populations indigènes. Mais il n'abandonne pas le terrain des faits[1] et justifie son opinion sur l'importance des Germains dans l'évolution politique du monde par un fait précis, la création du régime représentatif, œuvre indiscutable des Anglo-Saxons. Peut-être la doctrine orthodoxe empruntée à Stubbs l'entraîne-t-elle à exagérer le rôle des assemblées locales dans la formation du régime; il semble ici avoir suivi trop docilement la direction des historiens dont lui-même signale pourtant l'hostilité non justifiée contre le régime parlementaire. Au sujet de l'Église, il s'est tenu, volontairement sans doute, dans une grande réserve; cette timidité va presque jusqu'à la banalité. Par contre, la Renaissance et la Réforme sont présentées avec une précision qu'on trouve rarement dans l'exposition des faits intellectuels, domaine habituel des phrases vagues et des métaphores déclamatoires.

La préoccupation de rattacher les faits passés au présent est évidente et d'ailleurs expressément déclarée. Il s'agit surtout de faire comprendre au lecteur la part que les sociétés du moyen âge ont prise dans la formation de notre civilisation actuelle. Elle est très exactement formulée : « L'œuvre du moyen âge a consisté à former, avec les éléments hétérogènes et souvent hostiles fournis par le monde antique, le monde moderne uni organiquement et homogène, et ainsi à fournir la condition essentielle pour s'avancer au delà du point que les anciens eussent pu atteindre. »

M. Adams n'a pas surfait l'importance du moyen âge dans l'ensemble. Mais il tend à chercher pour chaque événement particulier la part que cet événement a prise au progrès total, comme s'il admettait implicitement que toute transformation a dû réaliser un progrès. Cette foi inconsciente à l'utilité de toute évolution est un débris d'optimisme providentialiste; c'est une forme atténuée de la croyance que le monde a été aménagé pour le plus grand bonheur des hommes. En s'y laissant aller, on introduirait dans l'histoire une idée métaphysique qui risquerait de ramener à l'hégélianisme.

Ch. Seignobos.

Ein Ministerium unter Philipp II. Kardinal Granvella am spanischen Hofe (1579-1586). Von Martin Philippson. Berlin, S. Cronbach, 1895. 1 vol. in-8°, VII-642 pages.

Une étude biographique très complète, en même temps qu'un important chapitre d'histoire diplomatique et politique, tel est le nouveau livre de M. Philippson. L'éminent historien nous montre à l'œuvre un

1. Il rend pleine justice aux livres de Fustel, « extrêmement intéressants et stimulants, » et les recommande comme un contre poids aux exagérations des germanistes.

des hommes des « pays de par deçà » qui ont le mieux, le plus constamment et le plus fidèlement servi les intérêts de la monarchie espagnole au XVIe siècle; il nous raconte la vie entière du Franc-Comtois Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle[1], mais en insistant principalement sur les sept années de son ministère, sur sa collaboration avec Philippe II aux entreprises politiques, diplomatiques et militaires qui ont marqué la période de 1579 à 1586.

L'information de M. Philippson est aussi précise et abondante que possible; il a exploré tous les grands dépôts d'archives qui pouvaient lui fournir des documents de nature à élucider son sujet; il a mis à profit avec non moins de soin la littérature historique. Toutefois les arbres ne l'ont pas empêché de voir la forêt : loin de se perdre dans cette immense paperasse, il a su, grâce à sa connaissance générale et profonde du XVIe siècle, dégager et mettre en relief l'épisode du règne de Philippe II qu'il entendait décrire, sans l'embarrasser de hors-d'œuvre inutiles, mais sans rien omettre de ce qui doit servir à l'expliquer.

L'affaire, dont la préparation et l'exécution occupent dans ce livre une place prépondérante, est, bien entendu, la conquête et l'annexion du Portugal. On savait déjà que le cardinal de Granvelle avait travaillé au grand dessein de Philippe II, mais on ne savait pas à quel point il fut le directeur constant et l'âme de l'entreprise. M. Philippson le montre, et il montre aussi quelles contrariétés il éprouva, quelle hostilité sourde ou même avouée il rencontra chez les ministres espagnols jaloux de l'influence de cet homme « de nations, » quelle froideur, quel manque de confiance, quelle ingratitude il dut supporter de la part de ce souverain qu'il servait avec tant de dévouement. La supériorité intellectuelle et morale de Granvelle sur tous les ministres espagnols qui, depuis la disgrâce d'Antonio Perez, furent appelés aux affaires et dirigèrent quelque département de la vaste monarchie, est sans conteste, et l'auteur n'a pas eu de peine à nous la faire sentir. Mieux instruit de la politique générale de l'Europe et des intérêts des princes, pour les avoir étudiés sur place aux Pays-Bas, à Rome, à Naples, plus rompu aux détails du métier de gouvernant et infiniment plus laborieux que ces Espagnols, Granvelle, par ses qualités propres et acquises, les primait ainsi facilement et d'une façon à les blesser dans leur amour-propre. Il les blessa aussi dans leurs intérêts, car, l'entreprise du Portugal ayant naturellement nécessité des dépenses considérables et d'importantes opérations financières, il fut conduit à examiner de près la gestion de plus d'un de ses collègues et y découvrit des malversations et des désordres tels qu'on ne pouvait les imputer qu'à la complicité coupable des chefs. De là de terribles rancunes, qui eurent pour effet à la longue de changer les intentions du maître lui-même, de sa nature méfiant et hésitant et que les ennemis de Granvelle surent circonvenir au point de l'indisposer tout à fait contre cet ancien serviteur. Philippe II, qui probablement ne se méprit jamais

1. Pourquoi M. Philippson écrit-il toujours *Granvella?* Il faut laisser cette orthographe aux Italiens ou aux Espagnols. Un Allemand doit écrire *Granvelle*.

sur les motifs de la haine de plusieurs de ses ministres contre le cardinal, ne voulut pas non plus laisser ce dernier devenir trop puissant, indispensable ; quand il crut pouvoir se passer de ses lumières et de son travail, il l'abandonna, le sacrifia, non pas précisément à tel autre ministre, mais à l'opinion de la cour et des conseils et à ses propres scrupules.

L'étude de M. Philippson complète et précise la connaissance que nous possédions jusqu'ici du système de gouvernement de Philippe II et jette beaucoup de jour sur certaines parties de son administration; et, comme elle est puisée aux meilleures sources et très exactement renseignée sur les personnes[1] et les choses, elle dispensera beaucoup de non-initiés, qui veulent se faire une idée de cette administration, de recourir à d'autres livres plus difficiles à consulter et à comprendre.

Outre les chapitres consacrés à la principale négociation de Granvelle, cet ouvrage en contient plusieurs autres sur les relations de Philippe II avec l'Empire, la France, l'Angleterre et la cour pontificale, qui ne sont pas moins riches en aperçus nouveaux et dont il faut recommander la lecture aux historiens du XVIe siècle, lecture qui leur procurera non moins de profit que de plaisir, car le livre de M. Philippson est aussi solidement pensé que bien écrit.

Alfred MOREL-FATIO.

Carlo GIODA. **La vita e le opere di Giovanni Botero.** Milan, Hœpli. 3 vol. in-16, p. 1-394, 395-795, 1-330.

Giovanni Botero méritait une étude approfondie : par la variété de son talent, la finesse de ses observations et la sûreté de ses informations, il compte parmi les esprits les plus curieux de l'Italie du XVIe siècle. Né, en 1540, à Bene en Piémont, il étudia chez les Jésuites de Turin et, comme tous leurs bons élèves, il devint bel esprit; en 1573, il débutait dans la littérature par un poème latin en l'honneur de Henri de Valois, roi de Pologne. Mais, en le plaçant auprès de grands personnages, en le faisant voyager dans une partie de l'Europe, les circonstances firent de lui plus qu'un écrivain disert, habile à s'exprimer en vers et en prose, en latin et en italien... sur des futilités. En 1578, il devenait le secrétaire de saint Charles Borromée; à l'école du saint archevêque de Milan, il s'initiait à la grande question de la réforme intérieure de l'Église. En 1585, le duc de Savoie Charles-Emmanuel l'envoyait en France, et là, il se mêlait aux intrigues de la Ligue et aux luttes des catholiques contre les protestants. L'année suivante, il accompagnait à Rome son jeune élève, le futur cardinal Frédéric Borromée, et, pendant treize ans (1586-1599), il vivait à la cour romaine, familier tour à tour des cardinaux Farnèse, Colonna, Madrucci et Borromée, au courant des graves

1. Le secrétaire particulier de Philippe II, celui que Cabrera appelle « ayuda de camara de papeles, » ne se nommait pas Bartolomé, mais Sebastian de Santoyo ou plus exactement Sebastian Nevares de Santoyo (Salazar de Castro, *Casa de Lara*, II, 826).

questions politiques et religieuses qui s'agitaient dans toute l'Europe et venaient aboutir à Rome. Poussé par la curiosité de sa nature, l'esprit toujours en éveil, il entrait en relations avec les missionnaires qui, à la suite de saint François Xavier, allaient porter l'évangile dans l'Extrême-Orient, et il recueillait de leur bouche une foule de renseignements sur les peuples les plus lointains, les nations les plus exotiques.

Bientôt, il était rappelé dans sa patrie, le 24 avril 1599, et, en 1603, Charles-Emmanuel le choisissait pour accompagner ses enfants, les princes de Savoie, à la cour de Philippe II. Botero demeura quatre ans en Espagne, 1603-1607, et il en profita pour faire une foule de remarques sur ce royaume et son vaste empire colonial. De retour à Turin, il vécut encore dix ans, 1607-1617, dans une aimable retraite, comblé d'honneurs et d'abbayes par son souverain, recherché par les grands esprits de l'Europe, et il eut tous les loisirs nécessaires pour mettre en œuvre les matériaux dont il avait fait provision dans ses importantes missions et dans ses longs voyages.

Si les occasions de s'instruire ne lui ont pas manqué, il ne les a pas non plus laissées échapper. Qu'il fût à Rome ou à Paris, à Milan ou à Madrid, il avait toujours l'esprit en éveil, forçant les confidences des diplomates, causant avec les grands dignitaires et, le plus souvent aussi, faisant de lui-même les plus fines remarques. Et puis, il voyageait à travers les pays où il se trouvait; ses descriptions nous prouvent qu'il avait visité la plus grande partie de la France et de l'Espagne; et, en touriste intelligent, il ne se contentait pas de noter les monuments qui avaient attiré ses regards, il s'enquérait encore des usages particuliers, des ressources, de l'état économique et social des pays qu'il traversait, et même il ne manquait pas de relever les traits de mœurs et les caractères géographiques que lui révélait sa sagacité. Voilà ce qui rend si intéressants ses ouvrages politiques et en particulier ses *Relations universelles*. Elles nous donnent des lumières très précieuses sur l'état de l'Europe et même des autres parties du monde dans la seconde moitié du XVIe siècle.

Cet ouvrage est divisé en cinq parties : « La première fait une description générale de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, avec des détails sur les mœurs, les richesses, les industries de chaque nation; il y est même question de l'Amérique, des îles et des presqu'îles nouvellement découvertes; la seconde insiste sur les grands empires en nous indiquant les causes de leur grandeur; la troisième traite des croyances des peuples, qu'ils soient catholiques, juifs, païens ou schismatiques; la quatrième décrit les superstitions du nouveau monde et indique comment on pourrait les combattre pour les remplacer par la religion chrétienne » (p. 407). Il est impossible d'entrer dans le détail de ce vaste programme; cependant il est curieux de relever, comme l'a fait M. Gioda, ce que Botero nous dit de l'Abyssinie et du Négus, chef spirituel et temporel de son peuple; l'ingénieux parallèle qu'il établit entre les deux grandes puissances de son temps, l'Espagne et la Turquie; une attaque aussi spirituelle que vive des théories gallicanes, enfin des remarques fort justes

sur les services rendus à la cause de la Réforme par les railleries que dirigèrent contre l'Église les humanistes, en particulier Rabelais en France, et Érasme en Allemagne. Il est plus spécialement intéressant de voir ce qu'il dit sur les principales provinces françaises qu'il a parcourues : pour l'histoire de notre pays au XVIe siècle, c'est quelque chose d'analogue aux voyages de Young ou de Morris à la veille de la Révolution. « Le Béarn a des vallées riches et très peuplées, des habitants entreprenants et jaloux de leurs libertés... Bordeaux est une des cités les mieux situées de l'Europe, car la Garonne, qui la traverse, y est grande et profonde... ; au nord de la ville, les campagnes produisent le blé en abondance et des vins excellents qui s'exportent en plus d'un pays... Cahors est une ville belle, grande et riche ; le Quercy abonde en troupeaux, l'on y trouve le charbon naturel... ; la Saintonge est d'une incroyable fertilité... Angoulême a des rues tortueuses, des maisons mal faites, mais son terrain est riche ; dans la province qui a pour chef-lieu Limoges, les habitants sont ennemis de la paresse ; ils ont peu de blé, mais ils se contentent de seigle, d'orge et de châtaignes ; grâce à leur industrie et à leur économie, ils sont riches et réputés tels dans toute la France. »

Parlant de l'Anjou, il n'oublie pas de célébrer l'excellence de son vin blanc et de mentionner « une espèce de pierre que l'on extrait de carrières, que l'on taille en guise de tables et que l'on expédie dans tout le royaume pour servir de tuiles » (ardoises). « Paris forme à lui seul tout un peuple, on estime qu'il contient 500,000 habitants et 18,000 maisons, son Université a 62 collèges ; ses deux plus beaux monuments sont Notre-Dame, église merveilleuse, avec deux grosses tours très élevées dominant la façade, et le palais du Parlement, où est la plus grande salle de l'Europe » (p. 431). Ayant habité beaucoup plus longtemps en Espagne, Botero nous donne sur ce royaume des détails beaucoup plus précis et plus abondants ; il lui a d'ailleurs consacré une relation spéciale, ainsi qu'au Piémont, sa patrie, et aux États de l'Église.

Ces observations ont surtout un caractère politique et économique ; c'est naturel, puisque celui qui les fait cherche à se rendre compte de la grandeur et de la prospérité des États qu'il étudie. Mais il ne dédaigne pas la géographie physique ; nous en avons une preuve dans sa *Relation de la mer* et dans les remarques rigoureusement scientifiques qu'elle renferme. Il énonce par exemple de la manière la plus claire l'une des lois fondamentales de l'océanographie moderne, à savoir que la profondeur d'une mer est en raison directe de l'altitude des montagnes qui l'entourent (p. 663).

Botero a encore composé des ouvrages de politique théorique et pratique : dans sa *Raison d'État*, il s'inspire du *De Republica* de Bodin ; mais il l'accroît de réflexions personnelles : ainsi, bien avant nos sociologues modernes, il montre l'influence du climat sur le caractère des peuples (p. 250) ; ailleurs, il fait une comparaison aussi ingénieuse que vraie entre la richesse *réelle* de Venise et la richesse toute *fiduciaire* de Gênes. Dans la cinquième partie de ses *Relations universelles*, il trace de fort

beaux tableaux de l'histoire de son temps, soit qu'il nous décrive l'annexion du Portugal à l'Espagne par Philippe II et les tristes conséquences qu'elle eut pour l'une et pour l'autre, soit qu'il nous raconte les guerres et les intrigues de la Ligue.

Sans doute, si l'on examinait de très près l'œuvre de Botero, on devrait faire quelques réserves; chrétien zélé, prêtre catholique, il n'a pas donné à ses recherches un caractère assez désintéressé : s'il étudie les peuples barbares, c'est pour voir comment on pourrait les convertir; s'il exalte l'Espagne, c'est qu'il voit en elle le bras droit de l'Église; son dévouement à l'unité catholique lui a inspiré des jugements très vrais sur l'œuvre de Calvin et de Luther, mais aussi des tirades qui ressemblent au pamphlet plus qu'à l'histoire. Cependant, ces restrictions ne sauraient nous faire perdre de vue le caractère si varié et si original de son intelligence, et nous devons remercier M. Gioda d'avoir voulu le faire revivre dans son ouvrage.

Y a-t-il pleinement réussi, et l'œuvre qu'il nous présente est-elle tout à fait digne de son héros? Il ne le semble pas. Ce qui intéresse dans les œuvres de Botero, c'est l'originalité de ses aperçus, c'est la finesse de ses remarques; or c'est précisément ce qui fait défaut dans l'œuvre de M. Gioda. La partie biographique est consciencieuse, la partie critique l'est aussi; mais c'est tout ce que l'on en peut dire. M. Gioda se traîne péniblement sur les œuvres de son héros; il les suit page par page, mais avec une fidélité d'esclave. Il se garde bien de dégager l'esprit général des mille remarques de Botero, de systématiser ses idées politiques et sociales et encore moins de les critiquer. Il aurait été cependant curieux de faire, dans les *Relazioni* et dans la *Ragion di Stato,* le départ des idées reçues et des idées vraiment neuves; il aurait été intéressant d'expliquer jusqu'aux préjugés et aux erreurs de Botero. On aurait pu aussi contrôler ses assertions, les vérifier, examiner ses principales sources d'informations et faire en quelque sorte la critique de ses œuvres. M. Gioda s'en est abstenu avec soin, aimant mieux être un miroir fidèle et passif qu'un savant interprète. Mais alors, que ne s'est-il contenté de publier tout simplement les œuvres de son auteur? quelque consciencieux qu'il soit, un résumé ne saurait être plus fidèle que l'original!

Un autre défaut encore plus choquant de cette publication, ce sont ses longueurs. Sans doute, une étude sur Botero peut demander trois volumes, mais celle que M. Gioda lui a consacrée pourrait bien tenir en un seul. On n'aurait qu'à tailler un peu dans le verbiage et à retrancher les nombreux passages où l'auteur a vraiment abusé de la digression. Sous prétexte que Botero est Piémontais, il ouvre une parenthèse d'environ 30 pages sur l'histoire de la Savoie depuis les temps les plus reculés jusqu'au règne d'Emmanuel-Philibert. Sous prétexte que Botero a été le secrétaire de saint Charles Borromée, il s'étend sur la biographie du saint, sur ses tentatives de réforme ecclésiastique, sur le Concile de Trente, etc. Botero a été le familier de Charles-Emmanuel : nouvelle raison pour faire une nouvelle tirade sur l'état du Piémont à la fin du XVIe siècle! Il n'est pas jusqu'à la question romaine au XIXe siècle et aux

relations toujours tendues, dit-on, entre le Vatican et le Quirinal, qui n'apparaissent dans cette étude sur Giovanni Botero. Si encore cette science, que M. Gioda déverse avec tant de profusion dans ses volumes, était de bon aloi, s'appuyait sur des recherches personnelles dans les archives et les bibliothèques, on pourrait encore en tirer quelque parti, tout en s'écriant : *Ut quid perditio hæc?* Mais c'est de l'érudition de deuxième ou de troisième main ; l'abbé Sylvain a fourni environ 80 pages sur saint Charles et le Concile de Trente ; M. Baudrillart plus d'une digression sur l'économie politique et sociale, et il en est ainsi de tant d'autres ! Félicitons cependant l'auteur de nous avoir donné un volume de documents inédits et surtout d'avoir publié la cinquième partie des *Relations universelles* ; c'est peut-être ce qu'il y a de mieux dans son ouvrage.

Jean GUIRAUD.

Kleinere Beiträge zur Geschichte, von Dozenten der Leipziger Hochschule. Leipzig, Duncker et Humblot, 1894. In-8°, 253 pages.

A l'occasion du congrès des historiens allemands tenu à Leipzig à Pâques, les professeurs d'histoire de l'Université ont cru devoir sacrifier au vieil usage de la *Festschrift* un recueil de monographies historiques ; je dis *sacrifier*, car, à l'exception des critiques chargés d'en rendre compte, je doute que beaucoup de lecteurs prennent connaissance d'études enfouies dans un recueil sans autre unité que l'unité du lieu où les auteurs se trouvaient réunis en 1894.

Sur les dix-sept monographies, six sont consacrées à l'histoire ancienne : Steindorff, *Les Hycsos*, conjecture que la fin de la domination des Hycsos a coïncidé avec la fin de la domination babylonienne en Syrie. — Cichorius, *Chronologie de Pisistrate*, cherche à concilier le texte de l'Ἀθηναίων πολιτεία avec les données d'Herodote sur la durée des dominations et des exils de Pisistrate. — Immisch, *Histoire de la forme élégiaque*, cherche l'origine du chant élégiaque dans le culte d'une déesse phrygienne. — Schreiber, *Organisation des cantons de Carie*, essaie, au moyen des inscriptions cariennes et de monnaies archaïsantes du temps des Antonins, de remonter au culte commun fédératif de la Carie avant la période d'hellénisation. — Wachsmuth, *Traité entre Rome et Carthage*, discute le texte du traité conservé par Polybe, qui lui paraît le seul fragment authentique du temps de Pyrrhus ; il considère l'anecdote de l'arrivée de la flotte carthaginoise à Ostie comme une falsification patriotique. — Gardthausen, *Livie*, reconstitue la biographie, le caractère et la figure de Livie, qui lui paraît le type, nouveau à Rome, de la matrone mêlée à la politique.

L'histoire d'Allemagne au moyen âge est représentée par cinq études : Magk, *Sortilèges et prophéties chez les Germains*, combat avec raison la méthode chère aux anciens germanistes qui consiste à combiner Tacite avec l'Edda ; les runes scandinaves n'ont rien de commun avec les *notae* dont parle Tacite, *Germania*, ch. x ; il pense que les *sorts* germaniques

mentionnés par les auteurs antiques étaient des procédés pour consulter sur l'avenir les esprits des morts; les runes auraient été des chants avant d'être des signes écrits. — Pückert, *Couvents et chapitres dans l'acte de partage de Mersen* (870), après avoir passé en revue la liste des couvents attribués à chacun des deux copartageants, conclut que la cession d'un comté n'entraînait pas forcément la cession des couvents qui y étaient situés; l'immunité en avait fait déjà des territoires distincts. — Hauck, *Explication de Casus sancti Galli c. 87*, montre dans le passage sur l'abbé Burchard l'opposition entre les anciens Bénédictins et les moines de Cluny. — Schmarsow, *Sculptures de Meissen de la fin du XIIIe siècle*, cherche dans les sculptures du chœur de la cathédrale la preuve de l'influence de l'architecture allemande, même dans les périodes de conflit politique entre Meissen et Magdebourg. — Bücher, *Deux ordonnances fiscales du moyen âge*, publie quatre édits d'impôts (Francfort, 1475, 1478, 1484; Spire, 1381), pour établir sa théorie que le moyen âge n'a jamais établi d'impôts sur le revenu, parce qu'il n'était pas en état de distinguer le revenu de la fortune; « la pensée économique des hommes était autre qu'aujourd'hui. »

Les cinq études sur la période moderne ne dépassent pas le XVIIe siècle. Lamprecht, *Évolution de la constitution allemande du XIVe au XVIIIe siècle*, essaie, par une série de considérations générales, d'établir la thèse que l'histoire d'Allemagne se divise en quatre périodes : deux monarchiques, séparées par le XIVe siècle, précédées et suivies par une période démocratique, la *civitas* de Tacite, l'État du XIXe siècle; la cause de cette évolution est économique; la première période est le produit de l'État nomade guerrier, la deuxième de la *Naturalwirtschaft*, la troisième de la croissance de la *Geldwirtschaft*, la quatrième du crédit; il divise la période du XIVe au XVIIIe s. en quatre sous-périodes qui correspondent aux XVe, XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles. On peut approuver l'effort de l'auteur pour faire entrer dans l'histoire générale l'étude des phénomènes économiques, mais on doit constater, en lisant des essais de ce genre, que l'histoire économique n'a pas dépassé la période d'enfance. — Gess, *Université de Leipzig en 1502*, décrit, d'après les rapports des Facultés, l'état déplorable de l'Université et l'exploitation des étudiants par les professeurs. — Brieger, *Procès de l'archevêque de Mayence contre Luther*, raconte l'histoire d'une tentative de procès contre Luther. — Brockhaus, *Rapports artistiques entre l'Occident et l'Orient*, fait ressortir les nombreux emprunts réciproques des pays musulmans et chrétiens dans les temps modernes, surtout en fait d'architecture. — Arndt, *Entrée de Waldeck au service du Brandebourg, 1651*, raconte en détail le rôle joué par Waldeck dans les négociations de l'électeur avec le Palatin de Neubourg. — La dernière étude, Elster, *Histoire et littérature*, est purement théorique.

Presque toutes ces monographies montrent, non seulement la sûreté de méthode qu'on est en droit d'attendre des historiens de profession, mais une clarté, une précision, une simplicité de forme assez nouvelles en Allemagne. Je les signale d'autant plus volontiers que j'ai eu l'occa-

sion de constater personnellement dans l'Université de Leipzig un effort très énergique pour acquérir les qualités pédagogiques dont les Allemands ne semblent pas naturellement pourvus.

Ch. SEIGNOBOS.

Lord Clive, by Col. G. B. MALLESON, C. S. I. Oxford, Clarendon Press, 1893. (*Rulers of India.*) 1 vol. in-12, 229 pages.

Lord Wellesley, by the Rev. W. H. HUTTON, M. A. Ibid. 1 vol. in-12, 214 pages.

Land Revenue and Tenure in British India, by B. H. BADEN-POWELL, C. I. E. Oxford, Clarendon Press, 1894. 1 vol. in-12, 260 pages.

L'infatigable colonel Malleson a été chargé d'écrire l'histoire de Clive pour l'excellente collection des Maîtres de l'Inde[1]. S'il n'a pas plus consulté qu'il ne l'avait fait pour son *Dupleix* les sources françaises, il a du moins utilisé les nouvelles publications parues en Angleterre, notamment les extraits des archives de Madras, édités par M. Forrest, ainsi que le Journal du capitaine Dalton sur la compagnie de Trichinopoly et les débuts de Clive dans la carrière militaire. Les rectifications apportées aux dernières biographies courantes de Clive ne sont pas nombreuses, mais elles contribuent toutes à mieux dégager son caractère dans le sens honorable et à diminuer l'étendue de ses fautes. C'est ainsi que, lors de sa première arrivée à Madras, loin de s'être rendu insupportable à ses chefs et à ses compagnons par sa raideur de caractère, il semble qu'on se soit accordé plutôt à lui reconnaître une humeur pacifique; et, dans sa querelle contre le Rév. Fordyce, on fut heureux de mettre tous les torts à la charge de ce dernier. Le colonel M. ne nous apporte aucun renseignement inédit sur la conquête du Bengale. On s'étonnera seulement qu'il s'obstine à entasser les victimes du Trou-Noir dans un espace de 18 pieds carrés : 145 prisonniers dans une geôle de 2 mètres! Il suffit d'opposer les chiffres pour établir l'absurdité du problème. Nous avons déjà dit, ici même, qu'il fallait lire 320 pieds carrés[2]. Par ailleurs, nous ne voyons qu'un détail à relever dans cette histoire désormais bien connue. Le fameux fourbe, — Omichundou-Aminchand, comme écrit l'auteur d'après l'orthographe officielle de l'Inde, — se remit de l'effroyable tromperie que lui infligea Clive; et, loin d'en mourir fou de désespoir, il rentra dans les affaires, où il s'éteignit

1. La collection vient de se terminer par la biographie de *John Russell Colvin*, le dernier gouverneur des provinces du nord-ouest sous la Compagnie des Indes. Elle compte vingt-quatre volumes, plus deux volumes supplémentaires, la direction ayant renoncé à faire paraître le volume de tête qu'elle annonçait sur l'Inde antique et l'époque d'Açoka. On peut ajouter à cette série supplémentaire le volume de M. Baden-Powell, dont nous parlons plus loin, qui est du même format et presque du même type extérieur.

2. *Rev. hist.*, mars 1892, p. 389.

après avoir refait une honnête fortune (p. 193). La tromperie, dont Aminchand fut la victime d'ailleurs peu recommandable, est la seule grande faute que l'on puisse reprocher sérieusement à Clive. Le colonel M. en avoue l'immoralité, quoiqu'il aille peut-être un peu loin en insinuant qu'à la place du commandant anglais, la plupart des critiques n'auraient sans doute pas agi d'autre façon (p. 212). Mais, puisque faute il y a, Clive la racheta supérieurement par son énergie à détruire la corruption administrative et les abus qui s'étaient glissés dans l'armée. L'auteur a raison de dire que l'épreuve était pour son héros plus dure à soutenir qu'une guerre véritable (p. 169). Il lui a fallu non moins de décision, de courage et de rapidité de coup d'œil que pour livrer une bataille. Ses opérations, pour prévenir les soulèvements que menaçait d'entraîner l'affaire du double *batta,* ressemblent curieusement à une campagne stratégique[1]. « Il employa, » dit notre auteur, « le procédé de Napoléon contre les Autrichiens en 1796, 1805 et 1809 » (p. 196). Tout est relatif. Mais il n'en reste pas moins que, si nous avions possédé un gouverneur de cette trempe au Canada dix ans plus tôt, le sort du continent américain eût très probablement changé.

Cependant, après tant d'efforts de la part de son héros, l'auteur est obligé de conclure comme nous l'avions fait ici même : l'Angleterre a rivalisé d'ingratitude avec la France envers ses grands serviteurs. Clive et Warren Hastings n'ont pas eu plus à se louer que Dupleix et Labourdonnais de leur pays et de leur gouvernement (p. 194).

Le « grand proconsul » Wellesley, dont le nom mérite d'être rappelé à côté de celui de ses deux illustres prédécesseurs pour les immenses services qu'il a rendus à l'Angleterre dans l'Inde, a dû subir comme eux les accusations et les récriminations envieuses des politiciens de la métropole. Wellesley cependant prêtait moins aux insinuations calomnieuses. Il fait tout du long figure d'homme d'État et n'est allé dans l'Inde que pour y servir les intérêts du gouvernement, à la différence de Clive et de Warren Hastings qui avaient commencé par y chercher fortune. C'est donc uniquement en qualité d'homme d'État qu'il relève de la critique. Puis, tandis que ses prédécesseurs, obéissant aux circonstances, n'avaient travaillé surtout qu'à délivrer la Compagnie des Indes de sa sujétion asiatique, Wellesley la mit résolument en demeure d'accepter pour elle-même la souveraineté de la péninsule et de se préparer à l'exercer. Avant le traité de Bassein, il existait un empire anglais dans l'Inde; à partir de ce traité il existe un empire anglais de l'Inde (p. 86-87). Ainsi, dans la carrière de ce gouverneur, on ne trouve que des visées impériales. Le Rév. Hutton lui rend ample justice dans le petit volume

1. C'est évidemment à cette affaire du double *batta* que se rapporte la rupture de Madec avec les Anglais, racontée par notre collaborateur M. Barbé (*le Nabab René Madec.* Paris, Alcan, 1894, p. 31). La Cie des Indes ne refusait pas de payer ses troupes; mais elle leur refusait les allocations supplémentaires connues sous le nom de *battas.*

qu'il lui consacre, un des plus originaux et des mieux documentés de la collection. L'œuvre conquérante de Wellesley comprend l'établissement de l'influence anglaise dans les États du Nizam, l'écrasement de Tippou-Sahib[1], l'annexion d'une partie de l'Aoudh et la défaite des Mahrattes dont les forces étaient encore dirigées par des aventuriers français, tels que Perron et Bourquin[2]. Son œuvre administrative comporte l'organisation de l'Inde sur un pied digne d'un gouvernement véritable et non plus d'une simple compagnie marchande[3]. Mais, bien que la carrière indienne de Wellesley soit pour les Anglais la partie capitale de son existence, les Français prendront peut-être plus d'intérêt à l'étudier comme adversaire personnel. Il est curieux d'observer par quelles subtiles influences la politique coloniale peut gouverner la politique européenne. Le proconsulat de Wellesley, dans un pays où il n'existe aucune résistance sérieuse d'opinion aux volontés du gouvernement, l'avait admirablement préparé à braver l'opinion publique jusque sur le terrain où elle se sent le plus maîtresse. C'est pourquoi, de retour en Angleterre, lorsqu'il eut pris rang parmi les conseillers de la couronne, ses vues et sa volonté pour combattre la puissance de Napoléon s'affirmèrent avec tant de vigueur qu'elles l'emportèrent en dépit du peuple et gagnèrent la partie[4]. Wellesley a pleinement approuvé et défendu contre les critiques parlementaires la brutale saisie de la flotte danoise; il a été l'âme de la résistance en Espagne, résistance dont son frère Wellington n'était que l'instrument. En vain, le peuple furieux brisait les vitres d'Apsley-House. Il fallut que les Anglais subissent la guerre d'Espagne; et, deux ans plus tard, ils traînèrent Wellesley en triomphe pour les avoir forcés de vaincre malgré eux[5]. Le personnage est d'un

1. Le gouverneur de l'île Maurice, « Malartie, » dont il est question à propos de Tippou, est le comte de Malartic. M. Gaffarel, qui a publié son *Journal des campagnes au Canada* (Dijon, Damidot, 1890), l'a fait précéder d'une courte notice biographique.

2. Les Français étaient demeurés très populaires dans l'Inde, et la crainte d'un retour de leur influence dirigeait au fond toutes les mesures de défense prises par les Anglais (voir la minute du général Stewart, analysée p. 135).

3. Le recrutement des agents administratifs préoccupait à juste titre lord Wellesley. Ses efforts pour établir un collège professionnel dans l'Inde échouèrent devant l'ignorance des directeurs; mais son projet fut repris quelques années plus tard et aboutit à la fondation du premier collège d'Haileybury, dont sir Monier Williams, aidé de plusieurs collaborateurs de marque, tels que sir Richard Temple, sir Alfred Lyall, sir Auckland Colvin, vient de réunir en volume les souvenirs intéressants (*Memorials of Old Haileybury College*, Westminster, 1894.

4. Wellesley avait assisté aux débuts de notre Révolution qui l'avaient médiocrement édifié. Le treizième rapport de la Commission des manuscrits historiques contient une lettre pittoresque de Wellesley, tirée des archives de Dropmore et datée du 27 septembre 1790, que nous osons recommander aux historiens de l'Assemblée constituante.

5. M. Stanley Lane-Poole, en rendant compte de ce volume, assure au contraire, d'après des témoignages directs, que Wellesley fit preuve d'une extrême

rare intérêt. Si jamais on nous donne sa biographie complète que le Rév. Hutton entrevoit dans l'avenir, elle méritera de trouver en France des lecteurs attentifs à étudier le caractère d'un homme qui aura singulièrement, quoique indirectement, influé sur leurs destinées. Wellesley, du reste, avait des qualités françaises sous bien des rapports, de l'esprit naturel, de la causticité, le goût de l'apparat, une intelligence d'une culture toute classique. Et, soit dit en passant, dans un temps où l'on discute aussi passionnément l'utilité de la littérature antique pour préparer l'homme à des devoirs plus modernes, on ne saurait négliger, croyons-nous, l'exemple du grand proconsul, ni oublier le nombre étonnant de bons hellénistes et latinistes que l'Inde aura vus se dévouer, avec une souplesse et un bonheur caractéristiques, aux tâches si nombreuses, si ardues, que demande son dressage à la civilisation[1].

Le petit volume de M. Baden-Powell, juge au tribunal supérieur (*Chief Court*) du Pandjab, n'est que le résumé d'un ouvrage plus volumineux publié deux ans plus tôt à la Clarendon Press[2]. Mais ce premier ouvrage était trop développé pour servir à d'autres lecteurs qu'aux fonctionnaires chargés spécialement du revenu foncier de l'Inde. Comme cependant le gouvernement exige que la plupart de ses agents même étrangers à ce service, par exemple ceux des forêts, possèdent une connaissance au moins rudimentaire des différents régimes en vigueur, comme aussi les économistes ou les savants européens pouvaient désirer ici quelques notions précises, l'auteur condense fort clairement à leur usage la masse énorme de renseignements qu'il a recueillis. Dans la première partie, il indique les caractères généraux du sol et du climat qui influent sur la nature des récoltes. Puis il expose la division des provinces et des districts au point de vue de l'administration foncière. Vient ensuite la classification des terres suivant qu'elles sont taxées dans des conditions ordinaires ou exceptionnelles, ou qu'elles rentrent dans la catégorie des terres vaines et vagues dont on nous indique alors le mode de disposition. La seconde partie comprend le tableau des tenures foncières et la conduite de l'administration à leur égard. Quoique l'ouvrage ne prétende point à un caractère historique, il était impossible de traiter un sujet qui relève aussi complètement de la coutume sans se

indolence comme ministre des Affaires étrangères (*Engl. hist. Rev.*, oct. 1894, p. 812). La question vaudrait, à notre point de vue, la peine d'être éclaircie; M. Hutton a emprunté quelques détails à un article de la *Quarterly* publié, à propos de la biographie de son héros par M. Torrens, en avril 1880. Cet article est, croyons-nous, de M. Hayward.

1. Cf. Alfred C. Tupp, *the Indian civil service list; with various other lists and appendices*, Madras, 1880; *Quarterly Rev.* « Greek at the Universities, » janv. 1891.

2. *The Land-systems of British India; being a manual of the land tenures, and of the systems of land revenue administration prevalent in the several provinces.* — M. B.-P. vient de publier encore un article sur le *Settlement* du Bengale, dans l'*English Historical Review* d'avril 1895.

référer continuellement au passé. C'est ainsi que l'on y trouve quelques indications sur le *Settlement* d'Akbar, sur le fermage et la quotité de l'impôt sous les Mogols. Mais le point qui, sans doute, intéressera le plus le lecteur au courant des dernières controverses sur les origines de la propriété est le refus de l'auteur d'adopter la théorie des communautés de village primitives (p. 88 et suiv.). D'après M. Baden-Powell, les tenures familiales auraient été séparées dès le début à l'intérieur de chaque village. On invoque à tort, suivant lui, l'analogie du *mir* russe, ou de l'*allmend* suisse, et les jurisconsultes historiens se sont trop pressés d'élever leurs théories ingénieuses sur une base fragile[1]. Dans les termes où l'auteur pose la question, il ne peut y avoir, pensons-nous, que des indianistes ayant vécu dans l'Inde pour lui répondre. Il nous suffit de signaler son opinion qui éveillera certainement le désir de voir se prolonger les recherches sur ce terrain, où les premières découvertes sont trop récentes pour ne pas laisser beaucoup à glaner.

H. P.

P. Lacombe. **De l'histoire considérée comme science.** Paris, Hachette, 1894. 1 vol. in-8°, xiv-415 pages.

C'est un ouvrage rempli d'idées et fort intéressant que celui que vient d'écrire M. L. sous ce titre : *De l'histoire considérée comme science.* On y trouve un point de vue analogue à celui que défend M. Harrison dans son curieux volume sur la *Signification de l'histoire,* à savoir que « l'histoire n'a d'autre fin que celle de nous présenter le récit du développement de l'humanité. » Tous deux, en partant des mêmes principes, condamnent en histoire la pure érudition, « chose assez vaine, dit M. L., et qui peut devenir un danger pour l'esprit humain » (Préface, x), ainsi que la forme artistique qui, mettant surtout en scène « les héros historiques, est pour l'histoire-science l'obstacle et l'écueil » (Préface, xii). Tous deux, enfin, voudraient à l'histoire des hommes substituer l'histoire des institutions. Mais, tandis que M. Harrison poursuit une fin pratique qui est de hâter le progrès social, M. L. reste

1. Il se peut que les jurisconsultes historiens soient un peu trop aventureux dans leurs conclusions. Mais au moins ont-ils des vues larges qui facilitent beaucoup l'intelligence des problèmes. Si la connaissance du droit romain et des législations étrangères dans leurs grandes lignes était plus répandue chez les Anglais, même magistrats, M. B.-P. éprouverait moins de difficultés à nous expliquer le partage héréditaire des villages *pattidari*. Il n'aurait pas besoin de diagrammes pour nous montrer le partage par souches ; et la division de l'héritage en annas de roupie lui rappellerait l'as héréditaire divisé en onces chez les Romains, ou encore nos sous et deniers d'Anzin (p. 80-81). A l'inverse, on peut signaler aux romanistes l'analogie de l'hérédité hindoue. — Mais il n'empêche que cette ignorance du droit romain est d'autant plus singulière que les Anglo-Indiens, sur le terrain politique, font constamment appel aux souvenirs de l'antiquité classique.

enfermé dans le domaine scientifique. Son but, il le définit clairement dans ces lignes : « On a trop fait d'érudition, il n'est que temps de faire de l'histoire... Les faits consignés aujourd'hui forment un monceau d'une épouvantable grandeur... Tenter la constitution de l'histoire-science est un ouvrage qui s'impose à notre temps » (Préface, XI).

Mais ce n'est point là ce qu'il tente pour sa part. Il veut simplement montrer : 1° que cette histoire peut être constituée scientifiquement; 2° qu'elle le sera à condition de choisir certains matériaux et d'en éliminer d'autres; 3° qu'elle le sera en employant des procédés méthodiques qui la détourneront des voies fausses et des impasses.

Si l'histoire peut être constituée scientifiquement, c'est qu'il y a à sa base un élément fixe. Cet élément est l'homme. Il y a des similitudes reconnues constantes parmi les hommes, en tant qu'individus ou sociétés. Mais, pour s'en rendre compte, il est nécessaire de distinguer entre l'homme général, seul susceptible d'une étude scientifique, et l'homme historique ou temporaire.

C'est aux besoins permanents et nécessaires de l'homme général que sont dues les institutions. Ces besoins sont des besoins économiques, sympathiques, honorifiques, artistiques et littéraires, et les institutions qui sont sorties de là, l'auteur les divise en institutions économiques, morales, mondaines, politiques, artistiques et scientifiques.

Mais une étude plus attentive de ces institutions, en nous révélant les nuances particulières qu'elles ont prises suivant les temps, les lieux et la race, nous oblige à revenir à l'homme temporaire. Pour avoir une connaissance un peu scientifique de cet homme, c'est toujours à l'homme général qu'il faut remonter et considérer les faits qui l'ont modifié. M. L. est amené par là à étudier les problèmes de la civilisation, du progrès, de la race et de l'hérédité.

Ce bref résumé montre tout l'intérêt qui s'attache au livre de M. L. Bien que lui-même le considère plutôt comme « une introduction à la science de l'histoire, » qu'un exposé de cette science elle-même, les faits historiques qui y sont très nombreux dénotent chez leur auteur une connaissance approfondie de l'histoire. Quelques problèmes historiques y sont examinés aussi. Pour notre goût peut-être, nous eussions aimé que cette partie-là reçût plus de développement, car les excellentes pages que M. L. consacre à la réfutation de l'idée que les institutions constitutionnelles seraient particulières et inhérentes à l'esprit saxon, nous en font désirer davantage. Mais ce n'est là que plaisir différé, car l'auteur nous annonce qu'il réserve pour des volumes subséquents les développements et les applications de sa théorie[1].

Antoine GUILLAND.

1. En note à la page 368 : « J'ai cru devoir alléger mon ouvrage... des développements et des problèmes que j'y avais d'abord insérés. Tout cela se retrouvera dans les volumes suivants. »

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** T. LVI, livr. 4 et 5, mai-août 1895. — René Merlet. Les origines du monastère de Saint-Magloire de Paris (étude critique sur la *Translatio sancti Maglorii*, qui ne nous est parvenue que sous une forme interpolée au XIIe s. et a d'abord été insérée dans la chronique abrégée de Hugues de Fleury. Quant à la date de la fondation du monastère, il faut la placer après l'invasion des Normands en Bretagne en 960, entre 963 et 970. Le fondateur du monastère est donc Hugues Capet et non Hugues le Grand son père). — A. de la Borderie. Jean Meschinot; sa vie et ses œuvres; ses satires contre Louis XI; 2e partie : les œuvres (autobiographie formant la première partie des *Lunettes des princes;* poésies politiques; les *Lunettes des princes;* poésies diverses). — A. Spont. Documents relatifs à Jacques de Beaune-Semblançay. = Bibliographie : *C. Enlart.* Origines françaises de l'architecture gothique en Italie (objections nombreuses aux théories de l'auteur). — *Clerval.* De Judoci Clichtovei Neoportuensis, doctoris theologi Parisiensis et Carnotensis canonici vita et operibus, 1472-1543 (bonne biographie de Josse Clichtoue). — *Colas de la Noue.* Un ligueur : le comte de la Fère (bon). — *Heyck.* Geschichte der Herzöge von Zæhringen (travail estimable mais fort incohérent). — *Beer.* Handschriftenschætze Spaniens (excellent).

2. — **La Correspondance historique et archéologique.** 1895, 25 sept. — Ch. Sellier. L'hôtel de Saint-Fargeau (histoire de cet hôtel et de son emplacement destinés à devenir une annexe du musée Carnavalet). — La correspondance de saint Vincent de Paul (il y en a deux éditions, l'une de 1880 contenant 2,078 lettres, mais sans table; l'autre de 1882 contenant seulement 588 lettres, avec un index alphabétique insuffisant; cette dernière seule a été mise dans le commerce).

3. — **La Révolution française.** 1895, 15 août. — H. Carré. La tactique et les idées de l'opposition parlementaire, d'après la correspondance inédite de Cortot et de Godard, 1788-1789 (Cortot était avocat au Parlement et inspecteur de la librairie à Dijon, libelliste à l'occasion et agent secret des parlementaires; sous la Révolution, il émigra. Godard, son plus actif correspondant, était son parent établi à Paris; il fit les plus grands efforts pour obtenir l'émancipation des Juifs et fut député à la Constituante. Leur correspondance éclaire le jeu audacieux, imprudent et aveugle des parlementaires). — Rayeur. L'organisation du district de Couvin, 1793-1795. — Amiable. Un poème révolutionnaire de 1779 : *les Mois,* de Roucher; fin en sept. — Aulard. Quels sont les cahiers de 1789 qui nous manquent? (liste des cahiers portés aux états

généraux qui ont déjà été publiés et de ceux dont on connaît l'existence bien qu'inédits. Appel aux personnes qui en connaîtraient d'autres et qui sont priées de les signaler). — Cl. Perroud. Lettres de Mme Roland à Champagneux (neuf lettres allant de 1789 à 1792). = 14 sept. E. Hamel. La maison de Robespierre; réplique à M. V. Sardou (il n'en reste décidément plus rien). — A. Brette. Les services militaires de Mirabeau (curieux détails inédits; après avoir eu rang de sous-lieutenant dans Berri-Cavalerie en 1768, puis dans la légion de Lorraine en 1769 et fait avec ce dernier titre la campagne de Corse, Mirabeau obtint le titre de capitaine dans le corps des dragons, mais, à cause de sa mauvaise conduite, il dut continuer de servir dans la légion de Lorraine comme sous-lieutenant, et il ne fut jamais rien de plus). — Ch. Rist. Les rapports du Comité de mendicité (analyse les sept rapports rédigés au nom de ce comité par le duc de la Rochefoucauld-Liancourt).

4. — Bulletin critique. 1895, 15 août. — Catalogue du musée de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or. — *E. Louvet.* Les missions catholiques au xixe s. — *A. Launay.* Histoire de la Société des missions étrangères (trois gros volumes compilés à l'aide des archives de la Société). = 25 août. *G. Maspero.* Histoire ancienne des peuples d'Orient; t. I (excellente œuvre de vulgarisation par un des maîtres de l'orientalisme). — *Cheetham.* History of the church during the first six centuries (manuel estimable). — *Le P. Mandonnet.* Les Dominicains à la découverte de l'Amérique (prouve que la sphéricité de la terre était, depuis Albert le Grand, un dogme scientifique pour l'école dominicaine; le dominicain Diego de Deza prêta un concours infatigable à C. Colomb). = 15 sept. *Babelon* et *Blanchet.* Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale (excellent). — *L. Audiat.* Le diocèse de Saintes aux xviie et xviiie s.; hôpitaux, communautés religieuses, abbayes (important). = 25 sept. *Tyrell* et *Purser.* The correspondence of M. Tullius Cicero; vol. III (se rapporte aux années 51-50; excellente édition). — *Le R. P. G. Macaire.* Histoire de l'église d'Alexandrie depuis saint Marc jusqu'à nos jours (l'auteur est aujourd'hui évêque de Panéas et vicaire apostolique des Coptes-Unis; son livre est composé de 48 conférences qu'il a faites au Caire devant un public copte. Il y considère le demi-million de Coptes actuellement existant et les 35,000 catholiques d'Abyssinie comme les seuls restes vivants de l'ancienne école d'Alexandrie et raconte l'histoire de cette dernière avec un enthousiasme qui ne s'accorde pas toujours avec l'histoire). — *Baudot.* Notes historiques sur la Convention nationale, le Directoire, l'Empire et l'exil des votants (ces notes du conventionnel si vanté par Quinet sont d'une rare insignifiance). — *Abbé L. Ricaud.* La Bigorre et les Hautes-Pyrénées pendant la Révolution, 1789-1790 (étudie les cahiers des doléances composés dans chaque commune pour servir de base au cahier général du tiers état).

5. — Journal des Savants. 1895, juillet. — G. Boissier. Les

sources de Tacite (à propos du livre de Ph. Fabia, qui a le tort de diminuer à l'excès l'originalité de Tacite en lui refusant presque toute valeur propre quant au fond; il est difficile d'accorder à l'auteur que Tacite n'ait fait que rééditer Pline l'Ancien en se contentant de l'habiller d'un latin plus littéraire). — H. Wallon. Les Mémoires de Saint-Simon. — B. Hauréau. Anselme de Laon. = Août. R. Dareste. La propriété foncière en Grèce jusqu'à la conquête romaine (à propos du livre de P. Guiraud). — L. Delisle. La Chronique d'Antonio Morosini (cette chronique est un recueil de relations adressées soit aux magistrats de Venise, soit à de notables Vénitiens; elle contient des renseignements nombreux sur Jeanne d'Arc; la chronique est importante pour l'histoire de France de 1374 à 1433). = Sept. Émile Blanchard. La Finlande au xixe s.

6. — **Polybiblion**. 1895, sept. — *A. Zimmermann*. Kardinal Pole; sein Leben und seine Schriften (bon). — *F. Salomon*. Geschichte des letzten Ministeriums Königin Annas von England 1710-1711 und der englischen Thronfolgefrage (étudie l'attitude du ministère tory dans les négociations d'Utrecht et la lutte dynastique des Guelfes et des Jacobites). — *Cappelletti*. Storia di Vittorio-Emanuele II e del suo regno (intéressant mais partial). — *Comte de Charpin-Feugerolles*. Les Florentins à Lyon; les Florentins en Pologne (excellent).

7. — **Revue critique d'histoire et de littérature**. 1895, n° 29. — *E.-M. Lloyd*. The campaigns of Saxe (remarquable travail sur les campagnes du maréchal de Saxe en Flandre). — *Poullet*. La Belgique et la chute de Napoléon (bon). = N° 30. *Olivier-Beauregard*. La caricature égyptienne (ingénieux, mais trop subtil).—*Zœller*. Römische Staats- und Rechtsalterthümer (2e édit. d'un manuel recommandable, mais incomplet et d'une lecture pénible). — *Mme de Boisdeffre, née Poujet*. Souvenirs de guerre du général baron Poujet (intéressant). — *Hœpli*. Bibliotheca historica italiana (catalogue de librairie qui mérite d'être conservé). = Nos 31-32. *Torr*. Ancient ships (bon recueil de monuments et de textes nautiques). = Nos 33-34. *Huth*. Die Inschriften von Tsaghan Baiching; tibetisch-mongelischer Text mit einer Uebersetzung (travail très complet). — *Lumbroso*. L'Egitto dei Greci e dei Romani (2e édit. très remaniée, mais d'où l'auteur a continué systématiquement d'exclure tous les matériaux étrangers à l'antiquité classique; l'appendice bibliographique est très incomplet). = Nos 35-36. *Bose*. A history of Hindu civilisation during british rule (beaucoup d'informations précieuses, mais aussi des lacunes venant surtout de ce que l'auteur n'a observé que l'Inde officielle et conventionnelle des livres). — *Pernice*. Griechische Gewichte gesammelt, beschrieben und erlæutert (catalogue important qui ne contient pas moins de 906 numéros). = Nos 37-38. *Comte de Boselli*. La Réforme en Allemagne et en France, d'après l'analyse des meilleurs auteurs allemands (c'est surtout une critique de Janssen, dont l'auteur montre la haine inconsciente

contre la France et blâme les fantaisies socialistes; l'auteur est d'ailleurs un fervent catholique pour qui la Saint-Barthélemy fut un acte de défense « et pas autre chose »). — *Malnory*. Quid Luxovienses monachi, discipuli sancti Columbani, ad regulam monasteriorum atque ad communem profectum contulerint (intéressant). — *F. Brun*. L'alouette, histoire littéraire d'un petit oiseau (bon). = N° 39. *W. H. Forbes*. Thucydides; book I (excellente édition avec copieux commentaire).

8. — Revue archéologique. 3e série, t. XXVII, juillet-août 1895. — M. Deloche. Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne; suite. — Julius Naue. L'époque de Hallstadt en Bavière, particulièrement dans la Haute-Bavière et le Haut-Palatinat (le peuple établi dans le Haut-Palatinat à cette époque différait à beaucoup d'égards des Vindéliciens de la Haute-Bavière; ces derniers étaient plus policés). — Ét. Michon. Les sculptures d'Olympie conservées au musée du Louvre (provenant de l'expédition de 1829; plusieurs de ces sculptures paraissent avoir disparu du Louvre, mais c'est une illusion, parce que les pièces signalées comme disparues ne sont jamais en réalité entrées dans ce grand dépôt national). — Cagnat. Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine; suite.

9. — Revue celtique. 1895, juillet. — S. Reinach. La religion des Galates (il est possible qu'à leur arrivée en Asie-Mineure les Galates eussent la même religion que les Éduens; mais la divinité qu'on leur attribue, la « Diane du Midi, » est une création de l'exégèse chrétienne à ses débuts, superposée aux données banales de la démonologie populaire). — J. Loth. A propos de *Nennius Vindicatus* (cite deux passages où le rédacteur de 679 a mêlé le gallois au latin). — Id. Le sort chez les Germains et les Celtes.

10. — Revue internationale des archives, des bibliothèques et des musées. T. I, n° 1 *bis*. — H. Stein. Histoire de l'imprimerie; état de la science en 1895 (origines de l'imprimerie : Waldfoghel, Gutenberg, Koster; les incunables; début des typographies locales; destructions des livres anciens). — B. Lundstedt. Notice sur les bibliothèques publiques en Suède. — H. S. La reproduction autotypique des mss. (efforts récemment tentés par MM. Hartwig et du Rieu pour créer une société à cette intention; ils ont abouti à réunir seulement 33 souscripteurs, et l'entreprise est abandonnée). — P. Bergmans. Un catalogue général des bibliothèques belges et hollandaises (détails sur cette entreprise digne de tout intérêt et dont il faut désirer le succès).

11. — Revue générale du droit. 1895, juillet-août. — Ch. Appleton. Le rescrit de Marc-Aurèle (chapitre d'une Histoire de la compensation en droit romain). — Vigneaux. Essai sur l'histoire de la *Praefectura Urbis* à Rome; suite (procédure).

12. — Le Correspondant. 25 juillet 1895. — Duc de Broglie. La mission de M. de Gontaut à Berlin, 1872-1878; suite le 25 août (d'après

les *Souvenirs* de M. de Gontaut; dans ces articles, écrits dans un esprit de haute sérénité et avec un grand talent, M. de Broglie donne de nouveaux et très importants détails sur la commission des Trente, sur la chute de M. Thiers, le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon et l'échec définitif des tentatives de restauration monarchique). — P. Mimande. Le centenaire de la déportation à la Guyane (récit très émouvant des cruelles vicissitudes et des abominables traitements par lesquels passèrent les déportés de fructidor; fin le 10 août). — Bubendorf. Le cannibalisme au Niger (expédition du roi de Brass contre la *Royal Company*). — Lanzac de Laborie. Mœurs et physionomies du XVIIIe s. (les financiers, Stanislas, Choiseul, le maréchal de Ségur, le duc de Lauzun, Paroy; à propos de livres récents). = 10 août. Druon. L'éducation d'un prince (très piquant tableau de l'éducation donnée par Mme de Genlis au futur roi Louis-Philippe). — Général Cambriels. Un coin d'Allemagne en 1883 (très jolie lettre sur un séjour à Hambourg). — Mgr Le Roy. Le cinquantenaire d'une mission chez les noirs (la mission du Gabon, fondée en 1845 par le P. Bessieux). — Lanzac de Laborie. Les débuts de Napoléon Ier; quelques livres sur Napoléon III (à propos des livres de MM. Masson, Duval, Giraudeau, Lamy). = 25 août. A. de Lapparent. Le Congrès géographique de Londres (a décidé l'établissement d'une mappemonde internationale au millionième d'après le méridien de Greenwich et le système métrique). — A. de Calonne. Trois cousines ennemies : Louise de Savoie, Anne de Bretagne, Françoise de Foix. = 10 septembre 1890. Chesnelong. Un témoignage sur un point d'histoire. La tentative de restauration monarchique de 1873. Les entretiens de Salzbourg; fin le 25 septembre (il ressort de ce récit complet et sincère que le comte de Chambord a volontairement fait échouer la tentative de restauration. Pourquoi? Non sans doute par une puérile et fanatique obstination, mais par le sentiment très juste que c'était une monarchie orléaniste qui était seule possible, qu'il ne pouvait être le roi de cette monarchie sans déchaîner la guerre civile. La faute impardonnable au point de vue royaliste du comte de Chambord n'est pas d'avoir répudié le drapeau tricolore, mais de n'avoir pas abdiqué en faveur du comte de Paris. Les haines de famille et l'infatuation personnelle l'ont emporté ici sur ce qu'il devait considérer comme l'intérêt de la France). — Rouire. Madagascar. Les missions protestantes et catholiques (exposé intéressant et impartial). — Laumonnier. Histoire de la cuisine (article très savoureux). = 21 septembre. Lecanuet. La jeunesse de Montalembert. La défection de Lamennais (documents éloquents et émouvants sur la noble lutte morale dont Lacordaire, Lamennais et Montalembert furent les héros et les victimes). — Lefèvre-Pontalis. Les élections en Angleterre. — J. de Witte. La Montagne-Noire; fin le 10 octobre (important travail sur l'histoire du Monténégro). = 10 octobre. Duc de Broglie. La mission de M. de Gontaut-Biron à Berlin, 1872-1878 (III. Les mandements épiscopaux et la crise de 1875. Admirable récit de cet épisode dramatique qui fut le point cul-

minent de la mission de M. de Gontaut, et où il fit preuve de sa fermeté, de sa clairvoyance et de son tact habituels). — KANNENGIESSER. Le père de l'antisémitisme autrichien. L'abbé Brunner; 1re partie jusqu'en 1850 (très curieux récit de la carrière d'un des plus actifs restaurateurs de l'ultramontanisme). — DRUON. Souvenirs militaires du colonel Noël (1793-1814).

13. — Revue des Deux-Mondes. 1895, 15 juillet. — E. AMÉLINEAU. Les fouilles récentes en Égypte (passe en revue les résultats des fouilles conduites récemment par MM. Naville, Petrie et J. de Morgan). = 1er août. Pierre DARESTE. La question tchèque. — VALBERT. Le « Napoléon inconnu » de M. Fr. Masson. = 15 août. E. MICHEL. La famille de Rubens. = 1er sept. Comte D'HAUSSONVILLE. Le comte de Paris; souvenirs personnels (à noter en particulier l'attitude du prétendant dans l'affaire du boulangisme, pourquoi il n'hésita pas à se servir du général malgré son indignité personnelle, et combien il était résolu, si les élections avaient été favorables à la cause, à le mettre à l'écart; l'auteur de ces souvenirs voyait plus juste quand il disait que, si les monarchistes écartaient le général, celui-ci pourrait bien soulever le peuple pour prendre le pouvoir). — Ch. LOISEAU. La Hongrie et l'opposition croate. — M. DE VOGÜÉ. Premier septembre (souvenirs sur la guerre et sur la journée de Sedan). = 15 sept. Ch. GAILLY DE TAURINES. L'expédition de Madagascar en 1829 et la politique coloniale de la Restauration. — F. DE NAVENNE. Les origines du palais Farnèse. = 1er oct. V. DU BLED. Le maréchal Bugeaud, d'après une correspondance inédite (lettres du maréchal concernant surtout la politique intérieure). — BERTHELOT. Papin et la machine à vapeur. — G. APPERT. Deux révolutions au Japon (résumé de l'histoire politique du Japon depuis dix-huit siècles).

14. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1895. 4e série, t. XXIII. Bulletin de mai-juin. — L. HEUZEY. Les galets sacrés du roi Eannadou. — ID. Le nom d'Agadé sur un monument de Sirpourla. — V. SCHEIL. Une nouvelle inscription de Nabonide. — HÉRON DE VILLEFOSSE. Le trésor d'argenterie de Bosco-Reale. = Séances. 12 juillet. CLERMONT-GANNEAU. La déesse Tanis et le culte de Déméter et de Perséphone à Carthage. — HÉRON DE VILLEFOSSE. Les fouilles récentes faites à Carthage. = 19 juillet. DIEULAFOY. David et la société israélite (étude sur les causes originales du prophétisme et de son influence). — VALOIS. L'origine du titre de rois *très chrétiens* attribué aux rois de France (en tant que titre héréditaire exclusivement réservé aux rois de France, cette formule remonte aux dernières années de Charles V; mais bien plus anciennement ce titre a été décerné par l'Église aux souverains de la France comme un éloge individuel, et cela au moins dès Pépin le Bref). = 26 juillet. MÜNTZ. Les épées d'honneur autrefois distribuées par les souverains pontifes. = 9 août. Un quatrième hymne découvert dans les fouilles de Delphes

(péan en l'honneur de Dionysos, qui date du dernier tiers du IVe s. av. J.-C., sans notation musicale). = 23 août. HOMOLLE. Une inscription de Delphes (contient une partie du code de la phratrie des Halyades, Ve s.; important pour l'organisation de la famille et des cultes delphiques). — Th. REINACH. La bataille de Magdalos et la chute de Ninive (cette bataille a été gagnée par le pharaon Néchao sur les Assyriens en 608 av. J.-C., trois ans seulement avant la chute de Ninive; on ne doit pas l'identifier avec celle de Mégeddo racontée par la Bible; ces conclusions sont combattues par M. Oppert). = 30 août. A. DE BARTHÉLEMY. La monnaie tournois (cette monnaie, possédée d'abord par l'abbaye de Saint-Martin de Tours, redevint royale de 805 à 919, puis fut donnée au duc Robert, abbé laïque de Saint-Martin; ce droit passa ensuite aux comtes de Blois et d'Anjou jusqu'à la conquête de la Touraine par Philippe-Auguste). = 6 sept. CLERMONT-GANNEAU. Ascalon et la ville de la Colombe (cette ville « de la Colombe, » en grec Πελεῖα, est aujourd'hui Hamâni, mot arabe qui a le même sens. Elle était voisine d'Ascalon, qu'il faut identifier, non avec les ruines d'Ascalon au bord de la mer, mais avec El-Medjdel, à quatre kilomètres dans l'intérieur des terres). = 13 sept. P. VIOLLET. L'immutabilité du droit successoral dans la maison de France (le droit que « le prince le plus proche de la couronne en est l'héritier nécessaire » date du XVe s.; il a été imaginé pour exclure le candidat étranger et annuler l'œuvre du traité de Troyes).

15. — Académie des sciences morales et politiques. Séances et travaux. Compte-rendu. 1895, août. — Henri WELSCHINGER. Le Directoire et le concile national de 1797 (le concile encouragea le mouvement de renaissance religieuse en France; la lettre envoyée au pape par les évêques constitutionnels sous le couvert du général Bonaparte contribua certainement à préparer les voies au Concordat; après s'être déclaré neutre en matière religieuse, le Directoire, surtout au lendemain du 18 fructidor, persécuta le clergé qui relevait ainsi la tête et qui ne voulait pas se laisser asservir; cette persécution eut pour effet de rapprocher les constitutionnels des insermentés, de préparer la fin du schisme et, par cette voie encore, de rendre possible le Concordat). = Sept.-oct. Comte DE FRANQUEVILLE. L'Institut; son origine, ses transformations, son organisation.

16. — Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. 1895, 15 juillet-15 sept. — N. WEISS. Compte-rendu de la 4e assemblée générale de la Société, tenue à la Rochelle et à Saint-Martin-de-Ré, 18-20 juin. — M. DE RICHEMOND. Les anciennes églises et lieux de culte des réformés de la Rochelle. — G. BONET-MAURY. La Rochelle en Amérique. — N. WEISS. Les Rochelais d'autrefois devant le tribunal impartial de l'histoire, 1526-1572. — ID. L'histoire de l'Église réformée dans l'île de Ré, 1545-1760. — Suit un choix de documents inédits sur les Grands Jours d'Angers, 1539-1544; l'hérésie rochelaise devant le Parlement, 1544-1549; la Rochelle

Fletcher, 1548-1596 (il a joué un rôle lors de l'exécution de Marie Stuart; sa biographie; ses rapports avec la reine Élisabeth. Publie son discours à Marie Stuart en 1587). — Schipper. Shakespeare papiste (d'après l'hypothèse de Spanier, la tragédie d'Hamlet est une allégorie symbolisant la lutte du catholicisme anglais contre la réforme luthérienne; Spanier prétendait que Shakespeare était au fond du cœur catholique. L'auteur a pris la peine de réfuter cette fantaisie).

29. — Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen. Bd. XCIV, Heft 4, 1895. — Ryssel. Sources syriaques de légendes occidentales (légende des Sept dormants; suite. Publie le texte syriaque de cette légende d'après un ms. de Paris, en traduction allemande).

30. — Beitræge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur. Bd. XX, Heft 1-2, 1895. — Much. Signification des noms des peuples germaniques (vive critique de l'art. de Hirt dans le t. XVIII de ces *Beitræge*). — Id. Origine de la tribu germanique des Quades (ils sont identiques aux « Suebi » de César; ces Suebi marchèrent unis aux Marcomans sous le commandement du roi Marbod vers le sud-est et s'établirent en Moravie, où ils portèrent à l'avenir le nom de Quades. La place laissée libre par les Suebi fut prise par les Hermundures, qui, auparavant, avaient habité à l'est de l'Elbe). — Id. Les Νῆσοι Ἀλοκίαι (placées par Ptolémée, 2, 9, 16, sur la côte occidentale de la péninsule cimbrique; elles ont probablement disparu. Elles tiraient leur nom des *alcae*, oiseaux du Nord). — Binz. Légendes germaniques en Angleterre (dans leur émigration en Angleterre, les Anglo-Saxons emportèrent un bagage assez important de mythes germaniques provenant pour la plupart des pays voisins de la Baltique, avec un mélange de légendes gothiques. On y trouve à peine quelques traces des grands cycles épiques de l'Allemagne, des légendes de Siegfried, des Nibelungen, de Théodoric. Plusieurs noms propres de héros appartenant aux mythes de la Germanie septentrionale sont employés chez les Anglo-Saxons comme noms propres d'individus). — C. Kraus. Le mystère gothique de la Noël (décrit en détail par Constantin VII Porphyrogénète dans son *De ceremoniis aulae Byzantinae*, I, 83. On avait prétendu que ce mystère était d'origine gothique et qu'il fournissait des renseignements sur la civilisation et la religion gothiques; mais cet hymne ne contient ni mots ni divinités germaniques; il rentre bien plutôt dans le cadre des cérémonies de la cour byzantine et ne se distingue en rien des autres acclamations byzantines que nous connaissons). — Kossinna. Signification du mot « Germani » (1° commentaire du passage bien connu de la *Germania* de Tacite, cap. II; selon Tacite, le mot « Germani » désignait à l'origine seulement une tribu germanique et servit aux Gaulois à désigner peu à peu tous les peuples germaniques situés sur la rive gauche du Rhin; le nom s'appliqua aussi plus tard aux Germains de la rive droite; 2° histoire des peuples germaniques qui

d'une mention; puis le récit des fêtes qui ont été données pour célébrer ce fait d'armes, avec une conférence de M. L. Audiat et des vers de circonstance en français et en patois; enfin une note sur le dernier marquis de Montandre). — Tamizey de Larroque. Guiton et Pontis (maintient, contre M. J. Roman, ses conclusions vieilles de trente-deux ans sur les erreurs que contiennent les Mémoires de Pontis relativement à Guiton et à son rôle pendant le siège de la Rochelle).

22. — Revue de Gascogne. 1895, juillet-août. — Ph. Tamizey de Larroque. Le maréchal de Gassion et quelques-unes de ses lettres inédites. — Cordonier. La charte de coutumes de Saint-Antoine de Pont-d'Arratz; texte et traduction (la charte conférée par Charles VIII est de 1493; elle est écrite en latin). — Léonce Couture. Pierre Charron à Condom, 1602. = Sept.-oct. Abbé Tauzin. Le champ de bataille de Crassus; 1er art. — Abbé Breuils. Les Sotiates; appendice (importance de la ville de Sos pendant l'antiquité et le moyen âge; pense même qu'il a pu y avoir à Sos un « évêque secondaire » et croit trouver un de ces évêques dans le « Constantius episcopus Sciscianensis » du concile d'Aquilée en 381). — Tamizey de Larroque. Le maréchal de Gassion; notes complémentaires. — Cabié. Ancien couvent de Saint-Orens ou Saint-Jean de las Monges, près Gimont. — L. Couture. L'étymologie de Riscle et d'Isc (ce mot est composé de l'article gascon *ra* et du mot *iscla*, signifiant île). — Soubdès. Observations sur quelques mots des « Comptes de Riscle. »

23. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Bulletin archéologique et historique. 1895, 2e trim. — Forestié neveu. Histoire de l'imprimerie à Montauban; Arnaud de Saint-Bonnet, premier imprimeur catholique à Montauban, 1639-1640. — Mila de Cabarieu. Le bureau des trésoriers de France, 1715-1790; chap. iv, 1715-1790. — H. de France. Essai sur la tactique au siège de Montauban.

24. — Revue africaine. 1895, 2e et 3e trim. — E. Mangin. Notes sur l'histoire de Laghouat; fin. — S. Notes chronologiques sur l'histoire de Constantine. — V. Waille. Le catalogue du musée de Cherchel. — Fray Diego de Haedo. De la captivité à Alger; traduit par M. Molinier-Violle; 2e art.

---

25. — Historisches Jahrbuch. Bd. XVI, Heft 1. — Funk. Le huitième livre des Constitutions apostoliques et les écrits similaires (contre le mémoire d'Achélis intitulé : *Hippolytus im Kirchenrecht*). — N. Paulus. Sur la biographie de Tetzel (corrige sur beaucoup de points la biographie de ce dominicain, telle qu'elle a été écrite jusqu'ici). — M. von Domarus. Les sources relatives à l'histoire du pape Adrien VI. — C. Weyman. La seconde lettre de saint Paulin de Nole à Crispinianus (texte critique d'après les mss. de Munich et de Salzbourg). — K. Wacker. Lettres inédites de Davout à Napoléon (publie un rapport de Davout à l'empereur, de Hambourg, 4 décembre 1813, le duplicata

de deux rapports antérieurs, la copie d'une lettre du baron d'Alquier, ambassadeur à Copenhague, envoyée à Davout, 30 nov. 1813; ces pièces, dont les trois premières sont chiffrées, viennent d'être retrouvées à Aix-la-Chapelle). = Comptes-rendus : *A. Ehrhard* et *E. Müller*. Die altchristliche Literatur und ihre Erforschung seit 1880 (très utile). — *A. Hauck*. Ueber den *liber decretorum* Burchards von Worms (donne un texte très amélioré, avec un savant commentaire). — *Gross*. Lehrbuch des katholischen Kirchenrechts (remarquable; ce manuel s'adresse d'ailleurs plutôt aux juristes qu'aux théologiens). — *Kahl*. Lehrsystem des Kirchenrechts und der Kirchenpolitik (excellent). = Heft 2. W. Martens. Grégoire VII n'a pas été moine (contre Scheffer; invoque un passage de Bernold disant qu'avant son élévation au pontificat Grégoire avait été comblé de richesses et d'honneurs; comment concilier ces richesses avec l'état monacal?) — Grauert. Hildebrand moine et cardinal (combat l'opinion de Martens et montre que rien n'a pu empêcher Hildebrand d'être à la fois moine et cardinal). — Gottlob. Le pape Innocent III s'est-il attribué le droit de lever des contributions même sur les laïques en vue de la croisade? (maintient, contre le P. Michaël, la réponse affirmative qu'il avait déjà donnée à cette question). — Le P. Eubel. Remarques sur le *Provinciale*, publié dans les *Pæpstliche Kanzleiordnungen* de Tangl (étude sur les noms des sièges épiscopaux contenus dans ce document). — Ehses. Le pape Urbain VIII et Gustave-Adolphe (publie un bref du pape qui félicite l'empereur de la mort de Gustave-Adolphe, 14 déc. 1632). = Compte-rendu : *Kirsch*. Die pæpstlichen Kollektorien wæhrend des xiv Jahrh. (important).

26. — Byzantinische Zeitschrift. Bd. IV, Heft 2. — E. Kuhn. Les contes dans la littérature byzantine. — Ph. Boissevain. Les mss. de Zonaras (pour servir de base à une édition vraiment critique de cet historien). — K. Præchter. Une paraphrase en grec vulgaire de la chronique de Constantin Manassès. — Nestle. La légende de l'invention de la sainte croix, d'après un ms. du Sinaï (étude critique sur le texte de l'*Inventio s. crucis;* donne une nouvelle édition de la lettre de Cyrille et les variantes du ms. du Sinaï de l'*Epistola ad Constantinum* de Cyrille, comparée au texte de Migne). — J. Dræseke. Epiphanios, moine et prêtre (hagiographe du viiie s.; sa vie et ses œuvres). — Lambros. Les mss. de Nicolas de Méthone au monastère de Saint-Denys du mont Athos). = Heft 3-4. J. Laurent. Sur la date des églises Saint-Démétrius et Sainte-Sophie à Thessalonique. — Brooks. Chronologie de la conquête de l'Égypte par les Sarrasins. — C. de Boor. L'attaque de Constantinople par les Rhos (l'invasion de ce peuple, d'origine scythique, eut lieu en 860). — Uhlirz. L'origine de Théophano, la femme de l'empereur Otton II (elle était fille de l'empereur Romain II). — G. Wartenberg. Correction d'un passage de Skylitzès sur Nicéphore II Phocas. — Lambros. Un remaniement du iie chap. du livre VI de l'Histoire ecclésiastique de Socrate. — Th. Mommsen. Extraits de Malalas dans une chronique latine du viiie s. — Traube. Le *Chronicon*

palatinum (rapports de ce texte avec celui de Malalas; l'auteur vivait à Rome au VIIIe s.). — F. LAUCHERT. Les mss. de la chronique de Georgios Monachos. — LAMBROS. Un nouveau ms. de la chronique de Glykas. — Th. PREGER. Le *Chronicon Georgii Codini;* paraphrase en langue vulgaire de Constantin Manassès. — K. PRÆCHTER. L'original grec de la légende roumaine de Troie. — L. VOLTZ. Remarques sur les listes des mois byzantins. — J. DRÆSEKE. Georgios Scholarios (on a prétendu qu'il exista au XVe siècle deux personnages distincts portant ces mêmes noms. C'est une erreur; il n'y en eut qu'un, né en 1400 et mort en 1464). — LAMBROS. Le testament de Neilos Damilas, 1417 (nouvelle édition de ce texte déjà publié par Legrand; donne seulement la partie où sont énumérés les livres dont disposait Damilas).

27. — Neues Archiv. Bd. XX, Heft 3. — Br. KRUSCH. Les faux de Reims et la *Vita Remigii* (cette vie de saint Rémi est un faux dont Hincmar est l'auteur, ainsi que du testament le plus court de saint Rémi; il a fabriqué ces faux pour justifier ses prétentions à la suprématie politique et religieuse de l'archevêque de Reims). — HOLDER-EGGER. Études sur les sources de l'histoire de Thuringe; 2e art. (composition de la chronique de Reinhardsbrunn; ses sources perdues); 3e art. dans Bd. XXI, Heft 1. — WERNER. Épitaphes et épigrammes du XIIe s. — G. CARO. Appel de la ville impériale d'Albenga à l'empereur Louis de Bavière (cet acte, daté de 1316, comme il est dans l'imprimé, n'a pas de sens; il faut le placer en 1326). — JOS. BECKER. Quelques diplômes de l'empereur Charles IV. — W. WATTENBACH. Matthaeus Grabow (publie la sentence prononcée par le concile contre un pamphlet du dominicain Grabow, lecteur à Groningue, 31 mai 1419, et la formule de rétractation de l'auteur condamné). = Bd. XXI, Heft 1. F. KURZE. Les annales de l'empire carolingien, 741-829, et leur remaniement; 3e art. : la 2e moitié et son remaniement. — K. HAMPE. Le pape Adrien Ier et la défense du second concile de Nicée contre les attaques de Charlemagne (concernant la querelle des iconoclastes). — K. UHLIRZ. Les « interventions » dans les diplômes d'Otton III jusqu'à la mort de l'impératrice Théophano (étude sur les formules qui mentionnent l'intervention, dans les diplômes royaux, de certaines personnes à la prière desquelles le diplôme a été accordé; conclusions intéressantes concernant le rôle personnel de Théophano). — H. BRESSLAU. Documents de Bamberg (1° notices et extraits de mss. relatifs à l'histoire de la bibliothèque du monastère de Michelsberg à Bamberg; 2° les chroniques de Frutolf de Bamberg et d'Ekkehard d'Aura; Frutolf de Michelsberg est l'auteur de la recension A de la grande Chronique universelle attribuée si longtemps et sans motif à Ekkehard). — E. DUEMMLER. Les *Formulae Augienses.* — LIEBERMANN. Notes sur l'histoire d'Allemagne tirées des grands rôles de l'Échiquier, 1158-1171. — J. LOSERTH. Formulaires de la bibliothèque de l'Université de Graz.

28. — Anglia. Bd. XVII, Heft 4, 1895. — B. LEONHARDT. L'évêque

Fletcher, 1548-1596 (il a joué un rôle lors de l'exécution de Marie Stuart; sa biographie; ses rapports avec la reine Élisabeth. Publie son discours à Marie Stuart en 1587). — Schipper. Shakespeare papiste (d'après l'hypothèse de Spanier, la tragédie d'Hamlet est une allégorie symbolisant la lutte du catholicisme anglais contre la réforme luthérienne; Spanier prétendait que Shakespeare était au fond du cœur catholique. L'auteur a pris la peine de réfuter cette fantaisie).

29. — Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen. Bd. XCIV, Heft 4, 1895. — Ryssel. Sources syriaques de légendes occidentales (légende des Sept dormants; suite. Publie le texte syriaque de cette légende d'après un ms. de Paris, en traduction allemande).

30. — Beitræge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur. Bd. XX, Heft 1-2, 1895. — Much. Signification des noms des peuples germaniques (vive critique de l'art. de Hirt dans le t. XVIII de ces *Beitræge*). — Id. Origine de la tribu germanique des Quades (ils sont identiques aux « Suebi » de César; ces Suebi marchèrent unis aux Marcomans sous le commandement du roi Marbod vers le sud-est et s'établirent en Moravie, où ils portèrent à l'avenir le nom de Quades. La place laissée libre par les Suebi fut prise par les Hermundures, qui, auparavant, avaient habité à l'est de l'Elbe). — Id. Les Νῆσοι Ἀλοκίαι (placées par Ptolémée, 2, 9, 16, sur la côte occidentale de la péninsule cimbrique; elles ont probablement disparu. Elles tiraient leur nom des *alcae*, oiseaux du Nord). — Binz. Légendes germaniques en Angleterre (dans leur émigration en Angleterre, les Anglo-Saxons emportèrent un bagage assez important de mythes germaniques provenant pour la plupart des pays voisins de la Baltique, avec un mélange de légendes gothiques. On y trouve à peine quelques traces des grands cycles épiques de l'Allemagne, des légendes de Siegfried, des Nibelungen, de Théodoric. Plusieurs noms propres de héros appartenant aux mythes de la Germanie septentrionale sont employés chez les Anglo-Saxons comme noms propres d'individus). — C. Kraus. Le mystère gothique de la Noël (décrit en détail par Constantin VII Porphyrogénète dans son *De ceremoniis aulae Byzantinae*, I, 83. On avait prétendu que ce mystère était d'origine gothique et qu'il fournissait des renseignements sur la civilisation et la religion gothiques; mais cet hymne ne contient ni mots ni divinités germaniques; il rentre bien plutôt dans le cadre des cérémonies de la cour byzantine et ne se distingue en rien des autres acclamations byzantines que nous connaissons). — Kossinna. Signification du mot « Germani » (1° commentaire du passage bien connu de la *Germania* de Tacite, cap. II; selon Tacite, le mot « Germani » désignait à l'origine seulement une tribu germanique et servit aux Gaulois à désigner peu à peu tous les peuples germaniques situés sur la rive gauche du Rhin; le nom s'appliqua aussi plus tard aux Germains de la rive droite; 2° histoire des peuples germaniques qui

ont envahi la rive gauche du Rhin : dans l'Allemagne du nord-ouest, des Germains s'établirent depuis environ l'an 300 av. J.-C.; à l'ouest de cette région, le nom de « Germani » s'appliquait à un ou à plusieurs peuples. Vers l'an 150 av. J.-C., ce peuple des « Germani » franchit le Rhin; au commencement du siècle suivant, le nom avait passé à la totalité des Germains de la rive droite; cette extension du nom était déjà chose faite dans le nord de la Gaule cent ans environ avant notre ère. Appendice sur le peuple germanique des « Falchovarii » nommé dans la *Notitia dignitatum;* ils sont identiques aux Westphaliens). — Sievers. De l'année où mourut l'évêque goth Wulfila (en 383 ap. J.-C. Polémique contre E. Martin et Kögel; détails sur la biographie d'Ulfilas et sur la critique des récits historiques d'Auxentius et de Maximinus). — J. Meier. Origine de la population allemande de la Transylvanie (d'après une note de 1313, ce sont des habitants de la Vettéravie qui émigrèrent en Hongrie).

31. — Hermes. Bd. XXX, 1895, Heft 2. — U. von Wilamowitz-Mœllendorff. L'origine des Magnètes du Méandre en Asie-Mineure (ils sont de même race que les Magnètes de Thessalie et les colonies magnétiques de Crète. Détails sur l'histoire de la colonie des Magnètes dans le voisinage d'Éphèse). — B. Keil. Héliodore d'Athènes le Périégète (montre qu'il y a un grand nombre de fragments de son œuvre dans les biographies des dix orateurs attribuées à Plutarque; reconstitution et caractère de cet écrit). — E. Meyer. L'origine du mythe d'Ulysse (la légende de la descente d'Ulysse aux Enfers est la plus ancienne partie de l'Odyssée. A l'origine, Ulysse est identique à Poseidon; le culte et les légendes d'Ulysse viennent d'Arcadie. Le nom d'Odysseus servait à l'origine à désigner Poseidon = enragé. La modification postérieure de la légende s'est faite dans l'Ionie asiatique, sans doute à Milet. Ithaque n'eut d'abord rien à faire avec Ulysse; c'est assez tard que la légende a fait de cette île le séjour du dieu Poseidon-Odysseus, parce qu'on la considérait comme la plus lointaine du monde connu).

32. — Indogermanische Forschungen. Bd. V, Heft 2, 1895. — Bugge. Influence de l'arménien sur la langue gothique (Ulfilas, le traducteur de la Bible, était d'une famille cappadocienne, ce qui explique les éléments arméniens qu'on rencontre dans sa traduction). — Torp. Ζεὺς Βαγαῖος (Jupiter portait ce surnom en Syrie, comme dieu des bois de chênes ou de hêtres). = Compte-rendu : *Much*. Die Kupferzeit in Europa (excellent). = Heft 3. Torp. Les inscriptions messapiennes (explication et commentaire des deux inscriptions de Basta et de Brindisi, publiées par Fabretti, *Corp. Inscr.*, 2995 et 2959).

33. — Philologus. Bd. LIV, Heft 1, 1895. — M. Frænkel. Le grand monument triomphal du roi Attale Ier à Pergame (ce monument était destiné à perpétuer le souvenir de la guerre terminée en 228 contre Antiochus Hierax et contre les tribus gauloises qui lui étaient

alliées; Attale Ier y avait remporté sept victoires. Dans un mémoire sur Erythrae, H. Gæbler avait élevé contre cette théorie des objections que réfute l'auteur). — C. Radinger. Notes épigraphiques (sur les textes de Delphes publiés dans le *Bullet. de corresp. hellén.*, 1893, etc.). — E. Rohde. Une inscription métrique de Talmis dans la Haute-Égypte (publiée pour la première fois par Mahaffy dans le *Bullet. de corresp. hellén.*, XVIII, p. 150 sq. Transcription et commentaire). — Baunack. Les inscriptions d'Épidaure (critique approfondie des « Fouilles d'Épidaure » par Kavvadias I, 1891. Nombreuses additions et corrections aux textes épigraphiques qui sont publiés dans cet ouvrage). — Bruck. Organisation du tribunal des héliastes à Athènes au IVe s. av. J.-C.; suite (traite des Πινάκια des héliastes, inscriptions, marque et emploi). — C. von Morawski. Tournures de rhétorique chez les auteurs romains (les prosateurs des trois premiers siècles de l'Empire emploient communément un certain nombre de fleurs de rhétorique; ce fait ne doit pas être oublié quand on étudie les sources des historiens de cette époque). — Moschke. Le plus ancien fragment de la chronique de la ville de Rome (le récit de Pline dans l'*Histoire naturelle*, XXXIII, 6, 17, sur l'emploi de l'or et des anneaux d'or à Rome, est en grande partie emprunté à Valerius Antias, qui utilisa une chronique de la ville de Rome, mais d'une manière peu scientifique). — Riess. L'astrologie de Nechepsos et de Petosiris (critique le mémoire de Boll sur Claude Ptolémée dans les *Jahrbücher f. Philologie*, supplément XXI).

34. — Zeitschrift für romanische Philologie. Jahrg. XIX, 1895, Heft 1. — Une traduction anglo-normande des « Articuli Willelmi, » des « Leges Edwardi » et de la « Genealogia Normannorum, » XIIe s. = Supplementheft 15, 1895. K. Schmidt. Publications parues dans le domaine de la philologie romane en 1890 (note 2,494 numéros; important pour l'histoire littéraire et morale des peuples romans). = Heft 3. Baist. Recherches sur les légendes du roi Arthur et du Graal (1° le traité de Guillaume de Malmesbury « De antiquitate Glastoniensis ecclesiae » et son importance pour l'histoire de la légende d'Arthur; 2° la chronique de Robert de Glocester, † 1146). — Suchier. La déclamation musicale des chansons de geste. — Friesland. La source du poème de Rutebeuf sur la vie de sainte Élisabeth (on avait prétendu que Rutebeuf a utilisé le « Libellus de dictis quatuor ancillarum sanctae Elisabethae; » en réalité, Rutebeuf et le « Libellus » ont puisé à la même source).

35. — Deutsch-evangelische Blætter. Jahrg. XX, 1895, Heft 1. — Greeven. Saint François d'Assise (d'après la biographie de Sabatier). = Heft 2. Gmelin. Histoire de l'Inquisition espagnole (de quelques procès dirigés au XVIIe siècle contre des malades d'esprit par l'Inquisition, d'après Lea, dans le *Popular science monthly*). = Heft 3. Heinzelmann. Le protestantisme considéré comme la base des progrès de la

civilisation à l'époque moderne. = Heft 4. Burger. Le fanatisme catholique en Alsace depuis le milieu du xixe s. — Th. Schott. Le P. Joseph. = Heft 5. Sommerlad. Importance économique et sociale de la Réforme allemande du xvie s.

36. — Der Katholik. 1895, janvier. — Mausbach. Rome a-t-elle changé son symbole au iiie s.? (non. Combat l'hypothèse de Th. Zahn sur l'histoire du symbole des Apôtres). — Bellesheim. Pusey (analyse sa biographie par Lyddon). — C.-L. Th. Le jubilé pour la naissance de Gustave-Adolphe (critique passionnée des publications auxquelles cet anniversaire a donné lieu en Allemagne en 1894 et du caractère du roi de Suède). = Comptes-rendus : *Cardinal Steinhuber*. Geschichte des Collegium Germanicum Hungaricum in Rom; 2 vol. (remarquable). — *J.-B. von Weiss*. Weltgeschichte, 3e éd., vol. VIII (excellent). — *Zschokke*. Geschichte des Metropolitancapitels zum heiligen Stephan in Wien (bon). = Février. Gœrigk. J. Bugenhagen et l'introduction du protestantisme en Poméranie; suite en mars-mai. — Rattinger. Les archevêques élus de Mayence au moyen âge (complète heureusement les articles de J. Falk dans l'*Archiv. Zeits.*; suite en mars). — Comptes-rendus : *Bendix*. Kirche und Kirchenrecht (important). — *Miller*. Die æltesten Weltkarten; Heft 1 (important). — *A. Weber*. A. Dürer; 2e éd. (bon). = Mars. Paulus. La revision de l'« Index librorum prohibitorum » (la congrégation de l'Index est occupée à une sérieuse revision du catalogue des livres prohibés; à cette occasion, l'auteur dresse une liste d'auteurs catholiques allemands mis à l'index au xvie siècle et qu'il faudrait en effacer. Notices biographiques et bibliographiques sur ces écrivains). — Joh. Weyer, l'adversaire de la sorcellerie (il était protestant, non catholique). = Comptes-rendus : *H. von Sychowski*. Hieronymus als Litterarhistoriker (bon). — *Ch. Schmidt*. Répertoire bibliographique strasbourgeois; I (excellent; des additions et des corrections). — *Dumont*. Geschichte der Pfarreien der Erzdiöcese Köln; Bd. IV (important). = Avril. Bellesheim. J. Stevenson, S. J. (historien anglican converti, 1806-1895; sa vie et ses œuvres). — Franz. L'histoire du « Collegium germanicum hungaricum » à Rome (rapports du gouvernement prussien avec ce collège dans la seconde moitié du xviiie s.). = Comptes-rendus : *Rügamer*. Leontius von Byzantium (bon). — *Weber*. Zur Geschichte der Reformation in der Stadt Frankfurt-a-M. (sans valeur). = Mai. N. Paulus. Caspar de Gennep (imprimeur et écrivain catholique du xvie s. à Cologne; sa biographie, extraits de ses œuvres). — Bellesheim. R. W. Church (doyen de Saint-Paul de Londres et théologien anglican distingué, 1815-1890; sa vie et son portrait; suite en juin). = Comptes-rendus : *Stralek*. Die Synoden der Diœcese Strassburg (bon). — *Allies*. History of the church of England (bon). — *Simpkinson*. Laud (sans valeur). = Juin. Franz. Le clergé catholique et la franc-maçonnerie au xviiie siècle. — N. Paulus. Joh. Vogelsang (indiqué comme auteur d'un pamphlet contre Luther en 1538; on a pré-

tendu que ce nom cachait Simon Lemnius; l'auteur véritable est Cochlæus).

37. — Neue kirchliche Zeitschrift. Jahrg. VI, 1895, Heft 1. — Wolck. La critique récente des écrits de l'Ancien Testament; suite (critique véhémente des hypothèses de Wellhausen); suite et fin dans Heft 2-4. — Stellhorn. L'Église luthérienne dans l'Amérique du Nord (depuis 1638); fin dans Heft 4. = Heft 2. Kuehn. A qui était adressée l'épitre aux Galates et quand a-t-elle été écrite? (elle fut adressée aux communautés fondées par saint Paul lors de sa première mission; son nom ne rappelle pas celui du petit pays des Galates, mais celui de la province romaine de Galatie. La lettre a été écrite par saint Paul pendant sa détention à Césarée). = Heft 4. Clemen. Les débuts d'un symbole dans le Nouveau Testament (saint Paul connaissait déjà un nouveau symbole qui fut développé à la fin du Ier siècle par les articles sur la descente de Jésus aux Enfers, sur son ascension et sur son retour attendu).

38. — Theologische Studien und Kritiken. 1895, Heft 2. — Borchert. Les visions des prophètes (combat l'hypothèse de Reuss, qui considérait ces visions comme un procédé de rhétorique, un ornement de style; elles ont rapport à des événements réels de la vie des prophètes). — J. Weiss. La chronologie des lettres de saint Paul (combat les hypothèses de Clemen). — Clemen. La composition des cinq premiers chapitres des *Actes des Apôtres* (important pour l'histoire des premières communautés chrétiennes et de leur vie religieuse). — Bratke. Les extraits des Pères de l'Église antérieurs au concile de Nicée dans le commentaire inédit de Nicétas sur l'évangile de saint Jean. = Heft 3. Franke. Saint Paul et le Judaïsme; fin dans Heft 4. — Dræseke. Nicolas de Méthone adversaire de Proclus (le pamphlet de Nicolas contre Proclus est un plagiat; le véritable auteur est Procope de Gaza). = Comptes-rendus : *Gunkel.* Schœpfung und Chaos (bon). = Heft 4. Kleinert. L'Ancien Testament et ses idées sur la valeur et le but de la vie humaine. — Gloatz. Saint Paul et la doctrine de Jésus (contre l'art. de Wendt dans *Zeitschrift f. Theol. u. Kirche,* 1894, IV, 1). = Compte-rendu : *Rocholl.* Die Philosophie der Geschichte; Bd. V (bon).

39. — Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie. Jahrg. XXXVIII, Heft 3, 1895. — Matthes. Les campagnes militaires des rois d'Israël (on a prétendu que les rois d'Israël mobilisaient leurs troupes au printemps et les ramenaient avant l'hiver; c'est une erreur). — Chwolson. Réplique à Grünhut (au sujet du pain azyme à la fête de Pessach; appendices sur la composition et l'origine de la Meschnah et du Talmud). — Hilgenfeld. L'introduction de l'évangile de saint Mathieu à Rome (il avait été à l'origine composé en hébreu, puis il fut remanié et traduit en grec à l'usage des Gentils convertis au christianisme. Ce remaniement reçut la sanction ecclésiastique en 119 d'un

concile convoqué à Rome par l'évêque Xystos). — C. Rauch. La deuxième épître à ceux de Thessalonique (elle n'a pas été composée par saint Paul; elle a été écrite après l'Apocalypse de saint Jean et avant la lettre à Barnabé; son but était d'accommoder l'escatologie paulinienne à l'esprit et au sens du christianisme judaïque). — Bratke. Chronologie de la vie de Jésus (ajoute au mémoire de Nestle publié dans la 37e année de cette *Zeitschrift*. Étudie le témoignage de Hésychius sur l'époque de la naissance du Christ). = Comptes-rendus : *Stærck*. Das Deuteronomium (bon). — *Jülicher*. Einleitung in das neue Testament (excellent).

40. — Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft. Bd. XLIV, Heft 1, 1895. — Stickel. Sceaux orientaux en plomb (additions et corrections au mémoire de Casanova sur les sceaux arabes en plomb dans la *Revue de numismatique*, 1894). — L. von Schrœder. Le Kathaka et ses mss. — Oldenberg. La mythologie et le culte du Rigvéda (réfute les critiques faites par Hillebrandt dans la *Deutsche Litteraturzeitung*, 1895, col. 72-74, contre l'œuvre d'Oldenberg sur la *Religion du Rigvéda*). — Socin. Rapport sur les discussions qui ont eu lieu au sein de la *D. morgenlændische Gesellschaft* sur la transcription des alphabets orientaux. = Heft 2. H. Jacobi. Le calendrier védique et l'âge de Véda (critique le mémoire d'Oldenberg dans la présente *Zeitschrift*, Bd. XLVIII, 629. Les écrits védiques ont été composés vers l'an 3000 av. J.-C.). — G. Huth. Résultats nouveaux touchant la chronologie des œuvres en thibétain Tanjur, section mDo (sûtra), vol. 117-124. — A. Hillebrandt. La *Religion du Rigvéda* d'Oldenberg (critique de ce mémoire). — M. Hartmann. Le roi abyssinien Najasi Ashama et son fils Arma (mentionné par Tabari, I, 1568 sq.). = Comptes-rendus : Keilinschriftliche Bibliothek. Bd. III, Heft 1 (excellent). — *Regnaud*. Le Rig-Véda et les origines de la mythologie indo-européenne; 1re partie (P. von Bradke combat vivement les hypothèses de l'auteur).

41. — Archiv für sociale Gesetzgebung und Statistik. Bd. VIII, Heft 1-2, 1895. — Natorp. L'État de Platon et l'idée de la pédagogie sociale (étudie la question de savoir si Platon, dans son traité sur l'État, a sérieusement pensé à la possibilité de mettre en pratique les institutions qu'il avait imaginées, ou s'il a voulu seulement en tracer un tableau idéal. L'auteur montre que les fondements de la doctrine platonicienne sur l'État sont absolument réalistes et que Platon l'eût mise sérieusement en pratique s'il avait été le maître des circonstances. La noblesse militaire et foncière de la Grèce devait, d'après la théorie de Platon, être préparée, par une culture intensive au point de vue scientifique et moral, à prendre dans cet État idéal un rôle dominant). = Compte-rendu : *Pœhlmann*. Geschichte des antiken Communismus und Socialismus (excellent; des critiques par Szanto).

42. — Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volks-

wirtschaft im deutschen Reich. Jahrg. XIX, Heft 3, 1895. — GIDE. Les publications récentes sur l'économie politique en France. — HASBACH. Les différentes méthodes suivies dans les récents travaux sur l'économie politique; suite. — JAFFÉ. Histoire du fermage en Irlande de 1700 jusqu'aux débuts de la réforme agraire (article très détaillé et important). — HARTUNG. Les impôts proportionnels et la propriété à Augsbourg au XVIe s. (d'après des documents inédits). = Comptes-rendus : *Kidd*. Sociale Evolution (intéressant). — *Ammon*. Die Gesellschaftsordnung und ihre natürlichen Grundlagen (sans grande valeur). — *Lohmeyer*. Die Aufzeichnungen des Caspar von Nostitz über die Verwaltung des Herzogthums Preussen 1578 (important).

43. — Jahrbücher für Nationalœkonomie und Statistik. 3e Folge, Bd. IX, Heft 5, 1895. — Ed. MEYER. Le développement économique de l'antiquité (mémoire lu à la 3e assemblée des historiens allemands à Francfort-sur-le-Mein. Combat les doctrines de Rodbertus, Bücher et beaucoup d'autres sur la marche du développement économique et social des peuples de la Méditerranée dans l'antiquité. Ces historiens avaient prétendu que ce développement avait toujours progressé d'une façon continue. En réalité, il s'est produit en deux périodes parallèles; la chute du régime antique ouvrit une période toute nouvelle, en débutant par un état de civilisation que l'antiquité avait fait disparaître; elle n'a pas seulement détruit, mais préparé une civilisation toute moderne. L'auteur expose rapidement le développement économique de l'Orient, des Grecs et des Romains. En appendice, il décrit, d'après un document sur papyrus du moyen empire, le développement économique de l'Égypte à cette époque, la situation d'une petite ville grecque pendant le Ier siècle après J.-C., d'après Dion Chrysostome, et l'importance de l'esclavage dans l'empire romain). = Heft 6. HELFFERICH. Le développement historique du système monétaire (le rapport de l'or et de l'argent en Allemagne depuis le XVIe s.). — G. VON BELOW. Origine des fiefs de chevalier; suite (la classe des chevaliers dans les duchés de Juliers et de Berg a dû son influence non pas à l'importance de ses biens-fonds, mais au caractère militaire de son établissement; en dehors de ces duchés aussi, la possession d'un château fort donnait, dans les pays du Rhin, le droit de siéger aux états de la province). = Compte-rendu : *Grünberg*. Die Bauernbefreiung und die Auflösung des gutsherrlichen Verhältnisses in Bœhmen, Mæhren und Schlesien (très important).

44. — Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft. Bd. XII, Heft 1, 1895. — KOHLER. Nouvelles études sur le droit musulman. — SCHULENBURG. Traces de l'enlèvement ou de l'achat de la fiancée ainsi que d'autres faits de même nature dans les épopées françaises du moyen âge.

45. — Zeitschrift für Kulturgeschichte. Bd. II, Heft 5-6, 1895. — GŒTTE. Le développement de l'esprit populaire en Allemagne au

moyen âge jusqu'à l'empereur Henri IV (cherche à montrer comment les traits spécifiques du caractère du peuple allemand se sont développés et précisés en face des influences romanes. Le sentiment national se fortifia surtout pendant la période des empereurs saxons; on peut observer aussi à cette époque une tendance vers une forme plus pure de piété. Ce développement favorable du caractère du peuple allemand fut entravé par le système hiérarchique de la papauté, qui aboutit à la ruine complète de l'empire d'Allemagne). — Liebe. Les mœurs et les institutions à l'Université de Greifswald du xve au xviie s. (d'après les actes de cette Université qui ont été récemment publiés). — Bahlmann. Histoire des Juifs dans l'évêché de Munster (xiie-xixe s.; d'après des documents inédits). — Chroust. Cinq lettres du baron Christophe de Dohna à sa fiancée, la comtesse Ursule de Solms-Braunfels (1618-1619; elles montrent l'empire exercé par la langue française et le ton de la cour de France). — Id. Une liste de 71 jeux du commencement du xviie s. — Einert. Le vagabondage en Thuringe après la guerre de Sept ans (expose la situation de la principauté de Schwarzbourg et les mesures prises par le gouvernement contre les nombreux vagabonds qui désolaient le pays; on institua en 1776 un corps de cavalerie pour leur donner la chasse). — Wuensche. Les paris du diable avec les hommes (réunit les exemples les plus importants de cette superstition; ils sont en étroit rapport avec la mythologie germanique). = Comptes-rendus : *Gradl.* Geschichte des Egerlandes (très bon). — *Biermann.* Geschichte des Herzogthums Teschen; 2e Aufl. (sans grande valeur). — *Huber.* Die geschichtliche Entwicklung des modernen Verkehrs (sans valeur).

46. — Globus. Bd. LXVII, 1895, n° 1. — M. Lehmann-Filhès. Procès de sorcellerie en Islande au xviie s. (traduit du tome II, non encore publié, de *Landfraedissaga Islands,* par Thoroddsen). — W.-J. Hoffmann. Falsifications d'antiquités américaines. = N° 4. Emil Schmidt. Les pygmées en Europe (en se basant sur l'observation de crânes microcéphales, Sergi a prétendu que des pygmées africains se sont répandus au delà de la Méditerranée et de ses îles vers l'Europe occidentale et au delà de la mer Noire vers la Russie et qu'ils se sont mêlés aux peuples européens. L'auteur combat cette hypothèse). = N° 6. N. von Stenin. Les Kalmoucks dans la Russie européenne. = N° 7. Kannenberg. Les tombes de pierre en Paphlagonie; suite au n° 8 (avec de nombreux dessins. Discute l'hypothèse de Hirschfeld sur l'âge de ces tombeaux. D'après l'idée de l'auteur, ces constructions sont nées sous l'influence de la civilisation grecque, syrienne et phrygienne). — Sartori. De la coutume suivie par certains peuples de tuer les infirmes et les vieillards; suite au n° 8. = N° 9. Hœrnes. Le problème de la civilisation mycénienne; suite au n° 10 (cette civilisation est d'origine gréco-européenne; elle n'a pas été importée d'Orient. Discute les hypothèses de S. Reinach).

47. — Grenzboten. Jahrg. LIV, 1895, n°s 1-13. — La politique

extérieure de l'Angleterre (ses rapports avec les États européens, ses colonies, les États-Unis. Vive critique du caractère du peuple anglais). — PALMER. Le Parlement et la discipline parlementaire en Angleterre. — A. PHILIPPI. Sur l'histoire des belles manières (caractérise les écrits de Bembo, Castiglione, della Casa, Giov. Pontano; remarques sur la politesse dans les cercles aristocratiques de l'Italie au XVIe s.). — A. ROSENBERG. Un nouveau livre sur l'Italie (*Æhrenlese*, par Carl Vischer-Merian). — O.-E. SCHMIDT. Les Romains dans la Dobrudja et le monument d'Adamklissi. = N° 14. G. SIEGEL. La haute noblesse en Prusse. = N° 16. L'ilot allemand de Gottschee en Carinthie. = N° 19. List et Carey (expose les théories économiques de ces deux importants représentants du protectionnisme); fin au n° 21. = N° 20. Le développement politique et social de l'Australie; fin au n° 23. = N° 21. Dictature et constitution (l'établissement d'un régime réactionnaire en Allemagne est impossible).

48. — Nord und Süd. 1895, mai. — ACHELIS. Heymann Steinthal (sa biographie; ses travaux sur l'anthropologie, la psychologie populaire, la linguistique comparée). — HASSE. Rome avant la chute du pouvoir temporel (d'après ses notes et souvenirs personnels sur les années 1869-1870). = Juin. MAYHOFF. La presse dans l'ancienne Rome.

49. — Preussische Jahrbücher. Bd. LXXX, Heft 2, 1895. — D. SCHÆFER. Ouverture du canal de la mer du Nord à la Baltique (résume l'histoire du commerce et de la navigation dans la Baltique depuis le plus ancien moyen âge). — C. NEUMANN. L'art en Italie au XIIe s. (reproduit du tome V des *Neue Heidelberger Jahrbücher*). — LUCKWALDT. La convention de Westminster en 1756 (additions au travail bien connu de Max Lehmann sur les origines de la guerre de Sept ans. Décrit l'échiquier diplomatique et les raisons qui conduisirent à l'accord anglo-prussien. Par là Frédéric II ne songeait nullement à assurer la paix de l'Europe, mais à se donner les mains libres pour la lutte inévitable contre l'Autriche et la Saxe. Il espérait isoler l'Autriche, tout en maintenant son alliance avec la France). — NORDEN. La constitution prussienne et l'indépendance de l'Église. = Heft 3. VORETZSCH. Jacques Grimm, ses idées sur la légende des animaux en Allemagne et les travaux récents (en opposition aux idées de Grimm, qui faisait remonter certaines légendes, comme celles de Reinhard et d'Isengrin, à une antique tradition germanique, et des idées de Scherer, Müllenhoff, P. Paris, Sudre, qui en font remonter l'origine tout simplement à Ésope; l'auteur montre que cette légende a non pas une source, mais plusieurs. Une des principales est l'histoire populaire des animaux, qui remonte en partie à une tradition orale originaire des pays scandinaves). — DANIELS. Le duc Ferdinand de Brunswick pendant la guerre de Sept ans; suite (du 1er août 1759 jusqu'en mai 1760).

50. — K. Bayerische Akademie der Wissenschaften. Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen Classe.

Munich, 1895, Heft 1. — W. von Christ. Découpures de travaux sur Pindare (questions de littérature, de critique et d'archéologie; intéressant pour l'histoire des rivalités gymniques; détails sur l'histoire de la religion grecque). — Krumbacher. Un dithyrambe sur le chroniqueur Théophanès (doit paraître dans les *Abhandlungen*). — Riezler. La politique bavaroise pendant la guerre de Smalcalde. — Rueck. L'histoire de la guerre austro-suisse par Wilibald Pirckheimer. — Lossen. Le mariage de la margravine Jacobe de Bade avec le duc Jean-Guillaume de Juliers-Clèves-Berg, 1581-1585 (récit détaillé des négociations qui aboutirent à cette union; elles intéressent l'histoire de la contre-réforme en Allemagne. Le mariage fut vivement appuyé par le parti catholique austro-bavarois, mais rencontra une longue résistance chez le père du duc). — C. Maurer. Deux cas juridiques dans l'Egils Saga (important pour l'histoire du droit de famille et d'héritage en Norvège aux temps anciens; étude sur le degré de créance que mérite cette saga ainsi que d'autres sagas islandaises). — J. Haury. Les mss. de Procope de Césarée (tentative importante pour classer tous les mss. connus).

51. — Jahrbücher der k. Akademie gemeinnütziger Wissenschaften zu Erfurt. N. F., Heft 20, 1894. — Thiele. L'Islande; son importance pour l'antiquité germanique (dans leur marche vers l'ouest et le sud, les Germains trouvèrent partout une civilisation supérieure, qui exerça une forte influence sur l'individualité des peuples germaniques; rien de tel n'eut lieu dans le nord; aussi là, surtout en Islande, la religion et les mœurs des anciens Germains se maintinrent le plus longtemps dans leur pureté primitive. Tableau de la civilisation islandaise d'après les poésies de l'Edda, les sagas et les sources juridiques). — Schreiber. Résultats des travaux récents sur le « limes romanus » dans l'Allemagne du Sud. — Beyer. Erfurt; ses luttes pour l'indépendance contre les margraves de Misnie, 1370-1382 (d'après un grand nombre de documents inédits; intéressant pour l'histoire des efforts déployés par l'antipape Clément VII pour prendre pied en Allemagne). — Bernhardt. Histoire des noms de famille en Allemagne (d'après des chartes d'Erfurt). — Venediger. La légende de l'empereur Frédéric (histoire de cette légende; attentes apocalyptiques qui, du XIIIe au XIXe s., se rattachèrent au retour de l'empereur, retiré dans la montagne de Kyffhäuser).

52. — Neue Mittheilungen aus dem Gebiete historisch-antiquarischer Forschungen (Thüringisch-Sæchsischer Verein für Erforschung des vaterlændischen Alterthums). Bd. XIX, Heft 1, 1895. — Krieg. Les livres ecclésiastiques dans la province de Saxe, le duché d'Anhalt et quelques États thuringiens (tableaux statistiques très détaillés, qui occupent 128 pages).

53. — Reutlinger Geschichtsblætter. Jahrg. VI, 1895, nos 1-2. — Holzherr. La plus ancienne histoire de Rottenburg-sur-le-Neckar; fin. — Th. Schœn. Le capitaine Wilhelm Herter de Herteneck († 1477); fin.

— Klemm. Origine et diffusion du nom de famille Klemm; suite (familles nobles et bourgeoises de ce nom). — Th. Schœn. Familles patriciennes et bourgeoises de Reutlingen jusqu'à la Réforme; suite. = N° 3. Votteler. Benoît Gretzinger, secrétaire municipal de Reutlingen, 1500-1570 (partisan énergique de la doctrine luthérienne). — Th. Schœn. Histoire administrative de la ville impériale de Reutlingen; I (la fonction de « Schultheiss » de 1240 à 1500). — Id. Les anciennes familles patriciennes et bourgeoises à Reutlingen jusqu'à la Réforme; suite.

54. — Sammelblatt des historischen Vereins für Eichstædt. Jahrg. IX, 1894. — O. Rieder. Un procès du xvie s. devant le tribunal aulique (concernant des débats de propriété entre des paysans). — Schlacht. Trois bulles inédites pour Eichstædt, 1124, 1236, 1254. — Gœtz. Les Suédois à Dietfurt, 1633 (d'après des pièces d'archives). — Englert. Les secrétaires municipaux d'Eichstædt de 1481 à 1538. — Winkelmann. Les fouilles au castellum romain de Pfünz. — Schlecht. Un ms. des Annales de l' « Anonymus Haseriedani. »

55. — Zeitschrift des historischen Vereins für Schwaben und Neuburg. Jahrg. XXI, 1894. — Joh. Mueller. La politique extérieure au temps de la diète d'Augsbourg en 1582 (art. très détaillé, suivi de douze pièces tirées des archives municipales d'Augsbourg. L'empereur Rodolphe II et la majorité des princes allemands ont fait alors preuve d'une remarquable incapacité politique). — E. Fink. Les Fugger et l'humanisme (rapports littéraires d'Antoine Fugger, mort en 1560, avec Érasme, Georgius Logus et autres humanistes; publie une lettre de lui à Érasme en 1530). — C. Hæbler. Les familles Welser et Ehinger et leurs rapports avec le Vénézuéla (nie que le Vénézuéla ait été livré à la maison de commerce des Welser à Augsbourg comme garantie de sommes prêtées à Charles-Quint; les entreprises commerciales au Vénézuéla ont été faites par la société commerciale d'Ehinger et Sailer, qui transmit ses droits aux Welser en 1530. Publie six documents de 1528 à 1535). — Radlkofer. Les sociétés et les fêtes d'arbalétriers à Augsbourg au xve et au xvie s. (art. important pour l'histoire des mœurs. Publie en appendice un chant historique sur la fête des arbalétriers en 1509). — W. Vogt. La chronique augsbourgeoise de Clemens Sender (l'auteur; valeur littéraire et critique de son œuvre). — Radlkofer. Addition au Catalogue des écrits composés par le précepteur augsbourgeois Bernhard Heupold (complète le mémoire publié au tome XX de la *Zeitschrift*). — Schuster. Description de la voie romaine d'Augsbourg à Turkheim et à Wörishofen.

56. — Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. N. F., Bd. X, Heft 2, 1895. — Jos. Weiss. Lettres sur la campagne contre la France, 1688-1689 (publie 39 lettres du comte Notger-W. d'Œttingen à son cousin, le président du conseil impérial comte W. d'Œttingen-Walterstein; le comte Notger commandait alors un régiment du cercle de Souabe et prit une part active aux événements de la guerre. Les

lettres parlent des misères de l'armée, du défaut d'union des chefs, des princes d'Empire, de la disette des approvisionnements, etc.). — H. Witte. Histoire des guerres bourguignonnes (fin de cet important travail, basé sur des documents inédits). — Th. Ludwig. Sur quelques chroniques et listes d'évêques découvertes aux archives de Karlsruhe (peu intéressant). — F. von Weech. Catalogue des bienfaiteurs vivants et morts du monastère de Salem (composé à la fin du xve s. ou au commencement du xvie. Important pour l'histoire et la généalogie de la noblesse souabe). — Cartellieri. Contributions pontificales levées dans l'évêché de Constance (publie une charte d'un collecteur pontifical sur la contribution payée par le monastère de Saint-Blaise en 1322). — Inventaires d'archives dans les districts badois d'Ueberlingen, Stockach, Neustadt, Offenburg. — Isenbart. Livres et articles parus en 1894 dans le domaine de l'histoire badoise (262 numéros).

57. — Jahresbericht der Gesellschaft für nützliche Forschungen zu Trier. 1892-1893. Trèves, 1894. — Leaner. Sépultures préhistoriques dans l'Eifel et dans le Hochwald; avec 6 planches.

58. — Mittheilungen aus dem Stadtarchiv von Kœln. Heft 26, 1895. — Keussen. Inventaire des lettres des xive et xve s. adressées à la ville de Cologne; suite (1,027 numéros). — F. Lau. Les familles patriciennes de Cologne jusqu'en 1325; fin (avec de nombreux tableaux généalogiques et des indications sur les armes et les sceaux de ces familles).

59. — Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst. Jahrg. XIV, Heft 2, 1895. — Thomas. Les murs circulaires préhistoriques sur le Goldgrubenberg et le Dalbesberg, dans le Taunus (description soignée avec des illustrations et des plans; description des objets de la période de la Tène trouvés sur ces montagnes. Les murs circulaires servaient de refuge aux habitants de la plaine contre les attaques de leurs ennemis). — Jacobi. La démarcation de la frontière romaine dans le Taunus (art. très important avec de nombreux dessins; cette démarcation fut opérée exactement d'après les prescriptions des « agrimensores. » Le « limes » fut peu à peu constitué comme il suit : d'abord la frontière fut fixée d'une façon générale à l'aide de l'instrument d'arpentage appelé « groma; » les nombreux monticules qui existent encore aujourd'hui dans le voisinage et le long de la ligne du « limes » servaient à jalonner la ligne frontière. Cette ligne consistait en une route large de 20 pieds, marquée sur les deux côtés de deux fossés parallèles; le fossé extérieur constituait la frontière proprement dite; dans ces fossés étaient placés des morceaux de pierre, de bois, de poterie, etc., pour servir de remarques; c'est plus tard seulement que fut établi le vallum protégé par des fossés profonds). — Lau. Les institutions municipales de Cologne. I (histoire et organisation du collège des échevins jusqu'en 1396; anciennement, ce collège remplissait les fonctions du tribunal suprême avec celles de ce qui fut plus tard le conseil municipal). —

HANSEN. Les relations des nonces considérées comme source de l'histoire de la guerre de Cologne, 1576-1584 (critique le mémoire de M. Lossen au t. LXXV de la *Historische Zeitschrift*). — DETMER. Histoire de la bibliothèque capitulaire de Münster (la plus ancienne bibliothèque fut démolie au temps de la domination des Anabaptistes, en 1534; on en construisit une nouvelle en 1547; son histoire jusqu'en 1750).

60. — **Beitræge zur nordwestdeutschen Volks- und Landeskunde** (Brême). Heft 1 (Abhandlungen XV, 1), 1895. — OLBERS et FOCKE. Notes sur la famille Olbers, du XVIe au XIXe s. — ID. Explication de noms de lieu de la Basse-Allemagne. — ID. Liste des localités et îles disparues sur la côte allemande de la mer du Nord.

61. — **Mittheilungen des Vereins für Geschichts- und Alterthumskunde zu Kahla und Roda.** Bd. V, Heft 1, 1895. — LŒBE. De l'incertitude des chiffres fournis par les historiens de l'antiquité et du moyen âge. — BERGNER. Les monuments de l'architecture et de l'art en Thuringe, surtout dans le district de Kahla (vive critique de l'ouvrage de Lehfeldt sur ce sujet). — LOMMER. Les frontières du Gau d'Orla au XIe s. — FRITZSCHE. Le registre communal d'Uhlstædt (contient des statuts de l'an 1684). — BERGNER. Un procès contre les Juifs à Kahla, 1530-1534 (d'après des documents inédits qui reflètent les sentiments antisémites de la population de Kahla).

62. — **Zeitschrift des Harzvereins für Geschichte und Alterthumskunde.** Jahrg. XXVIII, 1895, Heft 1. — STEUDENER. Albert Ier l'Ascanien, duc de Saxe, 1212-1260 (art. détaillé de 116 p.; l'auteur fait le plus grand éloge du caractère de ce prince; il fut un partisan fidèle du roi Otton IV et plus tard de l'empereur Frédéric II. Comme duc de Saxe, il n'a pas été capable de rétablir la puissance ducale dans son étendue première. Les différents territoires saxons maintinrent contre lui leur complète indépendance). — O. VON HEINEMANN. La chronique municipale de Zellerfeld, de maître Albert Cuppius, 1604-1629. — DŒBNER. Un voyage dans le Harz en 1579 (d'après le journal inédit du bourgmestre Arneken de Hildesheim). — JACOBS. La topographie historique de la région du Harz (d'après des documents du XVIe s.). — KRIEG. Les registres ecclésiastiques dans le duché de Brunswick.

63. — **Mittheilungen des anthropologischen Vereins in Schleswig-Holstein.** Heft 8, 1895. — J. MESTORF. La trouvaille de « Hacksilber » au musée de Kiel (avant l'introduction de la monnaie proprement dite, on estimait la valeur de la marchandise et l'on en pesait le poids d'argent correspondant. Si le poids était trop élevé, on coupait d'un lingot la quantité nécessaire; on agissait de même avec les monnaies étrangères, les anneaux, les ornements d'argent. Ces morceaux étaient parfois fondus de nouveau et reformés en lingot. Décrit onze trouvailles de cet argent ainsi détaché du lingot; elles ont été faites en Schleswig-Holstein et sont conservées au musée de Kiel). — SPLIETH.

Deux tombeaux près de Schleswig (importantes découvertes archéologiques).

64. — Mittheilungen der Geschichts- und Alterthumsforschenden Gesellschaft des Osterlandes. Bd. X, Heft 4, 1895. — A.-F.-C. Wagner. Chronique de la ville d'Altenburg, 1814-1820. — Mitzschke. Légende de la fondation du monastère de Posa, à Zeitz (d'après un texte inédit). — Lœbe. Additions à la liste des archidiacres et doyens de la « terra Plisnensis. » — Id. Un discours du prévôt du chapitre d'Altenburg, Jean de Kitscher, au roi de Pologne Sigismond, 1512 (concernant l'élection du margrave Albert de Brandebourg comme grand maître de l'ordre Teutonique, en 1511). — Id. Additions à l'histoire de quelques familles nobles éteintes de l' « Osterland. »

65. — Neues Lausitzisches Magazin. Bd. LXXI, Heft 1, 1895. — Schulze. Le journal du consul de Gœrlitz, Paul Schneider, 1532-1545 (parle en détail des événements survenus à Gœrlitz). — Thuermer. La ville et la seigneurie de Sonnenwalde à l'époque de la guerre de Trente ans (d'après des documents inédits). — Korschelt. Histoire des seigneuries d'Alt-Hœrnitz et de Neu-Hœrnitz, xiiie-xixe s. — Helbig. La ville et le district de Friedland ; sources de leur histoire. — Knothe. Étudiants de la Haute-Lusace dans les universités du moyen âge jusqu'en 1550 (d'après les registres matriculaires des Universités de Bologne, Prague, Leipzig, Wittenberg, Francfort-sur-l'Oder).

66. — Zeitschrift des Vereins für Geschichte und Alterthum Schlesiens. Bd. XXIX, 1895. — Troska. Le margrave Jean-Albert de Brandebourg et l'évêché de Breslau, en 1520 et 1521 (histoire des intrigues du margrave pour parvenir à l'évêché de Breslau ; la maison de Brandebourg cherchait déjà à mettre un pied en Silésie. L'entreprise échoua contre la résistance du chapitre et du roi de Pologne Sigismond). — Gruenhagen. L'Église catholique en Silésie à la fin du xviiie s. (les rapports de l'Église catholique avec le gouvernement prussien étaient alors excellents. Détails sur la politique ecclésiastique de von Hoym, ministre prussien pour la Silésie, d'après des documents inédits). — W. Schulte. La bulle du pape Hadrien IV pour l'évêché de Breslau, en 1155 (recherches sur son authenticité ; commentaire détaillé et dissertations spéciales sur les revenus, l'étendue et l'organisation de l'évêché de Breslau à cette époque). — Gruenhagen. Les marchands de Breslau en lutte contre le système mercantile, en 1786-1787 (après la mort de Frédéric II, les marchands de Breslau firent une pétition où ils réclamaient une réforme de la politique commerciale de la Prusse ; cette pétition reçut un accueil favorable en certains points). — Konrad. Les deux premiers pasteurs évangéliques de l'hôpital du Saint-Esprit à Breslau, 1525-1553 (Petrus Nadus et Franz Hamisch). — Bauch. Hieronymus Gürtler de Wildenberg, fondateur de l'école de Goldberg, 1465-1558 (cette célèbre école a pris une place importante dans l'histoire intellectuelle de la Silésie ; biographie du fondateur et débuts de

cette école). — WUTKE. Le passage par la Silésie des troupes auxiliaires envoyées par le Brandebourg contre les Turcs, en 1663-1664 (art. très détaillé). — KNŒTEL. La bibliothèque du commandant de Glogau Jobst Hilmar de Knigge (mort en 1683). — VON KARWOWSKI. Un procès au XVIIIe s. (engagé par les paysans du village de Schœnau contre le comte d'Oppersdorf au sujet de l'obligation imposée aux paysans de transporter le sel des mines de Wieliezka vers la Silésie). — PFOTENHAUER. Étudiants silésiens à l'Université de Bologne, 1453-1500 (d'après les *Acta nationis Germanicae universitatis Bononiensis*, avec de nombreuses indications biographiques). — Jul. KREBS. Nouveaux documents sur l'histoire de la guerre de Trente ans (extrait de dix-sept lettres du baron Charles Hannibal de Dohna, 1627, et de nombreuses lettres du duc de Saxe-Lauenbourg François-Albert, en 1627-1628). — HOFFMANN. Le journal du verrier Preussler à Freudenburg (intéressant pour l'histoire des guerres silésiennes de Frédéric II). — O. TIPPEL. Les fêtes pour la célébration de la paix de 1763 à Schweidnitz. — WACHTER. Le chroniqueur de Namslau Joh. Froben, vers 1500. — WUTKE. Histoire du village de Brostau près Glogau, XIIe-XIIIe s. — ID. Lettre d'un Silésien, datée de Strasbourg, en 1608. — G. WENDT, H. WENDT et SCHUBERT. Remarques, additions et corrections aux publications récentes concernant l'histoire de la Silésie.

---

67. — Archiv für œsterreichische Geschichte. Bd. LXXX, Heft 2, 1894. — BRETHOLZ. La cession de la Moravie au duc d'Autriche Albert V, en 1423 (d'après des documents inédits, dont seize sont publiés en appendice. Cet important article contient une histoire de la propagation des doctrines hussites en Moravie depuis 1411 et des luttes conduites contre elles en Moravie par l'empereur. Sigismond se vit contraint d'abandonner la Moravie au duc d'Autriche pour gagner son alliance contre les Hussites et obtenir de lui de larges subsides). — Fr. VON KRONES. La Hongrie de 1671-1683 (expose en détail les mesures politiques prises par le gouvernement autrichien pour amener la pacification de la Hongrie contre l'opposition des magnats soutenus par la Transylvanie, la France et la Turquie. La Compagnie de Jésus y joua un rôle considérable, en combattant avec la plus grande énergie pour l'écrasement du protestantisme. Montre, à l'aide de documents inédits, les conséquences de la contre-réforme catholique, la résistance opposée dans les différents districts, les voies et moyens employés par les Jésuites pour accomplir leur mission). — DVORAK. Lettres de l'empereur Léopold Ier à Wenzel Euseb, duc de Sagan, prince de Lobkowitz, 1657-1674 (d'après les archives du prince de Lobkowitz; à cette époque, celui-ci possédait au plus haut degré la confiance de l'empereur qui, en 1669, le nomma premier ministre. Les quatre-vingt-onze lettres publiées contiennent des renseignements importants sur la politique intérieure et extérieure de l'empereur). = Bd. LXXXI, Heft 1, 1894. A. BEER. Études sur l'histoire de l'économie politique en Autriche sous l'impératrice Marie-Thérèse; 1re partie (politique industrielle de l'Au-

triche, à laquelle l'auteur applaudit; d'après des documents inédits). — Loserth. Le communisme des Anabaptistes moraves au xvie et au xviie s. (importante étude qui a pour base la riche collection de matériaux formée par le chevalier J. de Beck. La première partie de ce mémoire traite de la fondation de l'église des Anabaptistes moraves par Balthazar Hubmair, des partis qui s'étaient formés au sein de l'anabaptisme, des persécutions dont ils ont été l'objet et de leur destruction totale en Moravie en 1622. La deuxième partie expose en détail les doctrines et la vie religieuse des Anabaptistes en Moravie et surtout leurs institutions communistes. Grâce à ces dernières, les industries arrivèrent dans les communautés anabaptistes à un haut degré de prospérité; les écoles anabaptistes furent des modèles; leurs médecins étaient fort recherchés. Sur beaucoup de points, ces institutions ressemblent au programme de notre démocratie socialiste). — Kaindl. Études sur les sources de l'histoire de Hongrie (étudie les contradictions qui existent entre la biographie du roi de Hongrie saint Étienne, par l'évêque Hartwich, et les autres légendes concernant ce saint; combat les hypothèses de Wattenbach).

68. — Blætter des Vereins für Landeskunde von Niederœsterreich. N. F., Jahrg. XXVIII, n°s 1-4, 1894. — Kerschbaumer. Les changements dans la population de la ville de Krems au xviie et au xviiie s. (mariages, naissances, immigration, maladies, etc., d'après les registres ecclésiastiques). — Zeidler. Jésuites et moines, poètes dramatiques au xviie et au xviiie s.; fin (détails sur le théâtre religieux à cette époque, fort intéressants pour l'histoire des mœurs). — Lampel. La patrie du poète Walther von der Vogelweide; suite (explications approfondies sur les « Ministeriales, » leurs droits et leurs devoirs, sur le service de cour en Autriche pendant le moyen âge. Interprète les poésies de Walther qui se rapportent à cette nature de fonctionnaires). — Zak. Les derniers chanoines de Pernegg (monastère supprimé en 1783. Publie une liste des chanoines dressée en 1780, avec des notes biographiques). — Lampel. Histoire ecclésiastique du cercle de « Neumark; » les origines de la paroisse de Mitterndorf sur la Fischa (publie quatre chartes de 1325-1413). — Endl. Histoire du monastère de Saint-Bernard, dans la Basse-Autriche; suite (depuis l'acquisition du monastère par les Jésuites; intéressant pour l'histoire des Jésuites et de la contre-réforme en Autriche). — Zak. L'église et la paroisse de Drosendorf, en Basse-Autriche (publie des documents inédits). — Uhlirz. Les plus anciens comptes de la ville de Vienne, 1638-1403 (corrections aux comptes publiés par Chmel dans le *Notizenblatt* de l'Académie de Vienne, 1855). — Burgerstein. Le « Stock im Eisen » à Waidhofen-sur-l'Ips et à Presbourg (dans ces deux villes se trouve un tronc d'arbre qui, à certaines places, est garni de clous; on avait voulu y voir des monuments d'une très ancienne époque, alors qu'ils sont d'origine moderne). — R. Mueller. La famille des chevaliers de Hohenstauf, en Autriche. Une déclaration de guerre du chevalier Hauser de Karlstein

à l'archevêque de Salzbourg Jean, 1489. — SCHALK. Les dîmes de la prévôté du chapitre de Saint-Étienne, à Vienne, en 1497; fin au n° 7. = N°s 5-8. WICHNER. Le monastère bénédictin d'Admont, en Styrie, et ses rapports avec la Basse-Autriche (utilise de riches matériaux inédits). — G.-E. FRIESS. La patrie du poète Paul Rebhun (contemporain de Luther; il était probablement de Waidhofen-sur-l'Ips). — Baron O. STOCKHORNER DE STAREIN. La famille noble des Stockhorner de Starein (depuis le XIIe siècle). = N°s 9-12. ENDL. Histoire du monastère Saint-Bernard, XVIIe-XIXe s.; fin. — STARZER. Documents sur l'histoire des monastères de la Basse-Autriche tirés des archives et bibliothèques de Rome; fin. — LOSERTH. Un ms. de la bibliothèque du monastère de Sainte-Croix, à la *Biblioteca Nazionale* de Rome (codex Sessorianus, 134). — Th. UNGER. Une trouvaille archéologique faite dans la Basse-Autriche en 1645 (on avait cru trouver le squelette d'un géant; c'est celui d'un mégathérium). — STARZER. Le diplôme de l'empereur Henri II contenant des donations faites au monastère de Niederaltaich en 1019 (corrections au texte imprimé de cet acte, dont on vient de retrouver l'original). — HAAS. Liste des publications récentes sur l'histoire de la Basse-Autriche parues en 1894.

69. — Mittheilungen des Vereins für Geschichte der Deutschen in Bœhmen. Jahrg. XXXIII, 1094, n° 1. — A. BACHMANN. Conclusions nouvelles sur l'élection du roi Georges de Bohême (récit détaillé de l'élection d'après les sources publiées pendant ces vingt dernières années). — NEUWIRTH. Les « Junker de Prague » (on désigne ainsi deux architectes et tailleurs de pierres qui ont joué un grand rôle dans l'architecture à la fin du XIVe s. et au commencement du XVe; ils ont aussi travaillé à la cathédrale de Strasbourg. Documents). — KLIMESCH. Trois lettres sur l'insurrection des paysans en Bohême, en 1775. — KATZEROWSKY. Un registre municipal de Leitmeritz du XIVe s. (analyse des statuts et chartes transcrits sur ce registre du XIVe au XVIe s.). — J. NEUBAUER. Liste des noms de baptême employés dans le pays d'Eger aux temps anciens et modernes. = N° 2. GRADL. Jeux, danses et représentations dramatiques à Eger et dans l'Egerland au moyen âge et à l'époque moderne; suite aux n°s 3 et 4 (important pour l'histoire des mœurs et usages populaires). — GŒHLERT. Le chiffre de la population en Bohême en 1768 (publie une relation du temps sur les résultats du recensement; elle contient des considérations intéressantes sur la situation économique de l'agriculture, de l'industrie et du commerce en Bohême). — W. MAYER. Un ms. des archives municipales de Kladrau (contient des comptes sur les fondations de bienfaisance du XVIe et du XVIIe s. L'auteur ajoute des notes sur l'expansion du protestantisme à Kladrau et dans les environs). — N. SCHMIDT. Diplômes impériaux et royaux falsifiés par Ulrich de Rosenberg; suite (douze chartes de 1420-1456). — LOSERTH. Contributions à l'histoire de la Bohême, d'après les mss. de la bibliothèque de l'Université de Graz (1° sur l'histoire de la famille noble de Weitmühl; 2° un fragment des *Acta iudiciaria* de l'ar-

chevêché de Prague, en 1394; 3° la bataille de Brüx, en 1428). — SCHINDLER. Le culte de saint Wolfgang, en Bohême (ce saint a réellement parcouru la Bohême en missionnaire). = Comptes-rendus : *Bachmann*. Deutsche Reichsgeschichte im Zeitalter der Kaiser Friedrich III und Max I. Bd. II (excellent). — *D'Elvert*. Weitere Beiträge zur œsterreichischen Rechtsgeschichte (bon). — *Biermann*. Geschichte des Herzogthums Teschen, 2e Aufl. (bon).— *Zschokke*. Geschichte des Metropolitan-Capitels zum heiligen Stephan in Wien (bon). — *Amelung*. Johannes Mathesius (bon). — *Bachmann*. Die Pragmatische Sanction und die Erbfolge-Verfügungen des Kaisers Leopold Ier (excellent). = N° 3. RIETSCH. Le registre municipal de Falkenau (contient les privilèges de la ville, des notes sur les revenus, des documents pour les affaires juridiques traitées devant le conseil municipal, XVe-XVIe s.). — HIEKE. Sur l'histoire de la ville de Hohenelbe. Deux procès de sorcellerie à Braunau, 1617, 1681 (extraits des actes de procédure). = N° 4, 1895. BIERMANN. L'historien Wenzel Hieke; notice nécrologique, 1852-1895. — O. WEBER. Un chapitre de l'histoire des finances de Bohême (histoire de la levée des impôts dans les parties de la Bohême occupées par l'électeur Charles de Bavière en 1741-1742). — KŒPL. Luttes des seigneurs de Schlick et de la ville d'Elbogen, 1471-1487 (documents).

70. — Mittheilungen des Nordbœhmischen Excursions-Clubs. Jahrg. XVIII, Heft 1, 1895. — PANDLER. Prédicateurs et docteurs évangéliques lors de l'introduction de la Réforme en Bohême. — KATZEROWSKY. L'empereur Joseph II en Bohême, 1764-1766 (d'après des documents inédits).

71. — Zeitschrift für die œsterreichischen Gymnasien. Jahrg. XLVI, 1895, Heft 5. — SPITZER. La morale politique et le sentiment d'honneur politique chez Isocrate. — SCHEINDLER. Les armes homériques (combat les opinions émises par Reichel à ce sujet).

72. — Académie des sciences de Cracovie. Bulletin international. Comptes-rendus des séances de l'année 1895. Mai. — *Abraham*. La première lutte entre l'Église et l'État en Pologne (épisode du pontificat d'Innocent III).

---

73. — The Academy. 1895, 10 août. — *Al. Del Mar*. A history of monetary System (ouvrage détestable, plein d'idées bizarres et d'erreurs). = 31 août. *W. Busch*. England under the Tudors, translated by *A. Todd*. — *Biagi* et *Passerini*. Codice diplomatico dantesco (important). — *Cobham*. Excerpta cypria (intéressant). — *Moritz*. Der Wahltag zu Regensburg im J. 1575 (important). = 7 septembre. *Hunfalvy*. Histoire des Valaques (ouvrage posthume et inachevé qui s'arrête en 1660). — *Réthy*. La formation de la langue et de la nation valaques (savant travail qui conclut nettement contre la continuité du latin dans la Dacie ancienne. Cet ouvrage, comme celui de Hunfalvy, est rédigé en langue magyare). — *Prof. Douglas*. Li Hung Chang (biographie d'un

admirateur du célèbre vice-roi du Petchéli). — *E. Watts.* Miguel de Cervantes, his life and works (troisième remaniement de cette biographie, où les défauts sont plutôt accentués). — *Gillow.* A literary and biographical history; or bibliographical dictionary of english catholics from 1534 to the present time. Vol. IV (travail des plus méritoires). — Nouvelles notes sur des inscriptions pictes (par E. W. B. Nicholson). = 14 septembre. *Beaman.* Stambuloff (biographie remarquable). — Reports of state trial. New series. Vol. VI (ce volume se rapporte surtout au mouvement chartiste). — *Baker.* The model republic; a history of the rise and progress of the Swiss people (bon). — Deux passages du *De excidio Britanniae* qu'on ne saurait attribuer à saint Gildas de Ruys (saint Gildas est mort en 554 et le *De excidio* ne saurait avoir été composé avant 607). — La destruction du Sérapéum d'Alexandrie. = 21 septembre. *Dr R. Brown.* The story of Africa and its explorers. Vol. IV (excellent).

74. — The Athenæum. 1895, 3 août. — The story of the Highland brigade in the Crimea (d'après les lettres d'A. Sterling, qui était officier d'état-major pendant la guerre de Crimée. Ces lettres sont pleines de récriminations contre tous et contre toutes choses). — *Sir Evelyn Wood.* The Crimea in 1584 and 1894 (souvenirs fort intéressants). — *Brassington.* Historic Worcestershire (utile compilation). = 10 août. *Sharpe.* London and the Kingdom (ce troisième et dernier volume expose l'influence exercée par Londres sur le royaume sous la dynastie de Hanovre). — *Lambros.* Catalogue of the greek mss. on Mount Athos. Vol. I. — *Seebohm.* The tribal system in Wales (ouvrage magistral sur l'organisation de la tribu en Galles). — *Aboû Salih.* The churches and monasteries of Egypt; edited and translated by *T. A. Evetts;* with added notes by *J. A. Butler* (excellente publication). — *Rodgers.* Catalogue of the coins of the Indian museum. Part I : the Sultans of Dehli and their contemporaries. = 17 août. *A. Forbes.* Colin Campbell, Lord Clyde (bonne biographie d'un général de mérite qui fit avec honneur ses premières armes contre Napoléon et se distingua dans les guerres de l'Inde). — *Laughton.* State papers relating to the defeat of the spanish Armada. — *D. Hannay.* Letters written by sir Samuel Hood in 1781-1783 (ces lettres sont fâcheuses pour la mémoire aussi bien de Rodney que du comte de Grasse). — *Brassey.* Index to James' Naval history, ed. 1886. — *J. Winsor.* The struggle in America between England and France (ouvrage très solide, plein de faits et de dates). — *Roosevelt.* The winning of the West. Vol. III (bon). — *J. F. Rhodes.* The history of the United-States. Vol. III (bon, bien écrit). — *Brooks.* A. Lincoln and the downfall of american slavery (bonne biographie). — A veteran of 1812 (James Fitzgibbon; excellent). — The diary of Anna Green Winslow (curieux détails sur la vie à Boston par une jeune fille qui mourut de consomption en 1779). — *Kingsford.* The history of Canada. Vol. VII, 1779-1807 (excellent). — *General Maury.* Recollections of a Virginian in the american, indian and civil wars (agréable; le général est neveu de l'auteur de la

Géographie physique de la mer). — *M. van Berchem*. Matériaux pour un *Corpus inscriptionum arabicarum*. 1re partie : Égypte, fasc. 1 : le Caire. = 24 août. *Marsden*. Select pleas in the court of Admiralty. Vol. I (important; fixe la création de la cour de l'amirauté entre 1340 et 1357 et lui donne pour cause la difficulté croissante de régler les cas de piraterie et les difficultés internationales qu'ils amenaient). — *Freshfield*. Wills, leases and Memoranda in the book of records in the parish of St-Christopher le Stocks in the city of London. — The account book of the same parish, 1662-1685. — The account books of the parish of St-Bartholomew Exchange in the city of London, 1596-1698. — *Hutton*. Laud (excellente biographie). = 31 août. The diary of Samuel Papys. Vol. VI. — *George*. Battles of english history (excellent). — *Morris*. Chester in the Plantagenet and Tudor reigns (intéressant pour l'histoire des antiquités ecclésiastiques et municipales de Chester). = 7 septembre. *Whittaker* et *Maitland*. The mirror of justices (excellente édition d'un texte peu important). — *Sackur*. Die Cluniacensier in ihrer kirchlichen und allgemein-geschichtlichen Wirksamkeit (excellent). = 21 septembre. *J. Davis*. The history of the second (Queen's) royal regiment, now the Queen's (royal West Surrey) regiment. Vol. II et III. — *Fyler*. The history of the 50th (or the Queen's Own) regiment. — *Denny* et *Lacey*. De Hierarchia anglicana; dissertatio apologetica (sorte de réponse à la bulle de Léon XIII « ad Anglos; » manifeste en faveur de l'église anglicane qui prétend dériver directement son organisation des apôtres).

75. — The Contemporary Review. 1895, sept. — La Macédoine et les Macédoniens (situation politique et sociale de la Macédoine actuelle). = Oct. T. M. Lindsay. L'unité de l'Église aux temps apostoliques. — Bonnar. Les Anglais en Hindoustan (quelques pages sur le caractère du gouvernement anglais dans ce pays. Recherche pourquoi il n'y a jamais été populaire; les causes sont la hauteur et le dédain des agents anglais à l'égard des indigènes et l'égoïsme du pouvoir central). — A. H. Sayce. L'archéologie et la critique de l'Ancien Testament (impuissance de la critique à affaiblir la grandeur morale de la Bible).

76. — The Nineteenth century. 1895, sept. — Ameer-Ali. L'Islamisme et ses détracteurs. = Oct. W. Laird Clawes. Les capitaines de Trafalgar (ce que sont devenus les capitaines commandant des navires anglais dans cette bataille). — Lilly. L'esprit nouveau en histoire (à l'occasion de la leçon d'ouverture faite par lord Acton en prenant possession de la chaire d'histoire moderne à Cambridge).

---

77. — Archivio storico italiano. 1895, disp. 3. — P. Santini. Études sur l'ancienne constitution de la commune de Florence (dès l'origine, le gouvernement consulaire eut le caractère d'une magistrature éminemment politique, émanée du peuple et placée à la tête des

conseils et parlements de la cité; les consuls parvinrent à exercer la juridiction politique en s'appuyant sur les franchises accordées à l'église cathédrale et en écartant tous les agents impériaux; on ne refusait pas la fidélité à l'empire, mais en fait les villes étaient hors de la commune loi féodale). — LABRUZZI. Un fils d'Humbert Blanchemain (Burcard, second fils d'Humbert; il fut évêque d'Aoste, puis archevêque de Lyon). — C. PAOLI. Un diplôme de Charles VIII à la Seigneurie de Florence (par lequel le roi de France, la veille du jour où il quitta Florence, accorda aux membres de la Seigneurie le privilège de porter à perpétuité sur leur blason les armes et insignes royaux : la croix de Jérusalem accostée de deux lys de France, 27 nov. 1474). — I. DEL LUNGO. Une maison d'Ange Politien à Florence. — SALTINI. Une conspiration contre la vie de Charles-Quint ourdie par les Farnèse en 1543. — E. PARRI. Antonio Ronquillo, lieutenant et capitaine général de Sicile (Ronquillo fut un des meilleurs agents du gouvernement espagnol en Sicile; il mourut le 10 juillet 1651; les faits et les documents relatifs à sa succession forment une utile contribution à l'histoire des institutions siciliennes en rapport avec la monarchie espagnole). = Bibliographie : *Nogara*. Il nome personale nella Lombardia durante la dominazione romana (travail soigné). — *W. Lenel*. Studien zur Geschichte Paduas und Veronas im XIII Jahrh. (contient deux dissertations, l'une sur l'historiographie padouane au XIIIe s., l'autre sur l'activité politique d'Ezzelino III da Romano).

78. — Rivista storica italiana. Anno XII, fasc. 3. — CARABELLESE. Les pauvres à Florence au XIVe s. (histoire et organisation de l'assistance publique). — G. CAPASSO. Don Ferrante Gonzaga à l'expédition de Pouille en 1529, d'après des documents inédits (sorte d'épilogue à la malheureuse expédition de Lautrec. Dans quelles conditions don Ferrante épousa Isabelle de Capoue). — FRANCIOSI. Matteo Valli, secrétaire et historien de la république de Saint-Marin (né le 7 mars 1596, mort le 15 janvier 1657; ses écrits historiques). — CIAN. Le premier centenaire de la mort de Girolamo Tiraboschi. = Comptes-rendus : *Toniazzo*. Delle fonti per la storia delle colonie elleniche in Sicilia (compilation peu originale, mais consciencieuse). — *Callegari*. Nerone e la sua corte, nella storia e nell' arte; parte I : l'arte antica e mediana (montre sous quels traits on a, pendant dix-sept siècles, représenté Néron. Instructif, mais prolixe et sans grande portée). — *Callegari*. Delle fonti per la storia di Alessandro Severo (bon). — *Gabotto*. Storia del Piemonte, 1192-1349 (confus et touffu, on se perd dans les faits et dans les dates). — *Gabotto*. Lo statuto sabaudo da Amedeo ad Emanuele Filiberto; vol. III (excellent). — *Del Vecchio* et *Casanova*. Le rappresaglie nei comuni medievali e specialmente in Firenze (excellente étude juridique et historique sur les causes, les origines et la procédure des représailles. Le problème a été posé pour la première fois et étudié par Bartole de Sassoferrato, qui composa son traité des représailles en 1354). — *Boglietti*. Don Giovanni d'Austria (intéressant,

impartial, mais superficiel). — *Schupfer*. Manuale di storia del diritto italiano (2e éd., très remaniée, de cette œuvre importante). = Bulletin : histoire politique, littéraire, ecclésiastique et juridique.

79. — Miscellanea di storia italiana. 3e série, t. I (XXXII du recueil). Turin, Bocca, 1895. — F.-S. Provana di Collegno. Notes et documents sur quelques chartreuses du Piémont; 1re partie : les chartreuses de Losa, Montebenedetto, Banda et Avigliana; 2e partie : les chartreuses de Mombracco et de Belmonte (mémoire de 180 pages suivi de 130 documents inédits des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, de sept tableaux généalogiques et d'un index alphabétique). — Giuseppe Strickland. Recherches historiques sur saint Boniface de Savoie, archevêque de Cantorbéry, 1207-1270 (biographie très consciencieuse; l'auteur s'est imposé la tâche de faire l'examen critique des passages où Mattieu de Paris a parlé de Boniface de Savoie et il n'a pas de peine à signaler chez le chroniqueur anglais des erreurs, de fortes médisances et aussi, ce dont il faut lui savoir gré, des rétractations). = T. II (XXXIII du recueil). C. dell' Acqua. Carlo Magenta; article nécrologique. — A. Bazzoni. Un historiographe impérial du XVIIIe s. arrêté dans les environs de Vienne (le comte G.-B. Comazzi, arrêté à Mossdorf, 13 nov. 1707; il était accusé de donner asile à un certain Carlo de Guastalla, franciscain réformé, considéré comme espion français, et en outre d'avoir offert au duc de Mantoue, de la part de l'empereur, la restitution de ses États, ce qui était de nature à troubler les rapports entre l'empereur et le duc de Savoie; analyse les mémoires écrits alors par Comazzi pour se justifier et où il raconte sa vie antérieure). — Pietro Amat di S.-Filippo. De l'esclavage et du servage en Sardaigne (histoire de cette institution depuis l'antiquité. Cagliari fut un important marché d'esclaves du XIVe au XVIIe s. Des lois qui régissaient l'esclavage et du prix des esclaves, etc. Étude importante suivie d'appendices; le premier est un inventaire des pièces conservées aux archives de l'État à Cagliari concernant l'esclavage, la vente, le prix des esclaves et le nom des acheteurs de 1363 à 1648). — F. Gabotto. Le « comte vert » au Piémont et son temps, d'après des documents nouveaux, 1350-1383 (biographie d'Amédée VI, comte de Savoie, d'après de nombreux documents inédits; mémoire de 200 pages suivi du texte de 127 chartes et de tables). — D. Carutti. La famille de Gaetano Pugnani (célèbre violoniste piémontais). — G. Rossi. Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, mariée à Philippe V, roi d'Espagne, à Nice, sept. 1704 (raconte les fêtes données en l'honneur de la jeune reine de Turin à Nice et publie trois relations relatives à ce voyage, à ces fêtes et aux incidents diplomatiques qu'ils soulevèrent).

80. — Archivio della r. Società romana di storia patria. Rome, 1895. Vol. XVIII, fasc. 1-2. — P. Savignoni. Les archives historiques de la commune de Viterbe (histoire de ces archives; catalogue des mss. qui y sont conservés; inventaire des principaux documents qui s'y trouvent). — D. Orano. Marcello Alberini et le sac de Rome en

1527 (l'auteur a retrouvé le ms. autographe d'Alberini; il a constaté que les nombreux mss. qui nous restent de son œuvre sont, à l'exception de cet autographe, altérés et faussés; biographie du chroniqueur et critique du texte imprimé de l'œuvre). — L.-G. Pélissier. De quelques documents relatifs à l'alliance entre Alexandre VI et Louis XII, 1498-1499; fin (recueil de documents). — Savignoni. A propos d'un document relatif à l'« exercitus populi romanae urbis » (publie et commente une charte du 8 mai 1308 concernant la milice romaine chargée de maintenir la police dans la banlieue de la ville). = Bibliographie : *Del Vecchio* et *Casanova*. Le rappresaglie nei comuni medievali e specialmente in Firenze (ce terme de « représaille » désigne les indemnités pécuniaires que l'on pouvait se faire attribuer en justice en cas d'atteinte grave aux biens ou aux personnes. Histoire du droit et de la procédure). — *Giovagnoli*. Ciceruacchio e don Pirlone; ricordi storici della rivoluzione romana, 1846-1849 (important et neuf).

81. — Studi e documenti di storia e diritto. 1895, fasc. 1. — Mercati. Pierre le Pécheur et le passage du *Paradis* xxi, 121-123 (ce personnage, cité par Dante à côté de Pierre Damien, s'appelait Pietro deli Onesti; il n'y a aucune raison pour lui donner le surnom de *Peccatore;* on a attribué à tort à ce personnage la rédaction de la règle dite de Porto). — L. Fumi. Inventaire des biens de Giovanni de Magnavia, évêque d'Orvieto et vicaire de Rome; fin. — G. Pardi. Le gouvernement d'E. Monaldeschi à Orvieto (décadence des institutions communales à Orvieto pendant la première moitié du xive s.; fin dans le fasc. 2-3). — Cerasoli. Dépenses et dons faits par le trésor pontifical pour la commune de Rome au xvie s. — Celani. Documents sur la commune de Montelibretti et sur son passage de la maison des Orsini à celle des Barberini. = Fasc. 2-3. A. Mauri. Le salariat libre et la concurrence servile à Athènes. — L. Fumi. La peste de Naples en 1651, d'après la correspondance inédite de la nonciature pontificale. — Cantarelli. Les sources pour l'histoire de Trajan. — Celani. Additions à l'ouvrage intitulé *Abbatiarum Italiae brevis notitia* publié à Rome en 1693.

---

82. — Boletin de la R. Academia de la Historia. T. XXV, fasc. i à vi, juillet-déc. 1894. — J. García Icazbalceta. Conquête et colonisation de Mexico (résumé rapide, sans références). — Émile Hübner. Sonnette romaine trouvée à Tarragone. — Fidel Fita. Excursions épigraphiques. De Monesterio à Mérida (150 inscriptions latines, dont 70 inédites). — Ant. C. Mena-Junior. Tombeau du P. Simon de Azevedo, fondateur de la Compagnie de Jésus en Portugal, à Saint-Roque de Lisbonne. — Madrazo. Compte-rendu des *Repaciones históricas,* de D. Ant.-Sánchez Moguel. — Fidel Fita. Inscriptions romaines et ibériques trouvées à Fraga. — Christobal Pérez-Pastor. Testament de Antonio de Herrera (le chroniqueur bien connu. En date du 15 déc. 1612. Un autre testament du même et de la même date, avec l'acte de décès (mars 1625), est publié dans les « Variedades » du même recueil).

— Ed. Saavedra. Notice biographique sur l'archéologue D. Buenaventura Hernández y Sanahuya. — Fr. Codera. Sur le t. IX de la bibliothèque arabico-hispanique. — C. Fernandez-Duro. La statue d'Oquendo à Saint-Sébastien. — Fidel Fita et Hübner. Nouvelles inscriptions romaines de Tarragone. — J. Gómez de Arteche. Compte-rendu du livre de M. de Grandmaison *Un curé d'autrefois*. — Riaño, de la Rada y Delgado et J. Catalina-Garcia. Découverte préhistorique à Ciempozuelos (photogravures de vases en terre cuite). — Franc. Danvila-Collado. Le sépulcre des Saints-Jeans de Valence (notice archéologique. Dessins). — A.-M. Fabié. Études critiques par le P. Ricardo Cappa (compte-rendu bibliographique). — Ém. Hübner. Inscriptions romaines de Mérida. — J.-R. Mélida et R. Vives. A propos de quelques inscriptions trouvées à Las Navas del Marqués. = Variedades : U. Jiménez de la Espada. Extraits d'un ms. sur les conditions dans lesquelles se faisait la guerre contre les Maures vers la fin du xve s. Second voyage de Orellana au fleuve des Amazones (relation contemporaine). — Fr. Jaime Villanueva. Catalogue des mss. et des incunables de la cathédrale de Vich en 1806. — C. Fernandez-Duro. Documents inédits sur les anciennes possessions d'outre-mer (compte-rendu du t. II). — Fidel Fita. Épitaphe hébraïque de 1097 trouvée à Monzón (Palencia). = Dans les Noticias : notices nécrologiques et bibliographies.

---

83. — Bulletin de l'Institut national genevois. T. XXXI, 1892. — Ch. du Bois-Melly. Genève à la fin du xviie s., trad. libre de la *Storia Genevrina* de G. Leti. — B. Reber. Excursions archéologiques dans le Valais. — Ch. du Bois-Melly. Les ordonnances royales et les mœurs sous le règne des derniers Valois; suite au t. XXXII. — H. Fazy. L'alliance de 1584 entre Berne, Zurich et Genève. — L. Morel. Henri Meister, collaborateur de Grimm. = T. XXXII, 1894. L. Dufour-Vernes. Les Gardelle, famille d'artistes genevois. — J.-A. Verchère. Épisodes de la Révolution française à Meyrin. — L. Dufour-Vernes. Un procès de presse en 1603, à propos d'une chanson savoyarde sur l'Escalade. — Ém. Golay. Le *Contrat social* de J.-J. Rousseau et le droit public moderne. — Eug. Ritter. Lexicographes genevois. — L. Dufour-Vernes. Les victimes de la guerre de Genève contre les ducs de Savoie en 1589 et 1590. — Eug. Ritter. Quelques documents sur Béat de Muralt. — Ch. du Bois-Melly. Mœurs soldatesques et mœurs de Mars de Louis XII à Henri II.

84. — Argovia. Bd. XXV, 1894. — W. Merz. Les sources juridiques de la ville d'Aarau; t. I, 1283-1526. — A. Schumann. Liste des travaux historiques relatifs à l'Argovie parus du 1er juillet 1893 au 30 septembre 1894. — J. Winteler. Une route romaine au bord du lac de Wallenstadt.

85. — Mittheilungen zur vaterlændischen Geschichte, hsggb. vom historischen Verein in St-Gallen. Bd. XXVI, 1. Hælfte.— J. Hæne. Le couvent de Rorschach et la guerre de St-Gall, 1489-1490.

86. — Indicateur d'histoire suisse. Nouv. série, 26e année, 1895, n° 1. — Discours prononcé à Frauenfeld, le 2 août 1894, par M. G. Meyer de Knonau, à l'ouverture de l'assemblée annuelle de la Société générale d'histoire suisse. — R. Hoppeler. Contribution à l'histoire de la famille Silenen. — A. Dettling. Fondation d'un anniversaire pour les Schwyzois morts durant la guerre de Zurich. — H. Escher. Réponse à M. Strickler au sujet du projet de Zwingli de 1527. — Th. de Liebenau. Une relation de la guerre de 1656. — W.-A. Coolidge. Quelques noms de lieux dans les vallées du Visp. — G. Tobler. Chant sur un miracle de saint Jacques. — Liste des publications, parues en 1894, relatives à l'histoire suisse (trois articles). = N° 2. E. Egli. Fragment d'une lettre de G. de Wyss sur Petershausen-Oberwinterthour-Mœrsberg-Kibourg. — V. van Berchem. Le rôle du comte Aimon de Savoie dans la guerre de Laupen, d'après les comptes du bailli de Chablais. — R. Thommen. Comptes des villes de Mellingen, Baden et Waldshut, de 1397-1399. — G. Tobler. Fragment d'une chronique fribourgeoise perdue de Nico du Chastel. — Id. Variantes, par Schilling, de la chronique de Tschachtlau. — W. Œchsli. L'impression de la *Rhætia* de Tschudi. = N° 3. R. Hoppeler. Les nobles d'Aigle. — A. Bernoulli. La plus ancienne alliance des Waldstætten et la tradition. — R. Thommen. Contribution à l'histoire du concile de Bâle. — A. Buechi. Albert de Bonstetten. — F. Jecklin. La réforme à Coire. — Th. de Liebenau. Les batailles de Bremgarten et de Villmergue en 1712. — J. Strickler. Deux articles de journaux de l'année 1800 relatifs à la réunion de Genève à la France.

---

87. — Aarbœger for nordisk Oldkyndighed. 1893, cah. 2-4. — Chr. Bruun. La reine Berengaria (les chansons populaires blâment cette princesse portugaise, épouse de Valdemar II, en parlant de sa méchanceté, mais des renseignements authentiques sur son caractère nous manquent; le résultat de M. Bruun est attaqué dans les mêmes cahiers par MM. Kr. Erslev et Fabricius). — B.-M. Olsen. L'historien Are Trode. = 1894. Wimmer. Les runes des peuples allemands. — A. Olrik. Skjoldungasaga. — P. Hauberg. Monnaies romaines trouvées dans les pays scandinaves. = 1895, cah. 1. O. Blom. Les églises dites fortifiées du moyen âge (combat l'idée qu'on peut observer des intentions militaires dans la construction des églises danoises). — H. Olrik. Deux lettres conformes de 1230 (deux privilèges pour les moines de Clairvaux visitant le Danemark; le texte est conforme, mais les sceaux diffèrent; l'un doit avoir été donné sous le roi Valdemar II, l'autre sous son fils Valdemar, roi élu).

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — M. A. de Montaiglon, professeur à l'École des chartes, est mort le 1er septembre à l'âge de soixante-dix ans. C'était un érudit consommé, doué d'un goût littéraire et artistique délicat et pénétrant; sur l'archéologie du moyen âge, l'histoire littéraire de la France depuis les origines, surtout l'histoire des beaux-arts, il avait réuni des matériaux, des notes considérables; il avait des vues originales. Tout ce trésor d'idées et de connaissances, il le prodiguait sans compter : dans des cours qui ressemblaient le plus souvent à de capricieuses causeries, dans ses entretiens avec ses élèves, ses confrères, ses amis (et ils ont été nombreux ceux qui ont profité de son érudition si variée et si sûre), dans ses articles, mémoires, éditions savantes, tables et inventaires, si bien que, s'il n'a pas pris la peine de former un élève par ses cours, il n'a pas pris le temps non plus de faire un livre. La *Bibliographie* de ses travaux qui a été publiée en 1892 aux frais de ses anciens élèves et de ses amis, et qui contient près de 700 numéros, ne donne encore qu'une idée imparfaite de son incessante activité, car il semblait avoir une sorte de prédilection pour les besognes ingrates, désintéressées et anonymes; aussi a-t-il emporté en mourant le meilleur de lui-même; la génération qui vient ne saura pas tout ce qu'il valait.

— M. Auguste-Mathieu Geffroy, ancien directeur de l'École française d'archéologie à Rome, est mort le 16 août dernier à l'âge de soixante-quatorze ans. Après une excursion sur le domaine de l'histoire d'Angleterre au xviie s., d'où il tira le sujet de sa thèse française (*Étude sur les pamphlets politiques et religieux de Milton*, 1848), il consacra plusieurs années et de nombreux travaux à l'histoire des trois royaumes scandinaves; outre un grand nombre d'articles parus dans la *Revue des Deux-Mondes* qui n'ont pas tous été réunis en volume, il a donné une *Histoire des États scandinaves* (1851), *Gustave III et la cour de France* (1867), le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis le traité de Westphalie, Suède* (1885). Très versé dans l'histoire des deux derniers siècles, c'est surtout à l'aide des correspondances diplomatiques ou privées qu'il aimait à les faire revivre. Un des premiers, il donna l'éveil sur l'authenticité des lettres de Marie-Antoinette publiées dans les recueils de Feuillet de Conches et d'Hunolstein; en collaboration avec M. d'Arneth, il publia la *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau* (1874) qui donna la plus solide base aux recherches sur ce terrain jusqu'alors mal exploré. On lui doit aussi deux fort intéressants volumes sur *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique* (1887) qui

rappelèrent si vivement l'attention sur les points obscurs ou douteux de la vie et du caractère de cette femme. N'oublions pas un volume de *Lettres inédites de la princesse des Ursins* (1859). Il avait abordé aussi l'antiquité et l'archéologie du moyen âge (*Étude sur la Germanie de Tacite*, 1874, divers articles de la *Revue des Deux-Mondes*, lettres sur les fouilles archéologiques de Rome, insérées dans le *Bulletin* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, etc.); mais c'est surtout de l'histoire moderne qu'il a bien mérité; il y fit preuve d'une grande curiosité d'esprit et d'un sens critique remarquable.

— M. le comte Albert DE CIRCOURT vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. On lui doit une *Histoire des Mores Mudéjares et des Morisques* (1845-1848, 3 vol.); une étude historique et critique sur *la Bataille de Hastings* (1858); trois articles sur *Louis d'Orléans* qui ont paru dans la *Revue des Questions historiques* (puis à part avec des pièces justificatives inédites, 1887-1889).

— Voici le programme de l'agrégation d'histoire et de géographie pour 1896, où seront choisis les sujets des compositions écrites :

1° HISTOIRE. Civilisation de l'ancienne Égypte avant la conquête hellénique : religion, mœurs, arts, industrie et commerce. — Histoire politique d'Athènes depuis Pisistrate jusqu'à la fin de la guerre de Péloponèse. — La civilisation athénienne au ve et au IVe siècle : religion, mœurs, industrie, commerce, lettres et arts. — La vie religieuse en Grèce; les grands sanctuaires : Olympie, Delphes, Délos, Éleusis. — L'Égypte sous les Lagides, l'Asie sous les Séleucides. — Histoire intérieure de Rome depuis la révolution de 509 jusqu'à la conquête de l'égalité civile, politique et religieuse. — La civilisation romaine depuis le milieu du second siècle jusqu'au commencement de l'Empire : religion, mœurs, agriculture, lettres et arts. — La fondation de l'Empire : César et Auguste. — La Gaule pendant les trois premiers siècles de l'Empire. — Le christianisme dans l'Empire jusqu'à la mort de Théodose. — La Gaule mérovingienne. — Les arts et la littérature dans l'empire franc sous les Carolingiens. — Le régime féodal en France. — Les communes françaises, les villes allemandes, les républiques urbaines d'Italie au moyen âge. — Histoire générale de l'Église, de Grégoire VII au grand schisme exclusivement. — L'art roman et l'art gothique. — La guerre de Cent ans. — La royauté française, de 1461 à 1559. — La renaissance des lettres et des arts en France. — L'Allemagne sous Maximilien et Charles-Quint. — L'Espagne sous Philippe II. — La politique extérieure de Louis XIV. — Histoire générale de l'Angleterre, de 1714 à 1783. — La Russie, de l'avènement de Pierre le Grand à la mort de Catherine II. — Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Diderot. — Histoire intérieure de la France, de 1789 à 1804. — La France sous la Restauration. — Les doctrines sociales en France pendant le règne de Louis-Philippe et la seconde république. — Histoire constitutionnelle de l'Angleterre, de 1832 à 1885. — L'Allemagne et l'Italie, de 1848 à 1871. — La guerre de 1870-1871. — La question d'Orient, du

traité d'Andrinople au traité de Berlin. — La France en Afrique, de 1830 à nos jours. — Les États-Unis au XIXe siècle. = 2° GÉOGRAPHIE. La forme et les divisions de la sphère terrestre. — La répartition des terres et des mers. — Les mers et les courants marins. — Les formes du relief terrestre et les différents types de montagnes. — L'influence des anciens glaciers sur le relief actuel du sol. — Les climats. — Les zones de végétation. — La répartition des populations à la surface de la terre. — Les cultures d'alimentation dans le monde. — Les grandes voies de communication dans le monde. — Le relief du sol de l'Asie. — Les zones de végétation de l'Amérique du Sud. — L'hydrographie de l'Amérique du Nord. — Ethnographie de l'Europe orientale. — Les contrées riveraines de la Méditerranée. — La France, géographie physique. — Le développement de la colonisation russe en Asie. — Les explorations africaines depuis 1870, y compris Madagascar. — L'Inde, l'Indo-Chine et l'archipel de la Sonde.

— La librairie Thorin a mis en vente le tome V du *Droit public romain* par Th. MOMMSEN, traduit par M. Fr. GIRARD; il contient la fin des Magistratures, le Principat.

— M. Charles-V. LANGLOIS a donné une seconde édition de ses *Lectures historiques* pour la classe de troisième (Hachette). C'est presque un livre nouveau, car l'auteur a retranché onze morceaux et en a ajouté vingt-cinq nouveaux, augmentant d'autant la variété et l'intérêt de ces lectures. En outre, il a entièrement remanié les indications bibliographiques dont est précédé chaque chapitre de l'ouvrage; il a éliminé tout ce qui se rapporte aux sources de l'histoire et, parmi les livres indiqués, il a fait un choix judicieux qu'indiquent de brèves indications sur la valeur des livres cités, car il en est de célèbres qui n'ont plus de valeur et de très utiles qu'on emploie peu; il a noté également les grandes encyclopédies qui doivent être d'un usage constant. Ce choix, cette méthode qu'on a rarement appliqués à la bibliographie des ouvrages scolaires distinguent ce livre de toutes les publications similaires; ils en accentuent le caractère scientifique qui le recommande encore plus aux maîtres qu'aux élèves.

— M. DE NOLHAC a commencé presque en même temps, cette année, trois séries de travaux sur l'histoire du château et de la cour de Versailles. Deux paraissent dans la *Gazette des beaux-arts*. L'Étude sur *Nattier, peintre de Mesdames* (livraisons du 1er juin et du 1er juillet 1895) est le début d'une série de rectifications apportées aux renseignements iconographiques du *Catalogue du Musée de Versailles* par Soulié. On sait que le grand Musée national contient des merveilles documentaires, précieuses pour l'histoire, mais fort mal exposées, mêlées à des apocryphes modernes et dénommées sans aucune critique. En tant que conservateur de ces collections, M. de Nolhac cherche à remédier à leur mauvaise exposition, et ouvre chaque année de nouvelles salles dans un classement meilleur. En tant qu'érudit, il étudie les œuvres avec peu

de souci des traditions récentes et se trouve amené à rectifier de nombreuses attributions. De ce long et délicat travail, plein de révélations inattendues (telle la découverte du beau portrait de Marie-Josèphe de Saxe par Nattier, qu'on croyait perdu), nous trouvons un spécimen dans l'étude sur les portraits des princesses du XVIIIe siècle par Nattier, perpétuellement confondues entre elles au catalogue. Rien que sur les portraits de Mesdames, filles de Louis XV, l'auteur, à l'aide des correspondances des bâtiments du roi et des mémoires originaux de Nattier qu'il a retrouvés, a pu proposer dix-sept rectifications. Les études sur *la Décoration de Versailles au XVIIIe siècle* (livraisons du 1er avril et du 1er septembre 1895) intéressent surtout l'histoire de l'art; on y trouvera pour la première fois, car jusqu'à présent le sujet n'a produit que des hypothèses assez gratuites, le nom des artistes de Versailles et la date de ces beaux ouvrages de sculpture qu'on admire surtout dans les cabinets de Louis XV et les parties réservées du château. L'un d'eux, Antoine Rousseau, qui a fait le Cabinet du conseil (1755), n'est cité dans aucun répertoire d'artistes où il mérite pourtant une place de choix. Enfin, sous ce titre : *le Château de Versailles sous Louis XV, recherches et documents*, le même auteur publie dans le *Bulletin de la Société des sciences morales de Seine-et-Oise* (janvier-juillet 1895) un travail qui paraît devoir être fort étendu. Il porte sur la topographie intérieure du château et les transformations si fréquentes des appartements pendant ce long règne, et touche nécessairement, par de nombreux détails, à l'histoire générale. Le livre de Dussieux sur Versailles fourmille, comme M. de Nolhac le démontre, d'erreurs grossières, de dénominations fausses, de légendes. Il est impossible, avec un guide aussi peu sûr, de lire les mémoires et même de localiser les anecdotes les plus connues. Les lieux, qui existent encore, en sont pourtant le commentaire le plus vivant et le plus précis. M. de Nolhac étudie la chambre à coucher de Louis XV et le cabinet du roi d'après les cartons des bâtiments aux Archives nationales et de nombreux plans inédits, dont l'un ici publié donne l'état des appartements en 1732. Il identifie le *Cabinet du roi*, point central de la vie du château, lieu des audiences particulières, des présentations, etc., avec le Cabinet du conseil (encore conservé), et de cette constatation oubliée depuis cent ans, mais si simple, jaillit la lumière sur une foule de menus faits historiques. Retenons surtout de ce travail qu'il faut se servir avec une extrême précaution de l'ouvrage de Dussieux, rempli de renvois inexacts et qui a « encombré la partie topographique et artistique de l'histoire du château d'une incroyable confusion de lieux, de noms et de dates. »

— M. l'abbé Chambois et M. Paul de Farcy publient en souscription chez G. Fleury et A. Dangin (Mamers, Sarthe), 1 vol. in-4°, de VIII-806 p. avec 600 blasons gravés, sous le titre : *Recherche de la noblesse dans la généralité de Tours en 1666*. Ce volume est publié d'après des documents manuscrits entièrement inédits. La partie la plus importante a été fournie par un manuscrit conservé dans une bibliothèque particulière. Les pro-

cès-verbaux de comparution sont originaux; tous, sauf un seul, sont signés par les déposants. C'est le volume qui servait à l'intendant, ou à ses délégués, pour inscrire les actes de comparution. Les procès-verbaux ont été rédigés à Chinon, à Tours ou à Château-du-Loir. Le second ouvrage est conservé à la Bibliothèque nationale, Cabinet des titres, vol. 439; il est intitulé : *Catalogue des gentilshommes des provinces de Touraine, Anjou et Maine, qui ont représenté, en exécution de l'arrêt du conseil du 22 mars 1666, leurs titres de noblesse, par devant Monsieur Voysin, conseiller du Roy en ses Conseils... dans lequel est marqué depuis quel temps ils ont justifié la possession du titre de noblesse, ensemble le blazon de leurs armes.* On y trouve quelques annotations de la main de d'Hozier de Sérigny. Enfin, le troisième document est une copie manuscrite du commencement du XVIIIe siècle, appartenant à M. Paul de Farcy. Une table alphabétique des noms de lieu termine cette publication qui fournit des renseignements sur plus de 3,000 familles des provinces de l'ouest de la France et sur environ 5,000 noms de lieu.

— MM. GIVELET, JADART et DEMAISON ont fait paraître à l'occasion de l'exposition rétrospective de Reims un excellent *Catalogue du Musée lapidaire rémois* établi dans la chapelle basse de l'archevêché (Extrait du t. XCV des *Travaux de l'Académie de Reims*).

Allemagne. — Vers l'aube du 1er août 1895 s'éteignait subitement à Marbourg, où il était allé rendre visite à l'un de ses fils, le dernier des grands historiens de l'Allemagne contemporaine, le dernier, du moins, d'entre ceux auxquels l'opinion de la science allemande et de celle du dehors ait unanimement reconnu ce titre. Henri DE SYBEL, qui disparaît ainsi neuf ans après son illustre maître Léopold de Ranke, après Waitz, Droysen, Giesebrecht, ses contemporains et ses émules, était né le 2 décembre 1817, dans la province rhénane, dans ce même Dusseldorf qui fut le berceau de Henri Heine. Il se sentit de bonne heure une vocation particulière pour l'histoire, et à vingt ans nous le voyons à Berlin dans le fameux *séminaire historique* de Ranke, qui jetait alors son plus vif éclat. Le maître occupait en ce moment ses élèves à des recherches critiques sur les sources du moyen âge germanique. Il fit étudier au jeune homme quelques-uns des récits relatifs aux origines de la première croisade, en le guidant par ses conseils, et fut ainsi pour beaucoup dans l'inspiration et l'élaboration du premier grand travail sorti de sa plume. Henri de Sybel, déjà fixé à l'Université de sa province natale comme agrégé libre (*privat-docent*), avait à peine vingt-quatre ans quand il publia son *Histoire de la première croisade* (Dusseldorf, Schreiner, 1841, in-8°), qui attira sur lui l'attention du public compétent. Conçu d'après une méthode sévèrement critique, écrit d'ailleurs d'une plume déjà maîtresse d'elle-même, ce volume, de près de 600 pages, était, en l'état de la science, une œuvre fort remarquable[1]. Une place de professeur extraordinaire récompensa ce début

1. Quarante ans plus tard, M. de Sybel en publiait une édition revue, corrigée et notablement augmentée.

brillant dans la carrière historique, et pendant plusieurs années M. de Sybel fut un des maîtres préférés de la jeunesse académique de Bonn. Mais il s'attira les rancunes du clergé local, très puissant, on le sait, sous le règne du mystique et romantique Frédéric-Guillaume IV, en publiant, à la suite de l'exposition de la Sainte Tunique de Trèves, en 1844, en collaboration avec son collègue, le savant orientaliste Gildemeister, un travail archéologique et critique sur cette relique fameuse, visitée, durant deux mois, par plus d'un million de fidèles. Ce n'était rien moins qu'un pamphlet, mais bien une étude d'une érudition remarquable, appliquant les ressources d'une dialectique serrée et les procédés de la critique historique la plus correcte à un problème d'assez mince importance, en somme, mais auquel les circonstances prêtaient momentanément un intérêt majeur. C'est de cette époque que datent les accusations ultramontaines auxquelles notre savant fut souvent en butte depuis et le reproche, fort immérité, d'avoir écrit en sectaire.

Peut-être le bruit que causa son livre (*la Sainte Tunique de Trèves et les vingt autres tuniques saintes*. Dusseldorf, 1844) ne fut-il pas étranger à la décision qu'il prit de quitter Bonn et d'accepter la chaire d'histoire que le gouvernement électoral hessois lui offrait à l'Université de Marbourg (1845). C'est dans cette petite et pittoresque cité, sur les bords paisibles de la Lahn, que M. de Sybel professa dix ans et qu'il conçut le projet d'écrire l'ouvrage capital sorti de sa plume, l'Histoire de l'Europe pendant l'ère révolutionnaire. Il étudia son sujet sous l'impression de la révolution de 1848 et des dangers qu'elle semblait apporter à l'Allemagne; il l'étudia non seulement en savant, mais en patriote, préoccupé de l'avenir de son pays et désireux de lui épargner des erreurs funestes en lui présentant le tableau des erreurs commises par ses voisins. Le premier volume de cette vaste étude d'ensemble parut au printemps de 1853, le second en automne 1854, le troisième en 1860 seulement, alors que l'auteur occupait déjà sa chaire d'histoire moderne à l'Université de Munich, où l'avait appelé le roi Maximilien II de Bavière. Bien que commencée d'abord avec des ressources scientifiques assez médiocres, — ce n'est pas à cette époque d'intense réaction que les archives secrètes des gouvernements s'ouvraient volontiers aux travailleurs soucieux de leur indépendance, — l'*Histoire de l'époque révolutionnaire, de 1789 à 1795,* eut dès l'abord un retentissement considérable et le méritait sous bien des rapports. Elle dut à son succès même des améliorations constantes; à chaque édition nouvelle, l'auteur prenait à cœur de corriger les erreurs ou de combler les lacunes de son travail à l'aide des documents nouveaux qui surgissaient peu à peu dans la littérature historique ou qu'on lui permettait enfin de consulter dans les dépôts mystérieux de la diplomatie, à Londres et à Paris, à Vienne et à Berlin. Le très vif enthousiasme du public allemand pour l'ouvrage de Sybel s'explique aisément. Dans les cercles conservateurs, — et quand le premier volume parut on était en pleine crise de réaction européenne, — on était charmé de voir un homme de science faire en somme le procès à la Révolution et raconter avec

talent la banqueroute des idées révolutionnaires. Dans le gros du public, on était surtout satisfait, et non sans raison, de voir enfin un travail sur cette matière écrit dans un esprit franchement national et racontant les événements dont l'Europe fut alors le théâtre au point de vue des intérêts momentanés et permanents de l'Allemagne, alors que ses devanciers obscurs parmi ses compatriotes s'étaient mis simplement à la remorque des narrateurs français et avaient naïvement exposé les opinions soit d'un Thiers, soit d'un Mignet ou d'un Lamartine, pour ne nommer que les plus célèbres, considérant ainsi les questions les plus brûlantes pour la politique allemande sous un angle visuel étranger. Naturellement, le même motif qui fit admirer l'ouvrage au delà du Rhin ne contribua pas peu à le faire écarter en France, où il ne fut connu que tard et où, même après avoir été traduit en français, il n'a point exercé d'action sensible sur la conception de cette époque par nos écrivains nationaux, sauf dans la sphère toujours restreinte des esprits assez calmes et impartiaux pour étudier les questions sous toutes leurs faces.

Il n'en est pas moins vrai que, si parfois la réaction naturelle contre la phraséologie révolutionnaire l'entraîne trop loin, — et d'ailleurs il n'a rien dit qui dépasse en sévérité certains jugements d'Edgar Quinet ou de Taine, — l'ouvrage de Sybel a eu pour la science une importance majeure et une influence durable, en ce sens qu'il a délivré à jamais tous les historiens sensés, et le public réfléchi lui-même, de cette illusion bizarre, qui se perpétuait chez nous et même au dehors depuis soixante ans, que l'histoire de la Révolution française aurait été *toute* l'histoire de l'Europe d'alors ; que notre continent hypnotisé, pour ainsi dire, aurait vécu les yeux toujours fixés sur la grande cuve parisienne où bouillonnait la lave révolutionnaire, oubliant ses propres affaires, ses haines et jusqu'à ses plaisirs, dans l'attente angoissée et muette de la catastrophe du lendemain. On ne se doutait pas, il y a quarante ans, quelle énorme exagération d'un fait partiellement exact était exprimée par une telle manière de voir. Aujourd'hui que tout cela est admis sans discussion, que tout le monde en France peut constater, dans les beaux volumes de M. Albert Sorel, la fixité des traditions séculaires de la politique européenne à travers les crises révolutionnaires les plus intenses, il faut presque un effort de mémoire pour apprécier à sa juste valeur l'*Histoire de l'Europe pendant la Révolution*. Elle fut utile encore, à un autre titre et par ses défauts même, en provoquant de nombreux travaux, qui voulurent soit la compléter, soit en réfuter les conclusions ; elle fit surgir, tout particulièrement en Autriche, nombre de pièces inédites qui jetèrent un jour nouveau sur bien des actions obscures de la diplomatie d'alors.

Encouragé par le grand succès de son ouvrage, M. de Sybel résolut de le continuer jusqu'au Consulat, en ajoutant à l'histoire des guerres de la Convention le récit de celles du Directoire. Mais, tout en réunissant les matériaux nécessaires pour de nouveaux volumes dans les dépôts publics, et principalement aux archives du ministère des Affaires

étrangères de Paris, largement ouvertes par Napoléon III, il fut détourné pour un temps de la science pure par la politique et céda à ce désir, fort marqué chez la plupart des historiens contemporains un peu marquants de l'Allemagne, de paraître dans les assemblées politiques pour y faire eux-mêmes de l'histoire. Il n'y était pas absolument inconnu d'ailleurs. Après avoir siégé dès 1847 à la chambre hessoise, il avait figuré au Parlement éphémère d'Erfurt, chargé de reconstruire une petite Allemagne prussienne après l'effondrement du grand projet d'unification de Francfort. Il reparut, bientôt après son retour à Bonn (1861), dans la Chambre des députés prussienne, au moment où commençait le grand conflit sur la question militaire entre le gouvernement et la représentation nationale. M. de Sybel siégea parmi l'opposition modérée, sans jouer d'ailleurs un rôle bien marquant dans ce long conflit, chaque jour plus âpre, où les violents des deux côtés réussissaient seuls à se faire applaudir. Il fut rapporteur de la commission chargée de discuter l'attitude du ministère prussien lors de l'insurrection polonaise de 1863. Ce fut peut-être l'acte le plus important de sa carrière parlementaire. L'ayant entendu parler précisément ce jour-là, pendant un séjour que je faisais à Berlin, je dois dire cependant qu'il ne possédait pas, à vrai dire, l'éloquence de la tribune; c'était un cours, très intéressant d'ailleurs, qu'il faisait à ses collègues sur la question polonaise, reprochant aux gouvernants d'alors des attentions trop serviles à l'égard de la Russie. Plus tard, Sybel a siégé encore dans le premier Parlement de l'Allemagne du Nord, en 1867, entièrement réconcilié, pour sa part, avec le puissant manieur d'hommes qui avait fait surgir l'unité de l'Allemagne, si souvent appelée de ses vœux, des champs de bataille ensanglantés de la Bohême.

Ce n'est qu'au printemps de 1870, peu de mois avant la déclaration de guerre, que parut le premier fascicule du quatrième volume de l'*Histoire de l'Europe pendant la Révolution*. La préface de la seconde moitié du volume portait la date du 2 décembre 1871, et donnait l'histoire politique et militaire de la France et de l'Europe jusqu'au moment du traité de Campo-Formio. Le cinquième et dernier volume parut en 1879 et terminait l'histoire de cette période troublante et troublée de l'histoire moderne par les récits des négociations de la paix d'Amiens. Dans ce dernier quart de siècle, les dépôts les plus secrets, jusqu'à ceux de Russie, se sont ouverts; ils ont été si souvent et consciencieusement fouillés qu'il n'est pas difficile de rectifier, sur certains points, les assertions émises par l'éminent professeur de Bonn; on a pu certainement aussi lui reprocher sans injustice un certain manque de compréhension sympathique pour les aspirations et les rêves utopiques de l'époque qu'il raconte; il a durement parlé parfois des nations écrasées et vaincues, comme la Pologne; mais, d'autre part, on peut affirmer que l'auteur, ayant pleinement conscience des devoirs de l'historien, n'a jamais été volontairement injuste, qu'il n'altère jamais, de parti pris, les faits qui le gênent et le dérangent. Comme écrivain, c'est incontestablement lui qui, de tous les élèves de Ranke, — avec Giese-

brecht, peut-être, — et sans atteindre au style classique du maître, mania le plus habilement la grande prose historique. Au moment déjà lointain où il parut, son livre fut justement salué par la critique comme une œuvre de premier ordre; il restera comme marquant un tournant, une date dans l'historiographie générale de la Révolution française.

M. de Sybel avait à peine terminé ce grand ouvrage qu'il en entreprit un second, plus volumineux et peut-être encore mieux accueilli par le grand public allemand. Il avait montré dans le premier le triste effondrement du Saint-Empire romain-germanique; il résolut de raconter la renaissance de cet Empire allemand, sortant des entrailles de la nation, malgré les princes et les peuples, pour réaliser les rêves, si longtemps bafoués, des générations de 1813 et de 1848. Il était alors en situation d'entreprendre ce travail avec un entier succès. Placé depuis 1875 à la tête des Archives royales de Berlin, il avait sous la main les matériaux nécessaires à l'accomplissement de sa tâche. La confiance du puissant chancelier du nouvel Empire lui permit d'y puiser sans restrictions mesquines, sûr, comme il l'était, que le travail de l'historien tournerait à la gloire du ministre. Commencés en 1881, les trois premiers tomes de l'*Histoire de la fondation de l'Empire allemand* parurent en 1889, et jusqu'en 1894 il en avait été publié sept volumes, qui racontent la lente incubation de l'idée pangermanique depuis les guerres d'indépendance jusqu'à la déclaration de guerre de juillet 1870. C'est, on le voit, un tableau très vaste, très documenté, où l'idée maîtresse, le lent développement, souvent contenu, refoulé même, mais irrépressible des aspirations nationales vers l'unité, domine sans peine la foule des détails épisodiques. Le style en est grave, presque austère; mais on s'aperçoit trop, au cours du récit, de l'absence de ces aperçus piquants, de ces comparaisons heureuses qu'on peut se permettre en parlant d'époques plus lointaines et de dynasties éteintes, mais qui ne sont guère de mise chez un historien, déjà gêné par sa position officielle, quand il doit parler de chefs d'État, morts d'hier seulement, ou de personnages politiques encore vivants et discutés chaque jour avec une véhémence passionnée. On sent çà et là les retouches; on devine surtout, et fréquemment, les réticences obligatoires. Aussi le grand ouvrage de M. de Sybel est-il plutôt un très méritoire et très beau mémoire diplomatique sur la création de l'Empire d'Allemagne, rédigé à un point de vue spécifiquement prussien, qu'une véritable *Histoire de la formation de l'Empire d'Allemagne,* comme on pourrait se la figurer et la désirer, même en se plaçant au point de vue exclusivement allemand. Il y a là des matériaux précieux, en grand nombre, dont profiteront les historiens futurs; il y a des pages d'appréciations politiques que les hommes d'État méditeront avec fruit, mais le talent hors ligne de l'auteur n'a pu que mettre plus nettement en lumière ce fait que l'histoire absolument contemporaine ne saurait être écrite avec fruit que dans le silence du cabinet, alors qu'on laisse courir librement sa plume, abandonnant à de lointains héritiers le soin de révéler la vérité telle qu'on a cru l'entrevoir ou la saisir. Pour bien juger un tableau, pour pouvoir

en saisir seulement l'ensemble, il faut un champ de recul qui fait absolument défaut à qui retrace le passé de la veille. Si M. de Sybel avait assez vécu pour s'étendre encore sur les vingt-cinq dernières années, les difficultés insurmontables de son sujet auraient frappé les lecteurs les moins attentifs. Lui-même, on le sait, les a ressenties avant même d'être arrivé si loin. Malgré sa prudence consommée, malgré la gravité de son style, l'ouvrage faillit s'arrêter, il y a quatre ans déjà. Un critique, si haut placé qu'il était impossible de lui donner la réplique, jugea que l'auteur faisait la part trop belle au ministre et pas assez large au souverain sous le règne duquel le nouvel Empire allemand fut créé. Il s'était débarrassé déjà du vieux conseiller, trop impérieux; il fit retirer la permission d'utiliser les archives des affaires étrangères à son protégé M. de Sybel, coupable à ses yeux d'avoir méconnu les lois de la perspective dynastique, qui exigent que le monarque reste toujours au premier plan. Malgré ce qu'avait de blessant et même d'un peu bizarre sa position de directeur des Archives mis à l'interdit dans son propre dépôt, l'auteur crut de sa dignité de ne pas abandonner la tâche qu'il s'était donnée. Il se trouva des personnages très haut placés, princes, souverains et anciens ministres, généraux et diplomates en disponibilité, qui lui communiquèrent leurs mémoires inédits et ouvrirent pour lui leurs portefeuilles à secret; aussi la publication des deux derniers volumes de l'ouvrage a-t-elle prouvé qu'avec des collaborateurs bénévoles pareils on pouvait écrire l'histoire de la politique prussienne de 1867 à 1870, sans recourir aux dossiers des archives. Sur le titre de l'ouvrage, nous ne lisons plus en vedette « raconté principalement d'après les documents prussiens officiels, » mais il n'est pas prouvé qu'il en existe beaucoup, et d'importants surtout, que l'auteur n'ait pas consultés ou connus.

En dehors de ces grands ouvrages, M. de Sybel a écrit une série d'études mi-politiques, mi-scientifiques, par la composition desquelles il aimait à se délasser de ses travaux de longue haleine. Conférencier fort goûté à Bonn, à Munich, à Cologne, à Dusseldorf, etc., il se plaisait à traiter, devant un public choisi, des questions actuelles, touchant aux grands problèmes politiques, religieux et sociaux du temps. La plupart de ses articles de revue et de ses conférences ont été réunis par lui dans les trois volumes des *Petits écrits historiques*, publiés de 1863 à 1880, et dans un volume, intitulé *Études et conférences*, paru, en 1874, à Berlin. Il y a un peu de tout dans ces volumes, qui sont d'une lecture très suggestive : on y trouvera des études sur les croisades et sur les annales carolingiennes, sur les doctrines socialistes et sur l'émancipation des femmes, sur Joseph de Maistre et Napoléon III, sur les lettres de Marie-Antoinette et la création de l'Université de Bonn, sur les origines de la royauté chez les Germains et sur la politique cléricale au XIXe siècle. Si nous devions étudier ici de plus près l'homme, et non pas seulement mentionner en passant ses principaux écrits, c'est assurément là qu'il se révélerait le mieux, avec son tempérament personnel, ses mérites de

penseur et d'écrivain et son talent de polémiste, qu'il faut reconnaître, alors même que l'auteur des *Droits de l'Allemagne sur l'Alsace et la Lorraine* froisse à la fois nos convictions scientifiques et nos sentiments les plus intimes.

Cette notice serait trop incomplète si nous ne mentionnions en terminant l'œuvre d'un autre genre à laquelle M. de Sybel a dû peut-être, plus qu'à tout autre de ses travaux, une notoriété européenne; je veux parler de sa *Revue historique*. C'est à Munich, en février 1859, qu'il fit paraître le premier fascicule de cet important périodique, qui porte encore aujourd'hui son nom et qui pendant longtemps a été le seul recueil historique, à la fois *spécial* et *universel*, qu'ait possédé l'érudition allemande. Il fut aussi le premier qui ait joint à des exposés théoriques, à la méthodologie des sciences historiques, des études de fond sur toutes les questions controversées dans le domaine de l'histoire universelle, la publication de documents inédits curieux et surtout une bibliographie raisonnée des publications historiques de toute langue et de tout pays, avec de nombreuses notices critiques. La *Historische Zeitschrift* avait groupé autour de son directeur, dès son premier volume, les noms des Strauss, des Zeller, des Mommsen, des Giesebrecht, des Haeusser, etc. Plus tard, elle a trouvé, en Allemagne et ailleurs, des imitateurs, des concurrents et des rivaux; mais ce n'est pas dans les colonnes de cette revue que nous voudrions oublier que la revue de Munich est la doyenne d'âge de nos grands organes professionnels et qu'elle nous a servi jadis de modèle; cette création seule suffirait pour assurer à M. de Sybel la reconnaissance des historiens de tous les pays.

Rod. Reuss.

— Le Dr Milchhœfer a été nommé professeur ordinaire d'archéologie à l'Université de Kiel. — Le Dr Dieterich a été nommé professeur extraordinaire de philologie classique à l'Université de Marbourg. — Le Dr Alois Brandl a été nommé professeur de langue anglaise à Berlin, en remplacement de M. Zupitza, décédé.

— La *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, fondée par le prof. Quidde et dont les livraisons, depuis l'an dernier, se sont succédé à des intervalles de plus en plus longs, va être réorganisée et paraîtra en 1896 avec une nouvelle direction.

— Les érudits apprendront avec une vive satisfaction que M. A. Potthast vient de commencer une nouvelle édition de sa *Bibliotheca historica medii aevi*. La 1re livr. vient de paraître chez Weber, à Berlin.

— M. le Dr F. Liebermann vient de publier la bibliographie des travaux de son maître et ami R. Pauli, *Verzeichnis der von Reinhold Pauli verfassten Bücher, Aufsætze und Kritiken* (Halle, Karras, 1895, 23 pages).

Livres nouveaux. — Histoire générale. — *J. Ficker*. Archæologische Studien zum christlichen Alterthum und Mittelalter. Ibid. — *O. Klopp*. Der 30 jährige Krieg bis zum Tode Gustav-Adolfs. Bd. III, 1 Theil, 1628-1630. Paderborn, Schœningh. — Die Kriege Friedrich des Grossen. Der zweite Schlesische Krieg,

1744-1745. Berlin, Mittler. — *J. Bauer*. Napoleon I und seine militærische Proklamationen. Munich, Kellerer. — *R. Heim*. Der kl. Antonius von Padua. Kempten, Kösel. — *J. Clausen*. Papst Honorius III, 1216-1227. Bonn, Hauptmann.

Antiquité. — *M. Budinger*. Ammianus Marcellinus und die Eigenart seines Geschichtswerkes. Leipzig, Freytag. — *F. Poland*. De collegiis artificum Dionysiacorum. Leipzig, Fock. — *H. Winckler*. Völker und Staaten des alten Orients. Bd. II : Geschichte Israels in Einzelndarstellungen. Leipzig, Pfeiffer. — Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique. 1re série : Haute-Égypte, t. II : Kom Ombos, 1re partie. Leipzig, Hiersemann. — *Sarvey* et *Hettner*. Der obergermanisch-rætische Limes des Rœmerreiches. 2e livr. Heidelberg, Petters. — Ægyptische Urkunden aus den k. Museen zu Berlin. Koptische und arabische Urkunden. Bd. I, Heft 1. Berlin, Weidmann.

Histoire locale. — *J. Jæger*. Die Cistercienzer-Abtei Ebrach zur Zeit der Reformation. Erlangen, Junge. — *W. Stein*. Akten zur Geschichte der Verfassung und Verwaltung der Stadt Köln im xiv u. xv Jahrh. Bonn, Behrendt. — *Heinemann*. Beitræge zur Diplomatik der ælteren Bischöfe von Hildesheim, 1130-1246. Marbourg, Elwert. — *W. Brüll*. Chronik der Stadt Düren. Düren, Vetter. — *Englert*. Der Mæssinger Bauernhaufe und die Haltung der bedrohten Fürsten. Beiträge zur Geschichte des Bauernkrieges, 1525. Wurzbourg, Stuber. — Codex diplomaticus Saxoniae regiae. Vol. XV. Leipzig, Giesecke. — *Rück*. W. Pirckheimer's Schweizerkrieg. Munich, Franz.

Autriche-Hongrie. — Nous empruntons à la *Revue critique* (1895, n° 29) l'indication de travaux récents sur l'histoire de la Hongrie : Mélanges du comte Széchenyi, tome II, contenant les articles publiés de 1843 à 1848; le tome II de la géographie historique de la Hongrie par D. Csanki, qui complète le grand ouvrage du comte Tekeli sur l'époque des Hunyades; l'inventaire des documents relatifs à la Hongrie, de 1326 à 1600, que M. Léopold Ovary a trouvés dans les archives d'Italie; le tome XVII des *Monumenta comitialia regni Transylvaniae* par M. Szilagyi, qui embrasse les années 1679-1682; une étude critique de M. L. Fejerpàtaky sur les deux chartes du roi Étienne II, 1114-1131; l'histoire de la grande propriété en Hongrie de 1494 à 1598, par M. Acsady; la naissance et le développement de la race Magyare, où A. Vambéry reprend, contre Hunfalvy et Budenz, sa thèse de la parenté originaire des Magyars avec les Turcs. Tous ces ouvrages sont écrits en langue magyare.

Belgique. — M. Franz Cumont, professeur à l'Université de Gand, a publié le 3e fascicule (in-4°, p. 281-456 avec nombreuses figures) de son admirable ouvrage : *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*. L'ouvrage sera complet avec le 4e fascicule qui contiendra l'introduction (Bruxelles, Lamertin).

— M. Ernest Discailles, professeur à la même université, nous a donné les tomes III et IV, les derniers, de son beau livre : *Charles Rogier, d'après des documents inédits* (440 et 390 p.; Bruxelles, Lebègue). A propos de son héros, l'auteur a retracé toute l'histoire politique et parlementaire de la Belgique.

— Le 2e fascicule du tome XIII de la *Biographie nationale*, publiée par l'Académie royale de Belgique sous la direction de M. Ferd. Vander

HAEGHEN, va de *Marck* à *Massenus* (p. 481-964; Bruxelles, Emile Bruylant). Les articles les plus importants sont : les Princes de La Marck (par A. LE ROY et H. LONCHAY); Marguerite d'Autriche (par A. WAUTERS); Marguerite de Constantinople (ID.); Marguerite de Hainaut (ID.); Marguerite de Parme (ID.); Marie d'Autriche ou de Hongrie (par E. DE BORCHGRAVE); Marie de Bourgogne (ID.); Marie-Christine d'Autriche et Marie-Élisabeth (par Ch. PIOT); l'Impératrice Marie-Thérèse (ID.); Jean de Marnix (par D. JACOBS); Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde (par H. VANDER-LINDEN); l'imprimeur Thierry Martens d'Alost (par P. BERGMANS); le peintre Nabur Martins (par V. VANDER HAEGHEN).

— Le *Dictionnaire encyclopédique de géographie historique du royaume de Belgique* en est arrivé à sa 11e livraison qui va jusqu'à *Limelette*. Le texte de la première édition a été complètement refondu par MM. Alf. JOURDAIN, lieutenant-colonel en retraite, et L. VAN STALLE, bibliothécaire de la Chambre des représentants. De très nombreuses et jolies illustrations de M. Louis Titz offrent des croquis des principales églises, des châteaux célèbres, des hôtels de ville les plus remarquables, etc. On y trouve aussi des plans soignés des fortifications d'Anvers et de la Meuse. Cette description des neuf provinces et des 2,603 communes offre un répertoire sûr et d'une grande richesse d'informations très variées (Bruxelles, Bruylant).

— L'Institut national de géographie de Bruxelles annonce la publication d'un fac-similé colorié (au prix de 30 fr.) de la grande vue panoramique de la ville de Gand en 1534, d'après le tableau appartenant à la Bibliothèque de l'Université de cette ville (fac-similé par Armand HEINS avec texte explicatif par Victor VANDER HAEGHEN, archiviste). Cet important tableau à l'huile représente la vue très détaillée de Gand à vol d'oiseau, quelques années avant que Charles-Quint ait puni sa ville natale de s'être révoltée contre lui en faisant démolir ses portes, ses remparts et une partie de ses monuments. C'est un document unique.

— La 2e partie de la *Notice historique sur la commune d'Eename* par feu Edmond BEAUCARNE contient une volumineuse *Histoire de l'abbaye d'Eename* (520 p. in-4°; Gand, Vander Poorten).

— M. le chanoine J. DARIS, qui reste infatigable, a fait paraître le t. XV de ses *Notices historiques sur le diocèse de Liège* (230 p.; Liège, Demarteau).

— Notre collaborateur M. Eugène HUBERT, professeur à l'Université de Liège, a publié, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, une importante monographie intitulée *Un chapitre de l'histoire du droit criminel dans les Pays-Bas autrichiens au XVIIIe s. Les Mémoires de Goswin de Fierlant* (tirage à part de 102 p.; Bruxelles, Hayez). Ces mémoires traitent de l'abolition de la torture et de la création de maisons de détention (1771 et 1772). L'auteur y a joint les avis des corps officiels consultés par Marie-Thérèse et Joseph II sur l'opportunité de l'abolition de la torture dans la Belgique actuelle (Pays-Bas autrichiens).

— Le mémoire couronné de M. P. Alexandre sur l'*Histoire du conseil privé dans les anciens Pays-Bas* a paru dans le t. LII des *Mémoires de l'Académie royale* (tirage à part de 420 p.; Bruxelles, Hayez).

— M. Ed. van Even vient de publier la 29e et dernière livraison de son grand ouvrage *Louvain dans le passé et dans le présent :* sous-sol, formation de la ville, événements mémorables, territoire, topographie, institutions, monuments, œuvres d'art (684 p.; Louvain, Aug. Fonteyn).

Livres nouveaux. — *P. Huybrechts.* Le commerce extérieur de la Belgique. 144 p. Bruxelles, Rosez. — *E. Discailles.* Le socialiste français Victor Considérant en Belgique. 46 p. Bruxelles, Hayez. — Anecdota Maredsolana. Vol. III, pars I : Sancti Hieronymi presbyteri qui deperditi hactenus putabantur commentarioli in psalmos. Ed. D.-G. Morin. 134 p. Abbaye de Maredsous. — *Père L. Delplace, S. J.* La Belgique et la Révolution française. 260 p. Louvain, Istas. — *E. Geudens.* Het Antwerpsch Knechtjishuis. 532 p. Anvers, De la Montagne. — *Général Wauwermans.* Histoire de l'école cartographique belge et anversoise au xvie siècle. 2 vol. de 402 et 471 p., 15 pl. hors texte. Anvers, De Backer. — *G. Willame.* La révolution de 1830 à Nivelles. 147 p. Nivelles, Guignardé. — *R. von Jhering.* Les Indo-Européens avant l'histoire (trad. de l'allemand par O. de Meulenaere). 466 p. Gand, Hoste; Paris, Chevalier-Maresq. — *Père Fr.-S. Schoutens.* Geschiedenis van het voormalig minderbroedersklooster van Antwerpen, 1446-1797. 424 p. Anvers, van Os.

Pays-Bas. — La seconde livraison de l'*Oorkondenboek van Groningen en Drente* (Groningue, Wolters) a suivi de près la première. Elle contient une série de 162 chartes, de 1288 à 1334, dont une cinquantaine ont été mises en lumière pour la première fois. Vers la fin de l'année paraîtra la 3e livraison, avec laquelle la moitié de l'ouvrage sera achevée.

— M. Brom a fait paraître le 2e fascicule du second volume de son *Bullarium Trajectense,* dont la dernière livraison touche à sa fin.

— On nous mande que l'*Oorkondenboek van het Sticht Utrecht,* selon le programme de M. Muller, archiviste d'Utrecht, est en préparation. M. Muller aura pour collaborateur, dans cet ouvrage de longue haleine, M. Brom, que des combinaisons financières ont mis en état de se vouer presque exclusivement à cette tâche enviable. L'importance de cet ouvrage pour l'histoire médiévale des provinces du Nord saute aux yeux. Nous espérons que dans quelques années les prémices de cette grande entreprise pourront être offertes aux historiens qui s'occupent de cette période.

— L'histoire de l'organisation gouvernementale de l'évêché d'Utrecht au moyen âge est enrichie par la publication du *Rechtsboek van den Dom* (œuvres de la *Vereeniging tot uitgave der bronnen van het oude vaderlandsche Recht,* n° 18), dont M. Muller, d'Utrecht, s'est chargé. Ce livre juridique est d'une grande importance; il contient des notes sur les droits du chapitre de la cathédrale, composées par un des principaux jurisconsultes utrechtois du xive siècle, le clerc Hugo Ustinc.

— M. Jan Ten Brink, professeur de littérature néerlandaise à Leyde, a commencé la publication d'une grande histoire de la littérature néerlandaise (*Geschiedenis der nederlandsche letterkunde.* Amsterdam, Elsevier), illustrée d'une foule de reproductions tirées d'anciens manuscrits néerlandais. Le livre sera tout à fait à la hauteur des recherches scientifiques de ces derniers temps.

— Les fouilles de M. Plath, sur l'emplacement du palais de Charlemagne à Nimègue, attirent l'attention des savants néerlandais. Après quelques débats, une commission a été nommée à Nimègue pour préparer la restauration de la chapelle actuelle du Volkenhof, dont l'origine remonte, selon M. Plath, au temps de Charlemagne; selon d'autres, à celui de Frédéric Barberousse.

— Enfin, après deux ans, nous possédons le volumineux rapport (*Verslag*) de M. Brugmans sur son voyage d'exploration dans les archives et les bibliothèques de l'Angleterre ('s Gravenhage, Nyhoff). Le rapport, qui a paru par les soins du gouvernement, nous présente, en plus de 500 pages, une foule de renseignements très utiles sur le contenu d'un millier et plus de dossiers, manuscrits, etc., dont M. Brugmans en partie nous a révélé l'existence dans les dépôts anglais. Cette œuvre, réellement digne des Bénédictins, assure au savant explorateur la reconnaissance de tous les historiens qui s'occupent des rapports entre l'Angleterre et les Pays-Bas et de l'histoire de ces contrées en particulier. Une table de 60 pages imprimées très serré facilite l'emploi de cette liste presque interminable.

— Sur l'homme d'État néerlandais Paulus Buys, qui, comme prédécesseur d'Oldenbarnevelt, joua un grand rôle en Hollande au temps de Guillaume le Taciturne, dont il fut un des principaux collaborateurs, et de Leycester, dont il fut l'ennemi mortel, M. van Everdingen a écrit à Leyde une thèse remarquable (Leyde, Trap).

— M. Bussemaker, professeur d'histoire à Groningue, donne le premier volume d'un livre intéressant sur la scission entre les provinces du Nord et celles du Sud vers 1579, au temps du mouvement dit des « Malcontents, » qui aboutit à la réconciliation des provinces wallonnes avec Philippe II. L'ouvrage, qui a reçu une médaille d'or de la Société Teyler, de Harlem, a été publié par les soins de cette même Société (Harlem, Bohn); il est fondé sur des recherches personnelles de l'auteur dans les archives des provinces du Sud et sur l'œuvre de MM. Muller et Diegerick. Il porte le titre : *De afscheiding der waelsche gewesten van de Generale Unie* (c.-à-d. la Pacification de Gand). Le second volume paraîtra vers la fin de l'année.

— Sur le publiciste Jacques-Campo Weyerman, qui vers la moitié du XVIIIe siècle a joui d'une certaine renommée, un anonyme a écrit, dans la feuille hebdomadaire *de Nederlandsche Spectator,* une série d'études qui offrent quelque intérêt.

— M. Pyttersen, membre des états généraux, a commencé la publication d'une traduction néerlandaise, enrichie de notes, de l'ouvrage de M. Legrand, *la Révolution française en Hollande*. Une autre traduction est celle de l'ouvrage de M. Campbell sur les *Puritans in England, Holland and America*, par M. van Maanen, qui s'est borné à traduire le texte sans y ajouter aucune note explicative.

— M. de Beaufort, membre des états généraux, a commencé, dans la revue *de Gids*, une série d'articles très nourris et admirablement écrits sur l'histoire des Pays-Bas depuis 1863. Dans le premier article, nous signalerons un récit nouveau de la question du Luxembourg, fondé, entre autres, sur les mémoires inédits du ministre van Zuylen, qui joua un rôle important dans ce conflit.

— La réunion des membres de la Société historique d'Utrecht a eu lieu le 16 avril. Une centaine d'historiens hollandais s'étaient présentés; après un discours du président, M. Pols, sur le but de la réunion et l'état de la Société et de ses publications, M. Fruin a donné une étude magistrale sur l'expédition du duc d'Albe contre les provinces du Nord en 1572. Après lui, M. Blok a traité de la signification du terme d' « histoire sociale, » qu'il a distinguée de l'histoire politique et de l'histoire dite *Culturgeschichte*. Enfin, M. Paul Frédéricq, de Gand, a lu un mémoire sur Ruusbroec, mystique du moyen âge. Le rapport détaillé de cette réunion a été publié par la Société ('s Gravenhage, Nyhoff).

— M. Wynne publie chez Wolters, à Groningue, une série de remarques sur l'Histoire romaine de Ihne. Il critique la manière dont l'historien allemand se sert des indications de Tite-Live et d'autres sources de l'histoire romaine.

Angleterre. — La « Hakluyt Society » va publier la traduction du journal tenu par Pedro Sarmiento pendant son voyage au détroit de Magellan en 1579-1580, avec des documents tirés des archives de Madrid; les voyages arctiques de Jens Munk et James Hall; enfin les voyages de Léon l'Africain.

Italie. — M. S. Ambrosoli a donné une seconde édition augmentée de son *Manuale di numismatica* (Milan, Hœpli). Ce manuel traite à peu près exclusivement de la numismatique ancienne et italienne. Il contient pour le reste de bonnes indications bibliographiques. Très précis dans sa brièveté, il fournit des renseignements pratiques bien classés et est enrichi de 120 photogravures de valeur inégale.

Suisse. — Louis Tobler, germaniste distingué, professeur à l'Université de Zurich, est mort le 19 août dernier; on lui doit, outre plusieurs mémoires de linguistique, un recueil de chants populaires suisses : *Schweizerische Volkslieder*, formant les tomes IV et V de la *Bibliothek älterer Schriftwerke der deutschen Schweiz*. Il était l'un des principaux collaborateurs du *Schweizerisches Idiotikon*, qui en est maintenant au

troisième volume. Avec Louis Tobler, l'Université de Zurich et l'érudition suisse font une perte sensible.

— Le Bureau fédéral de statistique vient de terminer la publication du *Dictionnaire des localités de la Suisse*, 1893-1895, in-8° de 222 p. Les noms des communes politiques y sont classés par cantons et dans chaque canton par ordre alphabétique; au-dessous du nom de la commune figurent les noms des localités comprises dans celle-ci; un index alphabétique de 71 pages, contenant environ 12,000 noms, facilite singulièrement l'usage de cet utile volume.

— M. Paul Schweizer a publié la dernière partie de sa magistrale étude sur la neutralité suisse : *Geschichte der schweizerischen Neutralität* (Frauenfeld, Huber, 1893-1895, in-8° de xxxvi et 1032 p.).

— Le 28 août dernier a été inaugurée à Altorf (canton d'Uri) la statue de Guillaume Tell : « C'était la fête de la Suisse primitive, » a dit M. Philippe Godet (*les Débats*, éd. rose, 30 août 1895), « et plus spécialement la fête de ce bon petit peuple uranais dont l'âme vaillante et pieuse s'est incarnée dans le héros légendaire. » Guillaume Tell reste encore légendaire, en dépit de M. le prof. Antoine Gisleb, qui a publié à l'occasion de cette fête un volume intitulé : *Die Tellfrage, Versuch ihrer Geschichte und Lösung* (Berne, 1895, in-8° de xvi et 237 p.).

— La Société générale d'histoire suisse a eu sa réunion annuelle, à Bâle, le 18 et le 19 septembre dernier. Le président, M. G. Meyer de Knonau, a retracé, dans son discours d'ouverture, le rôle joué par les savants bâlois dans les études historiques. M. Émile Dunant, de Genève, a donné de curieux détails sur la pétition présentée au Directoire, le 9 décembre 1797, par dix-neuf Vaudois et Fribourgeois, à la tête desquels était F.-C. de la Harpe. Cette pétition réclamait l'intervention de la France en Suisse, et ce ne fut que sur l'ordre positif du Directoire que Talleyrand s'y montra favorable. M. J. Erni, de Bienne, a parlé de l'origine de l'avouerie des évêques de Bâle sur la ville de Bienne. M. Charles Stehlin a retracé l'histoire de l'origine et des développements successifs de la ville de Bâle. M. Albert Burckhardt-Finsler a lu un fragment d'une étude sur le passage des alliés à Bâle en 1813 et 1814, étude pour laquelle il a largement puisé dans les archives de famille.

— La Société d'histoire de Bâle continue la publication des *Basler Chroniken;* dans le tome V, M. Auguste Bernoulli a édité : les *Grandes Annales de Bâle*, 238-1416; les *Petites Annales de Bâle*, 1308-1415; un récit de la condamnation du bourgmestre Rotberg et du chef de corporation Erenfels, 1410; la *Chronique de Rœteln*, 1376-1428; la *Chronique d'Henmann Offenburg*, 1413-1445; les *Chroniques de Henri de Beinheim*, 1365-1452 et suite de 1465-1473; la *Chronique anonyme de 1445;* la *Chronique anonyme des guerres de Bourgogne*, 1473-1479. Ce volume (Leipzig, 1895, in-8° de vi et 606 p.) est muni d'un index alphabétique de noms de lieux et de personnes.

— La même Société a publié une superbe reproduction du plan de la ville de Bâle, par Matthieu Merian, de 1615 (9 feuilles en couleur, gr. in-fol.), et une notice intitulée : *Die Entwickelung der Basler Stadtbilder bis auf Matthæus Merian den æltern;* enfin, elle a donné à tous ceux qui ont assisté à la réunion de la Société générale d'histoire suisse un portefeuille contenant la reproduction de vingt vues de Bâle antérieures à 1615.

— La Société d'histoire de la Suisse romande a tenu son assemblée d'automne, le 19 septembre dernier, à l'abbaye de Hauterive, près Fribourg. M. l'abbé J. Gremaud a retracé l'histoire de cette abbaye cistercienne; M. Max de Diesbach a lu un mémoire sur les stalles qui s'y trouvent; elles datent de 1475 environ et sont un des plus beaux spécimens de la sculpture sur bois en Suisse. Enfin, M. Eugène de Budé a raconté le séjour en Suisse de la reine Hortense depuis son arrivée à Genève jusqu'à son établissement à Arenenberg.

— M. Charles Seitz a publié une curieuse étude intitulée : *Joseph-Juste Scaliger et Genève* (Genève, 1895, in-8° de 40 p.). Scaliger séjourna à Genève de septembre 1572 à 1574; durant ces deux années, il professa à l'Académie. M. S. n'a rien négligé de ce qui pouvait jeter quelque lumière sur cette partie peu connue de la vie d'un des plus grands savants du XVIe siècle et sur les rapports que celui-ci entretint, après l'avoir quittée, avec « cette République qu'il aimait tant. »

— M. Eugène Ritter, professeur à l'Université de Genève, a publié, à la suite d'un discours prononcé le 25 avril dernier à l'Institut genevois, des documents nouveaux sur le procès de Jacques Gruet (1547).

— Dans son volume sur le *Conseiller François Tronchin et ses amis, Voltaire, Diderot, Grimm,* etc..., d'après des documents inédits (Paris, 1895, in-8°, avec 2 portr.), M. Henry Tronchin raconte la vie d'un « très fidèle représentant » du XVIIIe siècle; il a intercalé dans son récit une centaine de lettres ou billets de Voltaire, une quinzaine de lettres de Diderot et de Grimm, plusieurs lettres de Mme d'Épinay, de Soufflot, etc..., toutes inédites et qu'il a tirées de ses archives de famille. Aussi est-il tout excusé d'avoir fait « graviter autour d'un satellite obscur des étoiles de première grandeur; » il a écrit un curieux chapitre de l'histoire des lettres, des arts et des mœurs.

Danemark. — Le 9 août est mort à Copenhague l'ancien professeur George Stephens. Né à Liverpool en 1813, il vint en Suède en 1834; en 1851, il fut nommé professeur de langue et de littérature anglaises à l'Université de Copenhague. Savant enthousiaste, il adopta sa nouvelle patrie de tout son cœur; il étudia avec chaleur l'histoire, les langues et les antiquités des pays scandinaves. Collectionneur actif, Stephens a souvent fait de bonnes trouvailles et publié des manuscrits inconnus. Son œuvre capitale est *The old-northern runic inscriptions of Scandinavia and England* (3 vol. in-fol., 1867-1884), qui comprend toutes les inscriptions avec les plus anciennes runes. Son interprétation est sou-

vent risquée au point de vue philologique, mais l'ouvrage est indispensable pour l'étude des runes par ses renseignements scrupuleusement recueillis, par ses ingénieuses hypothèses et par ses belles et exactes gravures.

— L'ancien ministre et le grand patriote A.-F. Krieger, qui est mort en septembre 1893, a créé, par son testament, une fondation de 180,000 francs, dont les rentes sont destinées à encourager l'étude du droit dans les trois pays scandinaves, son développement, l'état historique et social qui a été la base des coutumes et de la législation. Cette rente sera employée, soit à rémunérer des cours publics, soit à couvrir les frais de publication d'ouvrages scientifiques, soit à récompenser des ouvrages déjà publiés. L'Université de Copenhague est chargée de l'administration; les étrangers sont admis aux concours.

LISTE DES LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE[1].

(Nous n'indiquons pas ceux qui ont été appréciés dans les Bulletins et la Chronique.)

Gachon. Pièces relatives au débat du pape Clément V avec l'empereur Henri VII. Montpellier, Martel, xliv-97 p. in-4°.

F. Dahn. Die Könige der Germanen. Bd. VII : die Franken unter den Merovingen. 3° Abth. Leipzig, Breitkopf et Hærtel, vi-481 p. — G. Diercks. Geschichte Spaniens. Bd. I. Berlin, Cronbach, viii-442 p. Prix, 7 m. 50. — A. Erichson. Das theologische Studienstift Collegium Wilhelmitanum, 1544-1894. Strasbourg, Heitz, viii-210 p. — E. Gothein. Ignatius von Loyola und die Gegenreformation. Halle, Niemeyer, vii-795 p. — E. Heymann. Das Vorschützen der Verjæhrung. Breslau, Schletter, 165 p. Prix, 3 m. 30. — P. Hinschius. Das Kirchenrecht der Katholiken und Protestanten in Deutschland. Bd. V, 2° Abth. Berlin, Guttentag. — O.-H. Hopfen. Kaiser Maximilian II und der Kompromisskatholicismus. Munich, Rieger, 439 p. — Keutgen. Untersuchungen über den Ursprung der deutschen Stadtverfassung. Leipzig, Duncker et Humblot, xi-236 p. — K. Krauss. Im Kerker vor und nach Christus. Schalten und Licht. Fribourg-en-B., Mohr, ix-380 p. — W. Martens. Gregor VII; sein Leben und Wirken. Leipzig, Duncker et Humblot, 2 vol., 351-373 p. — C. Mirbt. Quellen zur Geschichte des Papsttums. Fribourg-en-B. et Leipzig, Mohr, xii-288 p. Prix, 4 m. — H. von Poschinger. Fürst Bismark; neue Tischspræche und Interviews; 2° édit. Stuttgart, Leipzig et Berlin, Deutsche Verlagsanstalt, 427 p. — S. Rietschl. Die *Civitas* auf deutschem Boden bis zum Ausgange der Karolingerzeit. Leipzig, Veit, 101 p. Prix, 3 m. — A. von Ruville. Das deutsche Reich; ein monarchischer Einheitsstaat. Berlin, Guttentag, 294 p. Prix, 6 m. — O. Seeck. Geschichte des Untergangs der antiken Welt. Berlin, Siemenroth, 550 p. Prix,

1. Les livres dont le format et le lieu de publication ne sont pas indiqués sont en in-8° et publiés à Paris ou (pour les livres anglais) à Londres.

8 m. 50. — H. SPANGENBERG. Cangrande della Scala; 2e partie, 1321-1329. Berlin, Gærtner, VIII-168 p. — F. STIEVE. Briefe und Acten zur Geschichte des 30 jæhr. Krieges. Vol. VI : vom Reichstag 1608 bis zur Gründung der Liga. Munich, Rieger, XII-780 p. — VOGELSTEIN et RIEGER. Geschichte der Juden in Rom, 1420-1870. Vol. II, 1895. Berlin, Mayer et Mittler, 456 p. — A. WEBER. Der Centenar nach den karolingischen Kapitularien. Leipzig, Veit, 66 p. Prix, 1 m. 80.

F.-H.-Ritter VON ARNETH. Das classische Heidenthum und die christliche Religion; 2 vol. Vienne, Konegen, XII-396 et VIII-332 p. Prix, 15 m. — M. BUEDINGER. Die Universalhistorie im Alterthume. Vienne, Gerold, 222 p. Prix, 5 m. — G. STRAKOSCH-GRASSMANN. Geschichte der Deutschen in Œsterreich-Ungarn. Bd. I, bis 955. Vienne, Konegen, 551 p. — H. VON ZEISSBERG. Belgien unter der Generalstatthalterschaft Erzherzog Carls, 1793-1794; 3e partie. Vienne, Tempsky, 188 p. — ID. Erzherzog Carl von Œsterreich. Vol. I, en deux tomes. Vienne, Braumüller, 434 et 473 p.

E. DISCAILLES. Charles Rogier, 1800-1885; 4 vol. Bruxelles, Lebègue, VIII-209, 446, 440 et 390 p.

OVERVOORDE. Rekeningen von de gilden van Dordrecht, 1438-1600. La Haye, Nijhoff, XL-232 p.

Rikshansleren Axel Oxenstiernas Skrifter och briefvexling. Senare afdelningen. Vol. VII : lettres de Bernard de Saxe-Weimar, 1632-1639. Stockholm, Norstedt. Prix, 9 kr. 50.

S. H. CHURCH. Oliver Cromwell. Putnam, XVII-524 p. Prix, 12 sh. 6 d. — F. Ch. DANVERS. The Portuguese in India. Allen, 2 vol., LIII-572 et XV-579 p. Prix, 42 sh. — S. R. GARDINER. History of the Commonwealth and Protectorate. Vol. I, 1649-1654. Longmans, XXII-515 p. Prix, 21 sh. — Alice GARDNER. Julian the Philosopher. Putnam, XX-364 p. — H. B. GEORGE. Battles of English history. Methuen, IX-334 p. — B. Edw. HAMMOND. The political institutions of the ancient Greeks. Cambridge, University press, VII-122 p. — Fr. HARRISON. The meaning of history. Macmillan VIII-507 p. Prix, 8 sh. 6 d. — JENKS. The history of the Australasian colonies from their fondation to the year 1893. Cambridge, University press, XVI-352 p. in-12. — J. L. LAUGHTON. Nelson. Macmillan (English men of action). — Mrs. OLIPHANT. Historical sketches of the reign of Queen Anne. Macmillan, 381 p. — Ch. OMAN. A history of England. Edw. Arnold, 760 p. — L. O. PIKE. A constitutional history of the House of Lords. Ibid., 465 p. — H. RASHDALL. The Universities of Europe in the middle ages; 2 vol. en 3 tomes. Oxford, Clarendon press, 1895, XXVIII-562, VIII-314 et XIV-315-832 p. Prix, 45 sh. — H. D. TRAILL. Social England. Cassell et Cie. Vol. III et IV, XII-591 et VIII-632 p. — J. WESTLAKE. Chapters on the principle of international law. Cambridge, University press, XIX-275 p.

J. TEMPLE-LEADER. Life of Robert Dudley, earl of Warwick and duke of Northumberland. Florence, Barbera, 234 p. — P. VILLARI. Niccolò Machiavelli e i suoi tempi; 2e édit. Vol. II. Milan, Hœpli, 638 p. in-12.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE[1].

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Adams (G. *Burton*). Civilisation during the middle ages, 394.
Braymans. Engeland en de Nederlanden, 143.
Gaffarel. Bonaparte et les republiques italiennes, 339.
Grupp. Kulturgeschichte des Mittelalters, 157.
Hammann. La guerre du Nord et la paix d'Oliva, 333.
Kleinere Beiträge zur Geschichte, 402.
Novellesky. Dispacci degli ambasciatori veneti alla corte di Francia durante la Rivoluzione, 240.
Langlois (Ch.-V.). Lectures historiques, 148.
Lemaucourt. Campagne de la Loire en 1870-71, 355.
Monsiers-Merville (marquis *des*). Un évêque ambassadeur au XVIe siècle, Jean des Monstiers, seigneur du Frasse, évêque de Bayonne, 327.
Rousset (commandant). Histoire générale de la guerre franco-allemande, 355.
Sieveking. Hansisch-Venetianische Handelsbeziehungen im XV Jahrh., 164.

ANTIQUITÉS.

Bulić. Romische Strassen in Bosnien und der Herzegovina, 382.
Burm. Peregrinenrecht und jus gentium, 375.
Bourdaloue. De la imitation des fonds de terre dans ses rapports avec le droit de propriété, 154.
Blass. Aristotelis libellus Athenaion, 136.
Bücher-Wuns. Porcius Licinus und der litterarische Kreis des Q. Lutatius Catulus, 361.
Burger. Neue Forschungen zur alteren Geschichte Roms, 152.
Cumont (*Franz*). Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra, 157.
Dessau. Inscriptiones latinae selectae, 377.
Fischer. Armin und die Römer, 366.
Frick. Chronica minora, 374.
Fröhlich. De rebus inde a Caesare occiso usque ad Senatum Liberalibus habitum gestis, 364.
Gantter. Die Provinzialverwaltung der Triumvirs, 364.
Grebe. De legibus et senatus-consultis anni 710 quaestiones chronologicae, 364.
Henze. De civitatibus liberis quae fuerunt in provinciis populi romani, 377.
Hettner. Die römischen Steindenkmale des Provinzialmuseums zu Trier, 381.
Hülsen. Forum romanum, 385.
Hitzig. Die Stellung des Kaisers Hadrian in der römischen Rechtsgeschichte, 369.
— Die Assessoren der römischen Magistrate und Richter, 375.
Hübner. Romische Epigraphik, 377.
Ihm. Anthologiae latinae supplementa. Vol. I : Damasi epigrammata, 236.
Ihne. Zur Ehrenrettung des Kaiser Tiberius, 368.
— Romische Geschichte, 359.
Jesse. De Cn. Dom. Corbulonis vita, 142.
Jhering (*Rud. von*). Entwickelung des romischen Rechts, 386.
Jörs. Die Ehegesetze des Augustus, 367.
— Untersuchungen zur Gerichtsverfassung der römischen Kaiserzeit, 376.
Juergens. De Sallusti historiarum reliquiis capita selecta, 362.
Jumpertz. Der romisch-karthagische Krieg in Spanien, 361.
Jung. Imperium und Reichsbeamtenschaft, 369.
Klimke. Beiträge zur Geschichte der Gracchen, 361.
Kornemann. De civibus romanis in provinciis imperii consistentibus, 378.
Kraus. Der Reformversuch des T. Gracchus, 361.
Kroll et *Viereck*. Anonymi Christiani Hermippus, 236.
Lehmann. De publica Romanorum servitute quaestiones, 376.
Lewison. Fasti praetorii, 376.

1. Nous indiquons ici, outre les ouvrages qui ont été l'objet d'un compte-rendu spécial, ceux qui sont appréciés dans les *Bulletins* et dans la *Chronique*.

Limesblatt, 379.
Maurenbrecher. C. Sallustii Crispi historiarum reliquiae, 361.
Mendelssohn. M. Tulli Ciceronis epistolarum libri sedecim, 363.
Merkel. Ueber die sogenannten Sepulcralmulten, 376.
Meyer (*Ed.*). Untersuchungen über die Schlacht im Teutoburger Walde, 365.
Meyer (*Ed.*). Untersuchungen zur Geschichte der Gracchen, 153.
Mœlken. In commentarium de Bello africano quaestiones criticae, 363.
Mommsen. Le droit public romain, t. V, trad. Fr. Girard, 448.
— Chronica minora saeculi IV, V, VI, VII, 374.
— Abriss des römischen Staatsrechts, 375.
— Corpus inscriptionum latinarum, I, 1, ed. altera, 376.
— et *Blümner*. Der Maximaltarif des Diocletian, 370.
— et *Gradenwitz*. Fontes juris romani antiqui, 375.
Müller (*W.*). De Caesaris quod fertur Belli africi recensione, 363.
Neumann. De quinquennalibus coloniarum et municipiorum, 378.
Peter (*H.*). Die Scriptores historiae augustae, 369.
Peucker. Wandrung über die Schlachtfelder der deutschen Heere der Urzeiten, 366.
Reinach (*Th.*). Mithridate Eupator, trad. Gœtz, 236.
Reinhardt. Der Perserkrieg Julians, 373.
Ribbeck. Geschichte der römischen Dichtung, 384.
Richter (*O.*). Das Forum romanum, 385.
Riese (*A.*). Das rheinische Germanien in der antiken Litteratur, 380.
Rhoden (*P. von*). P. Quintilius Varus, 368.
Schanz. Geschichte der römischen Literatur, 384.
Schilling. De legionibus Romanorum I Minervia et XXX Ulpia, 385.
Schmidt (*O.-E.*). Der Briefwechsel des M. Tullius Cicero von seinem Consulat bis zu Cæsar's Ermordung, 362.
Schneider. Legion und Phalanx, 385.
Schulten. De conventibus civium romanorum, 377.
Schultze. Geschichte des Untergangs des griechisch-römischen Heidentums, 374.
Stamford. Das Schlachtfeld im Teutoburger Walde, 366.
Sumpff. Cæsar's Beurtheilung seiner Officiere in den Commentarien vom gallischen Kriege, 363.
Voigt (*M.*). Römische Rechtsgeschichte, 375.
Weisshæupl. Die römischen Alterthümer von Pola, 381.
Wilken, *Krebs* et *Viereck*. Aegyptische Urkunden aus dem k. Museum zu Berlin, 383.
Willrich. De conjurationis Catilinariae fontibus, 362.
Wiscelinus. Astronomische Chronologie, 236.
Wœlfflin (*H.*). Die antiken Triumphbogen in Italien, 369.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE, ORIENT ET CROISADES.

Bratke. Das Monogramm Christi auf dem Labarum Constantins des Grossen, 371.
Brinkmann. Alexandri Lycopolitani contra Manichaei opiniones disputatio, 236.
Cabrol (*dom*). Étude sur la Peregrinatio Silviae, 228.
Callinici De vita s. Hypatii liber, 236.
Dodu. Histoire des institutions monarchiques dans le royaume de Jérusalem, 113.
Harnack. Dogmengeschichte, 3e éd., 229.
Holtzmann. Das neue Testament und der römische Staat, 372.
Neumann (*Carl*). Die Weltstellung des byzantinischen Reiches vor den Kreuzzügen, 387.
Parraud (abbé). La vie de saint Pierre Thomas, 121.
Piaget. Essai sur l'organisation de la Compagnie de Jésus, 334.
Rottmanner. Der Augustinismus, 176.
Tangl. Die pæpstlichen Kanzleiordnungen von 1200-1500, 188.
Thamin. Saint Ambroise et la morale chrétienne au Ve siècle, 230.
Vacandard. La vie de saint Bernard, 111.
Wœlfflin. Benedicti regula monachorum, 236.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE-HONGRIE.

Acsady. A Pozsonyi ès Szepesi kamarak, 1565-1604, 237.
— Histoire de la grande propriété en Hongrie, 1494-1598, 457.
Fejerpataky. Les deux chartes du roi Étienne, 1114-1131, 457.
Monumenta comitialia regni Transylvaniae. Vol. XVII, 457.
Osten (*Jenny von der*). Louise-Dorothée, Herzogin von Sachsen-Gotha, 1732-1767, 180.
Uebersicht der in den periodischen Schriften des histor. Vereins für

Steiermark bis 1892 veröffentlichen Aufsætze, 237.
Vambéry. La naissance et le développement de la race magyare, 457.

ESPAGNE.

Philippson (*Martin*). Ein Ministerium unter Philipp II. Kardinal Granvella am spanischen Hofe, 396.

FRANCE.

Barante (*Claude de*). Souvenirs du baron de Barante, 332.
Barras. Mémoires, éd. G. Duruy, 130.
Barrière-Flavy. La baronnie de Miglos, 128.
Berger (*Élie*). Histoire de Blanche de Castille, 116.
Boissonnade et *Bernard*. Histoire du collège et du lycée d'Angoulême, 128.
Bondois. Napoléon et la société de son temps, 349.
Boudet. La Jacquerie des Tuchins, 121.
— Villandrando et les Écorcheurs à Saint-Flour, 123.
Bournon. Voy. *Lebeuf*.
Chambois et *Farcy* (*Paul de*). Recherche de la noblesse dans la généralité de Tours en 1666, 449.
Chassin. La Vendée patriote, 336.
Cisternes (*R. de*). Voy. *Pils*.
Coville. Les états de Normandie au XIVe siècle, 125.
Crèvecœur (*Robert de*). Voy. *Duquesnoy*.
Croze (*Pierre de*). Le chevalier de Boufflers et la comtesse de Sabran, 334.
Daudet (*Ernest*). La police et les Chouans sous le Consulat et l'Empire, 346.
Degert (abbé). Le cardinal d'Ossat, 332.
Delaborde. Jean de Joinville et les seigneurs de Joinville, 120.
Dreux-Brézé (marquis *de*). Notes et souvenirs, 356.
Ducrot (général). Sa vie militaire d'après sa correspondance, 351.
Duquesnoy (*Adrien*). Journal, éd. R. de Crèvecœur, 331.
Duruy (*Georges*). Voy. *Barras*.
Expansion de la France et la diplomatie, 231.
Franklin. La vie privée d'autrefois, 126.
Gorce (*Pierre de la*). Histoire du second empire, 340.
Hariulf. Chronique de Saint-Riquier, éd. Lot, 109.
Hassall. Louis XIV and the zenith of the monarchy, 239.
Hézecques (*Félix d'*). Souvenirs d'un page à la cour de Louis XVI, 328.
Jacqueton (*Hubert*). Études sur la ville de Thiers, 341.
Jonquières (*L. de la*). L'armée à l'Académie, 345.
Jullian (*C.*). Histoire de Bordeaux depuis les origines, 231.
Krebs et *Morris*. Les campagnes dans les Alpes pendant la Révolution, 339.
Lahure (baron *P.*). Souvenirs de la vie militaire du lieutenant général baron J.-L. Lahure, 329.
Lamy (*Étienne*). Études sur le second empire, 354.
Lebeuf (abbé). Histoire de Paris ; rectifications et additions par F. Bournon, 127.
Lebrun (général). Souvenirs militaires, 352.
Lejeune (général). De Valmy à Wagram près de Napoléon, 331.
Lémann. Napoléon Ier et les Israélites, 339.
Lemas (*Th.*). Un district breton pendant les guerres de l'Ouest et de la Chouannerie, 336.
Loir (*Maurice*). Jean-Gaspard Vence, 338.
Lorin. Le comte de Frontenac, 230.
Lot. Voy. *Hariulf*.
Magen et *Tholin*. Les comptes des jurades d'Agen, 110.
Masson et *Biagi*. Napoléon inconnu, 347.
Mouillard. Voy. *Ray*.
Pasquier (chancelier). Mémoires, 331.
Petit-Dutaillis. Étude sur la vie et le règne de Louis VIII, 115.
Pils. Journal de marche, éd. R. de Cisternes, 330.
Pingaud (*L.*). Lettres inédites du comte d'Antraigues, 230.
Plancy (*G. de*). Le marquisat de Plancy et ses seigneurs, 342.
Rapp (général). Mémoires, 329.
Ray (chevalier *de*). Réflexions et souvenirs, éd. L. Mouillard, 328.
Saige. Cartulaire de la seigneurie de Fontenay-le-Marmion, 109.
Saint-Hilaire (*Barthélemy*). Victor Cousin ; sa vie et sa correspondance, 349.
Sardou. La maison de Robespierre, 337.
Séché (*Léon*). Les origines du Concordat, 338.
Ségur (comte *de*). Le maréchal de Ségur, 345.
Sponl. La bourgeoisie financière au début du XVIe siècle : Jacques de Beaune de Semblançay, 124.
Wahl (*Maurice*). Les premières an-

nées de la Révolution à Lyon, 335.
Weil (*G.-O.*). Les élections législatives depuis 1789, 233.

GRANDE-BRETAGNE.

Baden-Powell. Land revenue and tenure in British India, 407.
Garnier. Annals of British peasantry, 238.
Hutton (*W.*). Lord Wellesley, 405.
Kræmer. Maria II Stuart, 145.
Malleson. Lord Clive, 404.
Marsden. Select pleas in the court of Admiralty, 238.
Round. Feudal England, 239.
Seebohm. The tribal system in Wales, 238.
Whittaker et *Maitland*. The mirror of justices, 238.

ITALIE.

Bailliencourt (général *de*). Feuillets militaires sur l'Italie, 1852-1862, 341.
Curti. Carlo-Emanuele I, 169.
Freeman. The history of Sicily from the earliest times. Vol. IV, 149.
— Geschichte Siciliens, trad. B. Lupus, 240.
Gerbaix-Sonnaz (*A. de*). Studi storici sul contado di Savoia e marchesato in Italia, 162.
Gioda. La vita e le opere di Giovanni Botero, 398.
Hagmann. Die Normannen in Unteritalien und Sicilien, 392.
Pasolini et *Solerti*. Torquato Tasso e la casa di Savoia, 239.
Scaife (*W. B.*). Florentine life during the Renaissance, 183.

PAYS-BAS
(BELGIQUE ET HOLLANDE).

Alexandre (*P.*). Histoire du conseil privé dans les anciens Pays-Bas, 459.
Bakhuisen van den Brink. Les poèmes politiques de Vondel, 143.
Bas (*de*). Correspondance de Guillaume V avec van Lynden van Blitterswyk, 139.
— Prins Frederik, 146.
Beaucarne. Histoire de l'abbaye d'Eename, 458.
Beaufort. Voy. *Goens*.
— Geschiedkundige opstellen, 146.
Biographie nationale de Belgique, 457.
Bleiswyk. Mémoires, éd. Jorissen, 139.
Blok (*P.-J.*). L'apologie de Louis de Nassau, 138.
— Geschiedenis van het nederlandsche Volk, 140, 175.
— Lodewyk van Nassau, 143.
— La bataille de Mookerheide, 143.
Booms. Het eerste boek van Neerlands krygsgeschiedenis, 142.
Bouwstoffen voor de geschiedenis der Nederlanders in den maleischen Archipel, 139.
Bormans. La commission royale d'histoire et son détracteur, 233.
Brill. Voorlezingen over de geschiedenis der Nederlanden. Vol. III, 141.
— Betwiste Byzonderheden, 141.
Brom. Bullarium Trajectense, 136, 459.
Bruyne. De geschiedenis van Nederland in onzen tyd, 147.
Bussemaker. De afscheiding der waalsche gewesten van de Generale Unie, 460.
Bye (*Joris de*). Mémoire sur le gouvernement d'Oldenbarnevelt, éd. Fruin, 138.
Chronique de Benninghe, éd. Feith, 135.
Daris (chanoine *J.*). Notices historiques sur le diocèse de Liège, 458.
Deventer. Geschiedenis der Nederlanders op Java, 147.
Discailles. Charles Rogier, 457.
Doorninck. Les comptes municipaux de Deventer, pendant la seconde moitié du XIVe s., 137.
Dorp (*Arend van*). Lettres et documents, éd. Van der Schüren, 138.
Dozy. Les comptes anciens de la ville de Dordrecht, 136.
Dusseldorp (*Fr.*). Annales, éd. Fruin, 138.
Errera. Les waréchaix, 391.
Even (*E. van*). Louvain dans le passé et dans le présent, 459.
Franke. Aanteekeningen, 146.
Fremery (*M. de*). Le cartulaire de l'abbaye de Marienweerd, 136.
Fruin. Inventaire des archives judiciaires d'Utrecht, 137.
— Tien jaren, 4e éd., 143. Voy. *Londoño*, *Dusseldorp*, *Bye*.
Gedenkboek der reductie van Groningen, 143.
Goens (*R. van*). Lettres, éd. de Beaufort, 139.
Goswin de Fierlant. Voy. *Hubert* (*Eug.*).
Habets. Chartes du chapitre de Thorn, province de Limbourg, 136.
Heeringa. Het oude Staveren, 142.
Hogendorp (*G.-K. van*). Brieven en gedenkschriften, 139.
— (*Thierry van*). Mémoires, 139.
Hoog. De martelaren voor de hervorming, 143.
Hubert (*Eugène*). Un chapitre de l'histoire du droit criminel dans les Pays-Bas autrichiens au XVIIIe s. Les mémoires de Goswin de Fierlant, 458.
Hullu. Het Utrechtsche schisma, 142.

Huyghens (*Christian*). Œuvres complètes, 138.
— (*Constantin*). Journal, 139.
Joosting. Geestelyke broederschappen, 137.
Jorissen. Voy. *Bleiswyk*.
Kernkamp. De Sleutels van de Sont, 144.
Knoop. Herenneringen aan de belgische omwenteling van 1830, 148.
Knuttel. Catalogus van de pamfletten-verzameling, 140.
— De toestand der nederlandsche katholieken ten tyde der Republiek, 145.
Legrand. La Révolution française en Hollande, trad. en hollandais par Pyttersen, avec des notes, 461.
Londoño (*Sancho de*). Mémoires, éd. Fruin, 138.
Loosjes. Aan het Volk van Nederland. 145.
Maanen. Notes sur la rédaction des chartes de 1814 et 1815, 139.
Mendels. Daendels, 146.
Muller. Sources du droit d'Utrecht au moyen âge, 135.
— Comptes de l'évêché d'Utrecht, 1325-1336, 135.
— Le plus ancien cartulaire de l'évêché d'Utrecht, 136.
— Regesten van het kapittal von S. Pieter, Utrecht, 137.
— Over Claustraliteit, 142.
— Rechtsboek von den Dom Utrecht, 459.
— et *Diegerick*. Documents concernant les relations entre le duc d'Anjou et les Pays-Bas, 138.
Nuyens. Geschiedenis der kerkelyke en politieke geschillen in de Republiek, 144.
— Geschiedenis van het nederlandsche Volk van 1815 tot op onze dagen, 147.
Nyhoff. Hertog van Brunswyk, 145.
— Staatkundige geschiedenis van Nederland, 141.
Oorkondenboek van Groningen en Drente, 137, 459.
Pierson. Oudere Tydgenooten, 147.
Pleyte. Nederlandsche Oudheden, 142.
Pynacker-Hordyk. Quedam narratio de Groninghe, de Thrente, de Covordia, 135.
Rœver et *Dozy*. Het leven onzer worouders, 141.
Sabron. La campagne de 1792, 145.
Schepers. Groningen als Hanzestad, 142.
Sillem. Dirk van Hogendorp, 146.
Slothouwer. Sicco van Goslinga, 145.
Someren. Oud Holland, 1570-1573, 138.
Sypesteyn. Het merkwaardig beleg van Ostende, 144.
Trosee. Het verraad van Rennenburg, 143.
Van der Chys. Nederlandindisch Placaatboek, 140.
Van der Schüren. Voy. *Dorp*.
Vlymen (*van*). Het bataafsche voetvolk, 142.
Vos. Groen van Prinsterer en zyn tyd, 148.
Welderen-Rengers (*van*). Schets eener parlementaire geschiedenis van Nederland, 147.
Wenzelbürger. Geschichte der Niederlande, 140.
Wicquefort (*Abr. de*). Mémoires sur la guerre de 1672, éd. Wynne, 139.
Wichers. De regeering van koning Lodewyk, 146.
Wynne. Les différends du prince Guillaume II avec Amsterdam, 138. Voy. *Wicquefort*.
Zuidema. Wilhelmus Frederici, 142.

POLOGNE.

A. Liste des confédérés de Bar envoyés en Sibérie, 1776, 238.
Kraushar. Frank et les frankistes polonais, 238.
Pascal (*Georges*). Jean de Lasco, 333.

ROUMANIE.

Jorga. Acte si fragmente cu privire la istoria Rominilor, 240.

SUISSE.

Bernoulli. Basler Chroniken, 462.
Die Entwickelung der Basler Stadtbilder bis auf Matthaeus Merian den æltern, 463.
Gisler. Die Tellfrage, 462.
Schweizer. Geschichte der schweizerischen Neutralitæt, 462.
Seitz (*Charles*). Joseph-Juste Scaliger et Genève, 463.

EXTRÊME-ORIENT.

Chavannes. Les religieux éminents qui allèrent chercher la loi dans les pays d'Occident. Mémoire composé par I-tsing, 171.
Lanessan (*M. de*). La colonisation française en Indo-Chine, 231.
Netscher. Histoires des colonies d'Essequebo, Demerary et Berbice, 147.

AMÉRIQUE.

Ruidiaz y Caravia. La Florida, par Menéndez de Avilés, 165.

ART, LITTÉRATURE, SCIENCES.

Bourdeau. La Rochefoucauld, 231.
Brunetière. Nouveaux essais sur la littérature contemporaine, 232.
Deschamps (*Eustache*). Œuvres, éd. G. Raynaud, 122.
Deschamps (*Gaston*). La vie et les livres, 232.
Haussonville (comte *d'*). Lacordaire, 232.
Michel (*Émile*). Études sur l'histoire de l'art, 232.
Montesquieu. Mélanges inédits, 129.
Nicaise. La chirurgie de Pierre Franco, 127.
Nolhac (*P. de*). Nattier, peintre de Mesdames, 448.
— Le château de Versailles sous Louis XV, 449.
Paris (*Gaston*). La poésie du moyen âge, 229.
Raynaud (*Gaston*). Voy. *Deschamps*.
Rolland (*Romain*). Histoire de l'Opéra en Europe avant Lulli et Scarlati, 230.
Schérer. Études sur la littérature contemporaine, 233.
Spuller. Royer Collard, 232.
Ten Brink (*Jan*). Geschiedenis der nederlandsche letterkunde, 460.
Texte. J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire, 230.
Tronchin (*Henry*). Le conseiller François Tronchin et ses amis : Voltaire, Diderot, Grimm, 463.
Vœge. Die Anfænge des monumentalen Stiles im Mittelalter, 159.

BIBLIOGRAPHIE.

Ambrosoli. Manuale di numismatica, 461.
Brugmans. Rapport sur un voyage d'exploration dans les archives et bibliothèques de l'Angleterre, 460.
Catalogue général des mss. des bibliothèques de France. Vol. XXIV et XXVII, 108.
Chevalier (abbé *Ul.*). Repertorium hymnologicum, 108.
Givelet, *Jadart* et *Demaison*. Catalogue du musée lapidaire rémois, 450.
Liebermann (*F.*). Verzeichnis der von Reinhold Pauli verfassten Bücher, Aufsætze und Kritiken, 456.
Ovary. Inventaire des documents relatifs à la Hongrie, 1326-1600, découverts dans les archives d'Italie, 467.

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

Csanki. Géographie historique de la Hongrie, 457.
Dictionnaire encyclopédique de géographie historique du royaume de Belgique, 458.
Dictionnaire des localités de la Suisse, 462.
Rayeur. La trouée des Ardennes, 343.
Vuillot. Exploration du Sahara, 343.

IDÉES MORALES ET POLITIQUES.

Clémenceau (*G.*). La mêlée sociale, 232.
Darmesteter (*James*). Critique et politique, 357.
Lacombe. De l'histoire considérée comme science, 408.
Lichtenberger (*Adrien*). Le socialisme au XVIIIe siècle, 344.
Naudier. Le socialisme et la révolution sociale, 344.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

J. du Hamel de Breuil. Carvalho, marquis de Pombal. 1er *art.* 1
F. de Rocca. Les assemblées politiques de la Russie ancienne. 241

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

M. Boudet. Thomas de la Marche, bâtard de France. . . . 36
G. Depping. Nouvelles lettres de la princesse palatine (fin) . . 293
R. de Kerallain. Les Français au Canada. La capitulation du fort Guillaume-Henri 314
J. Loutchitsky. De la petite propriété en France avant la Révolution 71

BULLETIN HISTORIQUE.

Allemagne et Autriche-Hongrie. Publications relatives à l'histoire romaine, par W. Liebenam 359
France, par C. Bémont, L. Farges, A. Molinier et G. Monod. 108, 327
Pays-Bas, par P.-J. Blok 133

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

G.-B. Adams. Civilisation during the middle ages. (**Ch. Seignobos.**) 394
B. H. Baden-Powell. Land revenue and tenure in British India. (**H. P.**) 407
E. Beaudouin. De la limitation des fonds de terre. (**L. Stouff.**) 154
P.-J. Blok. Geschiedenis van het nederlandsche Volk. (**H. Pirenne.**) 175
Burger. Neue Forschungen zur æltern Geschichte Roms. (**Ch. Lécrivain.**) 152
Éd. Chavannes. Les religieux éminents qui allèrent chercher la Loi dans les pays d'Occident. (**Hauser.**) 171
Giov. Curti. Carlo-Emanuele I. (**Ch. Dufayard.**) 169
P. Errera. Les waréchaix. (**Ch. Lécrivain.**) 391
E. A. Freeman. The history of Sicily. (**A. Holm.**) 149
A. de Gerbaix-Sonnaz. Studi storici sul contado di Savoia. (**L.-G. Pélissier.**) 162
C. Gioda. La vita e le opere di G. Botero. (**J. Guiraud.**) . . 398
G. Grupp. Kulturgeschichte des Mittelalters. (**Seignobos.**) . 157
Hagmann. Die Normannen in Unteritalien und Sicilien. (**De Crue.**) 392
W. Hutton. Lord Wellesley. (**H. P.**). 405
R. von Jhering. Entwickelung des römischen Rechts. (**Ch. Lécrivain.**) 386
Kleinere Beitræge zur Geschichte. (**Seignobos.**) 402

Pages

P. Lacombe. De l'histoire considérée comme science. (**A. Guilland.**) 408
Col. Malleson. Lord Clive. (**H. P.**) 404
Ed. Meyer. Untersuchungen zur Geschichte der Gracchen. (**Ch. Lécrivain.**) 153
C. Neumann. Die Weltstellung des byzantinischen Reiches vor den Kreuzzügen. (**L. Bréhier.**) 387
J. von der Osten. Louise-Dorothée, Herzogin von Sachsen-Gotha. (**A. F.**) 180
M. Philippson. Kardinal Granvella am spanischen Hofe (**A. Morel-Fatio.**) 396
O. Rottmanner. Der Augustinismus (**P. Batiffol.**) 176
E. Ruidiaz y Caravia. La Florida. (**Desdevises du Dézert.**) 165
W. Scaife. The Florentine life during the Renaissance . . 183
W. Stieda. Hansisch-venetianische Handelsbeziehungen im xv Jahrh. (**E. Castelot.**) 164
M. Tangl. Die pæpstlichen Kanzleiordnungen. (**J. Guiraud.**) 188
W. Vœge. Die Anfænge des monumentalen Stiles im Mittelalter. (**H. de Curzon.**) 159

LISTE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres. 198, 415
2. Académie des sciences morales et politiques 416
3. Annales de Bretagne 199
4. Annales de l'École libre des sciences politiques . . . 197
5. Annales de l'Est 199
6. Annales de géographie 196
7. Annales de la Société d'émulation de l'Ain 199
8. Annales du Midi 200, 417
9. Bibliothèque de l'École des chartes 410
10. Bulletin critique 191, 411
11. Bulletin de correspondance hellénique 193
12. Bulletin d'histoire ecclésiastique 200
13. La Correspondance historique et archéologique . . . 191, 410
14. Le Correspondant 197, 413
15. Études religieuses et littéraires 197
16. Journal des Savants 191, 411
17. Mélanges d'archéologie et d'histoire 194
18. Nouvelle Revue historique de droit 194
19. Polybiblion 192, 412
20. La Province du Maine 201, 417
21. La Révolution française 192, 410
22. Revue africaine 418
23. Revue archéologique 194, 413
24. Revue celtique 413
25. Revue critique d'histoire et de littérature 192, 412
26. Revue de Champagne et de Brie 417

Pages
27. Revue de Gascogne 418
28. Revue de l'histoire des religions 195
29. Revue de Paris 198
30. Revue de Saintonge et d'Aunis 417
31. Revue des Deux-Mondes. 415
32. Revue des Études juives. 196
33. Revue des Universités du Midi. 200
34. Revue du clergé français 195
35. Revue générale du droit 195, 413
36. Revue internationale des archives. 413
37. Revue historique et archéologique du Maine 201, 417
38. Revue maritime et coloniale 197
39. Société archéologique de Tarn-et-Garonne. 418
40. Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France . . 199
41. Société de l'Histoire du protestantisme français. . . 199, 416
42. Société des sciences historiques de l'Yonne 200
43. Société éduenne. 200

ALLEMAGNE.

1. K. Akademie der Wissenschaften (Munich) 209, 429
2. Allgæuer Geschichtsfreund 210
3. Anglia 420
4. Archiv f. d. Studium d. neueren Sprachen 421
5. Archiv f. sociale Gesetzgebung. 426
6. Aus Aachener Vorzeit 434
7. Beitræge zur Geschichte d. d. Sprache u. Literatur . 421
8. Beitræge zur Geschichte d. Stadt Rostock. 213
9. Beitræge zur Landeskunde (Bremen) 433
10. Berichte d. freien d. Hochstiftes zu Francfurt-a.-M. . 212
11. Byzantinische Zeitschrift 419
12. Centralblatt für Bibliothekwesen 207
13. Deutsch-evangelische Blætter 423
14. Deutsche Rundschau 208
15. Globus 428
16. Grenzboten 428
17. Hermes 422
18. Historisches Jahrbuch 418
19. Indogermanische Forschungen. 422
20. Jahrbuch f. Gesetzgebung 207, 426
21. Jahrbücher d. k. Akademie zu Erfurt 430
22. Jahrbücher f. Nationalœkonomie u. Statistik. . . . 207, 427
23. Jahresbericht d. Gesellschaft zu Trier 432
24. Jahresbericht d. Schlesischen Gesells. f. vaterl. Cultur. 213
25. Der Katholik. 424
26. Mittheilungen aus dem german. National-Museum. . 209
27. Mittheilungen aus dem Stadtarchiv von Kœln . . . 432
28. Mittheilungen d. anthropolog. Vereins in Schleswig . 433
29. Mittheilungen d. d. Palæstina-Vereins 208
30. Mittheilungen d. Geschichts-Gesellschaft d. Osterl. . 434
31. Mittheilungen d. geschichtsforsch. Ver. zu Eisenberg. 213